

Influence des marqueurs aspectuels sur la construction et l'interprétation de la modalité dans les énoncés en MUST

Thèse de linguistique anglaise

présentée par

Grégory FURMANIAK

en vue de l'obtention du titre de Docteur de l'Université

dirigée par M. le Professeur Claude DELMAS

soutenue le 17 décembre 2004

Jury :

Mme le Professeur Geneviève GIRARD

M. le Professeur Pierre COTTE

M. le Professeur Nigel QUAYLE

/ / / / / / / / / / / / / / / /

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Professeur Claude Delmas qui a accepté de diriger ma thèse, tout en me laissant entièrement libre dans mes choix théoriques. Je lui dois aussi de m'avoir ouvert à une réflexion sur le langage dépassant le cadre de mon sujet, mais dont on trouvera des traces tout au long de ce travail.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à Madame le Professeur Geneviève Girard, pour avoir co-dirigé mon travail de recherche, et pour m'avoir, dès les cours d'Agrégation, inculqué la rigueur dans l'analyse et dans l'argumentation.

Cette étude ne serait pas ce qu'elle est sans l'assistance des nombreux anglophones qui ont été consultés. Qu'ils soient remerciés pour leur aide et pour leur patience : Fiona Rossette, John Golofit, Grace Bliard, Kay Gajos, Sylvie Ricord, Mitch Morgan, David Stainer, Paul McGinty, Helen Hooper, Steve Wilson, Jon Maatta, Larry Fishman, et Nicholas Mueschke.

Mes remerciements vont ensuite à mon collègue Gabriel Krom, qui a relu une partie de ces pages.

Je remercie enfin mes parents et Estelle Broyer de m'avoir soutenu pendant la période de rédaction.

Table des matières

Remerciements	2
Table des matières	3
Introduction	11
PREMIERE PARTIE : Etude des marqueurs d'aspect	14
1.1 Définition provisoire de l'aspect et du cadre théorique	14
1.1.1 La catégorie de l'aspect.....	14
1.1.2 Prédicats, événements, états, procès et notions prédicatives.....	15
1.1.3 Saisies aspectuelles	20
1.1.4 Pour une définition restrictive de l'aspect.....	22
1.1.5 Rapports valeurs conceptuelles / marqueurs	23
1.1.5.1 Valeurs linguistiques, explicatures et implicatures	23
1.1.5.2 Conventionalisation des liens marqueurs/valeurs	26
1.1.5.3 Relation aspect/marqueur d'aspect.....	27
1.1.6 Conclusions	28
1.2 Etude de <i>have -en</i>	29
1.2.1 Sur le bien-fondé d'une approche générative.....	30
1.2.2 Le concept de sujet notionnel et les rôles thématiques	32
1.2.2.1 Le sujet notionnel	33
1.2.2.2 Les rôles thématiques	34
1.2.3 Structure argumentale et sémantisme de <i>have</i>	35
1.2.3.1 <i>Have</i> et la subduction	35
1.2.3.2 Analyse de l'auxiliaire <i>have</i> chez Adamczewski.....	40
1.2.3.3 Analyse de l'auxiliaire <i>have</i> dans une approche générative	42
1.2.3.4 Le rôle de <i>-en</i> dans les énoncés passifs et causatifs	48
1.2.4 Structuration des énoncés en <i>have -en</i>	61
1.2.5 Forme schématique et effets de sens de <i>have -en</i>	66
1.2.5.2 Le present perfect événementiel.....	67
1.2.5.3 Le present perfect statif	75
1.2.5.4 Le present perfect d'habitude	81
1.2.5.5 Le present perfect dans les phrases génériques	84
1.2.5.6 Present perfect et situation à-venir	86
1.2.5.7 Le cas de <i>It's the first time + present perfect</i>	86

1.2.6	<i>Have -en</i> dans les infinitives.....	88
1.2.6.1	<i>Have -en</i> = present perfect	89
1.2.6.2	<i>Have -en</i> = prétérit.....	91
1.2.6.3	<i>have -en</i> = will + <i>have -en</i>	94
1.2.7	Conclusions sur <i>have -en</i>	94
1.3	<i>Be -ing</i>	96
1.3.1	<i>Be</i> : du verbe plein à l'auxiliaire	96
1.3.1.1	<i>Be</i> , verbe plein.....	96
1.3.1.2	<i>Be</i> : auxiliaire et copule.....	98
1.3.2	Etude du fonctionnement de <i>-ing</i>	104
1.3.2.1	Remise en question de la théorie d'Adamczewski.....	104
1.3.2.2	<i>-ing</i> : de la forme au sens :	106
1.3.3	Valeur linguistique et effets de sens de <i>be -ing</i>	109
1.3.3.1	Combinaison des deux valeurs linguistiques	109
1.3.3.2	Emplois déictiques vs emplois non déictiques.....	110
1.3.3.3	Valeur aspectuelle	114
1.3.3.4	Atténuation et description	115
1.3.3.5	Habitude sur une période.....	115
1.3.3.6	La valeur de continuité.....	120
1.3.3.7	Valeur de répétition obstinée.....	124
1.3.3.8	Futur / intention	127
1.3.3.9	<i>Be -ing</i> et le repérage futur	132
1.3.3.10	Proposition de classement des valeurs du présent en <i>-ing</i>	133
1.3.3.11	La valeur de réinterprétation	134
1.3.4	Conditions d'emploi de <i>Be -ing</i>	141
1.3.4.1	Retour sur la valeur de réinterprétation.....	141
1.3.4.2	<i>Be -ing</i> et l'inférence	143
1.3.4.3	De la synecdoque à la métonymie.....	148
1.3.5	Conclusions sur le présent en <i>-ing</i>	157
1.3.6	<i>Be -ing</i> dans les infinitives.....	158
1.3.6.1	Emplois déictiques de <i>be -ing</i> dans les infinitives.....	159
1.3.6.2	Emplois non spécifiques de <i>be -ing</i> dans les infinitives.....	162
1.3.7	Conclusions sur <i>Be -ing</i>	164
1.4	<i>Have -en</i> + <i>be -ing</i>	166

1.4.1	Genèse de l'énoncé.....	166
1.4.2	De la forme au sens	171
1.4.2.1	-ing vs -en : la paradoxale cohabitation non-clôture/clôture	171
1.4.2.2	Position des différents points de repère par rapport à T ₀	173
1.4.2.3	Present perfect en -ing vs present perfect et présent en -ing.....	175
1.4.2.4	Premières conclusions	178
1.4.3	Nature et repérage de l'événement.....	179
1.4.3.1	Nature de l'événement	179
1.4.3.2	Repérages de have	182
1.4.4	Les conditions d'emploi du <i>present perfect</i> en -ing.	185
1.4.5	<i>Have -en+be -ing</i> dans les infinitives	188
1.4.5.1	Perfect en -ing = Present perfect en -ing ou prétérit en -ing	188
1.4.5.2	Types de prédicats	189
1.4.5.3	Autres repérages	190
1.4.6	Conclusions sur <i>have -en/be -ing</i>	191
1.5	Conclusion sur la première partie.....	192
DEUXIEME PARTIE : Etude du marqueur <i>must</i>		193
2.1	La catégorie de la modalité	194
2.1.1	La part sémantique de la modalité.....	195
2.1.2	La dimension opératoire de la modalité : du radical à l'épistémique.....	200
2.1.3	Bilan de notre analyse de la modalité.....	207
2.1.4	Lien valeurs modales/marqueur de modalité	208
2.1.5	Conclusions	210
2.2	Caractéristiques des auxiliaires de modalité	211
2.2.1	Morphologie et syntaxe.....	211
2.2.1.1	Morphologie	211
2.2.1.2	La position de base du modal.....	213
2.3	Genèse des énoncés en <i>must</i>	214
2.4	Les effets de sens de <i>must</i>	215
2.4.1	La valeur d'obligation 1	216
2.4.1.1	Les phrases affirmatives.....	216
2.4.1.2	La négation.....	219
2.4.1.3	L'interrogation	221
2.4.1.4	Types de modalisation.....	222

2.4.1.5	Conclusions	226
2.4.2	Le <i>must</i> rhétorique.....	226
2.4.3	La référence à une action compulsive	228
2.4.4	Valeur de suggestion insistante	230
2.4.5	La valeur d'obligation 2	231
2.4.6	La valeur de forte probabilité	235
2.4.6.1	Description de la valeur.....	235
2.4.6.2	La négation et l'interrogation.....	236
2.4.6.3	Type de modalisation	236
2.4.7	La valeur d'inévitabilité	237
2.4.7.1	Présentation de la valeur	237
2.4.7.2	Négation et interrogation.....	243
2.4.7.3	Type de modalisation	243
2.4.8	De l'implication à l'obligation 3	243
2.4.8.1	Le <i>must</i> implicatif	243
2.4.8.2	Particularités des énoncés génériques en <i>must</i> :.....	247
2.4.9	La valeur d'obligation 3	248
2.4.9.1	Définition de l'obligation 3	248
2.4.9.2	Types de prédicats et retour sur la différence entre obligations 1 et 3	255
2.4.9.3	Retour sur la différence entre obligation 3 et inévitabilité.....	256
2.4.9.4	Conclusions sur l'obligation 3.....	257
2.4.10	Conclusion sur les valeurs de <i>must</i>	258
2.5	De la valeur linguistique aux valeurs conceptuelles	260
2.5.1	La valeur linguistique de <i>must</i>	260
2.5.2	L'obligation 1 et la probabilité.....	261
2.5.3	L'obligation rhétorique	265
2.5.4	L'obligation 3	266
2.5.5	La valeur d'inévitabilité	267
2.5.6	La référence à un acte compulsif.....	268
2.5.7	La suggestion insistante	270
2.5.8	Typologie des valeurs conceptuelles et liens avec la valeur linguistique	271
2.6	Contraintes syntaxiques et sémantiques	274
2.6.1	Définition des paramètres.....	274
2.6.1.1	Paramètre 1 (P1a/b/c): le rôle de q	274

2.6.1.2	Paramètre 2 (P2): Type de repérage.....	275
2.6.1.3	Paramètre 3 (P3): Type de prédicat/de notion prédicative.....	275
2.6.1.4	Paramètre 4 (P4): Situation temporelle de p.	276
2.6.1.5	Paramètre 5 (P5): L'interrogation	277
2.6.1.6	Paramètre 6 (P6): La négation.....	277
2.6.1.7	Paramètre 7 (P7) : Les adverbes.....	277
2.6.1.8	Paramètre 8 (P8) : Le type de sujet	277
2.6.2	La valeur d'obligation 1.	278
2.6.3	La valeur d'obligation rhétorique.....	281
2.6.4	La référence à un acte compulsif.....	282
2.6.5	La valeur de suggestion insistante.....	283
2.6.6	L'obligation 2.....	284
2.6.7	La valeur d'obligation 3	285
2.6.8	La valeur d'inévitabilité	286
2.6.9	La valeur de probabilité.....	288
2.6.10	Conclusions	293
2.7	Conclusion.....	294
TROISIEME PARTIE : <i>Must</i> + marqueurs aspectuels.....		295
3.1	Interaction <i>must</i> + <i>have -en</i>	296
3.1.1	Syntaxe de la construction <i>must</i> + <i>have -en</i>	296
3.1.2	Prédictions	298
3.1.2.1	Rappel des FS.....	299
3.1.2.2	La valeur d'obligation 1	302
3.1.2.3	La valeur d'obligation rhétorique.....	304
3.1.2.4	La valeur de suggestion insistante.....	304
3.1.2.5	La référence à un acte compulsif.....	305
3.1.2.6	L'obligation 2.....	306
3.1.2.7	L'obligation 3	307
3.1.2.8	La valeur d'inévitabilité	308
3.1.2.9	La valeur de probabilité.....	309
3.1.2.10	Tableau de synthèse	309
3.1.3	Synthèse des recherches antérieures.	310
3.1.4	Résultats de notre étude sur corpus	312
3.1.4.1	Le <i>must</i> d'obligation 1	313

3.1.4.2	L'obligation rhétorique	319
3.1.4.3	La suggestion insistante	320
3.1.4.4	La référence à un acte compulsif.....	322
3.1.4.5	Obligation 2.....	324
3.1.4.6	Obligation 3.....	326
3.1.4.7	Le sens d'inévitabilité	331
3.1.4.8	La probabilité	335
3.1.4.9	Autres valeurs.....	338
3.1.4.10	Conclusions	338
3.2	<i>Must + be -ing</i>	340
3.2.1	Syntaxe	340
3.2.2	Prédictions.....	342
3.2.2.1	Valeur linguistique de <i>be -ing</i> et formalisation des différentes valeurs	342
3.2.2.2	La valeur d'obligation 1	344
3.2.2.3	La valeur d'obligation rhétorique.....	346
3.2.2.4	La suggestion insistante	347
3.2.2.5	La référence à un acte compulsif.....	348
3.2.2.6	La valeur d'obligation 2	349
3.2.2.7	La valeur d'obligation 3	350
3.2.2.8	L'inévitabilité	351
3.2.2.9	Le <i>must</i> de probabilité.....	351
3.2.2.10	Tableau de synthèse	352
3.2.3	Synthèse des recherches précédentes	352
3.2.4	Analyse des données du corpus.....	354
3.2.4.1	Obligation 1.....	354
3.2.4.2	Obligation rhétorique	369
3.2.4.3	Référence à un acte compulsif	369
3.2.4.4	Suggestion insistante	372
3.2.4.5	Obligation 2.....	372
3.2.4.6	Obligation 3.....	374
3.2.4.7	La valeur d'inévitabilité	381
3.2.4.8	La valeur de probabilité.....	384
3.2.4.9	Autres valeurs de <i>must</i>	391
3.3	<i>Must + have -en + be -ing</i>	392

3.3.1	Syntaxe	392
3.3.2	Prévisions	393
3.3.2.1	Formes schématiques dérivées	393
3.3.2.2	L'obligation 1	396
3.3.2.3	L'obligation rhétorique	398
3.3.2.4	La référence à un acte compulsif.....	398
3.3.2.5	La suggestion insistante	399
3.3.2.6	L'obligation 2.....	399
3.3.2.7	La valeur d'obligation 3	400
3.3.2.8	Le sens d'inévitabilité	401
3.3.2.9	La valeur de probabilité.....	401
3.3.2.10	Tableau de synthèse	401
3.3.3	Synthèse des études précédentes	402
3.3.4	Etude des données	403
3.3.4.1	L'obligation 1	403
3.3.4.2	L'obligation rhétorique	406
3.3.4.3	La référence à un acte compulsif.....	406
3.3.4.4	La suggestion insistante	406
3.3.4.5	L'obligation 2.....	407
3.3.4.6	L'obligation 3	408
3.3.4.7	Valeur d'inévitabilité.....	410
3.3.4.8	La valeur de probabilité.....	411
3.3.4.9	Autres valeurs de must	416
3.3.5	Conclusions sur <i>must have –en/be –ing</i>	417
3.3.6	Conclusion sur l'interaction must/marqueurs d'aspect	418
3.4	Synthèse et formalisation des phénomènes observés	421
3.4.1	Retour sur la catégorie de l'aspect	421
3.4.1.1	Aspect, notion prédicative et délimitation.....	421
3.4.1.2	Saisies aspectuelles	422
3.4.2	Retour sur la dimension opératoire de la modalité.....	426
3.4.3	Interaction modalité/aspect	428
3.4.3.1	Principe général.....	428
3.4.3.2	Retour sur les principaux cas de figure	428
3.4.4	Aspect, modalité et type de notion prédicative	433

3.4.4.1 Notion prédicative de phase 2 et obligation (1 et 2)	433
3.4.4.2 Modalité épistémique et notions de phase 1.....	434
3.5 Conclusion sur la troisième partie.....	436
Conclusion générale	437
Bibliographie.....	441
Corpus	450
Annexe	458

Introduction

On ne compte plus les travaux portant sur la modalité et sur l'aspect. Ces deux domaines ont, en effet, bénéficié de toute l'attention des linguistes, et les marqueurs de l'anglais n'ont pas été oubliés. Toutefois, si nous abordons ces deux domaines, c'est au travers d'un cas de figure bien particulier : celui des énoncés combinant l'auxiliaire modal *must* et un marqueur d'aspect. Pourtant, il ne s'agit pas ici, à proprement parler, d'une étude des structures en *must + have -en* et/ou *be -ing*. Ce qui nous a intéressé dans ce type d'énoncés, c'est le rôle que jouent les marqueurs aspectuels dans la construction et l'interprétation de la valeur du modal. Notre démarche trouve sa source dans la constatation (maintes fois mentionnée mais rarement approfondie) d'une apparente compatibilité entre les valeurs dites épistémiques des modaux et les marqueurs d'aspect. Etant donné la fréquence de cette configuration, il nous est apparu que la présence d'un marqueur d'aspect constituait une contrainte forte sur la valeur modale. Notre recherche vise donc à en savoir davantage sur cette contrainte, d'autant plus digne d'intérêt qu'elle n'est pas absolue.

En effet, les énoncés avec un *must* « radical » suivi d'un marqueur d'aspect existent et sont, dans une certaine mesure, assez bien connus. Toutefois, tout comme pour le cas statistiquement prépondérant, l'explication reste parfois superficielle.

En fait, le manque d'attention qu'a reçu ce problème est lié au fait que la structure *must + marqueur aspectuel* est le plus souvent étudiée en marge des études sur les modaux ou sur l'aspect, et jamais pour elle-même. Dès lors, il n'est pas étonnant que la question de la contribution des marqueurs aspectuels à la construction de la valeur modale n'ait pas reçu le traitement qu'elle méritait.

Toutefois, les linguistes qui ont abordé le sujet nous montrent le chemin à suivre. La théorie communément admise est qu'avec un marqueur d'aspect, *must* reçoit toujours une interprétation épistémique sauf lorsque l'événement est situé dans l'avenir. Même si, inévitablement, ce constat sera nuancé, il montre que la problématique ne peut pas se ramener à la question suivante : *la valeur x de must est-elle possible lorsqu'il est mis en présence d'un marqueur d'aspect ?* La valeur du marqueur aspectuel doit également être prise en compte. Par ailleurs, le sujet perd de son intérêt si on se satisfait d'une opposition entre valeur radicale et valeur épistémique de *must*.

C'est pour ces raisons que nos deux premières parties seront consacrées à l'étude des marqueurs. Elles chercheront à mettre en lumière leurs propriétés syntaxiques et sémantiques, tout en proposant une taxinomie des valeurs qu'ils sont susceptibles de signifier.

La **première partie** traitera des marqueurs aspectuels *have –en, be –ing* et *have –en/be –ing*. Elle débutera par un examen de la catégorie conceptuelle de l'aspect. En effet, on ne peut sérieusement parler de marqueurs aspectuels sans avoir préalablement défini, ne serait-ce que sommairement, la catégorie qu'ils sont censés signifier.

La **deuxième partie** étudiera l'auxiliaire modal *must*. Comme la première partie, elle commencera par une définition de la catégorie de la modalité. Après avoir recensé les valeurs principales signifiées par le marqueur, elle cherchera à établir les paramètres sémantiques et syntaxiques attachés à chacune d'entre elles. L'objectif est d'aborder la structure en *must + marqueur d'aspect* en ayant une idée très précise des contraintes qui s'opèrent sur l'interprétation de *must* en l'absence d'un tel marqueur. Pour des raisons pratiques, nous avons dû limiter notre étude au modal *must*. Il eût en effet été matériellement impossible d'analyser en détails le fonctionnement de plusieurs modaux en présence des marqueurs d'aspect. Nous n'avons pas non plus souhaité inclure l'emploi « passé » du modal dans le cadre de notre étude. En effet, nous avons estimé que les paramètres à prendre en compte pour l'interprétation de la valeur de la modalité sont suffisamment complexes, et il ne nous a pas semblé judicieux d'ajouter un paramètre temporel qui viendrait un peu plus obstruer la lecture du phénomène sans y apporter grand-chose.

Ainsi présentées, ces deux parties peuvent donner à croire qu'elles seront purement taxinomiques. Il n'en est rien. En même temps que sera menée l'étude des marqueurs, sera développée une théorie sémantique opposant valeur linguistique sous-déterminée (correspondant au signifiant du marqueur) et valeur conceptuelle plus précise (correspondant à la signification visée). On traitera donc la manière dont ces deux types de valeurs sont mises en relation lors de l'énonciation et de l'interprétation.

Par ailleurs, consacrer deux parties au fonctionnement des marqueurs peut paraître excessif. Mais à ce propos, il faut rappeler plusieurs points. D'abord, ces deux premières parties seront le lieu où se mettra en place le cadre théorique qui nous servira tout au long de ce travail. En outre, il faut rappeler que nous ne proposons pas une étude des énoncés en *must + marqueur d'aspect*. Pour comprendre l'influence des marqueurs d'aspect sur la façon dont est construite la modalité, on ne peut pas se passer d'un examen minutieux de la manière dont *must* construit la modalité sans marqueur d'aspect. De même, pour comprendre comment les marqueurs d'aspect vont agir sur la construction et l'interprétation de la modalité, on ne peut se soustraire à une étude approfondie de leur fonctionnement en environnement « neutre » sur le plan modal. Et ce qui montre que ce travail « préliminaire » fait partie intégrante du traitement de notre sujet, c'est que, dès le début de la troisième partie, la plupart des cas de

figure pourront être prévus et expliqués à la lumière des résultats des deux parties précédentes. Or, il nous semble que le potentiel prédictif d'un modèle scientifique, quel qu'il soit, est la meilleure preuve de sa justesse.

L'objectif de la **troisième partie** sera donc triple. Elle s'appuiera sur les analyses des marqueurs pour répertorier les configurations sémantiques théoriquement possibles. Elle cherchera ensuite à vérifier ces prédictions au regard des données linguistiques

Si, comme nous l'avons laissé entendre, les écarts entre les prévisions théoriques et la réalité des phénomènes observés seront minimes, nous n'échapperons pas aux corrections et aux ajustements. Dans tous les cas, chaque configuration sera décrite, expliquée en détails, et illustrée d'exemples authentiques. Certains exemples jugés intéressants, mais qui n'auront pas pu être commentés, seront placés en annexe, ce qui nous permettra de ne pas encombrer le corps du texte, tout en montrant que certaines configurations inattendues ne sont pas totalement marginales.

Ces deux étapes seront répétées dans chacun des trois chapitres consacrés à une structure particulière (*must have -en, must be -ing et must have -en/be -ing*). Le dernier chapitre de la dernière partie tentera de proposer une explication globale des phénomènes observés en les réexaminant à la lumière des catégories conceptuelles de l'aspect et de la modalité. Nous montrerons ainsi que l'essentiel des contraintes observées tout au long de la dernière partie trouve son origine dans le fonctionnement, au niveau conceptuel, de ces deux catégories.

Globalement, ce travail devrait donc nous permettre de rassembler et de classer des données parfois mal connues ou abusivement regroupées, de proposer une explication des phénomènes constatés, et d'acquérir une meilleure compréhension des marqueurs, mais aussi des catégories de l'aspect et de la modalité.

Première Partie

Etude des marqueurs d'aspect

Il s'agit ici d'étudier les marqueurs aspectuels *have -en, be -ing* et *have -en/be -ing* de sorte à appréhender la combinaison *must + marqueur d'aspect* avec une compréhension suffisante de leur fonctionnement. Comme nous l'avons annoncé en introduction, il ne saurait être question de parler de marqueurs aspectuels sans avoir préalablement défini la catégorie de l'aspect. Nous serons également amené à discuter des types de procès et des modes d'action, notions qu'un traitement de l'aspect ne peut occulter.

1.1 Définition provisoire de l'aspect et du cadre théorique

1.1.1 La catégorie de l'aspect

La plupart des études sur l'aspect concordent sur un point : la difficulté à définir le concept. La définition en est rendue plus ardue encore à cause de la confusion entre aspect grammatical, aspect lexical et mode d'action. Pour le moment, nous suivons B. Comrie (1976 : 3) qui préfère parler d'aspects au pluriel : « aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation ». On note d'emblée que cette description exclut l'aspect dit lexical mais pas le mode d'action. Nous reviendrons sur cette distinction. Que dire de cette définition ? Elle met en évidence deux constituants essentiels : l'événement ou l'état (« situation » en anglais) et le point de vue à partir duquel on envisage une partie ou l'intégralité de l'événement. Parler de point de vue appelle immédiatement la notion de subjectivité. En effet, le point de vue adopté pour envisager l'événement est forcément celui du sujet énonciateur ou d'un autre sujet associé à un repère temporel ; d'où le terme de subjectivité. Mais il ne faut pas confondre subjectivité et choix énonciatif. En termes d'aspect, l'extra-linguistique est souvent contraignant. Si le choix d'évoquer telle ou telle situation est entier, l'utilisation d'une forme aspectuelle plutôt qu'une autre est le plus souvent imposée par la langue et la nature de l'événement visé.

Un autre point d'importance transparaît de la définition de B. Comrie : l'aspect semble être avant tout une catégorie cognitive (il utilise les mots « viewing » et « situation ») plus qu'une catégorie linguistique. Il convient donc de faire la part entre l'aspect proprement dit, sous-tendu de processus cognitifs, et les moyens linguistiques qui permettent de le marquer,

(particulièrement, l'aspect grammatical) sans pour autant négliger les liens qui unissent la catégorie cognitive de l'aspect et la ou les catégories grammaticales qui la signifient. Ainsi, tout en partant des deux mots-clefs de la définition de B. Comrie (« situation » et « viewing ») nous garderons à l'esprit la distinction entre ces deux plans.

1.1.2 Prédicats, événements, états, procès et notions prédicatives

Autour du concept de « situation » gravitent ceux de *prédicats*, d'*événements*, d'*états*, de *procès* et de *notions prédicatives*. Mais eu égard à ce qui vient d'être dit, il faut s'empresser d'ajouter que ces différentes notions, toutes essentielles à la compréhension de l'aspect ne se situent pas au même niveau d'analyse.

Les *événements*, les *états* et les *procès* appartiennent aux représentations conceptuelles. Le *prédicat* est le matériau linguistique qui signifie un événement ou un état. La notion de prédicat telle que nous l'entendons n'est donc pertinente que lorsque l'on parle d'aspect grammatical et donc de marque. Elle appartient au domaine linguistique. Pour l'aspect proprement dit ¹, ce sont les concepts d'*événement*, d'*état*, de *procès* et de *notion prédicative* qui importent. Aussi doivent-ils être clairement définis, si l'on souhaite arriver à une définition juste de l'aspect. Bien qu'une fois de plus, ces notions soient loin de faire l'unanimité, tant chacun y va de sa propre terminologie et de ses propres nuances, nous pensons que, dans ce domaine, le bon sens doit prévaloir, et nous suivrons, dans l'esprit en tout cas, la ligne de conduite de D. Cohen, en tentant de ne pas donner à certains termes une signification technique contraire à leur signification courante. Commençons par la notion de *procès* qui illustre parfaitement notre propos. A l'instar de D. Cohen, nous rejetons « la théorie classique du verbe comme catégorie par laquelle sont exprimés les **procès** en tant que tels » (1989 : 55), dans la mesure où le mot « procès » est « généralement synonyme de **processus** », phénomène dynamique donc, qui convient mal à nommer le sens de verbes tels que « aimer », « constituer », « se trouver », « rester », etc. (1989 : 55) à moins de faire « perdre au mot 'procès' toute signification cohérente » (1989 : 56). Comme termes génériques correspondant à l'anglais *situation*, on peut proposer *phénomène*, ou encore, *situation*, si l'on peut se résoudre à mettre de côté l'acception qu'ont donné à ce mot les énonciativistes.

Venons-en maintenant à l'opposition *événement* (ou *processus*) versus *état*. Selon A. Joly et D. O'Kelly (1990 : 144-145) « toute occurrence temporelle [phénomène] se déroule dans le

¹ Dorénavant, on réserve le terme *aspect* à la catégorie cognitive (ou conceptuelle).

temps, de son commencement à sa fin, quelle que soit par ailleurs la durée intérieure (le nombre d'instants nécessaires à sa réalisation). » La différence entre l'événement et l'état va donc se situer au niveau du nombre d'instants nécessaires à leur réalisation. L'**état** est donc « entièrement logeable dans le cadre d'un instant [...], [il est] non susceptible de développement intérieur [et] parvient d'emblée à la complétude. » (Joly & O'Kelly 1990 : 136-137). Cette définition mérite une explication. En effet, dire que l'état n'est pas « susceptible de développement intérieur » n'équivaut pas à affirmer que l'état ne dure pas. L'exemple (1) témoigne du contraire.

[1] *Mary was here from 4 to 5.* (Emprunté à Joly et O' Kelly (1990 : 137))

Ce que l'on entend par absence de développement interne, c'est que sur l'intervalle de temps décrit (*from 4 to 5*), l'état s'est reproduit à l'identique d'instant en instant. C. et F. Recanati (Ibid.) expriment la même idée en disant que les états n'ont pas de « durée intrinsèque », notion qu'ils définissent de la manière suivante : un phénomène « a une durée intrinsèque si, de par sa nature, il ne peut pas ne pas durer. Les états peuvent durer, mais ils n'ont pas de durée intrinsèque parce qu'ils peuvent aussi **ne pas** durer » (1999:173) : un seul instant suffit à un état pour atteindre sa complétude, pour qu'on puisse dire qu'il y a eu occurrence. Par exemple, dans *Il s'est senti mal*, l'état dénoté a pu durer un seul instant ; cela a suffi pour dire qu'il y a eu malaise. Une définition en appelant une autre, C. et F. Recanati estiment qu'on peut parler de durée quand « la prédication vaut d'un intervalle temporel plutôt que d'un instant » (1999: 173). Reste, pour être complet, à définir l'instant. Selon L. A. Michaelis (1996 : 200) :

We need not view a moment as a temporal unit of any particular length [...] Every time line has a minimal unit of measure, and this unit may be small or large with respect to « absolute » measures of time [...]

et de continuer en citant Herweg (1991 : 982) :

Viewing a period of time as pointlike means the internal structure is cognitively neglected as a matter of the granularity of perspective taken by the subject. Thus we allow that one and the same temporal entity be represented as a pointlike or complex time depending on the situation

Pourtant la définition d'un état comme un phénomène sans durée intrinsèque et pouvant se réaliser sur un seul instant peut ne pas paraître assez discriminante si l'on pense aux phénomènes décrits par des prédicats tels que *catch sight of*, *win the race* ou *atteindre le sommet* (les prédicats d'achèvement de Vendler (1967 : 102)) qui semblent également « logeables dans le cadre d'un instant ». En fait, C. et F. Recanati rejettent le caractère ponctuel de ces phénomènes. Pour eux, il n'y pas de différence conceptuelle entre les achèvements et les accomplissements (*run a mile*, par exemple). Dans les deux cas, on a un

processus et, par conséquent, une durée intrinsèque. La différence se fait au niveau linguistique où « le point terminal est **focalisé** lorsque le verbe est un verbe d'achèvement » (1999 :177). On a donc une sorte de synecdoque, l'instant terminal (une partie) étant utilisé pour évoquer le tout (l'événement).

Inversement, l'événement est vu comme un phénomène ayant une durée intrinsèque et requérant plus d'un instant pour se trouver réalisé.

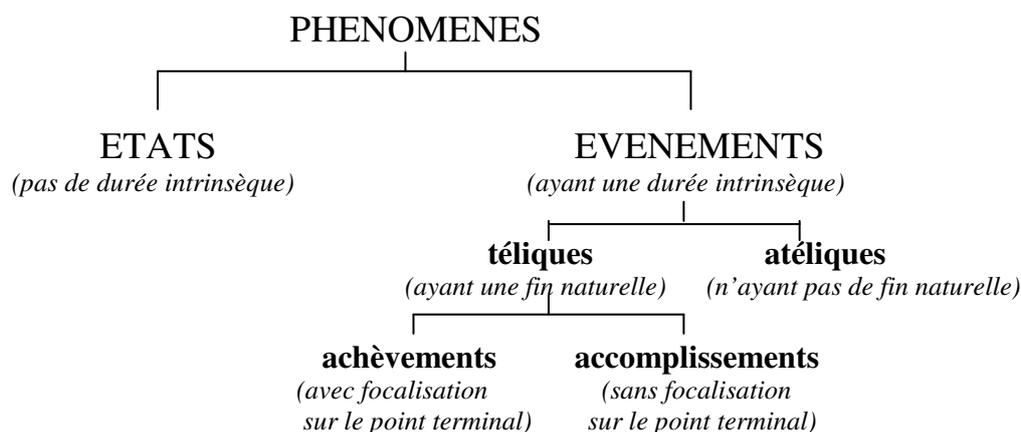
Après une dernière distinction (entre événements téliques et atéliques), nous arrêterons notre classification des types de phénomènes et des prédicats correspondants. En fait, aucune typologie n'est définitive et les critères peuvent être multipliés pour mettre au jour des distinctions toujours plus fines. La classification que nous avons choisie est celle qui met en évidence les traits sémantiques pertinents pour l'étude de l'aspect et de la modalité. Si d'autres distinctions s'avèrent nécessaires, nous les ferons au moment propice.

Nous finirons donc par un dernier critère à l'intérieur de la classe des événements, à savoir : l'événement est-il borné ? C'est-à-dire, a-t-il une fin, un terme naturel ? Est-il télique ou atélique ? Les prédicats dits atéliques renvoient à des activités du type *écrire, marcher, sleep, play*, qui n'ont pas un but, un terme déterminé ; c'est-à-dire que la fin de l'activité est déclenchée par un facteur externe (agent ou circonstances extérieures) et n'est pas, pour ainsi dire, préprogrammée par la structure interne de l'événement. Les prédicats dit téliques² sont ceux qui, une fois leur but atteint, ne peuvent plus continuer. Il suffit parfois d'ajouter un complément à un verbe marquant un processus atélique pour lui donner un sens télique. Par exemple, *écrire une lettre, marcher 2km, sleep all night, play a match* deviennent téliques.

Mais il ne faut pas confondre transitivité et télicité. La transitivité est une donnée linguistique et concerne la relation entre un verbe et ses arguments (le verbe transitif prend deux arguments), tandis que la télicité est une donnée conceptuelle liée à la nature de la notion prédicative. Aussi, même si le groupe verbal « verbe + objet » renvoie souvent à un événement télique, cela n'est pas systématique (on pensera à des prédicats tels que <question somebody> ou <fouiller quelqu'un> qui renvoient à des activités, c'est-à-dire des événements atéliques).

On peut résumer notre classification des phénomènes par le schéma suivant :

² On l'a bien compris, c'est l'événement ou le processus référé qui est télique ou atélique, pas le prédicat en lui-même qui n'est qu'une entité linguistique, alors que l'opposition se situe, elle, au niveau cognitif.



- Fig.1 -

Avant de passer au concept de notion prédicative, revenons un instant sur la nature cognitive des états et des événements tels qu'ils viennent d'être définis. Il faut bien voir qu'on ne parle pas ici d'événements réels ou fictionnels mais de **représentations idéelles et idéales**. Prenons l'exemple d'*écrire un livre*. Le prédicat renvoie évidemment à un événement (télique, avons-nous précisé), mais il s'agit seulement d'un événement en puissance et non pas d'un événement réel qui se déroulerait effectivement dans la réalité ou la fiction. Il est d'ailleurs légitime de se demander si les événements (ou les états, d'ailleurs), ont jamais une réalité extra-cognitive. En effet, qui dit événement ou état dit découpage d'une réalité perçue et donc implication de processus cognitifs. Quoi qu'il en soit, il faudra garder à l'esprit la distinction suivante : d'une part, l'événement ou l'état visés (ou décrits), c'est-à-dire les représentations mentales d'une réalité auxquelles renvoient les prédicats de phrases comme *Jean écrivit un livre* ou *Jean est écrivain* ; d'autre part, les événements et états hors situation (dont nous avons proposé une typologie), c'est-à-dire des représentations mentales purement notionnelles auxquelles renvoient des prédicats tels que *écrire un livre* ou *être écrivain*. Qu'entend-on par représentation notionnelle ? Prenons les deux exemples précédemment cités. Les représentations notionnelles correspondant aux prédicats contiendraient un ensemble d'informations définissant en quoi consistent l'action d'écrire un livre ou la propriété d'être écrivain sans évoquer toutefois une seule occurrence ou actualisation des phénomènes qui y sont associés. On est en fait ici assez proche de la **notion prédicative** telle qu'elle est définie dans la Théorie des opérations énonciatives, à savoir :

une **représentation cognitive et linguistique** [...] construite, organisée par les énonciateurs à partir d'un ensemble structuré de propriétés physico-culturelles. [...] Toute notion a un **caractère prédicatif**³ et est définie en intension [...] : on ne distingue pas à ce niveau entre nom et verbe et l'on peut représenter une notion comme X (), () indiquant le

³ C'est nous qui soulignons

caractère prédicatif (« à mettre en relation avec ») de X. » (Bouscaren et Chuquet 1987 : 145-146).

Revenons sur quelques uns des termes employés par J. Bouscaren et J. Chuquet. Par « caractère prédicatif », on entend que chaque notion peut être mise en relation avec un autre élément dont elle dit quelque chose; d'où l'équation entre notion et notion prédicative. Ainsi, MANGER⁴ est clairement une notion prédicative, puisqu'on peut avoir MANGER (John). Il en est de même pour PROFESSEUR dans la mesure où l'on peut, de la même manière, avoir : PROFESSEUR (John). Ces deux notions mises en relation avec la représentation du référent de *John* donneront entre autres : *John mange* et *John est professeur*.

On a déjà évoqué la composante cognitive de la notion prédicative, mais que dire de sa composante linguistique ? En fait, malgré certaines variantes à la fois conceptuelles et formelles, la notion ainsi définie dans ses grandes lignes se retrouvent dans bon nombre de théories linguistiques et cognitives. Aussi nous sommes-nous inspiré de l'analyse du **concept** telle qu'elle est présentée par Sperber et Wilson (1995 : 86) pour mieux cerner la notion prédicative et, surtout, les liens qu'elle entretient à la fois avec le domaine cognitif et le domaine linguistique. Pour Sperber et Wilson :

Concepts [...] are psychological objects considered at a fairly abstract level. Formally, we assume that each concept consists of a label, or address, which performs two different and complementary functions. First, it appears as an address in memory, a heading under which various types of information can be stored and retrieved. Second, it may appear as a constituent of a logical form [...]. [...] The information that may be stored in memory at a certain conceptual address falls into three distinct types : logical⁵, encyclopaedic⁶ and lexical⁷.

La notion prédicative constitue donc une sorte de point de contact entre le cognitif et le linguistique. Sa double orientation s'explique par le fait qu'elle possède deux entrées que l'on peut qualifier de conceptuelles (l'entrée logique et l'entrée encyclopédique, qui représentent de deux manières différentes le sens du concept) et une entrée linguistique qui donne au locuteur les moyens d'exprimer ce concept dans sa langue naturelle. Néanmoins, nous ne pensons pas que le lien entre le niveau conceptuel et le niveau linguistique soit aussi direct que Sperber et Wilson le laissent entendre. Mais nous y reviendrons au moment de traiter les rapports entre les catégories cognitives et les formes schématiques sous-jacentes aux formes linguistiques.

⁴ Par convention, nous noterons les notions prédicatives en majuscules.

⁵ L'*entrée logique* contient les règles déductives s'appliquant aux formes logiques contenant le concept en question.

⁶ L'*entrée encyclopédique* est définie comme suit par Sperber et Wilson (1995 : 87) : « The second type of entry attached to a concept, its encyclopaedic entry, contains information about its extension and/or denotation : the objects, events and/or properties which instantiate it. »

⁷ L'*entrée lexicale* contient des informations sur la ou les formes linguistiques servant à référer à ce concept, ainsi que des informations d'ordre syntaxique et phonologique.

Si l'on considère tout ce qui vient d'être dit, même si cela ne remet pas en cause notre classification des types de phénomènes, il serait plus exact de parler de typologie de notions prédicatives plutôt que de phénomènes. Par conséquent, si l'aspect est bien la manière d'envisager une situation, ce travail ne se fait pas sur la situation (elle n'a pas d'existence cognitive) mais sur la notion prédicative qui renvoie non pas à la situation telle qu'elle est perçue ou visée, mais à la représentation purement notionnelle de ce qui constitue l'essence même de cette situation. On aura seulement une représentation de la situation visée quand les saisies aspectuelles (et temporelles) sur la notion prédicative auront été effectuées.

1.1.3 Saisies aspectuelles

Nous en arrivons maintenant au deuxième mot-clé de la définition de B. Comrie : « viewing » que nous concevons comme la saisie d'une notion prédicative. Considérer la nature de cette dernière est bien sûr primordial pour une bonne compréhension du fonctionnement de l'aspect et des marqueurs aspectuels. En effet, si l'on définit l'aspect comme la saisie d'une partie ou de l'intégralité d'une notion prédicative, la structure interne de cette dernière sera déterminante. Ainsi, pour donner un exemple, il ne pourra y avoir de saisie partielle que dans le cas des événements : étant donné que l'état n'a pas de durée intrinsèque, il trouve son accomplissement dans le cadre d'un instant ; or l'instant est par définition insécable, d'où l'impossibilité d'une saisie partielle des états.

Quelles sont les saisies aspectuelles possibles ? La question du nombre d'aspects est problématique et les linguistes sont loin d'être unanimes à ce propos. Aussi ne proposerons-nous pas une liste de tous les aspects envisageables mais des distinctions en termes de **types** de saisies aspectuelles. La première différenciation à faire est entre les **saisies ponctuelles** (saisie d'un point, c'est-à-dire d'un instant) et **saisies d'intervalles** (saisies de plusieurs instants). La deuxième distinction concerne l'opposition déjà évoquée entre **saisie globale** et **saisie partielle** qui ne recouvre pas exactement la précédente. On peut saisir un intervalle sans saisir l'intégralité de l'événement. Par exemple :

[2] *Cela fait un an qu'il écrit son livre.*

Et d'autre part, la saisie d'un seul point peut être globale dans le cas des verbes d'états.

Troisièmement, il faut opposer **saisie immanente** (à l'intérieur de l'événement) et **saisie transcendant**⁸ (à l'extérieur de l'événement). Prenons le prédicat *écrire un livre*. Une saisie ponctuelle immanente donnerait, entre autres, ce qui est parfois appelé l'aspect inchoatif ou

⁸ Nous empruntons à Joly et O' Kelly (1990 : 144) les termes d' « aspect immanent et transcendant ».

ingressif (Cohen 1990 : 17) : *commencer à écrire un livre*. Une saisie transcendante aurait pour corollaire *avoir écrit un livre*, autrement appelé aspect achevé (Cohen 1990 : 17).

La quatrième opposition va nous permettre de différencier aspect et mode d'action. Reprenons le même exemple. Une saisie ponctuelle immanente approximativement médiane donnerait *être en train d'écrire un livre*, alors que *commencer à écrire un livre* est le résultat d'une saisie ponctuelle immanente précoce (c'est-à-dire proche du commencement du procès). Mais ce n'est pas tant le moment de saisie qui différencie les deux saisies que la précision de la saisie opérée ; le prédicat correspondant à l'aspect inchoatif se distingue effectivement par une saisie plus précise, ce qui est reflété par les moyens linguistiques mis en œuvre pour l'exprimer. En effet, l'aspect dit inchoatif a recours au verbe *commencer* qui renvoie lui-même à un événement susceptible d'être la cible d'une saisie aspectuelle (par exemple : *Elle a commencé à écrire*). Néanmoins, il ne faut pas croire que la plus grande précision de la saisie par *commencer à* par rapport à *être en train de* vient du fait qu'on a, dans le premier cas, recours à une expression lexicale alors que dans l'autre cas la saisie est effectuée à l'aide d'une périphrase grammaticale. Il s'agit là d'une spécificité du français, de l'anglais et d'autres langues indo-européennes. La différence se situe avant tout au niveau cognitif. Celle-ci peut avoir, et a souvent, des répercussions au niveau linguistique, mais cela n'est pas systématique. Comme le souligne D. Cohen, il existe des langues, l'arabe par exemple, où un mode d'action (ou *Aktionsart*) tel que l'inchoatif, est marqué grammaticalement. Mais l'important est que, même dans ce cas, comme avec le français *commencer à* ou *finir de*, le marquage d'un mode d'action par dérivation verbale n'exclut pas la saisie aspectuelle. Et D. Cohen de poursuivre (1990 : 32-33) :

Un verbe sémitique participe d'une série dérivative fondée sur une même racine ; quelques unes des formes qui constituent la série expriment les modalités diverses du procès, du type que certains appellent « modes d'action ». Mais chacun de ces verbes, qu'il soit simple ou dérivé, se manifeste nécessairement dans l'opposition des deux formes d'inaccompli et accompli. La relation qui existe entre les verbes fondés sur la même racine est donc dominée par une corrélation transcendant l'ensemble du système, celle de l'opposition inaccompli-accompli, celle des **aspects**. Ainsi **modes d'action** et **aspects** se manifestent sur deux plans différents.

Aussi, contrairement à ce qu'on pourrait croire à la seule observation des données du français et de l'anglais, ce n'est pas l'opposition entre saisie par un moyen lexical et saisie par un moyen grammatical qui fonde la différence entre le mode d'action et l'aspect, dans la mesure où l'opposition est de nature cognitive à la base. Avec l'aspect, on a une saisie simple et approximative de l'événement (par exemple, en un point indéterminé du déroulement de l'événement). Avec le mode d'action, on a une opération beaucoup plus complexe et, de fait, une signification plus précise (puisque le sémantème qui y est associé « dit » à quel moment

de son déroulement l'événement est saisi). En effet, quels que soient les moyens utilisés pour le marquer (lexicaux en anglais, grammaticaux en arabe), l'*aktionsart* implique la mise en place d'une structure sémantique complexe avec un prédicat supérieur tel que COMMENCER A, FINIR DE et une proposition enchâssée⁹. Notre quatrième opposition est donc celle qui sépare **saisie sémantisée de la saisie non sémantisée**¹⁰. Cela ne veut pas dire pour autant que l'opposition **saisie lexicale / saisie grammaticale** n'est pas pertinente. En effet, puisque qu'en anglais et en français, l'*aktionsart* est marqué explicitement par un prédicat lui-même sensible à l'aspect, c'est la différence entre les deux catégories cognitives qui est ainsi formellement marquée.

1.1.4 Pour une définition restrictive de l'aspect

Jusqu'ici, notre démarche pour définir l'aspect a été la suivante : nous sommes parti d'une conception très large puis, à mesure que nous avons examiné les catégories contiguës à l'aspect (aspect lexical et mode d'action), nous en sommes arrivé à une définition beaucoup plus restrictive que l'on formulera ainsi : l'**aspect** est une catégorie cognitive qui consiste en une **saisie simple** (c'est-à-dire non sémantisée), **partielle ou totale, d'une notion prédicative**. Il s'agit donc d'une simple opération de délimitation qui participe, avec d'autres catégories comme le temps, à la construction de représentations mentales de phénomènes perçus. L'aspect peut donc être considéré comme relevant de l'une des deux grandes catégories conceptuelles, à savoir : la **catégorie opératoire**, qui est liée à l'utilisation qui est faite de notions, à leur saisie et à leur association, dans le but de structurer et de construire les représentations à verbaliser (l'autre catégorie, « notionnelle », a trait à la construction de notions prédicatives).

D'un point de vue linguistique, l'aspect est exprimé par différents moyens selon les langues. Il peut être doté de marqueurs spécifiques mais, dans certaines langues, des formes linguistiques marquent l'aspect en même temps que d'autres catégories comme le temps (c'est, semble-t-il, le cas de l'imparfait français qui peut signifier l'aspect dit inachevé et le temps passé). L'une des questions que nous serons amené à poser sera de savoir si, en anglais, *have -en* et *be -ing* ne sont que des marqueurs d'aspect ou s'ils possèdent un sémantisme plus large leur permettant de signifier certaines saisies aspectuelles en plus

⁹ Cette composante sémantique du mode d'action rapproche celui-ci de la modalité, comme on le verra par la suite.

¹⁰ Nous insistons : *sémantique* n'équivaut pas à *lexical*. La première notion se situe au niveau cognitif, la seconde au niveau de l'expression linguistique, du moyen. On peut tout à fait avoir, comme c'est le cas en arabe, une saisie sémantique signalée par un marqueur grammatical.

d'autres choses ¹¹. Ce point nous amène donc à considérer les rapports qu'entretiennent les catégories conceptuelles avec les signes linguistiques. Remarquons que, jusqu'ici, nous nous sommes presque exclusivement situé sur le plan cognitif. Or, dans une étude linguistique tout discours sur le domaine conceptuel a pour but ultime de mieux appréhender le fonctionnement de la langue. Nous allons donc nous intéresser aux rapports qui existent entre les valeurs conceptuelles et les marqueurs censés les signifier.

1.1.5 Rapports valeurs conceptuelles / marqueurs

1.1.5.1 Valeurs linguistiques, explicatures et implicatures

Nous faisons l'hypothèse d'un décalage entre une sémantique de niveau conceptuel et une sémantique linguistique. Notre conception de la langue, et du discours, rejoint en fait celle de nombreux cognitivistes. Selon S. Pinker (1994 : 81), par exemple :

The representations underlying thinking, on the one hand, and the sentences in a language, on the other, are in many ways at cross purposes. Any particular thought in our head embraces a vast amount of information. But when it comes to communicating a thought to someone else, attention spans are short and mouths are slow. To get information into a listener's head in a reasonable amount of time, a speaker can encode only a fraction of the message into words and must count on the listener to fill the rest.

Les signes (et donc les énoncés) ne fournissent qu'une information sémantique vague, une sorte de *pattern* sémantique que l'auditeur doit développer par un processus inférentiel pour arriver à une représentation sémantique complète. Comme le font remarquer D. Sperber et D. Wilson :

It is clear that humans have an internal language rich enough for ostensive-inferential communication. They also have external languages such as Swahili or English, which are, of course, used for communication. It might seem, then, that humans can communicate in two different ways : either by ostension and inference, or by coding and decoding. We have suggested a different view [...] : that human intentional communication is never a matter of coding and decoding. The fact is that human external languages do not encode the kind of information that humans are interested in communicating. **Linguistically encoded semantic representations are abstract mental structures which must be inferentially enriched before they can be taken to represent anything of interest** ¹². (1995 : 174)

Mais avant de poursuivre, il convient de distinguer deux types d'enrichissements inférentiels : ceux qui mènent à l'identification des « explicatures » et ceux qui permettent d'arriver aux « implicatures » du message communiqué (Sperber et Wilson 1995 : 176).

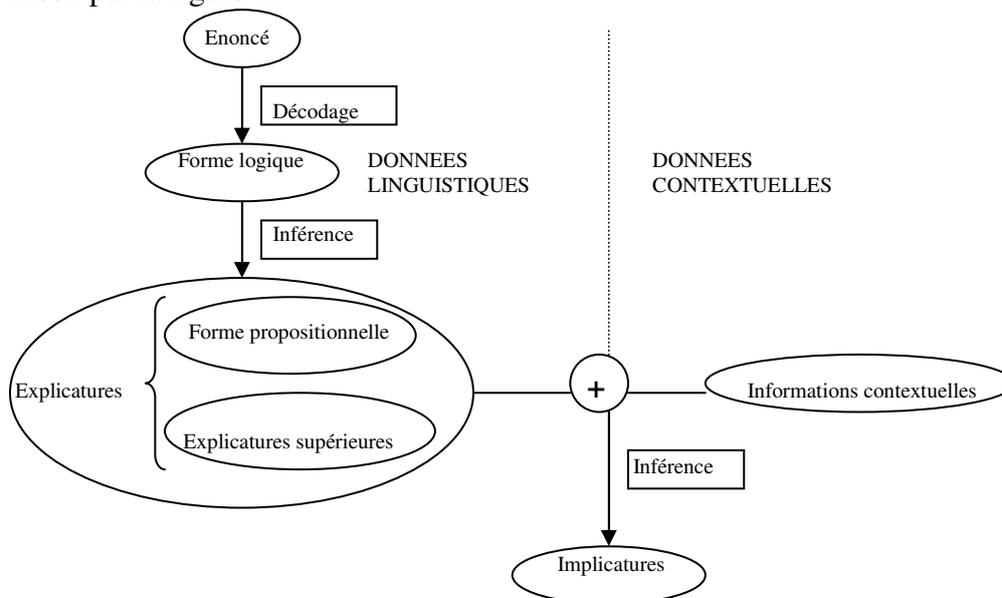
¹¹ Cette seconde solution n'est pas incompatible avec l'hypothèse d'un sens purement aspectuel au départ. Le marqueur aurait pu ensuite étendre ses emplois pour signifier des valeurs non aspectuelles. A partir du moment où l'on fait l'hypothèse d'une valeur de base, une valeur générale, plus ou moins vague, plus ou moins abstraite subsumant toutes les valeurs du marqueur, une telle extension des emplois résulte en une altération de ce sémantisme de base qui n'est alors plus spécifiquement aspectuel.

¹² C'est nous qui soulignons.

Dans la Théorie de la Pertinence, l'interprétation d'un énoncé suit plusieurs étapes. La première consiste à décoder l'information linguistique proprement dite ; on obtient alors une *forme logique*, c'est-à-dire une structure conceptuelle souvent incomplète. On peut supposer que la forme logique d'un énoncé tel que *it is red* serait quelque chose comme : *There is an object x, easily identified by the addressee, which is red*. Cette forme logique est ensuite développée sur un mode inférentiel, pour donner une *forme propositionnelle* unique, c'est-à-dire une représentation sémantique complète (par exemple, toujours avec *It is red* : *The car he bought yesterday is red*). Il s'agit là d'un premier type d'*explicature*. Un autre type d'*explicatures* (appelées « higher-level explicatures » par Blakemore (1992:91)) intègre l'attitude de l'énonciateur par rapport au contenu propositionnel. Alors que la forme propositionnelle est du type *p*, l'explicature supérieure a la forme *Sp*¹³ *dit que/demande si p*. Quoi qu'il en soit, avec les explicatures, on en reste à ce qui peut être directement inféré du contenu linguistique. En revanche, avec les *implicatures* qui constituent l'étape ultime de l'interprétation, on n'est plus dans le cadre d'un simple développement de la forme logique de l'énoncé. Comme l'expliquent D.Sperber et D.Wilson (1995 : 181) :

[implicatures are] constructed on the basis of contextual information, and, in particular by developing assumption schemas retrieved from our encyclopaedic memory.

Une implicature possible de *it is red* pourrait, entre autres, être : *I don't like it*, qui s'appuierait sur différents éléments contextuels (par exemple, la connaissance que le locuteur déteste le rouge). On peut résumer les différentes étapes de la théorie de l'interprétation chez Sperber et Wilson par la figure 2.



- Fig.2 -

¹³ Nous utilisons l'abréviation « Sp » (Speaker) pour renvoyer à l'énonciateur.

Le niveau cognitif ou conceptuel, dont nous avons déjà beaucoup parlé, est le niveau des explicatures et plus particulièrement des formes propositionnelles. Dans le cadre d'une étude linguistique, c'est évidemment ce niveau qui nous intéresse, parce qu'il constitue une sorte de point de contact entre le linguistique et le conceptuel ; mais il faut bien voir que ce n'est pas à ce niveau que se situent les intentions ou les visées de l'énonciateur. Les formes propositionnelles sont donc, en quelque sorte, le résultat de la construction de notions et de leur association au niveau conceptuel.

Ainsi, si les énoncés linguistiques ne peuvent fournir que des données sémantiques parcellaires, c'est en partie parce que les signes eux-mêmes, les marqueurs, sont relativement imprécis quant à l'information sémantique qu'ils communiquent.

Nous attribuons donc au marqueur linguistique une **forme schématique** plus ou moins vague qui va autoriser la forme linguistique, en fonction des compatibilités sémantiques, à signifier telle ou telle notion cognitive plus précise. De là naissent polysémie et ambiguïté, puisque la forme schématique, qui est par nature sous-déterminée, pourra a priori englober — et donc signifier — plus d'une valeur conceptuelle. Mais une telle approche permet également de rendre compte du phénomène inverse : la synonymie. Il n'est pas rare d'éprouver le sentiment que deux énoncés veulent dire la même chose malgré une légère différence difficile à cerner. Cette impression d'identité vient du fait qu'au niveau conceptuel, on peut avoir la même valeur que rien n'empêche d'être compatible avec plusieurs formes schématiques, et donc plusieurs signifiants. En revanche la petite différence intuitivement ressentie se situe au niveau des marqueurs mis en place. Il y a, dans certains cas, un véritable choix énonciatif qui n'est ni imposé par la syntaxe ni par la sémantique au sens propre, et qui, pourtant, fait sens. On peut alors parler d'un sens de niveau linguistique ou énonciatif ¹⁴, dans la mesure où ce n'est pas le contenu même du message qui est concerné. Mais quelle est la nature de ce sens, s'il ne touche pas aux concepts proprement dits ? Pour nous, ce niveau énonciatif est le lieu où se met en place l'intersubjectivité. En effet, les relations intersubjectives sont parfois absentes du domaine conceptuel au sens étroit où nous l'avons défini, et ce n'est qu'à la phase de l'énonciation qu'elles sont codées, alors même qu'elles ont été visées en amont de la phase de conceptualisation. Il faut en effet bien se garder d'assimiler le domaine conceptuel maintes fois évoqué et la pensée au sens large, voire même à l'intention de communication. La phase de conceptualisation consiste seulement à construire des représentations sémantiques complètes (les explicatures de Sperber et Wilson) qui vont ensuite être codées par la langue lors de la phase énonciative. Mais il est clair que l'intention de communiquer et la visée

¹⁴ Un phénomène comme la focalisation participe également à la construction de ce sens au niveau énonciatif.

communicative (c'est-à-dire les implicatures qu'on cherche à rendre manifestes à son interlocuteur) se jouent et se calculent antérieurement à la conceptualisation et à l'énonciation. Ces dernières ne sont en réalité que la mise en œuvre de stratégies cherchant à satisfaire la visée préalablement établie en rendant manifestes dans l'environnement cognitif du destinataire des assomptions aussi proches que possibles de celles que le locuteur souhaite communiquer. Imaginons par exemple que mon intention de communication consiste à rendre manifeste à mon interlocuteur mon désir qu'il ferme la fenêtre. Pour des raisons pragmatiques¹⁵, je préfère exprimer mon désir de manière indirecte. Au niveau conceptuel, je pourrai donc construire une forme propositionnelle représentant l'idée exprimée par *la température ici et maintenant est trop basse pour moi*. Forme propositionnelle qui, au niveau linguistique, pourra être signifiée par des énoncés du type *il fait froid / qu'est-ce qu'il fait froid ! / j'ai froid*, etc. Pour le destinataire, l'interprétation de l'énoncé se fera en suivant les étapes partant de la forme logique pour arriver à la construction d'implicatures. Pour ce qui concerne les rapports entre marqueurs linguistiques et notions, c'est donc bien entendu le passage du niveau conceptuel au niveau linguistique qui nous intéresse.

1.1.5.2 Conventiionnalisation des liens marqueurs/valeurs

A propos de ce passage, il faut encore s'interroger sur la nature des liens entre formes linguistiques et catégories cognitives. Deux hypothèses s'affrontent. Soit l'on considère que le lien se (re-)crée à chaque acte énonciatif, soit l'on accepte l'idée de liens fixés par la norme et par l'usage qui, de fait, ne se reconstruisent pas à chaque prise de parole mais constituent une sorte de raccourci entre le conceptuel et le linguistique que ce soit pour l'énonciation ou pour l'interprétation. La première hypothèse présente deux inconvénients. D'abord, elle semble psychologiquement improbable dans la mesure où elle implique que le locuteur doit constamment effectuer le même calcul. Si, comme Sperber et Wilson, on accepte que les processus cognitifs visent le moindre effort et l'économie de moyens (1995 : 124), on peut supposer que ledit calcul maintes fois opéré pourra être mémorisé d'une manière ou d'une autre. Deuxièmement, l'absence de liens pré-construits semble incompatible avec l'intuition des locuteurs que certaines formes linguistiques codent — de manière régulière — deux ou plusieurs sens. C'est donc l'idée de polysémie conventionnelle qui se trouve en mal d'explication. Comment un locuteur peut-il affirmer que la forme X est susceptible de signifier Y ou Z si l'information n'est pas mémorisée ? En effet, soutenir qu'à chaque acte

¹⁵ Ces raisons d'ordre pragmatique peuvent être liées aux notions de *politesse* et de *face* telles qu'elles ont été développées par Levinson (1983)

d'énonciation et d'interprétation, le calcul reliant X à Y ou Z est effectué, revient à dire qu'il est aussitôt oublié ; sinon il serait inutile de recommencer l'opération à chaque fois. Nous opterons donc pour la seconde hypothèse qui postule que les liens entre une forme linguistique et les valeurs conceptuelles qu'elle signifie sont stockés (comme toutes les informations touchant au langage d'ailleurs) dans la *mémoire sémantique*¹⁶ ; ce qui évite au locuteur de procéder constamment au même calcul. En toute logique, on peut supposer que l'indexation est double, puisque l'information doit être mémorisée au niveau conceptuel pour l'énonciation, et au niveau linguistique pour l'interprétation, sous une forme qui reste à définir. Il n'en demeure pas moins qu'un marqueur peut être choisi pour sa forme schématique de sorte à ne donner qu'une indication floue quant à la valeur conceptuelle visée. Mais comme c'est souvent le cas dans la communication verbale, cette indication vague suffit à la réussite de l'acte de communication. De plus, en adoptant une telle approche, le linguiste ne se trouve plus désespéré devant les éternels cas limites, flous ou ambigus : il devient alors tout à fait concevable qu'un marqueur soit choisi pour sa forme schématique qui peut alors signifier plusieurs valeurs conceptuelles de manière non exclusive.

1.1.5.3 Relation aspect/marqueur d'aspect

Après avoir défini notre cadre théorique général, intéressons-nous maintenant à la relation entre l'aspect et les marqueurs d'aspect. Celle-ci est à la fois plus simple et plus ténue que celle que nous étudierons dans la deuxième partie entre modal et modalité. Comme nous l'avons montré plus tôt, la catégorie de l'aspect est exclusivement opératoire ; c'est-à-dire qu'elle ne génère pas de notion prédicative mais consiste seulement en un travail sur des notions déjà construites. La tâche, apparemment simple, consiste donc à voir à quels types de saisies aspectuelles tel ou tel marqueur correspond et de lui attribuer une forme schématique. Mais les problèmes qui se poseront sont multiples. Proposer une forme schématique pour un marqueur signifiant une opération plutôt qu'une valeur sémantique est délicat, parce que l'opération est, par nature, plus abstraite. Deuxièmement, il faudra s'assurer que tous les emplois des marqueurs aspectuels marquent bien une saisie aspectuelle et, si tel n'est pas le cas, il conviendra de déterminer quelle(s) catégorie(s) cognitive(s) ils signifient. Dans une moindre mesure, on retrouve la même problématique pour certains auxiliaires modaux :

¹⁶ Dans le modèle de Tulving, la *mémoire sémantique* est l'une « des deux formes principales de la mémoire déclarative [...], [qui] contient des connaissances générales partagées par les individus d'un même groupe culturel : les mots de notre lexique, les symboles, les concepts et les règles qui permettent de les assembler et de les mettre en relation entre eux. ». (Jeannerod 2002 : 138) Les *mémoires déclaratives*, quant à elles, constituent « les compartiments de la mémoire permanente [ou mémoire à long terme] [...] réservés à un contenu qui est accessible de manière consciente et susceptible d'être rapporté et décrit par le langage. » (Jeannerod 2002 : 137).

expriment-ils toujours la modalité ou ont-ils des emplois extra-modaux ? (on pense à certains emplois de *can*, par exemple).

1.1.6 Conclusions

Nous avons, dans les pages qui précèdent, proposé les grandes lignes d'une théorie sémantique qui nous a permis de définir la catégorie conceptuelle de l'aspect (que nous reprendrons pour la modalité) et de considérer les liens entre cette catégorie et les formes linguistiques censées la coder – et plus généralement, entre valeurs conceptuelles et marqueurs linguistiques. Il en est ressorti que l'on pouvait distinguer deux types de **catégories cognitives**. Nous avons qualifié la première de **notionnelle** dans la mesure où elle a trait à la construction de matière sémantique, et la seconde d'**opérateur**. Celle-ci correspond non pas à la genèse d'un contenu notionnel, mais à un travail sur des notions. L'aspect a donc été défini comme une catégorie cognitive opératoire puisqu'il concerne la saisie d'une partie ou de la globalité d'une notion prédicative.

Pour ce qui est des liens entre les valeurs de niveau conceptuel et les formes linguistiques qui les signifient, nous avons proposé l'ébauche d'une théorie sémantique à deux niveaux en distinguant le conceptuel du linguistique. Ainsi, le signifié linguistique, et plus précisément la partie de celui-ci que nous avons appelé forme schématique, n'équivaut pas à la valeur générée au niveau conceptuel mais constitue l'interface entre cette valeur et le signifiant. Pour résumer, la forme schématique attachée à un marqueur filtre les catégories cognitives que celui-ci peut signifier¹⁷. Mais parce que cette forme schématique est vague — en tous cas plus vague que les valeurs particulières construites au niveau conceptuel — la polysémie est rendue possible. Du coup, on jette un autre regard sur la polysémie. Elle n'est plus une sorte d'aberration linguistique, pas plus qu'un accident de parcours; il s'agit, au contraire, d'un aspect fondamental et récurrent du langage et de la communication : les énoncés ne fournissent qu'un indice du message à communiquer, et ce message doit être reconstitué à partir de cet indice et d'autres éléments (contextuels) par un processus d'inférence.

Pour en revenir aux formes schématiques, nous avons postulé qu'elles étaient liées conventionnellement à certaines valeurs construites au niveau cognitif et que ces liens privilégiés donnaient naissance, dans les cas de polysémie, à des sortes de raccourcis psychologiques entre le cognitif et le linguistique.

¹⁷ Ceci implique bien évidemment que les formes schématiques et les représentations du niveau conceptuel soient formellement compatibles. Nous postulons donc cette forme est le langage de la pensée, que les cognitivistes nomment *mentaux* ou la *langage interne* (Jeannerod 2002 : 157).

Toutes les mises au points théoriques et terminologiques ainsi faites, nous nous proposons, sans plus tarder d'examiner le fonctionnement des marqueurs aspectuels individuellement. En effet seule une analyse de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques permettra de comprendre leur influence sur le modal *must*.

1.2 Etude de *have -en*

Comme tous les marqueurs, nous considérons que les *have -en*, *be -ing*, *have -en/be -ing* et les modaux sont dotés d'une forme schématique. A noter que les marqueurs d'aspect anglais ont ceci de particulier qu'ils peuvent être qualifiés de *morphèmes discontinus* ou « signifiants discontinus » (A. Martinet 1991 : 103), c'est-à-dire qu'ils ne sont pas constitués d'un seul morphème mais de deux et que ceux-ci ne se succèdent pas immédiatement sur la chaîne linéaire. C'est pour cette raison que nous considérons que la forme schématique pertinente pour cette étude est celle des marqueurs complets et non pas de leurs éléments constitutifs (ce qui, bien sûr, ne nous empêchera pas de nous poser la question du rôle de chacun de ces dits éléments). Mais il faut bien voir que la forme schématique seule n'est pas suffisante pour comprendre le fonctionnement d'un marqueur. Celle-ci n'est qu'une propriété parmi d'autres. Il faut bien entendu ajouter à cette donnée sémantique des propriétés d'ordre phonologique et surtout syntaxique, sans oublier certaines propriétés associatives, comme la possibilité pour un mot d'entrer en collocation avec un autre. Dans notre étude des marqueurs, nous n'ignorons donc aucun de ces paramètres. Ce sont néanmoins les critères syntaxiques et sémantiques qui retiendront l'essentiel de notre attention. Plus précisément, nous partirons d'une analyse syntaxique de phrases utilisant lesdits marqueurs pour aboutir à une analyse sémantique. Notre postulat de départ sera donc que le sens des marqueurs (c'est-à-dire leur forme schématique) se laisse, au moins partiellement, déduire de la forme ou, plus exactement, de la structuration analytiquement reconstituée des énoncés. Notre démarche aura donc recours aux outils développés par la Grammaire Générative mais pourra également s'inspirer de l'approche génétique de P. Cotte (1998). De cette dernière, nous retiendrons essentiellement l'idée d'un lien entre forme et sens, lien parfois négligé par la Grammaire Générative. Néanmoins, l'utilisation de ce modèle se justifie par le fait qu'il propose un modèle syntaxique cohérent fondé sur un large échantillon de structures linguistiques anglaises. Etant donné que nous ne traitons qu'un nombre limité de structures, travailler à l'intérieur d'un tel cadre nous évitera de postuler des mécanismes de construction *ad hoc*

valables uniquement pour le type de phrases qui nous intéresse. Cependant, nous n'hésiterons pas à prendre nos distances avec le modèle génératif lorsque nous l'estimerons nécessaire.

1.2.1 Sur le bien-fondé d'une approche générative

Cette première partie de chapitre se veut résolument tournée vers la syntaxe. Mais dans la mesure où elle entend **motiver** les énoncés au *perfect* en isolant les facteurs strictement linguistiques permettant la construction du sens, il serait vain de vouloir séparer syntaxe et sémantique, domaines qui sont, d'ailleurs, totalement et constamment interdépendants. Cependant, avant d'entamer l'analyse des phrases avec *have -en*, quelques propos liminaires sur l'approche générative que nous allons exploiter s'imposent. Dans la mesure où nous serons amené à parler de structures profondes, de mouvements ou de places, il n'est pas inintéressant de réfléchir à ce qui se cache derrière ces termes et de déterminer si l'on a affaire à des réalités cognitives ou simplement à des concepts appartenant à un modèle destiné à rendre compte formellement d'une réalité complexe. Si tel est le cas, on est en droit de s'interroger sur la légitimité d'une telle approche.

Prenons le cas du verbe *seem*. Sans entrer dans le détail, la Grammaire Générative l'analyse comme un verbe à montée ; en (1)¹⁸, par exemple,

[1] *John seems to be sick.*

on considère que *John* n'est pas le sujet réel (on parlera désormais d'argument externe) de *seem* mais qu'il occupe cette place pour des raisons sémantiques et syntaxiques. *Seem* étant un verbe à un seul argument (ici, l'argument propositionnel [John – be sick]), il apparaît que (1) possède la structure profonde suivante :

_____ [seem [John [to be sick]]]

Toutefois, cette structure ne constitue pas un énoncé acceptable en anglais pour deux raisons : (i) *seem* n'a pas la capacité d'assigner le cas accusatif au syntagme nominal qui le suit (L. Haegeman et J. Guéron (1999 : 240) parlent de verbes inaccusatifs), et (ii) il a besoin d'un sujet grammatical. C'est ce qui explique la montée de *John* en position de sujet de *seem*.¹⁹

John_i [seem [t_i [to be sick]]]

Certes, rien ne prouve (et cela est d'ailleurs hautement improbable) qu'un locuteur construise mentalement son énoncé de la sorte. Mais ce modèle procédural ne se prétend pas cognitif au

¹⁸ Nous avons pris le parti de reprendre à zéro la numérotation des exemples et des figures à chaque chapitre.

¹⁹ On notera que la nécessité pour *seem* d'avoir un sujet grammatical ne suffit pas à expliquer la montée de *John*. Si *seem* assignait l'accusatif, alors *John* resterait en sa position de base et la place de sujet grammatical de *seem* serait occupée par un explétif (ou *dummy subject*).

sens psychologique du terme ; c'est-à-dire qu'il n'entend pas retracer le cheminement mental qu'aurait suivi l'énonciateur pour produire un énoncé. Nous voyons plutôt dans cette approche syntaxique (i) la restitution d'un **ordre logique** (représenté par la structure profonde) que les contraintes syntaxiques de la langue interdiraient, et (ii) l'explicitation des règles syntaxiques qui font que l'ordre logique n'est pas respecté. Au final, la question fondamentale est de déterminer pourquoi la langue utilise la structure de surface et non la structure profonde. Ainsi, en reprenant notre exemple, le linguiste pourra se demander pourquoi l'énoncé correct est (1) et pas :

[2] * *seems John to be sick.*

pourtant plus proche de l'ordre logique. Pour répondre à cette question on est inévitablement conduit à comparer la structure profonde et la structure de surface. En procédant de la sorte, force est de constater que *John* n'occupe pas la même place dans les deux structures. On va donc faire l'hypothèse de règles syntaxiques motivant cette différence. Le paradoxe de l'approche, est que la structure profonde, alors même qu'elle n'a pas d'existence psychologique au sens où elle ne constitue pas une étape de la construction de la phrase, est ressentie comme primitive, et la structure de surface comme seconde, et ce, essentiellement pour trois raisons. D'abord, le caractère nécessairement linéaire du discours scientifique (et de tout discours, d'ailleurs) invite à présenter les deux structures successivement. Deuxièmement, si la structure profonde est logique (puisqu'elle exhibe les relations sémantiques unissant les constituants) elle est, de fait, perçue comme première par rapport à une structure de surface nécessairement 'illogique'. Enfin, la raison sans nul doute la plus insidieuse est que la structure de surface est indéniablement le produit final de l'énonciation. Par conséquent, la structure profonde (A) est de facto perçue par le linguiste comme antérieure à la structure de surface (B). Dans une théorie syntaxique, la question initialement posée (*Pourquoi a-t-on la structure B et non la structure A ?*) se reformule en : *Comment passe-t-on de la structure A à la structure B ?* Et le syntacticien y répond en postulant le mouvement de constituants. Mais il faut bien voir que ces mouvements ne sont qu'un subterfuge théorique, car l'ordre logique est certes une étape analytique, mais en aucun cas une étape énonciative. Du coup, il y a mouvement à l'intérieur du processus analytique mais pas dans le processus énonciatif, dans la mesure où, nier l'existence psychologique de la structure profonde revient à nier celle des mouvements syntaxiques qui, dans le modèle, en découlent.

Toutefois, parler de modèle ne signifie pas que l'approche n'a pas d'intérêt. Identifier l'ordre logique d'une construction autorise une meilleure compréhension de la structure d'un énoncé

complexe et des marqueurs impliqués. Leur fonctionnement devient alors moins opaque, l'ordre logique mettant en exergue les relations sémantiques qu'entretient un marqueur spécifique avec les autres éléments de la phrase. Dans notre exemple, l'ordre logique montre que le référent de *John* est en fait l'argument externe de (*be*) *sick* et non celui de *seem*. En outre, les mouvements de constituants dans le cadre du modèle permettent de donner corps aux règles syntaxiques qui motivent l'ordre linéaire, et il n'est pas interdit de penser, à l'instar de C. Delmas (1998)²⁰ et de P. Cotte (1988 ;1999b) que les motivations syntaxiques sont inextricablement liées à des motivations d'ordre sémantique ou pragmatique. Nous faisons ainsi l'hypothèse que la forme, bien qu'elle semble défaire le sens dans la mesure où la structure profonde nous éloigne d'un ordre logique 'idéal', recrée un sens d'un ordre nouveau que nous avons qualifié d'énonciatif (en page 25) tout en préservant la lisibilité du sens représenté, dans le modèle, par la structure profonde.

Pour refermer cette parenthèse sur le bien-fondé d'une approche générative, disons que son absence de fondement psychologique ne constitue pas un obstacle à son utilisation à l'intérieur d'une théorie linguistique mais permet, au contraire, d'explicitier les règles syntaxiques régissant la structuration des phrases et de souligner certaines relations entre forme et sens. Ainsi, dans le cas des marqueurs aspectuels — à commencer par *have -en* — cette approche va nous permettre de mieux appréhender leur fonctionnement en mettant en lumière le rôle des deux constituants du marqueur (l'auxiliaire et la marque du participe) et les liens qu'ils entretiennent avec le reste de l'énoncé. En utilisant les apports de la Grammaire Générative, nous aurons bien entendu recours aux outils propres à cette théorie. Certains pourront être expliqués en cours d'analyse mais d'autres doivent être définis préalablement pour la clarté de l'exposé. Nous commencerons donc par évoquer les notions de sujet (grammatical et notionnel) et de rôle thématique.

1.2.2 Le concept de sujet notionnel et les rôles thématiques

Pour ce faire, il faut de nouveau prendre soin de distinguer les différents niveaux d'analyse : le niveau linguistique et le niveau conceptuel. Le niveau conceptuel est le niveau auquel se construit la référence à une situation réelle ou fictive sous la forme d'une représentation mentale (à l'aide de notions et d'opérations ²¹), le niveau linguistique est celui auquel est codée la référence à la situation.

²⁰ C. Delmas suggère que les positions du Spécifieur de SC (CP en anglais) et du Complémenteur pourraient être le lieu privilégié du marquage de l'intersubjectivité à l'intérieur de l'énoncé.

²¹ Nous renvoyons ici aux deux composantes du niveau conceptuel décrites plus tôt : l'une notionnelle et l'autre, opératoire.

1.2.2.1 Le sujet notionnel

Au niveau conceptuel, la représentation de la situation réelle ou fictive se construit, entre autres, par la mise en relation d'une notion prédicative avec un argument²², c'est-à-dire, la représentation d'une entité qui sera perçue comme agentive ou non agentive selon la nature du phénomène. Nous appellerons cet argument **sujet notionnel**. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit là de la **représentation mentale** d'une entité du monde réel ou fictif et non de l'entité elle-même. Comme le souligne G. Girard²³, il n'y a pas de sujet dans la réalité : il y a des sujets dans le discours et au niveau conceptuel, mais pas dans le monde réel. Il ne faut néanmoins pas confondre sujet notionnel et **sujet grammatical**. Alors que le sujet notionnel est une entité conceptuelle, le sujet grammatical est une entité linguistique, et plus précisément, syntaxique : il s'agit du SN qui occupe une place précise dans la structure de surface, à savoir, [Spec, SI]. Il y a souvent coïncidence entre ces deux types de sujet, mais cela n'est pas systématique.

Quand l'entité représentée mentalement sous la forme du sujet notionnel²⁴ initie l'événement, on dira que le sujet notionnel est agent. Ce n'est évidemment pas le cas avec un état : l'entité-sujet n'initie rien ; l'énonciateur lui attribue une propriété. On peut hésiter sur la terminologie. En fait, aucun des termes en usage pour qualifier le rôle thématique de l'argument d'un prédicat renvoyant à un état ne semble convenir. Le terme de *siège* serait sans doute le moins mauvais candidat par rapport à *patient* ou *thème*, mais nous préférons, pour notre part, parler d'instance stative, non agentive ou non dynamique, qui se définit donc par opposition à la notion d'agent. On pourra également parler d'instance non dynamique pour les événements où le sujet notionnel représente non pas l'instance initiatrice mais l'entité affectée par un changement d'état²⁵.

Le **sujet notionnel** peut dès lors être défini comme la représentation mentale de l'entité perçue comme initiant un événement ou étant affectée par lui ou de l'entité à laquelle on attribue une propriété. Nous conservons l'étiquette de sujet notionnel pour deux raisons : la première est qu'il s'agit d'une entité conceptuelle et non pas d'une entité du réel, et la seconde est que cette entité conceptuelle **fonctionne** comme sujet de la notion prédicative représentant l'événement ou l'état (le terme de sujet renvoie bien à une fonction).

²² Précisons qu'il ne s'agit pas ici de l'argument syntaxique.

²³ Entretiens.

²⁴ La périphrase est un peu longue, on lui préférera dorénavant l'expression *entité-sujet*, en gardant bien à l'esprit qu'il s'agit de l'entité à laquelle renvoie la représentation mentale qu'est le sujet notionnel.

²⁵ On considère en effet qu'un prédicat comme *devenir riche* renvoie à un processus, donc un événement, mais un événement sans instance initiatrice. Le sujet notionnel renvoie donc ici à l'instance affectée par le processus.

1.2.2.2 Les rôles thématiques

Venons-en maintenant aux rôles thématiques et à la notion d'agent. Nous avons déjà abordé le problème, mais il est nécessaire d'en dire plus. On dit souvent, abusivement, que le sujet est agent, siège, patient, etc. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Du sujet grammatical, du sujet notionnel ou de l'entité du réel nommée (c'est-à-dire l'entité-sujet) ? On peut d'emblée exclure le sujet grammatical. Il s'agit d'une entité linguistique, ou plutôt d'une fonction grammaticale (ou syntaxique) attribuée à une entité linguistique (un SN, le plus souvent). Peut-on pour autant dire d'un 'être' réel qu'il est agent ou siège ²⁶ ? Nous ne le pensons pas. Selon nous, les notions d'agent et de siège, tout comme les événements et les états, sont des produits conceptuels résultant d'une première analyse pré-verbale de la réalité. En effet, nous ne considérons pas l'agentivité comme une donnée objective, au sens où il n'y a pas d'agent dans la réalité, pas plus qu'il n'y a de sièges, de patients, d'événements, d'états ou de sujets. Cela ne veut évidemment pas dire que ces participants ne correspondent pas à des entités autonomes du monde réel mais que les analyser comme participants à une action présuppose un découpage de la réalité. Prenons, pour illustrer notre propos, une situation concrète : Marie est assise devant une fenêtre. Elle tricote. Objectivement, c'est-à-dire sans l'intervention d'un observateur, Marie n'est ni agent ni siège. Preuve en est, je peux la traiter indifféremment comme agent en disant *Marie tricote* ou comme siège d'une propriété, en énonçant *Marie est devant la fenêtre*. C'est donc la mise en relation, au niveau conceptuel, de la représentation mentale d'une entité du réel, c'est-à-dire un sujet notionnel, avec la représentation d'un événement ou d'un état, c'est-à-dire une notion prédicative, qui va permettre d'analyser ladite entité comme un agent ou comme le siège d'une propriété. Mais ici, les mots doivent être choisis avec soin pour éviter toute confusion. Bien que «l'assignation» des rôles thématiques se fasse au niveau conceptuel, il serait absurde de dire que le sujet notionnel est le siège d'une propriété ou qu'il est agent. De la même manière qu'un sujet grammatical est une entité linguistique, le sujet notionnel est une entité conceptuelle qui, en tant que telle, n'agit pas. Ce qu'il faut donc comprendre par «assignation des rôles thématiques au niveau conceptuel», c'est qu'une entité du réel n'est perçue comme agent ou siège qu'au terme de la conceptualisation de la réalité par l'observateur, d'où la nature nécessairement subjective ²⁷ des rôles thématiques. Ainsi, les problèmes liés à l'agentivité semblent complexes parce que les langues donnent l'impression de brouiller les pistes. En réalité, cette apparente complexité

²⁶ Nous utilisons le terme de *siège* en gardant à l'esprit les réserves que nous avons émises. Il s'agit pour nous du rôle attribué à l'argument d'un prédicat statif et qui s'oppose au concept d'agent.

²⁷ Par subjectivité, nous entendons simplement l'intervention de l'être conscient et analysant qu'est l'observateur.

vient du fait que le rôle thématique, en tant que construction du niveau conceptuel, n'est pas explicitement codé au niveau linguistique. Prenons l'énoncé (3).

[3] *Jean va à l'université.*

Si le verbe reçoit une interprétation spécifique, l'énoncé renvoie alors à une situation spécifique, et Jean est analysé comme agent. Si, en revanche, le même verbe reçoit une interprétation non spécifique, l'énoncé exprime une habitude, c'est-à-dire une caractéristique du sujet. Z. Vendler analyse en effet, et à juste titre, les habitudes comme des états (1967 : 108). Certes, l'habitude implique que plusieurs occurrences²⁸ de l'événement décrit par le prédicat ont eu lieu et continuent d'avoir lieu. D'où la tentation d'attribuer à John le rôle d'agent. Mais ce serait renier ce que l'on a dit sur l'attribution des rôles thématiques **au niveau conceptuel** et non au niveau de la réalité physique. L'habitude fait plus que constater la répétition du même événement ; elle part du particulier ou plutôt des particuliers pour construire un propos généralisateur, une propriété du référent du sujet qui est vraie à l'instant d'énonciation quand bien même l'événement correspondant ne l'est pas (sans évidemment que s'estompe complètement la référence aux différentes occurrences de l'événement²⁹). Les expressions *avoir l'habitude de* et *(be) in the habit of* qui disent analytiquement ce que (3) synthétise mettent parfaitement en évidence le traitement non agentif qui est fait du référent du sujet dans l'interprétation habituelle.

1.2.3 Structure argumentale et sémantisme de *have*

1.2.3.1 *Have et la subduction*

Dans notre souci de lier syntaxe et sémantique, nous suivons G. Girard (1994) en nous intéressant d'abord à la structure argumentale des verbes, dans la mesure où nulle part ce lien n'est plus apparent. Le marqueur *have -en* étant composé du verbe *have*, c'est par celui-ci que nous débuterons notre analyse. *Have* est certes un verbe particulier, mais un verbe tout de même. La tradition guillaumienne le qualifie de «subductif» (Guillaume 1974 : 73).

²⁸ Nous supposons plusieurs occurrences pour faciliter la compréhension du phénomène mais il semble que dans certains cas, une seule occurrence **avérée** d'un événement suffise à l'énonciateur pour extrapoler et construire une propriété du sujet. Nous pensons à des énoncés du type *Tu fumes maintenant ?* ou *Voilà pas qu'il fume maintenant !* prononcés alors qu'une seule occurrence de l'événement correspondant a été constatée.

²⁹ C'est là que se situe la différence entre un état proprement dit et une habitude. L'habitude n'est au final que plusieurs événements identiques **traités** comme une propriété. On y reviendra plus en détails.

Il est ici fait référence au concept de chronologie notionnelle³⁰. Qu'est-ce que la subduction ? En réalité, il faut distinguer deux formes de subduction : la subduction exotérique et la subduction ésotérique (Joly et O'Kelly 1990 : 174). Par subduction exotérique, on entend que certains verbes, de par leur sens, se situent « dans l'antériorité des autres verbes » (Joly et O'Kelly 1990 : 171). En anglais, on aurait donc les verbes *have*, *be* et *do*, qu'on pourrait qualifier d'hypéronymiques (Ballard 1987 : 62), et qui expriment « les idées fondamentales de *possession*, d'*existence* et d'*action*, [...] [une] antécédence notionnelle [leur donnant] vocation à l'auxiliarité » (Joly et O'Kelly 1990 : 171). Dans l'antériorité de ces trois verbes, on trouve les modaux. Le statut à part des verbes subductifs est confirmé par des données phonologiques. En effet, l'antériorité idéale de ces verbes et la faible charge sémantique qui en découle se traduisent formellement par une réduction phonologique. Selon la théorie de G. Guillaume, c'est donc la position particulière de ces verbes dans le système de la langue qui leur permet de fonctionner comme auxiliaires, mais seulement à la suite d'un processus de dématérialisation (ou désémantisation), autrement appelé *subduction ésotérique*, et rendu possible, justement, par leur sémantisme de base plus léger. Ce processus ne concerne bien évidemment que les trois verbes mentionnés plus haut dans la mesure où les modaux ne fonctionnent que comme auxiliaires et conservent donc une charge sémantique constante dans tous leurs emplois. C'est cette subduction ésotérique qui permet à Joly et O'Kelly de rendre compte de trois emplois de *have* : lexical (comme en (4)), causatif (cf. exemple 5) et auxiliaire (en (6)).

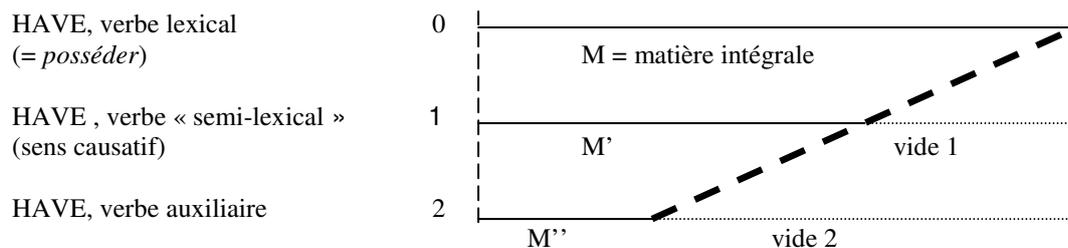
[4] *John has a car.*

[5] *John had it done.*

[6] *John has been sick.*

On peut représenter le phénomène comme suit :

³⁰ Les linguistes préfèrent aujourd'hui parler de *grammaticalisation* plutôt que de *subduction*, mais les deux notions ne se recouvrent pas. Le terme de grammaticalisation a en effet pour nous une forte connotation diachronique puisqu'il décrit l'évolution historique de mots d'un statut lexical à un statut grammatical (Sweetser 1990 : 27). Certes, certains des auxiliaires de l'anglais contemporain ont une origine lexicale en vieil-anglais. *Do*, par exemple. Comme le souligne A. Crépin (1994 : 137), « ces structures [interrogatives et négatives avec *do*] ne se sont imposées qu'à l'aube de l'anglais moderne au temps de Shakespeare (XVI^e–XVII^e siècles, *early Modern English*). »³⁰ Mais pour ce qui est de *be* et de *have*, ils sont employés comme auxiliaires dès le vieil-anglais et il n'est pas prouvé qu'un emploi exclusivement lexical ait jamais existé. De plus, le phénomène de grammaticalisation touche aussi bien les morphèmes lexicaux que les morphèmes grammaticaux. La subduction est tout autre. Premièrement, parce qu'il s'agit d'une réalité synchronique, et deuxièmement, parce qu'elle est fondée uniquement sur des considérations sémantiques et non pas syntaxiques ou morphologiques.



(inspiré de Joly et O'Kelly 1990 : 179)

- Fig.1 -

L'emploi lexical de *have* plus ou moins synonyme de *posséder* correspond au degré 0 de la subduction ésotérique, où le verbe possède l'intégralité de son programme sémantique, l'emploi causatif, à une perte de matière sémantique et l'emploi d'auxiliaire à une perte encore plus importante³¹. La question qu'appelle ce schéma est double. D'abord, au second degré de la subduction, que reste-t-il du sémantisme de *have* ? Est-il totalement vidé de son sens pour servir de simple outil grammatical ou a-t-il conservé quelque chose du verbe lexical ? Deuxièmement, l'auxiliaire *have* conserve-t-il la structure argumentale du verbe plein ? En fait, ces deux questions sont liées. Si l'auxiliaire *have* a un programme sémantique nul, il n'y a, a priori, pas de raison de postuler une structure argumentale identique pour les deux emplois du verbe. En revanche, si l'on adhère à thèse d'un lien sémantique entre les deux emplois, alors l'hypothèse d'une structure argumentale commune devient justifiée. Commençons par décrire le programme sémique du verbe plein et considérons les exemples suivants :

- [4] *John has a car.*
- [7] *Mary has blue eyes.*
- [8] *John has a headache*
- [9] *HAL : Well, that's a relief. You know I have the greatest enthusiasm possible for the mission. (2001: A Space Odyssey)*
- [10] *I could start my life anew if **I had you.***³²

On écrit souvent que *have* signifie la possession. Or, si (4) peut marquer la possession au sens strict, il en va autrement pour les énoncés (7-9). Mais même le cas de (4) est discutable. En effet (4) n'équivaut pas forcément à

- [4a] *John owns a car.*

La glose (4b) semble davantage correspondre à (4) :

- [4b] *John dispose d'une voiture.*

³¹ Comme dans le cas du modèle génératif longuement discuté, on n'échappe pas à l'illusion de la chronologie.

³² Extrait de la chanson « *If I had you* » (*Shapiro/ Campbell/ Connolly*)

où il apparaît que c'est plus la possibilité qu'a John d'utiliser un véhicule qui est en jeu que la possession de la voiture au sens légal du terme.

Pour ce qui est de (7), on ne peut pas non plus parler de possession mais de propriété inaliénable du référent du sujet. En (8), John est décrit comme affecté par un mal de tête, tandis que (9) renvoie davantage à une sensation ou à un état d'esprit du référent du sujet. Quant à (10), on peut y voir l'expression du désir d'une proximité affective entre les deux référents signifiés par les SN.

Qu'est-ce qui rapproche tous ces usages ? D'abord, d'un point de vue syntaxique, on note la présence de deux syntagmes nominaux. Le verbe *have* est un verbe à deux arguments renvoyant à deux référents. Mais ces deux référents ne sont pas sur le même plan. Comme le soulignent Bouscaren et Chuquet (1987 : 30) : « **Have** est un opérateur de mise en relation. Il indique que le 2^{ème} terme est repéré par rapport au premier. » Mais que le premier terme soit le repère ne signifie pas nécessairement qu'il exerce un contrôle sur le second. Si cela peut être vrai de (4), une telle relation de type hiérarchique ne peut être retenue pour les autres énoncés. (11) finit d'ailleurs de nous en persuader :

[11] *I have a new boss.*

Par repérage, on entend simplement que le second élément est rapporté au premier. Il est déterminé par l'élément repère. On peut effectivement parler de détermination dans la mesure où en (4), (7) et (8), c'est leur mise en relation avec le référent du sujet qui rend spécifique la référence aux éléments signifiés par les compléments d'objet. Ainsi, en (4) *a car* ne renvoie pas à n'importe quelle voiture mais à celle que John possède, loue, utilise ou peut utiliser. La comparaison de (4) avec (4c) est éclairante :

[4c] *John wants a new car.*

Alors qu'en (4), *a car* est déterminé et reçoit une interprétation spécifique grâce à *have*, ce même SN est indéterminé en (4c) (sauf mention contraire dans le co-texte).

De la même manière, *blue eyes* en (7) ne renvoie pas à n'importe quels yeux bleus mais à ceux de Mary. Et on voit en (9) que la présence de l'article défini ne change rien : *le plus grand enthousiasme possible* qui est évoqué est bien celui qui affecte le référent du sujet notionnel. (10) accepte la même explication, alors qu'il pourrait y sembler réfractaire au premier abord. En effet, *you* étant un pronom déictique renvoyant à l'interlocuteur, il est nécessairement déterminé par rapport à la situation d'énonciation³³. Cependant, la situation fictive évoquée par l'énonciateur en (10) est bien celle où le référent de *you* lui est rattaché

³³ Le fait que le référent du sujet soit ici identique à l'énonciateur brouille un peu les pistes mais ignorons cette identité.

d'une manière ou d'une autre (le référent de *you* est sa fiancée, sa femme, etc.). Il entre dans ce que l'on pourrait appeler la «**sphère du sujet**» (Lapaire et Rotgé 1991 : 444) d'un monde fictif, c'est-à-dire l'ensemble de tous les éléments *x* repérés par rapport au référent du sujet (dans ce monde fictif) sans s'identifier à lui.

Il semble donc que l'on puisse ramener la valeur linguistique du verbe *have* à l'inclusion d'un élément à l'intérieur de la sphère du sujet. On peut donc représenter la forme schématique du verbe *have* comme suit : $o \in S$, avec *o*, l'élément référé par l'objet et *S*, l'ensemble des éléments repérés par rapport au référent du sujet, c'est-à-dire, la sphère du sujet. Autrement dit, la signification du verbe lexical *have* (*x, y*) peut être ramenée au prédicat : *être inclus dans la sphère de* (*x, y*). C'est donc dans ce sens technique d'inclusion d'un élément distinct du référent du sujet à l'intérieur de sa sphère que nous emploierons désormais le terme de possession.

Venons en maintenant à l'auxiliaire *have*. L'idée selon laquelle celui-ci ne serait qu'un outil grammatical vide de sens va à l'encontre des travaux linguistiques effectués depuis maintenant 40 ans. E. Benveniste affirmait déjà que «le parfait présente l'auteur comme le **possesseur de l'accomplissement** ³⁴» (1966a : 200), insistant ainsi sur la continuité sémantique entre l'emploi lexical d'*avoir* et son emploi d'auxiliaire. Aussi, bien que la notion de possession soit à utiliser avec beaucoup de précaution, nous pensons qu'il existe une motivation d'ordre sémantique à l'emploi grammatical des verbes lexicaux. Si tel n'était pas le cas, le recours à *have* pour la construction du parfait anglais relèverait de l'arbitraire, et l'on serait en droit de s'interroger sur le choix de *have* dans la périphrase en question. De plus, le fait que les langues possédant un parfait périphrastique utilisent soit l'équivalent de *have* ou de *be* (Benveniste 1966a : 200-201) rend la thèse de l'arbitraire encore moins satisfaisante. Cependant, empressons-nous d'ajouter que s'il existe bel et bien une continuité sémantique entre les deux emplois du verbe, la signification à l'issue de la subduction va nécessairement à l'abstraction, car on peut considérer que seul le cœur de la signification de *have*, le noyau signifiant commun à tous ses emplois, est invariant. Mais la thèse d'une continuité sémantique entre le verbe et l'auxiliaire n'est valide que si l'on apporte la preuve que la structure argumentale du verbe est conservée. En effet, puisque le rôle du verbe plein est de mettre en relation deux éléments (réalisés sous la forme d'arguments), il faut retrouver ces deux arguments au sein de la structure argumentale de l'auxiliaire, à défaut de quoi il faudra postuler une valeur sémantique distincte pour l'auxiliaire et le verbe lexical. On voit donc à quel point sémantisme et structure argumentale sont liés.

³⁴ Nous soulignons.

Or, si l'on s'en tient à l'examen de surface des énoncés (4) et (6), que l'on rappelle, l'hypothèse d'un auxiliaire *have* à deux arguments semble compromise.

[4] *John has a car.*

[6] *John has been sick.*

En effet, en (4), le verbe *have* prend clairement deux arguments : les syntagmes nominaux (SN) *John* et *a car*. En revanche, l'énoncé (6) ne comprend qu'un seul SN. On pourrait donc en déduire que l'auxiliaire *have*, contrairement au verbe plein, n'accepte qu'un seul argument. Mais même cette affirmation est contestable dans la mesure où en (6), il semblerait plus juste de dire que *John* est l'argument du prédicat (*be*) *sick* et non *have*.

1.2.3.2 Analyse de l'auxiliaire *have* chez Adamczewski

Néanmoins, si l'on accepte l'idée que l'auxiliaire *have* est, d'un point de vue sémantique, plus abstrait que le verbe lexical, on peut supposer qu'il en va de même pour ces arguments qui ne sont peut-être pas nécessairement des SN. En effet, comme on l'a vu avec l'exemple de *seem*, il est tout à fait envisageable pour un verbe de prendre une proposition comme argument. La thèse de H. Adamczewski (1982 : 121) – qui reprend en partie celle de Bach (1967) – va dans ce sens. Selon lui, la structure profonde d'un énoncé tel que (12a)

[12a] *John has broken the vase*

peut être représentée ainsi :

[12b] *John has (John – broke the vase)*

On constate alors que l'auxiliaire retrouve une structure argumentale similaire à celle du verbe plein : *have (John ; (John – broke the vase))*, la différence résidant dans la nature du second argument, qui est ici propositionnel. Pour les énoncés au *perfect*, H. Adamczewski parle de «relation asymétrique axée sur le sujet grammatical» (1982 : 121) où l'énonciateur «loge» la proposition P «dans» le sujet grammatical. On pourrait gloser (12a) comme suit :

[12c] *Le référent de John a à son actif le fait d'avoir cassé le vase.*

On retrouve l'idée de Benvéniste du «possesseur de l'accomplissement» (1966a : 200). Aussi, toujours selon H. Adamczewski, «ce qui importe est l'état présent du sujet grammatical» (1982 : 122) (nos italiques). En plus de mettre en évidence la structure argumentale de *have*, cette approche a donc le mérite d'expliquer le statut ambigu du sujet dans ces énoncés. En effet, H. Adamczewski insiste beaucoup sur la nature 'passive' du référent du sujet, mais sa théorie permet également de rendre compte de ce que l'on pourrait appeler l'**agentivité passée** ou **mémorielle** de ce même référent. En effet, si l'on énonce (12a), c'est qu'il y a eu, dans l'extra-linguistique, un événement (un vase a été cassé), et que

ce vase a été cassé par quelqu'un, un agent, donc ; lequel agent est désigné dans l'énoncé final par *John*. Mais la structure profonde met en évidence qu'il y a en fait deux référents : l'un agent (celui de la proposition enchâssée) et l'autre, thème (sujet grammatical de *have*). Aussi, proposer la structure profonde :

[12b] *John has (John – broke the vase)*

revient à poser l'existence de deux référents de *John*, l'un agent de *broke the vase*, l'autre, 'siège' de *have*, comme on peut le déduire de la glose (12c). On peut d'ailleurs ajouter que la différence de statut des deux occurrences de *John* dans la structure profonde s'accompagne d'une différence sur le plan chronologique. En effet si, en suivant Rousseau (1993), on attache un indice temporel aux SN, on se rendra compte que les deux occurrences de *John* dans la structure profonde portent un indice différent. On aura :

[12d] *John_{T0} has (John_{T-1} – broke the vase)*

où le *John* de la proposition enchâssée renvoie au référent qui, en un instant T_{-1} antérieur à T_0 , a été à l'origine de l'action de casser le vase, tandis que le *John* sujet de *have* renvoie au référent de *John* au moment de l'énonciation, c'est-à-dire **après** la réalisation de l'action. Inutile de dire que, dans ce cas, le référent saisi en T_0 ne peut plus être perçu comme agent dans la mesure où, à cet instant, l'événement a déjà atteint son terme. La thèse d'Adamczewski permet donc de postuler que l'auxiliaire *have* conserve la structure argumentale du verbe plein, et l'explication du *perfect* qui en découle est, qu'avec *have –en*, l'expérience du référent du sujet est vue comme enrichie par un événement ou un état passé. Le rôle dévolu à chacune des deux marques semble donc clair : *-en* dit l'accomplissement de l'événement ou de l'état décrit par le prédicat, tandis que *have* le rapporte au référent du sujet. Néanmoins, deux points de l'approche d'Adamczewski demandent à être éclaircis. Premièrement, on n'explique pas comment on passe d'une structure profonde avec deux occurrences de *John* à une structure de surface où le SN n'apparaît qu'une seule fois. Il faut alors postuler l'effacement du deuxième SN, mais rien n'est dit sur les conditions et surtout sur les motivations de cet effacement.

Deuxièmement, dire que les énoncés au *present perfect* sont «centrés sur le sujet» (1982 : 125) devient problématique lorsque l'on considère des énoncés à sujet indéterminé ou même propositionnel. Ces quelques exemples suffisent à illustrer ce point.

[13] *Somebody has broken the vase.* (Emprunté à P.Cotte 1998)

[14] *"No one has told me so," said Defarge, shaking his head. "I know nothing of it."* (A Tale of Two Cities)

[15] *It has rained so much.* (<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

Peut-on affirmer que (13) dit quelque chose de *somebody* ? Il nous semble, au contraire, que c'est l'état du vase qui est l'élément le plus saillant de l'énoncé ; on est en fait très proche de la glose³⁵ :

[13a] *The vase is broken.*

De même, en (14), serait-il incongru de soutenir que l'énonciateur caractérise *no one*. Et ceci est encore plus vrai pour (15). Même si l'idée selon laquelle *it* ne serait qu'un outil purement grammatical dépourvu de référent et dont l'unique fonction est d'occuper la place du sujet mérite d'être discutée, on a, au mieux, un sujet indéterminé, et, au pire un explétif (ou *dummy subject*). Il est donc difficile d'affirmer que l'énoncé fait un commentaire sur le référent de *it*.

Pour pallier ces objections, P. Cotte (1998 : 416-417) a proposé que *have* attribue un événement ou état passé non pas au référent du sujet mais à «l'instant repère», c'est-à-dire que l'opérateur «exhibe le repère auquel le prétérit [marqué par *-en*] se référerait implicitement, le présent, et il le détermine en lui rapportant le procès accompli» qui se trouve alors doté d'une «pertinence présente». Néanmoins, on conçoit assez mal qu'un instant puisse être déterminé par *have* et surtout, cette approche pose le problème de la place de T_0 dans la structure : pourquoi n'est-il pas formellement réalisé ? Fonctionne-t-il comme argument de *have* ?

En fait, nous pensons qu'il est possible de s'en tenir à une version 'assouplie' de la théorie d'Adamczewski. On peut en effet maintenir que le sujet grammatical fonctionne comme l'argument de *have* sans pour autant aller jusqu'à affirmer que les énoncés au *present perfect* sont «centrés sur le sujet» (Adamczewski : 1982 : 125). En revanche, l'éventuel rôle thématique que *have* attribue à son argument devra être précisé. Mais avant d'y venir, nous allons tenter de démonter les mécanismes syntaxiques qui régissent la structuration des énoncés au *perfect* afin de mieux comprendre ce qui, finalement, s'avère comme étant au centre de la problématique du *perfect* : le statut du sujet grammatical.

1.2.3.3 Analyse de l'auxiliaire *have* dans une approche générative

Il nous faut donc établir un schéma syntaxique dynamique permettant de dégager les règles syntaxiques et sémantiques qui sont en jeu dans la construction des énoncés au *perfect*. Pour ce faire, nous allons nous tourner vers la Grammaire Générative dont les développements découlant de l'hypothèse d'un sujet interne au syntagme verbal (*VP-internal subject*

³⁵ Il faut, malgré tout, s'empresse d'ajouter que les deux énoncés ne sont pas équivalents dans la mesure où le choix du sujet est lourd de sens. Alors que (13a) pourra signifier une simple constatation de l'état du vase, (13) met en exergue la responsable indéterminé de l'action dont le résultat est décrit en (13a).

hypothesis) permettent de mieux rendre compte du fonctionnement des auxiliaires dans la phrase, et de résoudre le problème de la co-occurrence du sujet dans la structure profonde d'Adamczewski. Nous commencerons par une exposition critique de la théorie de L. Haegeman et J. Guéron, puis nous proposerons notre propre solution qui, tout en utilisant l'appareil formel de la Grammaire Générative, s'en éloignera quelque peu, dans la mesure où nous postulerons que la structure est motivée syntaxiquement mais également sémantiquement (ou énonciativement).

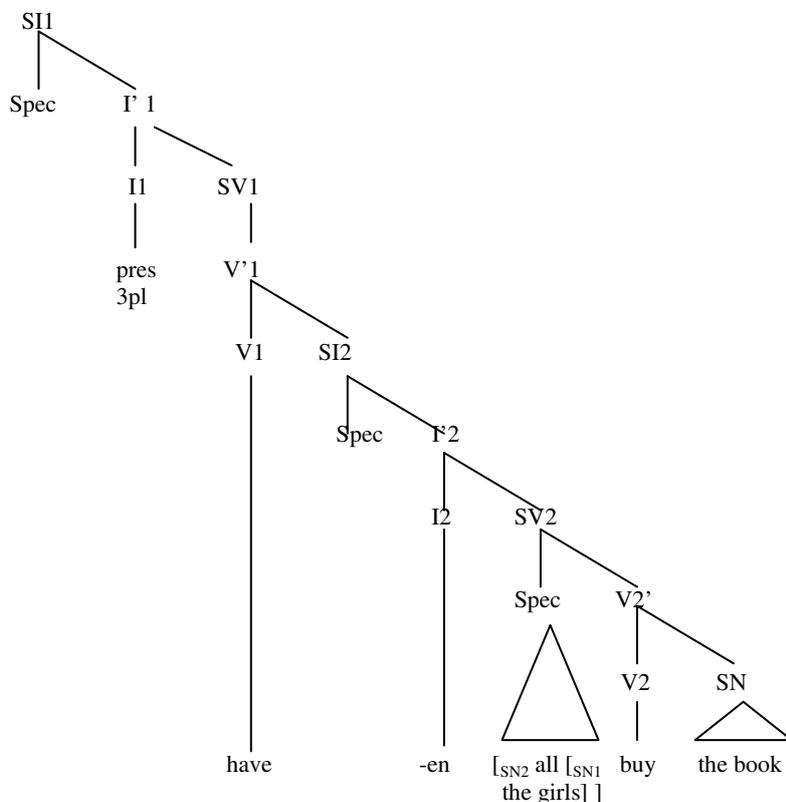
L'idée que le sujet d'une phrase puisse être généré en [Spec ; SV] a été mise en lumière par l'examen du fonctionnement des quantifieurs flottants tels que *both* ou *all*. Le fait qu'on puisse dire :

[16a] *All the girls have bought the book.*

ou

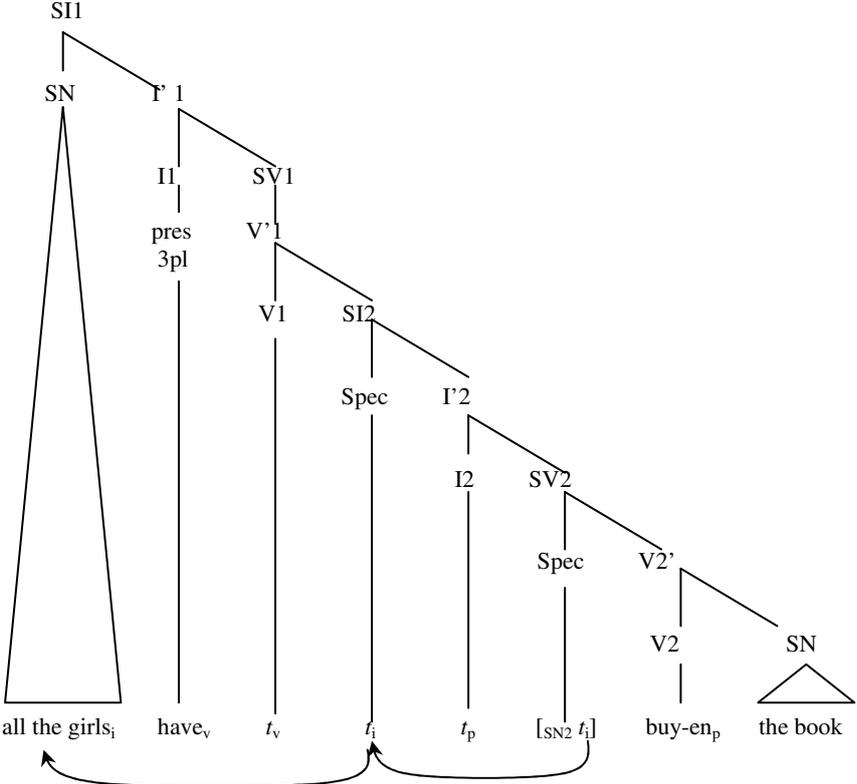
[16b] *The girls have all bought the book.* (exemples empruntés à Haegeman & Guéron 1999 : 228)

laisse à penser que *all* en (16b) marquerait la place originelle du SN *all the girls*. Ainsi, plutôt que de postuler un mouvement immotivé de *all* vers la droite, l'approche minimaliste préfère supposer un mouvement, motivé, lui, de *the girls* en (16b) et de *all the girls* en (16a) en position [SPEC, SI]. On a donc une structure profonde commune à (16a) et à (16b) qui peut être représentée par l'arbre suivant :



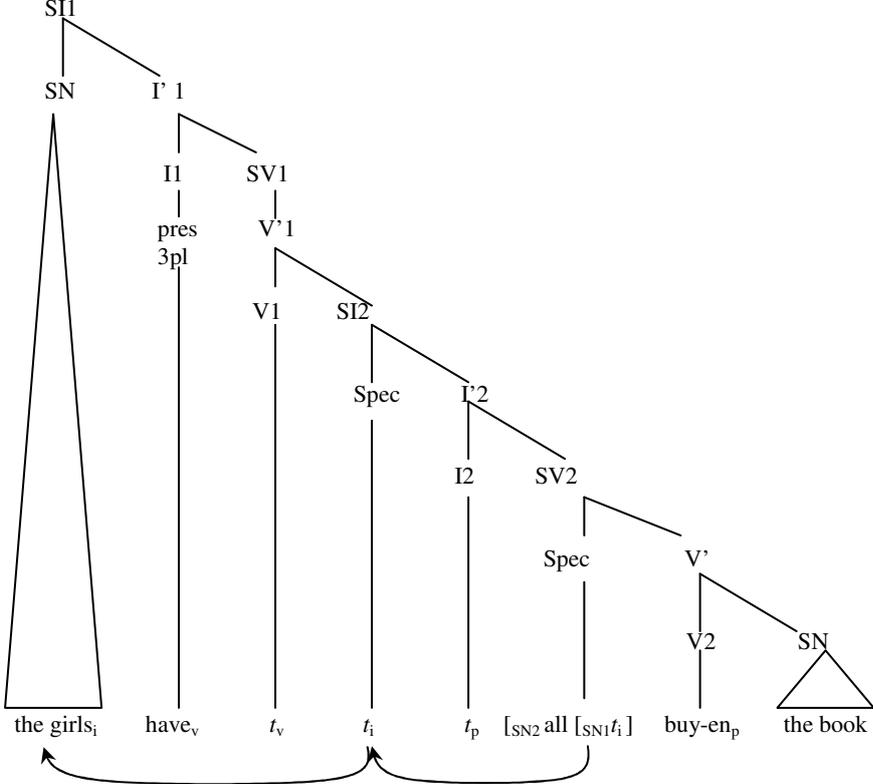
- Fig. 1 -

On obtient (16a) et (16b) par la montée de *all the girls* et de *the girls* en position de sujet grammatical, c'est-à-dire, [Spec, SI]. On a donc la représentation suivante pour (16a) :



- Fig. 2 -

Et pour (16b) :



- Fig. 3 -

Le problème posé par la théorie d'Adamczewski semble donc résolu : il devient inutile de poser le double occurrence de *all the girls* en structure profonde : le phénomène de montée rend parfaitement compte des liens sémiques qui unissent le SN avec *have* d'une part, et avec *buy* d'autre part. La montée de SN1 ou de SN2 en [Spec, SI] est motivée de la manière suivante. *Have* monte en I pour recevoir l'accord et le temps. Le verbe *buy* est un verbe à deux arguments (ici, *all the girls* et *the book*) ; mais il ne peut assigner ni le cas accusatif à son objet ni le cas nominatif au SN *all the girls*. Pourquoi ? Penchons-nous d'abord sur la relation entre le verbe et son objet. Selon Haegeman et Guéron (1999 : 305) le participe passé n'assigne pas directement le cas accusatif. C'est *have*, verbe accusatif, qui rend au participe sa capacité d'assigner le cas. Mais cette analyse s'appuie en réalité sur une hypothèse émise pour rendre compte de la forme passive. L. Haegeman et J. Guéron suggèrent que la montée de l'objet est motivée par l'incapacité du participe à assigner le cas. C'est là qu'apparaît la différence entre une approche purement syntaxique et une approche comme la nôtre où les structures sont motivées en partie par des raisons d'ordre sémantique ou énonciatif. Dans le cas du passif, nous pensons que c'est avant tout la volonté de placer l'objet initial en position de sujet qui déclenche la construction passive et non l'incapacité du participe à assigner l'accusatif. Si tel était le cas, comment pourrait-on expliquer les tournures passives avec verbes à trois arguments tels que *give* dans l'énoncé (17) ?

[17] *Peter was given a car.*

En (17), c'est forcément *given* qui attribue à *a car* le cas accusatif³⁶ puisque, du propre aveu de Haegeman et Guéron (1999 : 305) *be* est un verbe inaccusatif. Nous estimons donc que dans les constructions passives, la montée de l'objet est d'abord motivée par des raisons d'ordre sémantique (logiquement, la syntaxe suit), et nous rejetons la thèse qui pose l'incapacité du participe passé à assigner l'accusatif. Aussi dans le cas du *perfect* et des énoncés (16a-16b) c'est bien le verbe au participe passé *bought* qui assigne le cas accusatif au complément.

Qu'en est-il du premier argument de *buy*, *all the girls* ? Selon Haegeman et Guéron, le participe passé n'est pas à même d'assigner le cas nominatif. Or, l'assignation du cas est un pré-requis au théta-marquage puisque c'est le cas qui rend le SN visible, visibilité nécessaire pour que le SN puisse recevoir un rôle thématique. Dans le cas de (16a), le SN *all the girls* monte donc en [Spec, SI] pour recevoir le cas nominatif par *have*, et le rôle thématique

³⁶ A noter que l'impossibilité de pronominaliser *a car* ne remet pas en question cette affirmation. A l'actif, on aura exactement la même contrainte avec **I gave John it*. Or, s'il est vrai que tout SN doit être marqué casuellement, il faut en conclure qu'à l'actif, et par conséquent, au passif, c'est bien *give(n)* qui assigne l'accusatif au SN.

d'agent par *bought*, grâce à la chaîne qui unit *all the girls* à sa trace en [Spec, SV2]. Cette analyse, malgré son élégance, n'est pas sans poser de problèmes. Le premier d'entre eux est que l'on ne tient pas compte de la spécificité sémantique de *have* : l'auxiliaire est, à peu de choses près, analysé comme un verbe à montée à un seul argument. Or, nous avons postulé que l'auxiliaire conservait la structure argumentale du verbe plein. Il nous faut alors soit abandonner notre postulat soit justifier son bien-fondé. Nous choisirons de défendre notre thèse initiale. En effet, il est parfaitement possible, d'un point de vue syntaxique, de faire l'hypothèse d'un auxiliaire *have* à un seul argument propositionnel. Le problème est de défendre ce point de vue sur le terrain de la sémantique. *Seem* peut sans difficulté supporter l'analyse sémantique : l'argument propositionnel est déclaré vraisemblable : *P seems (to be true)*. Mais quelle serait la signification d'un *have* à un seul argument ? E. Benveniste (1966 : 196) a montré que « avoir » équivaut à un « être à » inversé (dans les langues, minoritaires, qui ont un verbe *avoir*). Une des clefs du sémantisme des deux verbes nous est donnée si nous essayons de comprendre pourquoi Benveniste a pris soin de comparer *avoir* à *être à* et non pas à *être*. La réponse est simple : parce qu'*être*, contrairement à *avoir*, ne prend qu'un seul argument. D'où la nécessité, pour établir la comparaison, d'introduire la préposition *à* qui fonctionne ici comme un prédicat à deux arguments. On obtient donc les structures argumentales suivantes : *être (X)*, *avoir (X ; Y)* et *être (à (Y ; X))*³⁷, pour lequel il convient de dire qu'*être* conserve exactement la même structure argumentale à un seul prédicat, propositionnel ici, et que X et Y sont en réalité les arguments d'*à* et non pas d'*être*. Aussi, alors qu'on cède trop souvent à la tentation de comparer le verbe *être* au signe mathématique =, où *x est y* équivaudrait à *x = y*, on réalise qu'il n'en est rien. Dans une phrase comme (18) :

[18] *John is intelligent*

ce n'est pas *be* qui met en relation *John* et *intelligent*. Le véritable prédicat de la phrase, prédicat à un argument, est *intelligent*. Preuve en est l'énoncé : l'énoncé *I consider John intelligent*, la mise en relation du prédicat et de son argument se passe très bien de la copule. On a donc la structuration suivante : *be (intelligent (John))* où *be* est associé à un argument propositionnel dont il va dire l'existence en le situant dans le temps (l'un ne va pas sans l'autre). Il semble donc que ce soit essentiellement au niveau de la structure argumentale que se fonde la différence entre *avoir* et *être*. A tel point que de nombreuses langues n'ont pas

³⁷ *être à (X, Y)* serait juste mais masquerait la réalité, c'est-à-dire le fait que le verbe conserve la même structure argumentale.

d'équivalent du verbe *avoir*.³⁸ Il serait alors curieux que cette différence pourtant fondamentale, et qui, d'une certaine façon, justifie l'existence même d'*avoir* ou de *have*, disparaisse dans les structures au parfait.

Nous estimons donc nécessaire d'attribuer, dans la structure de la phrase, une place pour le second argument de *have*. Dans le cadre de la *X-bar theory*, cette place est toute trouvée : c'est la position [Spec, SV1], celle généralement attribuée au sujet dans le cadre de la SIH (*subject internal hypothesis*). Il reste à déterminer quel élément occupe cette place en structure profonde. La thèse d'Adamczewski laisse à penser qu'il s'agit du sujet grammatical. Si tel est le cas, deux hypothèses sont alors envisageables. La première serait de poser la structure profonde suivante :

[**the girls**_i [**have** [**all** [*ec*_i [**bought the books**]]]]]

avec la possibilité pour le quantifieur de monter en tête de phrase. La catégorie vide (*ec* pour *empty category*) et le SN sujet sont co-indexés puisque *the girls* contrôle l'interprétation du sujet de *bought*. On aurait donc un fonctionnement similaire à celui d'un verbe comme *want* puisqu'un énoncé comme (19) :

[19] *The girls want to go.*

a pour structure profonde :

[**The girls**_i [**wants** [*ec*_i [**to go**]]]]

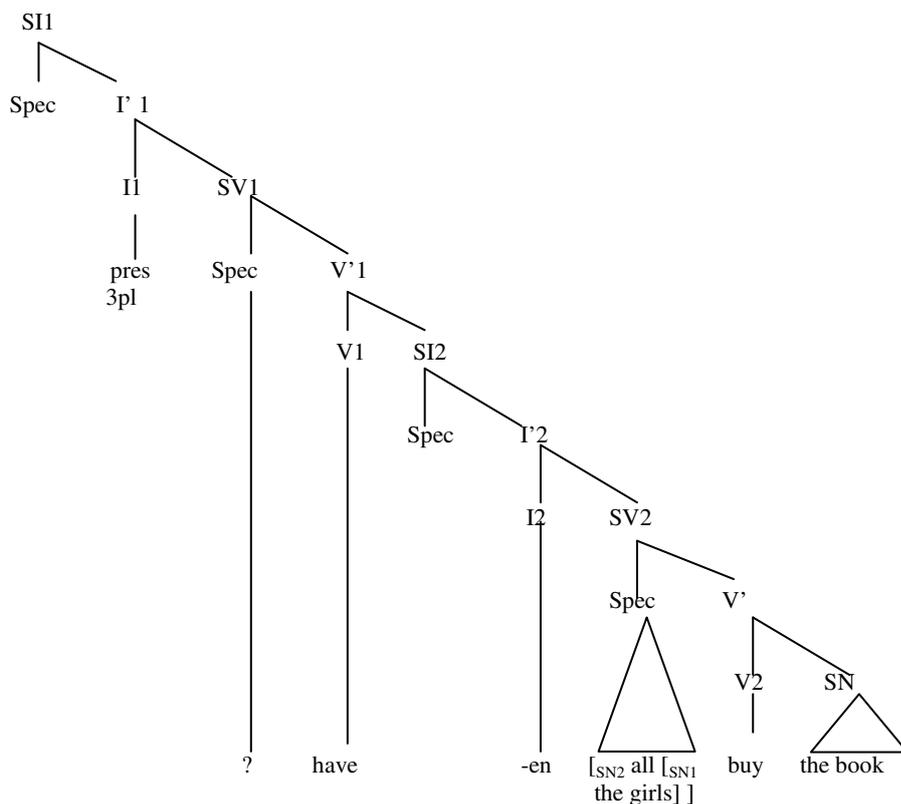
Mais la comparaison se révèle fatale pour notre hypothèse puisque :

[19a] **The girls want all to go.*

est agrammatical. Il semble donc qu'un quantifieur flottant ne soit pas autorisé à gouverner une catégorie vide. Nous sommes donc conduit à conserver notre thèse initiale où *all the girls* est généré en [spec, SV2].

Passons à la deuxième hypothèse. On pourrait supposer qu'au départ, le SN *all the girls* apparaît en [spec, SV1] et en [spec, SV2]. Il suffirait alors de postuler non pas le mouvement du deuxième SN mais son effacement. Mais effacer l'argument externe de SV2 laisserait [spec, SV2] vide et, par conséquent, *bought* sans argument externe, ce qui est contraire aux règles de la syntaxe. Pour le moment, on mettra à la place du sujet de *have* un point d'interrogation.

³⁸ On peut citer l'arabe, par exemple, où *avoir* sera traduit par *kāna l-* (être à). (Benveniste 1966 : 195).



- Fig. 4 -

Mais l'approche de L. Haegeman et J. Guéron soulève un deuxième problème. La montée du sujet de *bought* y est motivée par l'incapacité du participe passé à assigner le cas nominatif à son sujet pour qu'il soit visible et puisse être théta-marqué par *bought*. Le problème de cette explication, pour ce qui concerne les rôles thématiques, est que l'on se trouve dans l'incapacité de distinguer

[16a] *All the girls have bought the book*
de

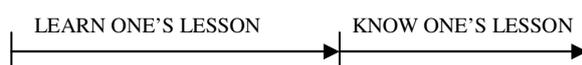
[16a'] *All the girls bought the book*

et on est contraint de considérer que, dans ces deux phrases, les référents du sujet sont agents. Deux questions restent donc en suspens au sujet de *have* : « quel est son argument externe ? » et « comment traiter le rôle thématique du sujet ? ». C'est en gardant ces questions à l'esprit que nous allons nous pencher sur le marqueur *-en* et sur sa fonction sémantique et syntaxique.

1.2.3.4 Le rôle de *-en* dans les énoncés passifs et causatifs

Mais avant de traiter du participe passé dans la structure qui nous intéresse, tentons de cerner son fonctionnement à l'intérieur d'autres configurations syntaxiques. En étudiant les tournures passives, L. Haegeman (1994 : 182), estime que la morphologie passive du verbe, c'est-à-dire *-en*, absorbe le rôle d'agent ; d'où l'émergence de *by*, préposition capable

d'assigner le rôle thématique d'agent quand celui-ci doit être exprimé. Le participe passé ne le peut plus car l'événement est vu comme ayant atteint son terme. En procédant de la sorte, L. Haegeman lie la fonction sémantique du marqueur à sa fonction syntaxique. On l'a dit en préambule, il est difficile de séparer les deux niveaux. Mais cette thèse appelle deux réactions. D'abord, parler d'absorption du rôle d'agent est bien trop restrictif dans la mesure où l'on ignorerait des phrases telles que *he was liked by everyone* où le verbe *like* n'attribue pas ce rôle thématique. Ensuite, L. Haegeman accepte, sans même s'interroger, l'explication traditionnelle du participe passé, qui voit dans *-en* la marque d'un événement ou d'un état (celui auquel renvoie le prédicat) qui a atteint son terme. On parle alors d'achèvement et d'**état résultant**. Mais qu'entend-on exactement par état résultant, et ce concept peut-il s'appliquer au participe passé ? En fait, il faut d'emblée voir que la notion d'état résultant n'a de sens que si l'on s'attache à décrire les représentations conceptuelles sous-jacentes aux énoncés. Tout comme D. Cohen (1989 : 58), nous considérons qu'au niveau cognitif, un état est forcément conceptualisable comme un état résultant, c'est-à-dire, comme «l'avènement» d'un événement. Cet événement n'est ni plus ni moins que le processus conduisant l'entité-sujet à l'état en question. Les relations entre ces représentations mentales, le lexique et les marqueurs grammaticaux sont complexes, variés, et pour tout dire, au cœur de la problématique aspectuelle. Donnons quelques exemples. A l'état signifié par <(être) rouge> est associé l'événement qui y mène et signifié par le prédicat <rougir>. De même, en anglais, on pourra proposer la chronologie notionnelle <learn one's lesson> , <know one's lesson>.



- Fig. 5 -

Une fois que l'instance initiatrice de LEARN ONE'S LESSON a atteint le terme du processus, elle devient le siège de la propriété représentée au niveau conceptuel par la notion prédicative KNOW ONE'S LESSON. Nous avons proposé ces exemples pour leur clarté. Mais les choses sont souvent plus complexes, car les langues ne possèdent pas systématiquement un moyen lexical pour renvoyer à l'événement précédant l'état, et inversement. Supposons un instant que le français ne possède pas de verbe *rougir* et que le verbe *learn* n'existe pas en anglais. Comment pourrait-on alors signifier ces événements ? Par des périphrases qui ont pour particularité de signifier l'événement par le biais du lexème renvoyant à l'état résultant. Notons que ces périphrases sont d'ailleurs couramment utilisées, même lorsqu'il existe un lexème spécifique pour évoquer l'événement. On pensera par exemple à un prédicat comme <devenir rouge>. Mais il y a plus. Parfois, le verbe d'état seul

est utilisé pour renvoyer non pas à l'état mais à l'événement qui y mène. Par 'verbe seul', nous entendons sans recours à d'autres lexèmes. Mais il est clair que cela n'est possible que dans certaines configurations grammaticales. On pourra citer l'exemple de l'impératif. Un énoncé tel que *Love me !* invite l'interlocuteur à entrer dans l'état signifié par le prédicat, et il y a donc renvoi non pas à l'état lui-même mais à l'événement qui y conduit. On pourrait gloser l'énoncé par *Deviens amoureux de moi*. Nous estimons donc qu'au niveau conceptuel, une notion prédicative est composée de deux phases : une phase événementielle (phase 1) et une phase résultative (phase 2). Mais le plus souvent, la langue ne fournit pas un lexème pour renvoyer à chacune de ces phases. On entre alors dans le délicat sujet des relations entre la notion prédicative et le lexique. Le fait est que l'une des deux phases est considérée par la langue comme primitive, comme constitutive de la notion prédicative, et c'est à elle qu'est associé un lexème. L'autre phase peut alors être évoquée par des circonlocutions ou par des moyens grammaticaux. Si l'on prend la notion prédicative LOVE X, on a affaire à une notion construite autour de la phase 2, que la langue nomme explicitement, alors que la phase 1 reste implicite. On peut néanmoins y référer si les conditions syntaxiques s'y prêtent (l'impératif, par exemple).

Revenons au participe passé, et prenons l'exemple de l'énoncé passif (20) :

[20] *The house was cleaned.*

A priori, on pourrait penser que <cleaned> marque l'état résultant de l'événement décrit par <clean>. Mais cette explication est fautive sur plusieurs points. Comparons (20) avec sa contrepartie active (21) :

[21] *John cleaned the house.*

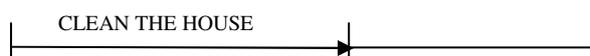
D'abord, il y a l'évidence de l'ordre de surface. A l'actif, *John* est thématiqué, et il a la fonction de sujet du prédicat <clean –the house>. Au passif, le sujet est *the house* et il est mis en relation avec le prédicat <(was) cleaned>. Le point de vue est donc inversé : focalisation sur l'instance affectée par l'événement dans le premier cas, sur l'instance initiatrice dans le second. Dès lors, il est difficile de soutenir que <house-cleaned> nomme le résultat de l'événement auquel réfère [John-clean the house]³⁹, puisque l'orientation des énoncés est différente⁴⁰. Si l'on veut sauver l'idée d'état résultant, et eu égard à ce qui vient d'être dit sur

³⁹ Par convention, on utilisera les majuscules pour renvoyer aux notions prédicatives, < > sera réservé aux prédicats et [] aux propositions (sujet + prédicat).

⁴⁰ En fait, comme on le verra, l'état résultant de l'événement décrit par (21) sera signifié par le *perfect* qui permet de garder la même orientation avec thématisation du SN renvoyant à l'instance initiatrice.

la structuration des notions prédicatives, il faut dire que [house-cleaned] marque l'état résultant de l'événement décrit par [house-become clean] où l'orientation est la même.

Il faut donc bien se garder de poser un lien chronologique entre les représentations sous-jacentes à [John-clean the house] et [the house-be cleaned]. Elles partagent certes des traits sémantiques (notionnels) mais ne renvoient pas à la même notion prédicative et, a fortiori, à la même représentation mentale. Avec le passif, les deux perspectives linguistique et conceptuelle s'affrontent donc plus que jamais : (20) et (21) sont des phrases « sœurs » sur le plan syntaxique (puisque dérivées, comme on le verra, de structures profondes similaires), mais pas sur le plan conceptuel, où l'on a deux représentations partageant des notions communes, sans plus. Cette thèse est lourde de conséquences, mais nous les assumons pleinement. Elle implique en effet que le passif n'est pas une simple opération linguistique ou énonciative, mais qu'il contribue à signifier une représentation mentale (et en particulier une notion prédicative) différente, quoique proche notionnellement, de celle codée par la phrase active correspondante. Le prédicat de (21) renvoie, en effet, à une notion prédicative que l'on peut représenter ainsi :



- Fig. 6 -

La phase 1 est la phase constitutive, celle qui est lexicalisée. Mais ce qui importe ici, c'est que le sujet notionnel mis en relation avec cette notion prédicative correspond à une instance initiatrice (un agent, donc) référée par *John* en (21).

De la même façon, on pourrait considérer que le prédicat <(be) cleaned> renvoie à une notion prédicative construite, cette fois, autour de la phase 2, la phase résultative, et dont la phase 1 pourrait être exprimée par un prédicat tel que <become cleaned>. On aurait alors la représentation suivante :



- Fig. 7 -

Mais cette thèse s'effondre à l'examen de (22), qui diffère de (20) seulement par l'ajout du complément d'agent.

[22] *The house was cleaned by John.*

Il semble difficile de maintenir que (22) renvoie à l'état résultant de l'événement décrit par (23) :

[23] *The house became clean.*

(23) et (22) semblent au contraire renvoyer au même événement. D'ailleurs, la présence du complément d'agent n'est pas indispensable pour signifier l'événement en question. (20) peut également recevoir cette interprétation (c'est d'ailleurs la plus probable⁴¹).

(23) et (22) évoquent donc l'intégralité de l'événement, et non pas de l'état résultant, alors que (20) est susceptible de renvoyer aux deux. Pour preuve : il est permis d'ajouter *be -ing* avec le sens d'événement en cours à un moment du passé :

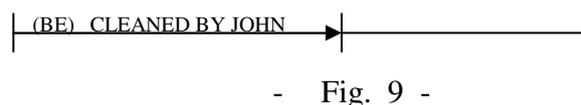
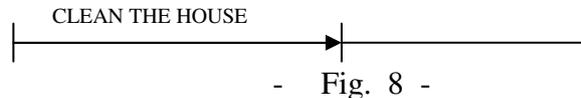
[24] *The house was being cleaned (by John).*

[25] *The house was becoming clean.*

En revanche, (26)

[26] *The house was clean.*

renvoie toujours à la phase résultative de l'événement signifié par (22) et (23). Ainsi, tout comme le prédicat <clean the house>, <(be) cleaned by John> renvoie à une notion prédicative dont la phase 1 est constitutive. La différence avec (21) se situe au niveau du statut du sujet notionnel, qui est ici perçu comme l'instance affectée par un événement. La comparaison des figures 8 et 9 met en évidence que (20) ne peut en aucun cas être analysé comme l'expression du résultat de l'événement signifié par (21).



Néanmoins, on a constaté que (20) pouvait également renvoyer à l'état résultant. Le dernier argument qui pourrait encore défendre l'idée que le participe passé marque la phase résultative d'une notion prédicative serait qu'en (22), cette valeur de résultat est annulée par la présence de l'agent qui vient ramener la signification dans le domaine événementiel. Malheureusement, cette ultime tentative de sauvetage de la théorie 'résultative' du participe passé au passif s'effondre à l'examen des énoncés suivants :

[27] *Alvy's and Annie's voices are heard over the wind-browned exterior of a beach house in the Hamptons. (Annie Hall)*

[28] *John was carried out on a stretcher.*

[29] *He was murdered, Father! Mozart! Cruelly murdered. (Amadeus)*

[30] *He extends his hand to be kissed. (Amadeus)*

⁴¹ Le BNC ne présente en effet qu'une seule occurrence de <be cleaned> dans un sens statif : *Don't touch with your fingers after it is cleaned.*

Ici, les propositions au passif renvoient exclusivement à des événements, jamais à des états. Une manipulation simple permet de s'en rendre compte. Le participe *cleaned* pouvait, à la rigueur, être associé à un adjectif, ce qui mettait en valeur son sémantisme statif.

[20a] *The house was cleaned and neat.*

Or, cela est totalement hors de question avec les prédicats des énoncés (27-29) :

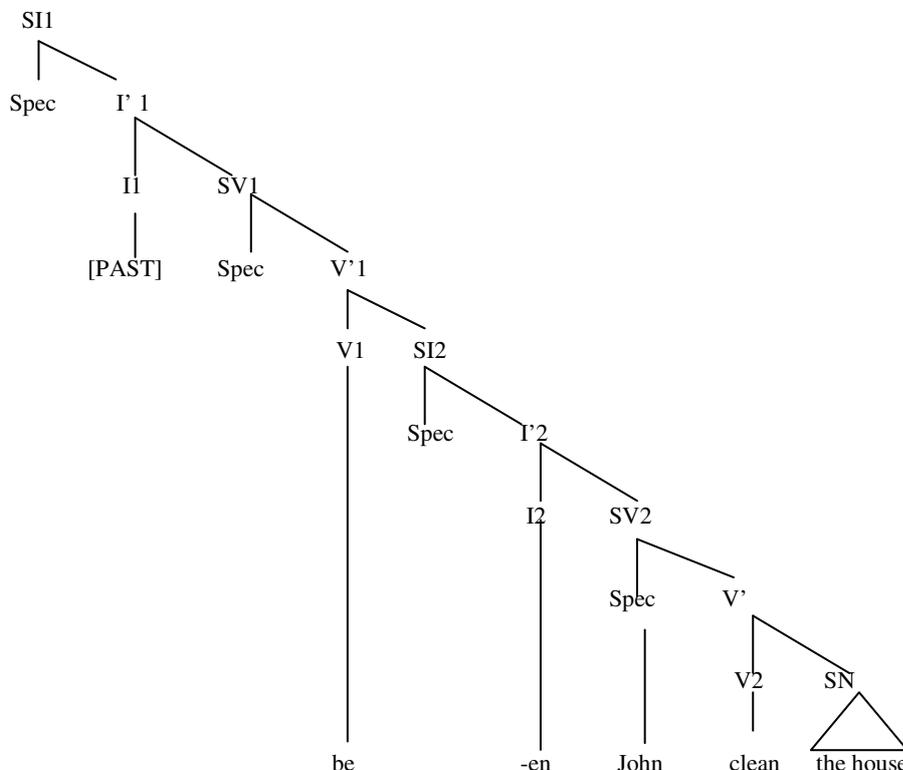
[27a] * *Alvy's and Annie's voices are gruff and heard (over the wind-browned exterior of a beach house in the Hamptons).*

[28a] * *John was sick and carried out (on a stretcher).*

[29a] * *He was murdered and dead.*

Nous avons donc montré que le postulat de départ de L. Haegeman concernant le participe passé dans les structures passives était faux. Le participe ne renvoie pas à la phase résultative d'un événement ou à son achèvement, dans la mesure où les énoncés au passif avec verbes d'événement ont pour constante de renvoyer à un événement, le renvoi à l'état résultant n'étant que l'exception et uniquement une alternative possible dans les cas d'ambiguïté. Cependant, l'idée de L. Haegeman a le mérite, en évoquant l'absorption du rôle d'agent, de situer le débat sur le terrain des rôles thématiques et, a fortiori, de la structure argumentale du verbe. Reprenons l'exemple (20) et observons sa structure profonde en figure 10.

[20] *The house was cleaned.*



- Fig.10 -

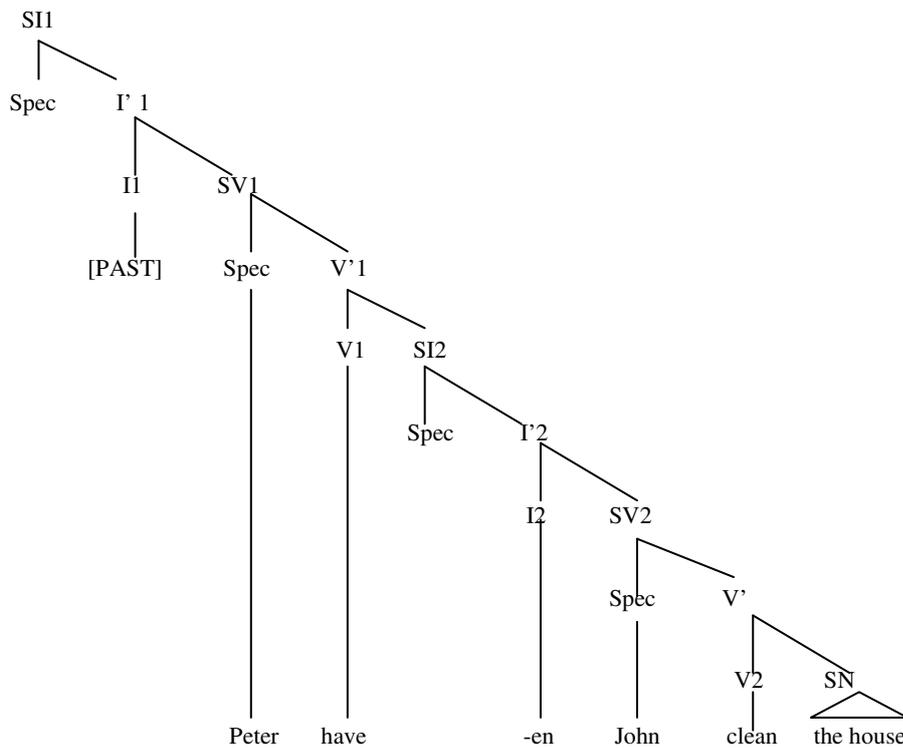
L'événement décrit par <clean the house> est un événement téléique, c'est-à-dire, non pas une simple activité, mais une activité qui s'exerce en direction d'un but précis, et qui cesse naturellement une fois ce but atteint. *The house* fonctionne comme l'argument interne de *clean* tandis que *John* est l'argument du prédicat complexe <clean the house>. Notons que (20) et son pendant actif (21) ont une structure profonde proche, mais que cette parenté s'arrête au plan syntaxique et ne se retrouve pas, on l'a vu, sur le plan conceptuel. En comparant (20) et sa structure profonde en figure 10, on observe que l'argument externe du verbe n'apparaît pas dans l'énoncé final. En fait, cet effacement est un pré-requis à la construction d'une phrase passive. Comme on l'a dit précédemment, il y a, à l'origine de la construction passive, une motivation d'ordre énonciatif : thématiser le complément d'objet du verbe ⁴². Pour ce faire, il faut mettre hors-jeu l'élément normalement thématifié qui, en quelque sorte, laisse sa place [Spec, SI] à l'objet. Telle est selon nous la fonction syntaxique de *-en*. Essayons de préciser son fonctionnement à l'intérieur de la structure de la phrase. *-en* étant un suffixe grammatical, il est autorisé à descendre sur le verbe. En venant s'affixer à *clean*, *-en* modifie la structure argumentale du verbe. *John*, qui en figure 10, correspondait au sujet notionnel et renvoyait à l'instance initiatrice de l'événement dénoté par <clean the house> est effacé. On obtient alors une forme impersonnelle du verbe, c'est-à-dire un verbe sans argument externe. On retrouve ce même fonctionnement de *-en* dans les énoncés avec *have* causatif comme (31)⁴³.

[31] *Peter had the house cleaned.*

On peut proposer la structure profonde suivante :

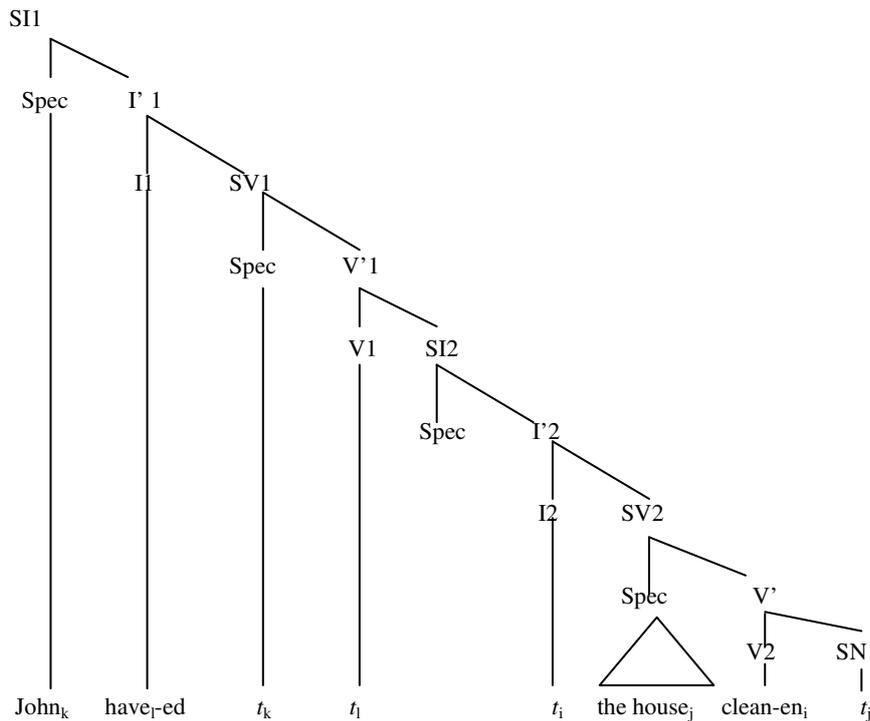
⁴² Notons que la structure passive est rarement contrainte, même par un déficit au niveau sémantico-référentiel. En effet, même si l'énonciateur n'a pas connaissance du référent du sujet réel, il a souvent la possibilité d'utiliser un mode de référence indéterminé par des termes comme *somebody* ou *some people* en conservant la forme active.

⁴³ Nous utilisons l'appellation de *have causatif* par commodité, mais elle ne traduit pas réellement le sens que prend *have* dans cette construction. Selon nous, *have*, comme tous les verbes, renvoie à une notion prédicative. Le sens premier de *have* étant une forme de possession, on postulera que c'est la phase 2 qui est constitutive de la notion. Néanmoins, il est toujours possible pour un prédicat de phase 2 de renvoyer, dans certaines conditions, à la phase 1. C'est ce qui se passe ici. Dans la mesure où la phase 2 renvoie à l'existence d'un élément dans la sphère du sujet, la phase 1 va renvoyer à l'événement qui mène à cette inclusion, c'est-à-dire l'acquisition ou l'entrée dans la sphère du sujet. C'est le sens qu'on a dans *Have some tea*. (La glose *Prenez du thé* confirme bien l'interprétation événementielle) Mais puisque dans la structure causative, *have* prend un argument propositionnel, la paraphrase *obtenir de quelqu'un qu'il...* nous paraît plus judicieuse.



- Fig.11 -

Suite aux transformations que nous détaillons ci-après, nous obtenons la structure :



- Fig. 12-

Dans la partie supérieure de l'arbre, les choses se passent normalement : montée du verbe *have* en I pour recevoir l'inflexion passée, puis montée de *John*, afin de recevoir le cas nominatif de l'inflexion. *-en* descend sur *clean*, ce qui a pour effet de modifier la relation du verbe avec ses arguments. L'argument externe disparaît et on se retrouve avec un prédicat

(doit-on encore dire un verbe ? ⁴⁴) à un seul argument : *the house*. Cette construction est intéressante, car elle montre de façon incontestable que la place de l'argument externe a été libérée puisqu'elle est dorénavant occupée par l'ancien argument interne. Elle confirme également le rôle que l'on a attribué à *-en*, puisque si l'on rétablit l'argument externe :

[32] *Peter had John clean the house.*

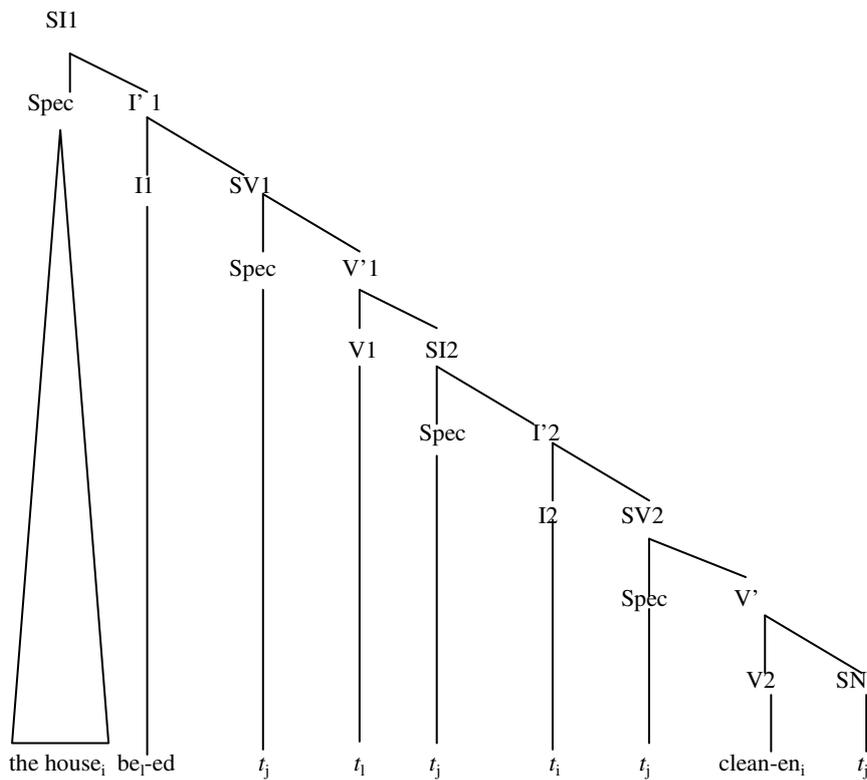
-en disparaît sans modification du sens global. Quant à la montée de *the house* en (31), elle se justifie non pas par l'incapacité du participe passé à assigner l'accusatif (on a vu avec le passif des verbes ditransitifs qu'il n'en était rien) mais pour une autre raison, d'ordre à la fois syntaxique et sémantique. Etant donné que *-en* marque l'effacement de l'argument externe, on a la structure :

Peter had (__ cleaned the house)

avec le verbe *have* et ses deux arguments : un argument nominal et un argument propositionnel. Or, il s'avère que l'argument propositionnel en question est incomplet, mal formé, pourrait-on dire, à cause de l'effacement de *John*. En effet, pour être bien formée, une proposition exige un sujet et un prédicat, ce qui, au niveau syntaxique se traduit par la nécessité d'avoir un syntagme (verbal ou adjectival) dont la position SPEC est occupée. C'est donc pour respecter cette règle qu'en (31), le SN *the house* doit monter. La proposition enchâssée est alors bien formée et peut servir d'argument à *have* qui, par la même occasion, attribue le cas accusatif au SN *the house*.

Cette structure va nous éclairer sur le fonctionnement de *-en* à la fois dans les énoncés passifs et dans les phrases au *perfect*, car elle partage des traits communs avec les deux constructions. Revenons dans un premier temps, à l'énoncé passif (20) et demandons-nous comment il est généré à partir de la structure profonde de la figure 20. La descente de *-en* sur *clean* a pour conséquence l'effacement de l'argument externe originel. La raison d'être du passif étant la thématization de l'argument interne du verbe, *the house* monte jusqu'en [Spec, SI1] où il reçoit le cas nominatif de l'inflexion I1, et devient le sujet grammatical de la phrase. On obtient donc la structure de surface représentée par la figure 13.

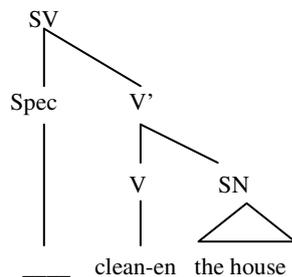
⁴⁴ Peut-être ne serait-il pas aberrant de postuler une catégorie à part, celle des participes. Avec le participe passé, on est en effet proche de l'adjectif (absence de marquage temporel) à la différence que le participe passé du verbe garde la trace de l'événement. Le vieil anglais hésitait d'ailleurs sur ce point puisque le participe passé suivait parfois la déclinaison des adjectifs alors que, d'autres fois, il n'était pas décliné.



- Fig. 13 -

Néanmoins, même si l'on accepte ce qui vient d'être dit sur le rôle syntaxique de *-en*, certains problèmes demeurent. D'abord, il convient de rendre compte des deux interprétations possibles du passif.

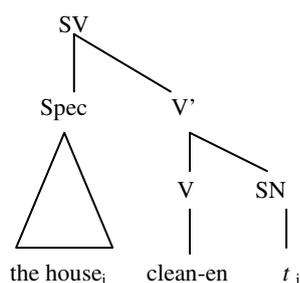
En réalité, les choses sont aisées à comprendre si l'on part du principe que le passif ne marque pas une simple opération sur une notion prédicative, mais un changement de notion prédicative, une modification au niveau des représentations, donc ⁴⁵. En effaçant l'argument externe après sa descente sur le verbe, *-en* donne, pour le SV, la structure intermédiaire suivante :



- Fig. 14 -

⁴⁵ L'erreur provient du fait que le passif est syntaxiquement proche de l'actif et que les deux phrases renvoient au même événement du réel. On a donc tendance à penser que la phrase active et sa contrepartie passive codent la même représentation conceptuelle. En réalité, les choses sont plus complexes. La phrase active et sa contrepartie passive codent des représentations mentales différentes qui renvoient à la même situation du réel.

On a vu, avec le passif et les phrases causatives en *have*, que l'objet était contraint de monter en [spec, SV]. On obtient alors la deuxième structure intermédiaire :



- Fig. 15 -

qui est commune aux énoncés passifs et causatifs. Pour ces derniers, la montée de l'objet est motivée par une raison purement formelle. On est finalement assez proche des phrases avec verbes ergatifs comme *burn*, où l'objet doit venir occuper la place du sujet notionnel⁴⁶ afin de construire une proposition bien formée (sujet + prédicat). Avec le *have* causatif, donc, la montée de l'objet est motivée par la nécessité pour *have* d'avoir un argument propositionnel. Sans cela, on aurait un SV incomplet inapte à tenir ce rôle. Pour le passif, les choses sont quelque peu différentes, mais on retrouve la même exigence en ce qui concerne la bonne formation de la proposition enchâssée. L'auxiliaire *be* est en effet un verbe à un seul argument qui, au passif, est nécessairement de nature propositionnelle. Comme dans le cas précédent, le SV sans argument externe constitue une proposition mal formée qui ne peut assurer ce rôle d'argument. D'où la montée de l'objet en [spec, VP] telle qu'elle est représentée en figure 15. Mais contrairement aux phrases causatives, le mouvement du SN *the house* ne s'arrête pas là. En effet, en (31), que l'on rappelle,

[31] *Peter had the house cleaned.*

l'objet peut rester en [spec, SV] parce que *have* est à même de lui assigner le cas accusatif. Mais il n'en va pas de même pour *be*, verbe inaccusatif, incapable d'assigner ce cas. Or, cela a été dit, le participe passé n'est pas non plus en mesure de marquer le cas de son spécifieur. En (20) (*The house was cleaned*), *the house* se retrouve par conséquent dans une position où il ne peut pas recevoir le cas. Ceci motive syntaxiquement⁴⁷ sa montée en [spec, SI], où il reçoit le cas nominatif de l'inflexion. Le 'passage' de l'objet par [spec, SV] est d'ailleurs confirmé par une manipulation simple consistant à ajouter, en (20), un quantifieur flottant.

[20b] *The houses were all cleaned.*

⁴⁶ Une phrase telle que *The wood burned* est en effet issue de la structure profonde [___ burn the wood] où *the wood* est l'argument interne du verbe, comme le montre l'acceptabilité de *There burned wood* ; le recours à l'explétif n'étant possible que si [spec, SV] est vide au départ.

⁴⁷ N'oublions pas la motivation énonciative du passif qui consiste à thématiser l'objet. Mais plutôt que d'y voir deux motivations d'ordre différent, nous préférons considérer que les règles syntaxiques rendent possibles les besoins énonciatifs.

All qui, à la base, appartient au SN *all the houses* (l'argument interne du verbe), monte avec *the houses* jusqu'en [spec, SV] et y reste (ce qui, soit dit en passant, confirme notre théorie sur le rôle de *-en* : la place ne peut être occupée par un nouvel élément que si l'ancien 'occupant' a préalablement été effacé). Quant au SN *the houses*, il ne laisse qu'une trace de son passage. Ainsi, et comme on peut l'observer en figure 13, la trace du SN en [spec, SV2] permet d'avoir une proposition bien formée capable de servir d'argument à *be*.

Mais ce qui nous intéresse avant tout, pour rendre compte des deux valeurs du passif, c'est le statut de cette 'nouvelle' proposition, cette construction seconde, pourrait-on dire, à savoir : [*the house* _i – *cleaned* *t*_i]. Comparons-la au SV de la structure profonde : [John – *clean* *the house*]. Hormis l'effacement de l'argument externe sur lequel nous nous sommes déjà largement étendu, nous constatons un changement significatif au niveau du prédicat, c'est-à-dire V'. Désormais, on n'a plus <*clean the house*> mais <*clean-en*>, ce qui reflète un changement fondamental au niveau de la représentation conceptuelle sous-jacente. Les transformations syntaxiques (et plus particulièrement la montée de l'objet) ne signalent pas une simple opération sur une notion prédicative mais une refonte radicale de la notion prédicative, si bien qu'on a affaire à une notion prédicative différente. En effet, de la même manière que <*write*> ou <*clean*> codent une représentation différente de celle dénotée par <*write a book*> ou <*clean the house*>, <*clean-en*> ne renvoie pas à la même notion prédicative que <*clean the house*>. Avec <*clean the house*> on faisait référence à un événement initié par une instance agentive, tandis qu'avec <*clean-en*>, on a toujours un événement (programme sémique du verbe oblige), mais il s'agit d'un événement vu comme affectant l'entité-sujet. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, la passivation ne constitue donc pas une simple inversion, mais une refonte complète des représentations mentales sous-jacentes. Avec

[20] *The house was cleaned.*

il y a renvoi à une notion prédicative dont la phase 1 est constitutive. Le prédicat renvoie de façon prioritaire à cette phase événementielle. Il est néanmoins possible, dans certains cas, que le même prédicat renvoie à la phase résultative de la notion prédicative. Il faut pour cela que l'entité perçue comme instance affectée soit susceptible d'être transformée (voire créée) par l'événement. Ainsi, l'effacement de l'événement décrit par <(be) *cleaned*> en (20) laisse le référent de *the house* plus propre. De même pour les exemples suivants :

[35] *John was shaved.*

[36] *Cop#2's neck is twisted — broken. (Assassins)*

[37] *The car was parked inside the gates.*

[38] *John was handcuffed.*

Hors contexte, (35-38) sont ambigus. Ils peuvent recevoir une interprétation événementielle ou stative. La simple introduction d'un complément d'agent met fin à cette ambiguïté et la référence à la phase 1 est exclusive, étant donné que le complément en *by* introduit l'élément causateur du processus.

[35a] *John was shaved by the barber.*

[36a] *Cop#2's neck is twisted by the killer.*

[37a] *The car was parked inside the gates by the chauffeur.*

[38a] *John was handcuffed by the policeman.*

Mais de la même manière que la coordination d'un verbe au passif tel que <shaved> avec un adjectif oriente l'interprétation vers la phase résultative, la présence d'un autre verbe au passif dont l'interprétation événementielle est obligatoire va aussi contraindre l'interprétation de ces verbes au fonctionnement double. Citons (38b) à titre d'exemple :

[38b] *John was frisked and handcuffed.*

<handcuffed> fait obligatoirement référence à un événement à cause de <frisked> qui lui, ne peut être compris que comme une référence à un événement. Pour quelle raison ? Simplement à cause de son sémantisme, c'est-à-dire, de la nature de l'événement qu'il décrit. En effet, contrairement au 'menottage', le fait d'être fouillé ne modifie pas l'état de l'instance affectée. Il en va de même pour un prédicat comme <be questioned> en (39)⁴⁸.

[39] *At the time, he was questioned for his alleged financing of right wing death squads throughout South and Central America. (Assassins)*

Il en va de même avec les verbes dits « d'état ». Dans un énoncé comme (40), *-en* joue son rôle habituel : il exclut l'argument externe du verbe et permet à l'argument interne de venir occuper cette place (ne serait-ce que provisoirement) afin de construire une nouvelle proposition permettant de renvoyer à un état différent de celui décrit par la phrase active correspondante. On passe de KNOW HIM à (BE) KNOWN.

[40] *Daryl Gates is white. He is known for his tough, aggressive style.*
(<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

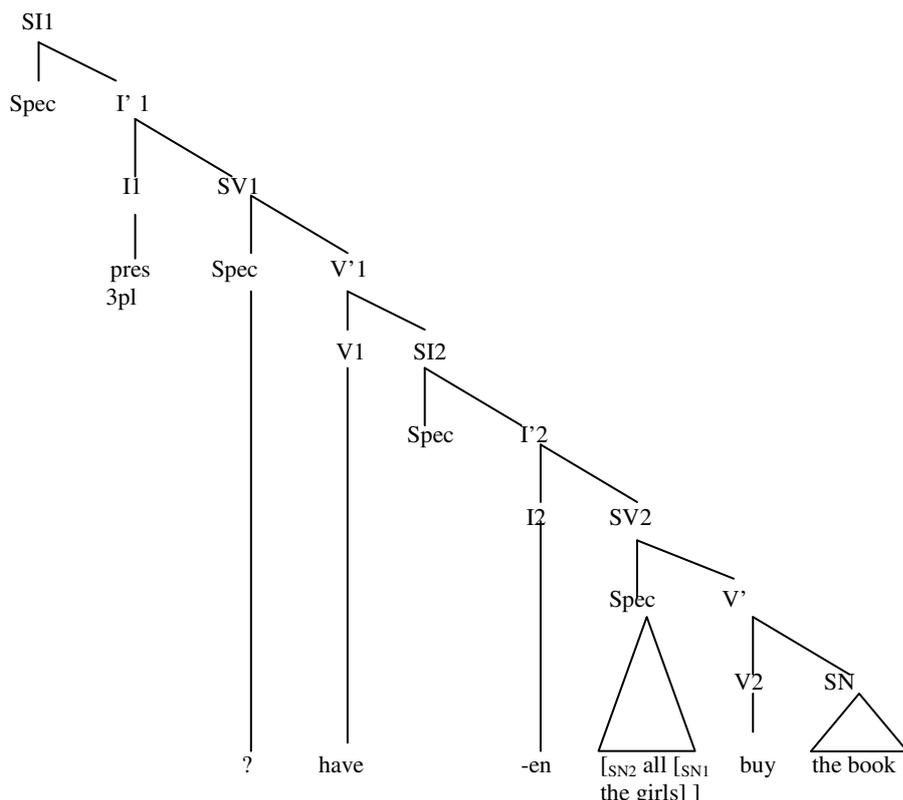
⁴⁸ A première vue, le prédicat <be killed> semble contredire notre théorie, puisque *He was killed* ne peut être compris que comme une référence à un événement en dépit d'une modification de l'instance affectée. Mais accepter cette objection reviendrait à ignorer la différence essentielle entre modification et anéantissement. Le terme du procès décrit par <(be) killed> implique l'élimination physique de l'instance affectée, d'où l'impossibilité pour ce même prédicat de renvoyer à l'état résultant de l'instance disparue. A cette exception près, on constate néanmoins que l'opposition entre les événements modifiant l'état de l'instance affectée et les autres recouvre globalement la dichotomie événement téliques / événements atéliques.

Quel que soit le prédicat, le rôle syntaxique de *-en* dans les énoncés passifs demeure inchangé. Peut-on en dire autant du *perfect* ? Nous postulerons qu'un fonctionnement syntaxique proche peut lui être attribué.

1.2.4 Structuration des énoncés en *have -en*

Reprenons l'énoncé (16a) et la figure 4 représentant sa structure profonde.

[16a] *All the girls have bought the book.*



- Fig. 4 -

Comme pour le passif, *-en* descend sur le verbe *buy* et expulse l'argument externe du SV. Mais contrairement au passif où l'argument est tout bonnement effacé, il est ici «récupéré» par *have*. En figure 4, nous avons provisoirement placé un point d'interrogation en [spec, SV1] en nous demandant quel était l'argument externe de *have*. En réalité, il faut laisser cette place vide dans la structure profonde, car cette position vide qui demande à être comblée (*have* a besoin d'un argument externe) est justement à l'origine de la dynamique de la construction de la phrase. On voit alors à quel point *have* et *-en* sont complémentaires. *-en* exclut l'argument externe de V2, alors que *have* appelle un argument. Ce n'est ni plus ni moins que la version syntaxique du principe des vases communicants entre la partie haute de l'arbre et la partie basse : l'excès ou le rejet de SV2 vient combler le manque de SV1.

Formellement, cela se traduit par la montée de [all the girls] en [spec, SV1]. Mais ce qui importe ici, et ce qui distingue le *perfect* du passif, c'est que l'argument, étant récupéré et non pas effacé, laisse une trace t_i en [spec, SV2]. D'ailleurs, comme l'ont montré Haegeman et Guéron (1999 : 228) (cf. exemple 16b), le SN peut y laisser plus qu'une trace dans la mesure où un quantifieur flottant peut rester en sa position d'origine.

[16b] *The girls have all bought the book.*

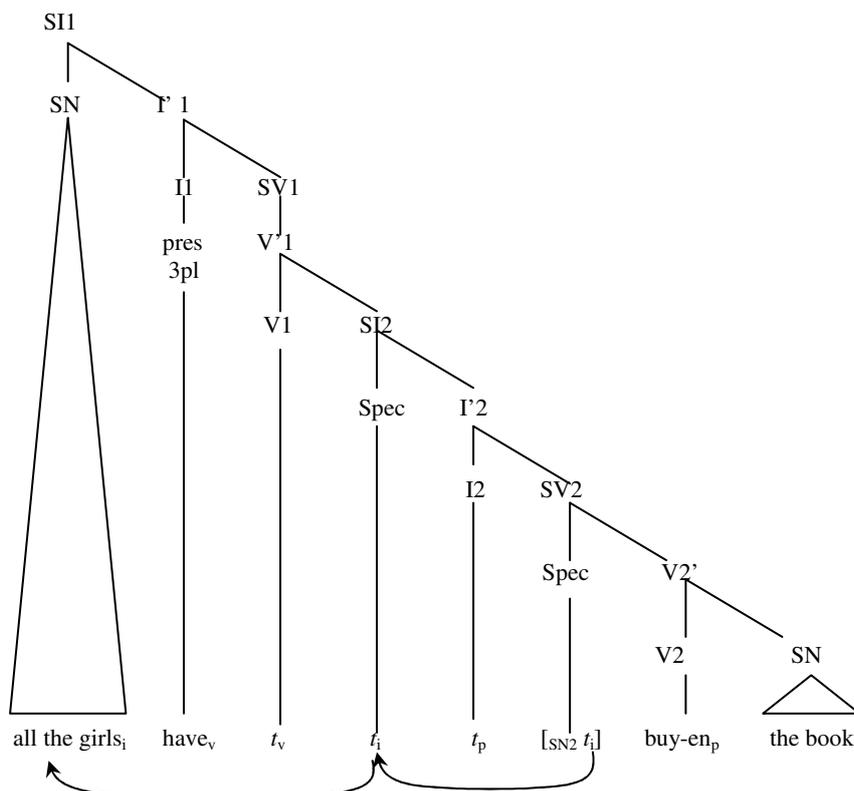
Ceci démontre une chose : la position [spec, SV2] reste occupée malgré la montée totale ou partielle de l'argument externe ; ce qui n'était évidemment pas le cas avec le passif puisque l'on se souvient qu'en (20b) (*the houses were all cleaned*), le quantifieur qui occupait [spec, SV] appartenait à l'ancien objet et non pas à l'argument externe. On a donc, pour SV2, la structure suivante :

[t_i buy-*en* the book]

qui, puisque la place de spécifieur est occupée, constitue une proposition bien formée apte à servir d'argument propositionnel à *have*. Le fait important est que la présence de t_i empêche la montée de l'objet : non seulement en [spec, SV2] mais en toutes les positions de spécifieurs, les seules qu'il serait autorisé à occuper si le même schéma de dérivation que le passif était suivi⁴⁹. En effet, les contraintes de localité sur les mouvements impliquent que l'argument externe ne monte pas directement de [spec, SV2] à [Spec, IP1] mais qu'il passe par toutes les positions de spécifieur de la structure en y laissant à chaque fois une trace. C'est ce que montre la figure 2 (que l'on reproduit à la page suivante), où t_i apparaît en [spec, SV2] ainsi qu'en [Spec, SI2], ne laissant aucune place pour une éventuelle montée de l'objet.

Mais il faut bien voir que cette contrainte formelle n'est que le reflet d'une visée sémantique ou plus exactement, le résultat de l'ingénieux mécanisme que la langue a mis en place pour pouvoir coder la signification visée. En effet, nous nous sommes aperçu qu'au passif, la montée de l'objet permettait de construire un nouveau prédicat et ainsi, de renvoyer à une notion prédicative différente.

Ici, la situation est différente. En immobilisant l'objet, on garde le même prédicat, et, par voie de conséquence, la même notion prédicative. Tel est l'objectif du *perfect* : marquer une opération particulière sur la même notion prédicative que celle codée par l'énoncé sans *have – en*. Dès lors, on comprend mieux la raison qui a fait de *have* l'auxiliaire du *perfect* : en récupérant l'argument expulsé par *–en*, *have*, qui est 'en quête' d'argument, 'sauve' l'ancien argument externe de l'effacement et permet ainsi qu'une trace de sa présence en [spec, SV2] soit conservée, bloquant ainsi la montée de l'objet et la construction d'un nouveau prédicat.



- Fig. 2 -

Un tel processus eût été impossible avec *be* qui, en raison de sa structure argumentale à un seul argument ne crée par 'l'appel d'argument' nécessaire à la montée de l'ancien argument externe du verbe. Avec *be*, donc, la solution de l'effacement de cet argument externe est inéluctable et ne permet pas la conservation du prédicat originel obligatoire pour la signification visée par le *perfect* (en tous cas, pour ce qui est des verbes transitifs⁵⁰). En (16a), *all the girls* devient donc le sujet grammatical de *have* en même temps que son argument externe. Il reçoit également le cas nominatif de I.

On retrouve donc un trait commun au fonctionnement de *-en* au passif et au *perfect* : **l'expulsion de l'argument externe du verbe hors du syntagme verbal**. Ce qui sépare les deux structures c'est que le *perfect*, contrairement au passif, renvoie à la même notion prédicative que la phrase sans *have -en*. Par exemple,

- [16a] *All the girls have bought the book.*
 [16a'] *All the girls buy the book.*

codent la même notion prédicative BUY THE BOOKS. Néanmoins, (16a) et (16a') sont différents. Pour la clarté de l'analyse, nous mettrons de côté la valeur d'habitude qu'est

⁴⁹ Cf. « A-movement » (Haegeman & Guéron 1999 : 218).

⁵⁰ Dans le cas des verbes intransitifs comme *work*, on n'a évidemment pas la même contrainte syntaxique pour justifier le fait que *have* est l'auxiliaire du *perfect*. En effet, l'absence d'objet fait qu'il n'est pas possible de construire un nouveau prédicat. Néanmoins, même avec ce type de verbes, on peut conserver l'idée que *have* 'sauve' l'argument externe de l'effacement.

susceptible de prendre [16a'] pour lui donner une interprétation événementielle (celle qu'il aurait par exemple dans des didascalies ou dans un contexte narratif au présent dit historique). Qu'est-ce qui, sémantiquement, distingue (16a) de (16a') ? Contrairement à ce qui a été dit des énoncés au passif, (16a) implique que l'événement décrit par <buy the book> a atteint son terme. Dès lors, deux hypothèses s'affrontent. Soit l'on considère que *-en* ne marque jamais l'achèvement et l'on explique cet effet de sens autrement, soit l'on pose l'existence de deux participes passés, un pour le passif et un autre pour le *perfect*. La première option est gênante parce que bien qu'on ait montré que *-en* avait un fonctionnement similaire au *perfect* et au passif, la valeur d'accompli paraît bien établie avec *have -en*, et il faut bien l'attribuer à un marqueur. Il reste bien sûr *have*, mais son utilisation au sein des phrases causatives et dans la périphrase modale *have to* n'en fait pas un candidat apte à marquer l'accompli.

Mais la deuxième hypothèse n'est guère plus convaincante. D'abord parce qu'aucun critère morphologique ou phonologique ne vient confirmer l'existence de deux participes passés. En outre, le fonctionnement syntaxique similaire de *-en* dans les deux structures laisse à penser que l'on a bien affaire au même marqueur.

Mais une troisième voie s'offre à nous. Elle consiste à faire l'hypothèse que *-en* a une valeur sémantique plus ou moins vague qui se réalise de manière différente selon la configuration syntaxique et le contexte (c'est la thèse de l'invariant), ou alors, que la valeur d'accompli du *perfect* se retrouve sous une forme plus abstraite au passif (et peut-être dans certains emplois du *perfect*) : c'est la théorie de la grammaticalisation. Quelle que soit la thèse adoptée, on peut voir dans le passif, au niveau syntaxique (et syntaxique seulement ⁵¹) une sorte de **dépassement** du *perfect*. Si l'on s'arrête à la structure correspondant au *perfect* on a alors pour V' :

[*clean-en the house*]

avec *-en* qui marque l'achèvement de l'événement correspondant à <clean the house>. Si l'on fait monter <the house>, on obtient pour V' :

[*clean-en t_i*]

c'est-à-dire un nouveau prédicat et, comme on l'a dit, le renvoie à une notion prédicative différente. Dès lors, la valeur d'achèvement que pouvait avoir *-en* est dépassée. On peut presque parler de table rase faite sur les opérations antérieures, dans la mesure où il y a construction d'un nouveau prédicat et donc renvoi à une nouvelle notion prédicative. Ainsi, au passif, *-en* est bien la trace linguistique d'une opération conceptuelle sur la notion CLEAN

⁵¹ Il n'y a évidemment pas de rapports au niveau conceptuel autres que notionnels entre les représentations codées par le *perfect* et par le passif.

THE HOUSE, mais aucunement sur la ‘nouvelle’ notion (BE) CLEANED dont il a seulement permis de construire la représentation linguistique. En effet, si l’on raisonne en termes de signification visée et de solution trouvée par la langue pour y parvenir, on peut dire que *-en* constitue l’outil idéal pour construire le passif, dans la mesure où il permet l’évacuation de l’argument externe, préalable indispensable à la montée de l’argument interne qui, rappelons le, est l’objectif du passif. Ainsi, au passif, *-en* semble vouloir dire que l’on en a fini avec la notion prédicative désignée par le prédicat initial (verbe + objet) et que l’on passe à une autre notion. On peut donc supposer que *-en* **clôt** la référence à la notion prédicative initiale⁵². Or, on voit que cette notion de **clôture** est liée à celle d’accompli puisque si l’on souhaite représenter l’événement ou l’état accompli, celui-ci apparaîtra comme borné à droite, donc clôturé. Si l’on adopte la thèse de l’invariant, on dira donc que la notion de clôture se « référentialise » au *perfect* pour donner la valeur d’accompli, tandis qu’elle se réalise sous une forme métalinguistique au passif pour signaler la fin de la référence à la notion initiale. Si l’on opte pour la thèse de la grammaticalisation, plus proche de celle de P. Cotte (1998 : 437), on dira que la valeur première d’accompli ou de clôture référentielle qu’on a au *perfect* se grammaticalise au passif pour donner un accompli ou une clôture métalinguistique. La différence est mince et il est sans doute difficile de trancher ; mais la thèse de l’invariant s’intègre mieux à notre modèle sémantique esquissé dans la première partie. On peut en effet assimiler l’invariant à la valeur linguistique propre à l’opérateur (ici la clôture) qui le rend apte à signifier plusieurs valeurs conceptuelles (ici, l’accompli référentiel ou métalinguistique).

Le fait que le participe passé du passif ne marque pas l’accompli ne constitue donc pas une objection suffisante pour refuser cette même valeur au participe du *perfect* (dans certains cas ou dans tous les cas — seul un examen approfondi d’exemples nous permettra de le dire). Ceci dit, il nous reste à relier la fonction syntaxique de *-en* à sa valeur linguistique (c’est-à-dire la clôture) et cette même valeur linguistique aux valeurs conceptuelles que sont l’accompli et la clôture métalinguistique. Le lien entre le rôle syntaxique de *-en* et la valeur de clôture métalinguistique est assez clair eu égard à ce que l’on a dit précédemment. En

⁵² On est en fait très proche de ce qu’écrit P. Cotte (1998 : 437) sur la question. En cherchant à relier la valeur d’accompli du participe du *perfect* à celui du passif, il postule le passage d’un accompli référentiel à un accompli métalinguistique pour le passif : « la langue, revenant sur elle-même, prend pour objet et commente ses propres opérations, et elle suggère que le participe passé passif est l’indice d’un autre accompli : celui de la conjugaison du verbe lexical avec le sujet spontané d’il y a un instant. Ce participe passé serait donc la trace de la conjugaison active dans l’énoncé passif. Il signifierait que cette conjugaison est maintenant close, qu’elle est dépassée et appartient au passé de la construction en cours ; signifiant cette clôture, il ouvrirait la voie à une conjugaison concernant un autre sujet. » Cette continuité entre les deux formes d’accompli peut enrichir notre propre analyse à condition de voir que cette nouvelle conjugaison reflète le renvoi à une nouvelle notion prédicative et que cet « accompli métalinguistique » correspond la clôture de la référence à la notion initiale.

revanche, le rapport entre la fonction syntaxique de *-en* et la valeur d'accompli demande à être creusé. La première question est donc de déterminer pourquoi l'évacuation de l'argument externe est associée à l'expression de l'accompli. Il faudra ensuite s'interroger sur la pertinence de cette notion d'accompli au regard de l'ensemble des emplois de *have -en*, en d'autres termes, nous nous demanderons, à l'aide d'exemples tirés de notre corpus, si le participe passé du *perfect* exprime systématiquement cette notion d'accompli.

Pour répondre à la première question, nous prendrons un exemple où la valeur d'accompli est incontestable et nous essaierons de voir comment le fonctionnement syntaxique de *-en* rend le marqueur apte à signifier cette valeur. Soit l'exemple (12a) :

[12a] *John has broken the vase.*

Ici, le sujet notionnel (qui, au niveau linguistique, est signifié par l'argument externe⁵³, qui est également le sujet grammatical) est perçu comme l'instance initiatrice, comme l'agent ayant insufflé, à un moment passé, le dynamisme nécessaire à l'effection de l'événement décrit par <break the vase> accompli à l'instant d'énonciation. On comprend aisément qu'une fois l'événement achevé, cette même entité change de statut : elle n'initie plus rien puisqu'il n'y plus rien à initier. L'éviction de l'argument externe hors du SV signifie simplement que l'entité à laquelle il réfère a cessé de jouer un quelconque rôle dans l'événement désigné par le prédicat. Mais grâce à *have*, on peut lui attribuer un nouveau rôle sur lequel on reviendra. Si la valeur d'accompli est donc compatible avec le fonctionnement syntaxique de *-en*, il faut maintenant considérer un plus large éventail d'énoncés au *perfect* pour déterminer si la valeur d'accompli se retrouve systématiquement. L'analyse de ces énoncés sera l'occasion de revenir sur la valeur sémantique de l'auxiliaire *have* au *perfect*, et, ainsi, de dégager pour *have -en* la forme schématique que nous considérerons comme la valeur linguistique du marqueur discontinu.

1.2.5 Forme schématique et effets de sens de *have -en*

N'évoquerons pas le *past perfect*, puisque seul le repérage non passé nous intéresse dans le cadre de cette étude. Greenbaum & Quirk (1990 : 51-53) proposent 3 types d'emploi pour le *present perfect*. Nous reprendrons, dans un premier temps, leur typologie, mais nous

⁵³ On peut poser la correspondance argument externe [spec, SV] / sujet notionnel à condition de préciser que, comme pour le passif, ce n'est pas la première strate de structuration qui compte mais la structure d'arrivée (le sujet notionnel sous-jacent à l'énoncé passif est bien marqué par le 'nouveau' sujet grammatical dont la trace figure en [spec, SV]). La conclusion est que, paradoxalement, la structure de surface peut être plus proche des représentations mentales que la structure profonde. Cela aurait pu paraître surprenant si l'on n'avait préalablement précisé que la structure profonde n'est qu'une construction théorique sans fondement cognitif.

utiliserons nos propres exemples, dans la mesure où ceux utilisés par ces linguistes sont tous hors-contexte.

1.2.5.2 *Le present perfect événementiel*

Nous commencerons par le *present perfect* ‘événementiel’, dont Greenbaum et Quirk distinguent deux sous-catégories :

The EVENT PRESENT PERFECT is used with dynamic verb senses to refer to one or more events that have occurred at some time within a period leading up to the present. We distinguish two subtypes :

- 1 The event or events are reported as news ; usually they have occurred shortly before the present time [...]
- 2 The event or events occurred at some more remote time in the past, but the implicit time period that frames the event or events leads up to the present. . (Greenbaum & Quirk 1990 : 51-52)

(41a) illustre la première valeur.

[41] *"I am afraid there are no signs here," said he. "One could hardly hope for any upon so dry a day. Your servant seems to have quite recovered. You left him in a chair, you say. Which chair?" "By the window there." "I see. Near this little table. [41a] You can come in now. I have finished with the carpet. Let us take the little table first. [41b] Of course, what has happened is very clear. The man entered and took the papers, sheet by sheet, from the central table. (The Adventure of the Three Students)*

L'événement décrit par la proposition <I – finish with the carpet> a eu lieu seulement quelques secondes avant T₀. Mais il faut s'interroger sur ce qu'on entend exactement par «l'événement vient d'avoir lieu». Il est clair que ce n'est pas du commencement de l'événement dont on parle mais de sa fin. On pourrait prononcer (41a) quand bien même l'événement aurait débuté il y a plusieurs années. Ce qui compte, donc, c'est l'instant auquel l'événement s'est terminé, auquel la borne droite de ce procès télique a été franchie. Pour insister sur la proximité entre la clôture et T₀, on a souvent recours à l'adverbe *just* comme en (42) :

[42] *"Have you come from Holmes?" he asked.
"I have just left him." (The Adventure of the Dying Detective)*

Si l'introduction de *just* en (41a) rend l'énoncé inacceptable, ce n'est pas pour des raisons référentielles (puisque'il s'agit du même type d'emploi) mais pour des raisons pragmatiques, puisque'en (41a), Sherlock Holmes ne souhaite pas insister sur l'intervalle temporel entre la fin de l'événement et l'instant présent, mais sur l'accomplissement lui-même, qui justifie l'autorisation d'entrer dans la pièce qu'il vient de donner (*You can come in now*).

[41a'] # *You can come in now. I have just finished with the carpet.*

Greenbaum et Quirk rapprochent cet emploi de celui où l'événement a eu lieu à un moment plus éloigné du présent d'énonciation et donnent l'exemple (43).

[43] *She has given only one interview in her life (but she may yet give another interview).*
(Emprunté à Greenbaum & Quirk 1990 : 52)

On peut également citer l'exemple (44) emprunté à J.-C. Souesme :

[44] « *So you see,* » *The banker continued, coughing slightly,* « *we are doing our part. And you ?* »

« ***I have talked yesterday*** with my counterpart in Mexico city. » (P. Erdman, *The Panic of '89*.
Emprunté à Souesme 1992 : 82)

Mais si Greenbaum et Quirk ne considèrent cet emploi que comme une sous-catégorie du *present perfect* événementiel, c'est qu'au final, il ne se différencie de (41a) que par la durée de l'intervalle temporel qui sépare l'accomplissement de l'événement (sa borne droite, donc) et le moment d'énonciation. Du coup, il n'est pas étonnant de trouver des cas limites (d'ailleurs plus nombreux que les exemples cités) difficiles à classer tels que (41b) ou (45).

[45] *"Soames will be in a dreadful fidget until we are able to tell him something positive."*

"Have you anything positive to tell him?"

"I think so."

"You have formed a conclusion?"

"Yes, my dear Watson, I have solved the mystery."

"But what fresh evidence could you have got?"

"Aha! It is not for nothing that I have turned myself out of bed at the untimely hour of six. I have put in two hours' hard work and covered at least five miles, with something to show for it. Look at that!"

He held out his hand. On the palm were three little pyramids of black, doughy clay.

(The Adventure of the Three Students)

Mais, (43), pourtant mentionné par Greenbaum et Quirk eux-mêmes, est ambigu. Certes, cette seule et unique interview peut avoir été donnée à un moment du passé lointain, mais elle peut aussi avoir été donnée tout récemment.

Que dire de cette première catégorie d'emploi ? D'abord, que la valeur d'accompli se retrouve toujours. –*en* semble donc bien marquer l'accomplissement de l'événement dénoté. D'autre part, on constate, dans tous ces énoncés, un lien très étroit avec le moment présent. Cela est souligné dans toutes les études portant sur la forme ; pour exemple, on citera Langacker (1978 : 865) :

have locates within the sphere of relevance a perfect expression, marked with the perfect participle [...] The HAVE + PERF construction, then, predicates the existence of a state resulting from the completion of the occurrence of a process ; and all this is further taken as being located in a sphere of interest or relevance centered on G [G = GROUND ; la situation]

Dire que l'auxiliaire *have* marque la localisation d'une proposition à l'intérieur de la sphère de pertinence revient à dire que l'événement ou l'état signifié par le prédicat est jugé pertinent au moment repère, c'est-à-dire à l'instant d'énonciation dans le cas du *present perfect*.

Cela se vérifie dans tous les exemples susmentionnés. (41a) illustre un cas tout à fait typique où l'événement passé (fût-il tout récent) est décrit au *present perfect* pour apporter une

justification à un autre énoncé. Ainsi, l’accomplissement de l’événement correspondant à [I-finish with the carpet] est considéré comme pertinent en T_0 parce qu’il justifie la phrase précédente : *you can come in now*. On peut gloser (41a) par :

[41a’] *I have finished with the carpet, so you can come in now.*

Mais un deuxième élément de cette définition est à retenir : « the HAVE + PERF construction, then, predicates **the existence of a state** resulting from the completion of the occurrence of a process. » Nous reparlerons de la notion de complétude évoquée ici, mais ce qui nous intéresse pour le moment est l’idée selon laquelle *have -en* prédique l’existence d’un état. Si cela se vérifie, on peut en déduire que c’est de l’état du référent du sujet grammatical dont il s’agit et que l’auxiliaire joue alors un rôle similaire à celui du verbe plein en localisant non pas un objet, mais une proposition, à l’intérieur de la sphère du sujet. Mais il faut bien voir que ce fonctionnement découle directement de la fonction syntaxique des deux marqueurs : en excluant l’argument externe du SV, *-en* détache, en quelque sorte, le référent correspondant de l’événement et le coupe du domaine du *faire* : le référent n’est plus perçu comme participant à l’événement ; en récupérant ce même argument, *have* remet son référent en relation avec l’événement en question, mais cette fois, il ne s’agit plus du *faire* du référent du sujet mais de son *expérience*, dans la mesure où, bien qu’il y ait nouvelle mise en relation, le référent du sujet demeure extérieur à l’événement (Joly & O’Kelly (1990 : 281) parlent de « transcendance » étant donné que *have* « situe le sujet de l’énoncé dans l’extériorité d’après de l’événement »).

On peut donc proposer une définition provisoire de la valeur linguistique de *have*, qui devra être vérifiée lors de l’examen des autres emplois du marqueur. On retiendra la double mise en relation de la proposition en *-en* : mise en relation avec l’instant repère (d’où la valeur de pertinence en T_r) et mise en relation avec le sujet initialement exclu (inclusion de la proposition dans la sphère du sujet). Mais il ne s’agit en réalité que des deux aspects du même phénomène, si bien que la **valeur linguistique de *have*** peut être ramenée au **constat effectué en T_r de la localisation de la proposition à l’intérieur de la sphère du sujet**. En d’autres termes, cela revient à dire que l’événement dénoté par la proposition en *-en* est considéré comme faisant partie de l’expérience du référent du sujet telle qu’elle existe en T_r . On peut donc ramener la valeur linguistique de l’auxiliaire *have* (en ignorant pour l’instant la valeur de *-en*⁵⁴) à la forme schématique : $P \in S_{T_r}$ avec P renvoyant à la proposition et S_{T_r} à la sphère du sujet à l’instant repère.

⁵⁴ N’oublions pas qu’il faut vérifier si la notion d’accompli s’applique à tous les cas.

On peut dès lors avancer que le rôle du référent du sujet sera celui de siège d'une propriété, puisqu'il est présenté comme possesseur d'une expérience. De plus, on voit que cette forme schématique et suffisamment vague pour la rendre compatible avec la signification d'un large éventail de valeurs conceptuelles sur lesquelles on reviendra. Mais elle permet également de jouer sur ce que nous avons appelé le sens énonciatif des énoncés, c'est-à-dire la part de signification qui ne relève pas du contenu, de la représentation conceptuelle. On constate, en effet, que les énoncés en *have -en* vont permettre la focalisation sur des éléments différents. Prenons l'exemple (43) (*She has only given one interview in her life*). On a affaire au type de cas observé par H. Adamczewski, à savoir, un commentaire sur le référent du sujet. C'est bien le référent de *she* qui est mis en avant, et plus précisément, S_{T0}, c'est-à-dire la sphère du sujet à l'instant d'énonciation, dont on dit qu'elle ne contient qu'une seule occurrence de l'événement correspondant à [she-give an interview]. Mais un énoncé tel que (41a) (*I have finished with the carpet.*) donne tort à H. Adamczewski, puisque ce n'est pas le référent du sujet qui est ici focalisé mais le **passage**, ou l'inclusion (au sens dynamique du terme), de la proposition en *-en* à l'intérieur de la sphère du sujet, c'est-à-dire qu'on est passé du domaine du *faire* au domaine de l'*expérience* du référent du sujet. De ce fait, l'effection dudit événement lève l'obstacle qui s'opposait à l'entrée de l'interlocuteur dans la pièce (cf. *you can come in now*). Dire que l'énoncé est «centré» (pour reprendre l'expression d'Adamczewski) sur la localisation n'empêche évidemment pas d'attribuer au sujet notionnel le rôle de siège d'une propriété. Focalisation et rôle sont deux concepts bien différents. Si l'on prend, par exemple, un énoncé tel que :

[46] *John's a doctor.*

on peut estimer que, dans tous les cas, le référent de *John* est vu comme le siège d'une propriété. Cela veut simplement dire que le sujet notionnel fonctionne comme l'argument d'une notion prédicative ((BE) A DOCTOR) qui renvoie à un état, à une propriété, et non à un événement. En revanche, le contexte, avec l'aide de la prosodie, peut influencer sur l'élément qui est mis en avant. Ainsi, avec une intonation descendante, (46) sera interprété comme un commentaire sur le référent du sujet : on donne une information sur John ; en revanche, si l'intonation est de type *fall-rise* avec accentuation de *John*, le contexte est nécessairement différent. On peut imaginer un contexte où le locuteur, à la recherche d'un médecin, se souvient que John exerce cette profession. Il ne s'agit alors plus d'un commentaire sur John puisque l'élément le plus saillant est la propriété d'être médecin, ou pour être plus exact, le fait que cette propriété soit applicable à John. Mais même dans ce cas, on parle bien de propriété, et le sujet notionnel est analysé comme siège de cette propriété. Ceci montre donc

que l'on peut, dans le cas du *perfect*, soutenir que le sujet notionnel reçoit le rôle de siège d'une propriété, sans pour autant devoir maintenir que l'énoncé est centré sur le sujet. Par conséquent, les énoncés que l'on avait présentés comme des contre-exemples à la théorie d'Adamczewski ne posent plus véritablement problème. Ainsi, de même qu'en (13b), l'entité indéterminée référée par *somebody* reçoit le rôle d'agent, cette même entité reçoit le rôle de siège d'une propriété en (13).

[13] *Somebody has broken the vase.* (Emprunté à P.Cotte 1998)

[13b] *Somebody broke the vase.*

Cependant que (13b) dit qu'une entité indéterminée a été à l'origine de l'événement dénoté par <break the vase>, (13) affirme qu'il existe, à l'instant présent, un individu inconnu qui a pour propriété d'avoir cassé le vase⁵⁵.

Il en va de même pour (14).

[14] *"No one has told me so," said Defarge, shaking his head. "I know nothing of it."* (A Tale of Two Cities)

Il serait évidemment absurde de prétendre que l'énoncé est centré sur le référent de *no one* ou même que l'on évoque une de ses propriétés ou son expérience. Mais pour appréhender (14), il faut tenir compte de la négation et faire appel, comme pour tous les énoncés négatifs, au concept de préconstruction. On fera ainsi l'hypothèse que la proposition [X – tell me so] est préconstruite puis marquée comme accomplie par *-en*. *Have* rapporte alors cette proposition passée à l'instant présent, mais la négation vient affirmer l'impossibilité d'inclure cette proposition dans la sphère de quiconque. D'où la glose :

[14a] *L'événement passé [X – tell me so] ne peut être mis à l'actif de personne.*

En revanche, (15) reste problématique. Il semble difficile de parler de sphère du sujet et de rôle de siège si l'on considère *it* comme un simple explétif.

[15] *It has rained so much.* (<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

Deux solutions sont envisageables : soit l'on revient sur la valeur attribuée à *have*, soit l'on montre que ce type d'énoncés ne contredit pas notre théorie et que c'est l'analyse traditionnelle en termes d'explétif qui est erronée. Nous opterons pour la seconde approche. Penchons-nous donc un instant sur cette hypothèse du *dummy subject* défendue par les générativistes (Cook et Newson 1996 : 113, par exemple). Quels arguments soutiennent cette affirmation ? Chez L. Haegeman (1994 : 60), peut être qualifié d'explétif tout SN qui occupe la position de sujet sans recevoir de rôle thématique et qui, de ce fait, ne constitue pas un

⁵⁵ (13) sera utilisé, par exemple, si l'on cherche à identifier le responsable, tandis que (13b) apparaîtra dans le cadre d'un récit.

argument du verbe. Ailleurs (Haegeman & Guéron 1999 : 43), on peut lire que ce qui fait de *it* un explétif c'est qu'il n'a pas de référent : « [it] doesn't seem to refer to anything ». On citera les exemples suivants :

[47] *It surprised Jeeves that the pig had been stolen.* (Emprunté à Haegeman & Guéron 1999: 42)

[48] *It is cold.* (Emprunté à Haegeman & Guéron 1999 : 43)

[49] *It is snowing.* (Emprunté à Haegeman & Guéron 1999 : 42)

Selon nous, c'est une erreur que d'affirmer que le pronom *it* en (47) ne renvoie à rien. Nous préférons l'analyser comme un pronom cataphorique qui annonce la proposition *that the pig had been stolen*. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un cas d'extraposition du sujet propositionnel. Ainsi, les termes de dédoublement ou de redondance conviendraient sans doute mieux. Toujours selon Haegeman et Guéron (1999 : 43), (48) est ambigu puisque *it* peut recevoir une interprétation référentielle (dans : *I don't like this soup. It is cold.*) ou non référentielle (dans : *Put on a sweater. It is cold.*). Mais nous pensons qu'il ne faut pas confondre référence et détermination. Il est vrai que dans : *Put on a sweater. It is cold, it* ne réfère à aucun élément précis, mais renvoie de manière globale et non spécifique aux conditions atmosphériques en T₀ (*the weather/ the air is cold*). Quoiqu'il en soit, il semble bien qu'il y ait référenciation de type anaphorique (on peut parler d'anaphore exophorique), bien que l'élément référé ne soit pas clairement identifié.

Aussi est-il possible de rendre compte des occurrences de *it* en (47-48) en termes de cataphore et d'anaphore, c'est-à-dire grâce au concept de **fléchage**, alors même qu'elles sont généralement classées dans les emplois explétifs. Dès lors, on est en droit de se demander s'il n'en va pas de même pour les emplois du type de (15) (*It has rained*) ou de (49) (*it's snowing*). Tout d'abord, il est utile de rappeler que certains de ces *weather verbs* ont des emplois 'personnels', c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés avec un sujet référentiel au sens classique du terme. Par exemple, *freeze* se comporte plus ou moins comme le prédicat *be cold*. Mais cela est également le cas de *rain* qui, dans les exemples ci-après, fonctionne comme un verbe ergatif :

[50] *The police, raining blows on rioters and spectators alike, cleared the park.* (Collins Cobuild English Dictionary)

[51] *Rockets, mortars and artillery rounds rained on buildings.* (Collins Cobuild English Dictionary)

En (50), son argument interne est le SN *blows*, en (51), il s'agit du SN *rockets, mortars and artillery rounds* qui, étant donné l'absence d'argument externe, monte en position sujet. L'argument interne correspond généralement à l'entité affectée par le processus dénoté par le verbe et il n'y a à priori aucune raison pour qu'il en soit autrement ici. Si l'on accepte que dans cet emploi métaphorique, le programme sémique de *rain* se ramène à l'expression

tomber à la manière de la pluie, le référent de *blows* en (50) est donc vu comme affecté par ce processus. De même pour *rockets, mortars and artillery rounds* en (51). Comme on le voit en (50), un argument externe peut apparaître, mais de manière optionnelle. Ce n'est pas le cas de l'argument interne dont la présence est exigée par *rain*. Certes, cet emploi métaphorique se distingue de *it's raining*, mais il nous donne une indication d'ordre syntaxique : si l'argument interne est obligatoire dans cet emploi, il n'est pas improbable qu'il le soit dans tous. En outre, la comparaison avec *the rain is falling* est riche d'enseignements. Les deux énoncés sont à peu de choses près équivalents. Mais la présence de *the rain* est obligatoire dans la deuxième phrase du fait que *fall* ne partage pas la spécificité sémantique de *rain* et que, par conséquent, l'instance affectée par le procès doit être mentionnée. Inversement, c'est la précision sémantique de *rain* qui rend **the rain is raining* inacceptable, parce que, cette fois, la mention de l'instance affectée est redondante. La notion prédicative RAIN codée par le verbe *rain* est si particulière qu'elle ne peut, sauf emploi métaphorique comme en (50-51), accepter qu'un seul argument (à la fois quantitativement et qualitativement). On peut donc en conclure que, dans *it's raining*, la référence à l'entité affectée est présente parce que contenue, pour ainsi dire, dans le programme sémique de *rain*, et que *it* marque aussi une opération de fléchage. Dès lors, (15) va pouvoir être analysé de la même façon que (15a) :

[15a] *Since early January the rain has fallen and the area has changed from a brown and dusty landscape to a green and muddy paradise.* (www.oliverscamp.com)

à savoir : la pluie a pour propriété en T₀ d'être beaucoup tombée.

Notre théorie sur le rôle de *have* ayant résisté aux énoncés les plus réfractaires, nous pouvons continuer l'analyse des exemples.

(41b) (*what has happened is very clear*) est certes particulier, mais il ne remet pas en cause la valeur linguistique attribuée à *have*. Ici, le propos est le déroulement exact des événements, et Sherlock Holmes le qualifie de *very clear*. On a une relative sous-jacente que l'on a rétablie en (41b').

[41b'] *The events that have happened are very clear.*

Comme toutes les relatives, *that have happened* détermine *the events* (et a fortiori *what*) en précisant de quels événements on parle. On semble donc bien éloigné du *have* localisateur. Pourtant, il n'en est rien. *Have* continue de dire que la proposition [X – happen] est localisée dans la sphère du sujet X ; c'est-à-dire que l'événement X est crédité de la propriété d'être arrivé. La valeur linguistique de *have* reste donc inchangée. Ce qui peut troubler

l'analyste, c'est l'utilisation qui en est faite ici. L'originalité⁵⁶ de (41b) est d'extraire une propriété d'un élément X indéterminé, c'est-à-dire, un élément que l'on sait appartenir à la sphère de X, afin de déterminer X. Cela signifie que, paradoxalement, c'est l'élément repéré qui détermine l'élément repère. Mais cela n'est paradoxal qu'en apparence : il n'est guère aberrant d'évoquer une entité, voire de connaître une entité, uniquement au travers d'une de ses propriétés (par exemple, *le monsieur que je croise tous les matins* pour référer à un individu dont on ignore à peu près tout). Nous suggérons ainsi une seconde paraphrase pour (41b) :

[41b''] *La chose qui a pour propriété d'être arrivée (ici) est très claire.*

Ce qui est focalisé ici, c'est l'appartenance de la proposition en *-en* à la sphère du sujet puisque c'est cette appartenance même qui détermine le sujet. En outre, parler de sphère du sujet lorsque celui-ci renvoie à un événement n'a rien de surprenant. Etant donné que la sphère du sujet comprend l'ensemble des éléments repérés par rapport à lui, il peut tout aussi bien s'agir d'un individu, d'un objet ou d'un événement. Un événement a en effet des causes, des buts, des conséquences, des circonstances, bref, tout un ensemble de propriétés qui constituent sa sphère.

La présence d'adverbes renvoyant à un moment du passé dans les énoncés (44-45), que l'on répète, semble contredire la mise en relation avec l'instant présent mentionnée plus haut.

[44] « *So you see,* » *The banker continued, coughing slightly,* « *we are doing our part. And you ?* »

« *I have talked yesterday with my counterpart in Mexico city.* » (P. Erdman, *The Panic of '89*. Emprunté à Souesme 1992 : 82)

[45] *"You have formed a conclusion?"*

"Yes, my dear Watson, I have solved the mystery."

"But what fresh evidence could you have got?"

"Aha! It is not for nothing that I have turned myself out of bed at the untimely hour of six. I have put in two hours' hard work and covered at least five miles, with something to show for it. Look at that!"

He held out his hand. On the palm were three little pyramids of black, doughy clay.

(The Adventure of the Three Students)

Néanmoins, il est clair que le passage n'appartient pas au récit. Il n'y a pas renvoi aux événements pour eux-mêmes mais parce qu'ils justifient une situation présente. En (45), *I have turned myself at the untimely hour of six. I have put...* ne doit pas être compris comme le récit de sa journée par Sherlock Holmes. Il parle du présent. L'important est que l'événement décrit fait désormais partie de la sphère du sujet. L'expérience du détective est enrichie d'un réveil matinal suivi de deux heures de travail intense et d'une marche de 5 miles, et cet

⁵⁶ Ne nous méprenons pas ; nous parlons d'originalité au sens d'une utilisation qui n'entre pas dans le schéma classique *sujet animé déterminé + have -en*. Mais il ne s'agit en aucun cas d'un type d'énoncés marginal d'un point de vue statistique.

enrichissement lui permet de dévoiler de nouvelles preuves à Watson (*what fresh evidence could you have got ?*). L'élément focalisé n'est pas le sujet, mais la présence à l'instant T₀ de la proposition en *-en* à l'intérieur de la sphère du sujet, présence qui justifie la révélation de nouvelles preuves. On peut, en outre, penser que la présence du circonstant *at the untimely hour of six* est possible parce que l'heure est, par défaut, de nature déictique. C'est-à-dire qu'en l'absence de référence à un jour précis, l'heure s'interprète en fonction de la journée où s'inscrit l'instant repère.

C'est également la nature déictique de *yesterday*, qui s'interprète nécessairement par rapport au moment repère, qui rend possible la datation en (44). On imagine mal, en effet, le même énoncé avec une datation non déictique :

[44a] * *I have talked with my counterpart in Mexico City on 12 April.*

1.2.5.3 Le present perfect statif

Nous allons continuer de tester nos hypothèses sur la valeur linguistique de *have -en* en examinant la deuxième catégorie d'emploi, celle que Greenbaum et Quirk (1990 : 51) nomment « the STATE PRESENT PERFECT » et qu'ils définissent ainsi : « [it] is used with stative verb senses to refer to a state that began in the past and extends to the present, and will perhaps continue in the future. » Les exemples ci-dessous illustrent cette valeur.

[52a] *GOOSE : The family unit – that's the most important thing. It's the only thing you can count on. I'm married – did I tell you that?*

FIRST GIRL : Four times. We don't believe you.

GOOSE : I've been married since I was eighteen. Why don't you believe me? (Top Gun)

[53] *I may add that she was a woman of great beauty, and that even now, when she has been married for upward of thirty years, she is still of a striking and queenly appearance. (The Crooked Man)*

En comparant cette valeur à la précédente, on voit à quel point l'opérateur *have -en* et le sens global de l'énoncé sont sensibles à la nature du prédicat. Il n'empêche que la distinction entre ces deux emplois est pleinement justifiée et se trouve confirmée par les traductions françaises de (41a) et de (52a). La première a recours au passé composé, la seconde, au présent de l'indicatif.

[41a'''] *J'en ai terminé avec le tapis*

[52b] *Je suis marié depuis l'âge de 18 ans.*

Bien que l'anglais ne marque pas formellement la différence, la présence de deux temps grammaticaux distincts en français montre qu'il y a bien deux valeurs au niveau conceptuel. Deux questions se posent donc : la valeur linguistique de *have* demeure-t-elle inchangée, et *-en* continue-t-il de marquer l'accompli ?

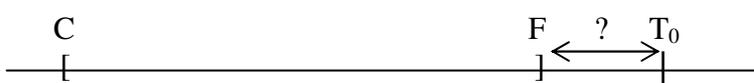
La réponse à la seconde question est clairement négative. En (52a) l'état auquel renvoie la proposition [I-be married] n'est pas accompli au sens d'achevé. Il continue d'être valide au moment présent, comme le confirment d'ailleurs les propos de Goose : *I'm married*. Néanmoins, l'effacement du circonstant *since I was eighteen* suffit à rétablir la valeur d'accompli.

[52c] *I've been married.*

implique *I'm no longer married*, de la même façon que (54) sous-entend *I no longer live in Maidenhead*.

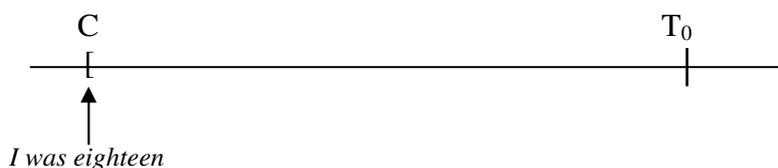
[54] *I've lived in Maidenhead.* (emprunté à Souesme 1992 : 74)

L'état signifié par (54) ou (52c) peut donc être schématisé de la manière qui suit :



- Fig. 16 -

La borne gauche (C) symbolise son commencement (antérieur à T_0), et la borne droite (F) sa fin (également antérieure à T_0). Rien n'est dit de l'intervalle qui sépare F de T_0 . Pour (52a), les choses sont différentes. On proposera la représentation qui suit.



- Fig.17 -

L'état a commencé à être valide à un moment antérieur à T_0 , mais rien n'est dit de son terme, dans la mesure où son éventuelle continuation après T_0 reste dans le domaine du non-dit. En effet, (52a) pourrait aussi bien être suivi de *but it's over now* que de *and I intend to remain so*. En revanche, C est connu puisqu'il correspond à *I was eighteen*. Comment rendre compte de la différence ? Pourquoi *-en* signifie-t-il l'accompli dans un cas et pas dans l'autre ? Quel est, en (52a), le rôle sémantique de *-en* ? En fait, comme le montre la comparaison de (52a) avec (52c), *since* joue un rôle primordial dans l'interprétation de l'énoncé puisque sa présence exclut la possibilité pour l'état d'avoir cessé d'être valide à un moment du passé (cf. figure 16). Cependant, ce marqueur n'implique pas nécessairement une interprétation du type *événement/état encore valide en T_0* .⁵⁷

[55] *"Wedlock suits you," he remarked. "I think, Watson, that you have put on seven and a half pounds since I saw you."* (A Scandal in Bohemia)

⁵⁷ Pour d'autres exemples de ce type, cf. Annexe (1-2)

Ici, Holmes émet une hypothèse sur l'occurrence d'un événement au cours de la période allant de la dernière entrevue entre les protagonistes à l'instant présent. Il n'est nullement question d'évoquer la continuité d'un événement d'un point du passé jusqu'au présent. Mais on peut également trouver cette interprétation avec un prédicat renvoyant à un état :

[56] *Toller, for that is his name, is a rough, uncouth man, with grizzled hair and whiskers, and a perpetual smell of drink. Twice since I have been with them he has been quite drunk, and yet Mr. Rucastle seemed to take no notice of it. (The Adventure of the Copper Beeches)*

[57] *RECEPTIONIST : We don't get many Sandmen. I think we've only had one other since I've been here. (Logan's run)*

Ici, l'état correspondant à [he-be drunk] ou [we-have one other] est nettement antérieur à T₀. En réalité, ce qui va distinguer (52a)⁵⁸ de (55-57), c'est la portée du circonstant introduit par *since*. En (55-57), on peut considérer qu'il est extérieur à la relation sujet-prédicat, comme le montrent deux manipulations. D'abord, s'il est possible de dire que (52a) apporte une réponse à la question :

[52d] *How long have you been married ?*

il n'en va pas de même pour (55) qui ne répond pas à la question, de toute manière agrammaticale :

[55a] **How long have you put on seven and a half pounds?*

Deuxièmement, l'antéposition du circonstant est possible en (56), mais difficile en (52a), si l'on veut conserver la même interprétation.

[52e] ? *Since I was eighteen, I've been married.*

En revanche, cette opposition devient naturelle, voire même obligatoire, si l'on souhaite évoquer une série d'états temporaires ayant eu lieu entre l'instant marqué par le circonstant et le présent. Par exemple :

[52f] *Since we parted, I've been married, I've been happy for a few years and then I got divorced.*

On est finalement très proche de (43), que l'on rappelle :

[43] *She has given only one interview in her life (but she may yet give another interview).*
(Emprunté à Greebaum & Quirk 1990 : 52)

et où le circonstant *in her life* délimite la période au cours de laquelle l'événement a eu lieu. Dans ce type d'énoncés, le circonstant introduit par *since* joue donc le même rôle : il construit un intervalle temporel. *Since* vient en effet du vieil anglais *siþþan* qui, bien qu'ayant déjà le

⁵⁸ [52a] *I've been married since I was 18.*

sens de *depuis*, était avant tout synonyme de *after*⁵⁹ (Mitchell & Robinson 1992 : 84). S'il a gardé des traces de son sémantisme originel, *since* ne renvoie donc pas simplement à un point dans le temps mais indique que l'intervalle à considérer se situe dans sa postériorité, c'est-à-dire, à droite. La borne gauche de cet intervalle est explicite, la borne droite reste implicite. Toutefois, cette dernière est entendue comme coïncidant avec le moment repère (en l'occurrence, T_0). L'événement ou l'état décrit est situé à l'intérieur de cet intervalle. En (56-57), *-en* marque donc l'accompli, tout comme en (54) (*I've lived in Maidenhead*), la seule différence se situant au niveau du repérage chronologique de l'état : en (56-57), la période pendant laquelle l'état a été valide est clairement délimitée, pas en (54). Quant à *have*, il rapporte cet événement accompli au moment présent et l'inscrit à l'intérieur de la sphère du sujet. Notons, au passage, que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, *have -en* n'est pas automatiquement déclenché par la présence de *since*. Pour preuve, l'énoncé suivant fait appel au prétérit.

[58] *I must say you tax me very unfairly with being a bad correspondent. I wrote you twice since we parted, and your last letter was only your second. Besides, I have nothing to tell you. There is really nothing to interest you. (Dracula)*

En (58), le circonstant en *since* construit un intervalle temporel et le verbe au prétérit renvoie à un événement survenu à l'intérieur de cette période, mais sans que celui-ci soit mis en relation avec l'instant présent. Même si la période considérée rejoint l'instant présent, *your last letter was (* has been) your second* et sa mise en parallèle avec [*I- write you twice*] indiquent que l'on est bien dans le domaine du récit, d'où le prétérit.

Revenons-en maintenant à l'énoncé (52a) qui illustre le second fonctionnement de *since*, et qui pose problème à l'analyse de *-en* comme marqueur d'accompli.

[52a] *GOOSE : The family unit – that's the most important thing. It's the only thing you can count on. I'm married – did I tell you that?*
FIRST GIRL : Four times. We don't believe you.
GOOSE : I've been married since I was eighteen. Why don't you believe me? (Top Gun)

Comme l'a montré la difficulté à antéposer le circonstant, on peut estimer que ce dernier porte directement sur la relation sujet-prédicat. De fait, l'intervalle temporel construit par *since I was eighteen* et la période de validité de l'état coïncident : l'intervalle se définit comme la période pendant laquelle l'état a été vrai et, inversement, l'état est analysé comme vrai tout au long de l'intervalle. Comme pour les cas étudiés précédemment, *since I was 18* pose explicitement la borne gauche de l'intervalle et implicitement sa borne droite (qui correspond à T_0). Mais, comme la période de validité de l'état et l'intervalle temporel se confondent, le

⁵⁹ Le français *depuis* est plus transparent. Etymologiquement, on a *de*, indicateur de l'origine, suivi de *puis* qui renvoie à l'après de cette origine.

circonstant va également marquer explicitement la borne gauche de l'état (son commencement) et implicitement sa borne droite. Et c'est justement le caractère implicite du marquage de la borne droite de l'état qui explique la présence de *-en*. Même si son rôle peut sembler redondant⁶⁰, ce marqueur permet de poser explicitement la borne droite de l'état, borne qui peut ainsi être localisée dans le temps (plus exactement en T_0) grâce à *since*. Dans cet emploi, *-en* présente donc l'état comme borné, ce qui, comme on l'a vu, n'implique pas son accomplissement ou son achèvement. L'objectif de l'énonciation étant de dire que l'état a été valide sur la période allant de *I was 18* à T_0 , il faut d'abord construire la représentation de cet intervalle (c'est le rôle de *since*) et y superposer l'état sans qu'il déborde de l'intervalle. Pour ce faire, il est indispensable d'ignorer son éventuelle continuation et de poser comme borne droite la même que celle de l'intervalle préconstruit. Il devient alors possible d'inscrire l'état ainsi circonscrit dans l'intervalle donné. Il y a donc quelque chose d'artificiel dans cette opération de clôture, mais cet artifice est nécessaire à la réalisation de la signification visée. Tout se passe **comme si** l'état se terminait en T_0 . De là naît la valeur de bilan maintes fois constatée pour le *present perfect*. En effet, qu'est-ce qu'un bilan, sinon un arrêt provisoire (ou définitif) destiné à évaluer le chemin parcouru en jetant, à partir de l'instant présent, un regard rétrospectif sur la période passée ? Cette référence à l'instant présent justifie l'utilisation de *have* qui joue son rôle habituel : inscrire l'état dans la sphère du sujet, c'est-à-dire, l'ajouter à l'expérience du référent du sujet telle qu'elle existe en T_0 . L'énoncé (53), que l'on rappelle, n'est pas très différent.

[53] *I may add that she was a woman of great beauty, and that even now, **when she has been married for upward of thirty years**, she is still of a striking and queenly appearance. (The Crooked Man)*

Il confirme notre propos en ce que *she has been married for upward of thirty years* ne dit rien de l'après T_0 ; seule la lecture des pages précédentes nous apprend que le colonel Barclay vient de mourir et que la proposition cesse d'être vraie⁶¹ après T_0 . Quoi qu'il en soit, *for*, comme *since*, construit un intervalle temporel, tandis que *-en* présente l'état comme borné en T_0 , borne droite qui s'identifie à celle de l'intervalle construit par le circonstant. L'auxiliaire *have* rapporte cet état passé au présent et le présente ainsi comme partie intégrante de l'expérience du référent du sujet.

⁶⁰ Cette impression de redondance est confirmée par la tendance de l'anglais américain à se passer du *present perfect* et à utiliser le présent simple dans de tels cas de figure. (cf. exemples (3-9) en annexe)

⁶¹ D'un point de vue strictement chronologique, la validité de l'état s'arrête avant T_0 , dans la mesure où le colonel ne vient pas de décéder à l'instant. Néanmoins, on se souviendra des propos de Herweg (1991 : 982) déjà cités : une période temporelle, en l'occurrence la période suivant la mort du colonel, peut être conceptualisée comme un point, c'est-à-dire comme un instant. Il faut donc se méfier d'une vision trop référentielle de la notion d'instant.

Notons au passage que *for* a lui aussi un deuxième fonctionnement qui a été remarqué par J.-C. Souesme.

[59] *I've lived in Maidenhead for 5 years.* (Emprunté à Souesme 1992 : 74)

L'énoncé est en effet ambigu puisque traduisible soit par :

[60] *Je vis à Maidenhead depuis 5 ans.*

soit par :

[61] *J'ai vécu à Maidenhead pendant 5 ans.*

Si (59) est interprété comme (60), les bornes de l'état et de l'intervalle construit par le circonstant coïncident ; si (59) est compris comme (61), le circonstant ne construit pas un intervalle temporel : il n'est ni extérieur à la proposition, ni mis directement en relation avec elle, mais il en fait partie intégrante. On peut gloser (61) par :

[62] *J'ai une expérience de 5 années passées à Maidenhead.*

Pour en terminer avec le «*state present perfect*», disons que ces deux interprétations correspondent à deux sous-catégories. Avec (61), on a un état valide pendant une période antérieure à T_0 , avec (60), un état valide pendant une période commençant dans l'antériorité de T_0 mais allant jusqu'à T_0 . La première interprétation correspond au cas où la borne droite de l'état précède T_0 , tandis que dans la seconde interprétation la borne droite de l'état (qui ne marque pas nécessairement sa fin) coïncide avec T_0 .

En tenant compte des cas particuliers qui viennent d'être commentés, on peut penser, pour décrire la valeur linguistique de *-en*, à la notion de **clôture** déjà évoquée pour le passif. Celle-ci se montre en effet compatible avec la notion d'accompli fréquente au *perfect* (un événement ou un état accomplis sont forcément bornés) comme avec les énoncés en *since* ou en *for* où l'état n'est pas achevé en T_0 . Toutefois, il faut relativiser ce rapprochement avec le passif, en précisant qu'au *perfect*, cette valeur de clôture n'atteint jamais le niveau d'abstraction qu'elle possède au passif. La clôture dont on parle ici reste fortement ancrée dans le référentiel. Même en (52a) (*I've been married since I was eighteen*), l'état en question, ou pour être plus exact, le segment de l'état qui est considérée, est **antérieur** à T_0 , même s'il n'est pas nécessairement achevé. On peut donc retenir la notion d'**antériorité** par rapport à T_0 comme valeur linguistique du participe passé du *perfect*, en gardant à l'esprit qu'asserter la validité d'un état dans l'antériorité de l'instant présent n'interdit pas sa continuation dans l'avenir. Simplement, *have -en* n'en dit rien.

Après avoir successivement décrit les valeurs linguistiques de *have* et de *-en* au *perfect*, le moment est venu de proposer une forme schématique pour le marqueur discontinu *have -en*. Puisque le rôle de *-en* est de marquer l'antériorité de l'événement ou de l'état dénoté par la

proposition par rapport à l'instant présent, on notera P_{T_r-n} la proposition décrivant l'événement ou l'état antérieur à T_r (d'où l'indice temporel T_r-n qui renvoie à l'antériorité de l'instant de référence T_r). En outre, ayant noté la sphère du sujet à l'instant de référence S_{T_r} , on proposera que la forme schématique de *have -en* peut être ramenée à la formule : $P_{T_r-n} \in S_{T_r}$, qui signifie que l'événement ou l'état antérieur à l'instant repère fait partie, à l'instant repère, de la sphère du sujet. D'une certaine façon, l'expérience du référent du sujet est vue comme enrichie par l'existence antérieure d'un événement ou d'un état auquel il a participé. Inutile de rappeler, comme on l'a déjà remarqué, que, dans le cas du *present perfect*, cette forme de subordination du passé au présent (puisque l'instant repère coïncide avec l'instant présent) fera du marqueur, pour reprendre la dichotomie de Benveniste (1966a : 238-239), un instrument privilégié du *discours*, par opposition au *récit*.

1.2.5.4 Le present perfect d'habitude

Le troisième effet de sens dégagé par Greenbaum et Quirk est le *present perfect* d'habitude. Ils en donnent la définition suivante : « it is used with dynamic verb senses to refer to past events that repeatedly occur up to and including the present » (1990 : 52). Cette valeur est illustrée par les exemples (63a-b).

[63a] *That figure has risen every year for the past twelve years.*
<http://titania.cobuild.collins.co.uk>
 [63b] *My business has grown each year since its founding.* (<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

Néanmoins, le terme d'habitude peut prêter à confusion, et doit d'être défini convenablement avant d'être utilisé. Dans ce domaine, nous nous référerons aux travaux de G. Kleiber sur les phrases habituelles (Kleiber 1987). Selon ce linguiste, trois concepts sont à distinguer : l'itération, la fréquence et l'habitude. Les phrases uniquement itératives renvoient à une situation qui s'est vérifiée « à plusieurs reprises dans un intervalle temporel » (1987 : 115), tandis que les phrases fréquentatives sont des itératives vraies « pour un intervalle » (ibid.). Le premier cas est illustré par :

[64a] *Pierre est allé plusieurs fois à l'école à pied le mois dernier.* (Emprunté à Kleiber)

et le second par :

[64b] *Pierre est allé (souvent) à l'école à pied le mois dernier.* (Emprunté à Kleiber)

Alors qu'en (64a), l'événement dénoté par [Pierre-aller à l'école à pied] s'est répété au cours du mois dernier, en (64b), il s'est répété de manière régulière tout au long de l'intervalle. Ainsi, dans les fréquentatives comme (64b), l'itération couvre l'intervalle dans son intégralité, alors que dans les itératives non fréquentatives telles que (64a), l'événement s'est réparti de

manière éparse à l'intérieur de l'intervalle. Toutefois, une fréquentative n'est pas nécessairement une habituelle. Kleiber (1987 :200) définit les fréquentatives non habituelles comme l'expression d'une « itération fréquentielle accidentelle » et les fréquentatives habituelles comme des « assertions non contingentes » qui, de ce fait, véhiculent une certaine nomicité, ou tout au moins, une disposition du référent du sujet (d'où leur assimilation à des états). (64b) est un exemple de fréquentative non habituelle ; (64c) est une fréquentative habituelle.

[64c] *Pierre va à l'école à pied.*

Qu'en est-il de (63a-b) ?

(63a-b) renvoient à un événement qui s'est répété régulièrement sur un intervalle donné ; il y a donc itération fréquentielle. C'est d'ailleurs leur caractère fréquentatif qui autorise la présence du circonstant en *for*. En effet, celui-ci n'est possible que si la situation dénotée couvre l'intégralité de l'intervalle. C'est ce qui explique l'agrammaticalité de (63c) qui est une itérative non fréquentielle qui n'est donc pas vraie pour tout l'intervalle.

[63c] **That figure has risen a couple of times for the past twelve years.*

En revanche, il nous semble difficile de parler de phrases habituelles pour (63a-b). Comparons ces deux phrases à :

[63d] *That figure rises every year.*

En (63d), le présent simple construit un intervalle temporel que l'on peut qualifier de présent étendu. A l'intérieur de cette période, on a un événement qui se répète de manière régulière. Il s'agit donc d'une phrase fréquentative, mais également habituelle. En effet, cette fréquence peut être qualifiée de non contingente. On peut alors proposer la glose suivante :

[63e] *Quel que soit T_x , present, passé ou futur, tel que T_x est une année⁶² comprise dans l'intervalle de référence, that figure rises at T_x est vraie.*

En revanche, (63a-b) rappellent (64b) (*Pierre est allé souvent à l'école à pied le mois dernier*), dans la mesure où, même si l'itération couvre l'intervalle (on a des fréquentatives), il semble que la répétition soit vue comme contingente et non comme une disposition ou une tendance. En effet, on ne retrouve pas, dans ces énoncés, le caractère nomique de la glose (63e) et la référence à un instant T_x . (63a-b) et (64b) ont au contraire quelque chose de très factuel, si bien que (63a) implique :

[63f] *Ce chiffre a augmenté en 2003, 2002, 2001, 2000, etc.*

⁶² On considérera, dans ce type d'énoncés, qu'une année est conceptualisée comme un point et non comme un intervalle.

Cette constatation est ensuite rapportée à T_0 grâce à l'auxiliaire *have*. On a alors la représentation formelle qui suit :

$$\{P_{T-12}; P_{T-11}; \dots; P_{T-1}\} \in S_{T_0}$$

On s'aperçoit en fait que l'habitude correspond à un repérage d'un type particulier, proche du générique (la différence avec le générique étant que le SN sujet est spécifique dans les habituelles), tandis que les fréquentatives comme (63a-b) ont un repérage spécifique par rapport à T_0 . Ce repérage par rapport à T_0 s'explique par la forme schématique que l'on a attribuée à *have -en* ; en l'absence d'indication contraire, et avec le temps présent, l'instant de référence est compris comme étant le moment de parole. Ici, on a, en outre, les circonstants en *for* et *since* qui explicitent la référence à T_0 (puisque'ils posent T_0 comme la borne droite de l'intervalle considéré).

Est-ce à dire que les phrases au *present perfect* ne sont jamais des phrases habituelles ? En fait, bien que les occurrences soient rares, on peut effectivement trouver des énoncés avec *have -en* au présent avec, comme instant repère, non pas T_0 , mais un instant T_x . Le temps présent porté par *have* ne sert alors qu'à construire l'intervalle de référence à l'intérieur duquel l'habitude est déclarée vraie et donc, à l'intérieur duquel se situent les points T_x . Ce cas de figure est illustré par (65).

[65] « [...] I mean **sometimes** it's -oh, say it's five o'clock- and I can't remember anything since about half past one or two. »
« Oh my dear, but it's just that **you've been asleep**. Had a doze. »
« No, » said Molly [...] Because at the end of the time it's not as though I'd just dozed off. I'm in a different place. Sometimes I'm wearing different clothes and sometimes I seem to have been doing things-even saying things to people, talked to someone, and not remembering that **I've done so**. » (CM, p.67)

La présence de *sometimes* dans le co-texte avant est fondamentale. C'est en effet cet adverbe qui met en place ce que G. Kleiber (1987 : 133) nomme des « occasions restreintes » qui, de fait, se substituent à T_0 comme repère temporel de *have*. Sans cette explicitation, on l'a dit, T_0 est sélectionné par défaut. Qu'est-ce qu'une occasion restreinte ? Il s'agit de cas, de situations, de sous-intervalles de l'intervalle de référence, où l'événement itéré se réalise. G. Kleiber (1987 : 128) donne l'exemple suivant :

[66] Jean court à la porte à chaque fois qu'on sonne.

Le circonstant à *chaque fois qu'on sonne* construit donc une occasion restreinte au cours de laquelle a lieu l'événement [Jean- courir à la porte]. On voit donc qu'il y a réellement construction d'une situation indéterminée Sit_x et mise en place d'un instant repère T_x , avec une restriction quant à T_x : il ne s'agit pas de tous les instant de l'intervalle de référence, mais seulement ceux qui coïncident avec une occurrence de [on-sonner]. C'est ce qui se passe en

(65). En construisant une occasion restreinte (qui correspond à la fin des *black-outs* du personnage), *sometimes* met en place un repère T_x à partir duquel *have -en* peut jouer son rôle en marquant que l'événement antérieur à T_x décrit par la proposition est, en T_x , inclus dans la sphère du sujet telle qu'elle existe en T_x .

L'étiquette de *present perfect* habituel proposée par Greenbaum et Quirk est, on l'a vu, beaucoup trop vague. Nous nous sommes aperçu qu'il convient de faire une distinction entre les itératives (fréquentatives ou non) et les phrases réellement habituelles. Les premières renvoient certes à un événement itéré, mais la phrase conserve un repérage par à T_0 . Les phrases habituelles, en revanche, sont le résultat d'un repérage d'un type particulier, puisqu'il n'y a plus référence à T_0 mais à un repère T_x . Les premières sont donc des phrases intrinsèquement déictiques, similaires, pour ce qui est du repérage, à toutes celles examinées jusque maintenant ; les secondes sont non déictiques.

En partant des travaux de Greenbaum et Quirk, nous avons, pour le moment, distingué quatre grandes catégories d'emploi du *present perfect*. Toutefois, il semble que les différences que nous avons retenues entre ces divers emplois s'apparentent davantage à des variations liées à la nature du repérage et au type de prédicat qu'à des valeurs réellement distinctes. Quoi qu'il en soit, nous avons, pour ce qui est des emplois déictiques : les statives, les événementielles et les itératives ; et pour ce qui relève du non-spécifique : les habituelles.

Cependant, un autre cas de repérage non spécifique, non mentionné par Greenbaum et Quirk, doit être évoqué. Il s'agit de l'emploi générique du *present perfect*.

1.2.5.5 Le present perfect dans les phrases génériques

Soit les exemples (67a-b).

[67a] "I must explain to you, Mr. Holmes, that to-morrow is the first day of the examination for the Fortescue Scholarship. I am one of the examiners. My subject is Greek, and the first of the papers consists of a large passage of Greek translation **which the candidate has not seen**. This passage is printed on the examination paper, and it would naturally be an immense advantage if the candidate could prepare it in advance. (The Adventure of the Three Students)

[67b] « You can't understand, I suppose, how extraordinary a temporary madness of this kind can seem to you **after you've got over it**. » (CM, p. 70)

Il s'agit d'énoncés génériques comme le montre la référence non spécifique de *the candidate*⁶³ et de *you*. G. Fauconnier (1994 : 166) analyse très justement les SN génériques comme renvoyant à des **rôles**⁶⁴ sans **valeur**⁶⁵. Cela signifie que le SN renvoie à une fonction (ou

⁶³ Notons qu'en (67a), la négation n'a pas d'influence sur le problème traité ici. Sa suppression (*which the candidate has already seen*) n'altérerait en rien le statut générique de l'énoncé.

⁶⁴ Il n'y a aucun lien entre la notion de rôle dans la théorie des espaces mentaux et les rôles thématiques étudiés plus tôt.

rôle), par exemple *candidate*, qui peut être occupé par un individu quelconque et qui n'a donc pas de valeur déterminée. L'énoncé générique est donc vrai de tout individu présent, passé, futur ou hypothétique susceptible d'occuper ce rôle. Aussi, bien qu'il n'ait pas de valeur, ce rôle peut être associé à une propriété ; ce qui revient à dire que tout individu (non spécifié) occupant ce rôle partage cette propriété. L'énoncé se présente donc comme partiellement atemporel. Atemporel parce que, à l'évidence, il ne peut y avoir renvoi à une situation précise, donc à un repère temporel précis. Partiellement atemporel, parce qu'il ne faut pas négliger l'importance du temps grammatical présent qui, comme pour les habituelles, situe la validité de la proposition à l'intérieur de la période présente au sens large⁶⁶ : la propriété est associée à un rôle mais seulement à l'intérieur d'une période donnée. Quoi qu'il en soit, l'absence de repérage situationnel implique que l'instant de référence est T_x , tel que T_x appartient à l'ensemble des instants de la période présente (P_0)⁶⁷. En (67a), *-en* marque donc l'antériorité de l'événement considéré par rapport à T_x , tandis que *have* rapporte cette proposition à la sphère du sujet à l'instant T_x . (67a) peut donc être paraphrasé par :

[67a'] *Quel que soit l'instant T_x (tel que $T_x \in P_0$), l'individu y qui, en T_x , occupe le rôle décrit par the candidate est dépourvu (cf. négation) en T_x de l'expérience consistant à avoir vu le passage en question.*

On retrouve donc, dans les énoncés génériques au *present perfect* la même valeur linguistique que précédemment. La différence provient du caractère instable de l'instant de référence, mais cela n'empêche pas *-en* de marquer l'antériorité par rapport à ce point de référence, quel qu'il soit. On a donc, comme pour les habituelles, un emploi non déictique. La différence tient seulement au fait qu'ici le SN sujet est également non spécifique.

(67b) a le même fonctionnement. Ce sont les éléments *a temporary madness*, et *can* qui construisent une occasion restreinte (c'est-à-dire la mise en place d'une situation x) et *you*, dans son sens non spécifique, qui donne à l'énoncé sa dimension générique.

Un autre emploi qui échappe à la taxinomie de Greenbaum et de Quirk est celui des énoncés au *present perfect* où l'instant repère n'est pas T_0 mais un instant à-venir T_{+n} .

⁶⁵ Cela signifie que le SN *the candidate* renvoie à un rôle qui peut être tenu par un individu spécifique (le rôle reçoit alors une valeur). C'est le cas dans un énoncé comme *The candidate is quite good, but he's made a mistake*.

⁶⁶ De la même manière, dans un contexte passé, on aurait un énoncé générique sans lien avec une situation précise, mais dont la validité serait cantonnée à une période passée.

⁶⁷ Comme pour le repérage chronologique des instants, on proposera pour les périodes temporelles la notation suivante : P_0 , pour une période présente, P_{+1} pour une période future, P_{-1} pour une période passée.

1.2.5.6 Present perfect et situation à-venir

Ce cas est illustré par les exemples suivants :

[68] "I should like to have a glance round. What a charming, old-fashioned room! Perhaps you will kindly wait a minute, **until I have examined the floor**. No, I see nothing. What about this curtain? (The Adventure of the Three Students)

[69]"[...] By Jove! my dear fellow, it is nearly nine, and the landlady babbled of green peas at seven-thirty. What with your eternal tobacco, Watson, and your irregularity at meals, I expect that you will get notice to quit, and that I shall share your downfall -- **not, however, before we have solved the problem of the nervous tutor, the careless servant, and the three enterprising students.**" (The Adventure of the Three Students)

Mais si ce cas de figure doit être mentionné, il ne pose pas réellement de problème. (68) est en effet paraphrasable par :

[68a] ...jusqu'à ce que l'événement correspondant à [I - examine the floor] soit intégré à mon expérience.

et l'on peut proposer la forme schématique : $P_{T+n} \in S_{T+n+m}$.

1.2.5.7 Le cas de It's the first time + present perfect

Pour en terminer avec le *present perfect* proprement dit, nous évoquerons un autre cas, à première vue particulier, mais qui, en fin de compte, s'intègre sans problème à notre explication. Il est souvent présenté comme un fait établi que l'expression *it's the first time* déclenche le *present perfect*. Dans la mesure où elle marque une forme de bilan, la capacité qu'a *have -en* de mettre en relation un événement ou un état antérieur avec le présent fait du *present perfect* l'outil idéal. Cependant cette soi-disant automaticité donne parfois l'impression de se produire au détriment de la valeur propre du *present perfect*. Ainsi, en (70), la valeur d'antériorité du *perfect* a, semble-t-il, disparu, l'événement étant indéniablement à-venir et donc **postérieur** à T_0 .

[70] « I'm going to work in England next summer.

— **Is it the first time you've worked ?** » (Emprunté à Souesme 1992 : 73)

Toutefois, une mise au point s'impose : comme en témoignent les exemples suivants, *it's the first time* ne déclenche pas nécessairement le *present perfect*, puisqu'en (71), la locution est utilisée avec le présent, et en (72), avec le prétérit⁶⁸.

[71] BARTOLOME : (aggressively) Can you find them?

⁶⁸ En (71), le *present perfect* permettrait de renvoyer à la notion prédicative ASK, c'est-à-dire une notion qui décrit un acte locutoire qui ne dure que le temps de son énonciation. Cet événement serait alors vu comme clos. Avec *be -ing*, il nous semble que s'opère une re-catégorisation de la notion ASK. Il n'y a plus seulement renvoi à l'acte illocutoire mais à l'exercice d'une pression de Bartolome sur Utapan. Celle-ci a bien entendu était initiée par l'acte de parole mais elle lui survit, comme le montre la fin du passage. C'est ce qui justifie la présence de *be -ing* au lieu de *have -en*. En (72), le contexte passé, avec repérage par rapport à un instant passé (cf. I was looking at that painting upstairs), interdit l'usage du *present perfect* dont le lien avec le présent est trop étroit.

UTAPAN looks distraught -- this is the first time he is being asked to do something against his own people. He looks up at COLUMBUS for help in confusion. (1492)
 [72] RENE : *I can put you in the ring with him. Even book the dates. (beat) But those big boys know how to fight. They could make you look real sissy. (they laugh) I was looking at that painting upstairs. It's the first time a picture made me embarrassed to own anything. (beat) So what's your real name? 'Samo?'* (Basquiat)

Il faut donc en conclure que si *it's the first time* peut se passer du *perfect*⁶⁹, la présence de ce dernier en (70) doit être pleinement justifiée et ne peut en aucun cas relever d'un automatisme linguistique⁷⁰.

Si l'on y réfléchit, le plus étonnant en (70) n'est pas tant le *present perfect* que *it's the first time*. En effet, cette expression indique qu'il s'agit de la première occurrence de l'événement décrit par la proposition qui suit. Or on ne peut dire qu'il y a occurrence d'un événement que si celui-ci a effectivement eu lieu et a été conduit à son terme. On voit donc le paradoxe. En (70), *it's the first time* anticipe l'accomplissement de l'événement auquel renvoie [you-work]. Ceci est confirmé par l'inacceptabilité de (70a),

[70a] *It's the first time I've worked, # but I may not go.*

I may not go introduit la possibilité de la non-occurrence de l'événement alors que *it's the first time* présuppose son occurrence, en le présentant comme un fait accompli (fût-il à-venir). Ainsi, en (70), *it's the first time* pose comme repère temporel le point à partir duquel on peut dire qu'il y a eu occurrence de l'événement, c'est-à-dire l'instant suivant son accomplissement — en (70) il s'agit vraisemblablement d'un moment situé à la fin de l'été. *It's the first time* pose donc un repère à-venir, comme pourrait le faire *it will be the first time*⁷¹. La comparaison est intéressante, car elle permet de traiter (70) de la même manière que les énoncés au *present perfect* repérés par rapport à un instant futur. A partir du moment où l'on accepte que *it is/will be the first time* pose un repère futur T_{+n} , on se retrouve dans le même cas de figure : en T_{+n} , le référent du sujet aura à son actif une première expérience professionnelle. *-en* marque donc bien l'antériorité de l'événement correspondant à [you-work] par rapport à T_{+n} , tandis que *have* rapporte cet événement à la sphère du sujet en T_{+n} .

⁶⁹ Pour d'autres exemples de *It's the first time* suivi du prétérit ou du présent simple, voir Annexe (10-12).

⁷⁰ Encore qu'il ne faille peut-être pas négliger l'influence de la grammaire prescriptive dans ce domaine (et dans tous les autres, d'ailleurs). On relève fréquemment dans le discours spontané des phénomènes d'hypercorrection qui semblent aller à l'encontre de la grammaire 'intuitive' (la compétence de Chomsky) mais qui sont motivés par des règles de la grammaire prescriptive.

⁷¹ Mais étant donné la capacité du présent simple à renvoyer au futur, *will* s'avère inutile. Il faut aussi préciser que *it's the first time* et *it will be the first time* peuvent être équivalents d'un point de vue chronologique, mais que le premier présente l'événement comme un **fait**, le second comme une **prédiction**. (Pour la différence entre fait et prédiction, cf. Cutrer 1994 : 136)

1.2.6 *Have –en* dans les infinitives

Il nous reste à évoquer le cas, important pour notre sujet, où *have* ne porte pas le temps grammatical. Il s'agit de préparer l'étude de la configuration *must + have –en*, dans la mesure où le fonctionnement de *have –en* dans cette construction et dans les propositions infinitives est très similaire. *Have* ne portant pas le temps, c'est le prédicat supérieur qui lui fournit un repère chronologique⁷². La fonction de *to* est double : indiquer que le sujet du verbe de l'infinitive doit être recherché en amont, et signaler que le temps de la proposition non finie dépend de la principale. Examinons l'exemple (73). Le temps présent du verbe *pretend* pose le repère T₀. De fait, *have* est indirectement repéré par rapport à l'instant présent.

[73] *As they move, fearful – torn between her promise and her feeling for Logan. Catching a glimpse of the followers, she makes a small sound, hesitates, **pretends to have stumbled**. (Logan's Run)*

On a donc la proposition [(she)- to- have stumbled] repéré par rapport au présent avec *–en* qui marque l'antériorité de l'événement correspondant à [she – stumble] par rapport à T₀, et *have* qui rapporte cette dernière à la sphère du sujet en T₀. En transformant la proposition non finie en proposition finie, on obtient d'ailleurs un *present perfect*, ce qui montre qu'en (73), *have –en* a un fonctionnement similaire aux occurrences du *present perfect* analysées plus haut :

[73a] *She pretends that she has stumbled.*

En revanche, la même manipulation en (74) ne produit pas le même résultat :

[74] *"Colonel Barclay had married at the time when he was a sergeant, and his wife [...] was the daughter of a former colour-sergeant in the same corps. [...] **They appear, however, to have quickly adapted themselves**, and Mrs. Barclay has always, I understand, been as popular with the ladies of the regiment as her husband was with his brother officers. (The Crooked Man)*

[74a] *It appears, however, that they quickly adapted themselves.*

En (74a), on note l'apparition du prétérit. Le *present perfect* serait inacceptable, l'énoncé renvoyant à du récit : il s'agit d'un événement passé et coupé du présent. Mais les énoncés (75-76) sont encore plus lumineux de ce point de vue⁷³.

[75] *I am sure when I think of the fellow now, my blood rises against him with the disinterested indignation I should feel if I could have known all about him without having ever been in his power; but it rises hotly, because **I know him to have been an incapable brute**, who had no more right to be possessed of the great trust he held, than to be Lord High Admiral, or Commander-in-Chief - in either of which capacities it is probable that he would have done infinitely less mischief. (David Copperfield)*

[76] *The flurry of patent activity in this area in the 1990s may be related to the expiration of the BAT patents on Ariel in 1983 and 1984 (originally issued in 1966 and 1967), in addition to advances in technical feasibility or market potential for these products. **RJR seems to have begun***

⁷² Nous ne nous intéresserons qu'aux énoncés où le prédicat supérieur est un verbe au présent. Parmi ces verbes, c'est statistiquement *seem* qui arrive en tête (plus de 50% des exemples, sans compter son quasi-synonyme *appear*). Mais il peut également s'agir d'un syntagme de la forme *be + adjectif + to* ou *be+ SN + to*. (Pour des exemples, cf. Annexe (13-16)).

⁷³ Pour d'autres exemples du même type, cf. Annexe (17-18).

the development of Premier in the early 1980s. This class of device incorporates a heating element, a reservoir for nicotine, and a means for dissolving vaporized nicotine in an aerosol for inhalation by the consumer. (référence inconnue)

En effet, l'agrammaticalité de (75a) et de (76a) est incontestable.

[75a]* *I know that he has been an incapable brute, who had no more to be possessed of the great trust he held.*

[76a] * *It seems that RJR has begun the development of Premier in the early 1980s.*

L'état et l'événement dont il est question sont clairement passés et coupés du présent. En outre, la présence d'une date en (76) rendrait l'emploi d'un *present perfect* inacceptable.

La manipulation consistant à faire émerger une proposition finie permet de dégager trois cas de figure : la proposition enchâssée peut être (i) au *present perfect*, (ii) au prétérit ou (iii) au *future perfect*⁷⁴. Ce dernier cas est illustré par les énoncés qui suivent :

(77) Inside the bedroom Cato is still conscious, but his breathing is heavy. Kit walks back to Holly's side. HOLLY is looking through the catalogue.

KIT : *He stole that cage. I saw him doing it.*

Kit wants this to have been an execution, not a murder.

KIT : *Whatcha looking in there for? We can't afford any of that.*

HOLLY (defensive) : *Just looking. (Badlands)*

[78] *We hope to have moved within the next six weeks.* (<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

comme le montre le rétablissement d'une proposition enchâssée finie :

[77a] *Kit hopes that this will have been an execution, not a murder.*⁷⁵

[78a] *We hope that we will have moved within six weeks.*

1.2.6.1 *Have -en = present perfect*⁷⁶

Nous commencerons par l'analyse du premier cas (correspondant à l'énoncé (73)). En fait, *have -en* y fonctionne comme un *present perfect* (hormis que *have* ne porte pas le temps grammatical) et a presque les mêmes emplois.

On retrouve donc :

➤ les 'deux' *perfect* événementiels,

[79] *Ah, good. He seems to have finished. Curious. Now he's asking what I thought of it.* (<http://www.zootle.net>)

[80] *The insistence on the racial purity of this entirely fictional being, as if this was a real person, struck me as hilarious, and right up there with the folks who send get well cards to their favorite soap opera characters when they fall ill on the shows. Ronald and Nancy Reagan are reported to have done this once.* (<http://www.trinicenter.com>)

⁷⁴ Il s'agit de la combinaison *will / shall + have -en*. Nous n'utilisons l'appellation traditionnelle (cf. Allen 1974 : 131) que par commodité.

⁷⁵ La manipulation nous a contraint à substituer le verbe *hope* à *want*, dans la mesure où ce dernier n'accepte pas de proposition finie en complément.

⁷⁶ Il faut lire : cas où un *present perfect* se substitue à *to have -en* lors de la transformation de la proposition non finie en proposition finie.

➤ le perfect statif :

[81] *I happen to have been married for 45 years.* (<http://inhofe.senate.gov>)

pour la première valeur (la clôture de l'état coïncide avec T_0), et :

[82] *“you see, **I happen to have lived for a couple of years in North-Eastern Russia, and I have more than a tourist's acquaintance with the magic craft of that region.**”* (Beasts and super-beasts)

pour la seconde valeur du *perfect* statif (clôture de l'état antérieure à T_0).

➤ la valeur d'itération

[83] *In addition, the number of new cases of gonorrhoeal infection (another cause of infertility) **appears to have risen every year since 1995.*** (www.publications.parliament.uk)

Au moment présent, on parcourt l'intervalle de référence, on fait état de la répétition de l'événement dénoté, et l'on rapporte cette itération à T_0 .

➤ le perfect avec repérage futur :

[84] *Although in some cycles the robot is necessarily unable to see the target because it has to turn away from the target in order to make a detour around the obstacle, the robot does not need to wander randomly in the environment **until it happens to have gone past the obstacle** and to regain visual access to the target.* (<http://gral.ip.rm.cnr.it>)

C'est sans surprise que l'on retrouve également les emplois non déictiques.

➤ le repérage habituel

[85] *Being at the water at first light you avoid the daily commuter traffic which even in a small town such as Gainsborough can drive you mad! You obviously get there before any other angler and you also get to see the food fish rolling or dimpling at first light. Seeing where the food fish are can be very useful, as **I usually seem to have picked the spot devoid of such activity!*** (<http://www.fishingwarehouse.co.uk>)

➤ le perfect générique :

[86] *A good innovation is found in the draft law's Article 47, which seeks to resolve situations **whenever a candidate happens to have been granted registration** by several electoral districts in violation of the procedure established by the law. The newly drafted rules would effectively eliminate uncertainty that the standing legislation suffers from.* (<http://democracy.ru>)

➤ It's the first time...

Il est rare qu'on ait *it's the first time* + *V* + *to* + *have* –*en*. Le plus souvent, en effet, *have* –*en* porte sur le prédicat supérieur et non sur la proposition enchâssée. Par exemple :

[87] *"This is the first time I've happened to do something mainstream and have some fun with it.* (www.tiscali.co.uk)

Mais il ne s'agit nullement d'une règle absolue, car on trouve, bien que rarement, ce type d'énoncés avec *have* –*en* qui porte sur l'infinitive. Ce cas est illustré par l'énoncé suivant :

[88] *Wow, as a subscriber this is **the first time I seem to have** actually got a copy of Edge before most other people.* (www.ntsc-uk.domino.org)

1.2.6.2 *Have -en = prétérit*

Venons-en maintenant aux infinitives en *have -en* qui, une fois transformées en propositions finies, requièrent un prétérit. Il s'agit des exemples (74-76), que nous rappelons brièvement.

[74] *They appear, however, to have quickly adapted themselves.*

[75] *I know him to have been an incapable brute, who had no more right to be possessed of the great trust he held, than to be Lord High Admiral, or Commander-in-Chief.*

[76] *RJR seems to have begun the development of Premier in the early 1980s.*

Incontestablement, ces énoncés sont plus problématiques que les précédents, mais il convient de relativiser cette difficulté. En effet, il apparaît que la valeur linguistique de *have -en* demeure inchangée, (74-76) acceptant des gloses qui mettent en valeur un rôle de *have -en* qui n'est pas sans rappeler les emplois du *present perfect* : *-en* marque l'antériorité de la proposition de la partie inférieure de la structure par rapport à T_0 , tandis que *have* rapporte cette proposition au sujet à l'instant présent⁷⁷. Ce qui défie l'analyse, c'est plutôt la possibilité de voir figurer à côté de *have*, pourtant (indirectement) repéré par rapport au présent, un circonstant explicitement passé et non déictique, ce qui est impossible au *present perfect*, comme en témoigne l'agrammaticalité de (76b).

[76b] **It has begun in the early 1980s.*

Cette incompatibilité n'est d'ailleurs pas propre au *present perfect* ; elle concerne toute phrase dont le verbe ou l'auxiliaire est au présent :

[79] **I am doing/ do it in the early 1980s.*

Mais en (74-76), les choses sont quelque peu différentes, et cette différence suffit à justifier la présence d'un circonstant passé malgré le repérage présent de *have -en*. Contrairement aux énoncés au *present perfect*, les exemples (74-76) comportent deux verbes lexicaux, qui correspondent, au niveau conceptuel, à deux notions prédicatives⁷⁸ (SEEM et BEGIN en (76), par exemple). En termes guillaumiens, on dirait alors que la proposition enchâssée renvoie à l'idée regardée, et la proposition enchâssante, à l'idée regardante. Ceci peut être illustré par la figure 18, inspirée des schémas d'Henri Adamczewski (1996 : 82) :

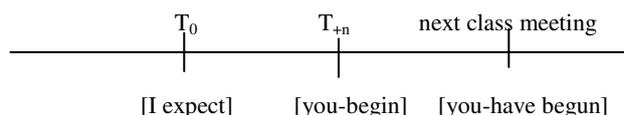
⁷⁷ C'est bien l'instant présent qui sert de repère et non pas le moment passé marqué par le circonstant. Si c'était le cas, la glose avec proposition finie donnerait non pas un prétérit mais un *past perfect*.

⁷⁸ Même si notre analyse syntaxique des phrases au *present perfect* a révélé l'existence d'une structure à deux propositions, l'auxiliaire *have* ne renvoie pas, au niveau conceptuel, à une notion prédicative. Il n'y donc, sur le plan conceptuel, qu'une notion prédicative.

Ici, le verbe *seemed* exhibe un instant passé T_{-1} comme repère temporel auquel est rapportée la proposition en *have*. *-en* continue de marquer l'antériorité de l'événement par rapport à ce repère et le circonstant précise la date d'occurrence de l'événement.⁷⁹

➤ futur, comme en :

[91] *I expect you to have begun developing some preliminary plans....some thoughts on paper...by our next class meeting. Then, you can get with your partner(s) and "flesh out" what this workshop should entail.* (<http://www.msstate.edu>)

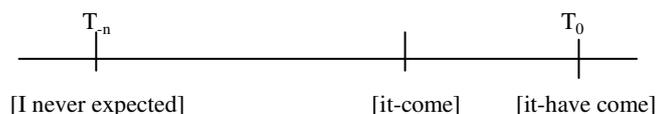


- Fig.21 -

Comme le montre le schéma, il faut, pour ce cas de figure, que le moment d'énonciation soit antérieur au moment désigné par le circonstant *by our next class meeting*. On reparlera de ce type d'énoncés, car il correspond à la troisième catégorie d'infinitives en *have -en* (celle où la transformation de l'infinitive en proposition finie demande l'utilisation de *will*).

➤ ou futur dans le passé, comme en :

[92] *"John, this is the President of the United States," says a voice at the other end. I am grateful he clarifies, should it be some other president.*
"Yes, Mr. President?"
"John, we need you here. There's a car outside. Your time has come."
Grimly I hang up the phone. I'd always expected it - I've prepared for years for this moment but somehow never expected it to have come just now. I pack up my things and head downstairs. (<http://www.tjmonkeys.com>)



- Fig.22 -

On observe le même cas de figure que précédemment, translaté au passé.

Tous ces exemples démontrent une chose : de par son statut de pré-construit, et parce que *have* ne porte pas le temps, la proposition infinitive en *have* est, prise isolément, coupée de tout repère déictique, ce qui la rend compatible avec n'importe quel circonstant temporel daté, puisqu'il s'agit alors d'un repérage chronologique et non déictique qui n'entrera pas en

⁷⁹ Ce type d'énoncé a été écarté de notre problématique en raison du temps de *seem*, mais nous le citons parce qu'il permet de mieux appréhender la manière dont la référence temporelle de la proposition en *have* est construite.

contradiction avec le repérage temporel introduit par le prédicat supérieur. On comprend mieux alors pourquoi un énoncé tel que (76) accepte le circonstant *in the early 1980s*.

1.2.6.3 *have -en = will + have -en*

La mention de (91-92) nous offre notre transition vers la troisième catégorie d'infinitives en *have -en*. Comme en (77-78), la transformation de l'infinitive en proposition finie exige le modal *will*.

[77] *Kit wants this to have been an execution, not a murder.* (Badlands)

[78] *We hope to have moved within the next six weeks.* (<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

[77a] *Kit hopes that this will have been an execution, not a murder.*

[78a] *We hope that we will have moved within six weeks.*

Notons que le sémantisme du prédicat est essentiel. *Expect, want* et *hope* peuvent tous trois être analysés comme des verbes à visée. C'est-à-dire qu'ils exigent (*want, expect*) ou qu'ils admettent (*hope*) comme complément une proposition renvoyant à un événement ou à un état à-venir, qu'ils présentent comme désirable ou souhaitable du point de vue du référent du sujet⁸⁰. Ainsi, s'ajoute au temps du verbe un autre paramètre déterminant pour le repérage de l'infinitive : le contenu sémique du verbe. Comme on l'observe en figure 21, le temps grammatical présent situe le prédicat supérieur en T_0 , mais le sémantisme de *expect* repousse la proposition en *have -en* dans l'après T_0 , et pose ainsi, pour *have*, un instant repère T_{+n} , qui peut être implicite, comme en (77), ou explicite grâce à un circonstant du type de *within the next six weeks*, comme en (78). Quant à l'apparition de *will* en (77a) et (78a), elle se justifie par le fait que le verbe *hope* présente l'événement en question comme une **prédiction** (d'où l'emploi de *will*), contrairement aux conjonctions des propositions circonstancielle de temps du type *until/when/as soon as/ once I have finished* (également repérées par rapport à un instant à-venir), qui elles, présentent la proposition comme un **fait**. Une fois de plus, on s'aperçoit que le comportement de *have -en* demeure inchangé : en (78), *-en* signale que l'événement décrit par [we move] est antérieur à un repère à-venir, et *have* rapporte cet événement à la sphère du sujet en ce même instant. On peut paraphraser (78) par :

[78b] *Nous espérons qu'à l'instant à-venir T_{+n} , nous aurons à notre actif le fait d'avoir déménagé.*

1.2.7 Conclusions sur *have -en*

Nous sommes parti de considérations syntaxiques portant sur la genèse des constructions en *have -en* qui nous ont permis de constater que *-en* évacuait l'argument externe et marquait

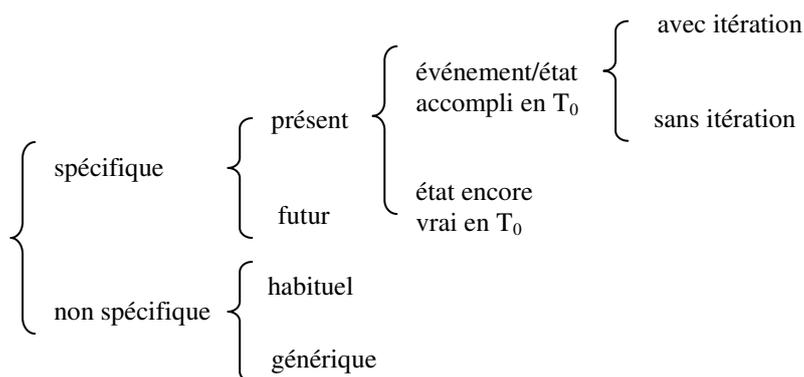
⁸⁰ Plus précisément, un verbe tel que *want* présuppose que l'état ou l'événement qu'il déclare souhaitable n'est pas encore valide à l'instant repère. Son éventuel occurrence ne peut donc être qu'à-venir.

ainsi la clôture de l'événement ou de l'état. L'examen des différents emplois de la périphrase a montré que cette clôture pouvait se ramener à la notion d'**antériorité de *p*** par rapport au moment repère, tandis que *have* — en récupérant l'argument ainsi expulsé — réattribuait cet événement ou état clôturé au sujet notionnel. Après avoir évincé le sujet notionnel afin d'évoquer la clôture de l'événement ou de l'état, la structure opère donc une sorte de retour sur ce même sujet.

A partir des ces données syntaxiques et sémantiques, nous avons dégagé, pour *have -en*, une valeur linguistique « invariante » qui, sans être à l'origine de tous les emplois du marqueur discontinu, s'avère compatible avec eux. Cette valeur, nous l'avons ramenée à la forme schématique $P_{Tr-n} \in S_{Tr}$.

De façon à préparer l'analyse des énoncés en *have -en* avec un modal, nous avons également examiné en détails le fonctionnement des infinitives en *have -en*. Nous en avons conclu que le rôle du marqueur n'y était pas fondamentalement différent, mais que la structure lui offrait un contexte favorable à la signification d'un éventail plus large de valeurs conceptuelles qu'au *present perfect*, mais toujours dans la limite fixée par sa valeur linguistique, sorte de garde-fou sémantique.

Le bilan concernant les emplois de *have -en* est que l'on n'a pas, à proprement parler, affaire à des valeurs réellement différentes, mais à des variations au niveau du repérage et du type de prédicat. On proposera la figure 23 pour résumer ces emplois, en fonction des différents repérages :



- Fig. 23 -

1.3 *Be -ing*

Il est temps de passer au second marqueur aspectuel de l'anglais : *be -ing*. Notre méthode sera la même que pour *have -en*. Nous nous intéresserons d'abord au sémantisme et à la structure argumentale de *be*, ainsi qu'à son fonctionnement syntaxique, puis nous tenterons de rendre compte des propriétés syntaxiques et sémantiques de *-ing*, pour, finalement, nous pencher sur la combinaison des deux marqueurs. L'objectif est double : découvrir les mécanismes de structuration des énoncés en *be -ing* en vue d'en sérier la valeur linguistique et d'en décrire les divers emplois.

1.3.1 *Be : du verbe plein à l'auxiliaire*

Syntaxiquement parlant, *be -ing* pose moins de difficultés que *have*. La complexité des énoncés au *perfect* avait pour origine la structure à deux arguments de *have*. Notre modèle s'était complexifié du fait qu'on avait, en surface, un seul SN, et deux verbes qui se le 'disputaient' comme argument.

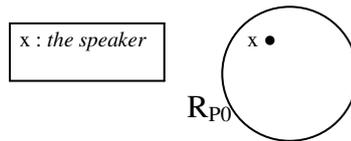
1.3.1.1 *Be, verbe plein*

Rien de tel avec *be -ing* puisque, cela a été dit, *be* ne prend qu'un seul argument. C'est dans les phrases existentielles que la structure argumentale de *be* est la plus visible :

[1] *I think therefore I am.*

I am dit l'existence du référent du sujet. Etant le plus lourd sémantiquement, on peut postuler que cet emploi de *be* est à l'origine des autres et il n'est donc pas inutile de s'y arrêter un instant et de s'interroger sur ce concept d'existence. Il n'est pas rare en effet que l'on accole cette étiquette à *be* ou à *être*, sans pénétrer ce qu'elle recouvre exactement. A l'image de la forme de possession marquée par *have*, la notion d'existence signifiée par *be* se ramène à une opération de repérage. En (1), l'élément déclaré existant (c'est-à-dire le sujet notionnel) est localisé à l'intérieur d'un espace mental⁸¹, plus précisément, à l'intérieur de l'espace mental R_{P_0} (qui renvoie au monde réel au cours de la période présente P_0). Le référent du sujet est donc vu comme appartenant au monde réel présent. La proposition *I am* verbalise ainsi le schéma conceptuel ci-dessous:

⁸¹ Chez G. Fauconnier (1994 : xxxvi) les espaces mentaux sont définis comme des constructions cognitives qui peuvent renvoyer au monde réel, mais aussi à des mondes imaginaires, possibles, souhaitables, etc.



- Fig. 1 -

Mais si *I am* dit bien l'inclusion de la représentation de *I* dans R_{P0} , il faut bien distinguer le rôle exact de *be* des paramètres contextuels et inférentiels. Nous adoptons ici la distinction entre forme logique et explicature, telle qu'elle est faite au sein de la Théorie de la Pertinence développée par D. Sperber et D. Wilson (1995). Le forme logique est donc définie comme « the linguistically encoded information », ou encore « the blueprint delivered by the grammar » (Blakemore 1992 : 59), tandis que les explicatures correspondent à un enrichissement des formes logiques :

They are constructed inferentially, by using contextual information to complete or enrich [or disambiguate] this logical form into a propositional form, which is then embedded into an assumption schema typically expressing an attitude to it. Let us call this process of assumption construction the *development* of a logical form. (Sperber & Wilson 1995 : 181)

Pour en revenir à notre énoncé, la formule $I \in R_{P0}$ (l'entité-sujet appartient à R_{P0}) traduit bien le sens de la proposition *I am*, c'est-à-dire son explicature, mais pas sa forme logique et, par conséquent, ne nous renseigne pas précisément sur la valeur linguistique de *be*. $I \in R_0$ est le fruit de l'interaction $I + be$ [+présent] + **co-texte** \emptyset . Examinons (2), emprunté à Joly et O'Kelly (1990 : 178), et (2a).

[2] *Matthews's letter was written on Friday — on Saturday he was not.*

[2a] *Matthews's letter was written on Friday — I believe that on Saturday he was not.*

En (2), le circonstant *on Saturday* fournit une information complémentaire. L'explicature de *on Saturday he was not* peut être ramené à la formule $he \notin R_{(last)Saturday}$.⁸² Contrairement à (1), on évoque ici non pas un intervalle temporel mais un point. Cela signifie que *be* [+ temps] renvoie en fait à la réalité d'un instant et non d'une période. L'extension de l'instant à la période est permise si, comme en (1), le co-texte ne s'y oppose pas, c'est-à-dire par défaut.

Avec (2a), l'espace mental auquel appartient le sujet n'est plus la réalité passée objective⁸³ mais la réalité telle qu'elle est représentée dans le domaine des croyances de l'énonciateur ;

⁸² Il s'agit de l'espace mental représentant la réalité à la date indiquée.

⁸³ Dans la mesure où la représentation cognitive et linguistique de la réalité est construite par un locuteur, elle ne peut prétendre à l'objectivité. Elle peut néanmoins être présentée comme telle.

tel est le rôle de l'introducteur (ou *space-builder*) *I believe that* ⁸⁴. On en déduit que *be* renvoie à une réalité R susceptible d'être incluse dans un autre espace mental, de nature épistémique, par exemple. En (1-2), c'est donc également par défaut qu'est signifiée la réalité objective. Nous concluons que la valeur linguistique de *be* ne donne qu'une information très vague pour l'interprétation de la proposition, le reste étant inférable. La forme logique de (1) peut ainsi être glosée par :

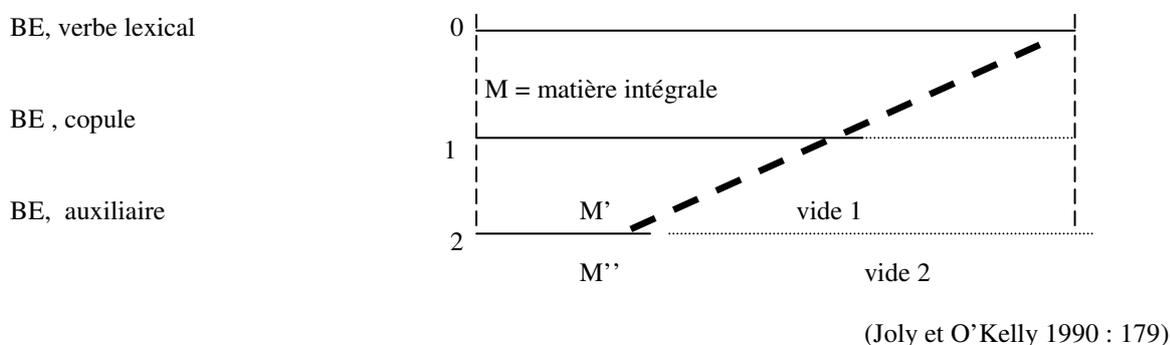
[1a] *Le référent de I est un élément de la réalité objective en T₀.*

Par inférence, on obtient l'explicature schématisée en figure 1 où l'existence marquée par *be* est, par défaut, étendue à la réalité de la période présente.

La valeur linguistique de *be* verbe plein semble donc être limitée à l'assertion de l'appartenance, à un instant T, du sujet notionnel à un espace mental représentant une réalité à cet instant T. D'où la forme schématique $S \in R_T$.

1.3.1.2 *Be* : auxiliaire et copule

Mais les occurrences de *be* verbe plein sont, pour tout dire, relativement marginales. A l'instar de *have*, *be* est un verbe subductif, ce qui lui donne une vocation à l'auxiliarité. On peut reprendre ici le schéma emprunté à Joly et O'Kelly.



- Fig. 2 -

En 0, *be* possède l'intégralité de ses traits sémiques, c'est la valeur d'existence décrite ci-dessus. En position 1, *be* a subi une dématérialisation partielle. C'est la copule, telle qu'elle apparaît en (3) et en (4a-b)

- [3] *John is intelligent*
- [4a] *All the boys are intelligent.*
- [4b] *All the boy are doctors.*

En position 2, on trouve l'auxiliaire des énoncés passifs ou en *be -ing*.

⁸⁴ Fauconnier (1984 : 32) : « On appellera introducteur [*space-builder*] les expressions qui établissent un nouvel espace ou qui renvoient à un espace déjà introduit dans le discours. »

- [5] *The house was cleaned*
 [6] *All the girls are writing.*

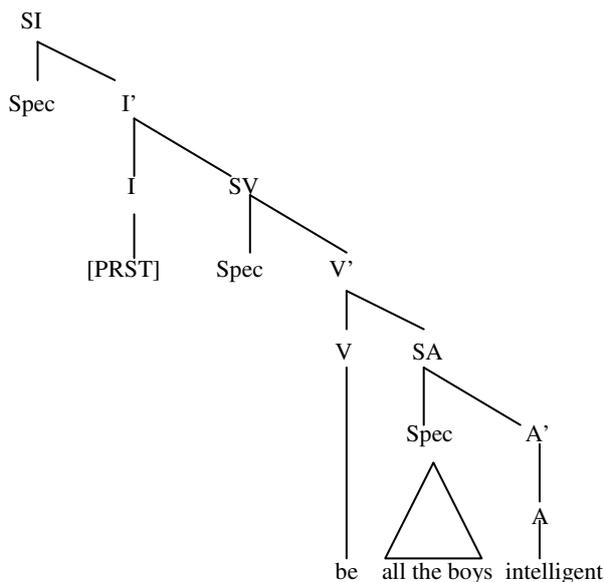
Sur le plan formel, on ne peut nier la distinction entre ces trois emplois. On a bien, en surface, des structures différentes pour chacun d'eux :

- **Sujet + be, pour le verbe plein**
- **Sujet + be + SN / SA, pour la copule**
- **Sujet + be + participe, pour l'auxiliaire**

Pourtant, sur le plan sémantique, on est en droit d'être plus circonspect, car le sémantisme de *be* semble similaire en position 1 et 2. Comme on s'en souvient, (3) est analysable en :

[John – intelligent] is

[John – intelligent] fonctionne comme l'argument propositionnel de *be*, tandis que *John* est l'argument du prédicat adjectival <intelligent>. Il en va de même en (4a), pour lequel on peut proposer la structure profonde qui suit :



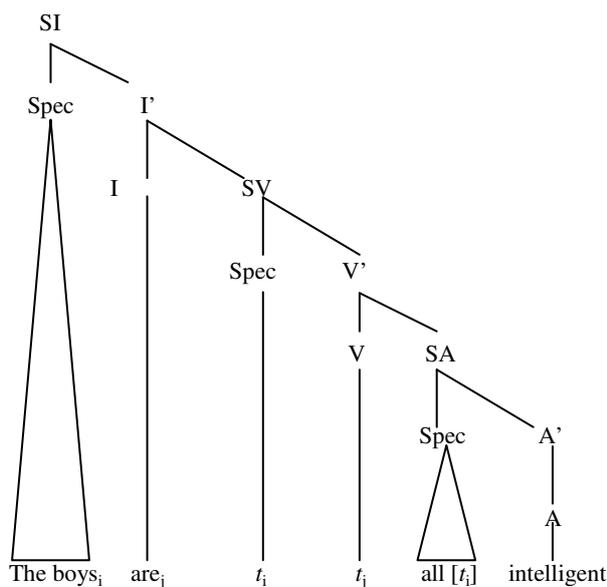
- Fig. 3a -

*All the boys*⁸⁵ monte en [spec, SI] pour recevoir le nominatif, *be* n'étant pas en mesure de lui assigner l'accusatif. La possibilité qu'a le quantifieur flottant de rester en [spec, SA] témoigne une nouvelle fois de ce que nous avançons. En (4a'),

[4a'] *The boys are all intelligent.*

all signale la position de base du SN *all the boys*. On a alors la structure de surface suivante :

⁸⁵ Nous adoptons cette structure simplifiée pour ne pas compliquer inutilement les choses, mais nous avons conscience que la possibilité d'avoir *John is very intelligent* implique que la place de spécifieur du SA n'est pas occupée par *John* mais par *very*. En fait, il faut postuler un SI au-dessus du SA, et c'est donc en ce [spec, SI] qu'est généré *John*.



- Fig. 3b -

On le constate en comparant la structure profonde et la structure de surface, l'accord pluriel est strictement grammatical. L'argument de *be* est une proposition et donc, un singulier.

Quelle valeur attribuer à *be* dans ce type d'énoncés ? Nous estimons que, comme dans la phrase existentielle, *be* est ici un prédicat d'existence. La différence est qu'il ne prédique pas l'existence d'une entité référentielle, mais d'une proposition. Aussi est-il légitime de se demander si la notion de perte de matière sémantique avancée par les guillaumiens reste pertinente : on peut en effet supposer que ce n'est pas *be* qui tend à l'abstraction mais son argument (mais même cela est discutable)⁸⁶. Ainsi, en (3), la mise en relation de *John* avec le prédicat <intelligent> implique que la propriété signifiée par ce dernier est vrai de John, c'est-à-dire, que [John – intelligent] est vraie. *Be* précise que cette proposition fait partie d'un espace mental R en T₀ (le temps grammatical est le présent). En l'absence d'élément contraire, l'espace mental R est interprété comme renvoyant à la réalité objective. Par ailleurs, <intelligent> renvoyant à une propriété dont la validité peut difficilement se cantonner à un seul instant, l'extension à P₀ de l'existence marquée par *be* est inférée⁸⁷. L'explication de (3) est donc que la proposition [John – intelligent] appartient à R_{P0}. Notons au passage qu'un complément adverbial peut modifier de manière significative la nature de l'espace mental en question. En (3a), par exemple,

[3a] *John is intelligent...in your dreams !*

⁸⁶ Car cette version affaiblie de la désémantisation fait le pari qu'une proposition est plus abstraite que celle d'un SN. Mais rien n'est moins sûr. Une telle explication reste prisonnière d'une conception naïve du langage qui tend à associer, d'un côté, noms et choses et de l'autre, événements et propositions. Ce n'est bien sûr pas aussi simple.

⁸⁷ Remarquons que l'extension à P₀ ne serait pas aussi automatique avec un prédicat comme <(be)hungry>.

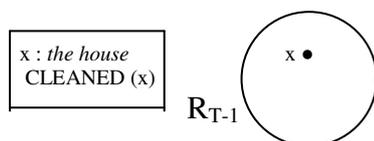
la proposition [John – intelligent] continue d’être donnée comme vraie, mais cette fois, en R'_{P0} et non plus en R_{P0} (R'_{P0} = espace mental correspondant à la représentation du monde tel qu’il est dans les rêves de l’interlocuteur).

(4b) possède un fonctionnement similaire. Certes *doctors* est un SN et non un SA, mais il est ici dans un emploi prédicatif : il renvoie à une propriété et non à un référent. C’est ce qui explique que *doctors* n’est pas théta-marqué et qu’il ne reçoit pas le cas accusatif. C’est également pour cette raison que *be* peut être analysé comme un verbe inaccusatif⁸⁸, c’est-à-dire un verbe qui n’assigne pas le cas accusatif.

Intéressons-nous maintenant à l’auxiliaire *be*. Son fonctionnement syntaxique a déjà été mis en lumière lors de l’analyse des énoncés passifs. Aussi, la distinction sémantique faite par Joly et O’Kelly entre la copule et l’auxiliaire paraît encore plus discutable que pour le couple verbe plein/copule. En effet, dans les deux cas, *be* prend un argument propositionnel et l’on a, pour (3) et pour (5)⁸⁹ respectivement, les structures suivantes :

be _[+présent] [**John - intelligent**]
 et **be** _[+passé] [**the house – cleaned**]

Le parallèle structurel saute aux yeux et se répercute au niveau sémantique. En traitant du passif, nous avons écrit que *-en* permettait la mise en place d’une nouvelle notion prédicative signifiée par le prédicat second <cleaned> qui renvoie à un événement affectant l’entité-sujet. Le rôle sémantique de *be* est donc de localiser cette proposition dans l’espace mental R_{T-1} correspondant à la réalité en T_{-1} . On a le schéma :



- Fig. 4 -

Aussi pouvons-nous conjecturer que le rôle de *be* dans les énoncés en *be -ing* sera similaire. Sur le plan syntaxique, le test du quantifieur flottant va dans ce sens. L’équivalence de (6) et

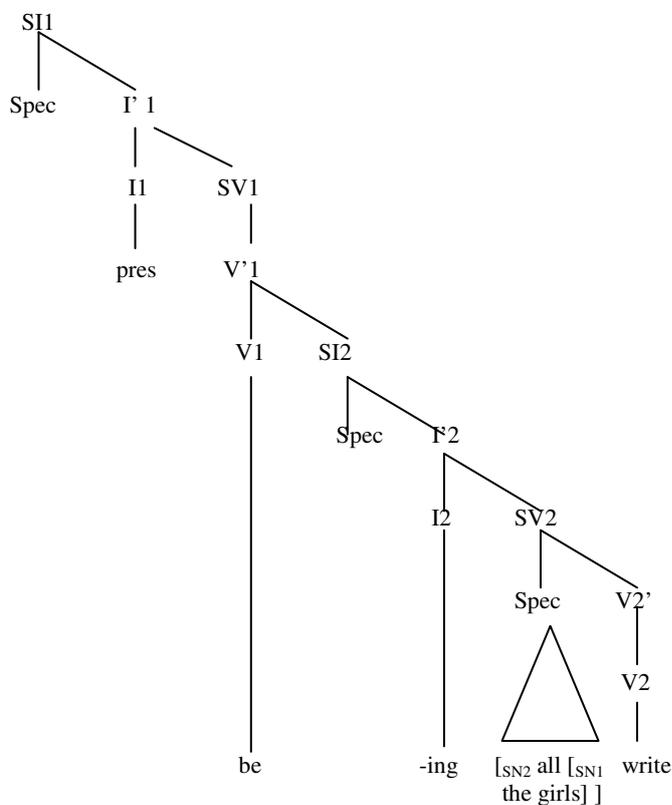
⁸⁸ Notons qu’il ne s’agit pas d’un universel. Comme le souligne J. Goes (1997 : 55), en arabe, par exemple, « lorsque *être* ou *ne pas être* (respectivement *kana* et *laysa*) apparaissent, ils sont non seulement porteurs de la personne, du genre, du nombre et de l’Aspect, mais ils commandent le cas accusatif; [...] ils se comportent comme des verbes pleins [...] [il est] difficile de considérer l’attribut comme un prédicat-noyau organisateur, puisqu’il reçoit une marque de dépendance. ». De même, en anglais, on peut s’interroger sur des phrases comme *It’s me*, *Toys aren’t us* (slogan d’une publicité contre la maltraitance des animaux domestiques) ou *If I were him*. Mais il s’agit là de cas particuliers où l’attribut a une référence et ne fonctionne pas comme un prédicat (*me* ne prédique rien à propos de *it* et c’est plutôt *toys* qui renvoie à une propriété des référents de *us*). Ainsi, l’analyse de *be* comme verbe inaccusatif doit être nuancée. Le SN qui suit est rarement à l’accusatif car il renvoie le plus souvent à une propriété du sujet et n’a donc pas de référent. En revanche, dans les rares cas où ce SN a un référent, *be* peut assigner l’accusatif.

⁸⁹ (5) : *The house was cleaned*.

(6a) montre que le sujet est généré à l'intérieur du SV et que [Sujet + V-ing] est l'argument propositionnel de *be*.

[6] *All the girls are writing.*
 [6a] *The girls are all writing.*

On propose donc pour (6) la structure profonde :



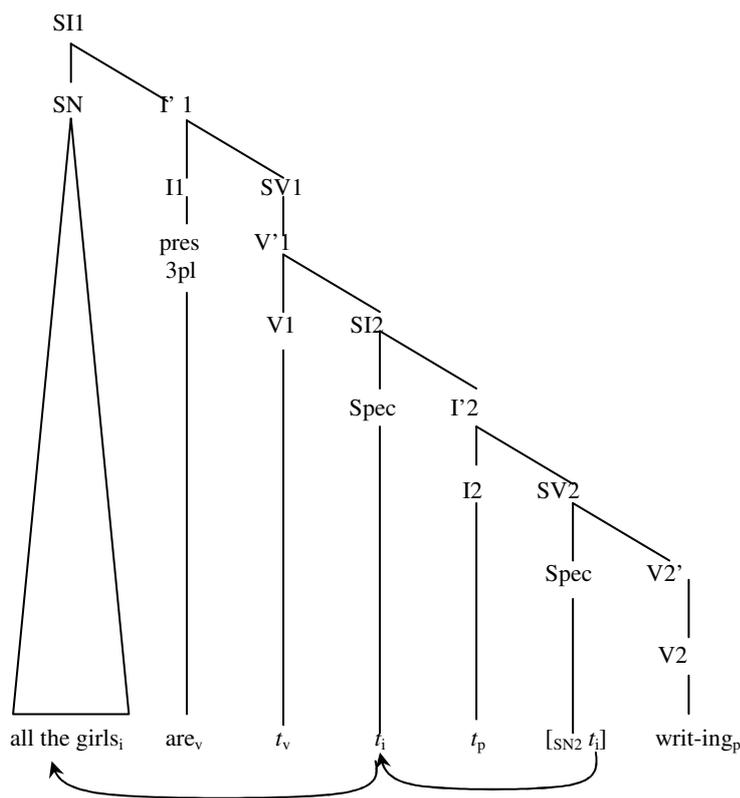
- Fig. 5 -

On observe que *all the girls* est l'argument externe de *write*. La structure de surface est générée à la suite des mouvements suivants : attiré par l'inflection, *be* monte en I, *-ing* descend sur *write*, et *all the girls* monte en [spec, SI1] via toutes les positions de spécifieurs. Comment motiver cette montée ? J. Guéron et L. Haegeman (1999 : 300) avancent deux motivations complémentaires : (i) l'incapacité du participe présent à assigner le nominatif à son argument externe et (ii) l'incapacité de *be* à assigner l'accusatif⁹⁰ à l'argument externe du verbe. Dans la mesure où *all the girls* ne peut pas recevoir le cas en [spec, SV2], il est contraint de monter en [spec, SI1] pour recevoir le nominatif de l'inflection. L'accord grammatical se fait ensuite entre le sujet et *be*, brouillant ainsi les pistes quant aux véritables liens sémiques entre les constituants. Cette analyse nous paraît acceptable dans l'ensemble, sauf pour ce qui concerne la motivation de la montée du SN. Nous avons déjà apporté des

⁹⁰ Cette affirmation est discutable. Nous avons déjà apporté des nuances au caractère inaccusatif de *be* en disant qu'il était susceptible d'assigner l'accusatif lorsque l'argument externe du prédicat avait une référence. Or c'est le cas ici.

nuances quant au caractère inaccusatif de *be* en disant qu'il était susceptible d'assigner l'accusatif lorsque l'argument externe du prédicat avait une référence. Or c'est le cas ici. Etant donné l'existence de phrases en *there* avec *be -ing* (par exemple, *There's someone knocking on the door*), nous estimons que la montée du SN s'explique par la volonté de le thématiser et/ou par l'impossibilité, pour des raisons de détermination, d'avoir recours à la structure avec l'explétif (comme ce serait le cas ici : **There are all the girls writing*).

Quoi qu'il en soit, après les transformations, est générée la structure de surface ci-après :

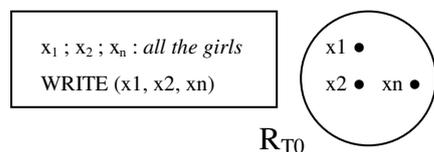


- Fig. 6 -

Mais comme souvent, c'est une structure intermédiaire (ci-dessous) qui permet de mieux cerner la fonction sémantique de *be* :

be [all the girls – writing]

Cette structure est familière. Elle rappelle celle du passif et des phrases attributives. *Be* localise la représentation de la proposition [all the girls – writing] dans l'espace mental R_{T0} correspondant à la réalité objective à l'instant présent. La forme logique de la phrase peut être figurée comme suit :



- Fig. 7 -

En termes référentiels, ceci équivaut à dire que l'événement ou l'état (ce sera l'objet du débat qui suit) représenté par la proposition non finie est vrai dans le monde réel représenté par R_{T0} . On en vient donc naturellement à considérer le rôle du morphème *-ing* et la nature de la situation décrite par la proposition non finie.

1.3.2 Etude du fonctionnement de *-ing*

1.3.2.1 Remise en question de la théorie d'Adamczewski

A ce sujet, deux théories s'affrontent. Certains (A. Joly et D. O'Kelly, D. Cohen) voient dans les phrases en *be -ing* la description d'un événement, alors que d'autres (H. Adamczewski, en particulier) considèrent que l'énoncé en *be -ing* ne peut qu'exprimer l'état du référent du sujet grammatical : « le sujet grammatical d'un énoncé en *be + ing* ne peut en aucun cas être *agent* [...] les énoncés en *be + ing* sont essentiellement *statiques*, contrairement à ce qu'avance la tradition prise au piège de l'extralinguistique » (Adamczewski 1982 : 61-62). Cette idée naît en réalité de l'analyse formelle de ces énoncés en : SN *be* SN, « le groupe nominalisé en *-ing* [étant] mis en relation avec le sujet grammatical par l'intermédiaire d'un *be* existentiel portant la marque du temps » (Adamczewski 1982 : 59). H. Adamczewski évoque ailleurs (1976 : 33) le concept d' « homéostasie » qui signifie que *be* met les deux SN en équilibre. Malgré ses mérites, cette théorie a fait l'objet de nombreuses critiques et s'avère sans doute trop radicale. Dans un premier temps, la notion d'homéostasie, liée à la nominalisation, n'est pas viable, et c'est au piège de la surface qu'Adamczewski semble avoir été pris. La comparaison de (7) avec (7a) est, sur ce point, éloquente.

[7] *People came here because of the climate and lay about in the sun all day. It was asking for trouble.* (PN, p.150).

[7a] *People came here because of the climate and lay about in the sun all day. They were asking for trouble.*

L'homéostasie et la nominalisation sont incontestables en (7). On peut sans problème remplacer *asking for trouble* par un SN comme *a mistake*. *It*, qui renvoie anaphoriquement à *People lay about in the sun all day*, est syntaxiquement sur le même plan que *asking for trouble* (on pourrait d'ailleurs avoir : *lying in the sun all day was asking for trouble*). Le

problème est que (7) n'est pas un énoncé en *be -ing*. L'examen des structures profondes de (7) et de (7a) fait apparaître clairement la différence :

Pour (7a), on a :

BE [+PASSE] (**they – asking for trouble**)

Alors que la structure sous-jacente à (7) est bien plus complexe :

BE [+PASSE] [**it – (x – asking for trouble)**]

En (7a), *they* est le sujet réel, c'est-à-dire l'argument externe du verbe *ask* (ce sont les référents de *they* qui cherchent les ennuis), alors qu'en (7), l'argument externe de *ask* n'est pas *it* mais un élément *x* indéterminé effacé, voire « absorbé » (Delmas 2000b : 178) par *-ing*. Le gérondif *asking for trouble* en (7) peut donc être analysé comme la condensation de la relation sujet-prédicat [x-ask for trouble] qui est ensuite mise en relation avec *it*. En revanche, avec le marqueur *be -ing* en (7a), il n'est plus question de condensation ni d'absorption, puisque l'argument externe de *ask* est conservé. Ceci a bien été ressenti par P. Cotte qui, pour 'sauver' l'idée de la nominalisation (qui est étroitement liée à la condensation), postule l'absorption du sujet par *-ing*, puis sa récupération par *be*, qui permet de « restituer le sujet de la conjugaison primitive occultée, une fois marquée l'incidence de la situation d'occurrence. Comme le verbe nominalisé n'est plus conjugable directement, un nouveau est introduit » (Cotte 2000 : 168). Malgré l'élégance de l'explication, nous ne la retiendrons pas. En ce qui concerne la condensation, il nous paraît difficile d'attribuer au *-ing* de la périphrase le même fonctionnement que le gérondif. Le comportement des quantifieurs flottants peut nous éclairer. Prenons la phrase (7b) en *be -ing* :

[7b] *They were all asking for trouble.*

Si l'on suit la théorie de P. Cotte, le sujet a d'abord été absorbé par *-ing* mais seulement en partie, puisque *all*, qui fait partie intégrante du SN sujet en structure profonde reste à sa place. Plus tard dans la genèse, *be* réintroduit le sujet absorbé. Mais si l'on accepte cette explication, pourquoi l'absorption partielle du sujet est-elle impossible avec le gérondif ? En effet, si l'on suppose, pour (7), un argument externe de la forme *all the people*, l'absorption partielle du SN produit un énoncé agrammatical, alors qu'elle serait acceptable avec *be -ing*:

[7c] **It was all asking for trouble.*

Force est de conclure que le gérondif et le *-ing* de la périphrase ont un fonctionnement différent. Dès lors, il devient impossible de justifier la nominalisation dans les énoncés en *be*

-ing en s'appuyant sur l'exemple du gérondif ⁹¹. On ne retiendra donc ni le concept de nominalisation ⁹², ni celui d'absorption de l'argument pour la périphrase. Il en va de même pour l'homéostasie. Qu'en est-il de l'interprétation stative défendue par H. Adamczewski ? En fait, celle-ci est contredite par la grande majorité des énoncés en *be -ing*. Prenons, à titre d'exemple, les énoncés (8) et (9).

[8] *He is speaking French.*

[9] *Mary is being stupid* (Emprunté à Dubos 1990 : 75)

be -ing permet de marquer que le référent du sujet est acteur d'un événement qui se déroule au moment présent, là où le présent simple ne ferait que renvoyer à une propriété non actualisée du référent du sujet. Ce concept d'actualisation a d'ailleurs été largement mis en avant par les tenants de la Théorie des Opérations Énonciatives (Bouscaren & Chuquet 1987 : 16). Le trait [+DYNAMIQUE] que l'on peut associer au référent du sujet (dans ces exemples en tous cas) ressort dans la traduction de (9) :

[9a] *Mary fait l'idiot.*

L'entité-sujet est perçue comme agent ; le verbe *faire* en témoigne. On verra toutefois que l'interprétation dynamique de (9) est complexe, car elle découle d'une altération du sens du prédicat : on passe de la propriété à la manifestation de cette propriété. En français, les choses sont plus transparentes, puisque avec *faire l'idiot*, on explicite ce qui reste sous-jacent en anglais. *Faire l'idiot* c'est *agir comme une idiot*, c'est-à-dire comme quelqu'un qui a la propriété d'être idiot.

Quoi qu'il en soit, l'explication avancée par H. Adamczewski pour rendre compte de la périphrase en *be -ing* et, plus particulièrement, de *-ing* semble mal résister à une analyse fondée sur des données syntaxiques et sémantiques. Les opérations abstraites ont certes leur place dans l'explication grammaticale, mais elles ne peuvent être invoquées au détriment des données plus directement observables.

1.3.2.2 *-ing* : de la forme au sens :

Comme pour *-en*, notre étude de *-ing* s'appuiera sur l'analyse syntaxique de *be -ing* proposée plus tôt. Avec *-en*, l'expulsion constatée de l'argument externe nous a orienté vers la notion

⁹¹ Nominalisation d'autant plus difficile à justifier dans le cas de *be -ing* que le remplacement en (7a) de *asking for trouble* par un SN paraît difficile.

⁹² Nous avons un temps songé à une forme de nominalisation non aboutie en nous inspirant du mode quasi-nominal de G. Guillaume (1992 : 8). Le verbe en *-ing* de la périphrase partagerait alors avec le substantif et l'adjectif l'absence de repérage par rapport au temps d'univers tout en conservant une référence au temps d'événement et, surtout, en ne poussant pas la nominalisation jusqu'à l'intégration des propriétés syntaxiques du nom. Pourquoi pas ? Mais alors, il faut accepter l'idée de 'quasi-nominalisation' pour tous les verbes non conjugués (base verbale et participe passé).

de clôture de l'état / événement : l'argument n'a plus sa place parce que l'entité à laquelle il renvoie n'est plus vue comme participant. Que dire du fonctionnement syntaxique de *-ing* ? Prenons l'exemple (10).

[10] *I saw him crossing the street.*

On considérera que l'on a ici affaire à une forme en *-ing* relativement proche de celle de la périphrase, comme le montre la quasi-équivalence de (10) et de (10a).

[10a] *I saw him as he was crossing the street.*

(10) a pour structure profonde simplifiée :

I [+PAST] see [-ing (he – cross the street)]

De toute évidence, *he / him* est l'argument externe du verbe *cross*. Or, en (10) il reste à la même place, en [spec, SV]. Ceci eût été impossible avec le participe passé :

[10b] **I saw him crossed the street.*

puisque *-en* rejette l'argument externe de SV. A l'inverse, avec *-ing*, le verbe conserve son argument externe. Quelle conclusion en tirer pour le sémantisme de *-ing* ? Si l'exclusion de l'argument signifiait que le sujet n'était plus participant, il paraît logique de postuler que son maintien implique que l'entité-sujet continue d'être perçue comme un participant à l'événement⁹³. Aussi, la possibilité d'avoir :

[10c] *I saw him cross the street*

montre que, de ce point de vue, *V-ing* est plus proche de $\emptyset V$ que de *V-en*, et on peut proposer un premier micro-système où le participe passé s'oppose à *V-ing* et à $\emptyset V$ en termes de participation de l'entité-sujet à l'événement décrit.

<p>V-ing / $\emptyset V$</p> <p>L'entité-sujet participe à l'événement</p>	<p>V-en</p> <p>L'entité-sujet ne participe pas à l'événement</p>
---	--

En revanche, le critère participation/non-participation ne permet pas de distinguer *V-ing* de $\emptyset V$. A partir d'ici, les données syntaxiques ne sont plus suffisantes pour déduire la valeur d'*-ing* et pour mettre au jour ce qui l'oppose à $\emptyset V$. Si l'explication devra être confirmée par la suite, on se satisfera, pour le moment de l'analyse sémantique classique qui en voit en (10c) la saisie de l'événement dans son intégralité alors qu'en (10) l'événement est perçu à un

⁹³ On verra pourquoi *be -ing* n'est pas compatible avec un état.

moment de son déroulement. On a, avec *-ing*, l'image d'une entité-sujet saisie à un instant de sa participation à l'événement ou à l'état. Ceci n'est pas sans évoquer le concept d'**immanence** avancé par Joly et O'Kelly (1990 : 127) pour décrire le sens de *be* ; mais selon nous, c'est *-ing* et non *be* qui indique que (i) la relation entre l'argument externe et le verbe (et donc entre l'entité-sujet et l'événement) n'est pas « dépassée » (au contraire de *-en*), et (ii) que l'entité-sujet est saisie dans l'intériorité du procès, c'est-à-dire à un instant où elle initie l'événement ou est affectée par lui. L'immanence, que l'on peut considérer comme la valeur linguistique du *-ing* de la périphrase, s'oppose donc à la clôture marquée par *-en*. Le terme de **non-clôture** conviendra également en ce qu'il permet de contraster le fonctionnement des deux opérateurs. En fait, immanence et non-clôture composent les deux facettes d'une même réalité : la première met l'accent sur le statut de l'entité-sujet, la seconde, sur l'événement dont la borne gauche a été franchie à un moment antérieur à l'instant de référence mais dont la borne droite reste à franchir. Si l'on se souvient de la définition de l'état comme un phénomène instantané, il faut en déduire que *be -ing* ne sera pas compatible avec une notion de phase 2, qui ne peut donc pas être « découpée ». Mais cela ne veut pas dire que la périphrase ne peut pas se trouver associée à un verbe d'état. On reviendra bien sûr sur ces deux points au cours de l'analyse.

De la valeur d'immanence naît le paradoxe lié à la problématique de l'agentivité discutée plus haut. Nous l'avons dit précédemment, le refus d'Adamczewski de voir dans au moins certains énoncés en *be -ing* le moindre dynamisme ou la moindre agentivité n'est pas fondé. En effet, l'immanence associée à *-ing* autorise l'appréhension de l'entité-sujet comme agent lorsque le sémantisme du prédicat s'y prête. Si ce dernier renvoie à un événement à l'intérieur duquel est saisie l'entité-sujet qui l'a initié (c'est-à-dire au cours de son actualisation), le caractère agentif du référent du sujet ne fait pas de doute. D'un autre côté, il est vrai que la saisie à l'instant T, autrement dit le repérage de S-V-*ing* par rapport à un instant T a pour effet de geler, d'immobiliser l'événement. Quand on énonce (10) ou (10a), *saw* ou *was* posent un instant T comme point de repère, comme instant de référence, et *-ing* construit l'image d'un événement autour de ce point. Dans la mesure donc où la saisie instantanée est première et la construction de l'événement en cours seconde, l'énoncé peut donner une impression d'arrêt sur image à l'instant T, d'où une première conceptualisation de l'entité-sujet comme stative. Le paradoxe n'est donc qu'apparent puisque la saisie instantanée et stabilisante marquée par *-ing* ne préfigure pas du statut de l'entité-sujet qui peut être, au regard de l'événement dans son intégralité, dynamique ou non.

1.3.3 Valeur linguistique et effets de sens de *be –ing*

1.3.3.1 Combinaison des deux valeurs linguistiques

Nous avons proposé que *be* et *–ing* avaient pour valeurs linguistiques respectives l'inclusion d'un élément dans l'espace mental R à l'instant de référence et la non-clôture. Nous voyons dans la valeur linguistique de *be –ing* la combinaison de ces deux signifiés : l'inscription dans R à un instant donné d'une proposition renvoyant à un événement non clôturé ; ce qui revient à dire que *–ing* construit « l'image sécante »⁹⁴ de l'événement » (Joly et O'Kelly 1990 : 127), tandis que *be* l'inscrit dans la réalité (et, bien sûr, dans le temps).

Comme avec *have –en*, il convient maintenant de s'assurer que la valeur linguistique que nous prêtons à *be –ing* est compatible avec tous ses emplois. En consultant les écrits sur le sujet, on s'aperçoit de la difficulté à répertorier les différentes valeurs attribuées à *be –ing*. Une synthèse des grammaires de Larreya et Rivière (1991 : 35), Berland-Delepine (1989 : 113), Greenbaum et Quirk (1990 : 54), Palmer (1974) et Leech (1987 : 32-33) et de Girard (1998a) permet tout de même de dégager 6 grandes catégories.

TYPES DE VALEUR	EXEMPLES
1) ASPECTUELLE	<i>Look ! he is sleeping</i> ⁹⁵
2) DESCRIPTIVE	<i>She is wearing a new hat ./ She is sitting.</i>
3) MODALES	
3a) Futur d'intention / projet	<i>He's going to a concert tonight.</i>
3b) Répétition obstinée	<i>He is always asking silly questions.</i> ⁹⁶
3c) Atténuation	<i>I'm hoping to borrow some money.</i> ⁹⁷
3d) Réinterprétation	<i>When you vote Thatcher, you're voting against the NHS</i>
4) HABITUDE SUR UNE PERIODE	<i>He's teaching in a comprehensive school these days.</i>
5) REPETITION	<i>Whenever I visit him, he is mowing his lawn.</i>
6) CONTINUE	<i>The droid is constantly twisting around.</i> ⁹⁸

D'autres effets de sens pourraient être trouvés, mais nous nous limiterons à ces six catégories. Toutefois, avant d'aller plus loin et de tester la compatibilité de notre valeur linguistique avec ces emplois, il convient de mettre un peu d'ordre dans cette liste et d'effectuer des regroupements, dans la mesure où certains exemples paraissent relativement proches.

⁹⁴ L' « image sécante » découle de la non-clôture. L'événement étant saisi à un moment où seule la borne gauche a été franchie, il en résulte une perception incomplète, donc sécante de l'événement puisque sa borne droite n'est pas envisagée.

⁹⁵ Emprunté à Berland-Delépine (1989 : 112).

⁹⁶ Exemple emprunté à Palmer (1974 : 70)

⁹⁷ Exemple emprunté à Larreya et Rivière (1991 : 40)

⁹⁸ The Empire Strikes Back.

1.3.3.2 Emplois déictiques vs emplois non déictiques

La distinction faite par U. Dubos (1990 : 58) entre emplois déictiques et emplois génériques permet d'y voir plus clair. Etant donné que nous restreignons notre étude au présent en *-ing*, les emplois « déictiques » correspondent aux énoncés où le repère temporel est T_0 , c'est-à-dire où *be* localise la proposition non finie dans R_{T_0} (la représentation du monde réel tel qu'il est perçu en T_0). Toutefois, nous opposerons les emplois déictiques aux emplois non déictiques qui comprennent les repérages habituel et générique.

Même si cela peut paraître paradoxal, nous commencerons notre étude par les emplois non déictiques. L'objectif est de montrer que, comme pour le *present perfect*, ces emplois ne se distinguent des phrases spécifiques que par la nature du moment repère. Cela permettra d'éliminer certains doublons dans le tableau ci-dessus, au sens où certains emplois classés séparément se révéleront identiques une fois le type de repérage mis au jour.

Aux emplois non déictiques correspondent les configurations où le moment repère est un instant T_x . Par exemple :

- [11] *This dog really needs help. He appears to have a bad case of mange. Half of his hair is gone and whenever I see him, he is scratching himself ferociously.* (www.nola.com)
[12] *When you vote Thatcher, you're voting against the NHS.* (Emprunté à Girard 1998a)

qui, par ailleurs, illustrent les valeurs de répétition et de réinterprétation.

La différence entre (11) et (12) peut sembler mince, dans la mesure où dans les deux cas l'événement décrit n'est pas actualisé au moment de parole, mais est repéré par rapport à un instant T_x . Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il existe une différence significative au niveau du sujet. En (11), en effet, *he* renvoie à un individu spécifique (*this dog*), alors qu'en (12) *you* peut recevoir une interprétation générique. (11) est donc nettement habituel, alors que (12) peut recevoir une lecture générique ou habituelle selon l'interprétation qu'on donnera au SN sujet.

(11) et (12), pris dans son **sens habituel**, sont en fait assez proches des habituelles à occasions restreintes étudiées par G. Kleiber (1987 :128). Soit l'exemple (13) pour illustrer ce cas de figure :

- [13] *Jean court à la porte à chaque fois qu'on sonne.*

Pour (13), on a en effet les gloses :

- [13a] $\forall T_x$ tel que [on-sonne à la porte] est vraie en T_x , Jean court à la porte.
[13b] *Toujours, quand quelqu'un sonne, Jean court à la porte.*

et pour (11) :

- [11a] $\forall T_x$ such as [I – see him] is true at T_x , he is scratching himself ferociously at T_x .
[11b] *Toujours, quand je le vois, il est en train de se gratter férocement.*

On notera néanmoins une différence entre (11) et (13). En (13), Jean court après avoir entendu la sonnette, alors qu'en (11) le référent du sujet est déjà en train de se gratter au moment où le locuteur le voit. Mais en réalité, cela tient à la spécificité de *be -ing*, qui est conservée, même en repérage habituel. Si bien que, au final, si l'on fait abstraction du repérage, (11) ne diffère pas fondamentalement de (11c).

[11c] *He is scratching himself ferociously.*

Le sens d'événement en cours en T_0 qui apparaît en (11c) (on parlera, pour faire court, de valeur aspectuelle) semble en effet se retrouver en (11). C'est la nature de l'instant repère qui est modifiée, pas le sens de la proposition : en (11c), le procès dénoté par [he -scratch himself] est en cours en T_0 , en (11), il est en cours à l'instant T_x , tel que $T_x = \textit{Whenever I see him}$. Ainsi, l'étiquette 'Répétition', pour (11), ne semble pas justifiée, dans la mesure où la spécificité de l'énoncé tient seulement à la nature du repérage, en l'occurrence, habituel. On retrouve un cas de figure semblable en (14), avec une variante⁹⁹.

[14] *When I am discussing children's books, I often find myself saying that there is no upper age limit for anything that's really good.* (Emprunté à Dubos 1990 : 71)

La différence avec (11), outre la quantification existentielle marquée par *often*, tient au fait qu'ici, la proposition en *-ing* fait partie de la subordonnée qui construit l'occasion restreinte. On comparera (14a) avec la glose (11b) :

[14a] *Souvent, quand je suis en train de parler de livres pour enfants, je me dis que...*

Mais il y a plus. Il est assez aisé de trouver des phrases habituelles pour chacune des valeurs de notre tableau. Ainsi, alors que la phrase (15) illustre la valeur aspectuelle avec un repérage spécifique, (15a) correspond à la même valeur mais avec un repérage habituel.

[15] *Look ! He is sleeping.* (Emprunté à Berland-Delépine 1989 : 112)

[15a] *When Matt doesn't have the drug, all he will do is sleep and get a temper with anyone that messes with him while he is sleeping.* (<http://journals.aol.com>)

Il en va de même pour la valeur descriptive¹⁰⁰ en (16) et (16a),

[16] *She is wearing a new hat.*

[16a] *Every time I see her she is wearing pants!* (<http://on.starblvd.net>)

pour la valeur de future d'intention,

⁹⁹ Pour nous, l'appartenance de ces énoncés aux phrases habituelles ne fait pas de doute : il y a bien une itération fréquentielle valide pour tout l'intervalle de référence, un sujet spécifique, un repère et une situation indéterminés et, surtout, un aspect non contingent. On aura toutefois du mal à démontrer le caractère statif de ces énoncés. Mais dans la mesure où T_x sert de point de saisie en immanence, on conserve l'image d'un événement en cours en T_x , il n'y a pas réellement construction d'une propriété du sujet, un peu comme si le processus de construction de l'habitude n'était pas conduit jusqu'à son terme.

¹⁰⁰ A ce propos, on se souviendra également de l'exemple : *Sometimes I'm wearing different clothes.* (CM, p 67)

[17] ...he's going to a concert tonight. (<http://ekabka.diaryland.com>)

[17a] I buy about 150 cases twice a year and one grocery store always calls me **when he knows he is going to a food show** and can order them at a good discount. (<http://members.nuvox.net>)

pour la valeur de répétition obstinée,

[18] He is always asking silly questions.

[18a] Though most of the time when I'm with her she's always crying or complaining about her life. (www.cardinnguyen.com)

pour l'habitude sur une période,

[19] He's teaching in a comprehensive school these days.

[19a] He is the single most interesting man I have ever known. Every **time I see him he is doing something new and different.** (www.jerryjazzmusician.com)

et pour la valeur de continuité.

[20] The droid is constantly twisting around.

[20a] When I go to NOD32's control panel and look at AMON's activity, it is **CONSTANTLY scanning tons of files as if it was doing a normal anti-virus scan** (<http://forum.teamxbox.com>)

Quant à la valeur d'atténuation illustrée par :

[21] I'm hoping to borrow some money. (Emprunté à Larreya et Rivière 1991 : 40)

il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle n'apparaisse pas dans des emplois habituels. D'abord, cette valeur n'a de sens qu'à l'intérieur d'une relation inter-subjective par définition exclue des énoncés non spécifiques. D'autre part, il nous semble que ni *be -ing*, ni même le sémantisme du verbe *hope* soit à l'origine de l'atténuation¹⁰¹ qui, de toute manière, est pour le moins douteuse¹⁰². Nous y reviendrons.

Quant à la valeur de ré-interprétation, on l'a dit, elle reste valide en (12), même quand la phrase reçoit une lecture habituelle.

On retrouve donc, avec le repérage habituel, la quasi-totalité des valeurs répertoriées dans notre tableau.

Venons-en maintenant au **repérage générique** illustré par (12). Comme dans le cas précédent, il semble que le repérage générique ne soit pas incompatible avec ces mêmes valeurs. Soit :

[15b] Can you not tell **when a man is sleeping and when awake?**" (www.knowledgerush.com)

[15c] If you're watching an advertisement, say for a chocolate bar, the industry would have you believe that you're only making a choice between one chocolate bar and another. (Web Concordancer; *The Times*; mars 1995).

pour la valeur aspectuelle,

¹⁰¹ Cf. Annexe (19-21) pour des énoncés combinant ce verbe et le marqueur sans aucune valeur d'atténuation.

¹⁰² Personnellement, nous voyons mal en quoi la demande de (21) est plus atténuée qu'avec un énoncé comme *I would like to borrow some money*. Dans les deux cas, la demande nous semble au contraire très directe.

[16b] "But what difference does it make if no one sees them anyway?" "Oh, they know," he assured me. "A man knows **when a woman is wearing** sexy underwear." (www.herizons.ca)

pour la valeur descriptive,

[17b] Everyone's out on the decks or on boats or just tooling around, and wants to just walk into a restaurant wearing resort casual. **But when you know you're going to a nicer place**, say, Anthony Alberto's or Victory - both fine dining restaurants with a classy feel - why not dress for it? (<http://www.seacoastonline.com>)

pour la valeur de future d'intention,

[18b] Here's What I don't like in a man: 1. A mouth full of gold 2. A bad attitude 3. A man who is very conceited 4. **A man who is always asking his girl for money.** (<http://members.blackplanet.com>)

pour la valeur de répétition obstinée,

[19b] If a man is teaching in a comprehensive school, he must have reasons to do so.
[19c] There are no set levels of fees for using people. What you pay depends on how complicated your affairs are and how senior your accountant is **if you are using a firm.** (Web Concordancer; *The Times*; mars 1995).

pour l'habitude sur une période, et

[20b] If your car is constantly putting out black smoke, then it is running way too rich. (<http://forums.probetalk.com>)

pour la valeur de continuité.

Quant à la valeur d'atténuation, on a les mêmes restrictions que pour le repérage habituel. Il semble donc que les phrases non spécifiques acceptent les mêmes valeurs que les phrases spécifiques. Notons au passage que toutes nos phrases génériques (et habituelles) sont introduites par une subordonnée en *when* ou en *if*. Sans cela, le présent en *-ing* n'accepterait pas de repérage non spécifique. En effet, comme le *present perfect*, le présent en *-ing* a besoin d'un point de repère qui coïncide, par défaut, à l'instant de parole. Pour avoir un repérage non déictique, il faut qu'un marqueur pose explicitement un repère T_x . Nous y reviendrons au moment d'évoquer les adverbess de quantification universelle. Il faut cependant se garder d'assimiler toute phrase en *if* à une phrase générique. En (19c), la subordonnée pose un repère T_x ; c'est une condition nécessaire à la lecture générique mais pas une condition suffisante. Sans le pronom *you* qui autorise une interprétation générique, la subordonnée construirait une simple situation fictive, comme c'est le cas en (19d) :

[19d] I find myself wondering why, and how, Kholokov chooses to live here, albeit in the lush and pinkish climes of London NW3. **If he is expressing active support for the KGB and its activities**, which one suspects by dint of his location he is not, he must realise that his views will hardly be welcome. (Web Concordancer; *The Times*; mars 1995).

En effet, ici *if* pose bien une situation en rupture par rapport à Sit_0 , mais il ne s'agit que d'une situation contrefactuelle que l'on peut nommer Sit'_0 qui reste repérée par rapport à T_0 . En effet, contrairement à (19c), (19d) est paraphrasable par :

[19e] *If it is true that he is expressing active support for the KGB...*

Il faut donc prendre soin de distinguer les phrases en *if* génériques de celles qui ne font que renvoyer à un présent contrefactuel et qui ne sont, en fin de compte, qu'un cas particulier de phrases spécifiques.

Si nous avons montré que toutes les valeurs rattachées au repérage spécifiques étaient compatibles avec les génériques et les habituelles, il reste à vérifier si la « valeur » de ré-interprétation, a priori associée au non-spécifique, peut également apparaître en contexte spécifique. En fait, s'il semble difficile de transformer (12)¹⁰³ en phrase spécifique en gardant la même valeur, cela tient à la présence de la subordonnée en *when* qui, au présent, impose une lecture non spécifique (habituelle ou générique). Or, comme on le verra, une telle proposition est indispensable à la valeur de ré-interprétation. Toutefois, une manipulation simple consistant à mettre la phrase au passé dans un contexte non générique montre qu'il n'y a pas réellement incompatibilité entre repérage spécifique et ré-interprétation :

[12a] *You didn't realize that in voting for Thatcher, you were voting against the NHS...*

Aussi c'est davantage la structure en *when* combinée au temps présent qui bloque le repérage déictique. Comme le montre (22), une participiale ne crée pas ce type de contrainte permet d'avoir une phrase spécifique avec une valeur de ré-interprétation.

[22] *In saying that, I am breaking the law. (Emprunté à Austin 1976 : 130)*

Ayant ainsi observé que les emplois déictiques et non déictiques présentaient les mêmes cas de figure, nous nous proposons d'examiner en détail chacune des valeurs listées dans notre tableau.

1.3.3.3 Valeur aspectuelle

Nous ne nous étendrons pas sur cette valeur puisque c'est dans ce type d'énoncés que les notions d'immanence et de non-clôture sont les plus évidentes. En (15), on peut en effet sans problème parler de saisie sécante de l'événement avec une part d'accompli (antérieure à T_0) et une part éventuelle d'inaccompli.

¹⁰³ (12) : *When you vote Thatcher, you're voting against the NHS.*

1.3.3.4 Atténuation et description

Nous préférons rattacher (21) (*I'm hoping to borrow some money*) à la valeur de description, puisque dire *I'm hoping...* revient à décrire l'attitude du référent du sujet. Mais même cette valeur de description ne diffère en réalité de la valeur dite aspectuelle que par la nature du prédicat. Que ce soit dans *She is wearing a new hat, she is sitting* ou *I'm hoping to borrow some money*, on a un prédicat qui renvoie à ce que l'on appellera une **propriété extrinsèque**. Parler de valeur de description n'est pas faux, mais il nous semble que ce type d'exemples évoque avant tout la manifestation extérieure, observable en T₀, d'une propriété du référent du sujet, souvent temporaire, mais pas nécessairement. Si les notions d'immanence et de non-clôture sont compatibles avec cet emploi, c'est que, selon nous, ces « états » sont traités, ou peuvent être traités, au niveau conceptuel, comme des notions de phase 1¹⁰⁴ (on peut citer, à titre de comparaison, des prédicats tels que *arborer un chapeau* ou *entretenir l'espoir* qui renvoient également à la manifestation d'un état).

Il faut cependant noter que ces prédicats constituent une classe à part, puisque leur glissement d'une notion de phase 2 vers une notion de phase 1 a été, en quelque sorte conventionnalisé par l'usage. Mais, pour la plupart des prédicats renvoyant initialement à des états, la recatégorisation en notion de phase 1 (nécessaire à leur emploi avec *be -ing* pour qu'ils puissent être saisis en immanence) sera beaucoup plus saillante, puisque inhabituelle, et produira des énoncés fortement « marqués ». (Nous pensons à des prédicats comme <want to ...> ou <know...> dont nous étudierons, un peu plus tard, le comportement avec la périphrase).

1.3.3.5 Habitude sur une période

De notre point de vue, parler d'habitude sur une période donnée pour des énoncés comme (19), (23) et (24) n'est pas justifié.

[19] *He's teaching in a comprehensive school these days.*

[23] *FALL OUT*

IN PARADISE

Why France is testing nuclear

bombs in the South Pacific (TIME, 18 septembre 1995)

[24] *John's very tired. He's writing a new book at the moment.*

Certes, en (19), le référent du sujet n'est pas en train de faire cours à l'instant de parole.

¹⁰⁴ Une alternative à cette explication serait que ces verbes lexicalisent un type particulier de notions de phases 2, à savoir : des « macro-états » qui auraient, pour caractéristique, contrairement aux autres notions de phases 2, de « durer » plusieurs instants. *Wear x* renverrait alors à la phase 2 de *put on x*. Toutefois, cela voudrait dire que cette notion de phase 2 d'un type particulier aurait la même structure interne qu'une activité (durée + homogénéité). La différence entre les deux analyse est donc finalement assez mince.

De même, au moment où est énoncé (23), la France n'est pas nécessairement en train d'effectuer un essai nucléaire. (23) dit simplement qu'à l'instant T_0 , la France est dans une « phase », une période où elle se livre de façon répétée à des essais nucléaires. Pour ce qui est de (24), on voit bien que l'action <write a new book> a été engagée par John mais que celui-ci n'écrit pas en T_0 . Mais pour autant, on ne peut pas parler d'habitude. Comparons (24) à (24a) :

[24a] *John writes a new book every year.*

(24a) exprime bien une habitude, c'est-à-dire qu'il renvoie à un événement, <write a new book>, qui se répète de manière régulière et non contingente sur une période donnée. En revanche, (24) ne rassemble aucun de ces critères, même pas le plus essentiel, à savoir : l'itération de l'événement dénoté. En effet, une seule occurrence (d'ailleurs incomplète) de <write a new book> est à dénombrer. Parler d'habitude est alors abusif. Mais il y a plus. Bien qu'en (24), l'événement ne soit effectivement pas actualisé en T_0 , il nous paraît clair que c'est bien T_0 qui sert bien de repère et non pas un quelconque point T_x .

(19) et (23) sont-ils différents de (24), et peut-on maintenir l'étiquette 'habitude sur une période donnée' ? Le caractère contingent des situations (cf. *these days*) nous oblige à répondre par la négative. Cet aspect ne doit pas être négligé, car il semble bien que ce soit la contingence de la situation qui justifie le recours à *be -ing* en (19). En outre, comme pour (24), et contrairement aux phrases habituelles, il n'est pas fait référence ici à un point T_x mais à l'instant de parole T_0 . Toutefois, il semble bien qu'il y ait itération en (19) et en (23), contrairement à (24). Mais, comme nous allons le voir, il s'agit essentiellement d'une impression créée par la nature des prédicats : télique en (24), atélique en (19) et (23).

Mais avant tout, essayons de comprendre ce qui a pu pousser des linguistes comme Leech à parler d'habitude pour de tels énoncés. Si les différences que nous avons relevées entre, d'une part (24) et de l'autre (19) et (23) existent bien, il faut reconnaître à ces énoncés un point commun ; à savoir, le caractère discontinu des événements dénotés. Si l'on prend (19), par exemple, il est évident que le référent du sujet n'enseigne pas à tous les moments de l'intervalle posé par *these days*. Il en va de même pour (24). Bien que la période concernée soit plus vague, John n'est pas constamment en train d'écrire son livre. Néanmoins, on s'aperçoit qu'il ne faut pas grand-chose pour éliminer ce sens de discontinuité. Pour (24), par exemple, il suffit de substituer *a letter* à *a book*, et l'on n'a plus l'image d'un événement se réalisant de manière intermittente :

[24b] *John is writing a letter at the moment.*

En revanche, si l'on met le pluriel *letters*, la discontinuité réapparaît.

[24c] *John is writing letters at the moment.*

Comment rendre compte de ce phénomène ? Deux facteurs (liés) sont à prendre en compte : nos connaissances concernant les conditions de réalisation de l'événement décrit par le prédicat et la durée de l'intervalle considéré. Par conditions de réalisation, nous voulons dire que certains événements ont 'vocation' à se dérouler de façon ininterrompue, alors que d'autres ont tendance à se réaliser de manière discontinue. <write a letter> appartient a priori à la première catégorie : on peut très bien écrire une lettre d'un seul trait. <write a book> appartient à la seconde : prototypiquement, l'écriture d'un livre est quelque chose qui prend du temps et qui se fait rarement sans interruption. Avec le pluriel, <write letters> favorise la discontinuité, pour deux raisons : la première est que le prédicat implique d'écrire une lettre *a*, puis une lettre *b*, puis une lettre *c*, etc., d'où une discontinuité dans le processus ; la seconde tient au fait qu'écrire plusieurs lettres prend normalement plus de temps qu'en écrire une seule, d'où l'élargissement de l'intervalle de référence, ce qui favorise également la discontinuité. En effet, ce deuxième paramètre apparaît de manière évidente si, en modifiant quelque peu (19), on réduit la période concernée.

[19f] – *Where's John?*
– *You can't talk to him. He's teaching.*

En (19f), il n'est plus question de discontinuité. Si c'est le cas en (19), c'est en raison du sémantisme du prédicat et de la largeur de l'intervalle (sans compter l'influence du circonstant *in a comprehensive school* que l'on imagine mal en (19f)). En effet, on conçoit difficilement un procès comme <teach> qui s'étendrait sur un intervalle de plusieurs jours sans discontinuité. Toutefois, les deux paramètres (nature de l'événement et durée de l'intervalle) sont liés : si <write a book> semble bien porter le trait [+discontinu], il est également porteur d'une information, fût-elle vague, concernant l'intervalle temporel sur lequel l'événement est censé s'accomplir. Ainsi, en (24), *at the moment* est, à cause du sémantisme du prédicat <write a book>, interprété comme un intervalle assez long. Inversement, en (24b), <write a letter> oriente l'interprétation de *at the moment* vers un intervalle relativement court. Mais si notre explication est exacte, la modification de l'intervalle de référence devrait permettre de passer outre ces considérations doxiques, quitte à rendre les situations incongrues¹⁰⁵.

C'est effectivement ce qui se passe avec (24) et (24b). Si :

[24] *John's very tired. He's writing a new book at the moment.*

devient :

¹⁰⁵ Mais c'est là une conséquence obligée si l'on va à l'encontre de la doxa.

[24a] *John's very tired. He's writing a new book today. And he'll be writing another one tomorrow.*

alors la notion de discontinuité disparaît (presque ?) entièrement. A l'inverse, si l'on transforme :

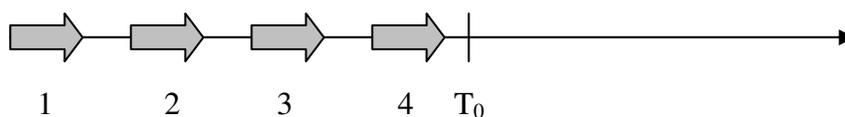
[24b] *John is writing a letter at the moment.*

en :

[24b'] *John is writing a letter this month.*

on imagine alors un procès discontinu.

On voit donc que dans tous ces énoncés, il ne saurait être question d'habitude, mais tout bonnement d'événements se déroulant de manière discontinue sur un intervalle donné. Il reste néanmoins un point à éclaircir sur la différence entre (19) et (23) d'un côté, et (24), de l'autre. Nous avons en effet noté que les deux premiers énoncés, contrairement à (24) produisaient l'effet d'une itération. Comme nous venons de le voir, tous ces énoncés renvoient à un ou à des événements discontinu(s). On peut représenter les choses ainsi :



- Fig. 8 -

Les flèches grises symbolisent les sous-intervalles durant lesquels l'événement a été actualisé. L'absence d'itération en (24) s'explique simplement si l'on considère le type de prédicat impliqué. <write a book> renvoie en effet à un procès télique. Or, comme le soulignent fort justement C. et F. Recanati (1999 : 178), les procès téliques sont caractérisés par leur hétérogénéité. Cela signifie que pour ce type de procès, les phases successives qui mènent à son accomplissement sont qualitativement différentes. Ainsi, si l'on se réfère au schéma 8 appliqué à (24), les sous-intervalles 1, 2, 3 et 4 sont tous qualitativement différents. Dès lors, il est impossible de considérer qu'il s'agit du même événement qui se répète. Il ne peut donc pas y avoir itération. En revanche, toujours selon C. et F. Recanati (1999 : 178), les activités sont des « processus homogènes », c'est-à-dire des procès constitués de phases se reproduisant à l'identique. Or <teach> et <test nuclear bombs> renvoient à des activités¹⁰⁶.

¹⁰⁶ Il ne faut bien sûr pas se laisser abuser par l'objet *nuclear bombs*. Il est bien connu que la correspondance procès télique/verbe + complément n'est pas systématique. Pour <test nuclear bombs>, deux points permettent de classer l'événement dénoté parmi les activités. D'abord, le pluriel a tendance à faire disparaître la borne droite ; ensuite, dans ce cas précis, même <test a nuclear bomb> serait compris comme renvoyant à une activité, puisque tester une bombe nucléaire, ce n'est pas juste faire exploser une bombe, c'est-à-dire un objet. A *nuclear bomb* devrait être compris comme a *type of nuclear bomb*, c'est-à-dire comme la référence à la catégorie, d'où le lancement de plusieurs bombes appartenant à cette classe.

Toujours au regard de la figure 8, il apparaît donc que les sous-intervalles 1, 2, 3 et 4 sont, cette fois, qualitativement identiques. Parler d'itération ne semble donc pas aberrant puisqu'il s'agit bien, en apparence, du même événement qui se répète de manière discontinue. Toutefois, cette itérativité est le fruit de la combinaison discontinuité + procès atélique. De fait, en raison de la structure interne des activités, il n'est pas utile de décider si, dans notre schéma, 2 est la suite de 1 ou la répétition de 1, puisque cela revient en réalité à la même chose.

Un problème persiste cependant. Comment parler d'un procès (télique ou atélique) en cours en T_0 si celui-ci n'est pas actualisé à cet instant ? Trois explications complémentaires peuvent être avancées. La première consiste à considérer que l'activité décrite par <teach in a comprehensive school> ne se limite pas à l'activité d'enseignement proprement dite (c'est-à-dire la présence devant les élèves). De même pour <test nuclear bombs> ou le procès télique <write a new book>. D'autre part, il n'est pas exclu que l'événement ait lieu de façon intermittente sur une période mais que les périodes de non-validité soient ignorées pour diverses raisons : dans le cas de <write a book>, parce que les périodes de validité qui succèdent aux périodes de non-validité participent à l'actualisation du même procès avec le même but ; dans le cas des activités comme <teach in a comprehensive school> ou <test nuclear bombs>, parce que l'essentiel est que cette période s'oppose à une période antérieure où l'activité en question n'avait pas lieu (cf. le franchissement de la borne gauche chez Souesme (1992 : 87)). Une troisième raison, liée à ce que l'on vient de dire à propos de la discontinuité, est que certains procès ont un déroulement naturellement discontinu, comme si la discontinuité était inscrite dans leur programme sémantique. Associé à celui d'homogénéité, le concept d'intermittence nous éclaire donc sur l'origine de la pseudo-valeur habituelle : du fait que l'activité est composée de phases identiques, il suffit que celles-ci se produisent de façon intermittente pour qu'on ne sache plus très bien si l'on a affaire à la même activité qui se poursuit après une interruption ou si l'on a plusieurs occurrences de la même activité. Or, ce dernier cas de figure est le préalable à la genèse de l'habitude. Mais, on le répète, aucun des autres critères des phrases habituelles ne se rencontre en (19), (23) et (24) ; le point le plus essentiel étant que, contrairement aux habituelles, T_0 reste ici l'instant repère, et que, en fin de compte, hormis la discontinuité, cette valeur ne se différencie pas fondamentalement de la valeur « aspectuelle ».

1.3.3.6 La valeur de continuité

A l'examen des énoncés illustrant cette valeur (valeur 6), on se rend compte que cette catégorie n'est pas homogène. Citons quelques exemples ¹⁰⁷ :

[25] *Threepio's head faces the opposite direction from Chewie's and **the droid is constantly twisting around** in a vain effort to see what is happening. (*Empire Strikes Back*)*

[26] *Another aspect of organisations which you might have discovered is that **organisations are constantly changing**. (BNC)*

[27] ***They are constantly touring** and have enjoyed concert hall acclaim in Australia, America and Canada as well as the UK. (BNC)*

[28] *I mean **I am constantly being confronted with students** who do things that I don't actually understand, and they're my own students, and actually that's quite nice, I like that. (BNC)*

Ces énoncés ont en commun la présence d'un adverbe tel que *constantly* ou *continually*. Leur effacement montre que ces adverbes contribuent souvent à donner une impression d'itération et qu'ils sont à l'origine de la valeur de continuité. Ainsi, alors que (27a) (sans l'adverbe) dit qu'une tournée est actuellement en cours et n'évoque pas d'autres tournées, (27) implique soit une tournée permanente soit des tournées répétées sans que — paradoxalement ¹⁰⁸ — une tournée soit en cours en T_0 . On reconnaît le cas de figure observé précédemment : la référence à un événement discontinu sur la période présente.

[27a] ***They are touring** and have enjoyed concert hall acclaim in Australia, America and Canada as well as the UK.*

Si l'on compare (26) à (26a), le constat est similaire.

[26a] *Another aspect of organisations which you might have discovered is that **organisations are changing**.*

En (26), il est question de changements répétés et continus, quand bien même aucune évolution n'est en cours en T_0 ; en (26a) les organisations sont vues comme engagées en T_0 dans un processus de changement intermittent à caractère exceptionnel.

Cela est également vrai pour (25), mais dans une moindre mesure, car le procès <twist around> implique déjà une forme de répétition.

[25a] *... the droid is twisting around in a vain effort to see what is happening.*

Mais la différence fondamentale entre (25) et (26-28) est ailleurs. (25) fait en effet clairement référence à une situation spécifique. Soit la proposition [the droid-twist around] est actualisée en T_0 , soit elle est vraie de façon discontinue sur la période présente ; toujours est-il qu'il y a bien repérage par rapport à T_0 . En revanche, (26-28) peuvent être rattachées, nous semble-t-il aux phrases habituelles et donc, repérée par rapport à T_x . Prenons l'exemple de (26).

¹⁰⁷ Pour d'autres exemples cf. Annexe (22-27)

¹⁰⁸ Comme on le verra, ces énoncés fonctionnent très souvent sur le mode de l'auxèse (hyperbole « qui fausse la pensée ou la réalité en l'exagérant [...] en plus » (Mounin 1995 : 165))

[26] *Another aspect of organisations which you might have discovered is that **organisations are constantly changing**. (BNC)*

D'abord, il est clair qu'il est ici question d'une propriété non contingente. Les changements perpétuels dont on parle ne sont pas liés à une quelconque conjoncture. Cette observation nous fait dire que l'événement dénoté n'est pas valide uniquement sur la période actuelle, même de façon intermittente. On n'est donc pas dans le même cas de figure que celui étudié précédemment. En effet, contrairement à (19), (23) et (24), on ne trouve pas ici de circonstants du type *these days* ou *at the moment*. Ainsi, alors que (23), par exemple, peut être paraphrasé par :

[23a] *En ce moment, la France est dans une phase de tests nucléaires.*

(26) correspondra plutôt à la glose :

[26b] $\forall T_x$, *organizations are changing at T_x .*

qui ne fait donc pas référence à la période actuelle et qui, en outre, n'est pas sans rappeler la glose que nous avons proposée pour (11) , que l'on rappelle.

[11] *...whenever I see him, he is scratching himself ferociously. (www.nola.com)*

La seule différence tient au fait qu'en (11), la subordonnée introduisait une occasion restreinte, et donc, une restriction quant aux T_x concernés. Il n'y a aucune restriction de ce genre en (26) puisque l'adverbe de quantification universelle *constantly* insiste sur le fait que tous les instants de l'intervalle de référence sont concernés. Cela tient au fait que les adverbes comme *constantly* et *continually* évoquent l'invariance qualitative¹⁰⁹ de toutes les sous-parties de l'intervalle. Nous pensons donc que (26-28) se distinguent de la valeur d'événement intermittent, dans la mesure où il s'agit de véritables phrases habituelles, c'est-à-dire non déictiques. Même si la différence est de taille, la limite entre les deux emplois peut paraître floue et subjective. Elle l'est. Elle tient en effet essentiellement à un point : la durée de l'intervalle de référence. Ce constat a déjà été fait par G. Kleiber (1987 : 206). La non contingence étant la condition sine qua non à la construction d'un sens habituel, seul un intervalle de référence suffisamment large peut permettre l'apparition de cette valeur. Ainsi, si pour (26), on réduit l'intervalle de référence et qu'on gomme la référence co-textuelle à la propriété du sujet (*another aspect of organizations*)¹¹⁰ le sens d'habitude disparaît et la valeur d'événement intermittent sur la période actuelle surgit.

¹⁰⁹ *Constant* vient du latin *constare* (= s'arrêter). On pensera ainsi au substantif *constante*, quantité dont la valeur est arrêtée, c'est-à-dire inchangée, invariante. *Continu* (fr.) et *continual* (angl.) viennent du latin *continere* (= tenir ensemble). Appliqué à un intervalle, cela revient à dire que tous ces points sont qualitativement homogènes et qu'il n'y a donc pas d'interruption de validité de la relation prédicative.

¹¹⁰ Parce qu'il est évident que ce SN contribue à la construction de la valeur de non-contingence.

[26c] *Organizations are constantly changing this week.*

C'est ce qui explique également que (25) soit interprété non pas comme une habitude mais comme une activité intermittente sur la période présente. Mais l'élargissement de l'intervalle de référence ainsi que, comme en (26), la présence d'un élément co-textuel impliquant la non-contingence, suffit à faire de (25) une phrase habituelle.

[25b] *Threepio's a funny droid; it is constantly twisting around to see what is happening.*

Cette dépendance par rapport à l'intervalle de référence explique l'ambiguïté de notre énoncé (29).

[29] *His eyes are continually closing.* (Énoncé construit)

Continually dit effectivement l'homogénéité qualitative des instants composant l'intervalle de référence, mais en l'absence d'informations complémentaires sur celui-ci, il est impossible de dire s'il y a renvoi à une situation spécifique, auquel cas (29) exprime une activité intermittente ou s'il est fait état d'une habitude.

La valeur de continuité disparaît donc à son tour, puisque l'on a rattaché une partie des énoncés censés l'illustrer à la valeur d'événement discontinu sur la période présente, et l'autre partie, aux phrases habituelles.

On dira néanmoins un dernier mot des adverbes tels que *constantly* et *continually*. N'y a-t-il pas un paradoxe entre leur programme sémique (idée d'invariance qualitative) et la valeur de discontinuité ? De la même manière, comme prétendre qu'un événement est en cours à tout moment T_x quel qu'il soit, alors même qu'il n'est pas en cours au moment de parole (c'est le cas, par exemple, de (27) qui n'implique nullement que la tournée ait lieu en ce moment) ?

Le fait est que la discontinuité, est indispensable aussi bien à la valeur d'événement intermittent qu'au sens d'habitude. Cela va de soit pour la première valeur, mais G. Kleiber (1987 : 130) a montré qu'il n'y pas d'itération (et donc d'habitude) sans discontinuité. Aussi, on peut estimer que ces adverbes ne font que rejeter de manière hyperbolique cette discontinuité. Ils assertent fortement la continuité pour minimiser la discontinuité intrinsèque au sens habituel et donc, les sous-intervalles où l'événement en question n'est pas vrai. *Constantly* doit alors être compris comme *almost constantly*. On explique mieux alors la véridicité de (27) quand bien même l'événement n'est pas actualisé au moment de parole. De cette exagération ¹¹¹ (ou auxèse, pour être plus précis) naît également le sentiment d'un énonciateur davantage impliqué (certains vont jusqu'à parler de valeur modale). Mais à ce

¹¹¹ A noter que des adverbes tels que *forever* ou *perpetually* procèdent de la même façon en poussant l'exagération encore plus loin. Cf. Annexe (28-29). Avec eux, c'est la non-clôture qui est exacerbée, c'est-à-dire l'idée que l'habitude ne prendra pas fin.

sujet, il n'est pas inutile de tordre le cou à une idée reçue : exagération et subjectivité ne signifient pas automatiquement désapprobation et agacement. L'exagération peut avoir une fin comique comme en (25b), par exemple, où l'androïde paraît ridicule¹¹².

Mais si ces adverbes rejettent la discontinuité, comment expliquer qu'ils soient eux même à l'origine de la valeur d'habitude, comme le montre l'effacement de *constantly* en (27a) ?

[27] *They are constantly touring and have enjoyed concert hall acclaim in Australia, America and Canada as well as the UK. (BNC)*

[27a] *They are touring and have enjoyed concert hall acclaim in Australia, America and Canada as well as the UK.*

Comme on l'a dit, la suppression de *constantly* annule le sens habituel et produit la valeur d'événement discontinu sur la période présente. Selon nous, s'il est vrai que l'adverbe minimise la discontinuité, pourtant constitutive de l'itération et de l'habitude, il met en valeur, grâce à son sémantisme, qui évoque l'invariance qualitative, une autre dimension tout aussi constitutive de l'habitude, à savoir : la non-contingence. De fait, sauf indication co-textuelle contraire (comme en (25) où l'événement est clairement ancré dans la situation d'énonciation), l'adverbe a pour effet d'élargir l'intervalle de référence et ainsi de construire le sens d'habitude.

Notons, qu'avec le présent en *-ing*, mis à part des subordonnées en *when(ever)* ou en *if*, seuls les adverbes dits de quantification universelle comme *constantly* permettent ce décrochage par rapport à la situation. Comme le *present perfect*, le présent en *-ing* est, en effet, par défaut, interprété par rapport à T_0 . Le repérage par rapport à T_x est possible (dans les phrases habituelles et génériques) mais seulement sous certaines conditions. Saisie en immanence oblige, la forme a besoin d'un repère stabilisé, c'est-à-dire, doté d'une détermination minimale. On l'a vu, les subordonnées en *when* posent des occasions restreintes, c'est-à-dire qu'elles filtrent les T_x pour lesquels la situation est vraie. Les subordonnées en *if* (dans les génériques), posent un T_x qui met en valeur la dimension virtuelle des génériques, mais qui ne se limite pas, comme dans les simples hypothétiques, à la contrepartie contrefactuelle de T_0 . Pour ce qui est des adverbes du type *constantly*, ils sélectionnent tous les instants de l'intervalle de référence ; il n'y a donc aucune restriction pour ce qui est de T_x . En revanche, des adverbes comme *often* ou *sometimes* seront difficilement acceptables avec le présent en *-ing* dans la mesure où la distribution des T_x acceptables serait aléatoire. D'où :

[27b]* ***They are sometimes touring and have enjoyed concert hall acclaim in Australia, America and Canada as well as the UK.***

¹¹² Cf. Annexe (30-31) où apparaît également cette nuance comique. Mais l'exagération peut également avoir une fonction laudative comme ici : « However, I'm sure it's only a matter of time when the opera will be done in that form as the music is constantly being played and the enthusiasm for it great on all sides. » (G. Gershwin ; 26 janvier 1937).

[28a]* *I mean I am often being confronted with students who do things that I don't actually understand, and they're my own students, and actually that's quite nice, I like that.*

L' « exception » à cette « règle » nous est donnée par (32) :

[32] « [...] *I mean sometimes it's –oh, say it's five o'clock– and I can't remember anything since about half past one or two.* »

« *Oh my dear, but it's just that you've been asleep. Had a doze.* »

« *No,* » said Molly [...] *Because at the end of the time it's not as though I'd just dozed off. I'm in a different place. Sometimes I'm wearing different clothes and sometimes I seem to have been doing things—even saying things to people, talked to someone, and not remembering that I've done so.* » (CM, p.67)

Mais il est aisé de voir que le repérage habituel n'est pas construit dans la phrase en *be –ing*. La première occurrence de l'adverbe (sans la forme en *–ing* – il est important de le noter) pose un repère T_x qui renvoie à une occasion restreinte, et la deuxième occurrence de *sometimes* opère une seconde restriction sur les cas concernés mais ne construit pas un repérage habituel ex nihilo.

Nous ferons une dernière remarque au sujet de ces adverbes, qui semblent être incompatibles avec les procès téliques. Dans la mesure où *constantly* marque l'invariance qualitative, il ne pourra être compatible qu'avec un procès homogène (ou un état, également homogène) dont les phases sont identiques, donc un procès atélique. On l'a vu, ce n'est pas le cas des procès téliques, hétérogènes. Pour ce qui est de *continually*, le trait sémantique [+incessant] entre en conflit avec le trait [+ borné à droite] des procès téliques. Ceci explique qu'un procès comme <write a letter> dont la télicité est claire et nette dans :

[30] *John is writing a letter*

deviendra atélique à l'ajout de *continually* (ou de *constantly* d'ailleurs), puisque l'accent est mis sur l'invariance qualitative :

[30a] *John is continually writing a letter.*

En (30a), le têtlos a disparu, il ne s'agit plus d'écrire une lettre en particulier ni même de viser l'achèvement de lettres ; seule l'activité compte¹¹³.

1.3.3.7 Valeur de répétition obstinée

Terminons maintenant avec les emplois dits de « répétition obstinée » (valeur 3b) tels que :

[18] *He is always asking silly questions.* (Emprunté à Palmer 1974 : 70)

¹¹³ Notons que cette re-catégorisation est possible parce que *a letter* apporte une détermination qualitative au verbe et pas seulement quantitative. Avec un complément purement quantitatif, la construction est impossible. D'où l'agrammaticalité de :
* *He's constantly walking two miles.*

On a déjà rejeté son classement parmi les emplois génériques dans la mesure où le sujet est spécifique. A l'examen de plusieurs énoncés du même type, on observe que la nature du prédicat exerce une influence certaine sur la présence ou l'absence de la valeur d'obstination dont les ingrédients sont : l'agentivité du référent du sujet, l'exercice *constant* de cette agentivité et la désapprobation du locuteur. En (18), il est évident que l'adjectif *silly* indique la désapprobation du locuteur et que celle-ci ne serait pas absente à la forme simple. On retrouve cette même valeur en (31) ; mais encore une fois, le sémantisme du verbe *nag* y est pour quelque chose¹¹⁴.

[31] *'The house is a bit big for you now, isn't it?' He said.
'Don't start on me, for the love of God. Tell is always nagging me to sell up and move into a flat.
(PN p.42)*

En revanche, en (33), il n'est nullement question de désapprobation. Le fait de chanter entre les prises n'est pas un comportement condamnable a priori ; c'est au contraire un signe de bonne humeur.

[33] *He's always singing between takes — and he's very funny.
(<http://www.tvtalkin.com/maskedanon.htm>)*

Il en va de même pour (34) où la surveillance des éventuels fauteurs de trouble ne suscite pas la désapprobation – encore moins du fait de la quasi-coïncidence sujet / locuteur¹¹⁵.

[34] *We're always looking out for somebody who could cause ...er... problems in Wolverhampton and problems generally. (BNC)*

On fera les mêmes remarques pour l'agentivité du référent du sujet. Le sémantisme du prédicat est ici le seul critère. Il semble en effet difficile de parler d'agentivité (et donc d'obstination) pour (35) et (36)¹¹⁶ étant donné que les verbes *hear* et *die* impliquent un sujet patient et non agent.

[35] *Good of Isabella to pass him on, I suppose. Is that what women do now? Probably : **we're always hearing** about how there aren't enough men to go round. (DYWM p.56)*

[36] *"I don't think Molly has really anything to worry about in this case. I mean, **people are dying of coronary thrombosis or cerebral haemorrhage** or things of that kind all the time nowadays. (CM p. 50)*

C'est ce qui explique qu'ici, la traduction par *ne pas pouvoir s'empêcher de ...* est impossible, alors qu'elle est acceptable pour un énoncé comme (18) où le référent du sujet est perçu comme agentif :

[18c] *Il ne peut pas s'empêcher de poser des questions bêtes.*

¹¹⁴ Voir aussi Annexe (32)

¹¹⁵ Pour d'autres exemples similaires cf. Annexe (33-34).

¹¹⁶ On considère que *all the time* est ici pratiquement équivalent à *always*.

En revanche, il est exact que le troisième ‘ingrédient’ de la notion d’obstination, l’idée de constance, est présent dans tous ces énoncés. Mais c’est aux adverbes que l’on doit cet effet de sens, puisque, comme *constantly* ou *continually*, *always* ou *all the time* marquent l’invariance qualitative et donc, la validité de l’événement décrit à chaque instant de la période considérée. Ils fonctionnent donc comme des quantificateurs universels, si bien que l’on pourra gloser (36) par :

[36a] *Nowadays, $\forall T_x$, at T_x people are dying of coronary thrombosis or cerebral haemorrhage or things of that kind.*

On pourrait penser que (33) déroge à ce fonctionnement, mais il n’en est rien. D’abord, si l’on prend le co-texte large (trop long à reproduire ici), on se rend compte qu’il est ici fait référence à des occasions restreintes. (33) doit en effet être compris comme :

[33a] *When he is in a studio, he’s always singing between takes.*

que l’on pourra traduire par :

[33b] *Quand il est en studio, il n’arrête pas de chanter entre les prises/ il est tout le temps en train de chanter entre les prises.*

On pourrait donc proposer la glose :

[33c] *When he is in a studio, $\forall T_x$, at T_x he is singing between takes.*

Cette glose ne paraît néanmoins pas totalement satisfaisante, car elle ne tient pas compte de la deuxième restriction sur les T_x possibles, apportée en (33) par *between takes*, qui limite la validité de l’activité signifiée par *singing* aux périodes situées entre les prises. Ce syntagme propositionnel construit donc une seconde occasion restreinte dont il faut tenir compte dans la glose. On a alors :

[33d] *When he’s in a studio, and between takes, $\forall T_x$, he’s singing at T_x .*

Au passage, il faut remarquer que la présence de *always* est obligatoire aussi bien en (33) qu’en (33a).

[30a] **He’s singing between takes – and he’s very funny.*

[33a’] **When he is in a studio, he’s singing between takes – and he’s very funny.*

L’agrammaticalité de (30a) n’est pas surprenante. On a déjà constaté pour les phrases avec *constantly* (qui, en fin de compte, ont le même fonctionnement) que le présent en *-ing* avait besoin d’un repère T_x explicite pour recevoir une interprétation non déictique et que c’était l’adverbe qui jouait ce rôle. L’inacceptabilité de (33a’) est plus étonnante du fait de la présence d’une subordonnée de temps qui construit une occasion restreinte. Mais la comparaison avec (11) est riche d’enseignements.

[11]... *whenever I see him, he is scratching himself ferociously.* (www.nola.com)

En (11), la subordonnée construit une occasion restreinte ponctuelle, c'est-à-dire qui peut se ramener à un instant, instant qui sert de repère à la forme en *-ing*. En revanche, *when he is in a studio* construit certes une occasion restreinte mais pose un intervalle et non un point. Sans *always, be -ing* n'a pas de point de référence T_x , ce qui rend (33a') agrammatical.

Cet emploi de « répétition obstinée » rejoint donc finalement les phrases habituelles en *be -ing* dont on retrouve toutes les composantes : itération fréquentielle, non-contingence et repère non déictique.

L'analyse de tous ces exemples nous a donc conduit à abandonner la classification initiale (habitude sur une période, continuité et répétition obstinée) pour ne conserver, pour le moment, que la valeur aspectuelle et le renvoi à un événement intermittent sur la période présente (tout en minimisant la différenc). A côté de cela, nous avons fait état d'emplois de la forme dans des phrases non déictiques (génériques et habituelles) mais où se retrouvaient, au final, les deux valeurs distinguées pour les emplois spécifiques.

Que deviennent les notions de non-clôture et d'immanence?

Elles restent parfaitement compatibles avec ces emplois, qu'il s'agisse d'un événement intermittent, d'une phrase habituelle ou générique. Au moment repère (T_0 ou T_x dans les emplois non spécifiques), l'entité-sujet est engagée dans un procès (en tant qu'agent ou que patient) qui, à cet instant, reste susceptible de se poursuivre.

1.3.3.8 Futur / intention ¹¹⁷

Nous continuons l'étude des valeurs attribuées à *be -ing* par la valeur de futur teinté de volition (valeur 3a), illustrée par les exemples ci-après :

[17] *Today is Wally's birthday. I wasn't sure if I'd see him today or not because I had school and work and **he's going to a concert tonight**. But, if I get out early today, I might just stop over there before I have to go home and get ready for work. (<http://ekabka.diaryland.com>)*

[37] ***I'm having lunch** with aunt Agatha tomorrow. (Emprunté à Larreya et Rivière 1991 : 38)*

[38] *She sent back her wedding ring to him but **they are still getting married** in September (Emprunté à Delmas 2000 : 183)*

[39] *Your mother phoned twice to say that **they are going on holiday tomorrow**. Nothing important but as she didn't get a call from you yesterday, she thought she would give you a ring. (correspondance privée)*

[40] A : *Ring up that hotel in Auckland...*

B : ***Then are we leaving**, Sir ? (Emprunté à Adamczewski 1976 : 98)*

[41] *It has been a trying day for Russ. Cecily showed considerable ingenuity in avoiding direct communication with him. In the morning, she called the concierge from their room to say, "**We're going to the beach**, which part would you recommend ?" so that when she prepared to go out, Russ knew where she was going. (PN p.143-144)*

[42] *(Fin d'une conversation)*

A : *So, goodbye.*

¹¹⁷ Pour d'autres exemples, cf. Annexe (35-37)

B : Are you going ?

A : yes. (Énoncé entendu)

Jusqu'ici, nous avons accepté l'idée selon laquelle *be -ing* est lié aux notions d'immanence et de non-clôture. L'interprétation par défaut d'un énoncé au présent en *-ing* est que l'entité-sujet est engagé à l'instant T_0 dans l'événement ou l'état signifié par le prédicat. Or, avec le sens de futur, les choses se présentent d'une autre façon : l'entité-sujet ne peut pas logiquement être vue en T_0 dans l'intériorité de l'événement/état, car dans ce cas, on aurait une validité présente. D'autre part, même si l'on suppose que le repère est à-venir, un énoncé comme (37) ne peut pas être analysé comme la saisie de l'événement à-venir <have lunch> à un instant T_{+n} immanent au dit événement. En effet, contrairement à (37a), (37) n'emporte pas la représentation de l'image sécante du procès <have lunch>, comme le montre la manipulation suivante.

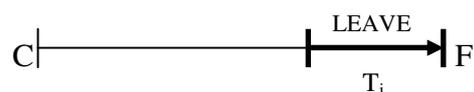
[37a] *I will be having lunch with Aunt Agatha when John's train arrives.*

[37b] **I'm having lunch with Aunt Agatha when John's train arrives.*

Alors qu'en (37a), il est possible de situer l'arrivée du train à un moment situé au cours du repas, cela n'est pas permis en (37b). On en déduit qu'en (37), le procès signifié par <having lunch> est conceptualisé comme un tout insécable. La notion d'immanence semble alors difficile à défendre (au contraire de la non-clôture dont la compatibilité avec l'idée d'un événement à-venir est évidente). Faut-il alors abandonner la notion d'immanence pour ne conserver que la non-clôture ? Ce serait là abandonner la moitié de l'explication du fonctionnement de *be -ing*. La non-clôture est certes essentielle parce qu'elle implique que la borne droite n'est pas franchie, mais la notion d'immanence ne l'est pas moins car elle rend compte du franchissement de la borne gauche. Sans elle, notre explication des activités permanentes et intermittentes n'a plus de sens. Nous pourrions bien sûr faire l'hypothèse que le trait [+immanent] est pertinent pour tous les emplois de *be -ing* mais est neutralisé dans la valeur futur ; mais avant de prendre une position aussi radicale, il n'est pas inutile de nous pencher sur les propos des principaux défenseurs de l'immanence : A. Joly et D. O'Kelly. Pour eux, les énoncés du type de (37-42) impliquent tous « une part de 'déjà' » (Joly & O'Kelly 1990 : 276). Cela est confirmé par Greenbaum & Quirk (1990 : 58) qui parlent de « future arising from present arrangement, plan, or programme ». (38), avec *still*, est à cet égard exemplaire. Le mariage est prévu pour septembre, et malgré ce qui vient d'arriver, il aura tout de même lieu. Joly et O'Kelly (1990 : 276) font donc l'hypothèse que la borne gauche d'un procès, c'est-à-dire son commencement, se situe plus tôt sur l'axe du temps qu'on pourrait le croire. Ces linguistes analysent ainsi un énoncé en tous points semblable à (39) en disant que « le sujet de l'énoncé a commencé à faire ses bagages, qu'il a pris son

billet, ou tout simplement qu'il a l'intention de partir » (1990 : 276). Cette théorie se résume donc à l'extension de la borne gauche du procès au delà de son commencement proprement dit en direction de ses conditions ou de ses modalités d'existence. Ces modalités étant acquises à l'instant de parole, la notion d'immanence paraît sauvée. Toutefois, il faut prendre quelques précautions vis-à-vis de cette explication, et ne pas l'accepter les yeux fermés sous prétexte qu'elle confirme un choix théorique a priori. Le problème de cette analyse est qu'il faut poser un second point C (C2) qui marque le commencement effectif de l'événement. Les remarques concernant les conditions d'emploi (bagages préparés, billet acheté, décision prise) sont justes mais ces événements 'secondaires' ne sont-ils pas que des préalables à l'effection du procès ? De ce point de vue, (37) est on ne peut plus clair. Certes, le déjeuner entre le locuteur et sa tante est prévu, mais ne serait-il pas ridicule de prétendre que le repas a en quelque sorte déjà commencé au moment où la date a été fixée ? Si tel était le cas, les notions de bornes, de frontières ou de commencement du procès n'aurait plus aucun sens et perdraient leur utilité en tant qu'outils d'analyse linguistique. Plus prosaïquement, on pourra opposer l'argument suivant : Imaginons que l'heure du déjeuner a sonné, et que le locuteur se retrouve à table avec sa tante. Est-il concevable que l'un des commensaux lance : « We've been having lunch since last week » sous prétexte que la date et l'heure du déjeuner ont été fixées une semaine auparavant ?

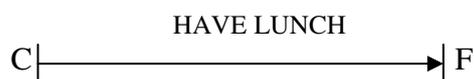
Toutefois, l'hypothèse de Joly et O'Kelly retrouve sa cohérence, si l'on s'attache à considérer de plus près les types de procès impliqués dans ce genre d'énoncés, en se référant à la classification de C. et F. Récanati présentée plus tôt. En effet, la perception qu'ont Joly et O'Kelly de ces énoncés n'est pas sans évoquer la classe des événements de type achèvement telle qu'elle est définie par C. et F. Recanati (1999 : 177). A ce titre, (40) est sans doute le plus exemplaire. Grande est la tentation (réfutée, à juste titre, par C. & F. Récanati 1999 : 177) de considérer l'action décrite par *leave* comme un procès ponctuel, c'est-à-dire sans durée intrinsèque. En réalité, *leave* focalise sur le point terminal d'un procès qui a une durée, mais qui reste sous-jacent. Par définition, cet instant focalisé n'a pas de durée puisque c'est un point qui marque le passage de la frontière entre deux états (ETRE ICI – NE PAS ETRE ICI). On aura donc, au niveau conceptuel, la représentation ci-après :



- Fig. 9 -

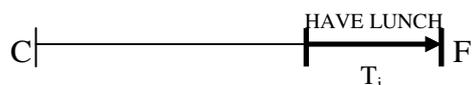
De fait, si l'on dit *I'm leaving*, la référence future est contrainte par la valeur linguistique de *be -ing*. En effet, ce dernier impose la saisie de l'événement en immanence ; or, le point

terminal (marqué par LEAVE) étant par définition insécable, c'est le procès 'porteur' ¹¹⁸ qui est saisi en immanence au moment T_0 . D'où l'idée de se préparer à partir, d'avoir l'intention de partir, etc. Ainsi, sans anticiper sur le chapitre suivant, dans un contexte très particulier, on pourra à la rigueur avoir *He's been leaving for over one hour pour cela fait plus d'une heure qu'il veut partir/ qu'il dit qu'il va partir*. Nous défendons l'hypothèse selon laquelle la valeur de futur associée à *be -ing* se trouve uniquement avec des prédicats renvoyant à des procès de type achèvement. Lorsque le prédicat en question ne renvoie pas conventionnellement à un tel événement, *be -ing* accompagné d'un repérage futur explicite modifie la nature de la notion prédicative, ou plutôt, permet d'en construire une nouvelle. Ainsi, grâce à *tomorrow*, l'énonciateur de (37) construit une notion prédicative semblable à celle marquée par *leave*, alors même qu'au départ <have lunch> renvoie à un procès de type accomplissement et non d'achèvement. La notion prédicative normalement signifiée par ce prédicat peut se représenter ainsi :



- Fig. 10 -

D'où l'impossibilité d'avoir *we've been having lunch since last week*. Ici le point C correspond au premier coup de fourchette, et *since* devra introduire le moment du commencement effectif de l'événement proprement dit. Sans *tomorrow*, on se retrouve obligatoirement avec cette notion prédicative renvoyant à un accomplissement. Par contre, avec le circonstant futur et *be -ing*, on obtient la notion prédicative représentable comme suit :



- Fig. 11 -

L'événement correspondant à <have lunch> proprement dit est conceptualisée comme un point, et n'est donc pas saisi en immanence. Cela va dans le sens de l'intuition que l'énoncé ne construit pas une image sécante du repas, tout en rendant compte de l'agrammaticalité de (37b), que l'on rappelle :

[37b] **I'm having lunch with Aunt Agatha when John's train arrives.*

¹¹⁸ C'est-à-dire le procès sous-jacent dont *leave* marque le point terminal.

En revanche, *be -ing* marque la saisie en immanence, à l'instant T_0 , de l'événement porteur, ce qui confirme l'effet de sens maintes fois constaté d'un événement prévu, quasiment inéluctable dans la mesure où le référent du sujet s'y est engagé (dans tous les sens du terme). Comme nous l'avons montré, avec les procès d'accomplissement (mais aussi avec les procès atéliques), la présence d'un circonstant futur (ou tout au moins d'un contexte suffisamment clair) est indispensable pour marquer le changement de catégorie. Ainsi, *I'm reading a book* (accomplissement) ou *I'm running* (activité) ne pourront pas, sans l'aide d'un circonstant à-venir, avoir une référence future ¹¹⁹. Plus précisément, un adverbe comme *tomorrow* marque explicitement que le procès à proprement parler n'est pas valide en T_0 , et l'intègre donc à un procès englobant dont il devient le point terminal. C'est évidemment à cette seule condition que l'utilisation de *be -ing* est possible : la valeur d'immanence est si contraignante que, pour pouvoir jouer, elle force ce changement de catégorie ¹²⁰. Au contraire, les procès d'achèvement se passent très bien de circonstant futur puisque le point focalisé étant insécable, la saisie immanente s'applique obligatoirement au procès porteur, et on obtient nécessairement une référence à-venir. On peut citer le fameux exemple de Vendler *reach the hilltop* qui, combiné avec *be -ing* signifiera que le référent du sujet est sur le point d'atteindre le sommet. Néanmoins, la présence d'un circonstant à-venir n'est pas interdite. L'exposé serait incomplet si l'on ne disait pas quelques mots au sujet du verbe *go*, dont la fréquence, au vu des exemples (39) et (41-42) et, plus globalement, du corpus, ne peut que frapper l'observateur.

[39] ... **they are going on holiday tomorrow.**

[41] *It has been a trying day for Russ. Cecily showed considerable ingenuity in avoiding direct communication with him. In the morning, she called the concierge from their room to say, "We're going to the beach, which part would you recommend?" so that when she prepared to go out, Russ knew where she was going.* (PN p.143-144)

[42] (*Fin d'une conversation*)

A : *So, goodbye.*

B : **Are you going ?**

A : *yes.* (Énoncé entendu)

D'emblée, il faut voir que *go* a un comportement particulier au regard de ce qui vient d'être dit, puisqu'il a un fonctionnement double. Ce verbe (avec son complément) est en effet capable de renvoyer soit à un événement de type accomplissement (qui a une structure interne proche de *travel to*) soit à un procès de type achèvement (il est alors quasi-synonyme de *leave*).

¹¹⁹ On pourrait opposer un exemple comme *What are you drinking ?* mais, la présence de *what* nous fait penser que l'on n'a pas affaire à une activité.

¹²⁰ On reparlera de changement de catégorie pour les verbes d'état associés à *be -ing*.

Pour cette raison, on peut trouver *go* sans circonstant de temps avec la valeur de futur, comme en (41) ou en (42). Au niveau de l'interprétation, (42) ne pose pas de problème puisque, sans complément, *go* est synonyme de *leave* et renvoie donc à un procès de type achèvement. En revanche, (41) potentiellement ambigu, et c'est le contexte qui détermine le sens de *go* et, par conséquent, celui de l'énoncé. Si le locuteur est vu en train de marcher dans la rue ou en voiture, le sens d'accomplissement est sélectionné (= *I'm on my way to the beach*) ; au contraire, si, comme c'est le cas ici, le locuteur se trouve encore dans sa chambre d'hôtel, le sens d'achèvement, et donc la valeur de futur, s'imposent.

Il reste, pour cette catégorie d'emploi, à commenter la nuance de volition, d'intention ou de projet qu'on lui attribue généralement. En réalité, nous pensons que les notions de volition et d'intention sont loin d'être établies et que, lorsqu'elles sont présentes, elles sont davantage dues au contexte qu'à la forme en *be -ing*. En effet, aucun des énoncés étudiés ne serait rendu agrammatical ni même anormal ou étrange par l'ajout de *against my will*. Dès lors, il paraît douteux de postuler un trait [+volition] dans ce type d'énoncé. En revanche, l'idée de projet ou d'événement programmé est bien réelle, mais elle découle naturellement de la structure conceptuelle des notions prédicatives concernées.

1.3.3.9 *Be -ing et le repérage futur*

Il faut bien se garder d'assimiler cet emploi à un autre emploi futur, qui n'est pas sans rappeler les énoncés au *present perfect* du type *wait until + have -en*, où il y a un véritable décalage temporel, puisque l'instant repère n'est plus T_0 mais un moment à-venir, défini par la principale (qui contient soit un verbe à visée comme *wait* soit une forme grammaticale 'future' comme *will*). Seul la nature de l'instant repère change, puisqu'on retrouve par ailleurs la même valeur d'événement en cours à un moment donnée, d'où immanence et non-clôture.

[43] *It won't be long until we are knocking on the door to get back into the Premier League.* (Web Concordancer, The Times, janvier 1995).

A noter que ce type de repérage autorise les mêmes emplois que lorsque l'instant repère est T_0 , et qu'il est également possible dans un contexte générique, comme en (44) :

[44] *"Many people wait until they're pedalling too fast to shift up, and they don't shift down until they're working too hard."* (Web Concordancer, The Times, mars 1995).

Nous terminerons l'étude des différents emplois du présent en *-ing* par la valeur de réinterprétation, mais nous pouvons dès maintenant proposer une classification plus claire à partir de nos analyses.

1.3.3.10 Proposition de classement des valeurs du présent en -ing

Bien entendu, ce classement fait la part belle aux types de procès et aux repérages, car il faut retenir de notre étude que les différentes valeurs de *be -ing* sont étroitement liées à la nature des notions prédicatives et des repères. Ce tableau ne donne pas le détail des emplois non déictiques étant donné qu'on a, dans les phrases habituelles et génériques, les mêmes valeurs que dans les phrases spécifiques. La différence tient au fait que l'instant repère n'est plus T_0 mais un point T_x ¹²¹. On fera la même remarque pour les emplois où le moment repère est à venir : malgré la rareté de la configuration, il semble que l'on retrouve les mêmes types d'emploi qu'avec le repérage en T_0 .

R E P E R A G E S P E C I F I Q U E	REPERAGE PAR RAPPORT A T_0	EVENEMENT ACTUALISE EN T_0	Evénement	Accomplissement	- <i>He is writing a letter</i>	
				Activité	- <i>Look ! he is sleeping</i>	
			Etat extrinsèque		- <i>She is wearing a new hat</i>	
		EVENEMENT EN COURS SUR LA PERIODE ENCADRANT T_0	Evénement intermittent	Activité intermittente	- <i>He's teaching in a comprehensive school these days.</i> - <i>The droid is constantly twisting around.</i>	
				Accomplissement intermittent	- <i>He's writing a new book at the moment.</i>	
		Etat extrinsèque		- <i>He is wearing a pink hat these days.</i>		
	EVENEMENT POSTERIEUR A T_0	Achèvement		- <i>He's going to a concert tonight.</i>		
	REPERAGE PAR RAPPORT A T_{+n}	EVENEMENT/ETAT EN COURS EN T_{+n}			- <i>It won't be long until we are knocking on the door to get back into the Premier League</i>	
	REPERAGE NON SPECIFIQUE (PAR RAPPORT A T_x)	PHRASE HABITUELLE			- <i>Whenever I visit him, he is mowing his lawn.</i> - <i>He is always asking silly questions.</i>	
		PHRASE GÉNÉRIQUE			- <i>If you're watching an advertisement, say for a chocolate bar,...</i>	

Trois valeurs principales semblent donc se dégager : l'événement en cours au moment repère (qu'il soit spécifique ou non), l'événement de type « achèvement » futur, et l'événement en cours à un instant futur.

Pourquoi ne pas avoir fait apparaître la valeur de réinterprétation dans ce tableau ? La raison

¹²¹ Notons que le temps grammatical présent situe tout de même ce T_x dans une période actuelle très élargie.

est double. D'abord, nous pensons que les énoncés en *be –ing* dits de ré-interprétation peuvent être rattachés aux emplois ci-dessus. Ensuite, il nous semble que la notion de ré-interprétation ne se situe pas au même niveau d'analyse que les valeurs décrites plus tôt. Ces deux arguments se confortent d'ailleurs mutuellement.

1.3.3.11 La valeur de réinterprétation

Ce qui nous fait dire que cette valeur transcende les autres emplois de *be –ing* et se situe donc à un autre niveau d'analyse, c'est que, très souvent, elle se combine aux emplois précédents (qui, en fin de compte, peuvent tous être qualifiés d'aspectuels dans la mesure où les notions d'immanence et de non-cloture s'y appliquent sans trop de difficultés). Ainsi, en (45), la valeur d'activité intermittente en cours sur la période encadrant T_0 est on ne peut plus nette, tout comme l'est l'idée de réinterprétation (*They think it's good PR* est reformulé en *I'm doing to tourism...*).

[45] '(...) *The British Association of Travel Agents are paying for it. They think it's good PR to subsidize a bit of academic research now and again. Little do they know.*' *He grinned mirthlessly again.*

'*What d'you mean?*'

'I'm doing to tourism what Marx did to capitalism, what Freud did to family life. Deconstructing it. (PN, p.76)

(46) accepte la même analyse. *I am truanting...réinterprète I haven't told anyone about the invitation.*

[46] *I feel strangely nervous, excited, expectant. Why? Perhaps because I haven't told anyone about the invitation — not daddy, not Ursula, not even Mrs Knoepfelmacher, who knocked on my door just now [...] I feel a bit as if I am truanting, or fraternizing with the enemy. That must be it.* (PN p.168)

Quant à (47-48), on trouve la réinterprétation couplée à la valeur d'événement en cours en T_0 .

[47] *I hope I am transgressing no professional etiquette in questioning you on the subject.* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 146)

[48] *I'm not reading your letter — I'm just looking at the stamps.* (Emprunté à Dubos 1990 : 61)

Cependant, il est vrai que certains énoncés avec la valeur dite de réinterprétation sont plus résistants à l'analyse en termes d'immanence et de non-cloture. Pour exemples, on citera :

[12] *When you vote Thatcher, you're voting against the NHS* (Emprunté à Girard 1998a)

[49] *When a girl of twenty-four marries a man close to eighty, it is obvious that she is marrying him for money* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 71)

[50] *When she says she took the money, she is lying, with the idea of shielding Captain Paton* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 110)

Ces exemples se distinguent du premier groupe d'énoncés de deux façons. D'abord par l'absence de repérage par rapport à T_0 . (12) et (49) sont des emplois typiquement non

spécifiques ((12) est une phrase habituelle ou générique selon l'interprétation qu'on donne à *you* et les SN non spécifiques en (49) : *a girl of twenty-four, a man close to eighty*¹²² imposent la lecture générique). Quant à (50), tout va dépendre de l'interprétation que l'on donne à *when she says...* S'il s'agit d'une habitude (ce qui implique plusieurs occurrences de l'événement <*she says...*>), (50) a un fonctionnement proche de (12) et de (49) et l'instant repère est un instant T_x . La différence est qu'ici, le référent du sujet est spécifique. En revanche, si *when she says ...* renvoie à un événement unique et que le présent simple fonctionne alors comme un présent historique, l'instant repère est alors un instant passé, dans la mesure où (50) équivaut à :

[50a] *When she said she took the money, she was lying, with the idea of shielding Captain Paton*

Quoi qu'il en soit, il n'y a, dans ces exemples, aucune référence à l'instant de parole.

La seconde caractéristique de ces énoncés est d'ordre syntaxique. Les énoncés à valeur de réinterprétation font nécessairement référence à deux propositions : *p*, la proposition en *be-ing* et *q*, la proposition réinterprétée. Ce deuxième groupe d'exemples a pour particularité d'intégrer *q* à la phrase sous la forme d'une subordonnée en *when*. Le rapport sémantique de cette subordonnée avec la principale est d'ailleurs intéressant. Comme le souligne G. Girard (1998a), le lien subordonnée/principale n'est pas le même dans :

[51] *When she said she was tired, she was knitting a jumper*

et dans (52)¹²³:

[52] *When she said she was tired, she was lying.*

dans la mesure où, en (51) « un procès sert de cadre à un autre » (G. Girard 1998a : 8), ce qui n'est pas le cas en (52). (51) peut en effet être traduit par :

[51a] *A l'instant où Jane a dit qu'elle était fatiguée, elle était en train de tricoter un pulllover.*

Alors que (52a) serait pour le moins étrange :

[52a] # *A l'instant où Jane a dit qu'elle était fatiguée, elle était en train de mentir.*

G. Girard en conclut (1998a : 9) que « dans le cas avec *lie*, la proposition en 'when' peut difficilement être considérée comme une circonstancielle de temps : elle ne localise pas *she said that she was tired* sur l'axe chronologique ». Toutefois, nous ne partageons pas tout à fait

¹²² (49) fonctionne bien évidemment sur le mode de l'allusion. En contexte, il est vraisemblable qu'il y ait effectivement un mariage entre une femme de 24 ans et un homme de 80. Seulement, du point de vue du sens littéral, et même sur le plan des explicatures, il n'est fait référence à aucune situation précise. Au niveau des implicatures, il en va autrement ; mais cela est inhérent à l'énonciation de phrases génériques qui s'appuie bien souvent sur une situation précise, soit pour l'expliquer, soit pour généraliser à partir de celle-ci.

¹²³ On peut citer un autre exemple du même type : *Elecia Battle now admits that she was lying when she said that she bought that winning lottery ticket in Ohio, and then lost it when she dropped her purse.* (<http://boortz.com>)

le même jugement sur la nature de la subordonnée. Certes, comme le souligne G. Girard, l'enchaînement suivant n'a aucun sens :

[52b] * — *When did she say she was tired ?*
— *When she was lying.*

Mais nous pensons que cette impossibilité tient à ce que les deux propositions renvoient en réalité au même événement, alors que la question en *when* demande au co-énonciateur de localiser chronologiquement l'événement par rapport à un repère temporel indépendant. De fait, (52b) est tout aussi incongru que :

[52c] * — *When did she say she was tired ?*
— *When she said she was tired.*

puisqu'il revient à localiser un événement par rapport à lui-même. Pour nous, la question en *when* est donc inacceptable parce qu'elle implique un repérage qui ne peut être satisfait, étant donné qu'il n'y a qu'un seul événement dans l'extra-linguistique. De plus, un léger aménagement de (52) montre que la subordonnée en *when* a bien pour fonction de repérer chronologiquement la proposition en *be -ing*.

[52d] *You remember when she said she was tired ? Well...she was lying.*

que l'on pourra traduire par :

[52e] *Tu te souviens de la fois où elle a dit qu'elle était fatiguée ? Et bien elle mentait.*

Que montrent (52d) et (52e) ? Que la subordonnée en *when* construit la référence à une situation donnée, vraisemblablement connue de l'allocutaire ou présentée comme telle. Cette analyse s'applique bien sûr à l'énoncé (50) dans son interprétation ponctuelle. Pour ce qui est de (12), (49) et (50) dans son interprétation générique, la proposition en *when* n'a pas un rôle bien différent, si ce n'est qu'elle ne construit pas l'image d'une situation spécifique mais d'une situation générique ; le sens de *when* dans les phrases génériques étant assez proche de celui de *whenever*. (49) peut donc être paraphrasé de la sorte :

[49a] *A chaque fois qu'on rencontre une situation où une fille de 24 ans épouse un homme de près de 80 ans, et bien on peut être sûr qu'elle l'épouse pour son argent.*

Comme nous l'avons dit, il n'est pas question de prétendre que l'événement signifié par *p* sert de cadre temporel au procès décrit par *q* ou l'inverse. Mais le rôle de mise en situation de la subordonnée est essentiel. Par mise en situation, nous voulons dire que la subordonnée construit une situation à l'intérieur de laquelle l'événement décrit par la proposition en *be -ing* est situé. Ce lien avec une situation, fût-elle générique, n'est pas sans rappeler les emplois plus traditionnels de *be -ing* (lien avec Sit_0 dans les emplois déictiques, avec Sit_x dans les emplois génériques et habituels). Mais ce qui fait la particularité de ces énoncés, et qui trouble le linguiste, tient au fait que c'est le même événement extra-linguistique qui est en

même temps décrit par la proposition en *be –ing* et qui est utilisé pour construire la situation repère. Toutefois, il serait dangereux, d'un point de vue théorique et méthodologique de faire l'amalgame entre l'ancrage dans une situation et les notions d'immanence et de non-clôture. Certes l'immanence et la non-clôture impliquent la mise en situation mais l'inverse n'est pas toujours vrai. Seule l'analyse des exemples pourra montrer si les notions d'immanence et de non-clôture jouent un rôle ici. Comme toujours, il faudra accorder un rôle de premier rang à la nature des prédicats.

A ce sujet, et avant d'entamer l'analyse des exemples, une remarque d'ordre général s'impose. On constate en effet que, de manière générale, même dans les cas où les notions d'immanence et de non-clôture ne sont pas clairement identifiées, on retrouve les mêmes 'réticences' de la part de certains prédicats à être 'conjugués' à la forme en *be –ing*. Par exemple,

[49b]* *When a girl of twenty-four wants to marry a man close to eighty, it is obvious that she is wanting to marry him for money.*

Si la grammaticalité de l'énoncé est à ce point sensible à la nature du verbe utilisé, les considérations d'ordre aspectuel (au sens cognitif du terme) et référentielles ne doivent pas être totalement écartées de l'étude de cet emploi.

Cette parenthèse refermée, nous commencerons par les énoncés (50) et (52). Ici, <(be) lying> renvoie à une activité initiée par le référent du sujet dans le cadre de la situation construite par la subordonnée. Selon nous, (52) se distingue de (52f) par la nature du procès:

[52f] *When she said she was tired, she lied.*

Avec *she lied*, il n'y a plus référence à une activité, mais à un événement borné, télélique, équivalent à <tell a lie>. On touche là à un point essentiel des rapports entre l'aspect et le type de procès. Dans la mesure où la forme simple permet de considérer un événement dans son intégralité, c'est-à-dire depuis son commencement jusqu'à son terme, elle en vient inévitablement à construire l'image d'un événement borné. Or, l'activité étant un procès atélique, c'est-à-dire non borné, l'emploi de la forme simple est difficile pour y référer. C'est sans doute ce qui explique la rareté de *he ran* (dans un sens ponctuel) auquel on préférera *he started to run, he ran away*, etc.

Quoi qu'il en soit, en (50) et (52), que l'on rappelle,

[52] *When she said she was tired, she was lying.*

[50] *When she says she took the money, she is lying, with the idea of shielding Captain Paton* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 110)

la proposition en *be –ing* renvoie effectivement à une activité (c'est-à-dire un procès non borné), et du même coup, la notion de non-clôture apparaît à nouveau défendable.

L'immanence découle assez logiquement de la non-clôture et de la notion d'activité. Si l'énonciateur affirme la validité d'une activité dans la situation construite et donc, l'absence de borne à droite, l'entité-sujet est obligatoirement perçue dans l'intériorité du procès. La difficulté à identifier la notion d'immanence dans ce cas tient à l'absence de repère temporel explicite ; de ce fait, on peut parler de saisie en immanence mais le point de saisie n'est pas repéré chronologiquement.

Pourtant, si, pour (50) et (52), nous évoquons l'immanence et la non-clôture (valeur linguistique attribuée à *be -ing*), il faut se garder de tirer des conclusions trop hâtives sur le pouvoir explicateur de ces deux concepts. La distinction entre valeur linguistique, valeur conceptuelle et sens énonciatif jouent ici un rôle primordial. La valeur linguistique de *be -ing* combinée aux autres données linguistiques de l'énoncé permet au destinataire de reconstruire la valeur conceptuelle voulue par l'émetteur (i.e. une activité validée dans une certaine situation), mais cela ne traduit pas l'intégralité du sens véhiculé par l'énoncé (et nous ne parlons pas des implicatures). Il faut ajouter à ce sens 'littéral' un sens que nous avons déjà qualifié d'énonciatif et qui est lié, d'une part, à la valeur née de l'opposition paradigmatique entre certains signifiants (ici, forme simple et forme en *be -ing*) et d'autre part, à la valeur créée par les processus cognitifs sous-jacents à la construction *in situ* de la valeur conceptuelle visée (et par conséquent à l'utilisation praxématique du marqueur).

Aussi, bien que la valeur linguistique de *be -ing* soit présente, il faut comprendre que (i) elle ne justifie pas à elle seule l'emploi de *be -ing*, (ii) elle n'explique pas à elle seule le sens global de l'énoncé, (iii) et que la valeur conceptuelle (ici, aspectuelle) signifiée par *be -ing* peut passer au second plan, au profit de la valeur énonciative associée aux processus cognitifs mis en branle lors de la construction en contexte de ladite valeur conceptuelle.

Pour résumer, disons que, dans ce cas, le choix de *be -ing* est mu par des motivations qui vont au-delà de la valeur purement référentielle, même si celle-ci n'est pas entièrement écartée.

Mais avant de nous consacrer à ces motivations extra-référentielles, nous nous proposons de poursuivre nos vérifications quant à la pertinence de notre valeur linguistique dans les exemples à première vue résistants.

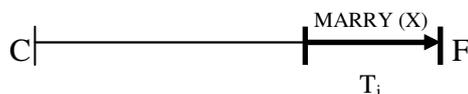
En ce qui concerne (49), que nous rappelons,

[49] *When a girl of twenty-four marries a man close to eighty, it is obvious that she is marrying him for money.* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 71)

il est hors de question, cela va de soi, de considérer l'événement référé comme une activité. Mais nous avons en mémoire un prédicat très similaire puisque nous avons rencontré <get married in September>, que nous avons analysé comme renvoyant à un procès d'achèvement. Après avoir vérifié que les deux prédicats étaient à peu de choses près interchangeables :

[38a] *She is still marrying him in September*

on acceptera que <marry (x)> signale un procès du même type. On propose donc la représentation qui suit (la même que pour LEAVE) où le point terminal de l'événement est focalisé :



- Fig. 12 -

On peut donc estimer que, comme pour (49), la saisie en immanence et la non-clôture ne sont pas absentes malgré l'incertitude quant à la position sur l'axe temporel du point de saisie. Tout ce que sait le destinataire, c'est qu'il s'agit d'un instant du procès 'porteur' **antérieur** à l'instant terminatif, mais postérieur à la borne gauche du procès porteur. Cette analyse est confirmée par l'improbabilité de :

[49c] *?When a girl of twenty-four marries a man close to eighty, it is obvious that she marries him for money*

qui peut se justifier en termes aspectuels. *She marries* fait référence au point terminal focalisé. La forme simple est donc de rigueur en (49d) où c'est le résultat final qui compte.

[49d] *When a rich man close to eighty proposes to a poor girl of twenty-four, she marries him / *is marrying him.*

En revanche, en (49), l'énonciateur ne veut pas évoquer le procès final mais la phase préparatoire (la prise de décision), celle où se joue l'aboutissement du procès engagé ; ce qui explique l'agrammaticalité de (49c).

Pour ce qui est de la non-recevabilité de (49b) mentionnée plus tôt,

[49b]* *When a girl of twenty-four wants to marry a man close to eighty, it is obvious that she is wanting to marry him for money.*

l'explication en termes d'immanence et de nature du procès fonctionne également¹²⁴. Prototypiquement, *want* renvoie en effet à un état qui, par définition, n'a pas de durée intrinsèque et s'avère réfractaire, sur le plan conceptuel, à la saisie en immanence marquée par *be -ing*. Nous ne sommes évidemment pas en train d'affirmer que le verbe *want* n'est jamais combiné à *be -ing*. Un énoncé tel que :

[53] *What I'm wanting you to understand is ...* (Énoncé entendu)

suffirait alors à balayer notre argumentation. L'incompatibilité n'est pas entre le lexème *want* et le morphème discontinu mais entre la notion d'immanence inhérente à *be -ing* et la notion

¹²⁴ Et l'on peut même ajouter qu'il serait bien difficile de l'expliquer autrement.

prédicative WANT/VOULOIR, c'est-à-dire le sens de volonté de *want*. On pourrait objecter que (53) peut être traduit par :

[53a] *Ce que je veux que vous compreniez, c'est...*

Cette traduction est certes acceptable mais ne rend pas, à notre avis, la nuance qui existe entre (53) et (53b) :

[53b] *What I want you to understand is...*

Nous pourrions rendre compte de la différence en termes pragmatiques ou énonciatifs, mais, nous estimons que la différence touche également à la nature de la notion prédicative signifiée en (53) et en (53b). En (53b), *want* est utilisé dans un sens conventionnel ; il renvoie alors à la notion prédicative WANT (X, P) qui exprime la volonté de X de voir P se réaliser. En revanche, pour (53), nous suggérons plutôt la traduction (53c) :

[53c] *Ce que je suis en train d'essayer de vous faire comprendre, c'est...*

qui devient une évidence une fois adopté le point de vue inverse (i.e. la traduction du français vers l'anglais). Qui en effet songerait à traduire (53c) par :

[53d] ? *What I'm trying to make you understand* ¹²⁵...

Que se passe-t-il en (53) ? La notion d'immanence étant imposée, et son incompatibilité avec WANT étant avérée, on se retrouve devant un cas de recatégorisation de la notion prédicative signifiée par *want* qui passe de la volonté à la **manifestation de la volonté** (d'où notre traduction par *en train d'essayer*). Or, contrairement à la volonté, la manifestation d'une volonté correspond bien à un événement et non à un état. ¹²⁶ Mais alors, si *want* est possible avec *be -ing*, comment expliquer l'agrammaticalité de (49b) ? Pourquoi la notion prédicative n'est-elle pas recatégorisée ? La raison est simple et, somme toute, assez logique. Nous avons dit que, dans ce type de construction, les deux propositions renvoyaient à un seul événement de l'extra-linguistique. *When a girl of twenty-four wants to marry a man close to eighty* renvoie à un état, à une propriété temporaire du référent du sujet. Que signifierait *she is wanting...* ? Deux possibilités : soit la notion de phase 2 WANT, soit une notion re-catégorisée de phase 1 telle que MANIFESTER SA VOLONTE. La deuxième solution n'est pas permise puisque si la deuxième proposition renvoie à un événement, il n'y a plus co-référence entre les deux propositions (puisque la première renvoie à un état). Mais la première solution n'est pas possible non plus, puisque *be -ing* est incompatible avec des notions

¹²⁵ La visée marquée par *make* est sans doute trop coercitive pour rendre la visée pédagogique de *faire comprendre*.

¹²⁶ Pour un exemple où *I'm wantin'* prend le sens de *réclamer, demander*, cf. Annexe (38). On retrouve un phénomène identique avec le verbe *know* qui prend, en Annexe (39), le sens de *fréquenter* : *see if boy is knowing too many girls...*

prédicatives de phase 2. C'est donc cette double impasse qui génère l'agrammaticalité de (49b). Passons maintenant au dernier énoncé de ce groupe.

[12] *When you vote Thatcher, you're voting against the NHS.* (Emprunté à Girard 1998a)

L'analyse sera brève car on a affaire, comme dans le cas précédent, à un procès d'achèvement : l'acte de voter est en lui-même instantané, mais il fait partie de ces actions qui exigent une préparation. Comme pour (49), on a donc une situation fictive construite par la subordonnée et, à l'intérieur de cette situation, l'évocation d'un procès d'achèvement <vote against the NHS> en un point situé après la borne gauche et avant le point terminal.

On conclura sur ces énoncés en disant que, du point de vue de la référence, *be -ing* conserve sa valeur linguistique prototypique, même si elle a tendance à s'estomper du fait de l'opération de repérage bien particulière marquée par la proposition en *when*. Quoiqu'il en soit, l'ancrage situationnel, l'immanence, et la non-clôture sont bien présents, si bien que, transposées dans une situation de type Sit₀, ces propositions en *be -ing* n'accepteraient pas la forme simple :

[12b'] *Do you realise that, in doing what you're doing at the moment, you're voting against the NHS?*

[49e] *Don't tell me you're marrying him for money.*

[50b] *Listen! She is lying, with the idea of shielding Captain Paton*

Toutefois, comme nous l'avons signalé, même si l'emploi de *be -ing* est explicable en termes d'immanence et de non-clôture, la valeur de réinterprétation proprement dite (dans ces énoncés, et dans d'autres) ne découle pas directement de ces notions. Il nous faut donc, pour comprendre la genèse de cette valeur, aborder ces énoncés d'un point de vue pragmatique, et nous poser un certain nombre de questions : Comment, dans une situation d'énonciation particulière, est construit le sens de ces énoncés ? Quelles sont les conditions d'utilisation de la périphrase ? Quels sont les processus cognitifs sous-jacents à la saisie en immanence d'une notion prédicative ?

1.3.4 Conditions d'emploi de *Be -ing*

1.3.4.1 Retour sur la valeur de réinterprétation

Nous avons longuement évoqué les emplois de ré-interprétation pour tenter d'en extraire les points communs avec les emplois plus classiques sur le plan de la référence. Mais il est temps à présent de nous pencher sur cette composante sémantique qui ne relève pas (ou pas directement, tout au moins) des notions d'immanence et de non-clôture.

D'abord, le terme de réinterprétation rend-il lui-même la spécificité sémantique d'un énoncé comme (52) ?

[52] *When she said she was tired, she was lying.*

Nous ne le pensons pas. En effet, comme cela a déjà été établi, (52f) est non seulement acceptable, mais exprime tout autant la notion de réinterprétation que (52).

[52f] *When she said she was tired, she lied.*

Comme on l'a dit, la valeur de réinterprétation est due à la co-référence des deux propositions, qui renvoient au même événement de l'extra-linguistique. Il faut donc se méfier des termes de réinterprétation et de reformulation. Non pas qu'ils soient inexacts, mais parce que ces valeurs sont dérivées d'une configuration particulière et ne sont pas l'apanage de *be -ing*. Néanmoins, G. Girard (1998a) propose une manipulation pour (12) qui met en exergue le fonctionnement idiosyncratique de *be -ing*. Il s'avère en effet que la substitution de <vote for the conservatives> à <vote against the NHS> bloque le recours à la périphrase et que seule la forme simple soit acceptable :

[12c] *When you vote Thatcher, you vote for the Conservatives.*

Comme le souligne fort justement G. Girard (1998a : 4), en (12c), « les deux processus <vote Thatcher / vote for the Conservatives> sont indissociables, l'un implique l'autre puisque Thatcher appartient au parti conservateur » ; en revanche, en (12), « il n'y a pas stricte similitude entre les deux processus. » G. Girard estime que « la forme 'be+V-ing' signifie alors une 'sous-partie' de ce que signifie 'voter pour Thatcher' » (1998a : 4).

Une mise au point terminologique s'impose néanmoins. En disant qu'il y a deux processus, on risque d'être mal compris. On le répète, il n'est question, dans ces énoncés, que d'un seul événement extra-linguistique. Si l'on s'autorise à parler de deux processus, c'est simplement que cet événement extra-linguistique unique est référé, et donc conceptualisé, de deux manières différentes (grâce à deux notions prédicatives). Pour éviter toute confusion, nous parlerons donc de deux propositions : *p* (la proposition en *be -ing*) et *q*.

G. Girard propose, qu'à la forme simple, *p* et *q* sont sur le même plan, au sens où il y a un rapport de nécessité logique entre les deux propositions. On ne peut pas avoir *q* sans *p*. A l'inverse, avec *be -ing*, le rapport sémantique entre les deux propositions est moins direct. Nous parlerons d'inférence. (12c) sera glosé par :

[12d] *q implique p*

Et (12) par :

[12e] *J'infère p de q*

La différence paraît mince, mais il n'en est rien. Outre le fait que la relation d'inférence est moins nécessaire que l'implication, elle s'en distingue également par un recours au jugement

de l'énonciateur. Alors qu'avec (12d), l'énonciateur s'en remet à des données purement objectives et indiscutables, il s'appuie, en (12e), sur sa propre analyse de la réalité. C'est ce qui donne à l'énoncé en *be -ing* un caractère plus subjectif, et qui conduit G. Girard à évoquer une forme de modalité épistémique.

Alors qu'en (12d), *p* et *q* sont plus ou moins sur le même plan, en (12), la relation entre les deux variables est déséquilibrée. Pour reprendre la terminologie de la Grammaire métaopérationnelle, on pourrait dire que *q* est « thématique » et *p* « rhématique ». Nous avons bien sûr conscience de prendre le contre-pied de la théorie d'Adamczewski, mais nous pensons que, dans un énoncé tel que (12), ce qui est acquis et non problématique, c'est *q*, et non la proposition en *be -ing*. *Q* renvoie en effet à la partie visible, perceptible ou observable de l'événement, tandis que *p* renvoie à sa signification profonde (selon l'énonciateur), à sa véritable nature. Tant et si bien que le terme de « sous-partie » employé par G. Girard pour qualifier *p* conviendrait en fait mieux à *q* qui pourrait être analysé comme la partie visible de l'entier événementiel reconstruit par inférence à partir de *q*, et nommé grâce à *p*.¹²⁷ De par son caractère directement observable, *q* apparaît donc comme une proposition non problématique ou est présentée comme telle.

(52), que nous rappelons:

[52] *When she said she was tired, she was lying.*

accepte la même analyse. *Q* (*she said she was tired*) renvoie à la partie perceptible d'un événement dont *p* (*she was lying*) décrit la véritable teneur. *Be -ing* semble donc ici participer d'une démarche synecdoquique et inférentielle, où l'énonciateur constate *q* et infère *p*, *q* renvoyant à la partie perceptible d'un événement et *p* à l'événement dans son intégralité. Toutefois, avant de dresser cette observation en principe, il convient de s'assurer de sa pertinence dans les autres emplois de *be -ing*. Nous commencerons donc par vérifier si l'inférence joue dans tous les emplois de *be -ing*, puis, nous nous pencherons sur la relation de synecdoque.

1.4.3.2 *Be -ing* et l'inférence

Il semble, à première vue, que la démarche inférentielle dépasse de loin le cadre des emplois dits de réinterprétation. Elle peut même être explicite comme en (54) avec une valeur aspectuelle :

¹²⁷ Nous empruntons ce concept de dénomination à G. Mélis (1999).

[54] *By the glare which he directs at herself, Sue infers that he is waiting for her to disappear before he enters the cubicle. She returns to her seat next to Dee, who is reading a courtesy copy of Cosmopolitan.* (PN, p. 65)

A partir de *the glare which he directs at herself* (c'est-à-dire *q*), Sue infère *p*, qui décrit un événement en cours en T_0 . L'inférence apparaît également clairement en (55) :

[55] *'Let's go, then. I have my car in the lot outside. You guys must be exhausted, huh ?' She addressed the question particularly to Mr Walsh.*
'I was exhausted in Los Angeles,' said Mr Walsh. 'I don't know the word for what I am now.'
'It was his first flight,' Bernard said.
'No ! You're kidding !' Well, I think it's just wonderful, Mr Walsh to come all this way to see your poor sister.' (PN, p. 87)

On est en effet ici très proche du *must* d'inférence, si bien qu'on aurait peine à trouver une différence significative entre *you're kidding* et *you must be kidding*. Quoi qu'il en soit, on a bien un relation du type : *J'infère p (you're joking) de q (Bernard has said it was Mr Walsh's first flight)*. Toutefois, si l'on veut pénétrer davantage la nature du processus inférentiel en jeu, force est de constater que (54) et (55) n'ont pas un fonctionnement totalement identique. Dans les deux cas, *q* est issue du contexte, et peut donc, si l'on a recours à la terminologie de Sperber et Wilson, être qualifiée d'assomption contextuelle. Mais si l'on se penche sur notion de contexte telle qu'elle est définie dans la Théorie de la Pertinence de D. Sperber et D. Wilson, on s'aperçoit que *q* n'a pas la même origine en (54) et en (55) : « [Le contexte] consiste en un ensemble de propositions ou *assomptions contextuelles* qui proviennent de trois sources : (i) L'interprétation des énoncés précédents [...]. (ii) L'environnement physique [...] (iii) La mémoire à long terme. » (Moeschler et al. 1994 : 22-23). Ce qui distingue les deux assomptions contextuelles (désormais AC) en (54) et en (55), c'est que la première (*she sees that he directs a glare at herself*) est issue de l'environnement physique, tandis que la seconde (*Bernard has said it was Mr Walsh's first flight*) est donnée par l'interprétation de l'énoncé précédent.

Les AC issues de (ii) fournissent donc les emplois où H. Adamczewski parle d' « anaphorisation situationnelle » (1982 : 63) , encore appelée anaphore exophorique dans la terminologie de Halliday et Hasan (1976 : 33). Pour exemple, on pourra citer :

[56] *Look! I'm flying!!* (C& H, p.78)

[57]... *it rained once or twice but never for more than 5 minutes, and you could see so far in every direction that it was like "oh look, it's raining over there, prolly hit us in a few, better take the shit off the lines."* (<http://valueape.diaryland.com>)

En (56), Calvin constate qu'il est en l'air pendant un laps de temps inhabituel, et il en déduit qu'il est en train de voler. Pour (57), l'énonciateur infère *p* à partir d'une ou de plusieurs

assomptions manifestes¹²⁸, telles que : *I can feel drop of water, I can hear/see water falling*, etc.

Pour ce qui est des AC issues de (i), à savoir, l'interprétation des énoncés précédents, on pourra, en plus de (55) proposer l'exemple (42) :

[42] [Fin d'une conversation]

A: *So, goodbye.*

B: *Are you going?*

A: *yes.*

Halliday et Hasan (1976 : 33) parleraient ici d'anaphore endophorique. A partir de l'énonciation de *goodbye*, B infère la proposition *you are going* et demande à A de confirmer sa conclusion. Notons au passage que dans les emplois de réinterprétation du type *when q, p* l'AC est forcément issue de (i).

Toutefois, la définition du contexte citée plus haut mentionne une troisième source pour les assomptions contextuelles : la mémoire à long terme. A titre d'exemple, on rappellera l'énoncé (23).

[23] *FALL OUT*

IN PARADISE

Why France is testing nuclear

bombs in the South Pacific (TIME, 18 septembre 1995)

Comme on l'a dit, il s'agit d'une activité intermittente non actualisée en T_0 , qui ne peut donc être directement observée (à la fois pour des raisons spatiales et temporelles), d'où l'absence d'AC issues de l'environnement physique. Il n'y a aucune trace non plus d'anaphore endophorique. En réalité, *p* (*France is testing nuclear weapons*) relève de la connaissance partagée. En T_0 , chacun a en mémoire des signes, des images ou des paroles qui témoignent de la reprise des essais nucléaires. Cependant, s'il est indéniable que *p* s'appuie sur un certain nombre d'AC, il est plus délicat de parler d'inférence dans ce cas précis, ainsi que pour les énoncés suivants, où la coïncidence sujet-grammatical / énonciateur rend caduc le processus inférentiel postulé jusqu'ici :

[48] *I'm not reading your letter — I'm just looking at the stamps.* (Emprunté à Dubos 1990 : 61)

[45] '(...) *The British Association of Travel Agents are paying for it. They think it's good PR to subsidize a bit of academic research now and again. Little do they know.*' *He grinned mirthlessly again.*

'What d'you mean ?'

'I'm doing to tourism what Marx did to capitalism, what Freud did to family life. Deconstructing it. (PN, p.76)

¹²⁸ Chez Sperber et Wilson, « A fact is *manifest* to an individual at a given time if and only if he is capable at that time of representing it mentally and accepting its representation as true or probably true » (1995 : 39).

Mais même avec un sujet autre que *I*, certains énoncés ne laissent apparaître aucune trace d'inférence :

[58] *Roger sheldrake frowns, trying to concentrate on the statistics and shut out the jabber of the old man's monologue. The fact that he and his son are not ordinary tourists makes the distraction doubly irritating, for it is not as if he is gleaning from it any anecdotal evidence relevant to his research.* (PN, p. 56)

[59] *I said the shroud of Turin had recently been exposed as medieval forgery. She was silent for a moment, then she said. "Is that Sophie Knoepfmacher still poking her nose into my affairs?" There are times when it is quite hard to love ignorant, prejudiced old people, even if they are sick and helpless.* (PN, p. 167-168)

Prenons l'exemple (48). Il est patent que *I'm just looking at the stamps* n'est pas inféré d'une quelconque proposition. Pour autant, il ne faut pas rejeter entièrement l'inférence ; elle demeure pertinente dans de nombreux cas ; mais nous tenons à préciser qu'elle n'est pas systématique. Par ailleurs, disons un mot sur la nuance de modalité épistémique notée par G. Girard dans les énoncés en *be -ing*. L'idée de pari sur la pertinence du contenu propositionnel pour décrire l'événement semble ne pas fonctionner ici. La nature du sujet grammatical (1^{ère} personne) et du prédicat *y* sont évidemment pour quelque chose. Avec un procès télique (par exemple *I'm just buying stamps*), tant que la borne droite n'est pas franchie (et c'est forcément le cas en T_0), il n'y a pas encore occurrence, et on peut accepter que l'évoquer relève du pari. En revanche, avec un procès atélique comme <look at the stamps>, même si l'événement ne se poursuit pas après T_0 , la partie d'accompli est suffisante pour dire qu'il y a eu occurrence de l'activité en question ; le choix lexical est de toute façon pertinent, et la notion de pari est difficilement utilisable ; à moins de considérer que **le pari concerne** non pas le choix lexical mais **l'affirmation de la non-clôture**, en d'autres termes, l'affirmation que l'événement décrit est en cours à l'instant de parole. En effet, l'énonciateur ne peut pas être sûr que T_0 ne coïncide pas avec la borne droite du procès. Dès lors, **dire qu'un procès n'est pas clôturé**, qu'il est en déroulement à l'instant présent, **relève du pari**, non pas parce que l'énonciateur a des doutes sur la nature du procès (sur le qualitatif, donc) , mais parce que dire qu'un événement est en cours implique qu'**on extrapole sur l'avenir en supposant que ledit événement n'est pas terminé** (si l'on est sûr qu'un procès est achevé en T_0 , on ne dit plus qu'il est en cours). Le **pari** relève donc du **quantitatif** et est inhérent à la représentation d'un événement en déroulement. Nous y reviendrons.

Nous avons donc relativisé la fréquence du processus inférentiel et déplacé le pari qu'implique *be -ing* sur le terrain du quantitatif. Il n'en demeure pas moins que l'idée selon laquelle la proposition en *be -ing* s'appuie sur une AC présupposée reste pertinente. Mais (48), que l'on rappelle, nous montre que les choses peuvent être plus complexes.

[48] *I'm not reading your letter — I'm just looking at the stamps.* (Emprunté à Dubos 1990 : 61)

D'abord, insistons sur le fait qu'en (48), la visée référentielle suffit non seulement à justifier, mais aussi à contraindre, l'emploi de *be -ing*. *I'm just looking at the stamps* renvoie en effet à une activité en cours au moment de l'énonciation, si bien que la forme simple serait inacceptable :

[48a]* *I just look at the stamps.*

Mais nous l'avons déjà souligné, les processus cognitifs décrits ici et la valeur aspectuelle ne s'excluent pas ; bien au contraire, les premiers sont un pré-requis à la genèse de la valeur référentielle. Si (48) met à mal la notion d'inférence, c'est justement parce que la simple énonciation de *I'm just looking at the stamps* et la négation de *I'm reading your letter* montrent que la nature véritable de l'activité qui occupe le locuteur **n'est pas inférable du contexte**. En d'autres termes, l'AC issue de l'environnement physique qui conduirait le co-énonciateur à déduire *the speaker is looking at the stamps* n'est pas manifeste ; au contraire, est manifeste l'AC qui pousse le co-énonciateur à croire que le locuteur lit son courrier ; par exemple : *le locuteur a la lettre de l'interlocuteur entre les mains, il a mis ses lunettes, etc.* Ainsi, ce qui motive l'emploi de *be -ing* dans la deuxième proposition, c'est la volonté de la part de l'énonciateur de rectifier l'inférence qui pourrait être faite par l'interlocuteur à partir des AC mentionnées plus haut. *I'm just looking at the stamps* s'appuie donc lui-même sur deux types d'AC :

- a) La partie de l'activité <look at the stamps> qui a déjà eu lieu en T_0 , et qui va peut-être se poursuivre. C'est cette AC qui permet de construire la valeur aspectuelle : L'énonciateur s'appuie sur la partie déjà accomplie de l'événement pour affirmer *p*.
- b) La proposition *I am not reading your letter* ou plutôt, la proposition que pourrait inférer le co-énonciateur à partir de la situation, à savoir : *le co-énonciateur croit que je suis en train de lire sa lettre*. De cette AC, naît la valeur de réinterprétation.

Chacune des deux AC participe donc à sa manière à la construction du sens global. Mais il faut bien voir que le passage de chacune de ces AC à *p* s'inscrit dans un processus de même nature.¹²⁹

¹²⁹ Disons un mot sur *just*. Nous pensons qu'il s'appuie sur une échelle mesurant le degré de curiosité. L'adverbe indiquerait que, sur cette échelle, <look at the stamps> se situe à un degré peu élevé, en tous cas, à un niveau moindre que <read your letter>.

1.3.4.3 De la synecdoque à la métonymie

Plus tôt, nous avons parlé de relation synecdoquique entre AC et *p*. Or, si la relation entre l'AC (a) et *p* relève bien de la synecdoque (AC renvoie à une partie, la partie accomplie, de l'événement décrit par *p*), le lien sémantique entre AC (b) et *p* semble ressortir à une relation sémantique sensiblement plus lâche. Notre analyse de (48) a montré que l'énonciateur s'appuyait sur une proposition qui, bien que manifeste pour le co-énonciateur, s'avérait être fautive. Il y a donc rectification d'une AC inexacte, et le rapport entre AC et *p* relève de la dichotomie **apparence / réalité**, c'est-à-dire, un cas particulier de relation métonymique. Si l'on se reporte à la définition de G. Mounin (1995 : 215), les deux termes de la **métonymie** sont reliés par « un rapport de contiguïté ou de liaison » tel que « l'apparence et la réalité », « la cause » et « l'effet », « le contenant et le contenu », « le symbole » et « le symbolisé », « l'abstrait » et le « concret », et, pour finir, « le physique » et « le moral ». A noter que nous optons pour une définition large de la métonymie, qui englobe la synecdoque, considérée comme un cas particulier de contiguïté, puisqu'elle consiste à « représenter un terme par un autre lorsque le deuxième est dans un rapport d'inclusion ou d'appartenance logique par rapport au premier » (G. Mounin 1995 : 316). Avant de poursuivre, précisons que nous parlons de rapport métonymique entre AC et *p*, et non pas de métonymie comme figure de style.

En (48), le fait que les oppositions partie/tout et apparence/réalité sont bien marquées par *be – ing* se vérifie aisément. D'abord, l'effacement de la périphrase n'est possible que si l'on met le passé, comme en témoigne l'agrammaticalité de (48a). Ceci montre que c'est bien *be – ing* qui signale la relation partie accomplie/tout, indispensable pour renvoyer à un événement en cours en T₀. En outre, (48b) n'implique aucune relation du type apparence/réalité :

[48b] *I didn't read your letter, I just looked at the stamps.*

En fait, la richesse et la variété des énoncés en *be – ing* s'explique par le large éventail des relations métonymiques existantes. La définition de G. Mounin n'en compte pas moins de sept (si l'on inclut la synecdoque), et l'examen de notre corpus a montré que quatre d'entre elles étaient pertinentes pour décrire le lien sémantique qui unit AC à *p* dans le processus cognitif sous-jacent à la production des énoncés en *be – ing*. Toutefois, il est souvent difficile d'identifier la nature exacte du rapport métonymique en jeu dans tel ou tel énoncé. Il y a deux raisons à cela : (i) certaines catégories ont tendance à se chevaucher, et (ii) il est parfois malaisé d'identifier clairement l'AC en jeu (elle n'est pas toujours explicite), sans compter qu'il peut y en avoir plusieurs dont les liens avec *p* sont différents. Toutefois, un examen

attentif des exemples permet de vérifier le caractère métonymique du rapport AC/*p* et, dans bon nombre de cas, d'identifier la nature exacte de ce lien.

➤ La relation partie / tout

Comme nous l'avons vu avec (48), cette configuration se retrouve très souvent dans les énoncés renvoyant à un événement en cours en T₀ ou à un événement intermittent. Le premier cas a déjà été illustré par (48), le second est particulièrement clair en (59) :

[59] *I said the shroud of Turin had recently been exposed as medieval forgery. She was silent for a moment, then she said, "Is that Sophie Knoepfmacher still poking her nose into my affairs ?" There are times when it is quite hard to love ignorant, prejudiced old people, even if they are sick and helpless. (PN, p. 167-168)*

On a ici renvoi à une activité intermittente dont la discontinuité extra-linguistique est négligée. L'énonciateur cherche à savoir s'il est encore possible de dire que l'entité-sujet est, en T₀, engagée dans cet événement. Sur le plan pragmatique, la présence de *still* (et, dans une moindre mesure, de *that*) est capitale. En effet, *still* signale explicitement la validation antérieure de l'activité et donc l'existence d'une partie d'accompli. D'ailleurs, l'effacement de *still* rendrait l'énoncé pour le moins incongru :

[59a]# *I said the shroud of Turin had recently been exposed as medieval forgery. She was silent for a moment, then she said, "Is that Sophie Knoepfmacher poking her nose into my affairs ?" There are times when it is quite hard to love ignorant, prejudiced old people, even if they are sick and helpless.*

Déjà, en (59), l'énonciateur ironise sur le manque d'à-propos de la question, mais sans *still*, pour relier *p* à une AC présupposée issue de la mémoire à long terme du locuteur, et qui a sans doute une pertinence présente pour l'énonciateur (à défaut d'en avoir pour le narrateur¹³⁰), la question relèverait du *non sequitur*. Grâce au sens de continuité de *still*, l'énoncé revient donc à demander si la partie de l'activité déjà accomplie, et acquise dans la mémoire à long terme du locuteur, est non clôturée, et donc, s'il faut considérer la période de validité antérieure comme une simple partie d'un intervalle plus étendu, que l'on assimilera alors au tout. Mais la relation partie/tout apparaît également dans les emplois à valeur future où la partie accomplie et acquise concerne une séquence du procès porteur à l'exclusion du point terminal focalisé. Ainsi, en (41), l'AC sur laquelle s'appuie *p* est une proposition du type : *Nous avons prévu d'aller à la plage.*

[41] *It has been a trying day for Russ. Cecily showed considerable ingenuity in avoiding direct communication with him. In the morning, she called the concierge from their room to say, 'We're going to the beach, which part would you recommend ?' so that when she prepared to go out, Russ knew where she was going. (PN p.143-144)*

¹³⁰ C'est d'ailleurs de ce décalage que naît l'effet comique.

Cet énoncé montre également comment *be -ing* peut devenir un formidable outil de manipulation énonciative. Dans la mesure où *p* trouve sa justification dans AC, cette dernière, même si elle n'est pas explicite, est considérée comme entérinée, manifeste, voire présumée. En adressant *We're going to the beach* à un tiers, Cecily impose AC à la fois à son interlocuteur¹³¹ et à son mari, qui prend ainsi connaissance de son intention.

➤ La relation effet/cause

Le deuxième type de relation métonymique entre AC et *p*, sans doute la plus fréquente, est la relation effet/cause. Précisons un point d'emblée. Cette relation exclut les cas où il y a rupture temporelle entre la cause et l'effet. En évoquant la métonymie, nous avons certes parlé de relation lâche, mais il s'agissait là du lien sémantique qui est, nous le maintenons, très divers. En revanche, la contiguïté chronologique entre AC et *p* est, elle, très étroite. Dans ce cas précis, l'effet est donc quasi simultané (autant qu'il peut l'être) avec la cause. Par ailleurs, la frontière avec la catégorie précédente est parfois floue, dans la mesure où déterminer si AC est intérieure ou extérieure à *p* est parfois ardu. Dans le premier cas, il s'agit alors d'une partie, dans le second, d'un effet.

En (57), nous considérons que, la proposition en *be -ing* est « déclenchée » par la perception visuelle (cf. *look*) d'un effet de l'activité *pleuvoir*.

[57]... *it rained once or twice but never for more than 5 minutes, and you could see so far in every direction that it was like "oh look, it's raining over there, prolly hit us in a few, better take the shit off the lines."* (<http://valueape.diaryland.com>)

AC correspond à une proposition du type *I can see drops of water falling*, qui exprime un effet de l'activité décrite par *p*. Le rattachement de cet exemple à la relation effet/cause plutôt qu'à la précédente se justifie par le fait qu'AC semble renvoyer une perception visuelle qui, en tant que telle, n'est donc pas assimilable à une partie de l'activité.

On pourra également rattacher à cette catégorie l'exemple suivant, déjà cité :

[54] *By the glare which he directs at herself, Sue infers that he is waiting for her to disappear before he enters the cubicle. She returns to her seat next to Dee, who is reading a courtesy copy of Cosmopolitan.* (PN, p. 65)

Nous avons évoqué un processus inférentiel pour cet exemple et nous ne renierons pas notre analyse. Mais nous sommes à présent en mesure d'être plus précis sur la nature du lien entre

¹³¹ On peut effectivement parler de présumé pour AC (et non pour *p*), dans la mesure où *p* peut éventuellement être niée (*No you aren't!*) mais pas AC (en tous cas, pas par le concierge). On retrouve donc bien le mécanisme de la présupposition tel qu'il est décrit par O. Ducrot : « Présupposer un certain contenu, c'est placer l'acceptation de ce contenu comme la condition du dialogue ultérieur. [...] Lorsqu'on introduit des présumés dans un énoncé, on fixe, pour ainsi dire, le prix à payer pour que la conversation puisse continuer » (1991 : 91)

les deux termes de l'inférence. Pour Sue (c'est son point de vue qui est adopté), le regard que lui lance Mr Walsh est la manifestation extérieure, c'est-à-dire l'effet, de *he is waiting for her to disappear before he enters the cubicle*. On fera la même analyse de (60) :

[60] *A stranger in a strange land. He holds himself tightly reined, cautious and feral as he moves among the unconcerned pedestrians. His eyes flick rapidly about. He is seeing this Babylon for the first time. (Terminator)*

He is seeing this Babylon for the first time est présenté comme la justification (la cause, donc) de *His eyes flick rapidly about*. Un mot sur le verbe *see*, habituellement décrit comme réfractaire à la forme en *-ing*. Selon nous, *see* renvoie à un événement de type achèvement dans la mesure où le fait de voir proprement dit est l'aboutissement d'un processus de perception visuelle (fût-il très court). *See* combiné à *be -ing* ne peut donc que renvoyer à ce processus et non à la vision effective (qui sera, elle, marquée par *(can)+see*). Or, en (60), le sens de découverte est patent ; on a bien l'impression que cette Babylone se montre « progressivement » à lui, et qu'il faudra un certain temps, et un ajustement de sa perception, pour qu'il la voie telle qu'elle est.

(46), malgré sa configuration syntaxique particulière, n'est pas très différent.

[46] *I feel strangely nervous, excited, expectant. Why? Perhaps because I haven't told anyone about the invitation — not daddy, not Ursula, not even Mrs Knoepfmacher, who knocked on my door just now [...] I feel a bit as if I am truanting, or fraternizing with the enemy. That must be it. (PN, p. 168)*

Il y a d'un côté les sentiments du narrateurs : *I feel strangely nervous, excited, expectant* (AC), et de l'autre, la proposition en *be -ing* ; c'est-à-dire, les symptômes (ou effets) et l'événement causateur.

La particularité ici est que *as if* et *or* introduisent un doute : *or*, quant au choix linguistique pour décrire l'événement, et *as if*, quant à l'ancrage dans la réalité de l'activité décrite par *p*¹³². Cela revient à dire que (46) peut être glosé par :

[46a] *Ce que je ressens ressemble aux effets de l'activité décrite par p.*

En (61), l'expression perceptible de l'interlocuteur (cf. *I sense*) est également analysée (sans doute à tort) comme l'effet de *you're not believing me*.

[61] *Don't worry so much. Those kids are learnin', in spite of you." I feel suddenly disappointed. "I sense that you're not believing me. Okay. Forget the kids—leave 'em alone."*(<http://www.missourireview.com>)

¹³² La dimension qualitative est donc bien présente dans cet exemple.

A noter que, malgré les apparences, les notions de non-clôture et d'immanence ne sont pas totalement absentes. (61a), avec la forme simple, aurait quelque chose d'apragmatique.

[61a]# *I sense that you don't believe me.*

En effet, ce n'est pas tant l'état d'esprit de *you* qui est en question ici, mais sa manifestation extérieure ; la seule réalité qui soit observable ou perceptible (d'où le verbe *sense*). Ainsi, *believe somebody*, qui renvoie conventionnellement à un état, c'est-à-dire à une notion prédicative insécable, subit, avec *be -ing*, une re-catégorisation pour renvoyer à un processus correspondant à la notion prédicative de phase 1 : MANIFESTER SON INCREDULITE ou DOUTER, par exemple. On pourra donc traduire (61) par :

[61b] *Je perçois chez toi les signes de l'incrédulité; tu es en train de m'envoyer des signaux qui témoignent de ton incrédulité.*

➤ La relation cause/effet

Ce type de relation se distingue de la précédente par l'ordre des élément. Ici, l'AC renvoie à la cause et *p* à l'effet. Ce cas de figure est néanmoins relativement rare. On citera pour exemples :

[47] *I hope I am transgressing no professional etiquette in questioning you on the subject.* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 146)

[62] *In saying that, I am breaking the law.* (Emprunté à Austin 1976 : 130)

[63] *Don't use this word, you're insulting my mother* (Emprunté à Girard 1998a)

Dans ces trois énoncés, *p* exprime la conséquence logique et nécessaire (presque inévitable) d'AC qui est décrite explicitement par l'autre proposition.

➤ La relation apparence/réalité

Encore une fois, la différence avec la relation effet/cause peut paraître minime. Nous retiendrons toutefois un critère suffisamment clair pour ne pas confondre les deux catégories. Ici, l'AC (qui renvoie à l'apparence) s'avère être **fausse**. C'est donc essentiellement dans les contextes polémiques que l'on trouvera cet emploi de *be -ing*. (48), que l'on a déjà examiné en détails relève de cette catégorie :

[48] *I'm not reading your letter — I'm just looking at the stamps.* (Emprunté à Dubos 1990 : 61)

Il en va de même pour (45) :

[45] '(...) *The British Association of Travel Agents are paying for it. They think it's good PR to subsidize a bit of academic research now and again. Little do they know*' *He grinned mirthlessly again.*

'*What d'you mean ?*'

'*I'm doing to tourism what Marx did to capitalism, what Freud did to family life. Deconstructing it.* (PN, p.76)

En effet, dans ces deux exemples, on pourrait avoir une glose du type : *It seems that AC but in fact p*. En (45), l'élément rectifié est en effet *they think it's good PR to subsidize a bit of academic research now and again*. L'énonciateur joue donc sur l'opposition entre ce qui est perçu de l'extérieur et la réalité que lui seul connaît.

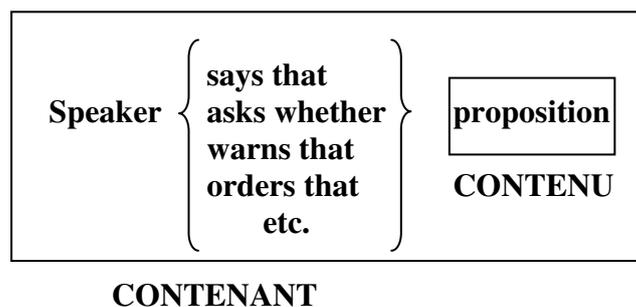
➤ La relation contenu/contenant

Nous terminerons l'examen des relations métonymiques entre AC et *p* par le rapport contenu/contenant, auquel nous donnerons un sens particulier, pour bien le différencier du lien partie/tout. Nous avons en effet limité ce dernier au niveau référentiel, c'est-à-dire au domaine du faire. Nous appliquerons donc la relation contenu/contenant au domaine du dire, c'est-à-dire au niveau illocutoire. Comme l'a souligné J. Austin :

To perform a locutionary act is in general, we may say, also and *eo ipso* to perform an *illocutionary* act [...] Thus in performing a locutionary act we shall also be performing such an act as :

asking or answering a question,
giving some information or an assurance or a warning,
announcing a verdict or an intention,
pronouncing sentence,
making an appointment or an appeal or a criticism,
making an identification or giving an assumption,
and the numerous like. (Austin 1976 : 98-99)

Un énoncé est donc constitué d'un contenu (une proposition) et d'un contenant (l'acte illocutoire, qui peut être exprimé sous la forme d'une proposition enchâssante). On pourra représenter les choses ainsi :



- Fig. 13 -

Le plus souvent, le contenant est implicite. Il est à inférer par le destinataire et doit être intégré à l'explicature. Il arrive néanmoins que l'énonciateur éprouve le besoin de l'explicitier, la plupart du temps, pour des raisons d'emphase, ou pour répéter un contenu que le destinataire ne semble pas avoir assimilé. C'est ce qui se passe en français avec un énoncé comme :

[64] *Puisque je te dis qu'il va venir !*

où *puisque* signale que ce n'est pas la première fois que l'énonciateur affirme la proposition *il va venir*. L'énoncé suivant est similaire, sauf que l'acte illocutoire est une demande d'information.

[65] A : *Is anything the matter, Jeremy?*

B : *What do you mean, Frances?*

A : *I'm asking you if there is anything the matter.* (Emprunté à Adamczewski 1982 : 58)

Avec *Is anything the matter*, le contenu propositionnel est explicitement posé. La force illocutoire de l'énoncé est, quant à elle, implicite et doit être inférée, même si les données linguistiques (structure interrogative, intonation montante) orientent nettement l'interprétation. Face à l'incompréhension de Jeremy, l'énonciateur éprouve le besoin de reformuler sa question, cette fois, en explicitant l'acte illocutoire et ainsi, fournir à son interlocuteur l'intégralité de l'explicature. Comme l'a très justement vu H. Adamczewski, *I'm asking you* s'appuie directement sur l'énoncé antérieur. On imagine en effet très mal l'énoncé *I'm asking you if there is anything the matter* en première instance. On peut donc estimer que le contenu propositionnel (AC) est d'abord posé et que l'énonciateur s'appuie sur cette AC pour affirmer *p* qui entretient avec AC une relation métonymique de type contenant/contenu. Ici, le contenu est également répété, mais ce n'est aucunement une obligation. En (66), par exemple, le contenu des énoncés précédents est repris sous la forme du SN avec pronom anaphorique *all this*.

[66] *'Six million people visited Hawaii last year. I don't imagine many of them found a beach as deserted as this one, do you? It's a myth. That's what my next book is going to be about, tourism and the myth of paradise. That's why I'm telling you all this. Thought you might give me some ideas.'* (PN, p.78)

Seule la motivation diffère. Il ne s'agit plus de répétition ni même d'emphase, mais d'une justification du discours précédent. Pour cela, il faut renvoyer à l'activité qui a produit ce discours. Le processus est le même que pour (65) : l'énonciateur part de ce qui est acquis, à savoir : les assomptions contextuelles correspondant au contenu du discours, il les synthétise sous la forme de *all this* et les met en relation avec *p* dont l'affirmation se justifie par le lien contenant/contenu qu'elle entretient avec les AC¹³³.

➤ Le cas de lie, joke, kid, etc.

Reste à traiter les cas de reprise avec des verbes en *be -ing* liés au dire, tels que *lie, joke, kid, tell the truth*.

[50] *When she says she took the money, she is lying, with the idea of shielding Captain Paton* (Emprunté à Adamczewski 1976 : 110)

¹³³ Pour un autre exemple proche de celui-ci, cf. Annexe (40).

[55] 'Let's go, then. I have my car in the lot outside. You guys must be exhausted, huh?' She addressed the question particularly to Mr Walsh.
 'I was exhausted in Los Angeles,' said Mr Walsh. 'I don't know the word for what I am now.'
 'It was his first flight,' Bernard said.
 'No! **You're kidding!**' Well, I think it's just wonderful, Mr Walsh to come all this way to see your poor sister.' (PN, p. 87)

Nous avons déjà rencontré ces exemples et, on pourrait penser, à première vue, qu'ils entrent dans la catégorie contenu/contenant. Toutefois, ce type de phrases avait déjà attiré l'attention de J. Austin, qui en avait conclu que ces verbes ne décrivaient pas des actes illocutoires :

let us be quite clear that the expression 'use of language' can cover other matters even more diverse than the illocutionary and perlocutionary acts and obviously quite diverse from any with which we are here concerned. For example, we may speak of the 'use of language' for something, e.g. for joking; and we may use 'in' in a way different from the illocutionary 'in', as when we say 'in saying "p" I was joking' or 'acting a part' or 'writing poetry'. These references to 'use of language' have nothing to do with the illocutionary act. (J. Austin 1976 : 104)

D'ailleurs, le fait que les verbes *joke* ou *lie*¹³⁴ renvoient à autre chose qu'à un acte illocutoire est confirmé par (50). Si l'on accepte que le contenu du dire est *she took the money*, alors le contenant, c'est-à-dire le *speech-act*, est référé par *says* et non par *is lying*¹³⁵. On postulera donc que, pour ces emplois, l'utilisation de *be -ing* repose sur autre chose que la relation contenu/contenant. En fait, à la lecture de (50), on a le sentiment que *she is lying* est présenté comme une révélation à laquelle le destinataire ne s'attendait pas. Si l'on remplace *she is lying* par *she is telling the truth*, c'est le fait que le référent du sujet ait dit la vérité qui devient surprenant.

[50c] *When she says she took the money, she is telling the truth*

Alors qu'en (50), on s'attendait à la vérité, on s'attend ici à un mensonge. Mais l'attente est déçue. La présence d'une attente est confirmée par la possibilité d'insérer *but* ou *yet* en (50) et (50c) :

[50d] *She says she took the money, but/yet she is lying.*

Or, si l'on s'en réfère à Halliday et Hasan (1976 : 250), ces deux conjonctions introduisent une proposition contredisant ce qui aurait pu être inféré de la proposition précédente. Ils parlent alors de sens adversatif qu'ils définissent comme « *contrary to expectation* ». Cette valeur adversative n'est pas sans rappeler la notion de rectification que nous avons avancée

¹³⁴ Nous nous sommes interrogé sur le bien-fondé d'une analyse commune des verbes *joke* et *kid* d'un côté, et du verbe *lie* de l'autre. Ce rapprochement se justifie à nos yeux par le fait que *lie* peut être considéré comme un hypéronyme de *joke* et de *kid* (en tous cas dans le sens qu'ils ont ici). Si l'on se réfère à la définition du *Collins Cobuild English Dictionary*, on trouve pour *joke* : « If you **joke**, you tell someone something that is not true in order to amuse yourself ».

¹³⁵ Si l'on se prête à une analyse componentielle du verbe *lie*, on distinguera 3 éléments : le contenant : *say*, le contenu (*p*) et une proposition du type : *p est fausse*.

pour la relation apparence/réalité. Dans ce cas de figure, on avait une ou plusieurs AC inférée(s) de l'environnement physique, mais dont la valeur de vérité était contredite par *p*. La différence est, qu'ici, l'AC n'est pas issue de l'environnement physique. Ainsi, en (50) *she is lying* contredit l'AC présumée [*she - tell the truth*]. En (50d), c'est l'inverse. Rien d'étonnant à ce que les exemples avec *be lying* soient plus fréquents qu'avec *be telling the truth*, puisqu'avec *be lying*, l'AC fait partie des présupposés inhérents à toute énonciation : l'énonciateur est supposé dire ce qu'il croit être vrai (cf. *Maxims of Quality*¹³⁶ de Grice 1975 : 47). Dans la mesure donc où *she says she took the money* renvoie à un acte d'énonciation, l'énoncé emporte avec lui la présupposition [*she - tell the truth*] qui est ensuite niée par *p*. En revanche, il faudra un contexte très particulier pour énoncer (50c) : soit que le référent du sujet a pour habitude de mentir, soit que le contenu du dire (*she took the money*) est présupposé faux. Au final, donc, (50) peut être rattaché à l'emploi apparence/réalité¹³⁷, à ceci près que l'AC n'est pas issue de l'environnement physique, mais à la fois de l'interprétation des énoncés précédents et de la mémoire à long terme.

(55) sera analysé presque de la même façon, si ce n'est que le jeu énonciatif est plus complexe, en raison du caractère presque figé de *you're kidding*. Faisons d'abord comme si *You're kidding* était à interpréter littéralement. *It was his first flight*, en tant qu'acte d'énonciation, emporte avec lui le présupposé *Bernard says what he believes to be true*. Pourtant cette affirmation est jugée incroyable par le locuteur qui en déduit que Bernard n'observe pas la maxime de qualité. On a donc *you're kidding* qui vient contredire l'AC présumée. D'où la relation métonymique apparence (croyance)/réalité.

En fait, dans ce contexte précis, les choses sont plus subtiles, en partie en raison du caractère quasi figé de *you're kidding*. Cela signifie que cette phrase emporte avec elle non seulement son sens littéral mais l'ensemble du processus que l'on vient de décrire et qui est, en quelque sorte, conventionnalisé en même temps que la forme 'figée'. Alors que l'on assimile volontiers les formes figées à la pauvreté d'expression, on se rend compte qu'elle peuvent être à l'origine d'une très grande expressivité. L'énonciateur se sert ici de la connaissance partagée du fonctionnement de la forme pour atteindre son but. En fait, le locuteur ne croit pas un seul instant que Bernard ment (ou plaisante) ; mais en disant *you're kidding* il exprime implicitement la proposition qui *aurait pu* lui faire croire que Bernard plaisante, à savoir : *the fact that it was Mr Walsh's first flight is incredible*. Mais nous entrons dans le domaine des implicatures qui va au-delà de l'analyse sémantique pure.

¹³⁶ « I expect your contribution to be genuine and not spurious. » (Grice 1975 : 47)

1.3.5 Conclusions sur le présent en *-ing*

Nous avons donc étudié le présent en *-ing* sous trois angles différents : syntaxique, sémantique et pragmatique. Toutefois, ces points de vue s'éclairent mutuellement. Comme avec *have -en*, nous avons observé que la structuration des énoncés en *be -ing* reflétait partiellement la valeur linguistique du marqueur. Nous avons également évoqué, sans développer, les liens entre les valeurs d'immanence et de non-clôture et le processus métonymique en jeu lors de la construction d'énoncés en *be -ing*. En fait, nous nous sommes contenté de dire que les notions d'immanence et de non-clôture restaient pertinentes dans tous les emplois, même si elles pouvaient passer au second plan au profit de la dimension métonymique. Sur ce point, nous allons donc à l'encontre de l'idée selon laquelle « Si les propriétés aspectuelles notionnelles ne sont plus pertinentes, il y a interprétation anaphorique » (G. Mélis 1999 : 137). Mais si nous refusons d'effectuer une coupure entre deux types d'emplois, c'est essentiellement parce que les deux 'valeurs' (aspectuelles et métonymiques) se retrouvent dans *tous* les emplois, pour la simple raison qu'elles ne se situent pas au même niveau d'analyse et que le processus anaphorique (terme auquel nous avons préféré celui de métonymique) est nécessaire à la mise en place des valeurs aspectuelles marquées par *be -ing*. Il est temps de nous expliquer plus en détails sur ce point.

Comme nous l'avons dit, évoquer, mais aussi se représenter mentalement, un événement en cours à l'instant T_0 , c'est effectuer une forme de pari (de nature quantitative ¹³⁸) sur la continuation dudit événement au delà de l'instant présent. L'énonciateur fait le pari que T_0 ne coïncide pas avec la fin du procès. En effet, si c'était le cas, on ne parlerait plus d'événement en cours mais d'événement achevé. Pour représenter mentalement et linguistiquement un procès en cours, l'énonciateur doit donc s'appuyer sur un ou (vraisemblablement) plusieurs éléments contextuels (que nous avons appelés AC) qui lui permettent d'étayer sa conjecture.

Pour conclure sur ce point, nous citerons G. Bachelard (1932 : 20) dont les propos sur la durée s'appliquent tout à fait au concept de déroulement : il s'agit d' «une donnée relative et secondaire, toujours plus ou moins factice ». Le paradoxe est que l'intuition adamczewskienne (la phase 2) retrouve toute sa vitalité dans la notion même que son auteur a vigoureusement rejetée.

¹³⁷ Peut-être pourrait-on proposer la relation croyance/réalité, mais il nous semble que la notion d'apparence peut facilement être étendue vers le sens de croyance.

¹³⁸ Il peut être aussi de nature qualitative avec des procès téléiques.

1.3.6 *Be -ing* dans les infinitives

Avant de passer au *perfect* en *-ing*, nous nous intéresserons, comme pour *have -en*, au comportement du marqueur dans les infinitives, c'est-à-dire là où *be* ne porte pas le temps grammatical. Notre analyse se limitera aux contextes présents. Comme avec le *perfect*, la fréquence du verbe *seem* est importante. Au pari quantitatif marqué par *be -ing* s'ajoute, avec ce verbe, un pari de nature qualitative. Cela apparaît clairement en (67-68):

[67]— *What are you doing?*

— *Can't you see?*

— *No, I'm not a gardener. You seem to be playing with earth in some fashion.* (Emprunté à Adamczewski 1976)

[68] *I don't, I don't, I mean I don't quite agree with what you're saying cos you seem to be saying whatever party's in power in local government it's gonna be exactly the same.* (BNC)

Dans les deux cas, il existe effectivement dans l'esprit du locuteur un doute sur la pertinence du choix lexical pour décrire le procès en cours. D'ailleurs, en (67), la remarque précédente du locuteur établit clairement son incapacité à trouver les mots adéquats pour décrire l'activité en cours qu'il a repérée. Le syntagme prépositionnel *in some fashion* est là pour signifier explicitement l'approximation de sa dénomination. Notons, à ce propos, que ce n'est pas le verbe seul qui est concerné par cette incertitude : il s'agit du groupe verbal dans son intégralité, ce qui veut dire, pour (68), le verbe *say* (sur la sélection duquel ne pèse aucun doute) et son complément propositionnel.

Le verbe principal apporte donc sa contribution au sens global des énoncés. Pour ce qui est de *be -ing*, il faut approfondir l'analyse afin de détecter une éventuelle modification.

A priori, on retrouve le double fonctionnement spécifique et non spécifique constaté dans les phrases au présent en *-ing*. (67-68) illustrent l'emploi déictique, (69), un emploi non spécifique, en l'occurrence, habituel.

[69] *I am always amused by the idea that outsiders have of Whiteall as being slow-moving ; we are like a snake, whose coils seem to be lying motionless even as they flow past your eyes and are gone.* (BNC)

Ici, la subordonnée *as they flow past your eyes* met en place un instant repère T_x , correspondant à un événement conceptualisé comme un point, autour duquel s'étend la période de validité de l'état décrit par la proposition en *seem + be -ing*.

Nous commencerons donc par observer le fonctionnement de *be -ing* dans les emplois déictiques avant de passer aux emplois génériques. En ce faisant, nous vérifierons que ces énoncés sont générés à partir du même schéma cognitif que les énoncés au présent (i.e, passage d'une ou plusieurs AC à *p* tel que AC entretiennent un rapport métonymique avec *p*).

1.3.6.1 Emplois déictiques de *be -ing* dans les infinitives

➤ Événement en cours en T₀

C'est sans surprise que l'on retrouve le sens d'événement en cours en T₀, illustré par les exemples (67) et (68) déjà cités.

[67] *You seem to be playing with earth in some fashion.* (Emprunté à Adamczewski 1976)

[68] *...you seem to be saying whatever party's in power in local government it's gonna be exactly the same.* (BNC)

En (67), l'entité-sujet est envisagée dans l'immanence de l'activité signifiée par <playing with earth in some fashion > qui est déclarée non clôturée en T₀ (d'où le pari quantitatif). Comme très souvent dans cette configuration syntaxique, l'origine de l'AC qui a conduit à l'assertion de *p* est en partie donnée par le prédicat supérieur, ici *seem*. La contrepartie est qu'il devient plus difficile d'identifier la nature exacte de cette AC (c'est-à-dire son contenu propositionnel). La raison en est qu'avec *seem*, l'énonciateur dit explicitement qu'il y a quelque chose dans le contexte (ici, l'environnement physique) qui lui permet de dire qu'un événement est en déroulement. Dès lors, l'existence d'une AC lui permettant de faire le pari quantitatif inhérent à l'utilisation de *be -ing* est établie, et encoder linguistiquement la nature exacte de cette AC devient superflu. On peut gloser (67) par :

[67a] *Certaines choses dans l'environnement physique (je n'ai pas besoin de dire lesquelles mais elles existent—je les ai remarquées) me poussent à croire et à dire que l'événement désigné par p est en cours.*

Seem fournit donc la 'béquille', pour ainsi dire, dont a besoin la représentation d'un événement en déroulement, et il résume le processus de construction *in situ* de cette valeur.

Mais si *can't you see* contribue à rendre plus manifestes les AC issues de l'environnement physique, on peut également postuler qu'interviennent des AC extraites de la mémoire à long terme. En effet, la réplique *I am not a gardener* peut s'interpréter comme suit : *je n'ai pas suffisamment de connaissances en matière de jardinage pour apporter une dénomination exacte à l'activité en cours ; c'est-à-dire, les AC issues de ma mémoire à long terme concernant le jardinage ne me permettent pas de poser un autre contenu propositionnel que p pour décrire l'activité en cours.* La composante qualitative n'est donc pas absente.

(70) illustre le cas d'une propriété extrinsèque vraie en T₀.¹³⁹

[70] *'Do you realise,' he said with a grin, 'that this is not a very appropriate place for us to be sitting.'* (BNC)

Il n'y a pas de prédicat supérieur ici dans la mesure où l'infinitive fonctionne comme le complément du nom *place*. L'assignation du temps se fait néanmoins de manière indirecte

¹³⁹ Voir aussi Annexe (41).

grâce au seul verbe de la phrase : *be* conjugué au présent. *To* joue son rôle habituel en signalant que le référent du sujet et le temps doivent être cherchés dans le co-texte avant¹⁴⁰, et l'état nommé par *for us to be sitting* est donc ancré en T_0 , c'est-à-dire, valide depuis un instant antérieur à T_0 , et considéré comme non clôturé. D'un point de vue référentiel, (70) est par conséquent équivalent à :

[70a] *We are sitting here, but it's not very appropriate.*

On peut supposer que l'AC est d'origine situationnelle. La perception d'une partie du macro-état¹⁴¹ sert à construire la représentation de sa totalité jusqu'en T_0 , et à étayer le pari de non-clôture en T_0 .

➤ Événement en cours sur une période P_0

En (71), il est fait référence à une activité intermittente.

[71] *She said she didn't go much for that kind of stuff, it was what she called Billy Graham religion. 'But it seems to be creeping into the Catholic Church. When I started going to mass again, a few years ago, I hardly recognized the service. It seemed more like a concert party to me (...)* (PN, p.166-167)

Le point de vue adopté est T_0 , mais il n'y a pas actualisation à l'instant de parole. Toutefois, la période concernée par ce procès a débuté dans le passé et est estimée non-clôturée en T_0 . C'est l'expérience personnelle du locuteur (cf. *I hardly recognized the service*) qui est à l'origine des AC (issues de la mémoire à long terme, donc) qui mènent à l'affirmation de *p*. On peut conjecturer une relation effet (*it seemed more like a concert party to me*) / cause (*it is creeping...*). Ici, le verbe *seem* souligne non pas tant l'inexactitude de la dénomination mais que le doute sur l'existence de l'événement lui-même.

Avec (72), on retrouve la référence à un état extrinsèque sur la période présente.

[72] *Whereas we used to have what you might call an across-the-table relationship with our customers, now we can claim to be sitting on the same side of the table.* (BNC)

➤ Procès de type achèvement situé après T_r

La valeur de futur est la seule pour laquelle on note une légère modification entre les phrases au présent en *-ing* et celles avec une infinitive en *be -ing*. On peut certes avoir un repérage temporel équivalent, c'est-à-dire, renvoi à un procès de type achèvement dont le procès porteur est vu comme initié en T_0 . Par exemple,

¹⁴⁰ De là à présenter *to* comme anaphorique, il y a un pas que nous n'oserions franchir. Mais s'il y a une leçon à tirer de cette observation c'est que le fonctionnement de ce marqueur ne se laisse pas appréhender par un concept aussi vague que celui de visée.

¹⁴¹ Même si nous parlons de macro-état, nous rappelons que celui-ci est structuré comme une activité affectant le sujet notionnel.

[73] *So yeah I'm really kinda depressed right now, but for just little stuff. Pretty much just because my friend Alan is really pissed, and I am just contributing and **everyone seems to be leaving tomorrow**. For everything. My sister is leaving, Ed (one of my best friends) is leaving for camp, Chris is gone at camp, Kyle's leaving with his fam for Cali, it just seems like everyone is leaving.* (<http://drendar.pitas.com/>)

dont l'équivalent est donné à la fin de l'exemple :

[73a] *it just seems like everyone is leaving (tomorrow).*

Toutefois, selon le sémantisme du prédicat supérieur, les choses ne sont pas toujours aussi simples, et l'on peut avoir des doutes sur le repérage de l'infinitive, en particulier, lorsqu'il s'agit de verbes de visée. Ainsi, en (74), on peut se demander si [he –be leaving soon] est repéré par rapport à T_0 ou par rapport à un instant à-venir posé par *hope*.

[74] *A man who nearly died when he was dragged along under a car for a quarter of a mile says he hopes to be leaving hospital soon.* (BNC)

En fait, il nous semble que les deux interprétations sont permises, et (74) pourra être glosé soit par :

[74a] *He's leaving hospital soon...that's what he hopes.*

soit par :

[74b] *He hopes that he'll be leaving hospital soon.*

Mais cette ambiguïté tient au fonctionnement double de *hope* qui peut porter aussi bien sur une proposition présente qu'à-venir (par exemple, *I hope he is happy* et *I hope he will come*).

➤ Événement en cours en T_{r+n}

En revanche, on peut, on construisant un co-texte particulier, lever l'ambiguïté.

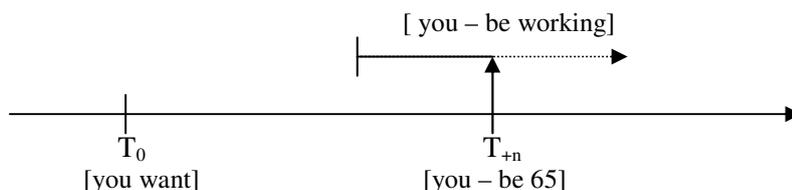
[74c] *He hopes to be leaving when I arrive.*

Dans ce cas, on a clairement construction d'un instant de référence à-venir coupé du présent qui sert de repère à l'événement décrit par la proposition en *be –ing*. L'instant futur correspondant à l'arrivée du locuteur est le point de saisie en immanence de l'événement désigné par *p*. Du coup, étant donné la rupture avec l'instant présent, on n'a plus les restrictions concernant la nature du prédicat que l'on avait au présent en *–ing*. Ici, n'importe quel prédicat renvoyant à un événement est acceptable pourvu que soit posé explicitement un instant repère futur. En (75), on a en effet une activité, ce qui eût été impossible avec un présent en *–ing*.

[75] *Retirement may not be something you are thinking about at twenty-two, but **do you really want to be working when you're sixty-five?*** (<http://content.salary.bet.monster.com>)

[75a] * *Are you working when you're sixty-five?*

L'agrammaticalité de (75a) a déjà été largement commentée. L'acceptabilité de (75) se comprend mieux au regard du schéma suivant :



- Fig.14 -

En figure 14, on s'aperçoit que l'événement signifié par [you – be working] est saisi en immanence mais à un moment à-venir ; or, contrairement à ce qui se passe quand le point de saisie est T_0 , cette saisie à-venir en immanence n'implique pas que l'événement a déjà commencé en T_0 , et s'avère donc compatible avec la visée future.

Les données contextuelles qui peuvent déclencher le recours à *be -ing* dans cette configuration apparaissent en (76)¹⁴².

[76] 'We will shortly move our milk distribution depot to the site and **plan to be packaging locally sourced milk in about a year's time,**' he said. (BNC)

Ici, le verbe *plan* marque le décrochage à-venir de l'instant repère (contrairement à *hope*, *expect* voire même *want*, *plan* est un pur verbe de visée). La base verbale serait possible mais avec une différence sinon de sens, tout au moins de point de vue. (76) peut en effet être paraphrasé par :

[76a] D'ici un an, nous aurons commencé à conditionner du lait produit localement.

Notre paraphrase insiste sur la saisie en immanence de l'événement : à la date prévue, la borne gauche du procès aura été franchie et l'entité-sujet se trouvera engagée dans l'activité décrite. On retrouve le schéma de la figure 14. Evidemment, dans ce cas, la valeur référentielle de *be -ing* est privilégiée. Toutefois, notre glose montre que c'est sur le franchissement de la borne gauche (donc une partie de l'événement) que se fonde la construction de l'événement vu en déroulement en T_{+n} . Une autre paraphrase possible serait :

[76b] Puisque nous en aurons acquis la capacité un peu avant, nous serons, à l'instant à-venir T_n , engagé dans un processus de conditionnement de lait produit localement.

1.3.6.2 Emplois non spécifiques de *be -ing* dans les infinitives

➤ Les habituelles

[77] Therefore "easing", which is normally presented as the opposite to work, can for the neighbourhood men (and also the community relations police) be construed as official police

¹⁴² Voir aussi Annexe (42)

*work, and quite often much of the best community work is done by neighbourhood men **when they seem to be relaxing**.* (BNC)

La proposition en *be -ing* renvoie ici à une **activité cours à un instant T_x**. La subordonnée en *when* construit une sorte de cadre temporel (cf. Jespersen 1963 : 278) à l'intérieur duquel est validée la proposition [the best community work – be done]. C'est évidemment cette même proposition qui pose instant repère et permet la saisie en immanence de *p*. On peut donc gloser (77) par :

[77a] *Often, work is done at T_x such as at T_x, they seem to be relaxing.*

(78) montre que l'on peut également, dans les énoncés habituels, rencontrer la valeur de propriété extrinsèque.

[78] *They've been hyped by Kurt Cobain, **who seems to be wearing their logo** in almost every picture.* (BNC)

En (79), on a affaire à une infinitive en *be -ing* avec un adverbe de quantification universel ; mais c'est le co-texte avant qui introduit une occasion restreinte : *in the pub*.

[79] *The rock-climber is held on a rope by clipping himself on to a harness thingy [...] that straps round his thighs and crotch, so as a quick guide to who the climbers are in the pub, just watch for those **who seem to be constantly fiddling around in their genital area**.* (BNC)

Encore une fois, il n'y pas de différence avec les énoncés au présent en *-ing* du même type, pour ce qui est de la valeur référentielle. Le processus cognitif qui mène à la conceptualisation de l'image de l'événement en cours n'est pas non plus très différent, seulement plus abstrait, étant donné le caractère non spécifique de l'énoncé. Pour faire court, le locuteur invite ses lecteurs à chercher les signes permettant de construire la représentation mentale de l'activité en déroulement, quelle que soit la situation. Contrairement à (79), en (80), c'est bien l'adverbe *continually* qui est à l'origine du repérage habituel : il pose un repère T_x identifiable à tous les instants de l'intervalle de référence.

[80] *This can be contrasted with America's state of affairs, **here power appears to be continually shifting** from Republican presidents, to an ever more powerful Democratic majority in the House of Representatives, to the conservative Supreme Court and then to more liberal state governments.* (BNC)

(81) illustre la valeur d'activité intermittente sur une période encadrant un instant T_x.

[81] *In the curious world of Japanese politics, the cause of political reform may be moving forwards just when it seems to be moving backwards.* (BNC)

Pour finir, nous évoquerons, avec (82), la valeur de futur par rapport à un instant T_x. Mais il faut bien reconnaître que ce type d'énoncés est très improbable.

[82] *When he acts like that, it means he hopes to be leaving soon.*

La subordonnée construit une occasion restreinte et, par là même, pose un point T_x . Et grâce à la visée inhérente au programme sémiue de *hope*, la proposition en *be -ing* est vue comme validable après T_x .

➤ Les phrases génériques

La construction est également compatible avec un repérage générique. A titre d'exemples, on citera (83-85).

[83] *At 16 they are more likely to be studying at school; by 18 they are much more likely to be studying at an establishment of further or higher education.* (BNC)

[84] *There is no reason to be sitting in bed, but I never thought I'd be on the go so quickly.* (BNC)

[85] *If somebody takes a Covermaster plan out at twenty five, we expect them to be paying it for a long time, if he takes it out at fifty five, we expect him to pay less.* (BNC)

En (83), *they* peut être remplacé par le SN générique *a student*, ce qui confirme la généralité de l'énoncé. L'instant repère est successivement posé par les syntagmes prépositionnels *at 16* et *at 18*, et il n'y a donc pas de repérage par rapport à T_0 . Quoi qu'il en soit, on retrouve la valeur d'activité intermittente sur la période encadrant T_x .

La généralité de (84) ne fait non plus aucun doute, l'argument externe de *sit* pouvant être rétabli sous la forme d'un SN générique tel que *one, you* ou *someone*. (84) illustre la valeur d'état extrinsèque soit en T_x , soit sur une période encadrant T_x – il est difficile de se prononcer.

En (85), la proposition en *if* pose une situation générique, tandis que la proposition en *be -ing* renvoie à un événement situé dans l'avenir de cette situation Sit_x .

En guise de bilan sur les infinitives en *be -ing*, nous ferons deux remarques. D'abord, concernant, les valeurs référentielles, nous n'avons identifié aucune différence avec le présent en *-ing*. Pour ce qui est du processus de passage d'AC à *p*, il est clair que l'enchaînement syntaxique et le caractère par conséquent préconstruit de *p* viennent quelque peu brouiller les pistes. Toutefois, la valeur d'événement en cours à un instant repère est tributaire pour sa conceptualisation, on l'a vu, d'une opération de mise en relation avec une ou plusieurs assomptions contextuelles présupposées. Par ailleurs, nous avons constaté qu'un verbe comme *seem* permettait, sans la nommer expressément, de signaler l'existence d'une AC apte à étayer l'assertion de *p*.

1.3.7 Conclusions sur *Be -ing*

On a vu que l'analyse de *be -ing* en termes référentiels posait plus de difficultés qu'avec *have -en*. Malgré cela, nous avons tenté de montrer que, même lorsqu'elle passe au second plan, la

valeur « aspectuelle » de la périphrase reste pertinente, puisqu'elle continue de renvoyer à un événement en cours dans une situation. Dans la mesure où il est apparu que les emplois de *be-ing* se retrouvaient indifféremment avec un repérage spécifique ou non spécifique, nous retiendrons trois valeurs principales, qui transcendent la nature du repérage. Soit :

- (a) Événement en cours en T_r (intermittent ou non)
- (b) Événement de type « Achèvement » situé dans l'après de T_r
- (c) Événement en cours en T_{r+n}

1.4 *Have -en + be -ing*

1.4.1 Genèse de l'énoncé

Dans la mesure où l'on a déjà décrit en détails la genèse des énoncés en *have -en* et en *be -ing*, les phrases au *perfect* en *-ing* devraient poser moins de problèmes. En effet, l'interrogation principale, qui concerne l'ordre des constituants en structure profonde, est vite résolue si l'on accepte le cadre proposé. Pour une fois, l'ordre linéaire n'est pas trompeur : en surface, *-ing* apparaît après *-en* ; de même, en structure profonde, *be -ing* est généré plus bas que *have -en*. En effet, on sait que *-ing* et *-en* ont pour propriété de « descendre » sur le verbe qu'ils « contrôlent ». Si *have -en* était généré dans la partie la plus basse de l'arbre, on obtiendrait (1a) au lieu de (1) :

[1] *EMPEROR* : *Welcome, young Skywalker. I have been expecting you.* (Return of the Jedi)
[1a] * *I am having expected you.*

avec *-en* qui descendrait sur le verbe *expect*, et *-ing* qui descendrait sur *have*. On postulera donc sans hésitation que l'ordre linéaire reflète l'ordre de la structure profonde, que l'on représente par l'arbre (figure 1) qui apparaît à la page suivante.

Un problème se pose toutefois. L'argument central à la théorie du sujet interne au SV ne semble pas fonctionner ici. Pratiquons le test du quantifieur flottant.

[1b] *All the girls have been expecting you.*
[1c] *The girls have all been expecting you.*
[1d] * *The girls have been all expecting you.*

L'acceptabilité de (1c) est confirmée par l'énoncé authentique (2) :

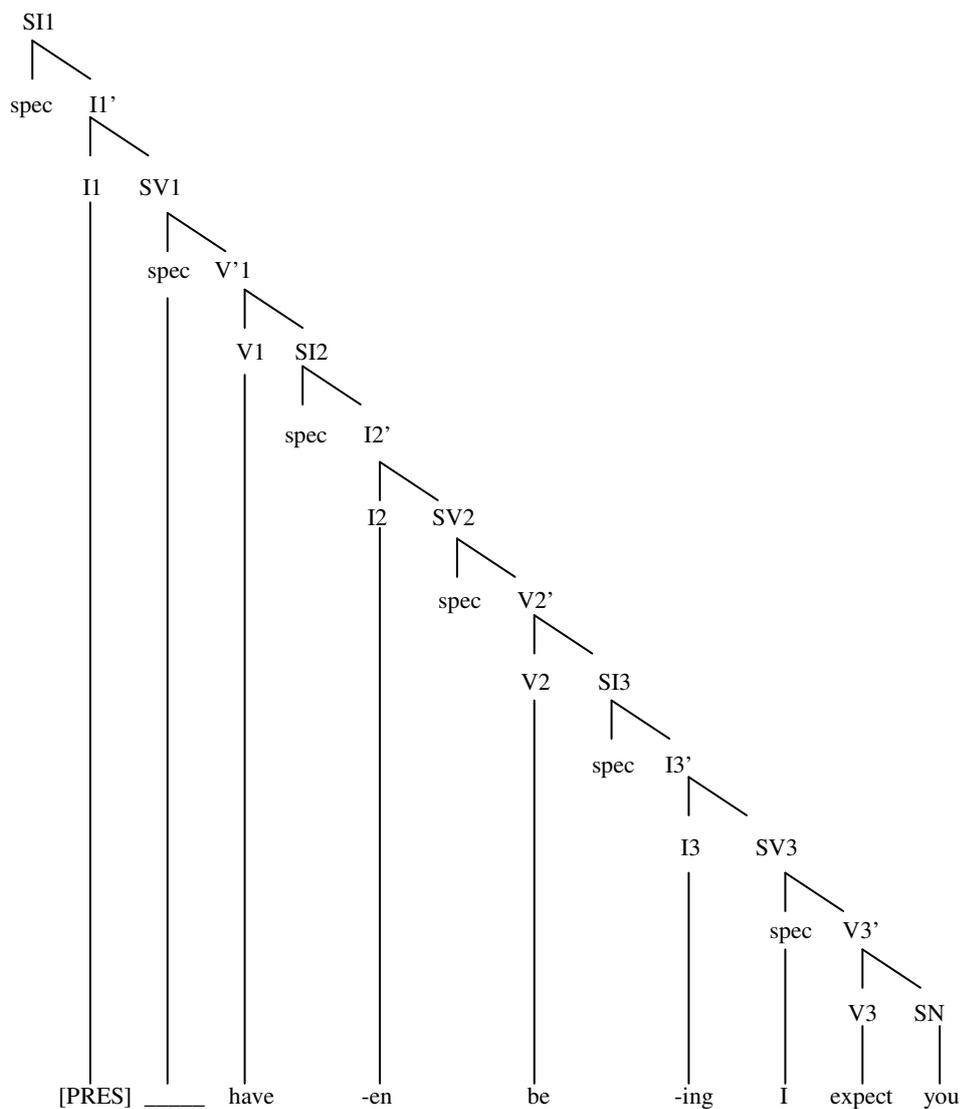
[2] *The woman we have all been waiting for.* (Web Concordancer. The Times, mars 1995)

En revanche, la recherche, dans plusieurs corpus, de la configuration *have/has/had been all V-ing* n'a donné aucun résultat. Mais il y a plus. Cette impossibilité n'est pas propre aux phrases aux *perfect* en *-ing*. Au *perfect* sans *-ing*, certaines phrases n'acceptent pas *all* en ce que nous avons supposé être sa position de base. Il s'agit des énoncés dont le verbe est *be*. (3), par exemple, est tout à fait grammatical

[3] *I must say they've all been very sweet* (Daisy Miller)

alors que (3a) ne l'est pas :

[3a] * *I must say they've been all very sweet.*



- Fig. 1 -

Notons que cette contrainte ne concerne que les énoncés en *be* qui sont au *perfect*. Au présent, le quantifieur flottant peut rester à sa place d'origine, et ce, quel soit le type de prédicat : adjectif, comme en (3b), groupe nominal, comme en (4), ou encore syntagme prépositionnel, comme en (5).

[3b] *They are all very sweet.*

[4] *The letters are all practical jokes* (The Adventures of Sherlock Holmes)

[5] *The hens are all in the pantry.* (Beasts and Super-Beasts)

Comme en (3), la transformation de (4-5) en énoncés au *perfect* contraint la montée de *all*.

[4a] *The letters have all been practical jokes.*

[4b] **The letters have been all practical jokes.*

[5a] *The hens have all been in the pantry.*

[5b] **The hens have been all in the pantry.*

Les énoncés passifs au *perfect* ne font pas exception. En (6a), *all* n'est pas possible en ce qui semble pourtant être sa place de transit.

[6] "Then my reports have all been wasted!" (Hound of the Baskervilles)
[6a] * "Then my reports have been all wasted!"

En (7), on voit que *they* a bien transité par [spec, SV2] en y laissant *all*. Pourtant, le passage au *perfect* interdit cette place au quantifieur.

[7] They are all typewritten.
[7a] They've all been typewritten.
[7b] * They've been all typewritten.

On retiendra deux choses de ces exemples. D'abord, les énoncés (3b), (4), (5) et (7) confirment la SIH y compris avec les phrases en *be*, passives ou autres. Deuxièmement, l'origine de cette 'anomalie' (mais en est-ce vraiment une ?) tient uniquement à la présence de *have -en* quand il est associé à *be*. Pour rendre compte de ce phénomène, il est nécessaire de revenir sur les rôles de *-en* et de *have*. Comme on l'a vu, la fonction syntaxique de *-en* consiste à expulser l'argument externe du verbe hors du SV. Il y a effacement au passif, et récupération de cet argument évincé au *perfect*. Voilà pour la règle générale. Mais les phrases dont le verbe est *be* ont ceci de particulier que *be* est hors proposition. *Be* est un verbe à un argument qui ne fait que situer dans le temps la relation sujet/prédicat. Si l'on prend, par exemple, (3b), que l'on rappelle :

[3b] They are all very sweet.

on a la structure profonde simplifiée qui suit :

[(pres) [BE [all they — very sweet]]]

Be monte en I, pour prendre le temps, et le SN *they* monte pour devenir sujet grammatical de *be*, en laissant *all* en son site d'origine. Mais comme on le voit, *all the hens* est l'argument externe du prédicat *very sweet*. Au *perfect*, cela reste vrai, mais les choses se passent quelque peu différemment. On alors la structure profonde qui suit :

[(prest) [_____ HAVE [-en [BE [all they — very sweet]]]]]

Have monte en I pour recevoir le marquage temporel, en emportant avec lui la place inoccupée de son argument externe. D'autre part, *-en* descend sur *be*. Mais ici, la situation est particulière, et l'on peut s'interroger sur la portée réelle de *-en*. *Be* est indéniablement le support de *-en*, puisque c'est sur lui que descend le suffixe du participe. Toutefois, on peut considérer que la cible réelle de *-en*, c'est la relation sujet/prédicat. Le fait que *be* porte formellement *-en* n'a rien de surprenant. Il y a deux explications à cela. *-en* est un suffixe verbal ; il est donc incapable de s'affixer à un prédicat non verbal tel que *very sweet*. D'autre part, *be* signale l'existence de la relation sujet/prédicat ; il en est donc, d'une certaine manière,

le représentant grammatical, c'est-à-dire le signe qui est apte à porter formellement toutes les marques grammaticales concernant cette relation (marques temporelles ou aspectuelles, négation, emphase, etc.). Pour reprendre l'opposition faite par G. Guillaume (1988 : 32-33), on pourrait analyser la proposition BE [all they — very sweet] comme suit :

partie formelle de la proposition

BE

partie matérielle de la proposition

[all they — very sweet]

- Fig. 2 -

Ainsi, [all they – very sweet] est le support matériel de *-en* qui signifie la clôture de la propriété marquée par *very sweet*, c'est-à-dire, la clôture de la relation [all they — very sweet] et sa relégation dans l'antériorité de l'instant de référence (qui reste à définir). Mais, on l'a dit, cette clôture ne se fait pas sans répercussion syntaxique, à savoir : l'expulsion de l'argument externe du prédicat. Le SN est donc « éjecté » du syntagme. Etant donné la présence de *have* qui sollicite un argument, ce SN n'est pas effacé mais il est récupéré. Le quantifieur flottant peut suivre *they* jusqu'en position de sujet grammatical pour former la phrase

[3c] *All of them have been very sweet.*

mais il peut également rester dans une place de transit pour donner soit :

[3d] *They all have been very sweet*

soit :

[3e] *They have all been very sweet.*

Toujours est-il que l'agrammaticalité de (3a) s'avère être, en fin de compte, tout à fait normale.

[3a] **I must say they've been all very sweet.*

Puisque *-en* porte sur la relation sujet prédicat [all they – very sweet], il joue son rôle habituel en expulsant l'argument externe dans son intégralité. Il n'est donc pas étonnant de constater le même phénomène au *perfect* en *-ing*, dans la mesure où, comme on l'a vu, le *be* du progressif joue le même rôle que la copule. La cible réelle du *-en* du *perfect* n'est pas *be* mais la proposition en *-ing*. (1d), rappelé ici, est donc agrammatical du fait que *-en*, en descendant sur *be*, provoque l'expulsion de la totalité du SN *all the girls* (*all* inclus) hors du SV.

[1d] **The girls have been all expecting you.*

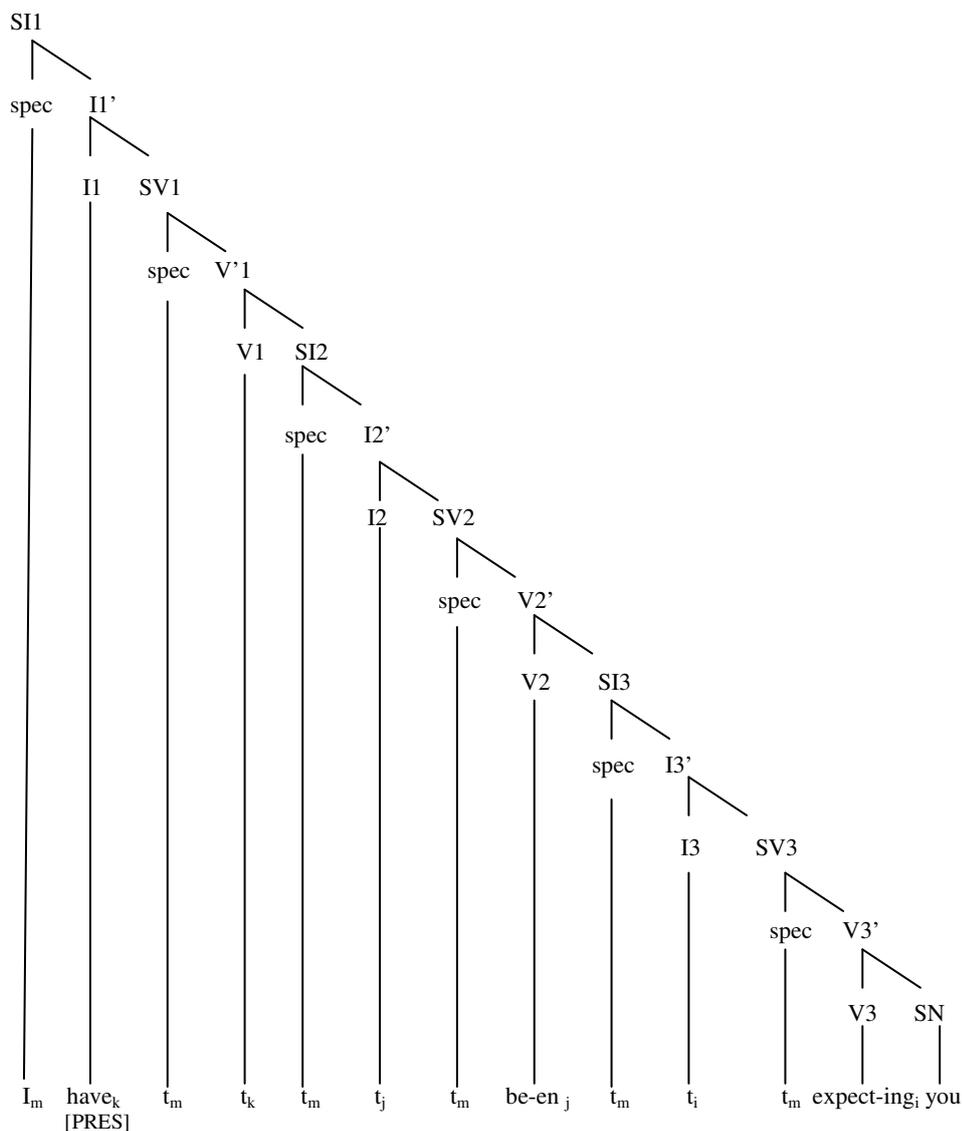
L'hypothèse du sujet interne est donc sauvée et l'on peut s'en retourner à l'arbre de la figure 1. Pour arriver à la structure de surface, plusieurs mouvements sont nécessaires. *-ing* descend sur *drink*, *-en* descend sur *be*, et *have* monte en II pour recevoir le temps. Mais le mouvement important est celui du sujet *I*, depuis [spec, SV3] jusqu'en [Spec, SV1]. On peut faire l'hypothèse de deux types de motivations : l'une micro-phrastique, et l'autre, macro-phrastique. Mais il faut bien voir qu'elles sont complémentaires, et non pas concurrentes. Les motivations au niveau local répondent en même temps à la motivation macro-phrastique (c'est le même principe que la théorie des vases communicants que nous avons précédemment appliquée à *have -en*). Ici, la motivation prééminente est le besoin, pour *have*, d'avoir un argument externe (et un sujet). Mais c'est la succession de mouvements locaux qui permet de réaliser cette motivation principale. *I* monte de [spec, SV3] en [spec, SI3] en raison de l'incapacité du participe en *-ing* à assigner le nominatif à l'argument externe du verbe. On a alors la structure intermédiaire :

[_____ HAVE [be-en [I_i [t_i - expect-ing]]]]]

Mais comme on vient de le voir, *-en* expulse *I* puisqu'il marque la clôture de la relation [I – expecting you]. On a alors :

[_____ HAVE [I_i [be-en [t_i [t_i - expect-ing]]]]]]

Finalement, *have* attire le SN en position de spécifieur et gagne ainsi un argument externe et un sujet. On obtient la structure de surface qui apparaît en figure 3 à la page suivante.



- Fig. 3 -

1.4.2 De la forme au sens

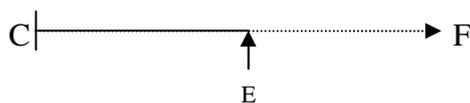
1.4.2.1 -ing vs -en : la paradoxale cohabitation non-clôture/clôture

Nous avons donc décrit les opérations syntaxiques en jeu pour passer de la structure profonde en figure 1 à la structure de surface de la figure 3. Il convient de nous tourner vers la signification attachée à chacune de ces opérations formelles. En cela, nous restons fidèle à notre approche qui refuse toute coupure entre syntaxe et sémantique et qui voit, au contraire, dans les transformations syntaxiques, les mécanismes mis en œuvre par la langue pour parvenir à la signification visée.

Commençons par le rôle de *-ing*. En descendant sur le verbe, le morphème marque la saisie en immanence d'un événement en un point de son déroulement. On appellera ce point E (pour moment de l'événement) ; il s'oppose aux points S (moment de l'énonciation) et R (point de référence) (cf. Haegeman & Guéron 1999 : 530). Le procès est donc vu comme non clôturé à

l'instant de saisie E. *Be* joue son rôle habituel de localisateur de la proposition à l'intérieur d'un espace mental R_E (l'image de la réalité au moment E). Mais à ce stade, E est encore indéterminé. N'est construite que l'image d'un événement en cours en un instant E indéfini. C'est *-en* qui donne une première indication temporelle, fut-elle relative. A travers le support formel qu'est *be*, le morphème signale que la partie accomplie de l'événement se situe dans l'antériorité de l'instant repère R et donc que E est antérieur à — ou coïncide avec — R. L'événement en cours en E est donc déclaré existant dans l'espace R_E , tel que $E \leq R$ (c'est-à-dire dans l'espace correspondant à la représentation du monde réel tel qu'il existait en E, avec E situé dans l'antériorité de — ou coïncidant avec — le point de référence R). Si, comme dans les énoncés qui nous intéressent, *have* est au présent, alors $S = R$ (le moment de l'énonciation et le moment repère coïncident) et on a alors également $E \leq S$, ce qui veut dire qu'on a un événement en déroulement en un point E antérieur ou égal à T_0 ¹⁴³.

Mais on voit immédiatement se dessiner un problème. Nous avons dit que *-en* situe la partie d'accompli dans l'antériorité de E. Ainsi, le morphème marque de facto la clôture dudit événement. Comment alors concilier la non-clôture marquée par *-ing* et la clôture signifiée par *-en* ? N'y a-t-il pas quelque chose de paradoxal à déclarer dans un premier temps un événement non clôturé en E, puis, dans un second temps, d'affirmer que ce même événement est clôturé au même instant E ? Apparemment oui. Mais apparemment seulement. Pour rendre compte de ce phénomène, il faut accepter l'idée que la construction linguistique du sens se fait par « strates »¹⁴⁴ successives et qu'une couche nouvelle ne défait pas ce qui a été fait par la précédente ; elle lui ajoute une signification sans effacer le produit des opérations antérieures, qui fait non seulement partie intégrante du sens global mais qui est, bien souvent, un préalable à la mise en place de la strate suivante¹⁴⁵. *-ing* pose donc un point E intérieur à l'événement en signalant que ce point n'est pas le point terminal du procès. En ce faisant, le morphème construit une image sécante de l'événement, que l'on peut représenter ainsi :



- Fig. 4 -

¹⁴³ On reviendra bien évidemment sur le cas où $E=S$. Cette coïncidence ne suffit pas à rendre le présent en *-ing* et le *present perfect* en *-ing* interchangeables.

¹⁴⁴ Nous devons ce concept de strates à C. Delmas (1999).

¹⁴⁵ Nous pensons encore à *have -en* où *-en* marque l'opération syntaxique et sémantique indispensable à la récupération d'un argument externe par *have*.

C'est là que nos propos sur les strates successives prennent tout leur sens. Cette image sécante constitue un acquis sur lequel les opérateurs suivants vont « travailler ».

Lorsqu'intervient *-en*, son rôle est de signifier la clôture d'un événement. La seule partie de l'événement qui soit apte à supporter cette opération, c'est évidemment la partie accomplie. Cette clôture consiste donc à circonscrire l'intervalle allant de C à E, qui peut alors être intégré à la sphère du sujet à l'instant T_0 , grâce à *have*. Le référent du sujet est donc présenté comme possesseur en T_0 de l'expérience d'avoir accompli une partie de l'événement décrit par le prédicat.

1.4.2.2 Position des différents points de repère par rapport à T_0

Comme on l'a dit, l'instant de saisie en immanence de l'événement (et a fortiori, l'instant de clôture), c'est-à-dire E, se situe dans un intervalle temporel compris entre C et S (T_0). En termes référentiels, cela se traduit par deux cas de figure.

➤ E et S coïncident (E=S)

Ici, l'événement est encore en déroulement en T_0 . Ce cas est illustré par :

[8] *Alex and Nick have been walking for a long time. Nick is silent, just staring straight ahead at the endless sand. He looks wasted. His face is beaded with sweat. (Arcade)*

(8) sera en effet traduit en français par un présent :

[8a] *Alex et Nick marchent depuis un bon moment.*

Mais contrairement au *perfect* simple, où la traduction par un présent n'est possible qu'avec des circonstants du type *for/since* + SN, le *perfect* en *-ing* autorise cette interprétation en l'absence même de marquage explicite. C'est le cas en (9)

[9] *MOTHER : George! Harry! Come down to dinner this minute. Everything's getting cold and you know we've been waiting for you.*
GEORGE'S VOICE : Okay, Mom. (It's a Wonderful Life)

(9), malgré l'absence de circonstant, sera en effet traduit par un présent :

[9a] *C'est en train de refroidir, et vous savez très bien qu'on vous attend/* qu'on vous a attendu.*

Mais pour nous, il n'y a pas, dans ce cas, coïncidence S=E. (9) est un cas particulier appartenant à la deuxième catégorie d'emploi.

➤ E est antérieur à S (E<S¹⁴⁶)

(10) en est l'exemple le plus évident.

[10] *Gower comes to the entrance. He is bleary-eyed, unshaven, chewing an old unlit cigar. His manner is gruff and mean. **It is evident he has been drinking.** (It's a Wonderful Life)*

Sa traduction par un « passé composé » montre bien le caractère achevé de l'événement :

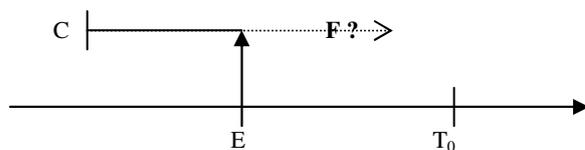
[10a] *Il est évident qu'il a bu.*

Toutefois, l'examen du corpus nous oblige à inclure dans cette catégorie des exemples où l'on ne sait pas très bien si l'événement décrit persiste ou non en T₀. Citons deux énoncés :

[11] *Tsch, you know, **lately the strangest things have been going through my mind**, 'cause I turned forty, tsch, and I guess I'm going through a life crisis or something, I don't know. (Annie Hall)*

[12] *SAM : Listen... um... I don't want to get involved in any of this. But I work at the Ministry of Information, and I happen to know that **Information Retrieval have been looking for an Archibald Tuttle**, Heating Engineer. You wouldn't by any chance be – (Brazil)*

En (11), on peut en effet hésiter sur l'interprétation temporelle. *Lately* nous ferait pencher pour l'interprétation passée, mais la suite (*I'm going through a life crisis*) laisse à penser que l'événement décrit par *the strangest things have been going through my mind* est toujours en cours en T₀. En (12), on peut avoir les mêmes doutes. La recherche continue-t-elle ou est-elle terminée ? Cette incertitude tient évidemment à l'opération de non-clôture marquée par *-ing*. En effet, avec *have -en*, les choses étaient claires. Soit le moment de la clôture coïncidait avec T₀, auquel cas on avait un état encore valide en T₀, soit la clôture était antérieure à T₀, et l'on avait un événement/état passé. Mais au *perfect* en *-ing*, il reste, en toile de fond, l'image sécante de l'événement, avec, après E, une part éventuelle d'événement à accomplir. Pour un énoncé comme (10), le repérage peut être représenté ainsi :



- Fig. 5 -

La fin effective de l'événement (F) n'est pas précisée, mais le contexte implique qu'elle a eu lieu avant T₀. En revanche, en (11-12), le flou laissé par la forme logique quant au repérage temporel de F n'est pas levé par le contexte, et rien ne permet de dire que l'événement s'est effectivement arrêté avant T₀ ; d'où la possibilité de traduire (11-12) par un présent, sans

¹⁴⁶ Par commodité, nous utilisons les signes > (supérieur à) et < (inférieur à) pour signifier respectivement une relation de postériorité et d'antériorité.

toutefois exclure le passé. Quoi qu'il en soit, E reste dans l'antériorité de T₀. Si la traduction par un présent est possible, c'est à cause du point F que le contexte présente comme non encore atteint. On comprend donc mieux ce qui se passe en (9). Il n'y a pas coïncidence S=E mais le contexte laisse entendre que F n'a pas encore été atteint à l'instant présent.

Toutefois, ces différents repérages ne nous permettent pas d'appréhender totalement la spécificité du *present perfect* en *-ing* par rapport au *present perfect* simple et au présent en *-ing*. Ainsi, une comparaison s'impose.

1.4.2.3 Present perfect en *-ing* vs present perfect et présent en *-ing*

Revenons un instant sur (8) qui va nous permettre de mettre au jour ce qui différencie le *present perfect* en *-ing* du *present perfect*, dans un premier temps, et du présent en *-ing*, dans un second temps.

[8] *Alex and Nick have been walking for a long time. Nick is silent, just staring straight ahead at the endless sand. He looks wasted. His face is beaded with sweat. (Arcade)*

➤ Present perfect avec et sans *-ing*

D'abord, on constate l'agrammaticalité de (8b) :

[8b] **Alex and Nick have walked for a long time.*

Comme on l'a montré, la coïncidence S=E impliquée par *for a long time* n'est possible, au *present perfect*, qu'avec un état ou un événement fréquentiel : on se souvient de (13) :

[13] *That figure has risen every year for the past twelve years. (<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)*

Mais ce n'est pas tout, puisque, même sans le circonstant, (8c) est inacceptable :

[8c] **Alex and Nick have walked.*

Seul l'ajout d'un complément du type *2 miles* rend l'énoncé acceptable.

[8d] *Alex and Nick have walked 2 miles.*

Il s'agit là d'un phénomène bien connu (cf. Larreya et Rivière 1991 : 56) : le *perfect* simple n'est utilisable qu'avec des prédicats renvoyant à des états, ou à des événements **téliques**. Pour marquer la même opération avec un événement atélique, il faut le *present perfect* en *-ing*. La raison en est simple. *-en* signale que la borne droite d'un événement a été atteinte. Or, par définition, les événements atéliques n'ont pas de borne droite. C'est ce qui explique l'agrammaticalité de (8c). Dès lors, on comprend bien mieux le rôle d'*-ing* et la nécessité de la saisie en immanence qui, jusqu'ici, pouvait paraître inutile. En (8), la saisie en immanence de l'activité marquée par <walk> permet de poser un point (E) qui, lorsqu'intervient *-en*, peut

faire office de borne droite, fut-elle artificielle¹⁴⁷, et permettre à *-en* de clôturer l'intervalle situé entre C et E et de le localiser dans l'antériorité de T₀.

Nous avons donc mis le doigt sur une cause de l'agrammaticalité de (8b) : le prédicat <walk> renvoie à un événement atélique, et il exige donc la forme en *-ing*. Mais il existe une seconde raison, car même en remplaçant <walk> par <walk 2 miles>, qui renvoie alors à un procès télique et ne requiert pas *-ing*, l'énoncé reste inacceptable.

[8e]* *Alex and Nick have walked 2 miles for a long time.*

Comme on l'a vu, la construction *present perfect* simple + *for* n'est possible qu'avec des états ou dans des fréquentatives. On pourrait en effet avoir :

[8f] *Alex and Nick have been together for a long time.*

[8g] *For a long time, Alex and Nick have walked 2 miles every day.*

En fait, ceci s'explique par le fait que le circonstant en *for* n'est compatible qu'avec une situation qualitativement homogène, c'est-à-dire dont toute les phases successives sont identiques, de sorte que l'on peut dire que la situation dénotée par le prédicat est vraie sur tout l'intervalle. Si l'on s'en réfère à la classification de C. et F. Recanati (1999 : 178), on peut parler d'homogénéité pour les états (puisque un état se reproduit de manière identique d'instant en instant) et pour les activités (qui se constituent par la succession de phases identiques). Les états n'ont pas besoin de *be -ing* ; *have -en* suffit. En revanche, pour les raisons que l'on a dites, les activités, parce qu'elles n'ont pas de têtos, ont besoin de *be -ing*. Pour ce qui est des fréquentatives, il nous paraît claire que la définition qu'en donne G. Kleiber implique l'homogénéité puisque une fréquentative est « vraie *pour* un intervalle » (1987 :115), c'est-à-dire qu'elle vaut pour tous les sous-intervalles de l'intervalle de référence. On comprend donc mieux l'agrammaticalité de (8d), puisque <walk two miles> ne renvoie pas à un événement qualitativement égal à lui-même à tous les moments de son développement. En d'autres termes, l'événement signifié par <walk two miles> n'est pas constitué d'occurrences successives de <walk two miles>. On aura, pour les mêmes raisons, une incompatibilité entre tous les procès téliques et la construction *present perfect* simple + *for*... D'où l'agrammaticalité de (14).

[14] * *He has written a book for some time.*

Il y a ici référence à événement télique, c'est-à-dire un procès qualitativement hétérogène. En effet, <write a book> n'est pas composé d'occurrences successives de <write a book>. Les deux cas examinés paraissent donc similaires. Toutefois, l'ajout de *be -ing* montre qu'il n'en est rien. En effet (8h) est agrammatical.

¹⁴⁷ Dans la mesure où elle ne marque pas la fin de l'événement proprement dit.

[8h]* *Alex and Nick have been walking 2 miles for a long time.*

alors que (15) est parfaitement normal.

[15] *He has been writing a book for some time.*

(15) est possible parce que *be -ing*, en passant sous silence la borne droite du procès, transforme, pour ainsi dire, ce procès d'accomplissement en activité : c'est désormais sur son aspect qualitatif que l'on insiste. (15) revient en effet à dire que, depuis un certain temps, il y a, pour ainsi dire, du *book-writing*. La nature du complément permet cette re-catégorisation du procès en activité puisque écrire un livre est une activité à part entière d'un point de vue qualitatif, différente de celles d'écrire une lettre ou d'écrire tout court.

L'agrammaticalité de (8d) tient, quant à elle, à la nature quantitative de la complémentation. Marcher 2 miles, ce n'est pas qualitativement différent de marcher 3 ou 4 miles ; au final, cela reste de la marche. La recatégorisation en activité n'est pas possible.

L'exemple (15) montre donc que le *present perfect* en *-ing* est également compatible, sous certaines conditions, avec des prédicats renvoyant normalement à des événements téliques. P. Larreya et C. Rivière (1991 : 57) parlent d'« actions mixtes » dans des cas comme (15) où l'événement continue en T₀ ou (16), où il est passé.

[16] *Bill has been washing the car.* (Emprunté à Larreya et Rivière 1991 : 57)

Selon P. Larreya et C. Rivière, « les actions mixtes possèdent un terme, mais il peut ne pas être pris en considération » (1991 : 57), c'est la cas en (15-16). Nous sommes d'accord pour parler d'« actions mixtes », à condition de préciser qu'il s'agit d'événements téliques dont le terme, initialement, détermine qualitativement aussi bien que quantitativement la nature du procès. C'est cette dimension qualitative du terme qui permet l'utilisation de ces prédicats au *present perfect* en *-ing*. La notion de borne droite n'est plus pertinente, mais l'énoncé n'est pas agrammatical, car le complément continue de jouer un rôle qualitatif. Ce n'est pas le cas avec des compléments de quantification, et c'est ce qui rend (8h) inacceptable.

De même, en (16), le prédicat <wash the car> renvoie initialement à un événement télique, mais la saisie en immanence par *-ing* d'un point de son déroulement déclaré ne pas être le dernier, sans plus, fait que la partie de l'événement située à droite de ce point n'est pas envisagée. De fait, on ne saurait dire si l'événement a atteint son terme — ce n'est d'ailleurs pas la question. Ce qui compte ici c'est que Bill s'est adonné à une activité qui, en théorie, s'effectue dans un but précis, but qui, en l'occurrence, est passé sous silence.

➤ Present perfect en -ing et présent simple en -ing

Après avoir considéré la différence entre *have -en* et *have -en/be -ing*, passons à ce qui distingue le *present perfect* en -ing du présent en -ing.

[8] *Alex and Nick have been walking for a long time.*

[8i] *Alex and Nick are walking.*

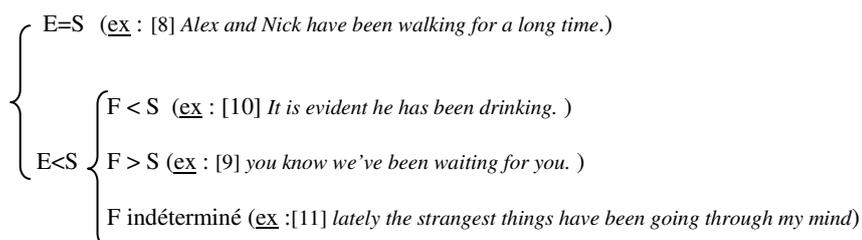
On pourrait, à première vue, penser que (8) et (8i) sont équivalents. On a en effet dans les deux cas un événement qui a commencé dans le passé et qui se poursuit en T_0 . Toutefois, (8i) montre qu'il existe une différence réelle, puisque le présent en -ing exclut le circonstant *for some time*.

[8j] **Alex and Nick are walking for some time.*

Cela s'explique par le fait que l'opération de quantification de la partie accomplie marquée par le circonstant exige que cette partie soit clôturée, même artificiellement. On l'a dit à propos de *have -en*, n'est mesurable que ce qui est délimité. En fait, la saisie en immanence marquée par *be -ing* consiste à saisir un point de l'événement en déroulement. L'existence d'un « avant » et d'un « après » éventuel est sous-entendue. En revanche, *have -en* et *have -en / be -ing* saisissent l'intervalle compris entre C et le point de clôture E et le rapportent à la sphère du sujet au moment repère. La saisie en transcendance est donc également ponctuelle (le sujet est vu comme possédant l'accomplissement de p en un instant précis), mais elle est précédée, au niveau conceptuel, d'une saisie globalisante de l'événement ou de l'état en question, globalisation nécessaire à la mise en relation avec le présent.

1.4.2.4 Premières conclusions

Pour résumer ce qui vient d'être dit sur le *present perfect* en -ing, il faut distinguer deux cas : (i) T_0 et le point de clôture coïncident ($E=S$), et (ii) le point de clôture est antérieur à T_0 ($E<S$). Pour le deuxième cas, nous avons identifié trois sous-catégories : (a) l'événement s'est effectivement arrêté avant T_0 ($F<S$) ; (b) l'événement s'est poursuivi jusqu'en T_0 ($F>S$) et (c) il y a indétermination quant à la fin effective de l'événement (position de F inconnue). Pour résumer, on proposera le schéma suivant.



- Fig. 6 -

A noter que le premier cas (E=S) implique $F > S$, d'où l'apparente proximité entre (8) et (9). Les deux énoncés se distinguent pourtant par la position de E. A l'instar du *present perfect* simple, seul un circonstant comme *for a long time* permet de poser le point de clôture artificiellement en T_0 (pour effectuer un bilan). La possibilité, au *present perfect* en *-ing*, d'évoquer un événement qui se poursuit en T_0 sans utiliser de circonstant, comme en (9), s'explique par la présence d'*-ing* : E doit, en l'absence de circonstant, rester dans le passé, mais grâce à *-ing*, F peut, si le contexte le permet, être vu comme non passé.

Toutefois, quelle que soit la position sur l'axe du temps de l'événement par rapport à T_0 , les énoncés au *present perfect* en *-ing* ont au moins deux points communs. D'abord, dans tous les cas, et comme au *present perfect* simple, **la partie clôturée** (la partie accomplie, donc) **est située dans l'antériorité de T_0 et est rapportée à la sphère du sujet en T_0 grâce à *have*. Le référent du sujet est donc déclaré, en T_0 , possesseur de l'accomplissement de cette partie d'événement passée.** L'autre point commun touche à la nature du prédicat. Cette forme verbale permet, contrairement au *perfect* simple, de renvoyer à une **activité** ; et on peut même aller jusqu'à dire qu'elle considère les événements téléiques comme des procès atéliques dans la mesure où elle ignore leur têtlos.

Pour être complet, il nous reste trois points à approfondir. Nous devons, dans un premier temps, opérer des distinctions plus fines dans les différents emplois du *present perfect* en *-ing*. Il faut en effet observer dans quelle mesure les distinctions faites pour *have -en* et *be -ing* se retrouvent dans cette forme (il faudra, par exemple, considérer la structure interne de l'événement saisi en immanence, évoquer la possibilité de repérage futur ou encore, parler des énoncés habituels et génériques). Deuxièmement, nous examinerons les conditions d'emploi *in situ* de cette forme, et, pour finir, nous traiterons des infinitives.

1.4.3 Nature et repérage de l'événement

1.4.3.1 Nature de l'événement

Nous commencerons par examiner la structuration interne des événements ainsi saisis en immanence.

- En (17), on a le prédicat <uncover a giant gun> qui renvoie habituellement à un procès de type **accomplissement**. Mais comme on l'a déjà noté, avec le *perfect* en *-ing*, c'est l'activité elle-même et non le têtlos qui est mise en avant.

[17] *The deck gunners have Chewie and the desperate dangling human chain in their gun sights when something up on deck commands their attention: Luke, standing before them like a pirate king, ignites his lightsaber. The deck gunners have barely reached for their pistols before the young Jedi has demolished them. Immediately, Luke turns to see two more gunners (who have*

been uncovering a giant gun at the end of the barge) racing for him, firing their laser pistols.
(Return of the Jedi)

Comme le souligne fort justement U. Dubos (1990 : 83), « le complément d'objet [est] de type purement *qualitatif* [...] il ne quantifie pas un 'résultat' mais [...] pose de quelle *nature* est le processus. » Le paradoxe ici est que, malgré la forme en *-ing*, il est clair que le but du procès a été atteint. Toutefois, l'accent sur l'activité s'explique par le fait qu'on a une description de scène et que, vraisemblablement, l'événement décrit par <uncover a giant gun> n'est pas montré dans son intégralité, ou qu'il n'est pas pertinent.

- (18) renvoie à une **activité en cours** au moment de la clôture (E).

[18] ED : *You two are leaving.*

ON GALE AND EVELLE

They look up, dumbstruck and mortified, from the sofa where they have been watching TV.

(Arizona)

- Avec (19), on a affaire à un **état extrinsèque** valide en E (qui coïncide ici avec T₀). On pourrait être surpris de trouver une référence à un état avec le *perfect* en *-ing*, mais on se souviendra que le présent en *-ing* acceptait également ce type de prédicats qui, en fin de compte, semblent être traités comme des prédicats renvoyant à des activités.

[19] *On the deck the Vikings are huddled up, covered with rime-frost. It seems as if they have been lying there half-frozen for some time.* (Erik the Viking)

- Comme pour le présent en *-ing*, on trouve aussi, avec cette forme, des **événements valides** non pas à un instant donné mais **sur une période**. C'est le cas en (20) où il est fait référence à un procès de type **accomplissement** (dont le terme n'a jamais été atteint) qui a eu lieu de façon **intermittente sur une période donnée**.

[20] *The three Chefs are the first to step forward, filled with trepidation and envy. They cautiously dip their fingers in the sauce and taste it. The incredibly delicious sauce completely overwhelms them.*

CHEF #1 : (almost in tears) *Twenty years we at Heinz have been searching for a sauce like this.*

CHEF#2 : *Manna from heaven.* (One Saliva Bubble)

- Mais comme nous l'avons observé, la différence entre cet emploi et l'**activité intermittente sur une période**, illustrée par (11), est brouillée du fait de la non-clôture marquée par *-ing* et de la scotomisation¹⁴⁸ du têtlos.

[11] *Tsch, you know, lately the strangest things have been going through my mind, 'cause I turned forty, tsch, and I guess I'm going through a life crisis or something, I don't know.* (Annie Hall)

¹⁴⁸ Nous devons ce concept à C. Delmas.

A noter que (19), qui relève de la même catégorie d'emploi, vient infirmer les propos de Dubos sur « l'adverbe générique ALWAYS » qui ne serait « jamais combiné avec HAVE + BEEN + ING » (1990 : 84)¹⁴⁹.

[21] *Merton is of Irish stock, his mother was a nurse, and perhaps he has always been looking for a stand-in.* (Web Concordancer, The Times, février 1995)

➤ En (22), on a affaire à un **état extrinsèque** valide **sur une période** antérieure à T₀.

[22] *The farmers from this village own land in the Buffer Zone that has been lying fallow for fourteen years, but which is now being opened up.* (BNC)

➤ Contrairement au présent en *-ing*, l'emploi de prédicats renvoyant à des procès d'**achèvement** ne produit pas une valeur future. En (23-24), par exemple, le procès porteur menant au point terminal focalisé est saisi en déroulement, placé dans l'antériorité de T₀ puis rapporté au sujet.

[23] *The Romanians have been leaving Pontins Bream Sands centre in Somerset to turn themselves in at police stations across the west country.* (BNC)

[24] *These comprise several features: employment has fallen in most branches of manufacturing and in some parts of the service sector; land has been diverted from residential use by office expansion, road construction and slum clearance; **more mobile people have been leaving to escape the poor physical environment and the social problems**; new private house-building has been discouraged by high costs, land hoarding by local authorities and uncertainties about sales potential; and falling household size has reduced the capacity of the overall housing stock.* (BNC)

➤ (25) est un exemple de phrase **fréquentative** avec le *present perfect* en *-ing*. Il y a en effet eu régulièrement (à chaque occasion restreinte) occurrence du procès sur l'intervalle de référence allant jusqu'à T₀.

[25] *Thus the old-established art societies, and particularly the Royal Academy, **have been constantly rejecting and thwarting new groups of young rebels** as they have come into being one after another.* (Web Concordancer; The Times, mars 1995)

On aurait pu penser qu'il s'agissait d'une phrase habituelle, mais selon nous, c'est bien T₀ qui sert de repère à *have* et non pas un T_x qui serait posé par *as they have come into being*. Si c'était le cas, cela voudrait dire que les sociétés en question ont rejeté les jeunes rebelles *avant* leur apparition.

Il nous semble que (26) puisse également être relié à cet emploi fréquentatif ; ce qui confirme d'ailleurs que les prédicats renvoyant à ce que nous avons appelé des états extrinsèques sont traités cognitivement et linguistiquement comme des activités.

[26] *You've been trying to think of a way to get the ears. I know you. **You've been lying awake nights thinking of how you could manipulate me into giving you the ears...** and on THIS*

¹⁴⁹ Pour un autre exemple, cf. Annexe (43).

project! I've seen you planning... I knew you were trying to get them from me, I knew it. (Ronnie Rocket)

➤ Have –en/be –ing et les verbes « d'état »

J. Bouscaren et J. Chuquet (1987 : 29) écrivent que « certains verbes incompatibles avec **be + ing** au présent, deviennent compatibles au **present perfect** » et donnent pour exemple :

[27a] *I've been wanting to tell you this...*

[27b] **I'm wanting to tell you this...*

A vrai dire, cette position nous semble difficile à défendre, car comme le signalent J. Bouscaren et J. Chuquet en note, « cette forme [(27a)] se rencontre fréquemment dans le nord de l'Angleterre et en Irlande » (1987 : 29), et il nous semble même qu'elle transcende les variations dialectales¹⁵⁰. Selon nous, *have –en/be –ing* n'est ni plus ni moins contraignant que *be –ing* seul pour ce qui est du choix du prédicat, et l'emploi d'un verbe comme *want* avec le *perfect* en *–ing* met en branle le même processus de re-catégorisation de la notion prédicative que celui constaté avec le présent en *–ing*. Ainsi, en (27c), *I've been wanting to speak to you* renvoie davantage à la manifestation de la volonté qu'à la volonté elle-même.

[27c] *...you could see by his looks that he cherished for Mr. Utterson a sincere and warm affection. "I have been wanting to speak to you, Jekyll," began the latter. "You know that will of yours?"* (Web Concordancer; Stevenson)

On peut en effet estimer qu'en (27c), le locuteur ne s'est pas contenté d'éprouver le désir de parler à Jekyll mais qu'il a essayé de le faire, ou en tous cas y a songé, et que ses tentatives ont avorté, ou encore que l'occasion ne s'est pas présentée. Bref, on est plus proche de *I've been trying to speak to you* que de *I wanted to speak to you*.

On retrouve bien sûr le même phénomène avec d'autres verbes d'état comme *mean*.

[28] *BEN'S VOICE : (over)Dear Elaine – I am now visiting Berkeley, after growing somewhat weary of family life. I have been meaning to stop by and pay my respects but am not entirely certain just how you feel about seeing me after the incident involving myself and your mother. It was certainly a serious mistake on my part but not serious enough. I hope – (The Graduate)*

Ici, on pourrait proposer une traduction du type : *J'ai songé à passer...*, qui met en relief la valeur événementielle de la phrase.

1.4.3.2 Repérages de have

➤ Have est repéré par rapport à T₀

Le schéma 6 (cf. p.178) résumait les différents types de repérages que nous avons rencontrés

¹⁵⁰ Pour des exemples de *want* avec *be –ing*, cf. Annexe (38) et (44-46).

jusqu'ici. Il convient de vérifier s'il en existe d'autres. On se souvient qu'avec *have -en sans -ing*, se dégagent trois types d'emploi en fonction de la position du point de clôture par rapport à T_0 : (i) coïncidence, (ii) proximité, (iii) **éloignement**. Pour le *perfect* en *-ing*, les cas (i) et (ii) ont déjà été évoqués et illustrés (cf. (8)¹⁵¹ et (10)¹⁵² respectivement), qu'en est-il du cas (iii) ?

Comme le montre l'énoncé suivant, la borne gauche du procès (C) peut être éloignée de T_0 :

[29] GOSSIP GERTY : *Brucy, you and the exquisite Julie Madison have been going out forever. Are you planning to tie the knot?*
 BRUCE : *Get married? me? No...* (Batman and Robin)

Mais on peut aussi, quoique très rarement, rencontrer, avec *-ing*, des énoncés où le moment de clôture E est éloigné de T_0 , comme en (30),

[30] *All of which comes as a considerable surprise to Bailey and Williamson, his retained jockey, who remain to be totally convinced that Master Oats is good enough to justify running in the in the Gold Cup let alone win it. "He would not be favourite in my book and I think it is a little bit ridiculous," Williamson said yesterday. "He has been winning handicaps over 3 1/2 miles or more with the ground in his favour. He beat Earth Summit but Saturday was not much of a race because the muddy ground changed everything. We don't know how quick he is or whether he is a Gold Cup horse."* (Web Concordancer; The Times, janvier 1995)

Mais même s'il est vrai que ce concept d'éloignement est relatif (à partir de quel intervalle temporel peut-on réellement dire que la clôture est éloignée de T_0 ?), il semble difficile, avec *-ing*, de trouver des équivalents de (31), par exemple, où l'événement en question peut avoir eu lieu dans un passé très lointain.

[31] *She has given only one interview in his life (but she may yet give another interview).* (Emprunté à Greebaum & Quirk 1990 : 52)

On peut suggérer que l'impossibilité d'avoir un événement trop éloigné de T_0 avec le *perfect* en *-ing* déictique s'explique par le fait que l'éloignement temporel a tendance à inviter l'énonciateur à traiter l'événement rapporté au présent comme un tout, c'est-à-dire de façon ponctuelle, plutôt que comme une activité en déroulement. Quoi qu'il en soit, on retrouve, en (30), le sens d'activité (intermittente) antérieure à T_0 rapportée à la sphère du sujet en T_0 afin d'évaluer l'aptitude de celui-ci à gagner la prochaine course.

Toutefois, même s'il est légitime de parler de repérages différents dans les exemples que nous avons traités jusqu'ici (il y a en effet des positionnements différents des points de repère), tous ces emplois restent fondamentalement déictiques, dans la mesure où ils sont tous repérés par rapport à T_0 . Nous nous proposons maintenant d'examiner les cas où l'instant repère n'est pas le moment de parole.

¹⁵¹ [8] Alex and Nick have been walking for a long time.

¹⁵² [10] It is evident he has been drinking.

➤ Repère = T_{+n}

Pour ce qui est des **repérages futurs**, il faut avouer que les occurrences du *present perfect* en *-ing* sont très rares. Toutefois, (32) montre que la configuration n'est pas exclue¹⁵³.

[32] *I'll refrain from making a final judgement until I have been using this system for a few months.* (<http://www.pcplus.co.uk>)

➤ Le *present perfect* en *-ing* dans les phrases habituelles

Même si ces configurations sont rarement (voire jamais) évoquées pour le *present perfect* en *-ing*, il n'est pas exclu que la périphrase soit utilisée dans un contexte habituel ou générique, c'est-à-dire avec un point T_x comme repère et avec, a priori (même si les exemples authentiques manquent) les mêmes emplois que dans les phrases déictiques.

On commencera par les phrases habituelles telles que :

[33] *Sometimes, when he has been working in the garden, he will come in and sit down, then out again and does a bit more.* (BNC)

On retrouve ici typiquement des marqueurs qui contribuent à construire une situation Sit_x indéterminée (mais qui s'est répétée) et qui empêche l'assignation par défaut à T₀ du statut de repère. Ces mots, ce sont *sometimes* et *when*, qui mettent en place des occasions restreintes et posent un instant T_x, qui sert de repère à l'opérateur *have -en/be -ing*. L'événement signifié par [he-be working in the garden] est donc situé dans l'antériorité de T_x puis rapporté à la sphère du sujet en ce même point T_x. (33) peut ainsi être glosé par :

[33a] *A certaines occasions, quand il a travaillé dans le jardin,...*

Cette glose montre bien que, contrairement aux fréquentatives, la proposition au *perfect* en *-ing* est bien repérée par rapport à l'occasion restreinte et non pas par rapport au moment de parole.

➤ Le *present perfect* en *-ing* dans les phrases génériques

Comme on l'a dit, on retrouve ici bon nombre des emplois déjà répertoriés dans les phrases spécifiques. En (34), le repère est un instant T_x dans l'antériorité duquel est située l'**activité** décrite par *you've been dancing until 8 am*. Cette activité est rapportée à la sphère du sujet générique en T_x pour justifier la proposition précédente : *it's hard to be sure*.

[34] *Where Otto's is an enduring institution, most of the after-hours venues are fly-by-night spots, hedonistic chimeras that appear and vanish, so you begin to doubt they ever existed. (It is hard to be sure **when you have been dancing until 8am.**)* (Web Concordancer, The Times, février 1995)

¹⁵³ Voir aussi Annexe (47-48)

De la même manière, en (35), l'énonciateur renvoie à un **état extrinsèque** valide avant T_x pour évoquer ses conséquences.

[35] *An elderly person has very delicate skin; and if he or she has been lying or sitting in bed all day, they may develop pressure sores on the bony parts of the body --; the base of the spine, the heels, the elbows or on the shoulders.* (BNC)

(36) et (37) renvoient à une **activité** qui s'est déroulée dans une **situation élargie**¹⁵⁴.

[36] *If you have been following our medically approved diet plan, devised by Judith Wills, former editor of Slimmer magazine, you will be eating healthily, beating your fat addictions...* (Web Concordancer, The Times, janvier 1995)

[37] *Frank Corrigan, the head teacher at Bellarmine, is cautious, however, in drawing conclusions from what is happening. He says that the school curriculum has contributed to interest in the issue. "If you have been teaching environmental studies in a school over a long period," he says, "you are bound to have a heightened awareness of the environment.* (Web Concordancer, The Times, mars 1995)

On ne sera pas surpris de trouver, dans la plupart de ces exemples, le mot *if*, pour introduire le repérage générique. En effet, le repérage générique est par définition virtuel et se combine donc sans problème avec *if* dont le rôle est justement de poser une situation fictive.

1.4.4 Les conditions d'emploi du *present perfect* en *-ing*.

En traitant des conditions d'utilisation de la périphrase, J-C. Souesme (2000 : 144) évoque la « construction d'une contiguïté » entre deux propositions. A priori, cette notion de contiguïté s'inscrit facilement dans notre explication de *be -ing* en termes de relation métonymique entre deux propositions et semble même être confirmée par l'analyse d'exemples. Ainsi, en (10), il y a véritablement inférence à partir d'une situation observable en T_0 .

[10] *Gower comes to the entrance. He is bleary-eyed, unshaven, chewing an old unlit cigar. His manner is gruff and mean. It is evident he has been drinking.* (It's a Wonderful Life)

De l'état actuel du référent du sujet, l'énonciateur déduit l'activité passée. Le lien entre *he is bleary-eyed/his manner is gruff and mean* et *he has been drinking* est patent, au point que l'on pourrait parler de relation effet/cause. La différence avec le présent en *-ing* tient alors uniquement au fait que *p* renvoie non pas à un événement en déroulement en T_0 , mais à un procès antérieur à T_0 . On a alors l'impression que les rôles respectifs des deux marqueurs discontinus sont limpides : *be -ing* impliquerait un lien métonymique entre des AC et *p*, tandis que *have -en* marquerait à la fois l'antériorité de *p* par rapport à T_0 , et sa pertinence pour le référent du sujet et pour la situation présente.

¹⁵⁴ Voir aussi Annexe (49).

Néanmoins, tout comme pour le présent en *-ing*, l'inférence est loin d'être systématique, même si elle est largement mise en avant dans les grammaires. (38) illustre bien cette absence de systématisme.

[38] *There is total pandemonium in the receiving room. The room is filled with screaming men, women and children. **Two drunken women have been fighting with broken bottles and are now covered with blood and cuts.** The women are still hysterical, one minute they're sobbing, then in an instant screaming and intent upon fighting again. The crowd keeps them apart. Two Bobbies stand in the background making no move to intercede. (Elephant Man)*

En (38), la proposition en *-ing* décrit une activité qui s'est déroulée dans un passé immédiat et, en étant incluse dans la sphère du sujet, est rapportée au présent. Ainsi, les deux femmes ivres sont dans l'état de personnes qui viennent de se battre, ce qui explique la proposition suivante *[they] are now covered with blood (q)*. Même s'il n'y a plus inférence, on peut toujours parler de rapport de cause à effet entre la proposition en *be -ing* et *q*. Nonobstant la relation entre *p* et *q*, qui semble être de même nature en (10) et en (38), ces deux énoncés se distinguent par la démarche cognitive (et donc énonciative) sous-jacente. En (10), l'énonciateur s'appuie sur un certain nombre de propositions manifestes dans la situation pour affirmer *p*. Or, en (38), aucune des deux propositions ne semble être prééminente. Certes, le fait que les deux femmes se soient battues explique qu'elles soient en sang mais, outre le fait que *p* renvoie à un événement passé et *q* à un état présent, on ne peut pas dire que l'énonciateur s'appuie sur *q* pour affirmer *p*. Il sait que l'événement décrit par *p* a eu lieu mais la source de cette connaissance n'est pas nécessairement dans le présent et, en l'occurrence, n'a pas de lien avec *q*. Il semble donc difficile de postuler un quelconque pari quantitatif ou même qualitatif dans ces énoncés. (18) en apporte la preuve.

[18] ED : *You two are leaving.*
ON GALE AND EVELLE
*They look up, dumbstruck and mortified, from the sofa where **they have been watching TV.***
(Arizona)

Alors que *you two are leaving* est hautement subjectif, la proposition en *have -en/be -ing* apparaît comme un fait établi. De fait, il n'y a pas lieu, pour l'énonciateur, de s'appuyer sur une quelconque AC pour affirmer *p*. Au contraire, *p* vient justifier, de manière indirecte, la proposition *they look up, dumbstruck and mortified*. L'air abasourdi des deux personnages s'explique à la fois par les propos d'Ed et par *they have been watching TV on the sofa*. Le raisonnement implicite peut en effet être reconstitué par la glose suivante :

[18a] *Alors qu'elles étaient tranquillement installées sur le canapé à regarder la télévision, Ed leur annonce soudain qu'elle doivent partir. D'où la surprise et le choc.*

Ainsi, même si la démarche est plus complexe, on retrouve le lien cause/effet, mais sans que *q*, on le répète, ne serve de 'béquille' énonciative à l'assertion de *p*.

Il apparaît donc que l'on a, pour l'emploi du *present perfect* en *-ing* deux cas de figure. S'il semble toujours y avoir un rapport de contiguïté entre deux propositions, il faut distinguer les cas où l'énonciateur s'appuie sur *q* pour affirmer *p* (comme en (10)) des situations où *p* est simplement invoquée pour expliquer *q*).

L'interprétation que l'on donnera de ce phénomène est la suivante : comme on l'a vu dans les chapitres précédents, l'emploi de *have -en* et de *be -ing* implique la mise en relation entre deux propositions : *p*, qui porte le marqueur aspectuel et *q*, une proposition issue du contexte. Mais il existe aussi des différences. D'abord, la nature du lien sémantique entre *p* et *q* semble être plus riche et variée avec *be -ing* qu'avec *have -en*. Pour le premier, on a en effet évoqué toute une gamme de rapports sémantiques entrant dans le cadre de la métonymie, alors que pour *have -en*, le lien semble limité à la relation de cause à effet. Deuxièmement, il existe une différence en termes de temporalité. Avec *have -en*, *p* est passée, *q* présente. Avec *be -ing*, *p* est présente, tandis que *q* est souvent présente mais pas toujours. Enfin, la troisième distinction concerne le statut de *q*. Avec *be -ing*, *q* est présupposée (d'où l'appellation AC) ; ce n'est pas nécessairement le cas avec le *present perfect* : si parfois, *p* est inférée de *q* (qui prend alors un statut de présupposé), le plus souvent¹⁵⁵, c'est *p* qui justifie *q*.

La conclusion qui s'impose est donc que les conditions d'emploi des énoncés au *present perfect* en *-ing* sont les mêmes que pour le *present perfect* simple :

- lien sémantique entre *p* et *q* limité à la causalité
- *p* passée, *q* présente
- prédominance des cas où *p* justifie *q*

En fait cela n'est pas très surprenant si l'on se souvient que les conditions d'emploi du présent en *-ing* que nous avons dégagées sont liées, non pas à la forme elle-même, mais à la valeur d'événement en cours à l'instant repère. Ce n'est pas le cas ici. A l'instant repère, l'événement est vu comme antérieur, parfois même comme achevé. Du coup, le présupposé qui était nécessaire pour étayer l'affirmation de son occurrence à l'instant repère n'est plus obligatoire, dans la mesure où un événement « antérieur » (même s'il est mis en relation avec

¹⁵⁵ Curieusement, c'est le cas statistiquement le moins courant qui est le plus souvent mis en avant dans les grammaires, avec l'exemple classique *You've been drinking!* En fait, sur 246 exemples analysés, 6 seulement répondent au schéma inférentiel, soit un peu plus de 2% des occurrences. Il faut toutefois nuancer cette donnée statistique en précisant que nos énoncés sont majoritairement écrits. La fréquence augmenterait si l'on ne considérait que des énoncés oraux, comme le souligne fort justement J-C. Souesme : « Dans ces contextes [oraux], [q] fait généralement partie du donné qui s'impose à l'énonciateur, car il renvoie à un élément de la situation d'énonciation », ce qui donne à *q* le statut de présupposé (on parle alors d'anaphore exophorique).

le présent) n'est pas censé avoir de signes observables ou connus en T₀, et ne requiert donc pas que l'énonciateur avance une 'preuve' pour asserter son existence.

De fait, *be -ing* semble être utilisé avant tout pour sa valeur linguistique. En marquant l'immanence et la non-clôture, *be -ing* permet de construire la référence à une activité, qui peut ensuite être la cible de l'opération marquée par *have -en*. Le fait que *be -ing* soit convoqué pour signifier un type spécifique d'événement est confirmé par la possibilité de remplacer un *present perfect* simple par un *present perfect en -ing* sans modification au niveau de la cohésion discursive et du sens global. La seule différence concerne la nature de la notion prédicative invoquée pour référer à l'événement de l'extra-linguistique : notion prédicative de phase 2 en (39) et de phase 1 en (39a).

[39] *There's nothing radical about the idea that governments should intervene in the food business. They've been at it since 1202, when King John of England first banned the adulteration of bread. (The Economist, 13 décembre 2003)*

[39a] *They've been doing it since 1202.*

1.4.5 *Have -en+be -ing* dans les infinitives

Nous terminerons par le fonctionnement du *perfect en -ing* dans les propositions infinitives.

1.4.5.1 *Perfect en -ing* = *Present perfect en -ing* ou *prétérit en -ing*¹⁵⁶

Dans la mesure où c'est *have* qui, indirectement, situe la proposition dans le temps, on ne sera pas surpris de retrouver la même problématique qu'avec la construction *to + have -en*.

Comparons (40) et (41) :

[40] *Edu, the Brazilian midfielder, was bounced back on to the first plane home when he arrived at Heathrow, hoping to make his new home at Arsenal. When Edu arrived in the UK, **he appears to have been carrying a counterfeit Portuguese passport**, with predictable consequences. If Edu is not a citizen of the European Union, he cannot be allowed as a professional footballer into the UK. (Référence inconnue)*

[41] *IBM top brass is said to have been meeting with Hewlett-Packard officials at various locations around the US over the last few days to lobby for their support and an announcement may now be imminent. (BNC)*

Si l'on rétablit une proposition finie, on obtient en effet deux formes verbales différentes. (40) appellera un **prétérit en -ing**, tandis que (41) exigera un **present perfect en -ing**.

[40a] *When Edu arrived in the UK, **it appears that he was carrying a counterfeit Portuguese passport**, with predictable consequences.*

[41a] *It is said that **IBM top brass has been meeting with Hewlett-Packard officials at various locations around the US over the last few days to lobby for their support and an announcement may now be imminent.***

¹⁵⁶ Il faut bien sûr lire : le groupe verbal à l'infinitif est remplacé soit par un *present perfect en -ing*, soit par un prétérit en *-ing* lors de la transformation de la proposition non finie en proposition finie.

Comme pour le *perfect* simple, la structure infinitive autorise un repérage temporel explicitement passé (grâce à *when Edu arrived*) qui aurait été inacceptable si *have* avait été au présent, comme le montre (40b) où la combinaison *present perfect* en *-ing* / subordonnée temporelle passée (*when Edu arrived in the UK*) rend l'énoncé agrammatical.

[40b]* *When Edu arrived in the UK, it appears that he has been carrying a counterfeit Portuguese passport, with predictable consequences.*

Cependant, la structure se différencie de la construction sans *-ing* par le renvoi à une activité et non pas seulement à un événement télique ou à un état.

1.4.5.2 Types de prédicats

- On retrouve donc la référence à des événements de type **accomplissement** que la non-clôture marquée par *-ing* fait passer du côté des procès atéliques :

[42] *I believe, myself, that they've seen such a knife, for Angelo pictured it out with his pencil **too swiftly and handily for him to have been inventing it**, and of course I can't swear that they've never had it; but this I'll go bail for--if they had it when they came to this town, they've got it yet.* (The Tragedy of Pudd'nhead Wilson)

Il y a clairement ici volonté de la part de l'énonciateur de donner l'image du procès dans son déroulement. L'énonciateur n'insiste pas sur la borne droite de l'événement décrit par <invent it> (ce qui aurait été le cas en l'absence de *be -ing*) mais sur le procès lui-même, c'est-à-dire sur sa dimension qualitative : en dessinant aussi vite, Angelo ne pouvait pas inventer.

- (43) fait référence à un **état extrinsèque**.

[43] *'All that he's likely to have been wearing, including shoes.'* (BNC)

- Même si la relative rareté de la construction limite le nombre des exemples, on trouve aussi des énoncés où l'événement décrit a été valide **sur une période donnée**. (44) illustre la valeur d'activité intermittente.

[44] *Creighton claims to have been sleeping with Osborne when it was written.* (Web Concordancer ; The Times, janvier 1995)

Comme dans les propositions finies, on trouve également des phrases itératives et fréquentatives. (45) est un exemple d'itérative non fréquentative, puisqu'il y a eu répétition de l'événement dénoté, mais pas de manière régulière (la phrase ne couvre pas tout l'intervalle de référence), et que l'intervalle n'est sans doute pas assez long pour qu'on puisse parler de fréquence.

[45] *IBM top brass is said to have been meeting with Hewlett-Packard officials at various locations around the US over the last few days to lobby for their support and an announcement may now be imminent.* (BNC)

Toutefois, il suffit d'un circonstant comme *every year* (qui présente l'itération comme régulière tout en étendant l'intervalle de référence) pour qu'un énoncé très proche d'un point de vue lexical et syntaxique soit perçu comme une fréquentative.

[46] *The twelve brothers of Agnihothri (Pantheerukulam) are said to have been meeting at Vemancheri Mana, the home of Agnihothri, every year on the Bheeshmaashtami day of Utharayanam to perform the death anniversary rites (Sraadham) of their father, Vararuchi.* (<http://www.namboothiri.com>)

1.4.5.3 Autres repérages

➤ Repérage futur.

Cette configuration semble encore moins probable qu'au *perfect* sans *-ing*. Nous avons cependant trouvé l'énoncé suivant :

[47] *By the time you read this, I hope to have been enjoying Xbox Live in the comfort of my own home for the better part of a week. Here in the UK, the service won't officially launch until March 2003, but, having been lucky enough to be selected as a European beta tester, I'm expecting my starter pack to arrive any day now.* (<http://www.gamespot.com>)

En revanche, comme pour les cas précédents, les **emplois non déictiques** sont assez rares.

➤ Repérage habituel

On citera de nouveau notre extrait de A Caribbean Mystery, avec sa concentration de formes aspectuelles en contexte habituel.

[48] « [...] I mean **sometimes** it's –oh, say it's five o'clock– and I can't remember anything since about half past one or two. »
« Oh my dear, but it's just that you've been asleep. Had a doze. »
« No, » said Molly [...] Because at the end of the time it's not as though I'd just dozed off. I'm in a different place. Sometimes I'm wearing different clothes **and sometimes I seem to have been doing things—even saying things to people**, talked to someone, and not remembering that I've done so. » (CM, p.67)

On ne reviendra pas sur la construction d'occasions restreintes ; ce point a déjà été abordé. Il suffira de dire que *have –en* joue son rôle habituel en situant l'activité décrite par [I-be doing things] dans l'antériorité de T_x, avant de la rapporter à la sphère du sujet en ce même T_x.

➤ Repérage générique

Considérons l'exemple (49).

[49] *Unfortunately for those under her roof to whom the dissipation and low dresses are not extended, her servants namely and her husband, the compensating strictness of the Sabbath*

includes all. Woe betide the recreant housemaid who is found to have been listening to the honey of a sweetheart in the Regent's Park, instead of the soul-stirring evening discourse of Mr Slope. Not only is she sent adrift, but she is so sent with a character which leaves her little hope of a decent place. (Barchester Towers)

On y retrouve les ingrédients habituels du générique : SN sujet non spécifique, situation Sit_x et repère T_x et, de fait, renvoi à un rôle sans valeur. Le prédicat s'applique donc à tout individu y présent, passé, futur ou virtuel tel que y a la propriété HOUSEMAID.

Si les exemples habituels et génériques sont peu nombreux, ce n'est pas pour des raisons linguistiques mais pour des raisons référentielles. En règle générale, les énoncés non déictiques avec marqueurs aspectuels sont déjà marginaux. Si l'on ajoute à cela que les occurrences du *perfect* en *-ing* dans les infinitives ne sont pas légion, on ne s'étonnera pas que la configuration soit extrêmement rare. Toutefois, bien que les exemples authentiques manquent, quelques manipulations à partir de (48) et de (49) suffisent à montrer que tous les emplois envisagés pour le déictique ont une contrepartie habituelle ou générique. Pour chaque emploi, nous proposons donc un énoncé habituel suivi d'un énoncé générique (authentiques si possible, ou reconstruits à partir des exemples (48) et (49)).

Événement télique :

[48b] *Sometimes I'm wearing different clothes and sometimes I seem to have been watching a movie on TV, and not remembering that I've done so.*

[49a] *Woe betide the recreant housemaid who is found to have been watching a movie on TV.*

Etat extrinsèque :

[48c] *Sometimes I seem to have been wearing clothes which belong to someone else.*

[49b] *Woe betide the recreant housemaid who is found to have been wearing a skirt.*

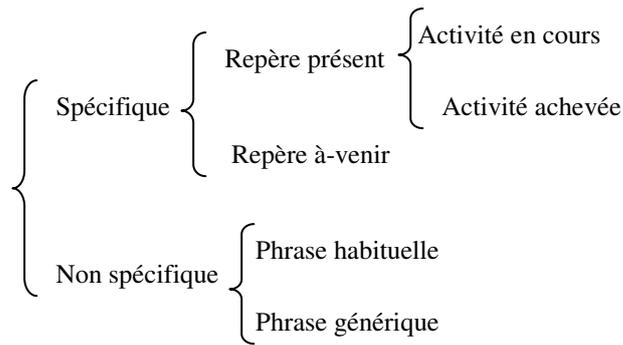
Activité intermittente sur une période :

[48d] *Sometimes I'm wearing different clothes and sometimes I seem to have been sleeping with men I don't know.*

[50] *It is expected that all members of IPlay staff will treat each other with respect. Any staff member who is found to have been sending messages or discussing another IPlay staff member in a derogatory manner is subject to being permanently removed from staff. (<http://tech.iplay.net/policy.htm>)*

1.4.6 Conclusions sur *have -en/be -ing*

Pour conclure sur *have -en/be -ing*, on dira que son fonctionnement rappelle beaucoup celui de *have -en*, à la fois sur le plan référentiel que pour ses conditions d'emploi. La différence principale tient à la nature de la notion prédicative qui renvoie ici systématiquement à une activité. En ce qui concerne le repérage, on retrouve, comme avec les deux marqueurs d'aspect précédents, les mêmes emplois, que l'on ait une phrase spécifique ou non spécifique. On résumera donc les différentes « valeurs » du *perfect* en *-ing* par le schéma suivant.



- Fig. 7 -

1.5 Conclusion sur la première partie

Nous concluons sur cette première partie en disant que les marqueurs aspectuels semblent bien spécialisés dans la signification de l'aspect, comme catégorie conceptuelle, définie par la saisie partielle ou globale d'une notion prédicative. Même si, avec *be -ing*, la manière dont est construite la valeur conceptuelle peut, parfois, sembler prépondérante, nous n'avons pas été en mesure de dégager d'emplois strictement « non aspectuels ».

Du coup, notre traitement de ces marqueurs a consisté en une explication sémantico-référentielle assez classique, même si nous n'avons pas ignoré leur fonctionnement pragmatique. En matière de « valeurs », nous nous sommes aperçu que chacun des marqueurs avait un fonctionnement assez stable du point de vue sémantique, et que les différents emplois tenaient moins à des changements réels de valeurs qu'aux variations de deux paramètres : la nature du repérage, et le type de notion prédicative référée.

Deuxième Partie

Etude du marqueur *must*

L'objectif de cette partie est d'abord de proposer une taxinomie claire et précise des différentes valeurs signifiées par *must*. Dans la mesure où le dernier chapitre tentera de comprendre comment les marqueurs d'aspect influencent le sens pris par le modal, il convient de procéder à un examen méthodique des données, afin d'entamer la dernière étape sur des bases solides. D'une certaine manière, on prendra donc le contre-pied de la majorité des études sur les modaux (et sur les marqueurs, plus généralement), puisque l'on cherchera, jusqu'à un certain point, la différenciation plutôt que l'assimilation. La difficulté sera bien évidemment d'éviter l'éparpillement. Un trop grand nombre de valeurs rendrait la tâche infaisable. Mais d'un autre côté, on ne pourra pas se satisfaire de l'opposition valeur radicale/valeur épistémique.

Toutefois, cette approche taxinomique ne nous empêchera pas de souligner les similitudes entre certaines valeurs, d'effectuer des regroupements en « types de valeurs », et d'essayer de comprendre la nature des liens qui les unissent. Par ailleurs, si l'examen des valeurs nous place d'emblée au niveau conceptuel, il ne faudra pas négliger la valeur linguistique du marqueur. La première raison est que c'est elle qui rend le signe compatible avec telle ou telle valeur conceptuelle. D'autre part, le comportement des signes en discours dépend également en partie de leurs propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques propres. On peut donner l'exemple de la relative incompatibilité du *must* dit épistémique avec un événement futur qui, comme on le verra tient davantage à la valeur linguistique du marqueur et à la manière dont il construit la signification qu'à un conflit au niveau conceptuel.

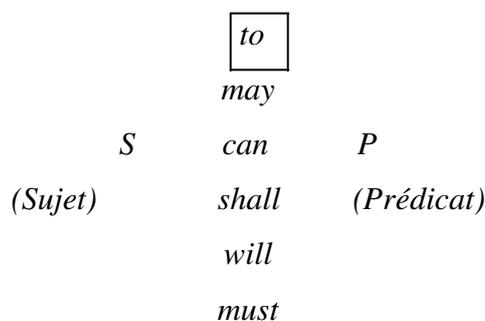
Notre travail s'organisera de la manière suivante. Après avoir défini la catégorie de la modalité, nous nous pencherons sur les caractéristiques de l'auxiliaire de modalité. Nous étudierons ensuite la syntaxe des énoncés en *must* avec, pour objectif, de mettre au jour les relations forme/sens. S'ensuivra un classement des différentes valeurs signifiées par le modal. Nous essaierons de montrer que cette multiplication de valeurs est rendue possible par la sous-détermination de la valeur linguistique de *must*. Après en avoir proposé une représentation sous la forme d'une FS (forme schématique), nous tenterons d'expliquer comment cette FS est enrichie par le contexte pour signifier les valeurs conceptuelles dans leur diversité. A partir de là, nous postulons, pour chaque valeur du modal, une FSD (forme

schématique dérivée) et nous tenterons de voir quels sont les paramètres (hormis l'aspect, qui sera l'objet d'un traitement spécifique) qui influent sur la signification que peut prendre le modal en situation.

2.1 La catégorie de la modalité

Toujours est-il que nous commencerons cette étude du modal par une définition de la notion de modalité, car, comme avec l'aspect, il faut bien se garder de confondre modalité et marqueurs de modalité. Ces derniers (dont les auxiliaires de modalité constituent un sous-ensemble) sont des formes linguistiques capables de signifier la catégorie cognitive que constitue la modalité. Mais si l'aspect ne correspond qu'à une opération de saisie somme tout assez simple sur une notion prédicative, la modalité semble plus complexe. Bien que son approche soit purement sémasiologique, H. Adamczewski a bien observé la dualité des modaux qui, pour nous, n'est que le reflet de cette même dualité au niveau cognitif. Même si nous ne partageons pas complètement son analyse (en particulier sur le rôle de *to*), H. Adamczewski a pu, en rapprochant le rôle syntaxique des modaux et de *to*, mettre le doigt sur les deux composantes des modaux : l'une, syntaxique, l'autre, sémantique. En effet, pour cet auteur,

les modaux sont en fait des liens de même nature que *to* puisque, eux aussi, portent sur le couple *sujet/prédictat* dont ils assurent la soudure syntaxique :



(Adamczewski 1982 : 16)

- Fig. 1 -

Cette similarité se trouve confirmée par la quasi-équivalence d'énoncés comme (1) et (2).

[1] *It is necessary for John to come.*

[2] *John must come.*

De la comparaison entre (1) et (2) ressortent deux choses : le modal *must* joue le même rôle syntaxique que *to*, et exprime une valeur sémantique proche de celle codée en (1) par *it is necessary*. Pour H. Adamczewski (1982 : 16),

On pourrait dire que ce qui sépare *to* des membres de la classe des modaux, c'est le fait que *to* ne dit rien sur les chances de réalisation de la prédication alors que les modaux, par nature, sont des instruments de *modalisation interne*, qui renferment un **certain programme sémantique** ¹⁵⁷ en plus de leur rôle plus *formel* au niveau de la relation prédicative. Bref, *to* est absolument neutre quant à la réalisation effective de la soudure prédicationnelle. Il se présente [...] comme la cible d'un jugement externe.

Nous ne pouvons qu'adhérer à la théorie d'Adamczewski concernant ce double fonctionnement des modaux. Mais en plus de marquer la mise en relation d'un sujet et d'un prédicat, il nous semble que *to* est la trace d'une autre mise en relation encore plus fondamentale : celle d'un jugement (*is necessary* en (1)) et d'un contenu propositionnel ([John – come]), comme si *to* symbolisait l'idée regardée et constituait la cible de l'idée regardante. L'analyse d'Adamczewski semble donc révéler que les modaux anglais combinent deux fonctions : ils signifient une valeur sémantique et, en même temps signalent la mise en relation de ce « programme sémantique » avec la proposition. Selon nous, la dualité constatée au niveau des auxiliaires modaux n'est que la conséquence linguistique d'une dualité comparable à l'intérieur de la catégorie de la modalité au niveau conceptuel. Nous définissons donc, à titre provisoire, la modalité comme l'application d'un programme sémantique particulier (qu'il nous reste à définir) à un contenu propositionnel.

2.1.1 La part sémantique de la modalité

Les typologies des modalités sont nombreuses, presque aussi nombreuses que les ouvrages qui y sont consacrés. Deux tendances se dégagent néanmoins. On a, d'un côté, les linguistes qui classent les modalités en fonction de critères purement sémantiques tels que l'expression du possible, du nécessaire, du pouvoir, du devoir, etc., et de l'autre, ceux qui proposent des classements organisés autour de catégories qui transcendent les oppositions sémantiques (voir, par exemple, l'opposition entre les modalités épistémique et radicale). Mais la plupart du temps, les typologies n'ignorent aucune des deux facettes de la modalité. L'important est de voir que ces deux approches typologiques sont en fait le reflet de la dualité de la modalité constatée plus haut. Nous pensons que les taxinomies du premier type classent les modalités en fonction de leur composante sémantique, et que celles du second type opèrent une classification en fonction de la nature de la relation qui s'établit entre la notion prédicative et le sémantisme modal. Notre point de vue est donc que le programme sémantique d'une modalité (tel que le devoir) est toujours identique, que la modalité soit épistémique ou radicale. Aussi, lorsque l'on passe de l'expression de l'obligation, avec un énoncé comme (4),

¹⁵⁷ C'est nous qui soulignons.

à celle de la probabilité en (5), il n'y a pas, selon nous, d'altération du programme sémantique de la modalité impliquée ; on a dans les deux cas une expression du devoir. Ce qui distingue (4) et (5) au niveau cognitif, c'est le type de relation qui existe entre la notion prédicative et le sémantisme modal.

[4] *You must do your homework.*

[5] *He must be at least 80.*

Mais avant d'examiner ces différents types de mises en relation, nous allons nous intéresser à la composante sémantique de la modalité. Notre postulat de départ étant que les modalités épistémiques et radicales ne se différencient pas sémantiquement, nous ne parlerons ici que des modalités radicales. Nous verrons en 2.1.2 comment, à partir des mêmes programmes sémantiques, sont générées les modalités épistémiques correspondantes.

La problématique liée à la description des modalités d'un point de vue sémantique est double. Premièrement, il faut circonscrire les valeurs sémantiques qui relèvent de la modalité. Deuxièmement, il faut voir comment ces valeurs s'organisent dans le système : y a-t-il un ordre notionnel, une hiérarchie ? Comment sont-elles reliées entre elles ? Etc.

L'important, dans un premier temps, est de trouver un dénominateur commun à toutes les notions sémantiques qualifiées de modales.

S'appuyant sur le concept de chronologie notionnelle développé par G. Guillaume, A. Joly et D. O'Kelly situent la modalité dans l'antériorité notionnelle des autres notions prédicatives.

En effet, les verbes modaux

n'expriment pas un événement, mais les conditions d'existence d'un événement, par exemple *pouvoir* « faire », *devoir* « faire », *vouloir* « faire », etc. C'est précisément pour cette raison qu'ils se situent dans l'antériorité absolue des autres verbes : la **condition d'existence** est nécessairement dans l'antécédence de l'existence, puisqu'elle présente celle-ci comme puissancielle. (Joly et O' Kelly 1990 : 171)

L'expression « condition d'existence d'un événement » rappelle ce que nous avons déjà dit au sujet de la modalité : il ne s'agit pas d'une catégorie autonome ; elle implique la mise en relation de son programme sémantique avec une autre notion prédicative. Aussi nous semble-t-il inexact de dire que la notion de POUVOIR, par exemple, se situe dans l'antériorité notionnelle du FAIRE dans la mesure où les deux notions n'ont pas le même statut. Nous préférierions poser une chronologie du type POUVOIR-FAIRE \Rightarrow FAIRE qui montre bien que c'est la notion modale appliquée à une notion (POUVOIR-FAIRE) qui préexiste idéellement à la notion prise isolément (FAIRE) : on ne peut pas concevoir la réalisation d'un événement qui n'aurait pas été possible préalablement à cette réalisation. Aussi contestons-nous la chronologie notionnelle sous la forme présentée par A. Joly et D. O'Kelly. En outre, l'expression « condition d'existence » ne nous semble pas suffisante pour caractériser la face

sémantique de la modalité. Le Nouveau Petit Robert définit le substantif *condition* comme suit : « Etat, situation, fait dont l'existence est indispensable pour qu'un autre état, un autre fait existe. » On est donc face à deux problèmes : d'abord, « condition d'existence » s'applique bien à une notion complexe du type de POUVOIR-FAIRE mais pas au sémantisme modal en tant que tel ; mais il semble que, étant donné l'élément relationnel de la modalité, on ne puisse pas y échapper. Peut-être faut-il se résigner à accepter l'impossibilité d'appréhender le cœur de la signification modale indépendamment des notions prédicatives auxquelles elle s'attache. Par ailleurs, et cela est plus problématique, il ne nous semble pas que l'idée de « condition d'existence » puisse s'appliquer à la modalité épistémique. Or, notre postulat de départ était que la part sémantique de la modalité restait inchangée, que l'on soit dans le radical ou l'épistémique. On pourrait certes revenir sur ce postulat et affirmer que le DEVOIR radical et le DEVOIR épistémique, par exemple, ne sont pas liés, qu'il s'agit seulement d'une particularité de la langue française qui a recours au même mot pour renvoyer à deux notions différentes. Il s'agirait alors d'une simple homonymie spécifique au français ou à l'anglais, et il nous resterait à caractériser le sémantisme des modalités radicales d'un côté, et celui des modalités épistémiques de l'autre. Néanmoins, nous ne croyons pas qu'une telle approche soit tenable et, d'ailleurs, rares sont ceux qui soutiennent que les deux catégories n'ont aucun rapport entre elles. L'argument prédominant est qu'il existe trop de langues dans lesquelles les mêmes marqueurs sont utilisés pour signifier la modalité épistémique et la modalité radicale pour conclure à la coïncidence d'une homonymie inter-linguistiquement généralisée. Comme le résume E. Sweetser (1990 : 49) :

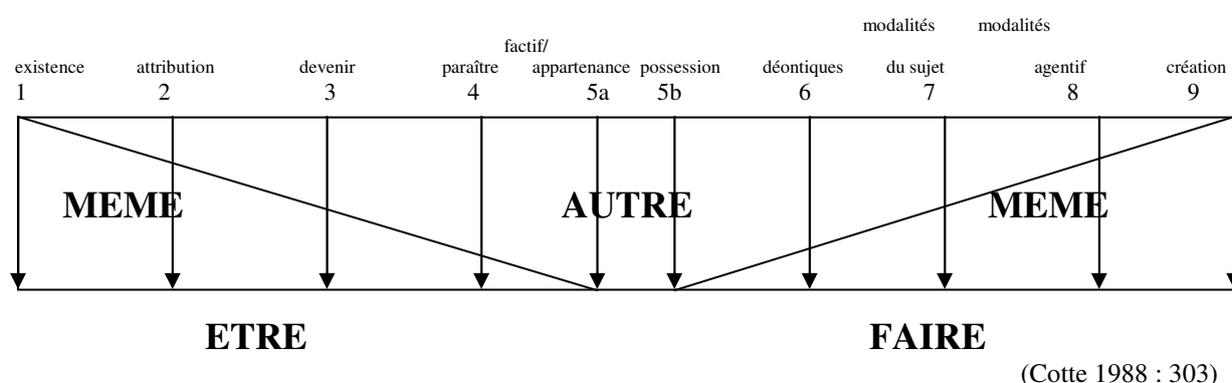
This ambiguity is not peculiar to English ; indeed, there is an evident crosslinguistic tendency for lexical items to be ambiguous between these two sets of senses. Many unrelated languages (Indo-European, Semitic, Philippine, Dravidian, Mayan, and Finno-Ugric, among others) are alike in having some set of predicates which carry both the root and epistemic modal meanings, as English modal verbs do. [...]Such a crosslinguistic correlation encourages us to search for a broader motivation in the linking of these two apparently disparate semantic domains.

Bien que nous nous intéressions ici à la catégorie **cognitive** de la modalité, la langue peut nous fournir des indications précieuses. Les deux catégories sont d'ailleurs interdépendantes et c'est uniquement par l'intercession de la langue que l'on peut appréhender le cognitif. Qu'à travers les langues, on emploie les mêmes mots pour évoquer le DEVOIR radical et le DEVOIR épistémique nous paraît donc un argument suffisant pour conclure, à l'instar de Sweetser, à l'existence d'un lien entre les deux notions, et même à l'unicité du sémantisme modal.

Nous avons donc cherché une théorie qui puisse répondre aux exigences nées de l'ensemble des observations qui précèdent : 1) identifier un critère sémantique définissant les notions

modales à l'exclusion de toute autre, 2) mettre en évidence un principe organisateur des différentes notions modales à l'intérieur du micro-système de la modalité, et enfin, 3) neutraliser, pour ce qui concerne la part sémantique de la modalité, l'opposition radical / épistémique.

Nous avons estimé que l'approche de P. Cotte (1988) reprenant en partie celle de R. Lafont (1978) correspondait le mieux à nos attentes. En s'appuyant sur l'idée guillaumienne d'une chronologie profonde, R. Lafont a proposé un psycho-système fondé sur les notions de *même* et d'*autre*, dont le jeu des tensions construirait les notions prédicatives primitives, c'est-à-dire des notions générales, ontologiques, subsumant d'autres notions plus complexes. Ce psycho-système peut être schématisé comme suit :



- Fig.3 -

On a donc deux domaines, l'*être* et le *faire*, qui sur le modèle du bi-tenseur radical de G. Guillaume voient se reproduire le même cinétisme en sens inverse. Ce psycho-système retrace en fait le parcours du sujet (le *même*). Dans l'*être*, il « est d'abord considéré intérieurement, puis en relation avec son extérieur » (l'*autre*) (Cotte 1988 : 305). En position 1, l'*autre* est absent et le *même* est considéré pour lui-même. En position 2, le *même* est prédominant, l'*autre* n'est présent qu'au travers une propriété attribuée au *même* mais partagée avec d'autres entités. En 3, le *même* se transforme en *autre* ; il y a égalité entre les deux grandeurs, dans la mesure où l'*autre* est conçu comme le double du *même* à un moment différent. La position 4 voit l'émergence d'un *autre* différent du même. Ici l'*autre* est une entité distincte qui juge le sujet et la relation. *X semble / paraît Y* implique le regard d'un observateur extérieur (cf. *X me semble Y*). En 5a, le *même* n'existe plus que comme repère à l'intérieur duquel l'*autre*, devenu prédominant, est localisé : l'*autre* appartient au *même*. En 5b, on retrouve la même relation de localisation avec le *même* qui possède l'*autre*. Comme le souligne P. Cotte (1988 : 328), « dans l'*être*, les grandeurs ne conduisent qu'à des rapports statiques de localisation et d'inclusion », tandis que dans le *faire*, les grandeurs constituent

des « *forces* qui se déploient à propos d'un procès ». Aussi, dans le *faire*, l'*autre* renvoie d'abord aux forces extérieures qui agissent sur le sujet potentiellement acteur puis, une fois le rapport de force entre le *même* et l'*autre* renversé (au point 7), à ce qui résulte de l'action du sujet devenu acteur. On en vient donc au sujet qui nous intéresse, puisque la première moitié du psycho-système dans le *faire* est le lieu de la genèse des modalités.

En position 6, le *même* renvoie au sujet dont le faire potentiel est sous la coupe de l'*autre*, c'est-à-dire **des forces extérieures déterminant l'éventuelle action à venir du sujet**. On est dans le domaine des modalités déontiques, et l'*autre* est assimilable à ce que l'on nomme parfois la source déontique. Il peut s'agir d'une personne ou plusieurs personnes ayant une autorité sur le sujet, d'éléments contraignants qu'ils soient physiques, culturels, éthiques, juridiques ou autres. La position 7 est pour P. Cotte (1988 : 319) « le point d'équilibre du système », là où le *même* n'est plus conditionné par son extérieur mais conditionne celui-ci. On est dans les modalités du sujet, c'est-à-dire les valeurs d'intention et de capacité. L'*autre* est alors « l'image abstraite du faire du sujet, du procès dont on peut envisager l'actualisation à partir de ce qui est dans le sujet » (Cotte 1988 : 320). Mais à ce stade, l'actualisation est seulement virtuelle.

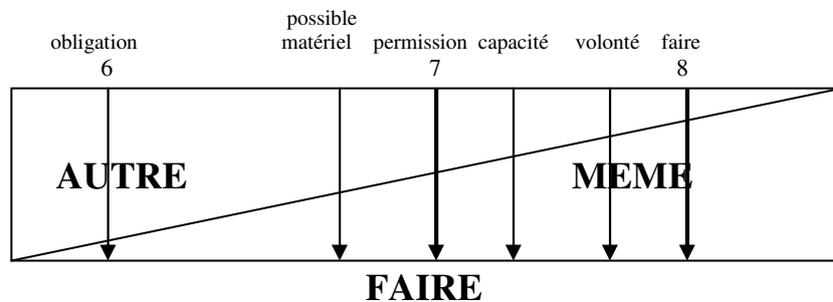
C'est seulement en 8 qu'on entre de plein pied dans le *faire*, c'est-à-dire le *faire* actualisé, extériorisé et plus seulement à l'état de puissance. Le *même* continue de renvoyer au sujet, l'*autre* est « le lieu où s'inscrit le dynamisme du sujet, ce qui peut lui résister, et joue le rôle de cible dans la relation transitive [...] [il] peut aussi être, dans le droit fil des modalités qui précèdent, le procès extériorisé » (Cotte 1988 : 323).

Pour finir, en position 9, l'*autre* est réduit à un point, à un principe : « l'objet créé n'a d'abord aucune existence en dehors de la visée de son créateur [...] : la création valorise l'agent tout comme l'existence valorise l'existant » (Cotte 1988 : 323).

C'est bien entendu la seconde moitié du psycho-système qui, dans le cadre d'une étude des modalités, va nous intéresser, et plus particulièrement la partie comprise entre les positions 5b et 8, celle où l'événement est encore virtuel et où l'on discute des forces en présence pouvant contribuer à son actualisation.

P. Cotte apporte quelques modifications au schéma de R. Lafont. La position 7 reste bien le point où l'équilibre entre le *même* et l'*autre* se renverse, mais celle-ci ne génère plus que la valeur de permission. Le sujet est libéré de toute contrainte : il n'est ni poussé à agir ni empêché par aucune force. Juste avant la position 7, P. Cotte place le possible matériel qui ne marque pas une visée mais une simple « compatibilité du réel et d'un *faire* potentiel » (Cotte 1988 : 319). Immédiatement après 7, apparaissent les notions de capacité et d'aptitude, où le

même, légèrement dominant « préfigure ce que sera l'extérieur, qui ne peut en être qu'une projection. Ces dernières valeurs suivent logiquement celles du possible matériel. Dans le possible matériel, l'extérieur est encore conditionnant, dans la capacité, il ne peut plus être que conditionné.» (Cotte 1988 : 319). La notion de volonté s'inscrit entre 7 et 8, après la capacité, là où, logiquement, le *même* devient largement dominant et conditionnant (puisque la motivation de l'action vient du sujet) sans toutefois que l'événement soit encore actualisé. Le point 6, qui nous intéresse plus particulièrement dans cette étude, continue de signifier l'obligation. Cette valeur modale se définit comme une force extérieure s'exerçant sur le sujet notionnel dont le faire à-venir est presque complètement déterminé par elle. La liberté d'agir du sujet est ainsi réduite à une seule action possible : l'événement correspondant à la notion prédicative. On peut résumer le modèle de P. Cotte par le schéma suivant :



- Fig.4 -

A noter que les deux flèches verticales en gras indiquent les deux instants particulièrement importants à l'intérieur du psycho-système : le point 7 après lequel le *même* devient dominant, et le point 8, qui marque la sortie des modalités et des actions virtuelles et l'entrée dans le faire effectif : le *même* est alors agent et plus seulement agent potentiel. Il faut également souligner que les valeurs données ici ne sont que les valeurs modales primitives subsumant des valeurs plus complexes. P. Cotte donne l'exemple de la notion de besoin. Celle-ci est générée sous la même position que l'obligation, bien que le jeu du *même* et de l'*autre* soit plus subtil, dans la mesure où, ici, l'obligation est créée par un sentiment de manque inhérent au sujet. De la même manière, la notion de faire en 8 subsume toutes les autres notions plus précises liées à l'action ou à la production.

2.1.2 La dimension opératoire de la modalité : du radical à l'épistémique

Par « dimension opératoire », nous entendons le processus de mise en relation du programme sémique modal avec une notion prédicative, en un mot, sa « portée ». En effet, pour nous, c'est le même psycho-système qui est à l'origine des valeurs modales radicales et

épistémiques, et la différence entre une valeur radicale et sa contrepartie épistémique ne se situe pas au niveau du programme sémique mais au niveau de la portée de la modalité.

Selon P. Cotte, la modalité épistémique constitue un « domaine modal subduit » (1988 : 325). Partant du principe que l'épistémique discute une relation déjà construite, P. Cotte en conclut que la modalité épistémique ne peut pas intervenir au premier niveau du système mais seulement une fois générées les valeurs modales primitives. Ainsi, « on génère l'épistémique comme une subduction de la modalité radicale, mais [...] dans cette genèse la modalité se voit orientée non vers le *faire* mais vers le domaine antérieur de l'*être* » (1988 : 326), dans la mesure où l'épistémique discute l'existence d'une relation. L'affirmation de la primauté du radical sur l'épistémique s'appuie essentiellement, chez P. Cotte, sur des données historiques : les verbes modaux ont d'abord eu une valeur radicale puis, ont développé, seulement par la suite, un emploi épistémique¹⁵⁸. On pourrait certes arguer que l'apparition tardive des valeurs épistémiques des modaux en anglais ne signifie pas que la modalité épistémique n'existait pas ; elle pouvait très bien être exprimée par d'autres formes linguistiques, adverbiales, par exemple. Mais l'argumentation de E. Sweetser, étayée par des données d'ordre phylogénétique et ontogénétique va dans le même sens :

Shepherd's work on Antiguan Creole gives some evidence that creoles first develop their expression of root modality before going on to extend that expression fully to the epistemic domain. And studies of child language (Kuczaj and Daly 1979 ; Shepherd 1981) have revealed that children acquire the deontic senses of modal verbs earlier than the epistemic ones¹⁵⁹. (Sweetser 1990 : 50)

Mais le plus intéressant chez E. Sweetser est que ces données sont incorporées à une théorie plus large dépassant largement le cadre de la modalité, rendant ainsi l'hypothèse de la primauté diachronique et synchronique du radical davantage plausible. Il ne s'agit plus d'un phénomène ad hoc propre à la modalité, mais d'un processus courant et régulier d'extension de valeurs plus ou moins concrètes vers des valeurs plus abstraites. Dans *From Pragmatics to Etymology* (1990 : 10), E. Sweetser s'attache en effet à démontrer qu'un certain nombre de formes linguistiques polysémiques ou ambiguës¹⁶⁰ possèdent des valeurs qu'on peut considérer comme premières. Les autres valeurs sont ainsi générées à partir de ces dernières suivant un processus de métaphorisation. Selon E. Sweetser, ce processus est souvent

¹⁵⁸ Fait confirmé par A. Tellier (1962 : 241-242) qui a relevé les premiers emplois épistémiques de MUST et de MAY dans des textes du 15^{ème} siècle.

¹⁵⁹ Comme le note M.R. Perkins (1983 :132) , « Hirst and Weil (...) found that children between 3 ;0 and 6 ;6 understood the modals MUST, MAY and SHOULD in their epistemic sense before their deontic sense ». Néanmoins, leurs conclusions sont généralement considérées avec scepticisme.

¹⁶⁰ Selon E. Sweetser (1990 : 10), on parle de polysémie lorsqu'un mot a plusieurs sens et d'ambiguïté lorsqu'un mot n'a qu'un sens mais plusieurs fonctions.

diachronique (comme c'est le cas des modaux) et presque toujours ontogénique (c'est-à-dire que les valeurs primitives sont acquises en premier).

En outre, même à l'âge adulte, ces valeurs originelles continuent d'être ressenties comme cognitivement premières. E. Sweetser part de l'observation que de nombreux mots renvoyant à des actions physiques sont utilisés pour parler de processus mentaux. Son concept de « Mind-as-Body Metaphor » (1990 : 28) est illustré par l'exemple suivant : on peut *saisir un objet* mais également *saisir une idée* (comme dans *j'ai saisi*) ; la même chose est vraie pour le verbe anglais *grasp*. De la récurrence de ce phénomène, Sweetser conclut que nous modelons notre compréhension des processus mentaux sur notre compréhension du domaine socio-physique, et que la langue reflète cette organisation cognitive. Elle distingue donc deux domaines cognitifs, qui sont les domaines socio-physique et épistémique, auxquels elle ajoute celui des actes de langage ; les deux derniers étant structurés à partir du premier. Ainsi, *grasp* a essentiellement le même sens dans *grasp an object* et *grasp a concept*, mais alors que dans le premier cas, on se place dans le domaine socio-physique, la deuxième expression se situe dans le domaine épistémique, domaine du raisonnement et des processus mentaux. Le lien entre les deux emplois est de nature métaphorique. Dans ce cas précis, on pourrait suggérer que c'est parce que, dans le domaine socio-physique, *grasp* signifie un rapport particulier entre un sujet agissant S et une entité physique X indépendante (X est sous le contrôle de S) qu'on peut l'utiliser pour évoquer une réalité propre au domaine mental, auquel cas on a n'a plus un sujet agissant, mais un sujet pensant contrôlant une entité mentale X. On n'échappe évidemment pas à la métaphore naïve des idées perçues comme des entités fuyantes qui demandent à être immobilisées pour être comprises¹⁶¹.

Mais c'est l'exemple de *because* (Sweetser 1990 : 31) qui illustre le mieux cette possibilité qu'ont certains mots d'être employés dans les trois domaines. Ainsi, la conjonction marquera une causalité physique dans *He loves me because I remind him of his first love*, une causalité épistémique dans *He loves me, because he wouldn't have proofread my whole thesis if he didn't* (que Sweetser paraphrase par *I conclude that he loves me because I know that he wouldn't otherwise have proofread my thesis*), et une causalité énonciative dans *What are you doing tonight ? — because there's a good movie on* (qui équivaut à *I'm asking because...*).

¹⁶¹ On voit bien là à quel point tout discours sur la pensée est tributaire de métaphores physiques. Le verbe *comprendre* lui-même est dérivé du latin *comprehendere* (« saisir »).

Dans le cas modaux, cette approche a le mérite de rendre compte de leur différentes valeurs non pas par une modification de leur sémantisme mais par une application du même programme sémantique aux différents domaines. A l'intérieur du domaine socio-physique (dorénavant D1), les modaux reçoivent donc leur interprétation radicale. Les pressions ou les restrictions exprimées par le sémantisme des modaux concernent ici les actions ou les situations du monde physique. Dans le domaine épistémique (D2), la cible du sémantisme des modaux est le raisonnement du sujet pensant qui est *forcé* ou *autorisé* à penser que. En D3, le domaine énonciatif, le sémantisme modal porte sur l'acte de langage. L'exemple le plus convainquant donné par Sweetser est celui de *may* dans les énoncés concessifs du type *He may be a university professor, but he sure is dumb* qu'elle glose comme suit : *I do not bar from our (joint) conversational world the statement that he is a university professor, but...*(1990 : 70).

La théorie de E. Sweetser est séduisante par sa simplicité et ses fondements cognitifs. Peut-elle pour autant être intégrée à un modèle utilisant le psycho-système de R. Lafont ? Nous pensons que oui. D'abord, parce que E. Sweetser soutient l'existence de sémantismes modaux invariants. Qui plus est, sa description du sémantisme des modaux en termes de forces et de barrières est parfaitement compatible avec les tensions entre le *même* et l'*autre* qui existent au sein du psycho-système. On pourrait ainsi faire l'hypothèse que c'est le même psycho-système qui est à l'origine des toutes les valeurs modales et que le passage d'une valeur modale radicale à sa contrepartie épistémique, par exemple, provient d'un changement de domaine, en l'occurrence d'un glissement de D1 vers D2.

Les similarités entre les deux modèles ne doivent néanmoins pas nous faire oublier une différence fondamentale : l'approche de E. Sweetser est essentiellement sémasiologique, alors que le psycho-système découle d'une analyse onomasiologique. Pourtant, si le discours de Sweetser porte avant tout sur les marqueurs et leurs valeurs, elle affirme clairement et à maintes reprises que l'organisation linguistique n'est que le reflet d'une structuration cognitive plus profonde. Ce n'est pas seulement qu'on utilise des termes appartenant au domaine socio-physique pour évoquer d'autres domaines, mais on ne peut concevoir, au niveau cognitif, D2 et D3 qu'en termes de D1 ; la structuration cognitive de D2 et D3 est calquée sur celle de D1. Ainsi, « relationships between linguistic form and function reflect human conceptual structure and general principles of cognitive organization » (Sweetser 1990 : 4).

A partir de là, on peut facilement concevoir un modèle cognitif où se rencontrent le psycho-système de Lafont revu par Cotte et les domaines de Sweetser. Dans notre modèle, donc, le

psycho-système de P. Cotte génère des valeurs modales telles que le POUVOIR ou le DEVOIR. Selon que ce sémantisme est appliqué à une notion prédicative appartenant à D1, à D2 ou à D3, deux choses vont changer : la nature des variables que sont le *même* et l'*autre* et, ce qui en découle, le type de modalité (radicale, épistémique ou énonciative). En effet, le *même* et l'*autre* ne renverront pas aux mêmes entités selon le domaine sélectionné¹⁶². Le *même* est l'entité à la base du psycho-système puisque c'est son parcours qui est retracé. En D1, il correspondra donc au **sujet-agissant**¹⁶³ ou **sujet-causateur**, celui qui, dans le monde socio-physique, est à l'origine d'une action ou d'un état de fait. A noter que dans une saisie de type modal, ce sujet physique n'est que **potentiellement** agissant, puisqu'il se situe encore dans l'antériorité du *faire*. Remarquons également que celui-ci ne correspond pas nécessairement au référent du sujet grammatical de l'énoncé correspondant. En D2, le *même* renverra au **sujet-pensant**, celui qui pense, qui croit, qui raisonne, qui conclut que..., etc., et qui, plus généralement, et pour employer la terminologie de Sperber et Wilson, entretient des assomptions. En D3, le *même* est le **sujet-énonciateur**, la représentation mentale du locuteur qui parle et qui se pose en responsable de son énonciation. Comme le souligne P. Cotte, l'*autre* est plus divers et a « de nombreux visages » (1988 : 322). Cela s'explique par le fait qu'on a un système binaire avec, d'un côté, une entité unique, et de l'autre, tout ce qui n'est pas cette entité, tout ce qui lui est à l'extérieur et qui peut agir sur elle. Aussi, non seulement l'*autre* est différent d'un point de saisie à un autre, mais il peut également l'être pour un même point de saisie. En nous inspirant de l'analyse défendue par M. R. Perkins (1983) des forces en jeu dans la construction de la modalité, on peut estimer que pour la saisie générant la valeur de DEVOIR, l'*autre* peut renvoyer à des forces aussi variées que les principes moraux, les lois de la nature, les lois sociales, les lois rationnelles, la volonté d'autrui, etc. En revanche, il semblerait qu'une différence essentielle distingue la nature de l'*autre* en D1 et en D2. Comme le souligne E. Sweetser (1990 : 60-61) :

We must now recast forces and barriers as **premises**¹⁶⁴ in the mental world, since no other kinds of obstruction / force exist in that world. As we shall see, once that crucial mapping of forces and barriers onto premises has been done, the root- and epistemic-modal senses look more obviously parallel than without such a mapping. The majority of the root modals refer to various forces, which is reasonable, since we recognize many different varieties of force in the sociophysical world. In the epistemic domain, we have no contrast between internal forces [...] and external forces [...]. Nor can we differentiate between kinds of authority or obligation ; *should* and *ought* cannot refer to moral force [...] in a world where no morality exist.

¹⁶² Notons qu'il ne s'agit ici que d'une ébauche de modèle. Celui-ci demandera à être affiné, en particulier au vu de certaines valeurs modales telles que la modalité implicative.

¹⁶³ Pour être plus précis, il faudrait parler de représentation mentale du sujet-agissant.

¹⁶⁴ C'est nous qui soulignons.

Il semblerait donc que, face à la diversité des formes assumées par l'*autre* en D1, ne subsiste qu'un seul type de force extérieure en D2 : la prémisses, qui oblige le sujet- pensant à conclure que..., ou lui permet de penser que... Quant à D3, il est difficile de dire à quoi renvoie l'*autre*, dans la mesure où la modalité semble s'aventurer très rarement dans ce domaine. On peut supposer que l'*autre* renvoie alors au contenu ou à la forme du discours du co-énonciateur, ou à l'un de ses arguments, dans la mesure où, comme l'a noté S. Gresset (2001 : 182) à propos du *may* concessif, « la démarche concessive [...] s'inscrit par définition dans un contexte de nature polémique ». Ainsi, la force de certains arguments peut amener le locuteur à concéder tel ou tel point.

Nous avons donc globalement décrit le psycho-système qui génère les sémantismes modaux. Nous avons vu que, selon que la modalité était générée en D1, D2 ou D3, le *même* et l'*autre* assumaient des valeurs différentes et que ces deux variables ne pouvaient prendre que les valeurs des éléments inclus dans le domaine sélectionné.

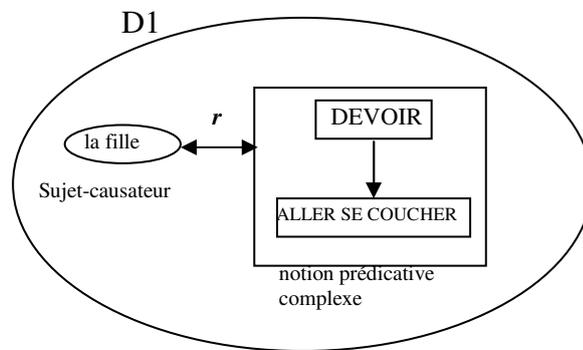
Mais que se passe-t-il à l'intérieur du domaine ? Que fait-on des valeurs modales générées par le psycho-système ? Avec ces questions, nous abordons le problème de la portée de la modalité. La valeur modale produite par le psycho-système est une notion prédicative, mais, comme nous l'avons déjà dit, une notion prédicative d'un type particulier, puisqu'elle n'est pas autonome. Pour être viable, elle doit être appliquée à une autre notion prédicative, *cible de la modalité*. Il n'est pas très original de dire que la cible de la modalité est différente quand la modalité est radicale et quand elle est épistémique, mais les choses paraissent plus claires à l'intérieur du modèle que nous tentons de construire.

Avant d'examiner les différentes cibles de la modalité, une remarque préliminaire s'impose. On se souvient de l'appauvrissement des valeurs susceptibles d'être prises par l'*autre* lorsque l'on passait de D1 à D2. On peut postuler un pareil appauvrissement en ce qui concerne les notions prédicatives et les entités auxquelles est susceptible de renvoyer le *même* dans chacun des domaines. En effet, alors que le nombre d'entités auquel le sujet-causateur en D1 peut renvoyer est infini, le sujet-pensant est unique. De même, si D1 est riche de notions renvoyant à des actions ou à des états du monde physique, les notions prédicatives de D2, en revanche, se limitent à celles renvoyant à des processus mentaux. De fait, et c'est ce qui, au niveau linguistique, rend possible l'utilisation des mêmes marqueurs et des mêmes structures syntaxiques quels que soient les domaines, il n'est généralement pas utile d'explicitier la notion prédicative cible lorsque l'on est en D2 (et a fortiori en D3). Mais ce n'est évidemment pas le cas en D1 où, au niveau linguistique, la cible est nécessairement exprimée tant la diversité notionnelle règne dans le domaine socio-physique. Au niveau conceptuel, donc, la

cible est la notion prédicative représentant l'événement ou l'état à l'origine duquel est, potentiellement, le sujet-causateur. Soit l'énoncé :

[6] *The girl must go to bed.*

on pourra schématiser la représentation cognitive correspondante comme suit :



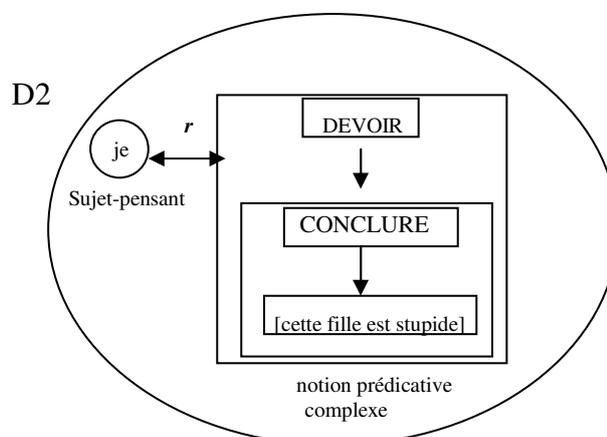
- Fig.5 -

On a donc la construction de la notion prédicative complexe DEVOIR-ALLER SE COUCHER qui est ensuite mise en relation (notée r) avec le sujet-causateur, comme c'est le cas pour une notion prédicative simple.

En D2, le principe est identique. Le prédicat modal est appliqué à une notion prédicative pour construire une notion prédicative complexe qui est mise en relation avec un sujet. Cependant, il ne s'agit plus ici d'un sujet-causateur variable mais du sujet pensant unique, puisqu'il s'agit toujours du *je* qui pense. Ce qui change, c'est la nature de la notion prédicative cible et le statut de la représentation cognitive correspondant au prédicat de l'énoncé. Pour un énoncé comme (7), où la modalité est épistémique, on a donc une représentation cognitive avec trois notions prédicatives.

[7] *This girl must be stupid.*

On peut proposer la figure suivante :



- Fig.6 -

Notons tout d'abord le statut particulier de [cette fille est stupide]. En fait, on n'a plus affaire à une simple notion prédicative mais à une véritable proposition, c'est-à-dire : une notion prédicative mise en relation avec un sujet, le tout étant repéré temporellement. Le caractère préconstruit de cette relation a souvent été observé. P. Cotte, par exemple, considère que « l'épistémique discute de *l'existence* d'une relation [déjà construite] » (1988 : 325-326). Cette proposition est dominée par une notion prédicative propre à D2 (CONCLURE), puisqu'il s'agit du domaine du raisonnement, et c'est cet ensemble qui constitue la cible de la notion prédicative. Enfin, la notion complexe DEVOIR CONCLURE [cette fille est stupide] est mise en relation avec le sujet-pensant.

2.1.3 Bilan de notre analyse de la modalité

Le psycho-système de R. Lafont, sa reprise par P. Cotte, et la réutilisation que nous en avons faite sont sans doute critiquables. On peut leur reprocher, en particulier, l'abstraction des notions du *même* et de *l'autre*, derrière lesquelles, pourrait-on objecter, il est possible de mettre à peu près n'importe quoi. Notre réponse est que le *même* est, déjà chez P. Cotte, assez clairement défini. Il s'agit ni plus ni moins que du sujet ; non pas le sujet grammatical (puisque, est-il besoin de le rappeler, nous ne nous situons pas ici au niveau linguistique mais au niveau cognitif) mais le sujet « réel », autrement appelé sujet notionnel. Dans notre extension du psycho-système à la construction des modalités épistémiques, nous avons identifié ce *même* non plus au sujet notionnel, mais au sujet-pensant ou sujet-cognitif (le pendant en D2 du sujet-énonciateur), si bien que le *même* devient, chez nous, associé au concept de sujet, l'entité pensante ou agissante¹⁶⁵ (selon qu'on est dans l'espace épistémique ou socio-physique) qui fonctionne comme argument de la notion prédicative complexe. Les critiques à l'égard de *l'autre* peuvent sembler plus sérieuses. Si le *même* trouve une certaine unité autour de la notion de sujet, *l'autre* semble se disperser dans toutes les directions. Mais cela est facilement compréhensible à partir du moment où l'on considère que *l'autre* se construit par opposition au *même*. Ce dernier, du fait qu'il renvoie au sujet, bénéficie d'une certaine homogénéité et donc d'une unicité ; le *même* évoque ce sujet qui, par définition est un. Au contraire, *l'autre* évoque tout ce qui n'est pas le sujet, son extériorité, tout ce qui influe sur lui et sur son activité physique ou pensante. Ainsi, *l'autre* est multiple, et c'est cette multiplicité qui le définit, autant que l'unicité définit le *même*.

¹⁶⁵ Ou affectée, comme on le verra.

En outre, même si ce modèle n'est pas parfait, il présente plusieurs avantages. D'abord, bien que nous nous gardions bien de crier trop tôt à l'universalité, on pourrait, sans trop de difficultés, réutiliser ce psycho-système pour rendre compte de la modalité dans d'autres langues. On aurait ainsi la possibilité de postuler, si nécessaire, d'autres points de saisie pour rendre compte de valeurs modales différentes, le modèle se prêtant aisément à une étude contrastive de la modalité. De plus, les valeurs modales y sont générées par la variations de forces extérieures agissant sur le sujet, phénomène qui se retrouve au centre de plusieurs théories de la modalité (cf. Sweetser 1990 : 52) et qui semble le plus apte à rendre compte du sémantisme modal et surtout, du lien entre toutes les valeurs modales. C'est également ce concept de forces extérieures qui donne son unité sémantique à la catégorie de la modalité, qui se définit ainsi par le parcours d'un sujet sous l'influence de forces extérieures, depuis son émergence en tant que sujet virtuel jusqu'à son passage à l'état de sujet réel et dominant.

En outre, ce modèle nous permet d'analyser séparément ce qui nous semble constituer les deux composantes de la modalité, et qui correspondent au deux grands types de catégories cognitives : une **catégorie notionnelle** (qui a trait à la genèse des notions) et une autre, que l'on a qualifiée d'**opérateur**. Ainsi, la composante sémantique de la modalité peut être reliée à la première catégorie et la portée, à la seconde.

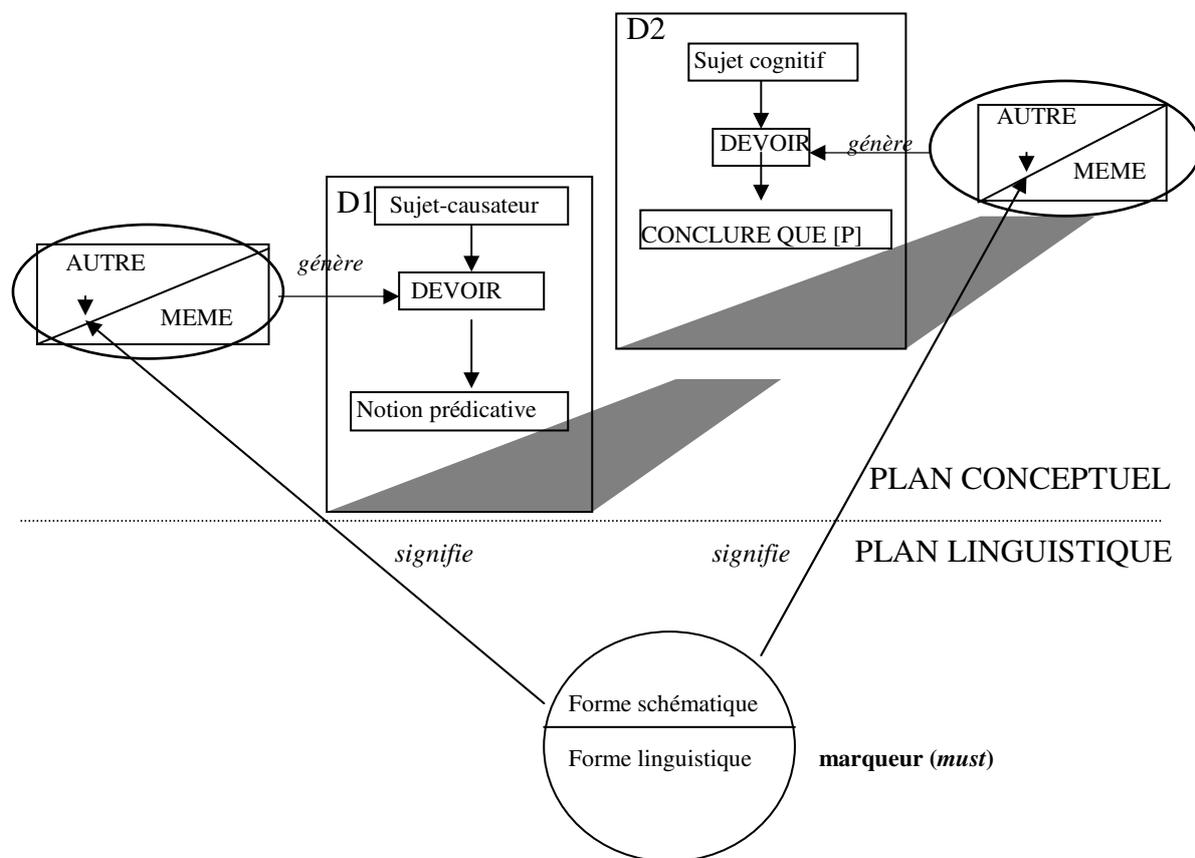
Enfin, cette approche devrait nous permettre de mieux rendre compte du jeu (au sens de *donner du jeu*) qui existe entre les deux catégories et qui se manifeste par la polysémie des auxiliaires modaux. C'est ce que nous nous proposons de faire sans plus tarder.

2.1.4 Lien valeurs modales/marqueur de modalité

En effet, si les formes schématiques des modaux leur permettent de coder les notions générées au niveau conceptuel, il convient de préciser qu'elles ne sont pas totalement indifférentes à la deuxième composante du domaine cognitif, à savoir : la composante opératoire. Prenons d'abord l'exemple de *must*. Sa forme schématique lui permet de signifier la notion construite par le psycho-système au point de saisie 6. Cependant, étant sous-déterminée sémantiquement, elle est s'avère compatible avec la notion de DEVOIR, qu'elle s'applique en D1 ou en D2. Inversement, la forme schématique d'une locution comme *be obliged to* est également compatible avec la notion conceptuelle de DEVOIR, mais elle n'autorise que l'application de la notion modale en D1.

Le schéma de la page suivante représente le lien du marqueur *must* avec les deux « grandes » valeurs conceptuelles qu'il peut signifier : le nécessaire radical et le nécessaire épistémique. Comme on le voit, la forme schématique du marqueur le rend apte à signifier la composante

sémantique de la modalité générée par le psycho-système, ainsi que son application en D1 ou en D2, à une notion prédicative caractéristique de D1 ou de D2.



- Fig. 8 -

A ce stade, on voit qu'il n'y a pas lieu de parler d'un *must* épistémique ou d'un *must* radical. C'est la modalité, construite au niveau conceptuel qui est épistémique ou radicale. Pour ce qui est de ce qui est du modal, nous faisons l'hypothèse que la forme schématique qui lui est sous-jacente est suffisamment flexible pour permettre la signification des deux types de nécessité. La forme schématique de *must* l'autorise à signifier la composante sémantique de la modalité et son application à une notion prédicative en D1 ou en D2. Néanmoins, cette forme de polysémie n'est pas systématique. Avec une périphrase telle que *be obliged to*, le chemin vers D2 serait barré dans la mesure où sa FS n'autorise pas l'application de la notion modale dans ce domaine. On peut également, dans le domaine du possible, citer l'exemple de l'adverbe *perhaps*. Sa forme schématique lui permet de marquer une notion modale proche de — ou équivalente à — celle signifiée par *may*, mais est, en revanche, très sensible à la dimension opératoire de la modalité, puisque *perhaps* ne peut être utilisé que si le sémantisme modal est associé à un prédicat en D2. *Can* relève du même phénomène. Sa forme schématique bloque, dans certains cas, l'extension de la valeur modale au domaine D2.

2.1.5 Conclusions

Nous venons donc de voir, dans les grandes lignes, comment se construisaient les modalités radicales et épistémiques, et ce, en tenant compte des deux composantes de la modalité signalées plus haut (le sémantisme et la portée). Ce modèle sera bien sûr affiné après l'étude détaillée des valeurs prises par *must*. On conservera toutefois l'idée que le sémantisme modal est généré, dans tous les cas, par un micro-système unique. Quant à la portée de la notion modale, c'est elle qui détermine si l'on a affaire à une modalité de type radical ou épistémique. En effet, si le sémantisme modal se construit à l'intérieur du domaine socio-physique et cible une notion prédicative renvoyant à un événement ou à un état de fait du monde physique, alors la modalité est radicale. Si, en revanche, la notion prédicative modale est générée à l'intérieur de D2, et si elle vise un prédicat renvoyant à un processus mental (qui, en anglais, ne sera pas explicité dans l'énoncé correspondant), on obtient une modalité de type épistémique. A l'issue de cette présentation de la catégorie de la modalité, nous avons donc provisoirement décrit trois types de modalité : radicale, épistémique et énonciative (cette dernière ne concernera pas *must*). Dans tous les cas, la modalité se définit en fonction de deux paramètres. Sur le plan notionnel, elle est générée par une tension variable entre une force extérieure (l'*autre*) et un sujet (le *même*) ; c'est à l'issue de cette genèse que l'on obtient les notions ontologiques telles que le devoir et le pouvoir (ou le possible et le nécessaire). Sur le plan opératoire, l'application de sémantisme modal au domaine D1, D2 ou D3 déterminera le type de modalité. Si la notion modale s'applique en D1, le *même* renvoie alors à une entité de D1 (un sujet-causateur, par exemple), et la modalité est radicale. Globalement, cette dernière a pour fonction de provoquer, ou tout au moins, de discuter des changements dans le monde socio-physique. Si la notion modale s'applique en D2, le *même* correspond au sujet-pensant et la modalité est épistémique. Sa fonction est alors d'évoquer la manière dont l'extérieur influence les événements mentaux. En D3, on parle d'événements locutoires. La catégorie de la modalité ainsi sériée, nous pouvons aborder l'examen du marqueur de modalité qui nous intéresse : *must*.

2.2 Caractéristiques des auxiliaires de modalité

Nous commencerons par nous pencher sur la classe à laquelle appartient *must*, à savoir : celle des auxiliaires de modalité, qui, en anglais, se présente comme la catégorie linguistique privilégiée pour la signification de la modalité. Nous nous demanderons, en particulier, ce qui justifie l'appartenance des modaux à la même catégorie que *have* et *be* (celle de l'auxiliaire) et ce qui les en différencie.

2.2.1 Morphologie et syntaxe

2.2.1.1 Morphologie

On a coutume de dire des auxiliaires qu'ils constituent une liste de verbes fermée (Graddol et al. 1994 : 78). Régulièrement, de nouveaux verbes lexicaux apparaissent (et, éventuellement, disparaissent), tandis que la catégorie des auxiliaires reste relativement stable. En réalité, c'est le degré d'ouverture et surtout, le processus de renouvellement qui diffèrent. Historiquement, le micro-système des auxiliaires a lui aussi subi des modifications, ce qui tendrait à aller à l'encontre de l'idée d'une classe fermée¹⁶⁶. Mais les exemples sont, au final, assez peu nombreux (comparés à l'évolution du lexique) et, surtout, ces changements sont le résultat d'une évolution lente. D'autre part, le processus de renouvellement est radicalement différent. Pour les verbes lexicaux, il y a création par divers procédés¹⁶⁷, alors que l'émergence d'un nouvel auxiliaire ne correspond pas à l'invention d'un mot nouveau mais à un processus graduel d'accès à l'auxiliarité d'un verbe lexical ou d'une de ses formes (comme pour *gan*). Mais le critère indiscutable de l'existence d'une classe d'auxiliaires séparée des verbes lexicaux, nous est donné par leurs propriétés syntaxiques. Sans nous étendre sur les fameuses 'NICE properties' (F.R. Palmer 1974 : 18) — qui font référence à leur capacité à porter la négation, à précéder le sujet, à être utilisés dans les reprises par auxiliaire et à porter un accent emphatique — disons qu'elles suffisent, malgré leur caractère superficiel, à distinguer les auxiliaires anglais des autres verbes. Mais il convient également de noter des différences à l'intérieur même de la catégorie des auxiliaires. Une fois encore, celles-ci sont bien connues, puisque l'on oppose souvent, sur des critères syntaxiques et sémantiques, les auxiliaires

¹⁶⁶ On peut donner l'exemple de *gan*, prétérit de *ginnen*, utilisé comme auxiliaire en moyen-anglais (Crépin 1994 : 140) et aujourd'hui disparu.

¹⁶⁷ D. Bolinger et D. A. Sears en dressent une liste (1981 : 67): « compounding », « derivation », « reduplication » et « conversion ». Ils considèrent que les deux derniers procédés « acronymy » et « invention » ne sont pas pertinents pour le verbe.

modaux aux autres. A. Radford (1988 : 151), entre autres, résume les particularités morphologiques et syntaxiques des modaux ainsi :

- (i) Modals lack nonfinite forms (hence have no infinitive, no gerund form in *-ing*, and no perfective/passive participle form in *-n*)
- (ii) Modals take a 'bare' infinitival Verb Phrase complement (i.e. a VP not introduced by the infinitive marker *to*)

(i) est important car il implique que, contrairement aux auxiliaires *be* et *have*, le modal porte toujours le temps grammatical et qu'il ne peut donc pas apparaître dans les propositions infinitives.

Il est à noter que, selon ces critères, l'auxiliaire *do* se comporte syntaxiquement comme un modal, la seule différence étant morphologique puisqu'elle concerne le *-s* de la 3^{ème} personne du singulier au présent. Cette incursion de *do* dans la classe des modaux d'un point de vue syntaxique n'est pas étonnante, car *do* ne peut pas entrer en cooccurrence avec un modal ¹⁶⁸ :

- [1a] *But he does speak English!*
- [1b] *He must speak English.*
- [1c] **He must do / does speak English.*

Car, en effet, la conséquence la plus importante de (i) et (ii) est qu'un modal ne peut pas suivre un autre modal ¹⁶⁹. La phrase anglaise n'offre qu'une seule place pour un seul auxiliaire modal (ou pour *do*). Mais si *do* occupe bien la place réservée aux modaux, il est indispensable, pour des raisons syntaxiques (sans parler des raisons sémantiques évidentes), de l'écarter de la catégorie des auxiliaires de modalité. En effet, contrairement aux modaux, *do* ne peut pas précéder d'autres auxiliaires, comme en témoignent les exemples (1d) et (1e).

- [1d] *He must have been speaking English.*
- [1e] **He does have been speaking English.*

Ces auxiliaires, justement, présentent également un signe distinctif : ils fonctionnent en paires avec d'autres marques, formant ainsi des signifiants discontinus. Aussi, contrairement aux modaux qu'on peut analyser comme des marqueurs de modalité, *be* et *have* ne peuvent pas, pris isolément, être vus comme des marqueurs d'aspect. Pour cela, ils doivent être associés à un verbe portant *-ing* (pour *be*) et la marque du participe passé (pour *have*). Comme les modaux, ces signifiants discontinus ont également une place attribuée dans la structure de la phrase, mais contrairement aux modaux, ils peuvent être combinés en suivant un ordre prédéterminé. Notons au passage qu'à *have -en* et *be -ing*, il faut ajouter le marqueur du passif *be -en*.

¹⁶⁸ K. Mitchell (2004) estime que ces propriétés suffisent à faire de *do* un auxiliaire de modalité. Nous verrons que cette position n'est pas tenable.

¹⁶⁹ L'objet de cette étude est l'anglais standard. Nous ne considérerons donc pas le cas des « double modals », traités, entre autres, par S. J. Nagle (2004).

Les propriétés combinatoires des auxiliaires modaux sont donc les suivantes : la combinaison avec un autre modal ou *do* est impossible ; en revanche, un modal peut être associé à *have –en* et/ou *be –ing* et/ou *be –en*.

2.2.1.2 La position de base du modal.

L'impossibilité d'avoir plus d'un seul modal n'est pas sans conséquence pour une question essentielle, à savoir : y a-t-il, au niveau syntaxique, une différence entre un modal radical et un modal épistémique ?

En effet, si un énoncé tel que (1f) était acceptable, on pourrait postuler deux places différentes.

[1f] **He must can do it.*

Or, l'agrammaticalité de (1f), sans pour autant la prouver, plaide en faveur de la théorie d'une seule et même place, qu'elle que soit l'interprétation donnée au modal.

Mais d'autres arguments vont dans le même sens. D'abord, l'agrammaticalité de (1f) ne tient pas à des raisons sémantiques. (1g) et (1h) prouvent qu'il n'existe pas d'incompatibilité sémantique entre un DEVOIR épistémique et un POUVOIR radical :

[1g] *He sure can do it. /He must be able to do it.*

[1h] *Il doit pouvoir le faire.*

(1f) est donc inacceptable pour des raisons syntaxiques, et la raison la plus évidente est que le modal, *quel que soit son sens*, occupe une place unique. En (1g), l'énonciateur doit donc choisir entre *can* et *must* et exprimer la notion modale de l'auxiliaire écarté par un autre moyen.

Du point de vue syntaxique, il reste à déterminer la place du modal dans la structure profonde. L. Haegeman et J. Guéron (1999 : 314) suggèrent T. Après l'examen des propriétés distributionnelles des modaux, cela s'impose comme une évidence. Comment en effet expliquer autrement le fait que l'auxiliaire de modalité porte *toujours* le temps grammatical ? On proposera donc pour (1i) une seule et unique structure profonde, que l'énoncé soit interprété dans un sens radical ou épistémique.

[1i] *John must write books.*

2.3 Genèse des énoncés en *must*

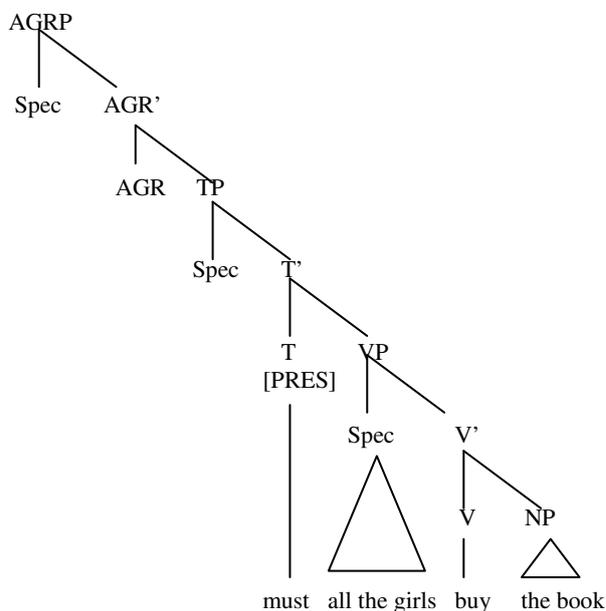
Cet exemple nous amène directement à l'étude de *must*. Dans la mesure où l'on a postulé une seule et même structure profonde quelle que soit l'interprétation du modal, on prendra pour exemple un énoncé où la modalité est radicale, en faisant l'hypothèse que le processus génétique est similaire avec une modalité épistémique. Considérons l'exemple (2).

[2] *All the girls must buy the book.*

En reprenant la méthode utilisée précédemment et le test du quantifieur flottant, on s'aperçoit que *must* est généré, en structure profonde, à l'extérieur du SV, confirmant ainsi la SIH.

[2a] *The girls must all buy the book.*

On acceptera donc que l'arbre qui suit représente la structure profonde de (2) et de (2a).



- Fig. 1 -

Must monte en AGR et *(all) the girls* monte en [spec, AGRP] pour occuper la place de sujet et recevoir le cas nominatif de *must*, dans la mesure où ce dernier n'assigne pas l'accusatif et que le verbe non fini *buy* ne peut pas non plus assigner le cas à son argument externe.

Toujours est-il que *must* fonctionne un peu comme un verbe à montée qui prend l'ensemble du SV comme argument. Les données syntaxiques infirment donc l'idée d'un *must* extérieur ou intérieur à la relation prédicative en fonction de sa valeur. En structure profonde, *must* est toujours extérieur à la proposition puisqu'elle lui sert d'argument. On a donc :

MUST [S – P]

avec *must* qui applique son programme sémique à la relation prédicative.

2.4 Les effets de sens de *must*

Le programme sémique de *must*, ou en tous cas, la manière dont il s'applique à la proposition, apparaît plus évident si l'on inverse l'ordre de la structure profonde :

[S – P] MUST

De manière très générale, dans la mesure où *must* est reconnu pour exprimer une forme de nécessité, on peut estimer que dans tous les cas, la proposition est déclarée nécessaire. Mais il en faut plus pour cerner la valeur linguistique du modal. Nous nous proposons donc de passer en revue les différents effets de sens reconnus, afin de dégager une valeur commune qui nous renseignera sur le programme sémique de *must*. Nous le répétons, nous ne sommes pas à la recherche du fait explicateur, de la valeur centrale telle que la conçoit G. Guillaume, et qui serait à l'origine de tous les effets discursifs. Notre valeur linguistique n'est qu'un signifié, plus ou moins flou, « a blueprint » (pour citer D. Sperber et D. Wilson), qui est compatible avec — et qui oriente l'interprétation du destinataire vers — des valeurs conceptuelles plus précises.

Deux valeurs courantes de *must* (l'obligation et la probabilité) font l'objet d'un consensus assez général. Pour les autres effets de sens du modal, les avis divergent. Certains choisissent de rattacher les emplois problématiques aux deux valeurs principales (le recours aux notions de degré d'appartenance et de chevauchement des valeurs est alors primordial). D'autres optent pour des catégories supplémentaires.

Dans un souci de ne pas opérer de regroupements a priori, nous présenterons séparément certaines valeurs généralement rattachées à l'une des deux catégories ci-dessus quitte à, plus tard, confirmer la taxinomie traditionnelle. Nous éviterons dans un premier temps les cas-frontières. Dans notre théorie sémantique générale, ces exemples sont tout à fait normaux, puisqu'ils découlent du programme sémique vague de la valeur linguistique du modal, qui lui permet de signifier plusieurs valeurs conceptuelles (éventuellement en même temps). Toutefois, étant donné qu'il s'agit ici de mettre au jour les différentes valeurs conceptuelles auquel le modal peut renvoyer, seuls les exemples non problématiques seront retenus (dans la mesure du possible).

2.4.1 La valeur d'obligation 1 ¹⁷⁰

2.4.1.1 Les phrases affirmatives

Quand il a cette valeur, *must* exprime l'existence d'une contrainte pesant sur l'agent d'un procès. Au regard du système du *même* et de *l'autre*, cela signifie que l'extérieur détermine presque complètement le *faire* du sujet-causateur. On est donc dans le domaine socio-physique D1, qui est le domaine des modalités radicales. Par exemple, en :

[3] *'I'm worrying about nothing.'*
'Don't agree. Tomorrow could bring anything and probably will. We must all be ready to leave at dawn.' (TH, p.444)

les référents de *we* sont dans l'obligation de faire en sorte d'être prêts à partir à l'aube. Les circonstances extérieures réduisent ainsi leur liberté d'action à une seule possibilité. Mais si l'on y regarde de plus près, il n'y a pas de contradiction entre cette obligation pesant sur les référents du sujet et la structure profonde [S-P] MUST. On peut en effet paraphraser (3) par :

[3a] *It is necessary for all of us to be ready at dawn.*

Il n'y a pas paradoxe entre la structure profonde et l'obligation : la nécessité que S-P soit vraie a pour conséquence l'obligation de rendre S-P vraie.

A l'intérieur de cette valeur, Lyons (1982 : 109) fait état d'une distinction entre une **obligation faiblement subjective** et une **obligation fortement subjective**. Dans une interprétation radicale, (4) est donc susceptible d'être compris comme une obligation imposée par l'énonciateur ou par une source indéterminée.

[4] *You must be careful.* (Emprunté à Lyons 1982 : 109)

L'obligation fortement subjective sera glosée par :

[4a] *I require you to be careful*

Tandis que l'interprétation faiblement subjective correspondra à :

[4b] *You are required to be careful.*

La distinction de J. Lyons concerne ce qu'on appelle la source déontique, c'est-à-dire l'entité qui est à l'origine de l'obligation, celle qui impose la réalisation de l'événement décrit. En (4a) la source déontique coïncide avec l'énonciateur ; en (4b), elle est indéterminée et l'énonciateur n'est ni plus ni moins que le relais de l'obligation. Toutefois, dans la mesure où cette composante sémantique n'est pas codée linguistiquement, il est souvent délicat de déterminer la source déontique dans un énoncé donné.

¹⁷⁰ Pour éviter toute confusion, nous conservons les termes *radicale*, *déontique* et *dynamique* pour qualifier la modalité et non le modal lui-même.

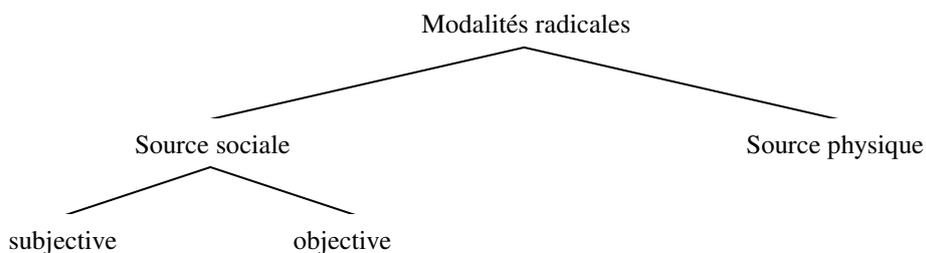
Par ailleurs, il est tout à fait possible que la source de l'obligation ne soit pas déontique. C'est le cas en :

[5] *In order to walk you must first get up and make your first steps.* (<http://evispdp.com>)

La contrainte est ici clairement de nature physique. Les lois de la physique et de la motricité déterminent le faire de l'agent : pour marcher, il n'a pas d'autre choix que de se lever et de faire des pas.

Nous suivrons donc la distinction faite par P. Larreya (2004) à l'intérieur de la modalité radicale entre modalité déontique et modalité dynamique. A ces termes, nous préférons toutefois ceux de **sociale** et **physique**. Il y a deux raisons à cela. La première est que cela nous permet de faire le lien avec le domaine socio-physique D1. La seconde vient du fait que les termes *déontiques* et *dynamiques* ne sont pas entièrement satisfaisants. Le mot *déontique* évoque une contrainte d'origine morale. Or, comme le souligne P. Larreya (Ibid.), « it is the presence or absence of 'external' volition which differentiates deontic from dynamic modality » : quelqu'un ou quelque chose oblige/permit... Cette sous-branche de la modalité radicale est donc concernée par une nécessité ou une possibilité qui a pour origine une décision, une loi, une règle (morale ou non) et qui, par conséquent, dépasse le cadre de la morale. De ce point de vue, elle a indéniablement une dimension sociale, au sens de où elle a trait aux relations entre les membres d'un groupe. Pour ce qui est de la notion de modalité dynamique, le terme ne nous semble pas assez précis pour recouvrir de manière exclusive ce que l'exemple (5) illustre clairement : une nécessité (ou une possibilité¹⁷¹) ayant pour origine une loi physique ou des circonstances matérielles. Dans sa définition courante, est dynamique ce qui est « relatif aux forces » et ce « qui considère les choses dans leur mouvement, leur devenir » (Le Petit Robert). On voit bien que cette définition peut s'appliquer à la modalité radicale dans son ensemble.

On proposera donc le schéma suivant, qui reprend en grosse partie celui de P. Larreya (2004) :



- Fig. 2 -

On remarque que les notions d'objectivité et de subjectivité de J. Lyons sont associées uniquement à la dimension sociale de la modalité radicale, puisqu'elles déterminent le rôle de l'énonciateur par rapport à la contrainte/permission.

Pour résumer, la valeur d'obligation 1 de *must* doit être rattachée à la nécessité radicale sous toutes ses formes. Il faut également noter qu'elle s'accompagne d'un jugement appréciatif : l'action dénotée par le prédicat est présentée comme souhaitable et bénéficiant à quelqu'un ou à quelque chose, ou simplement souhaitable au regard d'un but visé. Cela est particulièrement patent en (5). <get up and make your first steps> n'est pas souhaitable dans l'absolu mais le devient à partir du moment où le procès <walk> est visé. Dans le même temps, dans la mesure où l'obligation restreint la liberté d'action du sujet causateur, ce même événement peut être valué négativement. Mais la co-existence de deux jugements (l'un positif, l'autre négatif) au sein d'un même énoncé n'est pas paradoxale si l'on considère ce qui vient d'être dit. Ainsi, l'action <get up and make your first steps> peut être jugée négativement dans l'absolu (parce qu'elle est douloureuse ou simplement parce qu'elle est imposée) mais souhaitable relativement au but visé <walk>.

Remarquons également que la **cible de l'obligation** (qui est nécessairement l'agent causateur – celui qui est obligé d'agir) peut varier. Souvent, il s'agit du référent du sujet, comme en (4), où l'interlocuteur est contraint à agir d'une certaine façon, mais d'autres fois, la cible de l'obligation est indéfinie. Cela est fréquent avec les énoncés passifs, mais aussi avec des sujets inanimés dépourvus de potentiel agentif. Ainsi, en (6), l'agent censé mener à bien l'événement dénoté n'est pas immédiatement nommé puisque l'énonciateur emploie d'abord un passif. Ce n'est que dans la phrase suivante qu'il précise à qui incombe le devoir d'arrêter les voleurs.

[6] CORNELIUS (*in a panic*): *Mangalores! The Diva's suite! They want the Sacred Stones! **They must be stopped.** We must stop them! I'm going to free you but you must promise to help me! (The Fifth Element)*

En (7), la phrase en *there* ne mentionne pas l'entité chargée de faire en sorte que le Conseil dispose du temps suffisant.

[7] *I'm afraid it can and it will be kept under wraps as long as it is deemed to be necessary by the Council. And of course you know that the Council has requested that formal security oaths are to be obtained in writing from everyone who had any knowledge of this event. There **must be adequate time for a full study to be made of the situation** before any consideration can be given to making a public announcement. (2001: A Space Odyssey)*

¹⁷¹ P. Larreya (2004) donne, pour illustrer la possibilité dynamique, l'exemple suivant : *John can get in – he's got the key.*

2.4.1.2 La négation

Mustn't traduit généralement l'interdiction. F.R. Palmer (1990 : 76) donne l'exemple suivant :

[8] *Well, you mustn't write tutorial essays with exams in mind.*

Dans la mesure où la négation de la modalité (donc de l'obligation) générerait le sens d'absence d'obligation et produirait l'énoncé suivant :

[8a] *Well, you needn't / don't have to write tutorial essays with exams in mind.*

Palmer en déduit qu'en (8), *not* porte non pas sur le modal, mais sur le contenu propositionnel. Selon lui (1990 : 76), le seul cas où la négation peut porter sur la modalité et créer ainsi le sens d'absence d'obligation est ce qu'il nomme le « verbal crossing out », comme en (8b) :

[8b] *He must come — Oh no he **mustn't**.* (Emprunté à Palmer 1990 : 76)

Mais comme F.R. Palmer le souligne un peu plus loin, même si la signification de *mustn't* est ici proche de *needn't*, il y a, avec *mustn't*, reprise et négation de la proposition précédente dans son ensemble. *Must* joue ici son rôle de nœud prédicationnel (pour reprendre l'expression d'Adamczewski) qui représente la première proposition. Le sens littéral de (8b) est donc :

[8c] *Oh no it is not true.*

L'interprétation en termes d'absence d'obligation, véritable construction « seconde », est seulement dérivée de ce sens littéral. En effet, dire que la proposition *il y a obligation pour X de venir* est fausse revient à dire qu'*il n'y a pas obligation pour X de venir*.

Plus intéressant est l'exemple fourni par L. Dufaye qui montre que l'interaction modal/négation est plus complexe qu'il n'y paraît. Il part de l'énoncé (9) :

[9] *There is one sure way to find out if this is really true : you must not attend church and see whether God punishes you.* (Emprunté à Dufaye 2001 : 137)

Etant donné le co-texte et, à l'oral, l'accent sur *not*, il ne peut s'agir d'une interdiction comme en (9a).

[9a] *You mustn't attend Church.*

D'abord, le sens d'interdiction présent en (9a) autorise la forme contractée *mustn't*. Ce n'est pas le cas en (9) où la négation doit être accentuée, ce qui rend la forme enclitique impossible. D'autre part, (9) et (9a) posent un sérieux problème à la théorie de Palmer selon laquelle la négation en (9a) porte sur le contenu propositionnel. En effet, en comparant les deux phrases, il s'avère que c'est plutôt en (9) qu'est nié le contenu propositionnel : (9) pourra être traduit par (9b), mais pas (9a).

[9b] *Il faut ne pas aller à l'église.*

(9a) serait, quant à lui, traduit par (9c) :

[9c] *Il ne faut pas aller à l'église.*

Toutefois, la comparaison entre (9a) et (9d) montre que l'analyse ne doit pas s'arrêter là.

[9d] *You needn't go to church.*

En (9d) aussi, la modalité est niée ; mais comme on l'a dit, on obtient ici la valeur d'absence d'obligation, alors qu'en (9a), on a le sens d'interdiction. De fait, si (9d) nie la modalité exprimée en (9b), ce n'est pas le cas de (9a). L'analyse de L. Dufaye nous invite à opérer une décomposition de la notion modale. En (9a), *not* porte bien sur le modal, mais pas sur la modalité ; la négation ne nie pas l'obligation mais seulement une composante de la modalité et donc, une composante du sens du modal. Considérons un instant (9e):

[9e] *You must go to church.*

En focalisant sur la notion d'obligation, on a tendance à oublier qu'obliger c'est obliger à **faire** quelque chose, c'est-à-dire que l'obligation implique la visée. Or, en (9a), et dans la plupart des énoncés avec *mustn't*, c'est justement la visée inhérente à l'obligation qui est rejetée, et non pas l'obligation elle-même. (9a) peut donc être glosé par :

[9f] *Tu es obligé de ne pas valider [you-go to church]*

Dès lors, (9) fait figure de cas particulier, puisque la proposition est bien la cible de la négation au lieu du modal. On proposera donc pour (9) la glose :

[9g] *Tu es obligé de valider [you not go to Church].*

Pour citer L. Dufaye (2001 : 140), il y a, en (9), « visée de la non-validation de la RP¹⁷² », c'est-à-dire que la RP [you-not go to Church] est jugée souhaitable, alors qu'en (9a), il y a « rejet de la visée de *p* », c'est-à-dire que la relation prédicative [you – go to Church] est jugée non souhaitable. Mais présenter les choses ainsi déforme quelque peu la pensée de L. Dufaye. Pour ce linguiste, en effet, ces deux dimensions (visée de non-*p* et rejet de la visée de *p*) sont présentes dans tous les énoncés en *must not* avec prépondérance de l'une ou l'autre de ces valeurs selon les cas. Lorsqu'aucune d'entre elles ne se détache nettement, il y a équipondération des deux dimensions.

Même si nous émettons quelques réserves sur la notion de prépondérance, l'idée d'équipondération s'accorde parfaitement avec l'idée que nous nous faisons, après Sperber et Wilson, de l'énoncé comme un *pattern*.

¹⁷² RP=relation prédicative.

Bien sûr, la langue permet à l'énonciateur de coder telle ou telle valeur. Il peut choisir de signifier explicitement la visée de non-*p* (grâce à l'accentuation de *not*) ou de rejeter la visée de *p* (grâce à la forme contractée *mustn't*). Dans ce cas, la portée de la négation est explicite et intervient au niveau de la forme logique. Mais l'énonciateur peut aussi décider de ne choisir aucune de ces options. Dans ce cas, la phrase elle-même reste vague et la portée de la négation n'apparaît pas au niveau de la forme logique. Cette dernière peut être enrichie¹⁷³ par des éléments contextuels afin de faire apparaître la portée de la négation au sein de l'*expliciture*, mais il se peut également que le flou demeure même à ce niveau, auquel cas on peut supposer que l'énonciateur aura jugé que l'opposition est non pertinente, que l'indétermination sémantique ne nuit pas à la bonne compréhension du message¹⁷⁴.

En bref, les travaux de L. Dufaye ont montré que l'on ne pouvait pas soutenir, comme l'a fait Palmer, que *not* niait systématiquement la proposition. Dans la plupart des cas, c'est la visée (inhérente à *must*) qui est rejetée.

2.4.1.3 L'interrogation

Pour ce qui est de l'**interrogation**, sans aller jusqu'à affirmer, comme F.R. Palmer (1990:118) que « NEED, therefore, provides the interrogative forms for MUST », il faut admettre qu'elle est rare avec la valeur d'obligation. Toutefois, contrairement à ce que prétend Palmer, la construction peut apparaître ailleurs que dans les cas de « verbal crossing out ».

[10] *But what if demand is lower than expected – must I keep to my quoted price?* (BNC)

Si le sens de l'énoncé est assez clair (on s'interroge sur l'existence d'une obligation), il faut expliquer la rareté de cette configuration. Selon nous, cela tient au fait que, comme nous allons tout de suite le voir, l'interrogation favorise la modalisation *a posteriori* (Larreya 2004).

Pour être complet, ajoutons que cette valeur d'obligation se trouve également dans des contextes passés, souvent au discours indirect, mais il s'agit pour nous de la valeur passée de *must* qui n'entre pas dans le cadre de cette étude. Dans l'énoncé suivant, par exemple, on pourrait remplacer *he must come* par *he had to come*.

[11] *"I caught one person tipping a lot of stuff and I told him that he must come with me to the police station," puffs Gisborough.* (Web Concordancer, The Times, mars 1995)

¹⁷³ Le terme d'enrichissement est emprunté à Sperber et Wilson (1995 : 181). Mais selon le point de vue adopté (intensif ou extensif), on pourrait tout aussi bien parler d'appauvrissement du sens. En effet, enrichir la forme logique, c'est lui apporter des précisions, donc des distinctions sémantiques plus fines ; mais d'un autre côté, cela revient également à réduire le spectre des signifiés possibles.

¹⁷⁴ Ou alors l'effet visé peut être de laisser la porte ouverte à un large éventail d'interprétations non exclusives et de jouer ainsi sur l'équivoque.

2.4.1.4 Types de modalisation

En revanche, il ne faut pas confondre ce ‘prétérit’ de *must* avec la **modalisation *a posteriori***. P. Larreya (2004) définit la modalisation comme suit : “the way in which modality is used in utterances, depending on (a) the state of knowledge of the *speaker* concerning the modalised event and (b) the assumed state of knowledge of the *hearer* concerning the same event”.

La grande majorité des occurrences du *must* d’obligation relèvent de la modalisation *a priori*. Dans ce cas, l’énonciateur ne sait pas ou prétend ne pas savoir si l’événement est valide ou non. Toutefois, la modalisation *a posteriori* (où l’énonciateur connaît la valeur de vérité de la proposition) est également possible avec le *must* d’obligation sous certaines conditions. Reprenons l’exemple (6).

[6] CORNELIUS (in a panic): *Mangalores! The Diva's suite! They want the Sacred Stones! They must be stopped. We must stop them! I'm going to free you but you must promise to help me!*
(The Fifth Element)

We must stop them ne présume pas de la validation de l’événement dénoté. On est donc dans la modalisation du non-connu, c’est-à-dire la modalisation *a priori*. (12), en revanche, présuppose l’existence d’une occurrence (en cours) de [I-be polite].

[12] *When she looks at me, I feel inside a dislike of her, I am cross with her, but externally I am polite because I must be very polite since I need her. Internally I am what I am, but externally I am different. This is external considering. Now she says that I am a fool. This angers me. The fact that I am angered is the result, but what takes place in me is internal considering.*
(<http://kesdjan.com>)

Cet exemple est intéressant parce qu’il explicite le processus cognitif à l’origine de cette modalisation rétroactive. L’énonciateur fait d’abord le constat que *p* est vrai : *I am polite*, puis, il remonte aux circonstances qui ont présidé à la validation de *p* et qui l’ont rendu nécessaire. Plus précisément, les circonstances extérieures sont vues comme ayant contraint le sujet-causateur à agir de la sorte.

Toutefois, comme nous l’avons laissé entendre, cette modalisation *a posteriori* répond à des exigences linguistiques particulières. En effet, pris hors contexte, (3) ne sera pas interprété comme le résultat d’une modalisation rétroactive.

[4] *You must be careful.* (Emprunté à Lyons 1982 : 109)

La raison apparente est la seconde personne. La dimension constative associée à la modalisation *a posteriori* rendrait cette interprétation pragmatiquement difficile (cela reviendrait à apprendre à l’allocutaire pourquoi il fait ce qu’il fait), mais pas impossible. La véritable raison tient en fait à l’absence de co-texte permettant d’établir avec certitude que l’événement a effectivement lieu (on se rappelle que la modalisation *a posteriori* est la modalisation du connu). Pour ce faire, plusieurs moyens sont à la disposition de l’énonciateur.

On pourrait penser que le fait de dire explicitement que *p* est vraie (comme en (12)) en est un. Nous l'avons d'abord cru, mais il semble que cela ne soit pas suffisant. Hors contexte,

[12a]? *I am polite because I must be very polite*

est curieux. On dirait en effet plutôt :

[12b] *I am polite because I must.*

On pourrait croire que (12a) et (12b) reviennent à la même chose et qu'en (12b), *be polite* est simplement effacé. Ce n'est pas tout à fait exact. Le fait de reprendre une relation prédicative antérieure avec uniquement le noeud prédicationnel donne à cette proposition le statut de préconstruit. Or la préconstruction est, selon nous, un pré-requis à la présupposition¹⁷⁵. La condition à la modalisation *a posteriori* est donc le caractère présupposé de *p*, et le moyen linguistique pour signifier la présupposition est la préconstruction.

Le moyen de permettre la modalisation *a posteriori* est donc l'utilisation d'opérations linguistiques présupposantes. Nous parlons d'opérations plutôt que de marqueurs, car l'une de ces opérations linguistiques n'a pas de marqueur formel spécifique. Nous pensons au repérage habituel, ou plus généralement à l'itération. En (12), c'est en effet moins l'affirmation de *I am polite* que le contexte itératif, marqué par *when she looks at me* qui implique la répétition de [I-be polite] et permet de présenter la relation comme présupposée, c'est-à-dire comme vraie. A partir de là, la modalisation *a posteriori* est possible. En (13), on a un repérage habituel.

[13] **Today I must be careful when I go places, and be aware of potentially toxic situations. Shopping in perfumed stores or malls, going to the vet with my pets, reading magazines with perfume strips, are just some things that can cause my symptoms (headache, breathing difficulties and/or overwhelming fatigue) to flare up. Sometimes I am able to detect a potentially toxic odor by smell, other times my tongue senses it (it's not really a taste so much as a sensation on the tongue).** (<http://members.aol.com/enviroknow/story.htm>)

When I go places construit une occasion restreinte. Le co-texte après (en particulier *sometimes I am able to detect...*) indique que des occurrences de [I-go places] existent, ce qui fait basculer la principale dans le présupposé d'existence. On a alors le sens de :

[13a] *A chaque fois que je vais quelque part, je dois faire attention.*

A noter que si nous insistons sur le rôle du co-texte après, c'est que la subordonnée ne suffit pas à présupposer l'existence d'occurrences de [I-be careful]. Il suffirait en effet que *when I go places* soit interprété comme renvoyant à un événement futur (= *quand j'irai quelque part*) pour que [I-be careful] soit également interprétée comme un événement visé. La valeur d'itération pourrait être conservée (= *à chaque fois que j'irai quelque part*), mais il s'agirait d'une itération dans le futur qui ne permettrait pas de présupposer l'existence de [I-be careful]

¹⁷⁵ Mais la relation n'est pas réciproque. On peut avoir préconstruction sans présupposition.

et, par conséquent, de construire une modalisation *a posteriori*. Ce phénomène sera observé pour toutes les opérations linguistiques autorisant la modalisation rétroactive avec le *must* d'obligation : il s'agit de moyens qui permettent ce type de modalisation, mais qui ne la déclenchent pas. En d'autres termes, il peut y avoir préconstruction sans présupposition, et donc, sans modalisation rétroactive.

Ceci nous fournit une transition toute faite pour évoquer la négation qui peut également, lorsqu'elle est combinée à un modal, être considérée comme un outil permettant de présupposer l'existence d'occurrences de *p* à condition, bien entendu, que celle-ci porte sur la visée associée à l'obligation et non sur *p*. Mais comme pour l'habitude, il ne s'agit pas d'un déclencheur de modalisation rétroactive. Cela se vérifie facilement à l'examen de (8a).

[8] *Well, you mustn't write tutorial essays with exams in mind.* (Emprunté à Palmer 1990 : 76)

Hors contexte, l'énoncé est en effet équivoque. On peut avoir une modalisation *a posteriori* avec le sens de : *tu écris tes essais en pensant à l'examen, mais il ne faut pas faire ça*, mais la modalisation *a priori* est également possible. Le sens est alors : *Quand tu rédigeras tes essais, tu ne devras pas les rédiger en pensant aux examens*. Il y a alors préconstruction dans la mesure où la mise en relation du sujet et du prédicat est mise en place avant de recevoir la négation, mais sans que la préconstruction se traduise par une présupposition.

Le dernier facteur favorisant la modalisation rétroactive avec le *must* d'obligation est l'interrogation. A titre d'exemple, on citera (14).

[14] *3rd journal to update.*

*I am like sooo slacking off that great expectations book cuz its sooo boring. **Why must i read the stupid book!?** I mean wtf am i gonna learn from it. ~cries~ im too lazy i just want to have fun! I'm sooo bored right now. (<http://littledeadrose.mindsay.com>)*

Il existe une occurrence de l'événement [I-read the stupid book], et l'énonciateur, rétroactivement, rend compte de cette existence par une obligation (il y a occurrence parce qu'il y a obligation) puis, avec *why*, remonte à l'origine de l'obligation (l'*autre* du psychosystème), pour s'interroger sur les raisons de l'obligation. Mais encore une fois, l'interrogative seule ne permettrait pas de poser une modalisation rétroactive de façon non ambiguë. Sans *its sooo boring*, on n'aurait pas la confirmation que [I-read the stupid book] est vraie et que la modalisation est *a posteriori*.

En revanche, en l'absence de ces facteurs, le *must* d'obligation ne peut pas marquer une modalisation *a posteriori*. Pour un tel cas, c'est *have to*, au présent en *-ing*, qui est convoqué, comme en témoignent les exemples suivants.

[15] *When the hymns begin on Ingoldmells beach the donkey rides have to stop. That is why Ingoldmells parish council is having to arbitrate in a long standing dispute between donkey owners and churchmen this year.* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

[16] "I helped create the monster, and **now I'm having to deal with it.**" (Web Concordancer; The Times; février 1995)

Si l'on remplace *have to* par *must* dans ces exemples qui ne comportent aucune des caractéristiques mentionnées plus haut, on obtient la valeur d'obligation avec modalisation *a priori*, c'est-à-dire une proposition modale visée.

[15a] *That is why Ingoldmells parish council must arbitrate in a long standing dispute between donkey owners and churchmen this year.*

[16a] "I helped create the monster, and now I must deal with it."

La raison en est que la valeur d'obligation de *must* implique la visée ; ce qui signifie que si *must* est repéré par rapport au moment d'énonciation, la proposition modalisée sera, par défaut, située dans l'avenir. Pour signifier que l'événement est vrai, l'énonciateur doit donc avoir recours à des outils présupposants. Mais il faut bien noter que cela ne prive pas l'obligation de sa visée. La modalité reste antérieure à l'événement. Il se passe simplement la chose suivante : *p* étant déclarée vraie en T_0 , la modalité (qui précède nécessairement *p*) est rejetée dans l'antériorité de T_0 . On a donc une sorte de **parfait** de la modalité, bien que celui-ci ne soit pas marqué formellement.

Lié à cet 'accomplissement' de la modalité, on constate une altération de la dimension axiologique¹⁷⁶ de l'obligation dans les cas de modalisation rétroactive. Nous avons en effet suggéré qu'avec le *must* d'obligation, la proposition modalisée était présentée comme souhaitable relativement à un objectif précis, tout en reconnaissant que cette valuation positive co-existait nécessairement avec une valuation négative qui était attachée au point de vue du sujet-causateur (la limitation de sa liberté d'action a un aspect négatif). Avec la modalisation *a posteriori*, le jugement négatif semble être prépondérant. Cela est très net en (14), mais apparaît également en (8), (12) et (13). Toutefois, cela n'a rien de surprenant. On l'a dit, le jugement négatif est présent au cœur de la notion d'obligation, c'est-à-dire dans l'idée que le sujet-causateur doit renoncer à sa liberté d'agir. Néanmoins, la modalisation *a priori* met l'accent sur l'existence, en T_0 , de la **nécessité** de faire *p* afin d'atteindre un objectif. Son aspect positif est donc prépondérant. La modalisation *a posteriori* dit autre chose. Elle dit l'existence de l'**événement** en T_0 , et revient sur les raisons de cette existence. Cela veut dire qu'elle met l'accent sur l'agissement contraint et forcé du sujet-causateur, c'est-à-dire sur l'origine même du jugement négatif. La nécessité, tout comme le caractère souhaitable de l'événement, sont rejetés dans le passé et passent au second plan. Toutefois, ils ne sont pas complètement effacés. S'il y a nécessité, il y a une raison, et c'est par rapport à cette raison

¹⁷⁶ Ayant opté pour une définition restrictive de la modalité, nous ne parlerons pas de modalité axiologique, simplement de dimension axiologique.

que l'événement est jugé souhaitable. Aussi suffit-il d'une interrogative en *why* comme en (14) pour revenir sur cette raison, c'est-à-dire sur ce qui est en amont de la nécessité. Avec *Why must I read this ?* l'énonciateur émet certes un jugement négatif mais, en même temps, il se demande ce que pourrait bien lui apporter la lecture de Great Expectations, en quoi elle peut lui être *profitable*. On voit donc bien que le caractère souhaitable de l'événement n'est pas absent puisqu'il est justement remis en cause.

2.4.1.5 Conclusions

Nous résumerons donc notre analyse du *must* d'obligation de la manière suivante. Cet emploi du modal correspond à une obligation d'agir pesant sur le sujet-causateur, qui coïncide souvent avec le sujet grammatical. Nous avons relié cette valeur à la modalité radicale, qui est la modalité du *faire*, et plus précisément au nécessaire radical qui peut s'analyser comme l'existence d'une force s'exerçant sur une entité de D1 (un sujet-causateur) et réduisant sa liberté d'action à une seule possibilité : *p*. Cet extérieur qui fait pression sur l'agent causateur peut avoir une origine sociale (il y a alors une volition externe qui entre en ligne de compte : quelqu'un ou quelque chose qui exige) ou une origine physique (la liberté d'action du sujet causateur n'est pas limitée par une volonté extérieure mais par les lois physiques). L'autre point important de notre analyse est que la modalité peut s'appliquer *a priori* (l'événement est alors visé) ou *a posteriori* (l'événement est vrai, et l'on remonte alors à ses origines).

2.4.2 Le *must* rhétorique

Cette valeur, que F.R. Palmer rattache au *must* d'obligation (1990 : 76), est illustrée en (17-18).

[17]CROSS: Well, you don't look any the worse for wear, Mr. Gittes, **I must say**... where's the girl?... (Chinatown)

[18]**I must say** it was the worst experience of my life, each time I looked over the stable door the most terrible thoughts went through my mind: what if he was lying down? (BNC)

Pourtant, la comparaison avec (19) fait apparaître une différence.

[19] "**I must say it**," he went on, "now that I have begun". (BNC)

Le sens d'obligation tel qu'on l'a analysé se retrouve bien en (19) mais pas en (17-18). A noter que nous avons choisi l'énoncé (19) pour montrer que la valeur particulière de (17-18) ne tenait pas la seule association *I + must + say*. Nous ferons d'abord la remarque suivante : alors que *I must say* peut être supprimé sans grand changement de sens en (17-18), sa présence est indispensable en (19). Contrairement à (19), il n'y a pas, en (17-18), obligation de dire. La traduction fait apparaître cette différence. Alors que (19) accepte aussi bien *devoir* que *falloir*, (18) exclut le second verbe :

- [19a] *Je dois le dire maintenant que j'ai commencé.*
 [19b] *Il faut que je le dise maintenant que j'ai commencé.*
 [18a] *Je dois dire que ça a été la pire expérience de ma vie.*
 [18b] # *Il faut que je dise que ça a été la pire expérience de ma vie.*

(18b) n'est évidemment pas incorrect, mais il ne traduit pas (18). L'impossibilité de traduire (18) par *il faut que...* s'explique par le fait que la locution fait porter la modalité sur l'acte de dire *p*. Or, contrairement à (19), (18) ne signifie pas que l'énonciateur est contraint de parler pour dire *p*. En fait, l'obligation ne semble pas concerner l'acte de parole lui-même (le contenant), mais son contenu. La présence de locutions comme *in all honesty* (cf. (20)) dans des énoncés semblables à (18) nous permet de mieux comprendre ce qui est en jeu. On peut d'ailleurs ajouter *to be honest* ou *to tell the truth* à (18) sans en modifier le sens.

- [20] *I didn't want his title or his money, although I must say in all honesty I did enjoy the London season.* (BNC)
 [18c] *To be honest/to tell the truth, I must say it was the worst experience of my life.*

(18c) pourrait en effet être glosé par :

- [18d] *Pour décrire la situation honnêtement, je suis obligé d'utiliser la proposition p.*

Avec (18d) on se rend compte que l'obligation ne porte pas sur l'acte d'énonciation lui-même (il n'y a pas pour le locuteur obligation de parler), mais sur le choix lexical : *p* est la proposition, le contenu lexical, que sa volonté d'honnêteté impose au locuteur.

La valeur du *must* rhétorique semble donc s'expliquer par une modification de la portée de la modalité. Alors qu'en (19), le modal prend pour cible la composante quantitative du verbe *say*, en (18), c'est la composante qualitative de *say* qui est visée par la modalité. Dans le premier cas, c'est l'occurrence du dire qui est jugée souhaitable, dans le second, c'est son contenu.

A noter que cette analyse s'applique tout à fait à (17), où *I must say* pourrait être rendu par *franchement* ou *honnêtement*, adverbes qui insisteraient sur la dimension qualitative.

Notons que cette valeur apparaît également dans des phrases comme (21) :

- [21] *But for the early adopters of today's offerings, one serious question must be asked: will they work?*
In the case of Net Phone packages, the answer must be: up to a point.
Mr Green is the first to admit that his software is not a replacement for the conventional systems of BT and AT&T. (Web Concordancer; The Times, mars 1995)

où, malgré une forme différente, on décèle la parenté avec les énoncés qui viennent d'être analysés. *The answer must be...* est en effet paraphrasable par *We must answer...* où l'on reconnaît non pas l'obligation de répondre mais la constatation qu'il n'existe qu'une seule réponse valable, à savoir : *up to a point*.

Le lien avec la valeur d'obligation est tel que l'on ne peut que relier cet emploi au nécessaire radical. L'origine de la contrainte est sans doute sociale, dans la mesure où les paraphrases en *to be honest* ont mis en exergue la dimension morale associée à ces énoncés.

Pour ce qui est du type de modalisation, nous ne sommes pas sûr que l'opposition *a priori/a posteriori* soit pertinente ici, dans la mesure où l'événement n'est ni accompli ni visé, ni vraiment connu ou non connu.

2.4.3 La référence à une action compulsive

Considérons les énoncés suivants.

[22] *You must go poking your nose into everything!* (Emprunté à Perkins 1983 : 42)

[23] *There is only one group for which it is apparently no good. That, believe it or not, is the British Cabinet. My colleagues must pontificate and preen themselves and gorge on publicity. They undermine the party, the government, the Cabinet and me. They are a bunch of children. They give me a pain in the arse.* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

On pourrait reprendre l'expression de P. Larreya et parler d' « entêtement déraisonnable »¹⁷⁷ (1984 : 263). La différence principale avec la valeur d'obligation est qu'il est ici fait référence à une action habituelle, et non pas visée. Nous parlerons de renvoi à un comportement compulsif, au sens courant et psychanalytique du terme¹⁷⁸ : il y a, pour le référent du sujet, impossibilité de ne pas accomplir un acte jugé pénible ; mais cette impossibilité de ne pas faire, qui revient bien entendu à une obligation de faire, est interne au sujet et non pas extérieure comme dans le sens d'obligation 1. Perkins écrit qu'ici, « MUST means something like 'insist' and the deontic source is clearly intrinsic to the referent of the subject » (1983 : 42). La notion de compulsion apparaît clairement dans des traductions comme :

[22a] *C'est plus fort que toi, il faut que tu te mêles de tout !*

[23a] *Mes collègues ne peuvent pas s'empêcher de pontifier,*

Vu ces exemples, on pourrait penser que cette valeur est intrinsèquement liée au repérage habituel. Les comportements compulsifs sont d'ailleurs souvent répétitifs et cette valeur pourrait paraître peu susceptible d'apparaître en contexte spécifique. Cette hypothèse est à première vue confirmée par la grande majorité des énoncés. Par exemple :

[24] *"My dear young woman," he drawled, "must you shy away like a startled horse every time I get within yards of you?"* (Emprunté à Gilbert 2001 : 72)

[25] *"Norman Campbell, why must you always be so cynical and spoil things for the child?"* (Emprunté à Gilbert 2001 : 72)

¹⁷⁷ Le terme « déraisonnable » convient tout à fait, mais nous sommes plus réservé sur celui d' « entêtement ». Cette notion implique en effet une forme de préméditation ou en tout cas de volition qui ne traduit peut-être pas cette « lutte interne » rendue par la glose « c'est plus fort que toi ». Avec l'entêtement, on serait plus proche de « Tu le fais exprès ».

¹⁷⁸ Compulsion : « type de conduites que le sujet est poussé à accomplir par une contrainte interne ». (Laplanche et Pontalis 2002 : 84)

[26] *To do so would be to descend to the level of these poor peasants, who are not content with a mere fiend dog but must needs describe him with hell-fire shooting from his mouth and eyes.* (Web Concordancer; holmes.txt)

[27] RUFUS: *Even Jesus took some convincing.*

METATRON: *Must we demystify everything? Shut up. (Dogma)*

Toutefois, l'énoncé suivant autorise à penser que cette valeur est également possible en contexte spécifique.

[28] *Must you pester me at this moment?* (BNC)

Mais on remarquera que le contexte interrogatif participe grandement à la construction de cette valeur en (28), mais aussi en (27), par exemple¹⁷⁹. Ainsi, la transformation de ces phrases en affirmatives suffit à faire disparaître la valeur de compulsion.

[27a] *We must demystify everything.*

[28a] *You must pester me at this moment.*

Même si (28a) est étrange, on pourrait imaginer un contexte où un acteur rappelle à son partenaire la teneur de son rôle (*c'est à ce moment là que tu dois venir me casser les pieds*), et l'on retrouverait alors le sens d'obligation avec visée de *p*. C'est la même valeur qui émerge en (27a).

Comment expliquer ce phénomène ? On a dit que les énoncés de la série précédente étaient des phrases habituelles ? Or qu'ont en commun les phrases habituelles et les interrogatives ? On l'a vu, il s'agit d'opérations linguistiques permettant d'indiquer le caractère déjà acquis de la relation prédicative et ainsi de construire une modalisation *a posteriori*. Ainsi, si en (23), on isole *must* de son contexte et si l'on supprime le pluriel (ces deux éléments contribuent à marquer le caractère itératif de l'action dénotée), la valeur d'obligation *a priori* réapparaît :

[23b] *My colleague must pontificate.*

Ceci provient du fait que la valeur de compulsion est construite différemment de l'obligation 1. Elle exige une modalisation *a posteriori*, alors que l'obligation 1 accepte les deux types de modalisation. Pour dire que quelqu'un ne peut pas s'empêcher de faire quelque chose, il faut qu'il y ait une ou des occurrences constatées de cet événement. Or l'interrogation (dans certains cas) et surtout le repérage habituel, implique l'existence d'occurrences. C'est ce qui les rend indispensables à la signification de cette valeur.

Mais ce n'est pas tout. On remarquera que ces énoncés contiennent tous un prédicat valué négativement et exigeant un sujet animé qui initie intentionnellement l'événement en question : *go poking your nose into everything, pontificate, preen and gorge on publicity, shy away like a startled horse, be so cynical, etc.*

¹⁷⁹ Voir aussi les exemples (24-25) et Annexe (50).

Cette valeur peut donc être analysée comme un cas particulier de l'obligation 1. On se situe bien dans le nécessaire radical, mais la modalisation est strictement *a posteriori*, ce qui, en plus du sémantisme des verbes, favorise la valuation négative de l'événement. Selon que le facteur permettant cette modalisation sera l'itération ou l'interrogation, on aura un acte compulsif unique ou une compulsion de répétition, respectivement. Il est difficile de rendre compte de l'origine de l'obligation en termes de l'opposition social/physique dans la mesure où ce qui fait pression sur le sujet causateur, c'est une partie de lui-même. Toutefois, cette partie qui se détache de l'être au point de devenir *autre* nous semble dotée d'une volition (forcément externe) ; ce qui nous incite à rattacher cet emploi au radical social.

2.4.4 Valeur de suggestion insistante

Voyons les exemples ci-après.

[29] *We must go for a drink one day.*

[30] *You must come and visit us some time.* (Empruntés à A. Papafragou 1998 :25)

Cette valeur de suggestion insistante peut être vue comme une implicature conventionnelle dérivée du sens d'obligation 1. Littéralement, on a bien le sens d'obligation, mais en contexte, on comprend qu'il s'agit en fait d'une exagération, un peu comme l'emploi de l'impératif dans des phrases comme *Have some more tea !* ou *Make yourself at home !*, où la notion d'ordre est atténuée par le caractère plutôt positif de l'action demandée. C'est ce qui a conduit P. Larreya (1984 : 263) d' « impératif hyperbolique ».

Toutefois, dans notre souci de ne pas effectuer de choix théoriques a priori (mais aussi parce qu'il sera intéressant de voir comment réagissent *toutes* les valeurs de *must*, y compris celles jugées secondaires ou dérivées, avec les marqueurs aspectuels), nous avons préféré présenter cette valeur, illustrée par les exemples (29-30) à part.

On retrouve, dans ces exemples, les composantes de l'obligation *a priori*, à savoir : la visée de *p* et son caractère souhaitable. L'origine de l'obligation est clairement de nature sociale. Toutefois, les deux valeurs se différencient sur un point. Avec l'obligation 1, si *p* est déclarée souhaitable, le processus qui doit conduire à sa validation est vu comme une source de désagrément soit pour le référent du sujet, soit pour un tiers. Ici, non seulement *p* est souhaitable, mais sa réalisation est, normalement, une source d'agrément. La volonté de la part du locuteur que son énoncé ne soit pas vu comme un FTA (*face-threatening act*¹⁸⁰)

¹⁸⁰ J. Thomas (1995 :169) définit les FTA comme les actes illocutoires susceptibles d'être ressentis comme une agression envers la face positive ou négative du destinataire. La face d'un individu est l'image qu'il a de lui-même et comprend un pôle positif (« *his desire to be liked, approved of, respected and appreciated by others* ») et un pôle négatif (« *the desire not to be impeded or put upon, to have the freedom to act as one chooses* »).

menaçant la face négative du destinataire est d'ailleurs confirmée par les syntagmes adverbiaux temporels *one day* et *some time*. En effet, leur suppression autoriserait une interprétation en termes d'obligation.

[29a] *We must go for a drink.*

[30a] *You must come and visit us.*

Ces syntagmes ont donc pour rôle de rendre l'acte demandé au destinataire encore moins contraignant : de par leur sémantisme <go for a drink> et <come and visit us> ne risquaient déjà pas d'endommager la face négative du destinataire, mais en n'y attachant aucune contrainte temporelle, ce risque est définitivement écarté.

Néanmoins, si la contrainte habituellement marquée par *must* est contrebalancée par le caractère non agressif de l'acte dénoté par *p*, cet emploi conserve une autre caractéristique de la valeur d'obligation : l'idée qu'il existe une certaine résistance, une forme d'obstacle à la réalisation de *p*, qu'il faut surmonter. (29) est très révélateur à cet égard. On ne dira pas *We must go for a drink one day* à un ami de longue date avec qui on a l'habitude de prendre un verre. Il s'agit plutôt d'une invitation à passer à un autre stade de la relation, à dépasser la frontière qui sépare la relation professionnelle, par exemple, de la relation amicale, et donc à surmonter l'obstacle que constitue la distance sociale normale entre deux individus. Il en va de même pour (30) : sous-jacent à cet énoncé, il y a soit une règle sociale qui consiste à dire qu'on ne va pas chez les gens sans y être convié, soit la timidité constatée du référent du sujet. Attention toutefois à ne pas confondre *may* et *must*. *You may come and visit us one day* partage avec (30) le présupposé d'un obstacle à la réalisation de *p*. Simplement, *may* permet à l'énonciateur de lever cet obstacle (qui est de nature sociale), tandis que *must* invite le référent du sujet à surmonter un obstacle qui peut être autre que social (timidité, réticence, difficulté pratique, etc.).

On a donc, dans cet emploi, toutes les caractéristiques de la valeur d'obligation *a priori* (*p* souhaitable et visée, obstacle à sa réalisation), mais un certain nombre de paramètres contextuels (prédicats valués positivement, indétermination des syntagmes adverbiaux, et surtout, le fait que, normalement, on n'oblige pas quelqu'un à aller prendre un verre ou à venir chez soi) contribuent à considérer l'implicature comme l'interprétation la plus pertinente.

2.4.5 La valeur d'obligation 2

Les trois valeurs étudiées précédemment étaient des configurations particulières du sens d'obligation décrit au début de ce chapitre. L'examen d'un grand nombre d'énoncés en *must*

nous a conduit à postuler une valeur à part pour un emploi qu'il semble difficile d'intégrer à la classe précédente. Il s'agit d'occurrences de *must* associé à des verbes tels que *suffer* ou *endure* qui renvoient à un événement qui affecte le sujet notionnel au lieu d'être initié par lui. Considérons (31).

[31] *Why must I suffer the “trial and error” that puts stress on my body every day? Why must I be subjected to discrimination? Because of my need for special housing I endure. Is it CDC policy that one institution has the proper medical facility while the other has the proper medical treatment?* (<http://www.prisons.org>)

A première vue, on serait tenté d'analyser cet exemple comme une obligation 1 appliquée *a posteriori*. La proposition modalisée est connue, elle est vraie (le locuteur souffre et est effectivement victime de discrimination), et il semble bien qu'il y ait contrainte. Les choses se compliquent cependant lorsque l'on cherche à déterminer sur qui ou sur quoi porte la contrainte et, surtout, en quoi elle consiste (c'est-à-dire qu'est-ce qui est exigé ?). D'abord, il est clair que le référent du sujet n'est pas contraint de *faire* quoi que ce soit. Il n'est pas agent mais patient. Il serait en effet ridicule de soutenir que le référent du sujet est contraint de faire en sorte de souffrir. Pour conserver le lien avec les valeurs précédentes, on pourrait arguer que l'obligation de faire concerne non pas le référent du sujet mais les véritables agents : ceux qui le font souffrir. On serait alors dans un cas similaire à *They must be stopped* où le sujet causateur et le sujet grammatical ne coïncident pas. Le sens de (31) serait alors :

[31a] *Pourquoi sont-ils obligés de me faire souffrir ?*

Mais on voit bien que (31) et (31a) ne sont pas synonymes. La comparaison entre les deux phrases souligne qu'en (31), contrairement à (31a), il n'est pas question d'une contrainte s'exerçant sur les agents mais bien sur le référent du sujet grammatical, pourtant patient, comme on l'a dit. C'est effectivement le locuteur que l'on oblige à endurer certaines choses. Or le patient n'agit pas, il subit. Deux questions se posent donc : y a-t-il un sens à parler d'obligation de *subir* ? et, le cas échéant, y a-t-il un lien entre l'obligation de *faire* et l'obligation de *subir* ? D'abord, il ne semble pas que l'expression *obligation de subir* soit paradoxale. Si obliger à faire consiste à réduire la liberté d'action de l'agent à un seul acte dénoté par *p*, on peut, sur le même principe, estimer qu'obliger à subir, c'est réduire le champ des expériences possibles à une seule expérience, celle décrite par *p*. Le problème est que, comme le souligne P. Larreya (2004), la modalité radicale implique une volition interne (en plus de la volition externe dans le cas du radical d'origine sociale). Cela signifie qu'obliger quelqu'un à faire *p*, c'est non seulement limiter sa liberté d'action mais aussi le pousser à **accepter** de faire *p*. La causation impliquée dans l'obligation de faire ne va pas sans une exigence d'acceptation de la part de l'agent ; si bien qu'obliger quelqu'un à faire quelque

chose, c'est exiger que cette personne **se résolve à provoquer** ledit événement. Peut-on postuler une pareille volition interne dans le cas de l'obligation de subir ? Nous le pensons. Cette hypothèse s'appuie sur le lien logique qui existe entre l'obligation de faire et l'obligation de subir, et qui peut être mis au jour par un jeu de négations. En effet si *obliger x à faire p* revient à *obliger x à (accepter de) provoquer p*, *obliger x à subir p* équivaut à *obliger x à (accepter) de **ne pas** provoquer non-p*. Le patient qu'on oblige à subir *p* se voit donc non pas limité dans sa liberté d'action mais privé de celle-ci. Il est ainsi contraint de ne pas s'opposer à *p*, si tant est que cela eût été possible. On a donc, d'un côté, un sujet causateur qui est contraint de se résoudre à provoquer *p*, et de l'autre, un sujet patient qui est contraint de se résigner à ne pas provoquer non-*p*. Cette valeur d'obligation, que l'on nommera **obligation 2** se distingue donc de l'obligation 1, par la négation de la causation. Elle s'en rapproche par l'existence d'une volition interne, volition qu'il est indispensable de postuler pour maintenir que la contrainte a pour cible le sujet patient. Cela apparaît clairement dans la paire suivante :

[32] *Il m'oblige à être insulté/*à me faire insulter.

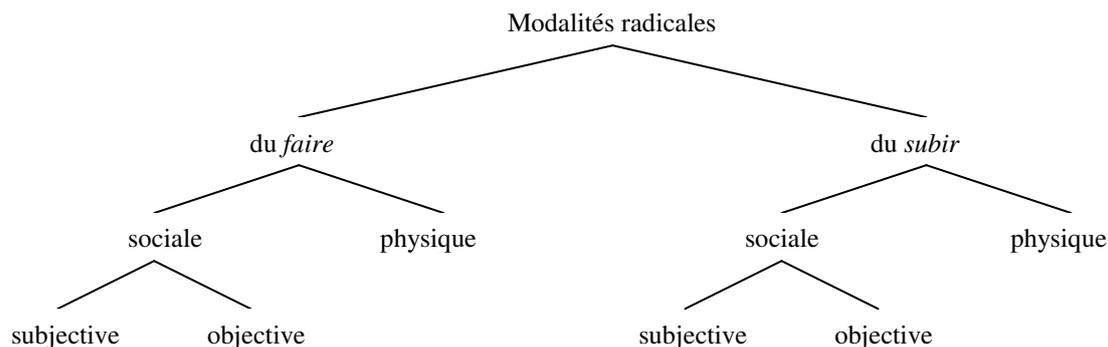
[33] Il m'oblige à me laisser insulter.

L'agrammaticalité de (32) vient du fait que l'obligation porte sur un individu qui est présenté comme n'ayant aucun pouvoir, aucune responsabilité vis-à-vis de l'événement imposé, aucun moyen d'accepter ou de refuser. En revanche, (33) est acceptable en raison de la présence du verbe *laisser* qui introduit une nuance de volition interne (en fait une acceptation très légère) qui rend au sujet patient une possibilité théorique d'agir à laquelle il est contraint de renoncer. Exercer une contrainte sur quelqu'un, ou plutôt, *dire* qu'une contrainte s'exerce sur quelqu'un n'a de sens que si cette personne peut, ne serait-ce que théoriquement, y résister. L'obligation 2 consiste donc à exiger du patient qu'il renonce à cette possibilité théorique de résistance.

Faut-il pour autant postuler un deuxième type de modalité radicale ? Il est difficile de répondre à cette question au seul examen de *must*. L'existence, en français par exemple, d'une phrase comme (34), tend à montrer que l'opposition entre la dimension du *faire* et celle du *subir* à l'intérieur de la modalité radicale n'est pas un phénomène isolé.

[34] J'ai le droit de souffrir et de me taire.

On a effectivement, en (34), l'expression d'une permission de subir. On peut donc être tenté d'opposer, à l'intérieur des modalités radicales, la modalité du *faire*, où l'entité de D1 cible de la modalité est un agent et la modalité du *subir* (ou de l'*expérience*), où l'entité de D1 cible de la modalité est patient. Nous proposerons donc le schéma suivant :



- Fig. 3 -

Au regard des types de modalisation, le comportement des deux valeurs de *must* (obligations 1 et 2) est apparemment identique. En effet, comme le prouve (36), la modalisation *a priori* est également possible avec l'obligation 2.

[36] *My worst time is the minute I open my eyes in the morning. Then I am overwhelmed by the thought that today is another day that I must live without the man I love. **The thought that today I must endure all sorts of pain.*** (<http://www.inspirationpeak.com>)

La traduction par un futur montre que *p* est située dans l'avenir et que l'on est dans la modalisation du non-connu.

[36a] *La pensée qu'aujourd'hui, je vais devoir supporter toutes sortes de souffrances.*

Même si la modalisation rétroactive est beaucoup plus fréquente, elle apparaît dans le même type de contexte qu'avec l'obligation 1 ; à savoir : elle exige la présence d'un indicateur de préconstruction et l'existence d'une présupposition. En (37), ce rôle est assumé par la structure interrogative¹⁸¹.

[37] *Why then is my will so weak? I intend to follow blindly and trust completely and instead find myself stopping, asking questions, and arguing like a willful child.
"Why must I be here, why must I do this, why must this happen to me, why am I made like this?"*
(<http://www.faithwebbin.net>)

Les propositions [I-be there] et [this happen to me] sont présupposées. Elles sont vue comme imposées au locuteur, qui s'interroge sur les raisons de cette contrainte qui pèse sur lui. La présence dans l'énoncé d'une occurrence du *must* d'obligation 1 (dans *why must I do this ?* le sujet est agent) confirme la proximité des deux valeurs modales (c'est-à-dire leur appartenance à la modalité radicale) et confirme que le fonctionnement vis-à-vis du type de modalisation est similaire. En (38), c'est un autre indicateur de présupposition, l'habitualité, qui permet la modalisation *a posteriori*.

¹⁸¹ Voir aussi Annexe (51-55).

[38] *Today I must be contented when I can make a friend happy or sad with my music, I must be contented if I find someone who does not sleep with my stories.* (www.geocities.com)

Même si cela est moins clair en (38)¹⁸², la mise en place d'un cadre de référence avec *today*, sans aller jusqu'à la construction d'une habitude, invite à une interprétation en termes d'itération. Le référent est contraint de subir une série d'épreuves au cours de la journée, dont une s'est déjà produite, comme on s'en aperçoit dans le co-texte après.

[39] *Gaul doesn't go into town too often. He sees no reason to mingle with these tissue paper people, see-through folk who crumble in your hand like pollen. Even the towers, rooted deep, muscular with cement and marble, don't impress Gaul. Any field has its boulders.(...)*

But today he must endure the frailty of town. *Already he's been jostled by two thugs, thick with glottal noise like strangled deer. They were laughing or something, demanding some kind of surrender, and he swept them aside with arm and blade as if he were wading kelp. Where do these apparitions come from? Why do their switchblades puncture nothing?* (<http://www.forgetmagazine.com>)

Il en résulte que la modalisation *a posteriori* apparaît dans les mêmes conditions qu'avec l'obligation 1, même si elle semble plus fréquente avec l'obligation 2 (peut-être parce qu'un processus affectant le référent du sujet est rarement visé et plus souvent constaté).

On maintiendra donc les deux valeurs que sont l'obligation 1 (liée au *faire*) et l'obligation 2 (liée au *subir*) que l'on reliera à deux sous-branches des modalités radicales.

2.4.6 La valeur de forte probabilité

2.4.6.1 Description de la valeur

La deuxième grande valeur généralement attribuée *must* apparaît en (40) :

[40] *'I've never heard him sound more determined, more urgent.'* **He must have a plan** - *the way he's deliberately informed two of those vile women who are key figures in The Sisterhood. He's taking one hell of a chance.'* *'I think he knows he's working against a deadline.'* (TS, p326)

On parle également de valeur d'inférence, car dans ces énoncés, *must* indique que l'énonciateur déduit une proposition *p* à partir d'une situation donnée. L'antécédent de cette inférence peut être exprimé, comme en (40), dans la proposition qui précède. Pour mettre en évidence cette relation d'inférence, nous proposons la glose qui suit :

[40a] *Given the way he sounds, I must conclude that he has a plan.*

Cette glose laisse apparaître une similarité avec l'obligation : le référent de *I* se présente comme contraint de déduire *p*. Il faut toutefois préciser que, de la même manière qu'avec *I must say p* (dans son sens rhétorique) où il n'y avait pas littéralement obligation de dire, il n'y a pas ici à proprement parler obligation de conclure. Simplement, à partir du moment où l'énonciateur décide de faire et de communiquer une inférence à partir de la situation, il nous

dit que, vu les circonstances, la seule proposition inférable est *p*. La force des arguments en faveur de l'inférence de *p* est à l'origine d'une valeur de vérité assez élevée, que l'on appelle probabilité.

De fait, l'obligation ne porte plus sur une entité du domaine socio-physique D1, mais sur le sujet cognitif (qui coïncide ici avec l'énonciateur), entité appartenant à D2. On se situe donc dans le domaine de la modalité épistémique où la modalité ne détermine non pas les actions ou les expériences d'une entité physique mais les processus cognitifs d'un sujet pensant.

2.4.6.2 *La négation et l'interrogation*

Sauf variations dialectales, le *must* de probabilité est réputé incompatible avec la forme interrogative et la forme négative.

Pour ce qui est de la **négation**, L. Dufaye vient nuancer cette présomption d'incompatibilité puisqu'il écrit que « les occurrences de MUST NOT [épistémique] sont extrêmement courantes en anglais américain » (2001 :158). Pour exemple, on citera (41-42).

[41] *They think it **mustn't hurt to die** because it doesn't hurt on TV.* (Screentalk; février/mars 2000)

[42] *Yet the gap between drawing-room forebodings and voting-booth results has never been wider; in view of the Republican sweep last November, **the American electorate must not read much.*** (Web Concordancer; The Times, mars 1995)

Pour L. Dufaye (2001 : 161), « avec MUST NOT, la non-validation est retenue comme le seul cas de figure envisageable par élimination de *p*. » De fait, on peut estimer qu'ici, contrairement à la valeur d'obligation, la négation porte sur la proposition et non sur le modal. Quant à la **forme interrogative**, nous partageons l'opinion de P. Larreya (1984 :267) pour qui « le MUST épistémique ne peut être employé de façon tout à fait normale à la forme interrogative que dans les cas où l'on se trouve relativement près du sens déclaratif – par exemple dans les 'tags' interro-négatifs[...] et dans les questions dont le marqueur d'interrogation est uniquement intonatif », comme , par exemple, en (43-44).

[43] *I like to think about those days and how tough it was for the average Englishman, what a hard life they must have had, and **mustn't there be endless stories about this mansion?*** (Palmer 1990 : 63).

[44] *Bob, have you anything on it? Your **left-hand platoon must have a sight of it?*** (Emprunté à Larreya 1984 :267)

2.4.6.3 *Type de modalisation*

Pour ce qui est des types de modalisation, il nous semble que seule la modalisation *a priori* soit possible, à moins bien sûr d'avoir la valeur passée d'un *must* dominé par un prédicat

¹⁸² Voir Annexe (56).

comme *she thought*. Dans ce cas, illustré par (45), on a le sens de *she thought that it was likely that p*. Le jugement épistémique est situé dans le passé et porte sur un événement dont on connaît la réalité au moment présent.

[45] *Seeing Adam from her window going through the shadows of the trees round the gate, she thought that he must be engaged on some purpose similar to her own.* (Web Concordancer; stoker.txt)

Mais même en (45), si la valeur de vérité de *p* est connue, ce n'est pas grâce aux données linguistiques.

2.4.7 La valeur d'inévitabilité

2.4.7.1 Présentation de la valeur

Cette valeur (qui n'est nullement marginale) est patente en (46), par exemple, où il n'est pas question de faire peser une quelconque obligation sur le référent du sujet ou sur un agent extérieur. Il n'y a pas obligation pour Smith de marquer.

[46] *Smith is unmarked on the left — he must score !* (Emprunté à Tregidgo 1982 :79)¹⁸³

Mais il ne nous semble pas pour autant que le locuteur exprime une inférence. Contrairement à ce que suggère J. Coates pour ce type d'énoncés (1983 : 42), les notions de probabilité et d'incertitude liées à l'inférence ne semblent pas se retrouver ici. En fait, étant donné le contexte d'énonciation, (46a) constituerait une bien meilleure traduction que (46b).

[46a] *Il va marquer, c'est obligé !*

[46b] *Etant donné les circonstances, j'en conclus qu'il va marquer.*

En effet, il nous semble qu'en (46), la relation entre les deux propositions soit non contingente. Le sens est que, dans de pareilles circonstances, il y a but. (46b) nous semble trop attaché à la situation pour gloser (46).

A. Papafragou (1998 :40) a bien argumenté en faveur d'une distinction entre ce que nous appelons valeur d'inévitabilité et valeur d'inférence, en qualifiant la première de : « stronger than the unmodalised proposition *p*, since the former means that *p* is not just true but necessarily true. [...] Epistemic *must p*, though, is felt to be weaker than *p*." Mais il ne faudrait pas non plus être trompé par la glose (46a). Si elle montre bien qu'il n'est pas question de faire peser une contrainte sur un quelconque agent ou patient, elle pourrait donner l'impression que c'est, d'une certaine manière, l'événement lui-même qui est la cible d'une obligation. Mais dire que l'événement ne peut pas ne pas arriver parce que quelque chose le contraint à se réaliser n'aurait pas grand sens. Comment contraindre un événement ? De plus,

¹⁸³ Pour un exemple similaire, voir Annexe (57).

on a vu que l'obligation impliquait l'existence d'une volition interne. Ne serait-il pas aberrant d'attribuer une volonté à un événement ? Et même à supposer qu'un événement puisse être influencé d'une manière ou d'une autre, il serait paradoxal d'asserter que quelque chose oblige un événement *p* à se réaliser. En effet, *obliger x*, c'est exercer une force, une contrainte sur *x* dont l'existence est donc présupposée. Or *obliger x à se réaliser* implique que *x* ne s'est pas encore réalisé (sauf modalisation *a posteriori*, mais ce n'est pas le cas en (46)), que *x* n'existe pas encore, donc. D'où le statut contradictoire de l'expression *obliger un événement à se produire*. Il semble donc difficile de relier cet emploi de *must* à la modalité radicale, dans la mesure où l'on ne peut identifier aucune entité de D1 susceptible d'être la cible d'une obligation.

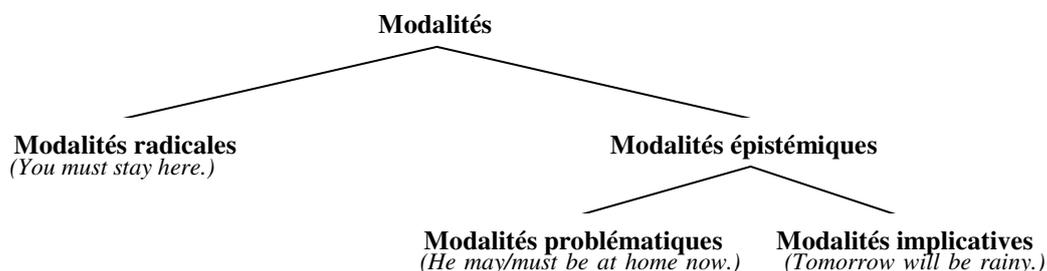
Une meilleure compréhension de cette valeur *must* pourrait venir d'une comparaison avec le modal *will*. En effet, dans cet énoncé, *must* peut commuter sans trop de difficultés avec *will* ou même avec *be bound to*, et il est intéressant, à ce titre, de citer l'exemple (47) où les deux modaux co-occurrent.

[47] *I think both these are extremely dangerous, because I think **they will and must strike**, in fact, at the roots of the independence of universities.* (Emprunté à Palmer 1990 : 131)

On peut déduire deux choses de ce rapprochement avec *will*. Du point de vue de la valeur de *must*, on peut estimer qu'il présente la validation de la proposition comme inévitable, dans l'ordre des choses, pour ainsi dire. Pour ce qui est du type de modalité, ce même rapprochement nous invite à rattacher cet emploi de *must* à la modalité implicative. En effet, P. Larreya (2001) a montré le caractère fondamentalement implicatif de cet emploi de *will*. En fait, la valeur l'inévitabilité de *must* n'est que la réalisation de l'implication nécessaire. En (46), par exemple, présenter [Smith-be unmarked on the left] comme impliquant nécessairement [He-score] fait de [he-score] la conséquence inéluctable de [Smith-be unmarked on the left]. Mais il y a plus. Dans la mesure où l'antécédent [Smith-be unmarked] est vrai, le lien d'implication nécessaire entre les deux propositions induit que [He-score] va également l'être ; d'où la forte valeur de vérité, proche de ce que l'on peut avoir avec *will*, dont la valeur de prédiction est bien établie (cf. Larreya & Rivière 1991 : 85). Mais si les deux modaux ont ici un sens très proche, comme le montre leur coordination en (47), ils ne sont pas équivalents. Selon nous, *must* et *will* marquent ici une forme d'implication logique, mais *will* s'appuie sur les caractéristiques du sujet pour exprimer le caractère nécessaire de *p*, alors que *must* fonde cette même nécessité sur les circonstances extérieures.

Quelle place justement donner à la modalité implicative ? A. Papafragou (1998), qui parle de modalité aléthique, en fait une catégorie distincte des modalités radicales et épistémiques. C'était également la position de P. Larreya (1984) qui, dans ces travaux plus récents (2001 ;

2004), choisit de faire de la modalité *implicative* un sous-ensemble de la modalité épistémique, à côté de la modalité *problématique*, dont le *must* de probabilité examiné plus tôt est une illustration. On obtient donc la figure suivante :



Larreya (2001 : 178)

- Fig. 4 -

C'est cette solution qui aura notre faveur pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les modalités problématiques et implicatives sont très proches, dans la mesure où elles ont toutes deux pour rôle « d'établir une relation entre deux faits ou ensembles de faits pour déduire du premier la valeur de vérité du second » (Larreya 1984 : 174). D'autre part, parce qu'il apparaît clairement, au vu de l'analyse qui vient d'être menée, que ces deux modalités ont trait à la connaissance, qui constitue la caractéristique principale de la modalité épistémique. En effet, si l'on reprend l'exemple de (46), l'énonciateur est en mesure de dire que *p* va arriver essentiellement parce qu'il *sait* que [x-be unmarked] implique [x-score]. C'est donc sur cette connaissance encyclopédique (ainsi que sur le constat que *Smith is unmarked* est vérifié dans la situation) qu'il s'appuie pour prédire *p*. En (40), l'inférence s'appuyait également sur la connaissance d'un lien entre [he-sound determined] et [he-have a plan].

[40] *'I've never heard him sound more determined, more urgent.'* **He must have a plan** - the way he's deliberately informed two of those vile women who are key figures in *The Sisterhood*. He's taking one hell of a chance.' *'I think he knows he's working against a deadline.'* (TS, p326)

Toutefois, il semble qu'*avoir l'air déterminé* n'implique pas *avoir un plan* de la même manière qu'*être démarqué* implique *marquer un but*. En (40) la relation inter-propositionnelle est spécifique au contexte, en (46), elle semble être systématique. On fera donc l'hypothèse qu'avec les modalités problématiques, le rapport entre les deux propositions est **contingent** ; il tient à un contexte ou à un individu particuliers, ne constitue pas une vérité généralisable et semble être construit *par* l'énonciateur *pour* la situation d'énonciation. Au contraire, la modalité implicative est **non contingente**. Le rapport entre les deux propositions est généralisable, dans la mesure où il relève des propriétés logiques et/ou notionnelles des deux propositions ; ce qui ne l'empêche pas, bien entendu, d'être appliqué à un cas particulier,

comme en (46). La conséquence est que la modalité implicative est de nature objective (ou est présentée comme telle), puisqu'elle tend à l'universalité, tandis que la modalité problématique est plus subjective au sens où elle dépend d'un sujet pensant énonciateur, et tend donc vers le singulier.

Si cette opposition est juste, elle doit rendre compte des différences entre les deux types de modalité épistémique.

Tout d'abord, nous parlerons de la différence au niveau des valeurs de vérité. Puisque, avec la modalité implicative, il est établi que q implique toujours p , il est logique que la présence de q suffise à affirmer p avec certitude. En revanche, le caractère contingent de l'inférence a pour conséquence que, malgré la vérité de q , p est affirmée avec beaucoup moins de force. L'opposition contingence/non-contingence explique également le caractère fondamentalement évidentiel des modalités problématiques (Larreya 2001 : 180) et, corollairement, l'incompatibilité de la modalité problématique avec les phrases génériques. Si les modalités implicatives peuvent avoir une dimension évidentielle, comme en (46), où l'antécédent est effectivement extrait de la situation et est convoqué pour 'prouver' que p est vraie, elles peuvent également s'appuyer sur un antécédent qui n'est pas présent dans la situation d'énonciation. C'est le cas en (48) où l'antécédent de p n'est même pas exprimé.

[48] *Certainly one must have a 'vocal' instinct, and to cultivate it, one must make an effort.*
(BNC).

Le caractère implicatif de la modalité et la valeur d'inévitabilité sont pourtant patents. L'énoncé peut en effet être traduit par :

[48a] *On a forcément un instinct vocal.*

Et il est clair que l'implication n'est pas loin :

[48b] *Etre un humain implique avoir un instinct vocal.*

L'antécédent est donc effacé en (48) qui n'a, par conséquent, aucune dimension évidentielle. De la nature non contingente de l'implication et de sa capacité à s'appuyer sur un antécédent absent du contexte immédiat (c'est-à-dire l'environnement physique ou l'interprétation du discours précédent) découle la possibilité d'avoir une modalité implicative dans des phrases génériques telles que (48) mais aussi dans des phrases hypothétiques, au contraire de la modalité problématique. En effet, le caractère évidentiel des modalités problématiques exige la présence de l'antécédent dans la situation. La proposition sur laquelle l'inférence s'appuie est donc nécessairement validée. La transformation de (40) en phrase hypothétique ou générique produit le sens d'inévitabilité.

[40a] *If he sounds determined, he must have a plan.*

[40b] *When a man sounds determined, he must have a plan.*

Avec les modalités implicatives, en revanche, on peut en rester à un plan hypothétique, en disant que *q* implique *p* sans que *p* ni *q* soient validées. On ne s'étonnera donc pas de la fréquence de *must* avec cette valeur dans les apodoses. Nous ne citerons que quelques exemples parmi les nombreuses occurrences de cette configuration rencontrées dans notre corpus.

[49] *If the trend continues the **time must come** when the remnant of privately let houses will be insufficient to provide a basis for ascertaining standards of rents such as are needed to assess rateable values which comply with the existing definition.* (Lob Corpus)

[50] *Make her do all she can! If we burn the boat **we must have them!**" We were fairly after her now.* (Web Concordancer; Holmes)

[51] *If we play like we did against Leicester in November, **we must have a chance.**"* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)¹⁸⁴

En (49), [the time – come when...] est présenté comme la conséquence qui découlera inéluctablement de [the trend-continue] si cette proposition vient à être validée. (50-51) sont identiques à (49), à l'exception du prédicat qui est ici de nature stative. Plus rarement, on a également *must* avec cette valeur dans les protases.

[52] *To one thing I have made up my mind. **If we find out that Mina must be a vampire in the end**, then she shall not go into that unknown and terrible land alone.* (Dracula)

[53] *Anyhow I'll have a good time to-day, **even if it must be the last!*** (Web Concordancer; stoker.txt)

Le syntagme prépositionnel *in the end* et le SN *the last* suffisent à donner aux propositions un caractère conclusif, en les présentant, pour ainsi dire, comme le chapitre ultime d'une histoire. *Must* indique alors, comme précédemment, l'inéluctabilité de cette issue. C'est bien sûr sur cette notion d'inévitabilité que porte *if*, et l'on peut paraphraser (52-53) par :

[52a] *Si la transformation de Mina est inéluctable.*

[53a] *S'il est écrit que ce jour sera le dernier.*

If construit donc ici une situation fictive à l'intérieur de laquelle l'événement ou l'état décrit par la proposition en *must* est présenté comme la seule issue possible.

On proposera l'exemple (54), où le modal apparaît avec cette valeur à la fois dans la protase et dans l'apodose.

[54] *Well, if the Doom must come, it must. That is all."* (Web Concordancer; stoker.txt)

Il reste cependant un point à éclaircir. Nous avons rendu compte de la valeur de probabilité de *must* et de son lien avec l'obligation en postulant que la cible de l'obligation était le sujet cognitif, entité de D2, qui était contraint d'inférer que *p*. Faut-il procéder de la même sorte pour le *must* d'inévitabilité et, plus généralement, pour la modalité implicative ? Nous le

¹⁸⁴ On trouvera un exemple quasiment identique en Annexe (58).

pensons. En effet, dans la mesure où la modalité épistémique est liée à la connaissance, nous estimons qu'il est nécessaire de postuler, aussi bien pour la modalité problématique que pour la modalité implicative, un sujet cognitif, que l'on définira comme l'entité de D2 qui *sait* ou qui *croit* que *p*. A partir du moment où il est question de connaissance, il faut postuler quelqu'un qui connaît. Autrement dit, dans le cas du nécessaire épistémique (problématique ou implicatif), on va considérer que les circonstances extérieures obligent le sujet cognitif à penser que *p*, qu'elles ne lui laissent pas d'autre choix que de penser que *p*. Nous rendrons compte de la différence entre la modalité problématique et la modalité implicative en faisant l'hypothèse que dans la première, il y a un sujet cognitif spécifique et déterminé qui émet une inférence à partir d'une situation observée. Pour l'implication, nous postulerons un sujet cognitif générique, au sens où la mise en relation entre l'antécédant et le conséquent pourrait être faite par n'importe quel sujet cognitif. Il est souvent possible, en effet, de gloser les phrases implicatives à l'aide de tournures impersonnelles telles que *on peut être sûr que* ou *on est obligé d'en déduire que*.

On n'est donc plus dans une logique de causation, et l'obligation (qui est une obligation de 'penser') ne concerne plus le sujet notionnel ou un quelconque agent causateur. D'ailleurs, il est remarquable que la plupart des prédicats renvoient ici à des événements dont l'accomplissement échappe au référent du sujet, même quand, paradoxalement, il en est l'initiateur. On peut donner l'exemple de <remain memorable> en (55) ou de <rest with him> en (56).

[55] *Political history, too, must surely have been poorer without the particular concept of equality which the Quakers were to propagate. **Even the brand image of the day, Cromwell, must remain memorable for many things other than his warts.** Dictator though he inevitably became, Cromwell had no burning desire to prescribe religious conformity.* (Lob Corpus)

[56] *He has been at the helm for 15 months and, if morale is near-zero, **much of the responsibility must rest with him.** He has made serious mistakes when...* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

Mais les traits [- volitif] et [- agentif] peuvent également être dûs au sujet. En effet, en (57-58), alors que les verbes *shape* et *come* sont a priori associés à des sujets agentifs, on a des sujets non animés et non volitifs.

[57] *The answers to these questions press not only on politicians, strategists and intelligence experts, but on all of us. For the future pattern of rule in the states of Africa **must inevitably shape** the pattern of the world.* (Lob Corpus)

[58] *With opera converts being made in every town, **there must come a time** when they will want to see grand opera for themselves.* (Web Concordancer; The Times, mars 1995)

L'exception serait peut-être (46) (*He must score*). *Score* est un verbe qui demande un agent, et *he* est un pronom qui renvoie à un animé humain susceptible d'être agent. Toutefois, une manipulation simple suffit à mettre au jour la particularité de ce verbe. Si l'on dit *he must kick*

au lieu de *he must score*, le sens d'inévitabilité disparaît. Ceci s'explique par la différence sémantique entre les deux verbes. *Kick* dénote un acte qui, du début à la fin de sa réalisation, implique un sujet volontaire. En revanche, le procès dénoté par *score*, dans sa phase finale en tout cas, échappe au contrôle de celui qui a tiré. C'est donc l'existence de cette phase indépendante de la volonté du sujet qui permet le sens d'inévitabilité, puisque cette valeur implique que l'issue ne dépend pas d'une entité de D1, mais est une conséquence logique d'un état de faits. Comme avec *kick*, le référent du sujet reste maître du jeu du début à la fin, il n'y a pas de place pour une issue 'pré-programmée', pour ainsi dire, et la valeur d'inévitabilité n'émerge pas¹⁸⁵.

2.4.7.2 *Négation et interrogation*

Nous n'avons rencontré aucune occurrence de phrases interrogatives avec cette valeur de *must*, ce qui semble confirmer l'appartenance à l'épistémique. En revanche, la négation est possible, comme le montre (59).

[59] *But what if you attach a piece of buttered bread to a cat's back, with the buttered side facing up, and then toss the cat out the window ? [...] The laws of Butterology demand that the butter must hit the ground, and the equally strict Laws of Feline Aerodynamics demand that **the cat must not smash its furry back.*** (Emprunté à Dufaye 2001 : 157)

2.4.7.3 *Type de modalisation*

Bon nombre d'occurrences de cet emploi interviennent en contexte passé. Par exemple:

[60] *The sea roared like a pride of hungry lions, thudding against the side of the ship like a thousand battering rams, so that it seemed that at any moment **it must break through and drown them all.*** (BNC)

Il s'agit des seuls cas où on peut considérer que la modalisation est rétroactive. Nous n'incluons toutefois pas cet emploi dans notre étude, considérant qu'il s'agit, comme avec le *must* d'obligation, du passé du modal. En contexte présent, il semble donc que la modalisation soit toujours *a priori*.

2.4.8 De l'implication à l'obligation 3

2.4.8.1 *Le must implicatif*

La valeur implicative de *must* a été mise en valeur par P. Larreya (1984). Nous avons en grande partie repris son analyse ainsi que les critères qu'il a mis en avant pour distinguer la valeur implicative des autres valeurs. D'abord, contrairement au sens d'obligation, l'implication n'est possible qu'avec des événements où la volonté du sujet n'est pas pertinente

¹⁸⁵ Nous devons à G. Girard (Entretiens) cette réflexion sur le sémantisme des verbes avec cette valeur.

pour sa réalisation. L'absence de volition interne est en effet manifeste dans tous les exemples que nous avons cités. Deuxièmement, P. Larreya a constaté que l'implication est souvent a-temporelle, alors que l'inférence « s'applique généralement à des événements ponctuels » (Larreya 1984 : 176). Enfin, contrairement à l'implication, « l'inférence produit une valeur de vérité affaiblie »¹⁸⁶ (*Ibid.*). Nos exemples nous ont également permis de vérifier ce dernier point.

Malgré le soin apporté à cette différenciation, P. Larreya s'empresse de souligner le caractère flou des frontières, qu'il nomme « zones de superpositions ou de gradation » (1984 : 263), séparant ces trois valeurs. Aussi est-il

souvent difficile de dire si un énoncé avec MUST [radical] contient ou ne contient pas une nuance implicative (par exemple, on ne peut pas toujours affirmer qu'un énoncé de la forme *You must stop at once !* n'est pas associé à la menace implicite *or else !*) (Larreya 1984 : 263)

D'autre part, toujours selon P. Larreya, valeur problématique et valeur implicative « se rejoignent » parfois (1984 : 268).

Effectivement, dans le cas de *must*, tout au moins, il peut s'avérer difficile de distinguer la valeur de probabilité de celle d'inévitabilité. Toutefois, il nous semble que la modalité implicative et la modalité radicale puissent être différenciées de façon assez nette dans la plupart des cas. Nous partirons d'un paradoxe noté par P. Larreya (1984 : 176-177) : « les modalités implicatives sont notionnellement plus proches des modalités épistémiques¹⁸⁷ que des modalités radicales (**même si les points de contact avec ces dernières paraissent plus nombreux**¹⁸⁸) ». Notre position sera la suivante : cette situation apparemment paradoxale s'explique par le fait que P. Larreya rattache à la modalité implicative une catégorie d'emplois qui pourrait fort bien constituer une classe à part. La classe de la modalité implicative retrouverait alors son unité. L'exemple (61) fait partie de ces énoncés dont nous mettons en doute l'appartenance à la modalité implicative.

[61] *There is no shortage of nutrients in the oceans, but they are of use to plants only when present in the illuminated surface waters. For a region to be fertile, water movement must occur for distribution of these nutrients from below to above.* (Emprunté à Larreya 1984 : 169)

A première vue, (61) partage un certain nombre des caractéristiques de la modalité implicative décrites plus haut : repérage générique, absence de volition interne, et lien logique entre deux propositions (on peut effectivement penser que [a region-be fertile] implique [water movement-occur]). Toutefois, un examen attentif de (61) fait ressortir certaines

¹⁸⁶ En d'autres termes, avec l'inférence, *p* est probable ; avec l'implication, *p* est certaine.

¹⁸⁷ Nous rappelons que dans Larreya 1984, les modalités implicatives sont distinctes des modalités épistémiques.

¹⁸⁸ Nous soulignons.

différences avec nos exemples de *must* implicatif. La différence principale est qu'en (61), il est très difficile d'attribuer à la proposition modalisée une valeur de vérité : [water movement-occur] n'est ni vraie ni fausse. En outre, on ne peut pas parler en (61) de conséquence inévitable. À l'inverse, [water movement-occur] n'est pas la conséquence de [a region-be fertile] mais la condition nécessaire. Si l'on reprend un exemple comme (58), il est clair que la proposition modalisée n'est pas la condition nécessaire de l'antécédent mais sa conséquence.

[58] *With opera converts being made in every town, **there must come a time when they will want to see grand opera for themselves.*** (Web Concordancer; The Times, mars 1995)

C'est au contraire [opera converts-be made] qui est la condition suffisante à la validation de [there-come a time].

Une solution pourrait consister à postuler deux types de modalité implicative. Nous serions prêt à l'adopter si (61) ne nous semblait pas aussi proche syntaxiquement et sémantiquement d'un énoncé tel que :

[62] *Birthdays abroad may not be cause for celebration; **to qualify as an infant, a child must be under two on the date of its return flight, not the outbound leg.*** (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

dont l'appartenance aux modalités radicales (de type sociale) ne fait aucun doute. Or, la proximité de (61) avec (62) est assez nette. On reconnaît la même relation interpropositionnelle, avec une infinitive en *to*, et la proposition modalisée qui exprime la condition nécessaire. On constate également que les deux phrases sont génériques. De plus, cette infinitive constitue, selon nous, un obstacle à la construction d'une modalité épistémique. En effet, *to qualify as an infant* est une subordonnée de but qui présente la proposition *q* comme visée, si bien que *to* doit être interprété comme signifiant *in order to*. Or, la valeur d'inévitabilité de *must*, à l'instar de sa valeur de probabilité, est incompatible avec une telle proposition. En effet, si l'on reprend l'énoncé (40), l'ajout d'une infinitive en *in order to* interdit l'interprétation en termes de probabilité.

[40b] *In order to do that, he must have a plan.*

Il en va de même pour (52) qui ne renvoie plus à une conséquence inévitable à partir du moment où l'on ajoute *in order to be happy*.

[52b] *If we find out that Mina must be a vampire **in order to be happy**, then she shall not go into that unknown and terrible land alone.*

On reviendra sur les raisons de cette incompatibilité. Pour l'heure, ce constat nous permet de dire que la présence d'une infinitive de but en (62), mais aussi en (61), constitue un argument fort contre l'analyse de ces énoncés en termes de modalité épistémique.

Un autre argument est que (62), mais pas (61), renvoie à un règlement, c'est-à-dire une contrainte d'origine sociale que l'on peut sans trop de risque qualifier de 'déontique'. Il faut toutefois être prudent, car on observe que, comme en (61), aucune volition interne n'est impliquée. Il semble donc délicat d'intégrer cet emploi aux modalités radicales dans la mesure où nous avons fait de la volition interne une des caractéristiques invariantes de ce type de modalité et, plus particulièrement, des valeurs d'obligation. Cependant, la proximité de (62) avec la valeur d'obligation semble confirmée par la manipulation suivante. Il suffit en effet de remplacer <be under two> par un prédicat comme <prove he/she is under two> pour obtenir la valeur d'obligation 1 :

[62a] *To qualify as an infant, a child must prove he/she is under two.*¹⁸⁹

Il y a, pour tout x tel que x is a child, obligation de prouver son âge afin d'être considéré comme *infant*. Pour valider q (*qualify as an infant*) à un instant T_r , x doit faire en sorte de valider p [*he/she-prove he/she is under two*] à un moment nécessairement **postérieur à T_r** . Les notions de causation, de volition interne et de valuation positive (p est souhaitable par rapport à l'objectif signifié par l'infinitive) sont donc bien présentes, et la valeur de *must* ne change pas par rapport à un énoncé spécifique comme (62b) en tout autre point similaire :

[62b] *To qualify as an infant, John must prove he is under two.*

Ici, pour que q soit validée, il est demandé à John, en T_0 , de valider p à un moment postérieur à T_0 .

Tout porte donc à croire que la valeur de *must* en (62) est plus proche du sens d'obligation et donc, des modalités radicales, que des modalités épistémiques. Néanmoins, l'absence de volition interne en (62) montre qu'il ne peut s'agir ni de l'obligation 1 ni de l'obligation 2. En outre, on constate une autre différence entre cette valeur et les valeurs radicales étudiées précédemment. Alors que ces dernières sont susceptibles d'apparaître aussi bien dans des phrases spécifiques que génériques, cette 'nouvelle' valeur n'accepte qu'un repérage générique, comme en témoigne l'agrammaticalité de (62c).

[62c] * *To qualify as an infant, John must be under two.*

L'irrecevabilité de (62c) s'explique en effet par la lecture spécifique imposée par le sujet *John*, hautement particularisant (au lieu de *a child* en (62))¹⁹⁰.

Aussi, dans la mesure où le type de repérage semble essentiel, nous proposons-nous, pour mieux comprendre ce qui est en jeu ici, d'examiner plus en détails les implications du

¹⁸⁹ Voir Annexe (59) pour un énoncé authentique similaire.

¹⁹⁰ Un autre point qu'il ne faudra pas négliger est que les valeurs d'obligation 1 et 2 sont incompatibles avec un prédicat comme <be under two>.

repérage générique pour ce qui est des modalités. Nous reviendrons ensuite aux énoncés (61-62).

2.4.8.2 Particularités des énoncés génériques en *must* :

Rappelons qu'un énoncé générique est un énoncé où la notion prédicative ¹⁹¹ n'est pas appliquée à une entité particulière, mais à un rôle (Fauconnier 1994 : 166) ; ce qui signifie que cette notion prédicative est vraie de toutes les entités (les valeurs, donc) occupant ou susceptibles d'occuper ce rôle. La conséquence est que la proposition est déclarée vraie non pas dans une situation spécifique mais dans une situation indéterminée (plus précisément, dans n'importe quelle situation). Par exemple, si (63) est pris dans son sens générique, la notion prédicative LIVE IN THE WHITE HOUSE prend comme argument le rôle PRESIDENT et s'appliquera donc à n'importe quel individu passé, présent, futur ou virtuel occupant ce rôle.

[63] *The president lives in the White House* (Emprunté à Fauconnier 1994 : 52)

G. Fauconnier (1994 : 52) propose donc pour (63) la formulation logique suivante :

[63a] $\forall x (\text{president}(x) \rightarrow x \text{ lives in the White House})$ ¹⁹²

que l'on peut gloser par :

[63b] *Quel que soit x, x est président implique x lives in the White House.*

Bien sûr, les modaux ne sont pas exclus de ce type d'énoncés. On pourrait par exemple avoir :

[64] *The president must live in the White House.*

L'interprétation générique serait alors que l'obligation d'habiter la Maison Blanche vaut pour toute valeur du rôle PRESIDENT, c'est-à-dire, pour tout individu, présent, passé, futur ou hypothétique, occupant le rôle de président. Mais si l'on opte pour l'interprétation spécifique de (64), on s'aperçoit que, si le sens global de l'énoncé est modifié, la valeur de *must* reste inchangée. Cette fois, on comprend que l'obligation d'habiter la Maison Blanche vaut, non plus pour une classe d'individus, mais pour un individu particulier, celui qui occupe le rôle au moment présent. Une différence cependant, sur laquelle on reviendra lorsque l'on étudiera les paramètres favorisant telle ou telle interprétation du modal : dans l'interprétation spécifique, la valeur de probabilité est également permise (si *the president* renvoie à G.W. Bush, par exemple, alors on peut avoir le sens de probabilité), ce qui n'est pas le cas dans

¹⁹¹ C'est bien au niveau conceptuel qu'on se situe ici.

¹⁹² Ce que ne dit pas la formulation logique, c'est que le rôle opère de facto une restriction sur les valeurs et donc sur les *x* possibles (l'ensemble des *x* susceptibles d'occuper ce rôle se limite, entre autres, aux *x* humains ayant la nationalité américaine, nés aux Etats-Unis, etc.)

l'interprétation générique (si *the president* renvoie à la fonction, l'interprétation en termes de modalité problématique est exclue¹⁹³). On voit que les énoncés génériques permettent la valeur d'obligation, comme en (64), ou dans l'énoncé authentique (65),

[65] *For example, you must attend certain lectures and tutorials; you must present assignments by prescribed dates; you must complete a course of study within a given number of years.* (BNC)

où il est fait état d'une obligation de *faire* incombant à tout individu occupant le rôle STUDENT ; mais le repérage générique autorise également la valeur de conséquence inéluctable. Ce sens est illustré par (66).

[66] *If there is a good spark and the right amount of petrol, the engine must start* (Emprunté à Tregidgo 1982 :79)

qui peut être glosé par :

[66a] *Soit p = There is a good spark and the right amount of petrol.
Quel que soit x, tel que x est une valeur du rôle ENGINE, si p est vraie, alors il est inévitable que x démarre.*

Il n'est pas étonnant que cette valeur apparaisse fréquemment en contexte générique pour renvoyer à une conséquence logique (qui échappe au contingent), comme c'est le cas en (59) et en (67).

[59] *But what if you attach a piece of buttered bread to a cat's back, with the buttered side facing up, and then toss the cat out the window ? [...] The laws of Butterology demand that **the butter must hit the ground**, and the equally strict Laws of Feline Aerodynamics demand that the cat must not smash its furry back.* (Emprunté à Dufaye 2001 : 157)

[67] *Shall we then say with G.F. Stout that 'desire and aversion, endeavour to and endeavour from, are modes of attention'? Certainly if there is endeavour to x, there **must be attention to x**.* (Lob Corpus)

En (59), l'origine de l'inévitabilité de l'événement est explicitée : ce sont les lois de la 'Beurrologie', des lois physiques donc, qui rendent l'événement décrit par [the butter – hit the ground] inévitable quand [you-attach a piece of buttered bread...] est validée. On retrouve bien la relation implicative : *q implique p*.

2.4.9 La valeur d'obligation 3

2.4.9.1 Définition de l'obligation 3

On en revient enfin aux énoncés tels que (62), que l'on rappelle, où la signification modale, on s'en est aperçu avec l'agrammaticalité de (62c), exige un repérage générique.

[62] *Birthdays abroad may not be cause for celebration; **to qualify as an infant, a child must be under two on the date of its return flight, not the outbound leg.*** (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

[62c] * *To qualify as an infant, John must be under two.*

Il en va de même pour les énoncés suivants :

¹⁹³ Nous reviendrons sur les raisons de cette incompatibilité.

[68] *You must be 18+ to enter.*

[69] *Gamblers must be over 18.* (sur une pancarte au dessus d'une machine à sous)

[70] *A square must have four sides.* (Emprunté à Cotte 1988 : 502)

que l'introduction d'un sujet spécifique rend agrammaticaux.

[68a] * *John must be 18+ to enter.*

[69a] * *John must be over 18 to gamble*

[70a] * *This square must have four sides.*

Mais en fait, le repérage spécifique n'est pas une raison suffisante pour rendre compte l'agrammaticalité de tous ces énoncés. Il faut également expliquer pourquoi le repérage spécifique associé à une infinitive de but (à part pour (70a)) ne déclenche pas le sens d'obligation 1 ou 2. En fait, le problème vient de la nature des prédicats tels que <be under two> ou <be 18+> qui ne semblent possibles qu'avec les modalités épitémiques (exclues ici en raison de l'infinitive) et avec cette 'nouvelle' valeur du modal. De prime abord, on pourrait croire que c'est le caractère statif de <be under two> qui déclenche l'agrammaticalité. Mais en réalité, quelques manipulations suffisent à montrer que le blocage ne concerne pas tous les verbes d'état, comme en témoigne la recevabilité de (62d).

[62d] *To qualify as a child, John must be hairless (=must become hairless).*

On a donc, d'un côté, un prédicat comme <be hairless>, compatible avec le sens d'obligation 1, et de l'autre, des prédicats comme <be over 18> ou <be under two>. Notre hypothèse est que les prédicats du type <be hairless> renvoient à une propriété qui peut être acquise volontairement, alors que celles de la seconde catégorie (<be over 18>, mais aussi <be a man>, <be a woman>, <be tall>, etc.) sont acquises naturellement, pour ainsi dire, c'est-à-dire sans aucune intervention extérieure. On parlera, pour le second cas, de **propriétés autogènes**. (62d) est donc correct parce que le prédicat, bien que renvoyant initialement à une notion prédicative de phase 2 (un état), peut être re-catégorisé et renvoyer à un prédicat de phase 1. On passe simplement de l'état au processus qui y mène, de sorte que l'énoncé se comprend comme : *Pour être pris pour un enfant, il faut (faire en sorte) que John devienne glabre*. Ce qui autorise la re-catégorisation, c'est que <be hairless> renvoie à un état sur lequel un agent extérieur (le référent du sujet ou un autre individu) a prise. Il lui suffira, par exemple, de raser John pour que celui-ci ait l'air plus jeune et puisse ainsi bénéficier d'un tarif réduit. En revanche, sauf contexte exceptionnel¹⁹⁴, des prédicats renvoyant à un âge ne

¹⁹⁴ Nous avons trouvé l'énoncé *He's got to have hair!* prononcé par un chirurgien esthétique (Ronnie Rocket). Dans un contexte proche, où le locuteur participerait à la création d'un être humain (ou d'un robot), on pourrait alors imaginer *he must be 18* en contexte spécifique. Il y a alors re-catégorisation puisque le sens réel de l'énoncé est *he must look 18*. Or *paraître 18 ans* est quelque chose qui, contrairement à *avoir réellement 18 ans*, peut être, dans certains contextes, vu comme un état auquel on peut accéder à l'initiative d'un agent externe.

peuvent pas faire l'objet d'une telle re-catégorisation dans la mesure où ils sont liés au passage du temps et non à l'action d'un agent. L'incompatibilité de ce type de prédicats avec le *must* d'obligation 1 ou 2 s'explique par le fait qu'avec ces valeurs, *must* implique une volition interne : la cible de l'obligation est vue comme contrainte d'accepter *p*. Or, si l'on peut obliger un individu à **acquérir** une propriété (cf. *become hairless*), on ne peut pas l'obliger à **déjà posséder** une propriété (au sens statif) : cela n'aurait aucun sens puisqu'il y aurait alors contrainte d'agir sur le passé.

Pourquoi alors (62) est-il acceptable ?

[62] *Birthdays abroad may not be cause for celebration; to qualify as an infant, a child must be under two on the date of its return flight, not the outbound leg.* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

Evidemment, le contexte générique y est pour quelque chose. Comme nous l'avons fait remarquer en (62) et en (62a) (que l'on rappelle),

[62a] *To qualify as an infant, a child must prove he/she is under two.*

le SN sujet *a child* ne renvoie qu'à un rôle, ce qui signifie qu'il n'a pas réellement de référent. Le référent réel sera le *x* qui, dans une situation donnée, occupera le rôle en question. Cependant, il faut bien voir que la présence de l'infinitive affecte la nature de ce rôle. En effet, (62) et (62a) doivent se lire : *For a child to qualify as an infant, this child must...* Si bien que le SN sujet *a child* en (62) et (62a) ne renvoie pas simplement au rôle CHILD mais à un rôle bien plus déterminé : CHILD WANTING TO QUALIFY AS AN INFANT, ou encore, CHILD-CANDIDATE. Il y a donc, en quelque sorte, un rôle dans le rôle, puisque pour occuper ce rôle surdéterminé, il faut déjà occuper le rôle CHILD ; en d'autres termes, il y a déjà une 'pré-sélection' sur les *x* : il doit s'agir d'enfants.

Quoi qu'il en soit, la différenciation entre rôle et référent (ou valeur) permet une opération qui n'a pas lieu d'être avec un repérage spécifique, à savoir : définir les propriétés qu'un enfant *x* doit posséder pour pouvoir occuper le rôle CHILD-CANDIDATE. Ainsi, alors que (62a) pourra être glosé par :

[62a'] *Le x qui occupe le rôle CHILD-CANDIDATE doit prouver son âge.*

(62) sera praphrasé par :

[62'] *Il faut que le x qui occupera le rôle CHILD-CANDIDATE ait moins de deux ans.*

Mais il y a plus. La variable *x* renvoie à tous les enfants présents, passés, futurs, et *hypothétiques*, d'où le « caractère éminemment virtuel » de ces énoncés (Kleiber 1987 : 29). Toutefois, comme le montrent les gloses, il faut, pour interpréter ces énoncés, se construire une situation virtuelle où l'obligation prend un sens. Or, l'application de cette obligation à une

situation, même virtuelle, appelle une extraction d'un x de la classe des enfants. C'est, selon nous, autour de cette extraction que tout va se jouer. En (62a), il y a extraction (virtuelle) d'un individu x qui vient occuper le rôle CHILD-CANDIDATE, et cet x ainsi extrait a pour obligation, s'il veut valider q , de faire p .

En (62), le futur de la glose (62') montre qu'il n'y a pas extraction, et pour cause : la modalité, en l'occurrence **l'obligation, porte sur l'opération d'extraction** elle-même, ou plutôt, sur celui qui accomplit cette extraction. On peut donc proposer une seconde paraphrase, plus exacte, pour (62) :

[62''] *Pour que q soit validée, il faut extraire un x qui ait la propriété p .*

ou encore :

[62'''] *Pour que q soit validée, X est obligé d'extraire un x qui ait la propriété p .*

Bien sûr, il faut maintenant répondre à une dernière série de questions : quel est ce X qui extrait ? Est-ce une entité de D1 ou de D2 ? Et en quoi consiste exactement l'action d'extraire ?

Nous avons dit que le lecteur de (62) devait construire une situation virtuelle pour pouvoir interpréter l'énoncé. Toutefois, le lecteur qui, comme nous, lit (62), interprète (62) comme signifiant (62''') et s'arrête là. Selon nous, ce X renvoie au(x) destinataire(s) de l'énoncé et l'opération d'extraction n'a de sens que mise en situation concrète. Pour plus de clarté, reprenons l'énoncé (68), similaire à (62), au sens où il signifie que, pour que q soit validée, il faut sélectionner comme candidat un x qui ait la propriété <be 18+>.

[68] *You must be 18+ to enter.*

Imaginons maintenant une situation où (68) serait pertinent. L'entrée d'une boîte de nuit, par exemple, et un groupe d'individus face à l'inscription (68). La question qui se pose aux membres du groupe est : qui remplit les conditions nécessaires (mais pas forcément suffisantes) pour entrer ? Autrement dit, **qui a le droit d'être candidat (et seulement candidat) à l'entrée ?** Trois scénarios sont possibles : soit un employé opère une sélection au sein du groupe (en disant qui remplit les conditions pour entrer et qui ne les remplit pas), soit la sélection est faite par un membre du groupe, si bien que ce membre peut sélectionner ou pas des individus du groupe mais aussi lui-même, soit chaque individu se sélectionne (ou pas) selon qu'il a ou non la propriété exigée. Dans tous les cas, l'opération de sélection/extraction désigne seulement les individus qui peuvent postuler, et l'obligation porte sur la personne qui opère la sélection, c'est-à-dire la personne qui, dans une situation donnée, choisit qui va occuper le rôle YOU (qui désigne le postulant). Cela confirme qu'on a bien une modalité radicale puisque son rôle est d'influencer le déroulement des événements dans le monde

socio-physique, c'est-à-dire en D1, et que l'entité sur qui porte l'obligation est effectivement une entité de D1, à savoir : la personne qui a le pouvoir de décider qui va occuper le rôle. Nous proposons donc pour cette valeur de *must* l'appellation d'**obligation 3**, qui est la manifestation, dans le domaine du nécessaire radical, d'un troisième type de modalité qui a trait non plus à l'*action* ou à l'*expérience* mais à la *sélection* à l'intérieur d'une classe et qui, naturellement, n'est compatible qu'avec le générique.

(69-70) peuvent recevoir une explication similaire malgré quelques différences.

[69] *Gamblers must be over 18.*

[70] *A square must have four sides.* (Emprunté à Cotte 1988 : 502)

Ces deux phrases ont un SN sujet générique. Cependant, elles se distinguent de (62) et de (68) par l'absence de proposition infinitive, de sorte que l'on n'a plus une structure complexe du type : *pour qu'il y ait q, il faut qu'il y ait p*. Mais il est aisé de montrer qu'une telle structure est sous-jacente dans tous ces énoncés :

[69b] *For x to gamble/be a gambler, x must be over 18.*

[70b] *For x to be a square, x must have four sides.*

On peut donc proposer les gloses suivantes, où l'on constate que l'obligation porte bien sur l'opération d'extraction des *x* qui constituent de bons candidats.

[69c] *Pour que q soit validée (pour que x puisse occuper le rôle GAMBLER), il faut sélectionner un x qui ait plus de 18 ans.*

[70c] *Pour que q soit validée (pour que x puisse occuper le rôle SQUARE), il faut sélectionner un x qui ait quatre côtés.*

La construction ramassée de (69-70) explique une de leur différence avec (62). Alors qu'en (62), on pouvait dire :

[62e] *For a child x to qualify as an infant, this child x must be under two.*

ce n'est pas le cas en (69-70) :

[69d] * *For a gambler x to be a gambler, x must be over 18.*

[70d] * *For a square x to be a square, x must have four sides.*

Cela signifie qu'en (62), la classe des *x* parcourue était déterminée (on ne considérait que les *x* enfants). Elle l'est beaucoup moins en (69-70). Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne l'est pas du tout. Comme on l'avait signalé pour le rôle PRESIDENT, les rôles GAMBLER et SQUARE effectuent un premier écrémage sur les *x* possibles. Plus précisément, ces rôles écartent les *x* dont l'appartenance à la catégorie qu'ils dénotent ne se pose pas. Par exemple, avec SQUARE, les *x* renvoyant à des animés humains seront *de facto* éliminés. En fait, seuls sont concernés les *x* dont les propriétés en font des candidats à l'accession à la catégorie, c'est-à-dire des entités qui partagent certaines propriétés avec la catégorie. C'est sans aucun doute ce

qui permet la construction ramassée, synthétique, de (69-70), c'est-à-dire l'absence de l'infinitive de but et la non-référence à la variable.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'on évoque les notions de catégorie et de propriété, une seconde distinction est mise au jour. En effet, il faut admettre que, de ce point de vue, (70) n'est pas tout à fait identique à (69). Si l'on y regarde d'un peu plus près, on se rend compte que le rapport entre la catégorie dénotée par le SN et la propriété nécessaire décrite par le prédicat n'est pas le même. En effet, on parle pour (70) de « propriétés définitoires » (Cotte 1988 : 502). Qu'entend-on par là ? Simplement que <have four sides> est une des propriétés qui constitue l'essence même de ce qu'est un carré. C'est d'ailleurs ce qui lui vaut d'apparaître en bonne place dans les définitions du dictionnaire. Ainsi :

[71] A **square** is a shape with four sides¹⁹⁵ that are all the same length and four corners that are all right angles. (Collins Cobuild English dictionary :1617)

En revanche, on ne rencontrera propriété <be over 18> dans la définition du mot *gambler* dans aucun dictionnaire. Pour preuve :

[72] A **gambler** is someone who gambles regularly, for example in card games or horse racing. (Collins Cobuild English dictionary : 694)¹⁹⁶

Cela signifie qu'en (70), la propriété est intrinsèque au concept décrit par le SN ; elle est inscrite dans son programme sémantique, alors qu'en (69), la propriété <be over 18> est extrinsèque, c'est-à-dire imposée de l'extérieur par des lois, des règlements, des personnes, etc. On pourrait aller jusqu'à dire qu'il y a une forme de redondance en (70), dans la mesure où cette propriété est, pour ainsi dire, extraite du concept qui est lui-même déjà mentionné dans la phrase.

Mais il existe également une différence notable du côté de la catégorie. En (69), *gamblers* renvoie à un rôle qui peut être occupé de manière transitoire, alors qu'être un carré est propriété permanente. D'autre part, *gambler*, dans son sens non habituel tel qu'il apparaît en (69) (et contrairement à la définition du dictionnaire), renvoie en réalité à un procès (comme le montre l'équivalence *be a gambler/ to gamble* dans notre glose (69b)).

La dernière différence a trait à l'origine de l'obligation et, cela va de pair, la cible de l'obligation. Si l'on reprend nos énoncés illustrant la valeur d'obligation 3, deux grands ensembles se dégagent. Les exemples comme (68-69) où l'obligation est imposée par un règlement,

[68] *You must be 18+ to enter.*

[69] *Gamblers must be over 18.*

¹⁹⁵ Nous soulignons.

¹⁹⁶ Notons toutefois que cette définition n'est pas appropriée pour l'énoncé (69) puisqu'elle renvoie à une propriété (quasi) permanente, tandis que dans notre contexte, il s'agit d'une propriété transitoire : *if you want to gamble, you must be over 18.*

et un exemple comme (70) où la contrainte n'est pas imposée par une volonté externe.

En réalité, on retrouve la dichotomie inhérente aux modalités radicales notée plus tôt : origine sociale vs. origine physique.

Le second type, avec un exemple comme (70), est sans doute le plus résistant à notre analyse en termes d'extraction. Plus exactement, c'est la manifestation concrète de cette extraction qui pose problème. Ainsi, gloser (70) comme nous l'avons fait par (70c) n'est pas aberrant.

[70c] *Pour que q soit validée (pour que x puisse occuper le rôle SQUARE), il faut sélectionner un x qui ait quatre côtés.*

Ce qui est plus discutable, c'est l'existence de situations où une entité X de D1 opérerait une sélection parmi des x pour déterminer lesquels sont des candidats aptes à l'accession à la catégorie des carrés. A cela, nous répondrons deux choses. D'abord, un énoncé tel que (70) est de toute manière très rare. Deuxièmement, il pourrait être prononcé devant des enfants, lors d'un cours de géométrie, par exemple, avec pour objectif de donner aux enfants les moyens de reconnaître un carré, c'est-à-dire de différencier les formes (les x) qui sont des carrés de celles qui n'en sont pas. Une glose possible, dans ce contexte, serait donc : *si vous cherchez un carré parmi des formes, vous devez choisir les formes qui ont quatre côtés*. On le voit, l'extraction n'est pas loin.

Qu'en est-il de (61), que l'on rappelle?

[61] *For a region to be fertile, water movement must occur for distribution of these nutrients from below to above.* (Emprunté à Larreya 1984 : 169)

Notons d'abord que c'est le SN *a region* qui déclenche l'interprétation générique. On a donc la glose :

[61a] *Pour qu'une région, quelle qu'elle soit, soit fertile, il faut qu'il y ait de l'eau qui circule.*

Il nous semble que cet exemple est proche de (62). La différence tient seulement à l'origine de l'obligation et au sémantisme particulier du verbe *occur*, qui renvoie à l'existence de *water movement* dans la région x. En d'autres termes, la région doit avoir la propriété suivante : <être le siège de courants>. On retrouve donc le même fonctionnement que dans les énoncés précédents, fonctionnement que l'on peut expliciter par la glose ci-après :

[61b] *Pour que q soit validée (pour qu'une région x soit fertile), il faut extraire un x qui ait la propriété demandée (que ce x soit un lieu où il y a des courants).*

On peut donc analyser (61) comme une illustration de la valeur d'obligation 3 et, ainsi, comme l'expression d'une modalité radicale. Plus précisément, on a une obligation d'origine

physique, ce qui range (61) aux côtés de (70) (*a square must have four sides*)¹⁹⁷, avec les mêmes réserves sur la manifestation concrète de l'extraction. Il faut sans doute tenir compte de la nature du discours scientifique qui a pour objectif de catégoriser et de différencier (ici, les régions susceptibles d'être fertiles et les autres).

2.4.9.2 Types de prédicats et retour sur la différence entre obligation 1 et obligation 3

Comme le montrent les énoncés précédents, la valeur d'obligation 3 ne nécessite pas un prédicat de type autogène. Celui-ci la rend simplement plus visible, dans la mesure où un autre type de prédicat conduit souvent à un énoncé ambigu. C'est le cas d'une phrase générique avec un prédicat comme <be hairless> :

[62f] *To qualify as an infant, a child must be hairless.*

En effet, (62f) pourra être compris comme l'expression d'une obligation pour tout x d'acquiescer la propriété en question (comme dans la phrase spécifique), mais le sens d'obligation 3 (c'est-à-dire l'obligation de posséder la propriété) est également possible¹⁹⁸. (62f) dit en substance qu'il est souhaitable que la relation [child x -be hairless] soit validée (en vue d'un résultat, à savoir : la validation de [child x -qualify as an infant]). Les deux interprétations de l'énoncé vont en fait correspondre aux deux stratégies possibles pour faire correspondre le monde réel à la situation souhaitable, c'est-à-dire pour résoudre la tension entre le réel (où p n'est pas vraie) et le monde souhaité (où p est vraie). La première, qui vaut également pour les énoncés spécifiques, est de demander à ce que les x qui ne possèdent pas la propriété <be hairless> l'acquiescent, c'est-à-dire que la relation [x -be hairless] soit visée. On a alors la glose qui suit :

[62g] *Pour qu'un enfant x soit considéré comme un enfant en bas âge, x (s'il ne l'est pas déjà) doit devenir glabre.*

L'inadéquation monde/souhait est résolue par la visée. On a le sens d'obligation 1.

Le sens d'obligation 3 correspondra à une deuxième stratégie pour résoudre le conflit monde/souhait : exclure tous les x qui ne possèdent pas la propriété <be hairless> et ne sélectionner que ceux qui l'ont. On a alors la glose suivante :

[62h] *Pour qu'un enfant x soit considéré comme un enfant en bas âge, il faut extraire un x qui possède la propriété d'être glabre.*

¹⁹⁷ Avec une différence, tout de même. En (70), la condition nécessaire est d'avoir une propriété qui, par ailleurs, est en quelque sorte extraite du concept signifiée par le SN sujet. En (61), la condition nécessaire correspond à un événement qui ne constitue donc pas une propriété définitoire du concept FERTILE REGION.

¹⁹⁸ Mais les deux sens peuvent coexister, dans la mesure où ils ne sont en rien contradictoires : x doit avoir la propriété en question et, s'il ne l'a pas, il doit faire en sorte de l'acquiescer.

Evidemment, cette seconde stratégie n'est possible qu'avec un repérage générique dans la mesure où elle implique une opération de parcours des x possibles pour occuper un rôle, et qu'un tel parcours est impossible dans une phrase spécifique, puisque le SN y a une référence stable et ne renvoie donc pas à un rôle.

2.4.9.3 Retour sur la différence entre obligation 3 et inévitabilité

Ayant ainsi analysé le fonctionnement de ces énoncés, on comprend mieux le lien étroit qu'ils entretiennent avec les modalités épistémiques, et plus particulièrement implicatives. P. Cotte (1988 : 502), par exemple, estime qu'en (70) (*a square must have 4 sides*), modalités radicale (obligation) et épistémique (inévitabilité) se rencontrent sans s'exclure. Son analyse en terme d'obligation est proche de la nôtre, mais il y voit également une modalité épistémique. Selon lui, (70) voudrait dire (en plus du sens d'obligation 3) : *si vous voyez un carré, vous pouvez être sûr qu'il aura quatre côtés*.

Nous avouons avoir quelques doutes sur cette interprétation (doutes d'ailleurs confirmés par des anglophones qui attribue à (70) une valeur purement radicale : *pour qu'un x soit considéré comme un carré il doit avoir quatre côtés*). On peut toutefois donner à cette paraphrase le statut d'implicature, mais en précisant qu'elle n'est pas attribuable à *must*, mais plutôt au caractère définitoire de la propriété. En effet, on pourrait tenir exactement le même raisonnement avec l'énoncé sans le modal. De (70e) :

[70e] *A square has four sides.*

on pourrait en effet inférer :

[70f] *So if you see a square, you can be sure it is has 4 sides.*

Si l'on peut déduire (70f) de (70) et de (70e), c'est parce que (70) et (70e) partagent la même visée pragmatique : définir un concept. En revanche, on ne peut pas opérer les mêmes manipulations avec (69). D'abord parce que <be over 18> n'est pas une propriété définitoire de *gambler* (la suppression de *must* produit un énoncé étrange)

[69e] ? *Gamblers are over 18.*

mais aussi et surtout, parce que (69) a une fonction toute autre. L'énonciateur ne cherche pas à définir un concept mais à influencer sur le comportement des individus désirant jouer aux machines à sous. Dès lors, si (69f) est juste, sa fonction prédictive n'est pas du tout partagée par (69).

[69f] *If you see a gambler, you can be sure s/he is over 18.*

Ce qui est intéressant, en revanche, est que la connaissance du règlement exprimé par (69) autorise ce type de prédiction. Et c'est là qu'on touche au lien entre modalité épistémique et

modalité radicale. En effet, il apparaît que, très souvent, les énoncés exprimant une nécessité implicative s'appuient sur la connaissance d'un règlement ou d'une contrainte d'ordre physique. Reprenons l'exemple de (69). Un observateur qui connaît le règlement n'aura pas de mal à prédire que les individus qu'il voit en train de jouer ont plus de 18 ans. Aussi, pourra-t-il dire:

[69g] *If they gamble, they must be over 18.*

De même, la connaissance de la 'loi' physique exprimée par (70) permettra de prédire :

[70g] *If it is a square, it must have 4 sides.*

qui signifiera :

[70h] *Si c'est un carré, ça a forcément 4 côtés.*

Comme on le voit, il est très facile de transformer un énoncé exprimant l'obligation 3 en un énoncé exprimant une implication. Pour ce faire, il suffit de poser la proposition q comme vraie. De q est vraie si et seulement si p est vraie, on passe à : *Puisque q est vraie, p est forcément vraie.* Cela est tout à fait logique, puisque, dans les énoncés exprimant l'obligation 3, p renvoie à la condition nécessaire pour que q soit validée, ce qui veut dire que q ne peut pas être vraie si p ne l'est pas. Or, dans des énoncés comme (69g) ou (70g), la protase suppose l'existence de q ; on est donc contraint d'en déduire que, dans cette hypothèse, p est également vraie. On peut donc, à partir de tous nos exemples d'obligation 3, construire des phrases avec un *must* implicatif. C'est le cas, en particulier de (61). Si l'on connaît la loi physique exprimée par cet énoncé, que l'on rappelle,

[61] *There is no shortage of nutrients in the oceans, but they are of use to plants only when present in the illuminated surface waters. **For a region to be fertile, water movement must occur for distribution of these nutrients from below to above.*** (Emprunté à Larreya 1984 : 169)

on est en mesure de déduire l'existence de courants si l'on constate qu'une région est fertile. Dans un pareil cas, on pourra donc produire l'énoncé suivant qui exprime sans aucun doute une modalité de type épistémique :

[61b] *This region is fertile, so water movement must occur.*

2.4.9.4 Conclusions sur l'obligation 3

On conclura sur cette valeur d'obligation 3 en réaffirmant son appartenance aux modalités radicales, bien que certains éléments pèsent en faveur de son rattachement aux modalités épistémiques. D'abord, l'action d'extraire sur laquelle, de notre point de vue, porte l'obligation, est nettement plus abstraite que les notions de *faire* ou de *subir* associées aux autres types de modalités radicales. Par ailleurs, on a constaté une certaine proximité avec les énoncés implicatifs, qui s'appuient souvent sur la connaissance d'une loi exprimable sous la

forme d'un énoncé avec un *must* d'obligation 3. Toutefois, on a vu que les deux types d'énoncés avaient une fonction différente. Avec la modalité implicative, les énoncés sont essentiellement prédictifs. Avec l'obligation 3, on décrit les conditions nécessaires pour que *q* soit validée. La fonction de ces énoncés est donc de permettre au destinataire de faire un tri entre les 'bons' *x* et les 'mauvais' *x*. La modalité est donc radicale, en ce que l'obligation ne porte pas encore sur une opération cognitive. Même si elle s'en approche par son caractère abstrait, l'action de sélectionner appartient encore au domaine physique. Choisir, ce n'est pas penser, inférer, assumer ou conclure. En effet, contrairement à tous ces événements cognitifs, choisir ne prend pas pour argument une proposition mais la représentation d'un individu de D1.

2.4.10 Conclusion sur les valeurs de *must*

Nous avons choisi des exemples qui illustraient clairement les valeurs que nous souhaitions proposer. Il est évident que l'on n'aura aucun mal à nous opposer des phrases avec *must* dont l'appartenance à l'une ou l'autre de nos catégories est plus problématique. Mais notre objectif était de décrire les valeurs conceptuelles que la valeur linguistique de *must* lui permet de signifier ; la tâche eût donc été difficile si l'on avait évoqué les exemples où la valeur signifiée est plus floue. Toutefois, il faut bien noter que ces emplois ne sont pas réellement problématiques dans le cadre de la théorie sémantique à deux niveaux que nous avons proposée. La valeur linguistique du modal étant plus ou moins vague (nous allons bien sûr tenter de la décrire dans le chapitre suivant), elle est compatible avec plusieurs valeurs conceptuelles. Mais c'est avant tout le co-texte et le contexte (au sens large, ce qui inclut la doxa) qui permettent à l'énonciateur de préciser quelle valeur conceptuelle est visée. En cas d'informations contextuelles insuffisantes, *must* ne permet pas à lui seul de coder une valeur conceptuelle spécifique. Dans de pareils cas, apparaît alors un flou ou une ambiguïté¹⁹⁹, voulu ou non. C'est donc pour cette raison qu'il sera important, après avoir décrit la valeur linguistique de *must*, d'étudier les paramètres contextuels en jeu dans la construction et l'interprétation du sens du modal. Mais pour clore le chapitre sur les effets de sens (et pour illustrer ce qui vient d'être dit sur le flou sémantique et sur l'ambiguïté), donnons quelques exemples d'énoncés inclassables.

Comme l'a justement souligné J. Coates, (73) est ambigu.

*[73] and anyway, I think mental health is a very relative thing — I mean **mental health must be related to the sort of general mentality**, or whatever other word you use, of the community you're living in.* (Emprunté à Coates 1983 : 47)

¹⁹⁹ Nous définissons l'ambiguïté par la formule SENS 1 **OU** SENS 2 et le flou sémantique par SENS 1 **ET** SENS 2.

Ni le sens d'inévitabilité (*la santé mentale est forcément liée au type de...*) ni le sens d'obligation 1 (*il faut/nous devons relier la santé mentale à...*) ne se détachent clairement. L'ambivalence est liée à l'ambiguïté du passif puisque *be related* peut aussi bien renvoyer à une notion prédicative de phase 2 (on a le sens d'inévitabilité) ou à un événement (phase 1), auquel cas l'obligation concerne l'agent chargé de la mise en relation (= *we must relate*). (74) peut nous faire hésiter entre valeur d'obligation 3 et inévitabilité. Mais on parlera plus ici de flou sémantique dans la mesure où les deux valeurs ne s'excluent pas.

[74] *How does a photon approaching the holes know how it is supposed to behave before it even encounters filters? The experiment seems to defy the laws of causation, which insist that results must follow causes, not precede them.* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

Soit l'on comprend que les lois de la causation imposent que les résultats doivent suivre les causes, soit que ces mêmes lois disent (avec force) que les résultats suivent inévitablement les causes. Le sémantisme du verbe *insist* n'est pas étranger à ce flou relatif puisqu'il possède deux sens proches mais distincts. Le premier fait de lui un synonyme d'*affirmer* ; le second sens correspond davantage à *demande avec insistance*. Dès lors, on comprend comment l'interprétation de *insist* va influencer la valeur donnée au modal. Le sens de *demande insistante* sera associé à la valeur d'obligation, tandis que la valeur d'*affirmation* se combinera mieux à l'inévitabilité.

On terminera avec (75) où l'attribution d'une valeur modale spécifique est encore plus ardue.

[75] *rising production and a steadily growing national income must provide the resources for improving the social services and the environment in which we live.* (Emprunté à Coates 1983 : 47)

On hésitera en effet entre trois gloses.

[75a] *Lorsque le revenu national est en hausse, c'est son rôle de fournir les ressources...* (obligation)

[75b] *Un revenu national en hausse fournit inévitablement les ressources...* (inévitabilité générique)

[75c] *Il est inévitable qu'un revenu national en hausse va nous fournir les ressources...* (inévitabilité spécifique)

2.5 De la valeur linguistique aux valeurs conceptuelles

2.5.1 La valeur linguistique de *must*

Notre étude de *must* a donc mis en évidence 8 valeurs différentes. A partir de là, il est possible de proposer, pour *must*, une valeur linguistique compatible avec tous ces signifiés, une forme schématique « sous-déterminée » (Le Querler 1996 : 120) autorisant tous les effets dont nous avons discuté, mais assez précise pour rendre compte des contraintes d'utilisation du modal (autant pour ce qui est des valeurs sémantiques possibles que de ses conditions d'emploi, énonciatives et discursives).

Selon P.S. Tregidgo (1982 : 78), tous les emplois de *must* possèdent une structure sémantico-logique sous-jacente ayant recours au prédicat DEMAND. Ainsi, le *must* d'obligation 1 est analysé comme :

$$a \text{ must } b = X \text{ DEMAND } Y - Y \text{ CAUSE} - ab$$

(Tregidgo 1982 : 78)

ab renvoie à l'événement dénoté par le contenu propositionnel, *X*, à la source déontique, et *Y*, à la cible de l'obligation et à l'acteur potentiel du procès. Parallèlement, le *must* de probabilité possède la structure sémantique :

$$a \text{ must } b = X \text{ DEMAND } Y - Y \text{ STATE} - ab$$

P.S. Tregidgo justifie cette représentation en ces termes : « for when we say that something must be true, we surely mean that this conclusion is 'demanded' of us ». Ici, la variable *X* est assimilée à la connaissance, aux circonstances ou à la raison, tandis que la variable *Y* correspond au locuteur de la proposition *ab*. P.S. Tregidgo glose donc *you must be mad* par *Evidence demands that one should state that you are mad*²⁰⁰. Si la dimension énonciative donnée à la structure et à la glose est bienvenue (le prédicat STATE met en évidence qu'on ne discute plus l'événement lui-même mais le choix du matériau linguistique susceptible de référer à la situation de l'extra-linguistique), la structure ne correspond pas à l'énoncé analysé mais à *I must say that you're mad*, où la modalité porte sur l'énonciation. Or, bien que l'aspect énonciatif soit primordial dans *You must be mad*, il n'y a pas, à proprement parler, de nécessité de dire. La nécessité exprimée par le modal porte en fait sur la relation sémantique qui unit *X* à *ab* (on peut parler de relation sémantique nécessaire). Quoiqu'il en soit, cette analyse a le grand mérite de mettre en évidence un prédicat logique sous-jacent à tous les emplois de *must* et, par conséquent, une forme schématique unique telle que :

²⁰⁰ Le choix du pronom générique *one* est assez curieux puisque, ailleurs, Tregidgo associe *Y* au locuteur et non à un sujet générique.

X DEMAND *p*

Cette forme schématique (FS), avec le prédicat *DEMAND*, rend *must* apte à signifier le DEVOIR, c'est-à-dire les valeurs conceptuelles du psycho-système modal pour lesquelles l'agissement du sujet (causateur, cognitif ou autre) est presque complètement déterminé par l'extérieur.

2.5.2 L'obligation 1 et la probabilité

Au niveau conceptuel, on aura donc ce que l'on appelle des formes schématiques développées (FSD)²⁰¹.

Pour la valeur d'obligation 1, on proposera :

X DEMAND S CAUSE *p*²⁰²

et pour la valeur de probabilité :

X DEMAND \mathfrak{S} INFER *p*²⁰³

En contexte, ces FSD sont évidemment enrichies de toutes sortes d'indications (négation, temps, aspect, repérage, etc.). Si l'on prend l'exemple de la négation, elle peut être intégrée sans problème à la FSD, et même apparaître en diverses positions selon sa portée. On rend ainsi compte de la distinction entre (8) et (9) avec un appareil théorique somme toute fort simple.

[8] *Well, you mustn't write tutorial essays with exams in mind.*

[9] *There is one sure way to find out if this is really true : you must not attend church and see whether God punishes you.* (emprunté à Dufaye 2001 : 137)

(8) aura ainsi la FSD suivante, avec l'élément NOT qui porte sur CAUSE, c'est-à-dire sur la visée (S a l'obligation de ne pas valider *p*) :

X DEMAND [you] NOT CAUSE [you-write tutorial essays with exams in mind]

alors que dans la FSD de (9), NOT portera directement sur *p* :

X DEMAND [you] CAUSE [you-NOT-attend church]

²⁰¹ Il est nécessaire d'ajouter une précision au sujet de ces FSD. Elles sont certes **plus développées** que FS mais elles ne sont **pas** développées (au sens de **dérivées**) à partir de FS.

²⁰² Dans la mesure où il s'agit de causation directe ou indirecte, on donnera à ce méta-prédicat CAUSE, le sens de FAIRE EN SORTE QUE.

²⁰³ S renvoie au sujet-causateur qui peut être différent du sujet grammatical, \mathfrak{S} au sujet cognitif qui peut ne pas coïncider avec l'énonciateur (au style indirect, par exemple).

Comme on le voit, *p* renvoie au contenu propositionnel, c'est-à-dire le dictum. Qu'en est-il de X ? En fait, nous contestons l'analyse de Tregidgo sur ce point, aussi bien pour les emplois d'obligation que pour la valeur de probabilité. A l'instar de P. Larreya, qui place la valeur implicative au centre d'un continuum allant des valeurs radicales aux valeurs épistémiques, nous donnons à l'implication un rôle central dans le fonctionnement du modal *must*. Selon nous, les énoncés comme (61), que l'on rappelle plus bas, ne font que marquer explicitement ce qui est sous-jacent à tous les emplois de *must*, à savoir, l'existence d'une relation logique entre, non pas une proposition et un autre élément X, mais entre deux propositions : *q* (exprimée ou non) et *p* (qui comprend le modal).

[61] *For a region to be fertile, water movement must occur for distribution of these nutrients from below to above.* (Emprunté à Larreya 1984 : 169)

La remarque de P. Larreya sur la possibilité que *You must stop at once !* puisse être « associé à la menace implicite *or else* » (1984 :263) est confirmée par notre corpus, où *q* est fréquemment explicitée, parfois introduite par des locutions telles que *or else* ou *otherwise*, parfois simplement dans le co-texte sans marqueur particulier, et, régulièrement, par une infinitive de but. A titre d'exemple, on citera les énoncés suivants :

[76] *He had refused Tweed's offer to join them for coffee in the lounge.*

'Must get my beauty sleep,' he said to Paula. 'Otherwise I shall find all the attractive ladies ignoring me.' (TS, p275)

[77] « *You must be stark raving mad,* » *Paula burst out as Tweed drove them back to their hotel. « Giving all that information to that tart. »* (TS, p.323)

[78] *In the glaring sunlight sabre-toothed peaks seemed to pass just under the plane's fuselage. She stared down, fascinated by the grimness of the view.*

'I wouldn't like to be climbing one of those,' she remarked.

'People do. They must have different minds from us.' (TS, p.429)

[40] *'I've never heard him sound more determined, more urgent.'* *'He must have a plan - the way he's deliberately informed two of those vile women who are key figures in The Sisterhood. He's taking one hell of a chance.'* *'I think he knows he's working against a deadline.'* (TS, p326)

En (76), *otherwise* marque explicitement le lien sémantique qui existe entre *p* [I - get my beauty sleep] et *q* [I - find all the attractive ladies ignoring me]. Si *q* n'est pas validée, alors *p* le sera. L'énoncé peut être glosé par : *si je ne veux pas q alors il faut p*, et la structure sémantique sous jacente peut donc être ramenée à :

[I-not find all the attractive ladies ignoring me] DEMAND [I-get my beauty sleep]

Notons qu'ici *q* renvoie à un but qui est donc chronologiquement postérieur à l'événement signifié par *p*. On notera cet ordre chronologique :

p < q
(FIRST) (THEN)

Bien entendu, nous ne nions pas l'existence d'une source déontique, mais le fait est qu'elle n'est presque jamais explicitée avec *must* et qu'elle est, en outre, très souvent indéterminée. On pourra nous rétorquer que c'est parce qu'une telle explicitation est inutile dans la mesure où avec *must*, la source de l'obligation est toujours l'énonciateur. Mais au vu d'énoncés comme (76), et surtout (79), l'argument ne tient pas.

[79] *They start trying to kill each other again, and crash through a fence into the pig-sty. Pigs squeal and run in all directions.*

ERIK :*Stop it !*

OTHERS:*Leave them alone ! Keep out of it, Erik !*

The others pull Erik away.

GRANDDAD:*There's only one way to settle it.*

EVERYONE:*Yes.*

THORFINN:*He MUST kill me !*

EVERYONE:*Yes ! That's right ! (Erik The Viking)*

Si, à la rigueur, on peut accepter qu'en (76), le locuteur s'impose une sieste, en (79), l'obligation n'a pas pour origine le locuteur. Comme le montre l'acquiescement des spectateurs, il est sans doute fait référence à un code moral, à une tradition ou à une loi du pays.

D'autre part, *Must you do it ?* ne paraît pas incorrect. Si, avec *must*, l'énonciateur était à l'origine de l'obligation, il faudrait interpréter la phrase comme : *Est-ce que je t'oblige à le faire ?* Ce n'est pas le sens. De plus, la même question avec *may*, qui lui semble bien présenter l'énonciateur ou le co-énonciateur comme la source déontique, est agrammaticale :
* *May you do it ?*

D'où notre choix de faire correspondre le premier argument de DEMAND à une proposition qui apparaît souvent et qui, quand ce n'est pas, le cas peut être rétablie, plutôt qu'à une source déontique jamais explicitée et rarement identifiable. Ici, par exemple, on peut comprendre *he must kill me !* par rapport à la remarque de *Granddad*, c'est-à-dire :

[79a] *In order to settle it, he must kill me.*

ce qui correspond à la structure sémantique :

[we-settle it]DEMAND [he-kill me]
(THEN) (FIRST)

Notons au passage que nous retrouvons l'ordre chronologique $p < q$.

La FSD correspondante est donc :

[we-settle it]DEMAND he CAUSE [he-kill me]
(THEN) (FIRST)

En fait, l'origine (sociale ou physique) de l'obligation n'a pas besoin d'apparaître dans la FSD. D'abord, parce qu'elle n'est pas toujours très nette et ensuite, parce que c'est en réalité

le contenu sémantique de *q* et de *p* qui va être déterminant. En (79), [we-settle it] situe d'emblée le débat sur un plan social. Avec un énoncé comme *In order to walk you must first get up and make your first steps*, le sémantisme des propositions suffit à indiquer que la contrainte est d'ordre physique.

De manière plus générale, on pourra donc proposer, pour la valeur d'obligation 1²⁰⁴, la FSD :

q DEMAND S CAUSE p

Si nous ne rejetons pas la dimension fortement intersubjective d'un tel énoncé, nous voyons cette valeur énonciative comme directement dérivée du lien logique entre les deux propositions, qui donne à ces énoncés un poids argumentatif fort, d'où le sentiment que l'énonciateur cherche à imposer un contenu propositionnel à son interlocuteur. En effet, le locuteur ne se contente pas de dire qu'il y a obligation mais ajoute, même s'il ne l'explique pas, qu'il existe une raison à cette obligation et que, par conséquent, le co-énonciateur doit se résoudre à l'accepter.

Etant donné les liens entre obligation 1 et **obligation 2**, on peut proposer, pour cette dernière valeur la FSD suivante :

q DEMAND S CAUSE NOT not-p

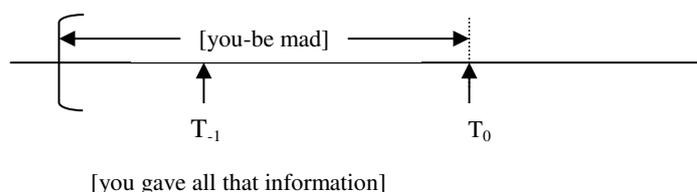
En (77), la proposition nominale *Giving all that information to that tart* apparaît comme inextricablement liée à *You must be stark raving mad*. Le tout peut être glosé par :

[77a] *You must be stark raving mad, otherwise you wouldn't have given all that information to that tart.*

On a alors :

[you gave all that information to that tart] DEMAND [you-be stark raving mad]
q **p**

On remarque qu'ici, l'ordre chronologique entre les deux propositions est inversé. La folie dont est probablement atteint le référent du sujet (*p*) précède nécessairement l'acte qui en est la manifestation extérieure (c'est-à-dire *q*). Certes, <be stark raving mad> continue d'être vraie au moment de parole et l'on peut représenter les choses ainsi :



- Fig. 3 -

²⁰⁴ Nous n'évoquons pour le moment que la modalisation *a priori*.

Le schéma montre bien que la propriété <be mad> est vraie sur un intervalle à l'intérieur duquel a été validée q . Mais ce qui compte c'est que, logiquement, q est vue comme la conséquence de p et que p a forcément été vraie avant q . C'est le passage de la borne gauche de l'état qui compte. On peut donc considérer qu'on a : $p < q$. Mais cet ordre n'est pas contraignant. $P > q$ semble également possible, comme le prove (77b) :

[77b] *Did you really say this to that tart? She must be mad at you!*

On peut donc compléter la FSD liée à la valeur de **probabilité** :

q DEMAND \mathfrak{S} INFER p

(78) peut être paraphrasé par :

[78a] *People climbing those peaks must have different minds from us, otherwise they wouldn't do it.*

et (40) par :

[40b] *He must have a plan, otherwise he wouldn't be so determined, so urgent...*

Du point de vue de la chronologie des événements, on a, pour ces deux énoncés : $p < q$ (c'est le même cas de figure qu'en (77)). Nous concluons de ces quelques paraphrases qu'il existe bien une relation sémantique serrée unissant la proposition avec *must* et une autre proposition explicite ou non, que cette relation est souvent exprimable sous la forme d'une conditionnelle, et que l'on peut donc suggérer, pour les énoncés en *must*, une relation sémantique sous-jacente du type q DEMAND p .

Mais l'étude de Tregidgo pour justifier une telle forme sémantico-logique est très incomplète, car elle n'aborde que deux valeurs du modal. Avant d'aller plus loin il faut s'assurer (i) de la compatibilité du prédicat DEMAND avec les autres valeurs conceptuelles signifiées dans les énoncés en *must* et (ii) de la nature propositionnelle du premier argument de DEMAND dans tous les cas.

2.5.3 L'obligation rhétorique

Avec la valeur d'**obligation rhétorique**, nous avons évoqué l'obligation pour le locuteur de sélectionner un contenu propositionnel particulier. Mais cette obligation est motivée par un souci de véracité. Dans le cas de (18), on peut estimer que q apparaît dans la glose (18c).

[18] *I must say it was the worst experience of my life, each time I looked over the stable door the most terrible thoughts went through my mind: what if he was lying down? (BNC)*

[18c] *To be honest/to tell the truth, I must say it was the worst experience of my life.*

Pour l'énonciateur, choisir le contenu *it was the worst experience of my life* est la condition nécessaire à la validation de [I-be honest/tell the truth]. On retrouve la structure sémantique bien connue maintenant :

[I-be honest] DEMAND [I-say it was the worst experience in my life]
q **p**

Pour ce qui est du lien chronologique entre les deux propositions, cet exemple se distingue cependant des emplois de *must* avec valeur d'obligation examinés jusqu'ici. Si la validation de *q* (l'objectif) passe bien par celle de *p*, il y a coïncidence temporelle entre les deux propositions. Cette coïncidence est confirmée par la possibilité de dire :

[18e] In saying that, I'm telling the truth/I'm being honest.

Mais cette coïncidence ($p=q$) n'est pas surprenante étant donné que les deux propositions renvoient en réalité au même événement. Car en effet, pour avoir la valeur d'obligation rhétorique, n'importe quelle proposition ne fait pas l'affaire à la place de *q*. Si, en (18), on introduit une infinitive autre que *to be honest/to tell the truth*, on retrouve le sens d'obligation 1. Par exemple :

[18f] To obey him, I must say it was the worst experience of my life.

La valeur d'obligation rhétorique impose donc une proposition *q* exprimant le désir de dire la vérité.

Au niveau conceptuel, cette FS est développée sur le modèle de la FSD signifiant l'obligation 1. On a alors :

[I – be honest]_{T0} DEMAND Sp. CAUSE [I-say it was the worst experience in my life]_{T0}

On observe que le sujet-causateur est nécessairement le locuteur, qui est identique au sujet grammatical²⁰⁵. Le contenu de *q* est fortement contraint et il y a coïncidence temporelle entre *p* et *q*.

2.5.4 L'obligation 3

On ne rencontre pas de difficulté majeure avec le sens d'**obligation 3**. Ces exemples ont été longuement étudiés, et on s'est aperçu que, comme pour le cas précédent, dans un exemple tel que :

²⁰⁵ On peut toutefois imaginer un cas où le sujet grammatical n'est pas le locuteur ; à savoir : le passif (cf. *It must pointed that...*). Mais dans ce cas, bien sûr, le sujet causateur demeure le locuteur.

[62] Birthdays abroad may not be cause for celebration; to qualify as an infant, a child must be under two on the date of its return flight, not the outbound leg. (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

la proposition en *must* constitue un pré-requis à la validation de l'infinitive *q*, de sorte que l'on a de nouveau :

[(a child)-qualify as an infant] DEMAND [a child-be under two on the date...]
q **p**

Dans la mesure où *p* décrit un pré-requis, on a $p < q$ (avec, toutefois, *p* qui continue d'être vraie même après l'éventuelle validation de *q*).

Pour la FSD correspondant à cette valeur, il convient d'utiliser un méta-prédicat autre que CAUSE. Lors de notre analyse de cette valeur, nous avons proposé que l'obligation portait sur l'extraction (et donc sur «l'extracteur»). Pour conserver cette idée tout en nous rapprochant du caractère concret de D1, nous opterons pour le méta-prédicat SELECT. Pour ne pas présumer de l'identité de la cible de l'obligation, nous utiliserons la majuscule X. Le *x* minuscule renvoie à la valeur qui doit être sélectionnée. A noter que la FSD porte toujours le trait [+Générique]. On a donc :

[for a child (x)-to qualify as...] DEMAND_[+Gén.] X SELECT [an x who is under two...]

qui se lit : *Quelle que soit la situation* (cf. le trait [+Gén.]), *pour que q soit validée, il faut que X sélectionne un x (tel que x is a child) qui ait la propriété dénotée par le prédicat.*

2.5.5 La valeur d'inévitabilité

Avec la valeur d'**inévitabilité**, on a vu que *q* apparaissait souvent sous la forme d'une protase, comme en (50).

[50] *Make her do all she can! If we burn the boat we must have them!" We were fairly after her now.* (Web Concordancer; Holmes)

Il n'y a rien là de bien surprenant, car on a alors une structure sémantico-syntaxique très proche de l'implication : *Si q, alors p*. Toutefois, le lien syntaxique peut être moins marqué, comme en (46), où les deux propositions sont simplement juxtaposées. Le lien sémantique qui les unit est toutefois évident. On a en effet: *Puisque q, alors p*.

[46] *Smith is unmarked on the left — he must score !* (Emprunté à Tregidgo 1982 :79)

En prenant l'exemple de (50), on peut alors poser la structure sémantico-logique sous-jacente :

[we-burn the boat] DEMAND [we-have them]
q **p**

On remarque qu'ici, on a $p > q$. Il s'agit sans nul doute du cas le plus fréquent, ce qui nous a conduit à parler très souvent de conséquence inévitable, au sens où l'événement dénoté par p est souvent la conséquence de la situation décrite par q . Il semble toutefois, à l'examen de notre corpus, que cette relation chronologique entre p et q ne soit pas généralisable. En (67), par exemple, il semble difficile de maintenir que q précède p .

[67] *Shall we then say with G.F. Stout that 'desire and aversion, endeavour to and endeavour from, are modes of attention'? **Certainly if there is endeavour to x, there must be attention to x.***
(Lob Corpus)

Pour ce qui est de la FSD, il faut rendre compte du fait que la modalité est de nature épistémique, tout en la distinguant de la FSD associée au *must* de probabilité. Cette FSD doit donc rendre compte du caractère non contingent de l'implication, de son objectivité et de la forte valeur de vérité de p . Comme pour la valeur de probabilité, il est donc question d'une obligation qu'a le sujet cognitif de penser p . La non-contingence et l'objectivité seront rendues par la référence à un sujet cognitif indéterminé, universel pourrions-nous dire. Postuler un tel sujet cognitif correspond bien à l'idée que quiconque constaterait q serait naturellement amené à croire que p . Pour rendre compte de la forte valeur de vérité, on aura recours au méta-prédicat ASSUME. FSD peut donc être mise sous la forme :

q DEMAND \mathfrak{S}_x ASSUME p

Pour les autres valeurs, les choses sont moins évidentes. Jusqu'ici, q était très souvent exprimée (sous la forme d'une infinitive, d'une conditionnelle voire d'une proposition sans lien syntaxique avec p). L'hypothèse d'une proposition q sous-jacente n'était donc, en fin de compte, qu'une extrapolation à partir d'un cas de figure fréquent. Or, avec les autres valeurs, une telle proposition n'est jamais exprimée.

2.5.6 La référence à un acte compulsif

Pour la valeur de **compulsion**, nous n'avons en effet rencontré aucun énoncé où q était explicite. Toutefois, il n'est pas très difficile de faire émerger une telle proposition. Reprenons l'exemple (23).

[23] *There is only one group for which it is apparently no good. That, believe it or not, is the British Cabinet. **My colleagues must pontificate and preen themselves and gorge on publicity.** They undermine the party, the government, the Cabinet and me. They are a bunch of children. They give me a pain in the arse.* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

En nous appuyant sur notre analyse sémantique de l'énoncé (un acte compulsif est un acte qui doit être accompli afin de satisfaire une pulsion), nous proposerons la glose qui suit :

[23c] *My colleagues won't be satisfied unless they pontificate and preen themselves and gorge on publicity.*

Il en ressort que la satisfaction des collègues passe par la validation de [they-pontificate...] qui apparaît alors comme une condition nécessaire à la validation de [my colleagues-be satisfied]. On a alors :

[my colleagues-be satisfied] DEMAND [they-pontificate...]
q **p**

qui, de nouveau, sans expliquer totalement l'effet de sens, se trouve être tout à fait compatible avec lui. Notons au passage que l'on retrouve l'ordre $p < q$ propre à la valeur d'obligation 1.

On retiendra toutefois de cet emploi que le contenu de q est déterminant puisqu'il renvoie nécessairement à la satisfaction du référent du sujet.

Toujours est-il que la FSD correspondante sera une configuration particulière de l'obligation 1. Mais cette valeur va être pour nous l'occasion d'aborder un point important pour la suite de notre travail, à savoir : la formalisation de la modalisation *a posteriori*. Jusqu'ici, nous n'avons en effet proposé les FSD que pour les cas correspondant à une modalisation *a priori*. Cet emploi de *must* nous oblige maintenant à nous intéresser à la modalisation rétroactive qui, comme on le sait, constitue une propriété essentielle de cet emploi.

Nous avons analysé la modalisation *a posteriori* comme un retour sur les origines d'un événement vrai au moment présent ; ce qui nous a conduit à suggérer que l'on avait peut-être affaire à une sorte de *parfait* de la modalité. En effet, la modalité radicale décrit la phase préparatoire de l'événement ; elle le précède donc. Si l'événement est vrai en T_0 , la modalité est donc antérieure à T_0 . Cependant, on ne peut pas la qualifier de passée. D'abord, parce que dans un énoncé comme (23), *must* ne peut pas être remplacé par *had to* ; ce qui montre qu'on n'a pas le « prétérit » de *must*. Par ailleurs, le simple fait de dire que l'événement modalisé a cours en T_0 montre que la modalité reste pertinente. Ainsi, en (23), si les collègues du locuteur continuent de pontifier, cela veut dire qu'ils continuent de subir la pression qui les poussent à agir de la sorte. Cette analyse de la modalité comme un 'événement' passé qui reste pertinent dans le présent correspond bien à la définition du parfait ou de l'accompli, et nous proposons donc, pour formaliser la modalisation *a posteriori*, d'adjoindre la trait [+Accompli] au méta-prédicat DEMAND. Soit pour l'énoncé (23)²⁰⁶ :

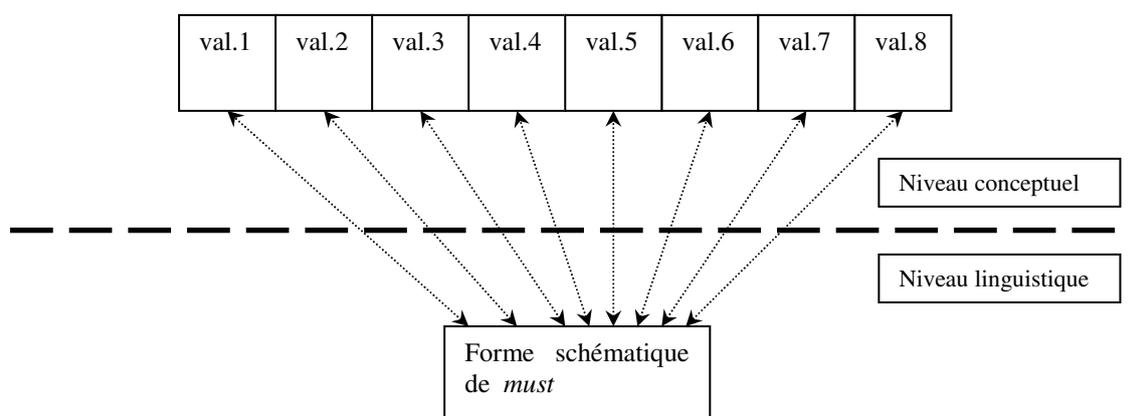
[Subj-be satisfied] DEMAND_{[+Acc.] Tx} Subj. CAUSE [Subj. -P]
THEN FIRST

²⁰⁶ On utilisera l'abréviation Subj. (subject) pour renvoyer au sujet notionnel.

passage de l'obligation 1 à la suggestion insistante se fait ensuite sur le mode de l'hyperbole mais, on le répète, la forme schématique du modal n'a pas à en rendre compte.

2.5.8 Typologie des valeurs conceptuelles et liens avec la valeur linguistique

Il en résulte que l'on peut faire de q DEMAND p la **forme schématique** du modal. Celle-ci peut être assimilée à la valeur linguistique de *must*, ou tout au moins à l'une de ses facettes²⁰⁷. On a donc, au niveau linguistique, cette forme schématique et, au niveau conceptuel, plusieurs valeurs (représentée dans notre modèle par les FSD). Soit la figure :



- Fig. 58 -

Comme nos analyses l'ont montré, certaines valeurs sont assez proches. On pourra donc proposer le classement suivant :

- A : **obligation 1**, obligation rhétorique, action compulsive, suggestion insistante
- B : **obligation 2**
- C : **obligation 3**
- D : **inévitabilité**
- E : **probabilité**

Les valeurs des catégories A, B et C correspondent aux modalités radicales : une entité de D1 (agent, patient ou 'sélectionneur') est la cible d'une obligation, c'est-à-dire une pression de l'extérieur (l'*autre* du psycho-système) qui pèse sur lui et qui vient limiter sa liberté. La catégorie A comprend plusieurs valeurs qui sont en fait dérivées de la valeur d'obligation 1.

L'entité cible de l'obligation est agent (potentiel). Il est contraint d'agir, et ce dynamisme potentiel apparaît dans les FSD sous la forme du prédicat CAUSE. La valeur B (obligation 2) se rapproche beaucoup de la catégorie A puisque la cible de l'obligation est ici non pas agent mais patient (X est obligé de subir p , ce qui, on l'a vu, revient à obliger X à ne pas provoquer $non-p$). La catégorie C, que nous avons rattachée aux modalités radicales, comprend le *must* d'obligation 3. La contrainte porte sur le choix de la variable x qui permettra la validation de la proposition q . D renvoie au sens d'inévitabilité qui est la réalisation de la nécessité implicative, sous-ensemble de la nécessité épistémique. Quel que soit la situation et le sujet cognitif, celui-ci est obligé, s'il constate q , de penser que p . La dernière catégorie (E) correspond à la valeur de probabilité, c'est-à-dire une modalité qui affecte le sujet cognitif qui est contraint d'inférer p de q . On a relié cette valeur à la modalité épistémique problématique.

Se pose cependant le problème du lien entre les niveaux linguistiques et conceptuels. Trois hypothèses peuvent être avancées. (i) On peut postuler que le lien entre les valeurs conceptuelles (c'est-à-dire les FSD) et la FS se (re)construit à chaque énonciation. A chaque occurrence de *must*, la correspondance VALEUR $n \Leftrightarrow must$ est recalculée, aussi bien pour la production que pour l'interprétation. (ii) Une deuxième hypothèse consiste à dire que l'énonciateur et le destinataire n'ont pas besoin de se livrer au même calcul à chaque occurrence. A force d'être associées, certaines valeurs conceptuelles et le marqueur qui la signifie bénéficieraient, pour ainsi dire, d'une mise en relation permanente et directe court-circuitant le processus 'normal' (mais l'est-il après tout ?) d'interprétation et d'énonciation et dont le marqueur et les différentes valeurs garderaient une « trace mnésique » (pour reprendre l'expression de S. Freud (1988 : 340)). (iii) La troisième hypothèse n'est qu'une version affaiblie de la précédente. Certains liens seraient mémorisés, alors que d'autres seraient constamment recalculés. Cette hypothèse implique de faire la différence entre les valeurs institutionnalisées et les autres.

Si le choix d'une de ces hypothèses relève inévitablement de la spéculation, la relative stabilité (synchronique et diachronique) des significations plaide en faveur d'une théorie où les liens marqueurs/valeurs conceptuelles (ou au moins certaines d'entre elles) sont établis de manière durable²⁰⁸. De plus, il semblerait qu'un modal comme *must* soit intuitivement

²⁰⁷ Nous faisons l'hypothèse que la valeur linguistique d'un marqueur comporte plusieurs facettes : une facette sémantique (ici, la forme schématique), une facette syntaxique (qui comprend les informations sur le fonctionnement syntaxique) et une facette énonciative. Evidemment, ces différentes facettes sont inter-dépendantes.

²⁰⁸ Ce qui n'empêche pas les changements diachroniques à plus ou moins long terme. Ceux-ci pourraient alors être motivés par l'extension des valeurs conceptuelles signifiées par un marqueur, l'effacement graduel des liens institutionnalisés, puis, résultat inévitable : altération de la forme schématique du marqueur.

reconnu comme polysémique, ce qui veut dire que certaines de ses valeurs lui sont associées en Langue. En effet, à la question « What's the meaning of *must* ? » posée à des anglophones, deux réponses ressortent : obligation et probabilité. Aussi peut-on penser qu'il existe un *frayage*²⁰⁹ entre la valeur linguistique de *must* et les valeurs conceptuelles, frayage dont la FS et les FSD portent chacune une trace mnésique. Toutefois, il est difficile de dire combien il existe de valeurs institutionnalisées (c'est-à-dire associées 'directement' au modal) : Deux ? Trois ? Plus ? Rien ne nous permet de le dire. Cependant, ce problème n'ayant pas d'incidence directe sur notre étude, on acceptera le principe de traces mnésiques affixées à FS et à certaines FSD qui permettent un passage plus rapide et plus économique en termes d'effort entre le niveau cognitif et le niveau linguistique, sans toutefois en spécifier le nombre et la nature exacte.

Quoi qu'il en soit, certaines valeurs sont déclenchées, favorisées ou interdites par certains paramètres contextuels. Dans la mesure où le modal lui-même en reste à un niveau vague de détermination sémantique, il est important, pour rendre compte du processus interprétatif (mais aussi énonciatif, on le verra) de mettre au jour ces paramètres. Il faut cependant apporter une précision sur ce point. Notre travail a pour objectif de décrire comment les marqueurs d'aspect influencent la valeur codée par le modal. Nous nous intéressons donc aux contraintes linguistiques et non au fonctionnement pragmatique des modaux. Pour bien voir de quoi il s'agit, penchons-nous un instant sur les travaux d'A. Papafragou (1998), qui a parfaitement mis en évidence, dans le cadre de la Théorie de la Pertinence, les paramètres pragmatiques propres à chacune des valeurs des modaux. Pourtant, malgré son intérêt, cette étude donne l'impression que tout énoncé en *must* est ambigu et que son interprétation dépend seulement de facteurs pragmatiques. Or, certaines propriétés linguistiques imposent une valeur donnée, de sorte que les paramètres pragmatiques ne peuvent pas jouer librement. C'est par exemple le cas de l'énoncé (80), d'ailleurs emprunté à A. Papafragou (1998 :8), où seule la valeur d'obligation est possible en raison de la proposition infinitive et de la nature du prédicat, dans une certaine mesure²¹⁰.

[80] *I must buy a bicycle to get to college quickly every day.*

²⁰⁹ Par *frayage*, nous voulons dire que le chemin entre la forme schématique de base et la valeur conceptuelle a déjà été emprunté (ou frayé) et devient donc plus facile. Nous utilisons le terme dans son acception psychologique et non tel qu'il est employé dans la T.E.O d'A. Culioli.

²¹⁰ Avec un repérage habituel, le prédicat <buy a bicycle> n'interdit pas une lecture épistémique de l'énoncé. Par exemple : *He owns so many bicycles ! He must buy one every day !*

2.6 Contraintes syntaxiques et sémantiques

2.6.1 Définition des paramètres

Nous prendrons en compte 8 critères syntaxiques et sémantiques qui semblent jouer un rôle plus ou moins important dans l'interprétation du sens de *must*.

2.6.1.1 Paramètre 1 (P1a/b/c): le rôle de *q*

Ces paramètres concernent la proposition *q*, qui est le premier argument du méta-prédicat DEMAND.

P1(a) : Validation/non-validation de *q*.

Nous avons brièvement évoqué le rôle que jouaient les infinitives de but dans l'interprétation du sens du modal. Il est temps d'y revenir plus en détails. Notre observation avait été la suivante : la présence d'une infinitive de but semblait bloquer l'interprétation épistémique du modal. Ceci est confirmé par l'ambiguïté de l'énoncé (82).

[82] *You must be 18 to work here.*

Deux interprétations peuvent en effet être proposées, selon que l'on interprète *to work here* comme renvoyant à un but, ou comme décrivant une situation constatée. Si *q* est visée, on a le sens d'obligation 3, qui correspond aux gloses (82a-b) :

[82a] *In order to work here, you must be 18.*

[82b] *If you want to work here, you must be 18.*

Si *q* est vraie, (82) signifie alors une déduction que l'on peut gloser par :

[82c] *If you work here, you must be 18.*

Toutefois, ce phénomène ne se limite pas aux infinitives. Reconsidérons l'exemple (76).

[76] *He had refused Tweed's offer to join them for coffee in the lounge.*

'Must get my beauty sleep,' he said to Paula. 'Otherwise I shall find all the attractive ladies ignoring me.' (TS, p275)

Nous avons dit que *otherwise I shall find all the attractive ladies ignoring me* renvoyait à *q*. Plus précisément, nous avons postulé la structure sémantique sous-jacente qui suit :

[I-not find all the attractive ladies ignoring me] DEMAND I CAUSE [I-get my beauty sleep]

Il est clair que *q* n'est pas vraie au moment de parole. La proposition renvoie à ce qui va se passer si le référent du sujet ne valide pas *p*. *Otherwise + sujet + shall/will* joue donc le même rôle qu'une infinitive en *in order to*, à savoir : signaler que *q* n'est pas validée. Et en effet,

c'est la **validation ou la non-validation de q** qui constitue un critère déterminant pour l'interprétation de modal.

P1(b) : Le lien chronologique entre p et q (P1b), lié de près à (P1a), méritera également toute notre attention. Trois cas de figure se sont présentés à nous : $p < q$, $p > q$ et $p = q$. Nous verrons dans quelle mesure ce paramètre influence la valeur signifiée par le modal. On pourrait objecter qu'il ne s'agit pas d'une donnée purement linguistique puisque la nature du lien chronologique n'est pas marquée formellement. Nous répondrons qu'elle peut l'être dans certains cas (par *in order to* ou par des marqueurs aspectuels, par exemple) et que, le plus souvent, c'est le contenu sémique des propositions qui nous renseigne sur leur chronologie. Il s'agit donc également d'une donnée linguistique.

P1(c) : le sémantisme de q .

(P1a-b) constituent des paramètres quantitatifs. Toutefois, on se souvient que, pour au moins deux valeurs (acte compulsif et obligation rhétorique), le qualitatif, c'est-à-dire le **contenu propositionnel de q (P1c)**, ne doit pas être négligé.

2.6.1.2 Paramètre 2 (P2): Type de repérage

En répertoriant les différentes valeurs de *must*, nous nous sommes rendu compte que la nature du **repérage** était essentielle (on rappellera, à titre d'exemple, la valeur d'obligation 3 qui n'est possible qu'avec le générique). On considérera quatre types de repérage : *spécifique*, *habituel*, *générique*²¹¹ et *fictif*. Par repérage fictif, nous entendons la référence à une situation hypothétique (par exemple : *If you come...*).

2.6.1.3 Paramètre 3 (P3): Type de prédicat/de notion prédicative.

Ce paramètre concerne p . On a vu avec l'exemple de <be 18> que la nature du prédicat peut également bloquer une valeur particulière du modal. Mais ce même exemple montre que les choses sont relativement complexes ; d'abord parce que les paramètres 2 et 3 sont interdépendants ; ensuite, parce qu'il faut clairement distinguer prédicat et notion prédicative. En effet, des prédicats renvoyant normalement à des états peuvent être re-catégorisés pour dénoter des notions prédicatives de phase 1. Lorsqu'on parlera de compatibilité ou d'incompatibilité, il faudra donc préciser s'il est question de prédicat ou de notion prédicative. Nous conserverons, pour les types de notions, la classification présentée au début de la première partie en introduisant les quelques distinctions qui se sont avérées utiles au fil de

²¹¹ Notons qu'un énoncé peut être à la fois générique et habituel (Par exemple : *A good Christian goes to church every Sunday*).

notre travail. Il s'agit de sous-catégories à l'intérieur de la classe des états : propriétés autogènes (<be 18>) et états transitoires (comme <be sick>²¹²). En plus de la classification traditionnelle en types de situations, il faudra considérer un autre point, à savoir : la **valuation positive ou négative du prédicat**.

2.6.1.4 Paramètre 4 (P4): Situation temporelle de *p*.

Selon la situation temporelle de l'événement ou de l'état dénoté par *p*, certaines valeurs de *must* pourront être interdites. Il faut toutefois se méfier d'une opposition simpliste entre présent et futur. Pour situer chronologiquement *p*, deux repères doivent être pris en compte. Bien sûr, T_0 est capital. Il permet de faire en première distinction entre le présent et l'avenir. Si l'état ou l'événement dénoté par *p* est concomitant de T_0 , *p* est présente. Si *p* est postérieure à T_0 , alors *p* est à-venir. Toutefois, considérer que tout ce qui coïncide avec T_0 est présent, et que tout ce qui lui est postérieur est futur ne permet pas de faire la distinction entre :

[83] *You must be kind.*

et

[84] *You must be kind when Mr Smith arrives.*

En effet, d'un point de vue strictement chronologique, dans les deux énoncés, *p* est située après T_0 , puisqu'il y a visée. Pourtant, en (84), il y a rupture avec la situation présente et construction d'une situation à-venir (grâce à la subordonnée), alors qu'en (83), *p* est ressentie comme liée à la situation présente. Ceci est confirmé par la possibilité d'ajouter l'adverbe *now* en (83), ce qui n'est pas permis en (84), sauf avec un sens itératif.

[83a] *You must be kind now.*

[84a] * *You must be kind when Mr Smith arrives now.* (sauf avec le sens de : *A partir de maintenant, à chaque fois que Mr Smith vient, il faut que tu sois sage*).

On peut aller jusqu'à mettre en parallèle l'opposition entre (83) et (84) et la différence entre le *present perfect* et le prétérit (lien avec Sit_0 dans le premier cas, rupture dans le second).

Lorsque l'on examinera une valeur du modal au regard de ce critère, il faudra donc considérer deux choses : (i) *p* peut-elle être située dans l'avenir ? et (ii) le cas échéant, *p* est-elle située dans la période présente et/ou en rupture par rapport à la situation présente, dans une période à-venir ?

Comme P3, P4 doit être considéré dans son interaction avec P2.

²¹² G. Kleiber (1987 :151) a souligné l'importance de cette catégorie pour les phrases habituelles.

2.6.1.5 Paramètre 5 (P5): L'interrogation

On a vu que le trait [\pm assertif] pouvait être contraignant dans certains cas. Certains emplois refusent en effet l'interrogation.

2.6.1.6 Paramètre 6 (P6): La négation

Dans la mesure où l'incompatibilité de la négation avec la valeur de probabilité de *must* a été remise en question, on peut hésiter à classer la **négation** parmi ces critères. Toutefois, bien que dans ce cas précis, la négation ne joue pas un rôle suffisamment contraignant, il en est d'autres (par exemple l'obligation rhétorique) où son absence est obligatoire.

2.6.1.7 Paramètre 7 (P7) : Les adverbes

Les **adverbes** ne doivent pas être négligés, puisqu'un mot comme *certainly* suffit à signaler qu'on est dans l'épistémique.

2.6.1.8 Paramètre 8 (P8) : Le type de sujet

La **nature du sujet** peut être retenue comme critère, pour au moins certaines valeurs (l'obligation rhétorique, par exemple, exige la première personne). On examinera donc les personnes et la nature du sujet : spécifique ou générique. Nous évoquerons aussi la possibilité ou l'impossibilité pour certains emplois d'avoir un sujet passif (c'est-à-dire issu de la place d'argument interne du verbe à la suite d'une « transformation » passive).

Ces paramètres étant maintenant mis en place, nous nous proposons d'examiner chacune des valeurs susceptibles d'être signifiées par *must* et de déterminer si et, le cas échéant, comment chacun de ces huit paramètres peut jouer. Il faut préalablement distinguer trois cas de figure que l'on peut résumer aux formules logiques suivantes (où C renvoie à une donnée contextuelle, c'est-à-dire la valeur que prend un paramètre donné, et VAL_n à une valeur conceptuelle signifiée par le modal) :

- 1) $C \leftrightarrow \text{VAL}_n$
- 2) $C \rightarrow \text{VAL}_n$
- 3) $C \rightarrow \sim \text{VAL}_n$

En (1), C et VAL_n s'impliquent mutuellement : si on a C, on a forcément VAL_n, et vice versa. Puisque C déclenche VAL_n il exclut toutes les autres valeurs. En (2), C implique VAL_n, mais la relation n'est pas réciproque : si l'on a C, on a forcément VAL_n, mais on peut avoir VAL_n sans C. Comme en (1), néanmoins, C déclenche VAL_n et exclut toutes les autres

valeurs. En (3) C implique qu'on n'aura pas VAL_n . C'est-à-dire que la présence d'un contexte particulier interdit telle ou telle valeur.

2.6.2 La valeur d'obligation 1.

P1 (a-b) : Jusqu'ici, les exemples que nous avons analysés présentaient une proposition ***q* non validée** et $p < q$. Toutefois, il est légitime de se demander si, avec la valeur d'obligation 1, la non-validation de *q* est impérative. En effet, A. Papafragou (1998 : 8) estime qu'il faut distinguer deux types de propositions pouvant occuper la place de *q* : celles qu'il nomme « teleological modal bases (where modality is understood in view of one's aims) » et qui correspondent à des propositions non validées et visées, et un deuxième type de propositions qualifiées de « deontic modal bases (where modality applies in view of what is commanded) ». Le deuxième emploi est illustré par l'énoncé suivant :

[85] *You must write a hundred times 'I will not yawn in class again'* (Emprunté à A. Papafragou 1998 :25)

On peut en effet considérer que la structure sémantique sous-jacente (a), avec la proposition *q* validée, est plus probable que (b) :

(a) [you yawned in class] DEMAND [you – write a hundred times...]

(b) [you-to obey me] DEMAND [you – write a hundred times...]

Il faut donc concéder à A. Papafragou que tous les énoncés avec le *must* d'obligation 1 n'exhibent pas une proposition *q* téléologique, c'est-à-dire non validée, et même que, dans certains cas, comme (85), la raison de l'obligation est le constat qu'un événement a eu lieu (*tu dois faire p parce que q a eu lieu*). *q* est donc validée et **antérieure à p**. En effet, en (85), *q* (*you yawned*) est antérieure à *p* ([you-write...]) et n'est donc pas visée. Un tel exemple montre qu'on ne peut plus maintenir la systématisme du rapport chronologique $p < q$ que l'on avait observée jusqu'ici.

Il n'est donc pas possible de dire que l'obligation 1 implique automatiquement la non-validation de *q* et l'ordre $p < q$. Toutefois, cela ne signifie pas que ce critère n'est pas pertinent. Comme on l'a vu, la non-validation de *q* semble exclure les valeurs épistémiques du modal et donc, 'déclencher' l'interprétation radicale.

D'autre part, même si une proposition *q* non validée n'est pas toujours présente dans les énoncés en *must* avec valeur d'obligation 1, il est toujours possible d'en introduire une sous la forme d'une infinitive, d'une conditionnelle, voire d'un syntagme prépositionnel, sans modifier la valeur du modal.

P1(c) : Pas de contrainte sur le contenu de *q*.

P2 : Tous les repérages sont possibles. On déjà vu des occurrences de cette valeur dans des phrases spécifiques et génériques. Pour illustrer le repérage habituel, citons (86-87).

[86] *I write because I must write as Dr. Jekyll might have written when Mr. Hyde was absent.*
(Lob corpus)

[87] *...the Ashdown-Blair relationship will remain unconsummated. They can play footsie under the table but must occasionally maintain public hostilities to keep their own parties happy.* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

Notons qu'il s'agit ici de véritables phrases habituelles (la modalité et l'événement sont itérés) qu'il ne faut pas confondre avec un énoncé comme : *Don't forget. You must write to me every day* prononcé avant un départ et où seul l'événement est vu comme itéré (ou plutôt à itérer). Dans ce dernier cas, l'énoncé est spécifique puisque repéré par rapport à T₀. La simple itération dans l'avenir correspond à un cas où la modalisation est *a priori*. En (86-87), elle est *a posteriori*, puisque *p* est vraie.

La référence à des situations fictives est également permise :

[88] *If you must go, you can go now.*

Selon les repérages, apparaissent toutefois certaines contraintes sur la nature du prédicat. D'où la nécessité de considérer P2 et P3 en interaction.

Paramètre 3 : Avec la valeur d'obligation 1, on a toujours des notions prédicatives de phase 1. On est effectivement dans le *faire*, représenté dans FSD par le prédicat CAUSE. Toutefois, ce qui nous intéresse directement ici, ce sont les données linguistiques, en l'occurrence, les prédicats et non les notions prédicatives. Or, les pages précédentes ont démontré que bon nombre de prédicats renvoyant prototypiquement à des notions prédicatives de phase 2 acceptaient une re-catégorisation pour dénoter la phase 1 de ladite notion ou une autre notion de phase 1²¹³. Cette valeur n'est donc pas incompatible avec un verbe d'état.

Dès lors, la seule contrainte en matière de prédicats concerne ceux qui renvoient à des notions prédicatives qui ne peuvent pas être mises en relation avec un sujet notionnel ayant un rôle agentif. Deux types de notions sont concernées. Le premier type est la classe des événements affectant le sujet notionnel au lieu d'être initiés par lui. Ces notions sont signifiées par des verbes comme *endure* ou *suffer* (on a alors l'obligation 2). Le second type de prédicats incompatibles avec l'obligation 1 sont ceux qui réfèrent à des propriétés autogènes. Ces notions, en effet, refusent la re-catégorisation. Ceci vaut à la fois pour les repérages spécifiques et habituels. Dans ce dernier cas, on peut ajouter une contrainte supplémentaire,

²¹³ Le plus souvent sur le mode PROPRIETE → ACQUISITION DE CETTE PROPRIETE. (On se souvient de <be hairless> qui, en contexte spécifique, s'interprétait comme BECOME HAIRLESS). Mais la re-catégorisation sur le mode métonymique (PROPRIETE → MANIFESTATION DE CETTE PROPRIETE) n'est pas non plus exclue. On pensera à l'exemple de Sweetser (1990 :71) : « Reagan must be a nice guy », c'est-à-dire : « Reagan must **be pictured as** a nice guy ».

qui est d'ailleurs commune à toutes les phrases habituelles, et qui a été mise en lumière par G. Kleiber (1987 : 21). Ces phrases requièrent en effet un prédicat renvoyant à un événement ou à un état transitoire, ce qui exclut la références aux états durables (qui incluent les propriétés autogènes); d'où l'agrammaticalité de (89),

[89] **John must occasionally be HIV-positive.*

et la grammaticalité de (90), puisque <be hairless> renvoie à un état transitoire (ce qui n'empêche pas la re-catégorisation en notion de phase 1 et le sens de : *doit occasionnellement faire en sorte de...*).

[90] *John must occasionally be hairless.*

Pour ce qui est des prédicats dénotant des événements, la valeur d'obligation accepte les trois sous-catégories : Achèvement, accomplissement et activité.

Si le prédicat est, avec la valeur d'obligation 1, souvent porteur d'une connotation positive, il ne nous semble pas qu'il s'agisse d'un critère déterminant. Johanneson (1976 :26), qui propose la paire suivante :

[91a] *You must be very careful when you draw your diagrams.*

[91b] *You must be very careless when you draw your diagrams.*

affirme que (91a) est interprété comme l'expression d'une obligation et (91b), d'une probabilité. On ne peut nier que, hors contexte, (91a-b) soient compris de cette façon. Il est même à parier que si l'on trouvait ces phrases en contexte, elles seraient utilisées dans ce sens. Toutefois, il s'agit d'une interprétation conforme à la normalité, et qui n'est pas imposée par la langue. En effet, <be careful> est a priori valué positivement, ce qui en fait un bon candidat à la visée marquée par le *must* d'obligation 1. En revanche, <be careless> étant valué négativement, on aura peine à imaginer une situation où il serait vu comme souhaitable, ce qui explique que la valeur de probabilité soit privilégiée²¹⁴. Toutefois, le sens d'obligation 1 est envisageable, comme le montre la possibilité d'ajouter, en (91b), une infinitive introduite par *in order to*, qui fait apparaître <be careless> souhaitable, relativement à un objectif explicite, même si l'énoncé est incongru²¹⁵ :

[91c] *In order to succeed, you must be very careless when you draw your diagrams. (If you're too careful, you'll fail).*

²¹⁴ Nous avons procédé au même type d'expérience en français avec les phrases : a) *Il doit être en retard* et b) *Il doit être à l'heure*. Le résultat a été le même. Toutes les personnes interrogées ont compris (a) comme l'expression d'une inférence et (b) comme signifiant une obligation. Ceci semble confirmer l'hypothèse de valeurs institutionnalisées : on teste la plus probable et on la garde si elle convient. En revanche, cette même expérience infirme l'idée selon laquelle une des valeurs du modal serait, sur le plan synchronique, première. En effet, si la valeur d'obligation était première, elle serait choisie en (a) malgré son caractère anormal dans l'extra-linguistique.

²¹⁵ Mais est incongru ce qui va à l'encontre de la Doxa, pas ce qui est linguistiquement anormal.

En fait, en (91c), l'infinitive introduit un but qui, pour être atteint, exige la validation de [you - be careless]. Dès lors, <be careless> est libéré de sa connotation négative, puisqu'il devient souhaitable, non pas dans l'absolu, mais relativement à l'objectif visé. Mais l'infinitive n'est pas obligatoire ; le contexte peut suffire à sélectionner l'interprétation en termes d'obligation 1.

Paramètre 4 : On l'a dit, ce paramètre doit également être examiné au regard de P2. En contexte spécifique, *p* peut être située dans la période présente ou à-venir. Si *p* est localisée dans la période présente, et si la modalisation est *a priori*, *p* est postérieure à T_0 en raison de la visée ; mais il ne faut pas oublier la possibilité d'avoir une modalisation *a posteriori*, auquel cas *p* est nécessairement concomitante de T_0 .

Toujours dans le cadre d'un repérage spécifique, *p* peut être située dans une période à-venir, comme en témoigne (92).

[92] *Unless your father wishes to detain me, I must be in Nanking three hours from now to meet Major Karr.*' (BNC)

Dans ce cas, la modalisation est nécessairement *a priori*.

De par leur nature, les phrases habituelles sont nécessairement confinées à la période présente élargie. Il en va de même pour le générique.

Paramètre 5 : Pas de contrainte à ce niveau.

Paramètre 6 : Pas de contrainte.

Paramètre 7 : Un adverbe comme *compulsorily* combiné à *must* déclencherait automatiquement la valeur d'obligation, mais nous n'avons rencontré aucune occurrence de cette association. En revanche, un adverbe tel que *absolutely* est lié de près à l'obligation. Certes, on pourra le trouver avec la valeur de suggestion insistante, mais comme on l'a dit, cette dernière n'est qu'un dérivé du sens d'obligation ; elle en partage donc toutes les caractéristiques avec, en plus, certaines caractéristiques linguistiques et pragmatiques permettant l'implicature.

Paramètre 8 : Aucune contrainte.

2.6.3 La valeur d'obligation rhétorique.

P1 : Lorsque *q* est exprimée, elle est non validée et exprime un désir de véracité. D'où les propositions du type *to be honest, to tell the truth*, etc. On a vu qu'il y a coïncidence temporelle entre *p* et *q* puisque *q* décrit le même événement extra-linguistique que *p*.

P2 : Ici, le repérage spécifique s'impose, puisque l'énoncé a quasiment un fonctionnement performatif : en disant qu'il doit dire *p*, le locuteur dit effectivement *p* ou vient de dire *p* (quand, par exemple, *I must say* apparaît en fin de phrase).

P3 : On a toujours des prédicats exprimant le dire tel que *say, tell, answer, admit, etc.*

P4 : Etant donné le fonctionnement quasi performatif de ces énoncés, *p* est concomitante de T_0 . Tout repérage à-venir (dans la période présente ou dans une période futur) est exclu. D'où l'agrammaticalité de :

[18g] * *Next time I see him, I must say it was the worst experience of my life.*

(18h) est certes possible mais dit tout autre chose : il y a alors obligation de dire.

[18h] *Next time I see him, I must tell him it was the worst experience of my life.*

P5/6 : L'interrogation et la négation sont exclues dans ce type d'énoncés, toujours en raison de leur caractère performatif.

P7 : Même si des syntagmes adverbiaux comme *honestly* ou *in all honesty* peuvent accompagner cet emploi, ils n'en constituent pas des déclencheurs. Ils peuvent en effet simplement exprimer l'attitude du locuteur envers son énoncé, comme c'est le cas en (93).

[93] *Honestly, you must expect reprisals.*

P8 : Ne sont possibles ici que les premières personnes du singulier et du pluriel. Toutefois un sujet passif semble possible (cf. *It must be said that...*).

2.6.4 La référence à un acte compulsif.

P1 : *q* n'est jamais exprimée dans les exemples que nous avons rencontrés. Il n'est cependant pas exclu qu'une proposition *q* non validée du type *to be satisfied* soit introduite. Elle est, dans ce cas postérieure à *p*.

P2 : Dans la mesure où ces énoncés désignent une caractéristique du référent du sujet, le repérage générique est exclu. Le repérage habituel est le plus fréquent, mais on trouve également cette valeur en contexte spécifique dans des phrases interrogatives, c'est-à-dire dans tous les contextes présupposant permettant la modalisation *a posteriori*.

P3 : Comme pour la valeur d'obligation, les prédicats dénotant des propriétés autogènes sont exclus. Il semble qu'un prédicat valué négativement soit nécessaire.

P4 : Période présente exclusivement, aussi bien dans les phrases spécifiques qu'habituelles.

P5 : L'interrogation est fréquente. En contexte spécifique, elle est même la condition *sine qua non* à la construction de cette valeur.

P6 : La visée positive de la compulsion interdit la négation.

P7 : Pas d'adverbe déclencheur.

P8 : Comme pour la valeur précédente, sont exclus les sujets à référence générique. La raison en est qu'ici, on évoque la compulsion du référent du sujet, c'est-à-dire que l'on est proche du sens de caractéristique du sujet.

2.6.5 La valeur de suggestion insistante

P1 : Avec cette valeur, *q* n'apparaît jamais dans une subordonnée. Il est toutefois possible d'introduire une proposition *q* non validée sous la forme d'une indépendante :

[30b] *You must come and visit us some time. We'd be delighted to have you at home.*

P2 : Seul le repérage spécifique est possible ici, puisque le but de ces énoncés est d'influer sur le comportement du destinataire. Ils sont donc éminemment déictiques.

P3 : Comme pour la valeur d'obligation, les prédicats renvoyant à des propriétés autogènes sont exclus, amis les verbes dits d'état (même avec une re-catégorisation en processus menant à l'état) sont improbables. Il semble également plus difficile d'avoir une activité qu'un procès télique (*You must have a drink* et plus probable, dans ce sens, que *You must drink*). D'autre part, il faut des prédicats valués positivement, c'est-à-dire renvoyant à des actions dont la réalisation n'est pas désagréable pour le référent du sujet.

P4 : L'événement dénoté peut être situé dans la période présente ou dans une période à-venir construite par une subordonnée de temps, comme en (30c).

[30c] *You must come and see us the next time you're in town.*

Si *p* est située dans la période présente, elle est nécessairement postérieure à T_0 , puisque l'énoncé à la force d'une invitation. Par conséquent, comme on l'a vu, la modalisation *a posteriori* n'est pas permise.

P5 : La forme interrogative exclut cette interprétation.

P6 : Il en va de même pour la forme négative.

P7 : Si l'on trouve fréquemment des adverbes tels que *really* ou *absolutely*, on ne peut pas les considérer comme des déclencheurs ; ils apparaissent également avec le sens d'obligation 1. Mais, on l'a dit, cet emploi n'est qu'une implicature de la valeur d'obligation 1.

P8 : Le référent du sujet doit renvoyer à un individu ou à des individus spécifiques, ce qui exclut les pronoms ou les SN génériques tels que *one* ou *a man*.

2.6.6 L'obligation 2

P1 : *Q* n'apparaît pas dans nos exemples. Il est toutefois possible de l'introduire sous la forme d'une proposition validée ou non validée. Ainsi, en (94), on peut introduire une infinitive de but, comme en (94a) ou une proposition validée, comme en (94b).

[94] *SHAREHOLDERS of Fry's (London) must do without a special bonus this year.* (Lob Corpus)

[94a] *SHAREHOLDERS of Fry's (London) must do without a special bonus this year so as not to aggravate the situation.*

[94b] *Given the financial situation of the firm, the shareholders of Fry's (London) must do without a special bonus this year.*

P2 : Le repérage peut être spécifique, générique, habituel voire fictif.

P3 : Le prédicat renvoie exclusivement à un événement affectant le sujet notionnel.

P4 : *P* peut être présente (habituelle ou non), auquel cas la modalisation est *a posteriori*. On peut également avoir un événement situé dans la période présente mais après T_0 , comme en (36), même si cette configuration est plus rare que la première.

[36] *My worst time is the minute I open my eyes in the morning. Then I am overwhelmed by the thought that today is another day that I must live without the man I love. **The thought that today I must endure all sorts of pain.*** (<http://www.inspirationpeak.com>)

En revanche, la localisation de *p* dans une situation future décrochée du présent semble exclue. (36a) nous semble en effet très improbable :

[36a] * *Then I am overwhelmed by the thought that when he arrives **I must endure all sorts of pain.***

P5 : La négation est peu probable avec cette valeur parce qu'elle produirait le sens d'obligation 1. En effet, nous avons dit qu'*être obligé de subir p* était équivalent à *être obligé de ne pas causer non-p*. Or, si la négation porte sur *subir*, on obtient : *être obligé de ne pas subir p*, c'est-à-dire *être obligé de causer non-p*, qui relève donc de l'obligation de *faire*. Si la négation portait sur *p*, on aurait : *être obligé de subir non-p*, c'est-à-dire : *être obligé de ne pas causer p*. De nouveau, on obtient le sens d'obligation 1.

P6 : L'interrogative est en revanche possible. Par exemple :

[95] *Why must man suffer ?* (Référence perdue)

P7 : Cette valeur n'est associée à aucun adverbe particulier.

P8 : Le sujet est souvent *I* mais il n'y a pas de contrainte. Le passif est envisageable (*what must be endured by...*).

2.6.7 La valeur d'obligation 3

P1 : Lorsque q est explicitée, ce qui est fréquent, elle est non validée. En effet, ces énoncés discutent la propriété qu'un individu x doit avoir pour que q soit validée. Pour ce qui est du lien chronologique entre les deux propositions, on a donc toujours $p < q$ (la condition précède l'objectif). Pour ce qui est de P1(c), il n'y a aucune contrainte sur le contenu sémique de q , mais q renvoie fréquemment à l'accès à un statut ou à l'obtention d'un avantage.

P2 : Le repérage générique est le seul autorisé, mais la combinaison générique + fictif n'est pas interdite. L'habitualité est en revanche exclue puisqu'elle requiert un sujet spécifique.

P3 : Comme on l'a dit, on rencontre fréquemment cette valeur avec un prédicat qui dénote une propriété autogène, mais on peut également avoir un prédicat dénotant un état non autogène (cf. <be hairless>) mais dans ce cas, il y a souvent ambiguïté avec l'obligation 1, puisque cet état est re-catégorisable, ce qui signifie que la visée de p peut être introduite.

P4 : La période concernée est un présent relatif. Dans la mesure où un repérage générique pose un repère temporel T_x , cette valeur implique que l'état doit être vrai dans la période contemporaine de T_x , c'est-à-dire l'intervalle temporel incluant ce point, quel qu'il soit.

P5 : Pas de contrainte. La forme interrogative est rare, mais elle existe, comme en témoignent (96).

[96] *And what qualifications must you have for that?* (BNC)

P6 : Pas de contrainte concernant la négation. On peut sans problème avoir :

[69g] *Gamblers must not be under 18.*

P7 : Pas de contrainte au niveau adverbial.

P8 : On pourrait croire que les premières personnes du singulier et du pluriel sont exclues, dans la mesure où le *je* et le *nous* sont intrinsèquement déictiques et sont de ce fait incompatibles avec le générique. (97) prouve le contraire.

[97] *Why must I be over 13 years old to register?* (www.iwon.com)

Mais ici, le contexte est primordial puisque cette question est extraite de la rubrique F.A.Q (*Frequently asked questions*) d'un site Internet. Si bien que ce *I* n'a pas de référence spécifique²¹⁶.

²¹⁶ Mais il n'est pas exclu que l'énoncé soit interprété comme : *Pourquoi suis-je obligé d'attendre d'avoir 13 ans pour m'inscrire ?*, auquel cas l'interprétation spécifique est envisageable. Ceci montre également que le caractère non recatégorisable des prédicats dénotant des propriétés autogènes n'est pas aussi absolu que nous avons pu le croire.

2.6.8 La valeur d'inévitabilité

P1 : Comme on l'a laissé entendre, cette valeur semble incompatible avec une proposition q non validée. Ainsi, l'introduction d'une infinitive ou d'une conditionnelle en *otherwise* + *would* dans ces phrases supprime la valeur de départ. Cela est net en (46), que l'on rappelle.

[46] *Smith is unmarked on the left — he must score !* (Emprunté à Tregidgo 1982 :79)

En insérant une infinitive en *in order to*, c'est la valeur d'obligation qui ressurgit :

[46e] *Smith is unmarked on the left — in order to win, he must score!*

tandis que l'ajout d'une conditionnelle avec *would* a toutes les chances de rendre l'énoncé irrecevable :

[46f] * *Smith is unmarked on the left — he must score, otherwise he wouldn't be running like that!*

On constate exactement le même phénomène avec (58).

[58] *With opera converts being made in every town, there must come a time when they will want to see grand opera for themselves.* (Web Concordancer; The Times, mars 1995)

L'infinitive produit le sens d'obligation 1 :

[58a] *For actors to be satisfied, there must come a time when opera converts will want to see grand opera for themselves.*

et une conditionnelle rend l'énoncé agrammatical.

[58b]* *With opera converts being made in every town, there must come a time when they will want to see grand opera for themselves, otherwise they would remain ignorant.*

En fait, ceci s'explique par la relation d'implication. Pour dire que q implique p , il faut poser (ou supposer q).

Par ailleurs si l'antécédent précède très souvent le conséquent, on a vu qu'il ne s'agissait pas d'une règle absolue, et l'on ne peut donc pas prétendre qu'on a toujours $q < p$.

Il n'y a pas de contraintes absolue sur le contenu de q , sinon qu'elle doit entretenir un lien logique avec p .

P2 : Cette valeur est compatible avec les repérages :

- Spécifique, comme en (46),

- Fictif, comme en (53),

[53] *Anyhow I'll have a good time to-day, even if it must be the last!* (Web Concordancer; Stoker)

- Ou encore générique comme en (98) :

[98] *Even a king must die, or be overthrown.* (BNC)

Nous n'avons rencontré jusqu'à présent aucune occurrence de cette valeur en contexte habituel, mais (99) semble relever de ce repérage.

[99] *Still, it must be stated that a man as profoundly outspoken as Morrissey (remember his line : « All reggae is vile » ?) **must occasionally find himself in trouble.*** (BNC)

On retrouve, en (99), un référent du sujet non agentif ; ce qui est une caractéristique fréquente de cette valeur.

P3 : On a vu que cet emploi acceptait aussi bien les prédicats renvoyant à des événements que ceux dénotant des états. Pour cette dernière catégorie, on rappellera l'énoncé (56).

[56] *He has been at the helm for 15 months and, if morale is near-zero, **much of the responsibility must rest with him.** He has made serious mistakes when...* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

Même si elles sont rares, les occurrences de cette valeur avec des prédicats renvoyant à des propriétés autogènes peuvent se rencontrer. C'est le cas du premier *must* en (48) :

[48] *Certainly one must have a 'vocal' instinct, and to cultivate it, one must make an effort.* (BNC).

On peut en effet paraphraser cet énoncé par :

[48a] *Chacun a forcément un instinct 'vocal'.*

Il n'est ni question d'obligation ni d'inférence : il s'agit d'une propriété que tout un chacun possède, qui est donc inévitable. En outre, un instinct étant inné, cette propriété peut être assimilée à une propriété autogène, puisque ni un élément extérieur, ni la volonté du référent du sujet ne saurait déclencher son acquisition si elle s'avérait faire défaut à un individu donné. On peut relever certaines tendances sur le plan qualitatif, mais elles ne s'inscrivent pas dans notre typologie des procès. Le sens d'inéluabilité a en effet deux implications : (i) la validation de l'événement/état semble être dans l'ordre des choses. Les verbes renvoyant à des événements déclenchés par le référent du sujet sont donc rares, mais pas impossibles. Mais même dans ce cas (on le voit avec (46) (*he must score !*)), l'impression est que la réalisation du procès ne dépend plus du référent du sujet. C'est ce qui explique qu'on ne trouvera pas de procès qui impliquent une agentivité et une volition constante du début à la fin de leur accomplissement ; par exemple :

[100] */*If he goes on like that, he must knit a nice sweater.*

(ii) Par ailleurs, les prédicats sont souvent valués négativement. Mais cette contrainte n'est pas aussi forte que la précédente. Il est évident que l'on associe plus volontiers la notion d'inéluabilité à des événements peu souhaitables, mais (46) (*he must score !*) (qui peut être prononcé par un supporter de l'équipe) prouve qu'il ne s'agit nullement d'une règle absolue.

P4 : Dans la plupart des énoncés concernés, *p* se situe chronologiquement après l'instant repère. Il s'agit parfois d'un avenir lié au présent, c'est-à-dire situé dans la période présente (cf. *he must score !*). Il paraît très peu probable que *p* soit localisée dans une situation future

en rupture par rapport au repère. Mais *p* peut également être concomitante de l'instant présent, comme en (56) cité plus haut.

P5 : L'interrogation ne semble pas possible, comme pour le sens de probabilité. Si un énoncé tel que (101) semble s'en rapprocher, nous préférons l'analyser comme l'expression d'une obligation 1 avec modalisation rétroactive.

[101] *Similarly, television is considered a richer sensory experience than newspapers. Must that be so?* (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

D'après nous, le sens est en effet : On considère la télévision ainsi, mais y est-on vraiment obligé ?

P6 : La négation est rare dans ce type d'énoncés mais (59) montre qu'elle n'est pas exclue.

[59] *But what if you attach a piece of buttered bread to a cat's back, with the buttered side facing up, and then toss the cat out the window ? [...] The laws of Butterology demand that the butter must hit the ground, and the equally strict Laws of Feline Aerodynamics demand that **the cat must not smash its furry back.*** (Emprunté à Dufaye 2001 : 157)

Dans ce cas, il nous semble que c'est *non-p* qui est jugée inévitable.

P7 : Assez logiquement, l'adverbe *inevitably* 'déclenche' presque systématiquement cette interprétation. Toutefois, on peut trouver des énoncés où, au sens d'inévitabilité, se mêle une nuance d'obligation. On citera deux exemples :

[102] *Such a process of education must inevitably commence with the young.* (BNC)

[103] *Many managers like to think that while they must inevitably bargain, this can surely be without any real element of conflict.* (BNC)

P8 : Aucune contrainte sur la personne. On peut également avoir un sujet passif, comme dans l'énoncé qui suit.

[104] *McKenzie in. Bowls to Edrich and that pops up and **he must be caught.** No. It's over Burge's head? My word! That was a lucky one !* (Emprunté à Coates 1983 : 43)

2.6.9 La valeur de probabilité

On va s'apercevoir que cette valeur n'est pas accompagnée de données linguistiques qui la déclenchent automatiquement. En revanche, on trouve un certain nombre de configurations qui l'excluent. On est donc dans le cas (3) : $C \rightarrow \sim VAL_n$.

P1 : Lorsque *q* est exprimée, elle est toujours validée. En effet, puisque *q* renvoie à la base de l'inférence, on ne peut pas envisager qu'elle soit non validée au moment d'énonciation. Il ne peut pas y avoir inférence à partir de *q* si la valeur de vérité de *q* est indéterminée. Cela apparaît clairement dans les phrases suivantes :

[105] *I think therefore I am.*

[105a] ** If I think therefore I am.*

[105b] ** Maybe I think therefore I am.*

[105c] ** In order to think, therefore I am.*

On a, dans ces quatre phrases, une proposition q renvoyant à la base d'une inférence exprimée par *therefore*. Seul (105) est acceptable car *I think* est vrai. Dans les autres exemples, q n'est pas validée, ce qui interdit l'inférence.

D'autre part, il apparaît, dans les phrases en *must*, que la non-validation et la visée de q déclenchent (en repérage spécifique tout au moins) la visée de p (représentée en FSD par le prédicat CAUSE). Ce phénomène s'explique aisément. Q DEMAND p signifie que si on a q , on a forcément p ; si on n'a pas q , on n'a pas p ; et si l'on vise q , on vise aussi p .

Pour ce qui est de la chronologie des propositions, on a vu que toutes les configurations sont envisageables : $p < q$, $p > q$ et $p = q$.

Il n'y a toutefois pas de contrainte sur le contenu de p .

P2 : Le repérage générique est exclu, ainsi que le repérage fictif. Ce dernier point avait déjà été noté par E. Gilbert (1987 : 183), pour ce qui est des phrases hypothétiques.

En ce qui concerne, le repérage habituel, le problème est plus délicat. A première vue, (106-107) constituent des phrases habituelles.

[106] VAUGHAN : *I think Karl is going to be a writer or a librarian eventually. You should see all the books he has. He must read constantly.*

KARL : *I ain't read 'em yet except two or three of 'em. I can't understand a lot of what I try to read. (Sling Blade).*

[107] *Yet even Keegan must dream, at times, of what havoc Cole could cause if he had enjoyed the old-fashioned wing service provided by the mercurial Gillespie, the player brought to St James' Park in part-exchange. (Web Concordancer; The Times ; mars 1995)*

Mais si l'on y regarde de plus près, seul l'événement est habituel. Si l'on se réfère à FSD, on se rend bien compte que [he – read] et [he-dream] sont itérés mais que \mathfrak{S} INFER p est un procès unique qui a lieu au moment présent. On peut donc en conclure que le repérage habituel, tout comme le générique, est exclu avec la valeur d'inférence, qui est étroitement liée à la situation d'énonciation, en raison de l'origine évidentielle de l'inférence signifiée par *must*. Comme on le verra toutefois, cela ne signifie pas que le caractère habituel de l'événement n'est pas pertinent; comme nous allons tout de suite le voir, ce facteur joue un rôle central pour P3.

P3 : Comme pour la valeur d'obligation, ce point doit être mis en relation étroite avec P2. En contexte spécifique, cette valeur exige un prédicat renvoyant à une notion prédicative de phase 2. Ainsi, un prédicat comme <read a book> ne permettra pas l'interprétation inférentielle du modal :

[106a] * *Karl must certainly read a book.*

Le rôle de l'adverbe *certainly* étant d'imposer le sens d'inférence de *must*, l'énoncé est agrammatical. Sans l'adverbe, c'est la valeur d'obligation qui est sélectionnée :

[106b] *Karl must read a book.*

En revanche, si l'événement est vu comme habituel, un prédicat tel que <read> sera autorisé, comme en témoigne (106). Mais cela s'explique par le fait que l'événement habituel est traité plus ou moins comme une propriété du sujet. Toutefois, tout comme dans une phrase habituelle, pour que l'événement soit perçu comme tel, il faut un prédicat dénotant, à la base, un événement ou un état transitoire, quitte à en faire une propriété du référent du sujet. Ainsi, si *p* est habituelle, un prédicat dénotant une propriété durable tel que <be intelligent> ne sera pas acceptable :

[108a] * *John must often be intelligent.*

alors qu'un prédicat comme <be late>, qui décrit un état transitoire, est possible :

[108b] *John must often be late.*

Pour résumer, cette valeur exige, au niveau conceptuel, un état. Au niveau linguistique, cette notion de phase 2 sera le plus souvent signifiée par un verbe dit d'état, mais aussi, occasionnellement, par un événement, si celui-ci est habituel. En revanche, si *p* est habituelle, un prédicat renvoyant à un état durable n'est pas autorisé.

P4 : Le *must* d'inférence peut-il renvoyer à un événement futur ? L'opinion communément admise est que ces emplois existent mais sont très rares. Ainsi, même s'il admet que les exemples sont peu fréquents et ambigus, F.R. Palmer propose les phrases suivantes :

[109] *Something must happen next week.*

[110] *It must rain tomorrow.*

accompagnées du commentaire ci-après :

These sentences could, of course, refer to what is necessary in a dynamic or even a deontic sense, but they are more likely to indicate what the speaker thinks will happen and so to be interpreted epistemically. But the ambiguity remains. (Palmer 1990 : 54)

Pour E. Gilbert (1987 : 179), « il est extrêmement difficile de rencontrer un MUST à valeur épistémique portant sur un procès marqué comme à venir », tandis que P. Cotte (1988 : 500) évoque « un emploi, restreint, de **must** épistémique avec un procès à référence future » en citant les exemples suivants.

[111] *Look at the clouds; it must surely rain before we get home.* (Emprunté à Cotte 1988 : 500)

[46] *Smith is unmarked on the left — he must score !* (Emprunté à Tregidgo 1982 : 79)

[47] *I think both these are extremely dangerous, because I think they will and must strike, in fact, at the roots of the independence of universities.* (Emprunté à Palmer 1990 : 131)

[49] *If the trend continues, the time must come when the remnant of privately let houses will be insufficient to provide a basis for ascertaining standards of rents such as are needed to assess rateable values which comply with the existing definition.* (Lob Corpus)

Il convient d'abord de dire que (46-47) et (49) ne posent pas réellement de problème. Ils appartiennent certes à la modalité épistémique, mais ont été analysés comme exprimant une

implication. Or, on a vu que cette valeur n'interdisait pas la localisation de *p* dans un avenir situé dans la période présente. Pour ce qui est de (109-110) et dans une moindre mesure (111), ils ont été jugés douteux par les anglophones interrogés.

Toutefois, l'énoncé (112) peut paraître problématique.

[112] ***Bush-Gore Florida recount must be finished by Thursday***

Presidency hangs on outcome

November 8, 2000

Web posted at: 10:02 a.m. EST (1502 GMT)

HOLLYWOOD, Florida (CNN) -- Florida election officials said today that a recount of the state's ultra-tight race between Texas Gov. George W. Bush and Vice President Al Gore must be completed by the close of business on Thursday.

Attorney General Bob Butterworth tells CNN that a recount is "automatic" in Florida if the margin between two candidates is within 1/2 of 1 percent (<http://www.cnn.com>)

En effet, il semble difficile d'interpréter ce *must* comme une obligation. On est en fait bien plus proche de la valeur épistémique de *should*. (112) peut en effet être traduit par :

[112a] *En principe, le « recomptage » devrait être terminé d'ici jeudi.*

Mais peut-on rattacher cet exemple à un seul type de modalité ? En effet, la suite de l'article nous donne plus d'indices sur l'interprétation à lui donner et, en quelque sorte, brouille un peu plus les pistes. Quelques lignes après, on lit en effet ceci :

[112b] *« Florida has been put in a position of determining who the next president of the United States is going to be, » Butterworth said. « We owe something to the state, to the country, and really to the world ».*

Comment alors évacuer totalement le sens d'obligation ? A la lecture de cette déclaration, il est clair que, pour le locuteur, [recount-be finished by Thursday] est souhaitable, et qu'il faut donc tout faire pour valider *p*.

Mais ce n'est pas tout. Quelques lignes plus bas, on peut lire :

[112c] *« Mostly all of our supervisors of elections have computers where all of the ballots are in their office, right there, » Butterworth said. « All they have to do is run them through their computers. »*

Smaller Florida counties without computers may be forced to count votes by hand. But Butterworth said that would not be a problem and the recount would be completed and verified "quicly".

Les passages en gras nous invitent en effet à une autre lecture, qui semble aller dans le sens de notre glose (112a). L'idée est en effet que, si tout se passe normalement, les vérifications seront terminées pour jeudi. Or, on reconnaît là la structure caractéristique de l'implication : *If q then p*. Nous sommes donc dans un cas de flou sémantique, où la valeur d'inévitabilité est associée à une nuance d'obligation. De notre point de vue, la valeur de probabilité qui peut émerger de l'énoncé s'explique par l'incertitude quant au déroulement normal des événements dénotés par *q*. On peut en effet gloser l'énoncé par :

[112d] Si tout se passe normalement (if *q*), alors les opérations seront terminées pour jeudi (then *p*), mais on n'est pas très sûr que tout se passe normalement, donc, *p* n'est pas non plus certaine.

Cela confirme également qu'il ne s'agit pas du *must* de probabilité. Comme l'a montré P. Larreya (2000 :193), le *must* d'inférence « est essentiellement un marqueur 'évidentiel' [...] [qui] affirme l'existence de raisons qui conduisent l'énonciateur à penser que l'événement est réalisé ». Or, ici, les raisons n'existent pas encore, elles n'ont que le statut d'hypothèses. Mais on peut même aller jusqu'à dire que la dimension appréciative favorise cette impression d'incertitude. Si l'on présente *p* comme souhaitable, cela peut signifier que l'on a des doutes quant à sa validation.

Quoi qu'il en soit, on rejettera donc la possibilité d'avoir une référence à-venir avec le *must* de probabilité. Pour Palmer (1990 :54), c'est parce que de tels énoncés seraient ambigus. L'observation est juste mais elle n'explique pas tout. Si la langue a rejeté l'interprétation épistémique de *He must come tomorrow* en raison de son ambiguïté, alors pourquoi *He may come tomorrow* accepte-t-il les deux interprétations? L'inférence doit aussi contenir un élément qui interdit la référence au futur. On pourrait penser que la valeur de vérité marquée par *must* est trop forte pour un événement ou un état à-venir nécessairement incertain. Là encore, l'argument ne tient pas : on a vu que la valeur d'inévitabilité autorisait ce renvoi à l'avenir alors même que la valeur de vérité qui lui est associée est plus forte qu'avec le *must* d'inférence.

Pour notre part, nous pensons que cette incompatibilité du *must* de probabilité avec une proposition dénotant une situation future tient à la nature évidentielle de l'inférence. En effet, l'inférence signifiée par *must* s'appuie sur une proposition *q* qui est validée et qui est, d'une certaine façon, une preuve de l'existence de *p*. Or, une preuve, c'est une manifestation visible, une trace. Et d'un point de vue strictement chronologique, il semble difficile d'avoir une preuve qui précède l'événement dont elle est censée étayer l'existence.

P5 : Nous avons déjà évoqué l'interrogation avec cette valeur. Dans la mesure où elle peut apparaître dans des situations exceptionnelles, on ne peut pas en faire un facteur d'exclusion.

P6 : La négation, on l'a vu, est de plus en plus fréquente avec cet emploi.

P7 : Des adverbes comme *clearly*, *certainly*, *evidently*, ou *probably*²¹⁷ (mais pas *surely*) semblent être l'apanage de cette valeur. Il en va de même pour des prédicats, supérieurs comme *it is likely that*. En (113), on a donc la valeur d'inférence. A noter que même si *you think* reçoit une interprétation générique, ce n'est pas le cas de la proposition en *must*.

²¹⁷ Tous ces adverbes expriment en fait des effets de sens dérivés de la valeur d'inférence : la probabilité (pour *certainly* et *probably*) et le constat fondé sur les évidences (pour *clearly* et *evidently*) qui n'est pas sans rappeler le mode 'évidentiel' de langues comme le turc ou le bulgare (Lyons 1995 : 181).

[113] *The more you love, the more you think it likely that the world must love too. It takes stubborn facts to dislodge belief or habit.* (Lob Corpus)

En revanche, comme on l'a suggéré, l'adverbe *surely* est également compatible avec la valeur d'inévitabilité. C'est le cas en (114).

[114] *What is the gay gene and how did it evolve? Since it effectively renders its owner uninterested in procreation, **surely it must go rapidly extinct by natural selection?*** (Web Concordancer : The Times, mars 1995)

Ceci peut paraître d'autant plus surprenant que *certainly* et *surely* semblent synonymes. Toutefois, cette synonymie n'est qu'apparente. Si l'on en croit les auteurs de *Collins Cobuild : English Usage* (1992 :689), «You use *surely* for emphasis when you are objecting to something that has been said or done. [...] You do not use *surely* to say emphatically that something will happen in the future. Instead you use *definitely* or *certainly*. » Et en effet, la dimension polémique n'est pas absente de (114).

P8 : Seuls sont exclus les sujets à référence générique. Le passif est possible et, d'ailleurs, assez fréquent.

2.6.10 Conclusions

On conclura de l'examen de ces paramètres, que l'on est le plus souvent dans le cas de figure formulé par (3) $C \rightarrow \sim \text{VAL}_n$, c'est-à-dire, le cas où une certaine donnée co-textuelle *exclut* une valeur n . Toutefois, si les cas (1) $C \leftrightarrow \text{VAL}_n$ et (2) $C \rightarrow \text{VAL}_n$ ne sont pas apparus, c'est peut-être en raison de la proximité de certaines valeurs. En effet, si, par exemple, on considère la possibilité d'avoir une proposition q non validée, on s'aperçoit qu'elle concerne les valeurs rattachées à la modalité radicale. Il en va de même pour la possibilité d'avoir un repérage générique.

L'autre leçon à tirer de cette analyse est que ces paramètres ne jouent pas individuellement. Si l'on prend, par exemple, P3 pour la valeur d'inférence, il ne serait pas inexact de dire que tous les prédicats sont acceptables. Sauf que cela n'a aucun sens si l'on ne tient pas compte du repérage. Ainsi, il faut ajouter que la valeur d'inférence permet le renvoi à un événement à condition d'avoir un événement habituel. Inversement, toujours dans le cas de l'inférence, la référence à un état permanent n'est pas possible si p est habituelle.

Aussi, même si nous avons décrit avec autant de précision que possible la manière dont les paramètres jouaient et se combinaient pour chaque valeur, la complexité des facteurs en jeu rend difficile toute formalisation sous forme de tableau ou de diagramme.

2.7 Conclusion

Nous avons commencé ce chapitre par un examen de la notion de modalité pour, ensuite, appréhender le fonctionnement du modal *must*. Nous avons dégagé pour ce marqueur une valeur linguistique sous-déterminée qui lui permet de renvoyer à différentes valeurs conceptuelles que nous avons formalisées à l'aide de FSD. Chaque valeur a été étudiée en détail avec le souci de repérer les éléments linguistiques et contextuels qui les favorisaient ou qui, au contraire, les excluaient. Notre examen de *must* nous a également permis d'enrichir notre analyse de la modalité en opérant des distinctions plus fines à l'intérieur des modalités radicales et épistémiques. Nous avons eu aussi recours au concept de modalisation, qui s'avérera fondamental pour la suite.

Ce travail préliminaire devrait nous permettre d'aborder le dernier chapitre en toute sérénité, dans la mesure où le marqueur aspectuel ne sera considéré, en fin de compte, que comme un élément linguistique venant apporter une contrainte supplémentaire sur la signification susceptible d'être codée par le modal.

Troisième Partie

Must + marqueurs aspectuels

Ayant étudié en profondeur le fonctionnement des marqueurs aspectuels et de l'auxiliaire *must*, nous sommes en mesure d'aborder le sujet vers lequel tout ce long travail préliminaire a tendu : le comportement de modal lorsqu'il est mis en présence des marqueurs aspectuels.

La méthode sera la suivante. Dans un premier temps, nous utiliserons les résultats de la première partie pour émettre un certain nombre de prédictions. Ces prédictions seront ensuite confrontées à deux types de données : (i) les travaux des linguistes ayant abordé la question (même si le problème a le plus souvent été traité de manière annexe et marginale) et (ii) les recherches effectuées par nous même sur corpus. Nous procéderons alors à un début d'explication des phénomènes observés. Ces deux étapes constitueront l'essentiel de cette troisième partie. Elles seront répétées pour chacune des structures que nous avons retenues.

Un dernier chapitre tentera s'approfondir l'explication des phénomènes en élargissant la perspective. En effet les deux premières étapes, tout en combinant les approches onomasiologique (en établissant une 'carte' des possibles théoriques) et sémasiologique (en vérifiant que les constructions étudiées sont effectivement capables de signifier les valeurs prévues et incapables de signifier celles que nous avons rejetées), nous forceront à rester au plus près des phénomènes. Le dernier chapitre tentera de prendre du recul par rapport aux données et aux cas particuliers, en analysant les résultats obtenus au regard des catégories conceptuelles que sont l'aspect et la modalité. Après être revenu sur le fonctionnement de l'aspect et de la modalité, on tentera de mettre au jour certaines compatibilités et incompatibilités du niveau conceptuel, qui se reflètent au niveau linguistique et qui rendent compte des données observées. On proposera également une formalisation censée rendre compte de tous ces phénomènes.

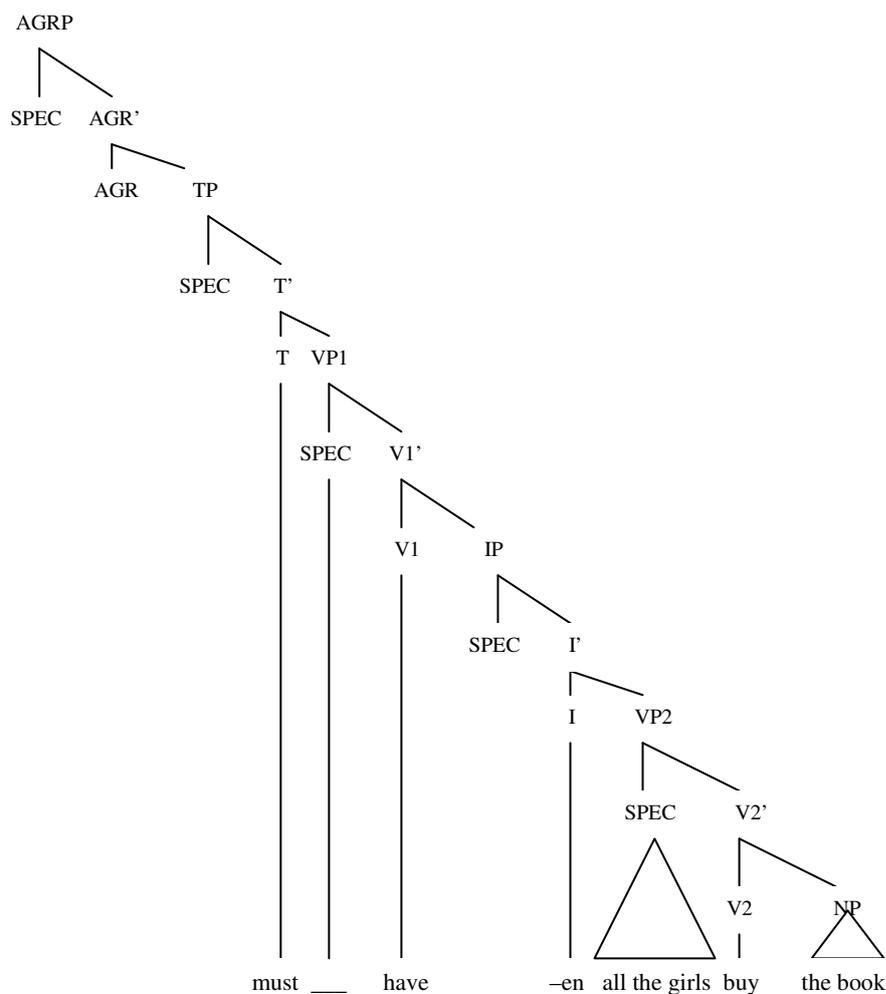
3.1 Interaction *must + have -en*

Nous entamerons cette étude par *must + have -en*. Les chapitres suivants seront consacrés à *must + be -ing* et *must + have -en + be -ing*. Pour chaque cas, nous commencerons par l'examen de la structure, de sorte à déterminer si, déjà au niveau syntaxique, il est possible de déceler certains blocages ou certaines contraintes et, surtout, si l'on peut relever certains mécanismes susceptibles de nous éclairer sur ces énoncés. S'ensuivra une série de prédictions qui, comme on l'a dit, seront confrontées aux données issues de la littérature sur le sujet et de notre corpus. Nous procéderons alors à une première tentative d'explication, tout en rendant compte des écarts entre les prédictions et la réalité linguistique.

3.1.1 Syntaxe de la construction *must + have -en*

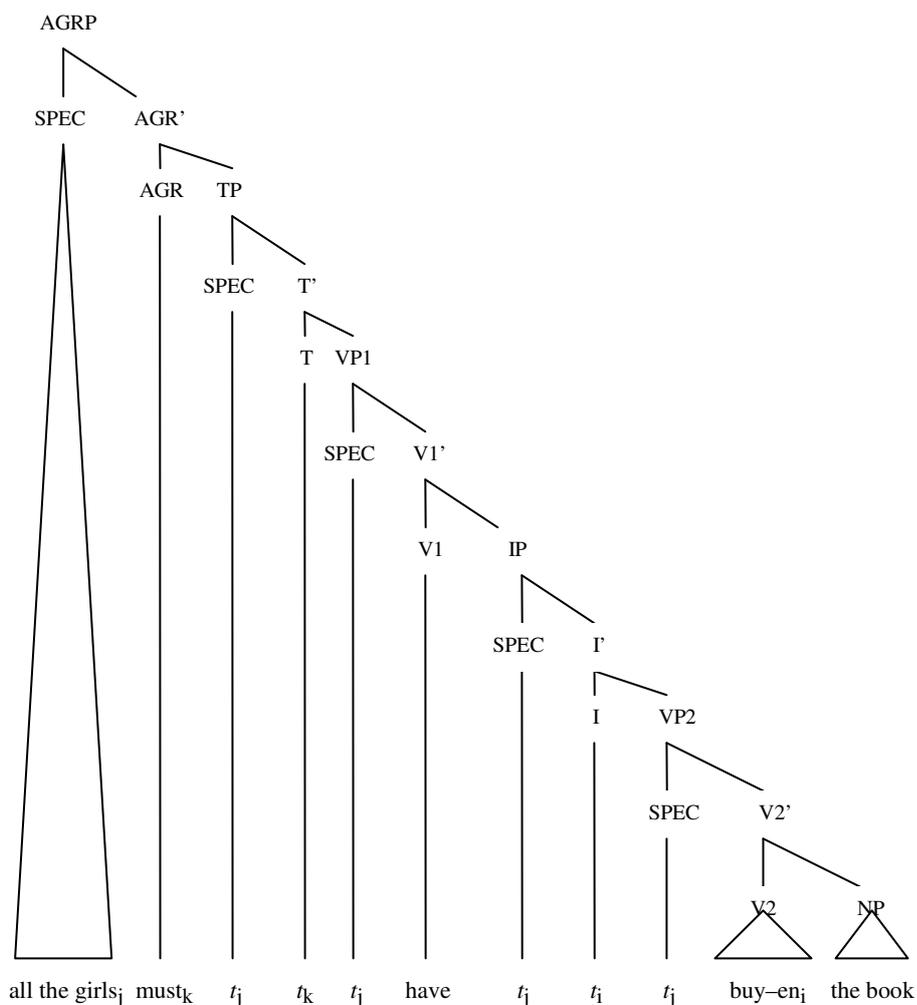
Dans nos deux premières parties, nous avons constaté que le modal était, à la base, généré en T, tandis que l'auxiliaire *have* apparaissait en V1. On peut donc, sans problème, proposer la structure profonde suivante pour un énoncé tel que (1).

[1] *All the girls must have bought the book.*



- Fig. 1 -

Aucune contrainte d'ordre syntaxique ne semble empêcher la bonne formation de cet énoncé. Le suffixe *-en* descend sur *buy*, excluant ainsi l'argument externe qui est « appelé » en [spec, VP1], c'est-à-dire la place de l'argument externe de *have*. Dans la mesure où, contrairement au passif, le SN *all the girls* n'est pas effacé mais seulement déplacé, une trace (et éventuellement le quantifieur flottant) occupe [spec, VP2] bloquant ainsi la montée de l'objet *the book*. Une trace du passage du SN est également laissée en [spec, IP]. *Must*, quant à lui, monte en AGR, suivi du SN sujet qui monte en [spec, AGRP], en passant par [spec, TP]. On obtient donc :



- Fig. 2 -

L'enseignement principal de cette genèse est que, contrairement à ce qui se passe au *present perfect*, *have* ne subit aucun mouvement. De fait, il n'est porteur, en lui-même, d'aucune indication temporelle, puisque c'est le modal qui est généré en T et qui donc porte le temps. On se retrouve donc dans un cas de figure identique à celui des infinitives en *have -en* où *have* et a fortiori le participe passé sont tributaires du verbe principal (ici *must*) pour pouvoir être localisés chronologiquement.

3.1.2 Prédications

En utilisant les résultats de notre étude préalable, nous allons tenter d'effectuer un certain nombre de prédictions sur les contraintes qu'opère le marqueur *have -en* sur les significations susceptibles d'être codées par le modal *must*. Nous tenterons donc de prédire quelles configurations seront admises ou interdites. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'établir, à l'aide des données en notre possession, une « carte » des possibles théoriques. Pour chacune des huit

valeurs répertoriées du modal, nous essaierons de déterminer, en faisant varier certains paramètres si, et dans quels cas, *have –en* sera acceptable ²¹⁸.

Bien entendu, l’objectif de cette démarche est de voir comment *have –en* influence le sens du modal. Trois cas de figure seront envisageables :

- (i) *have –en* interdit la valeur modale
- (ii) *have –en* autorise la valeur modale sous certaines conditions
- (iii) *have –en* autorise la valeur modale sans conditions ²¹⁹

3.1.2.1 Rappel des FS

Il va sans dire que rien dans la valeur linguistique de *have –en* n’entre en conflit avec la FS de *must*. Si c’était le cas, un énoncé comme (1) ne serait pas envisageable, quelle que soit son interprétation. A titre de précaution, il convient tout de même de vérifier si la combinaison des deux marqueurs n’affecte pas leur valeur linguistique respective. On se rappelle que l’on a proposé pour *must* la FS suivante : $q \text{ DEMAND } p$ et pour *have –en* ²²⁰ : $P_{Tr-n} \in S_{Tr}$, qui signifie qu’une proposition désignant un phénomène antérieur à l’instant de référence est localisée dans la sphère du sujet au moment de référence. L’association des deux marqueurs produit donc la FS complexe suivante :

$$q \text{ DEMAND}_{Tr} [P_{Tr-n} \in S_{Tr}]$$

que l’on peut lire ainsi : *à l’instant de référence, q exige que le phénomène antérieur à ce même instant soit localisé dans la sphère du sujet*. Pour une meilleure lecture, et dans un souci de limiter l’usage des symboles mathématiques (la multiplication des indices temporels en produira son lot) nous renverserons la relation de localisation de p dans la sphère du sujet notionnel, pour présenter ce dernier comme le « possesseur » de p , ce qui nous permettra d’avoir recours au méta-prédicat HAVE²²¹ et d’avoir une formule logique plus proche des données linguistiques. Soit :

$$q \text{ DEMAND}_{Tr} [\text{Sbj. HAVE}_{Tr} P_{Tr-n}]$$

²¹⁸ On pourrait certes nous rétorquer que les dés sont, pour ainsi dire, « pipés ». Personne ne croira en effet que nous sommes arrivé à ce stade de notre travail sans avoir préalablement effectué une étude approfondie sur corpus suivie d’une classification des emplois et des configurations possibles. Et il est vrai que cette partie ‘théorique’ ne s’est pas faite de manière complètement détachée des données empiriques. Cependant cette réflexion logique a eu, pour nous, un importance capitale. Grâce à elle, nous avons été contraint de relancer des recherches d’exemples, ciblées cette fois, quand l’analyse logique montrait que telle ou telle configuration, absente de notre corpus, était pourtant possible. La réussite de cette démarche non empirique n’est nulle part plus éclatante que lorsque cette deuxième vague de recherche ciblée s’est avérée être un succès.

²¹⁹ A l’exception des contraintes relevées dans la partie 1 qui sont valables, que le modal soit suivi de la base verbale ou d’un marqueur aspectuel.

²²⁰ Nous rappelons que T_r renvoie à l’instant de référence.

²²¹ Ce méta-prédicat a le sens de : *est le siège de la localisation de...*

Quoi qu'il en soit, on constate que cette FS complexe ne présente aucun problème de malformation (ce qui n'est pas étonnant), mais semble bien s'appliquer à un énoncé comme (1). Il n'y a aucune raison, par conséquent, de postuler une quelconque altération des FS.

Comme l'étude de la structure nous l'a montré, le repérage chronologique de la proposition en *have* est, normalement, relatif au modal, d'où le même instant repère pour DEMAND et pour *p*. On se souvient cependant que, lors de l'examen de *have –en* dans les infinitives, on avait constaté que le *perfect* était susceptible de prendre trois valeurs différentes : *present perfect*, *prétérit* ou futur. Dans les deux premiers cas, l'infinitive était effectivement repérée relativement au verbe de la principale, mais dans le troisième cas, la proposition en *have* était repérée par rapport à un repère différent postérieur au repère constitutif de l'énoncé. Il n'y a a priori pas de raison de postuler qu'il en sera autrement ici.

Il faut donc, pour rendre compte des compatibilités et incompatibilités entre les deux marqueurs, en plus de considérer chaque valeur du modal, prendre en compte chacune des valeurs de *have –en*.

Fort heureusement, cela ne devrait pas nous compliquer la tâche de manière excessive, dans la mesure où il ne s'agit pas à proprement parler de valeurs différentes. Il suffit, en effet, pour formaliser les différents « emplois » de *have –en* de faire varier les indices temporels de sa FS. Pour la valeur de *present perfect/prétérit*, on a donc :

[Sbj. HAVE_{Tr} P_{Tr-n}]

Au moment repère T_r ²²² le sujet notionnel « possède » l' « accomplissement »²²³ de *p*. Et pour la valeur de futur, on proposera :

[Sbj. HAVE_{Tr+m} P_{Tr+m-n}]

A l'instant T_{r+m} , situé dans l'avenir du repère constitutif de l'énoncé (que ce soit un repère spécifique ou non spécifique), le sujet notionnel est possesseur de l'accomplissement de *p* qui s'est réalisée avant T_{r+m} (d'où T_{r+m-n}).

On voit donc bien que, fondamentalement, *have –en* garde le même fonctionnement. On parlera toutefois de valeur (a) pour le premier sens (*present perfect/prétérit*) et de valeur (b) pour le sens de futur.

²²² Notons qu'il s'agit d'un présent relatif à l'instant repère ; celui-ci peut correspondre à T_0 , mais on peut aussi avoir un repère générique, d'où le choix de T_r qui permet de rendre compte de toutes les configurations possibles.

²²³ Le terme « accomplissement » doit être pris dans le sens où une partie, et pas nécessairement l'intégralité, d'un événement ou d'un macro-état a été vraie. Il s'agit donc d'une notion différente de l'achèvement.

Il faut cependant dire un mot des raisons qui nous conduisent à regrouper la valeur dite de prétérit et celle de *present perfect*. Dans des phrases comme (2) ou (3), il est indéniable que si l'on transforme les infinitives en propositions finies, on obtiendra un prétérit.

[2] *He seems to have done this in 1974.*

donnera :

[2a] *It seems that he did this in 1974.*

Et

[3] *He must have done this in 1974.*

donnera :

[3a] *It must be the case that he did this in 1974.*

En effet, l'événement décrit par *p* a eu lieu à un moment passé explicitement marqué par *in 1974*. Cependant, ce circonstant ne sert de repère à *have*. Si c'était le cas, on n'aurait pas, dans nos gloses, le prétérit, mais le *past perfect*²²⁴. On ne peut donc pas accepter, pour *have -en*, une FSD comme :

[Sbj. HAVE_{Tr-m} P_{Tr-m-n}]

qui correspondrait à :

[2b] *It seems that he had done this in 1974.*

Deux possibilités s'offrent à nous. La première est de postuler qu'en (2) et (3), la valeur signifiée par *have -en* est radicalement différente de sa valeur linguistique. *Have-en* ne ferait alors que signaler que *p* est passée. On aurait alors simplement : P_{Tr-n}.

La deuxième hypothèse consiste à dire que *have -en* continue d'indiquer qu'à l'instant de référence, le sujet notionnel est possesseur de l'accomplissement. Il faut alors justifier autrement le recours au prétérit dans les paraphrases (2a) et (3a).

Le choix entre ces deux hypothèses revient à se demander si, dans ce cas, *have -en* continue de fonctionner comme un marqueur aspectuel ou s'il n'a plus qu'un rôle temporel.

Si nous avons opté pour la seconde hypothèse, c'est parce que, si (3) et (3a) ont effectivement le même « sens », ils sont construits différemment linguistiquement ET conceptuellement. Le niveau conceptuel tel que nous l'avons défini est le niveau des explications et se trouve être finalement très proche, bien que plus riche, du niveau

²²⁴ Palmer (1990 : 45) écrit qu'il est possible d'avoir *have -en* signifiant le *past perfect* avec un modal au présent à valeur épistémique. Il ne fournit aucun exemple avec *must* et il faut bien avouer que son énoncé en *may* n'est pas très convaincant : *John may have been in his office the day before* (Ibid.) Pour notre part, nous n'avons trouvé aucun énoncé en *must have -en* où la transformation en proposition finie exigerait un *past perfect*, hormis des phrases au discours indirect, où l'on peut donc considérer qu'on a le « prétérit » de *must*. Sur ce point, nous suivons donc Bouscaren et al. (1984b : 26), qui considèrent que, dans ce cas, « il ne s'agit pas d'analyser MOD + HAVE -EN comme une construction de 'substitution' qui renverrait, dans un récit, à du révolu (par rapport à l'énonciateur-origine que serrait le narrateur) mais bien d'un 'déplacement' par rapport à une nouvelle origine d'énonciation (constituée par un personnage privilégié...) »

linguistique (qui est le plan des formes logiques). Dans les deux cas, *p* est antérieure à l'instant repère, mais cette antériorité est construite différemment. En (3a) elle est générée indépendamment de toute autre proposition ; *p* est inscrite dans le plan du passé. En (3), l'antériorité de *p* est construite par rapport à la proposition modale qui la domine. On peut donc dire que *have -en* continue de fonctionner comme un marqueur d'aspect. La présence du prétérit en (2a) et en (3a) s'explique par le fait que dans une proposition finie le circonstant temporel doit être en adéquation avec le *tense* (d'où l'agrammaticalité du *present perfect*). En revanche, dans une proposition non finie, il n'y a aucune contrainte de ce type puisqu'il n'y a pas de *tense*. Cela apparaît clairement dans la genèse de la structure en *must + have -en*. On s'est en effet aperçu (cf. figure 2 ; en page 298) que *have* restait en son site initial et ne portait aucune indication temporelle.

Pour les valeurs prises par *have -en*, on fera donc, dans nos représentations, une place à part à la valeur dite de futur (HAVE -EN (b)), mais nous ne distinguerons pas les valeurs dites de *present perfect* et de prétérit (HAVE -EN (a)).

Pour ce qui est de *must*, en particulier dans ses emplois radicaux, il faudra également tenir compte du type de modalisation. Nous reprendrons, bien sûr, la même convention en considérant que la modalisation *a priori* est non marquée, et en ne notant que la modalisation *a posteriori* par le trait [+ Accompli].

Intéressons-nous donc sans plus tarder à l'influence du marqueur d'aspect *have -en* sur les valeurs codées par *must*.

3.1.2.2 La valeur d'obligation 1

Rappelons que la FSD de cette valeur est :

q* DEMAND S CAUSE *p

➤ Obligation 1 (*a priori*) + HAVE -EN (a)

Combinée à la FSD de HAVE -EN (a), on obtient :

*** *q* DEMAND_{Tr} S CAUSE [Sbj. HAVE_{Tr} P_{Tr-n}]**

Cette structure est asémantique. Elle voudrait dire que *q* exige du sujet-causateur, au moment repère, qu'il fasse en sorte que le référent du sujet grammatical soit possesseur, au même moment repère, de l'accomplissement d'un événement ou état antérieur; en d'autres termes *q* exige que, à l'instant repère, S provoque un événement déjà passé. L'impossibilité est clairement de nature temporelle. C'est l'antériorité de *p* par rapport à l'instant repère qui

empêche la structure : on ne peut pas provoquer quelque chose qui a déjà eu lieu ou qui « n'a déjà pas eu lieu ».

➤ Obligation 1 (*a priori*) + HAVE –EN (b)

Cependant, il est possible pour la proposition visée de recevoir un repère temporel différent de celui de la modalité ; en l'occurrence un repère à-venir en rupture par rapport à T_r . Dans un tel cas, on a HAVE –EN (b). Le conflit temporel disparaît, et on obtient un substrat sémantique théoriquement possible :

q DEMAND _{T_r} S CAUSE [Sbj. HAVE _{T_r+x} P _{T_r+x-n}]

Dès lors, il n'y a rien d'inconcevable à exiger en T_r que le sujet-causateur fasse en sorte qu'en T_{r+x} (c'est-à-dire dans l'avenir de T_r) le sujet grammatical soit possesseur de l'accomplissement de l'événement/état antérieur à T_{r+x} mais postérieur à T_r .

Nous nous trouvons donc a priori dans le cas de figure (ii), celui où le marqueur d'aspect autorise une valeur donnée du modal (en l'occurrence, l'obligation 1 *a priori*) sous certaines conditions (ici, la nécessité pour la proposition en *have –en* d'être repérée par rapport à un point temporel indépendant postérieur à l'instant repère). En d'autres termes, la valeur d'obligation 1 *a priori* est possible si on a HAVE –EN (b).

Notons que, comme repère, nous avons choisi T_r et non T_0 . Cela signifie que nos prédictions valent aussi bien pour le spécifique que pour le générique et l'habituel.

➤ Obligation 1 (*a posteriori*) + HAVE –EN (a)

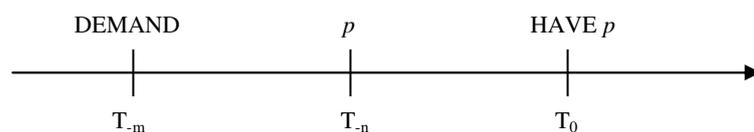
Avec cette configuration, on obtient la formule suivante :

q DEMAND_{[+Acc.] T_0} S CAUSE [Sbj. HAVE _{T_0} P _{$T-n$}]

c'est-à-dire, en répercutant le trait [+Acc.] sur l'indexation temporelle :

q DEMAND _{$T-m$} S CAUSE [Sbj. HAVE _{T_0} P _{$T-n$}]

Cette formule paraît tout à fait acceptable, à condition, bien entendu, que $T-m$ soit antérieur à $T-m$, c'est-à-dire que la modalité précède l'événement accompli. Le schéma suivant devrait permettre de mieux visualiser les choses.



- Fig. 3 -

On peut donc en déduire que *have –en* n’autorise la valeur d’obligation 1 que si la proposition en *have* est repérée indépendamment du repère de la phrase et postérieurement à lui, c’est-à-dire si *have –en* signifie HAVE –EN (b), dans le cas de l’obligation *a priori*, ou si la modalisation est *a posteriori*, auquel cas seul HAVE –EN (a) est possible.

3.1.2.3 La valeur d’obligation rhétorique

On rappelle que cette valeur correspond à la même FSD que l’obligation 1, avec certaines restrictions. Parmi celles-ci, on retiendra essentiellement la coïncidence temporelle entre *p* et *q*, le repérage nécessairement spécifique, et l’ancrage de *p* dans la période présente, à l’exclusion de l’habitude. HAVE –EN (b) est donc exclue, et la combinaison des deux marqueurs donnerait par conséquent obligatoirement la FSD qui suit :

$$* Q_{T_0} \text{ DEMAND}_{T_0} \text{ S CAUSE [Sbj. HAVE}_{T_0} \text{ P}_{T-n}]$$

De manière somme toute prévisible, le résultat est asémantique. Il ne saurait être question d’exiger de quelqu’un, au moment présent, qu’il ait dit X (puisque’on a, avec cette valeur, un événement locutoire) dans le passé. Nous qualifions ce résultat de prévisible pour la simple raison que cette valeur partage la même FSD que la valeur précédente pour laquelle la seule compatibilité possible avec *have –en* venait d’un repérage à-venir de la proposition modalisée ou d’une modalisation rétroactive qui, on l’a dit, n’est pas possible avec cette valeur.

Nous nous trouvons donc ici dans le cas de figure (i) : *have –en* interdit la valeur d’obligation rhétorique.

3.1.2.4 La valeur de suggestion insistante

➤ Suggestion insistante + HAVE –EN (a)

Nous rappelons que cette valeur a la même FSD que la valeur d’obligation 1, avec, parmi les contraintes qui nous intéressent directement ici : l’exigence d’un repérage spécifique. Cela signifie qu’on aura :

$$* q \text{ DEMAND}_{T_0} \text{ S CAUSE [Sbj. HAVE}_{T_0} \text{ P}_{T-n}]$$

qui, comme pour l’obligation 1, et pour les même raisons, constitue un cas impossible.

➤ Suggestion insistante + HAVE –EN (b)

En revanche, contrairement à la valeur précédente, rien ne s’oppose ici à ce qu’on ait une proposition modalisée avec un repère temporel postérieur à T₀. Dès lors, l’association des deux marqueurs devient possible et on a :

***q* DEMAND_{T₀} S CAUSE [Sbj. HAVE_{T+x} P_{Tx-n}]**

En revanche, on sait que la visée pragmatique de cette valeur (il s’agit d’une invitation) exclut logiquement la modalisation *a posteriori*. Contrairement à l’obligation 1, HAVE –EN (a) est donc systématiquement exclu.

Cette valeur est donc théoriquement impossible avec HAVE –EN (a) mais envisageable avec HAVE –EN (b).

3.1.2.5 La référence à un acte compulsif

Même si la FSD est sensiblement la même que pour l’obligation 1, les paramètres sémantiques et syntaxiques l’accompagnant sont relativement plus complexes que pour les deux autres valeurs dérivées de l’obligation 1. Ce sens exige en effet une modalisation *a posteriori* marquée soit par un repérage habituel, soit, avec un repérage spécifique, par une interrogation. Naturellement, ce type de modalisation exclut la localisation de *p* dans l’avenir. Dans tous les cas, HAVE –EN (b) est donc impossible. Pour ce qui est de HAVE –EN (a), il est possible que la nature du repérage de l’énoncé ait une influence et nous analyserons donc successivement la compulsion simple (repérage spécifique+interrogative) et la compulsion de répétition (repérage habituel).

➤ Acte compulsif [+Spec.] + HAVE –EN (a)

Avec HAVE –EN (a), on aurait la formule suivante :

[Sbj.be satisfied] DEMAND_{[+Acc.],T₀} S CAUSE [Sbj. HAVE_{T₀} P_{T-n}]?

Avec la modalisation *a priori*, la visée impliquée par le méta-prédicat CAUSE ne permettait pas une proposition en *have* localisée en T₀. Ici, les choses sont différentes en raison du trait [+Accompli] attaché au prédicat DEMAND. On est en fait dans le même cas de figure que Obligation 1 (a posteriori)+ HAVE –EN (a). Si en T₀, DEMAND est accompli, cela signifie que la modalité a été valide dans l’antériorité de T₀. Ainsi, la formule ci-dessus, avec le trait [+Acc.], correspond à la structure suivante, sans ce trait :

[Sbj.be satisfied] DEMAND_{T-m} S CAUSE [Sbj. HAVE_{T₀} P_{T-n}]?

Du coup, le conflit temporel existant avec l'obligation 1 ne se retrouve pas, à condition, bien sûr, que T_m précède T_n , puisque la modalité doit précéder non seulement l'accomplissement de l'événement, mais l'événement lui-même (Voir fig. 3, p.304). Le sens sera alors : *le référent du sujet a fait p ; q exigeait-il qu'il le fît ?* La figure 3 s'applique également ici telle quelle.

- Acte compulsif [+Spec.] + HAVE –EN (b)

Dans la mesure où la modalisation *a posteriori* implique que l'événement modalisé est vrai au moment présent, cette configuration est exclue.

- Acte compulsif [+Hab.] + HAVE –EN (a)

A priori, rien ne s'oppose à ce cas de figure puisqu'on aurait :

[Sbj.be satisfied] DEMAND_{Tx [+Acc.] S CAUSE [Sbj. HAVE_{Tx} P_{Tx-n}]}

avec le sens de : *Pour être satisfait, Sbj. doit avoir fait p ; autrement dit : le référent du sujet n'est pas satisfait tant qu'il n'a pas accompli/qu'il n'est pas possesseur de l'accomplissement de p.*

- Acte compulsif [+Hab.] + HAVE –EN (b)

Cette configuration n'est pas possible en raison, comme on l'a dit de l'incompatibilité de la modalisation rétroactive avec HAVE –EN (b).

3.1.2.6 L'obligation 2

- Obligation 2 (a priori)+ HAVE –EN (a)

On rappelle la FSD associée à cette valeur DU MODAL:

q DEMAND_{Tr} S CAUSE NOT not-P

Combinée à HAVE –EN (a), on obtient :

*** q DEMAND_{Tr} S CAUSE NOT [Sbj. HAVE_{Tr} not-P_{Tr-n}]**

qui signifierait que le référent du sujet ne doit pas faire en sorte que *p* n'ait pas eu lieu, ce qui crée bien entendu un conflit temporel entre T_r et le repère antérieur de *p*.

➤ Obligation 2 (a priori) + HAVE –EN (b)

Cette configuration semble difficile, dans la mesure où nous avons vu que la valeur d'obligation 2 n'acceptait pas une proposition située dans l'avenir.

➤ Obligation 2 (a posteriori) + HAVE –EN (a)

En revanche, comme pour l'obligation 1, ce cas de figure est théoriquement possible, puisque la combinaison des deux valeurs produit la formule qui suit :

q DEMAND_{[+Acc.] T0} S CAUSE NOT [Sbj. HAVE_{T0} NOT-P_{T-n}]

qui signifie : *le référent du sujet a été obligé de ne pas faire en sorte de s'opposer à l'accomplissement de p dont il est maintenant le détenteur.*

➤ Obligation 2 (a posteriori) + HAVE –EN (b)

Cette configuration est impossible pour la raison bien connue maintenant de l'incompatibilité entre ce type de modalisation et HAVE –EN (b).

3.1.2.7 L'obligation 3

On entre ici dans un cas de figure différent, puisque la FSD n'est plus reliée à celle de l'obligation 1. On se souviendra que cette valeur se limite au repérage générique et qu'elle exige un prédicat statif, sauf si *p* habituelle, auquel cas il peut être fait référence à un événement ou à un état transitoire. Sa FSD²²⁵ est la suivante :

Q_{T_x+n} DEMAND_{T_x} X SELECT [an x who has_{T_x} P]

On sait que la modalisation *a posteriori* n'est pas envisageable avec cette valeur ; on ne considérera donc que deux cas de figure.

➤ Obligation 3 + HAVE –EN (a)

Associée à la FS de HAVE –EN (a), on obtient :

Q_{T_x+n} DEMAND_{T_x} X SELECT [an x who has_{T_x} [P_{T_x-n}]]

On peut en proposer la lecture suivante : Pour que *q* soit validée, il faut, en T_x , choisir un individu *x* qui soit possesseur, en T_x , de l'accomplissement de *p*. Etant donné l'absence du prédicat CAUSE, il n'y a pas de conflit temporel. Si un individu *x* a effectivement accompli

²²⁵ L'indice T_x+n associé à *q* se justifie par le fait qu'avec cette valeur, *q* est toujours non validée, donc postérieure au repère constitutif de l'énoncé.

l'événement en question, alors il répond à l'exigence et peut être extrait de la classe, sinon, il est rejeté.

➤ Obligation 3 + HAVE –EN (b)

Qu'en est-il de HAVE –EN (b) ? Cette configuration n'est pas envisageable avec cette valeur du modal, puisque le sens d'obligation 3 implique que la proposition enchâssée est située dans la période « présente » (c'est-à-dire contemporaine du repère générique T_x) : il s'agit d'une condition nécessairement vraie en T_x (selon le contexte, au moment de la candidature, par exemple).

3.1.2.8 La valeur d'inévitabilité

On rappelle la FSD pour cette valeur :

$$Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{Tr} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } p$$

➤ Inévitabilité + HAVE –EN (a)

Avec HAVE –EN (a), on obtient la formule qui suit :

$$Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{Tr} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } [\text{Subj. HAVE}_{Tr} (P_{Tr-m})]$$

avec le sens de : *q exige qu'on en déduise que p a été validée* ; autrement dit : *q exige qu'on en déduise qu'en T_r , le sujet est détenteur de l'accomplissement de p*. A priori, rien ne s'oppose à la bonne formation de cette formule, puisqu'il n'y a aucun conflit temporel.

➤ Inévitabilité + HAVE –EN (b)

En revanche, la combinaison avec HAVE –EN (b) est plus problématique. Si l'on s'en tient à la formule logique, rien ne s'oppose à la configuration. En effet,

$$Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{Tr} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } [\text{Subj. HAVE}_{Tr+n} (P_{Tr+n-m})]$$

paraît correctement formée. Le sens serait alors : *q exige qu'on en déduise que le sujet notionnel sera possesseur de l'accomplissement de p en T_{r+n}* . On a observé cependant que cette valeur de *must* acceptait difficilement une proposition située dans un avenir coupé de la situation présente ²²⁶. On rejettera donc a priori cette configuration, mais il faudra, lors de l'examen du corpus, être particulièrement vigilant.

²²⁶ Même si on a vu, avec un exemple comme *Bush-Gore Florida recount must be finished by Thursday*, qu'une évolution semblait être en cours.

On retiendra donc que la combinaison *must* d'inévitabilité + *have -en* est théoriquement possible à condition d'avoir HAVE -EN (a).

3.1.2.9 La valeur de probabilité

La FSD correspondante est :

$$q \text{ DEMAND}_{T_0} \text{ } \mathfrak{S} \text{ INFER } p_{T_0}$$

On rappelle deux contraintes essentielles : le repérage est toujours spécifique ? et *p* n'est jamais postérieure au moment d'énonciation. HAVE -EN (b) est donc d'emblée exclue.

➤ Inférence + HAVE -EN (a)

Avec HAVE -EN (a), on a donc :

$$q \text{ DEMAND}_{T_0} \text{ } \mathfrak{S} \text{ INFER (Subj. HAVE}_{T_0} \text{ P}_{T-n})$$

Aucun problème ne semble se poser ici. Au moment présent, le sujet cognitif doit en déduire que le sujet notionnel est possesseur, à l'instant présent, de l'accomplissement de l'événement ou de l'état désigné par *p*.

3.1.2.10 Tableau de synthèse

Pour résumer ce qui vient d'être dit et simplifier la comparaison des données avec nos prédictions, nous proposons un tableau de synthèse faisant apparaître les valeurs de *must*, les valeurs de *have -en* et les compatibilités (notées OUI) et incompatibilités (notées NON).

valeurs de <i>have -en</i>		Type de modalisation	HAVE -EN (a) (repère = T_r)	HAVE -EN (b) (repère = T_{r+n})
valeurs de <i>must</i>				
obligation 1		<i>a priori</i>	NON	OUI
		<i>a posteriori</i>	OUI	NON
obligation rhétorique		<i>a priori</i>	NON	NON
suggestion insistante		<i>a priori</i>	NON	OUI
Compulsion	simple	<i>a posteriori</i>	OUI	NON
	de répétition	<i>a posteriori</i>	OUI	NON
obligation 2		<i>a priori</i>	NON	NON
		<i>a posteriori</i>	OUI	NON
obligation 3		<i>a priori</i>	OUI	NON
Inévitabilité		<i>a priori</i>	OUI	NON
Probabilité		<i>a priori</i>	OUI	NON

Il convient donc maintenant de vérifier ces différentes prédictions en les confrontant à deux types de données : (i) les travaux de nos prédécesseurs et (ii) l'étude de notre corpus.

3.1.3 Synthèse des recherches antérieures.

A notre connaissance, la construction *must + have -en* n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Elle est cependant nécessairement traitée, de façon plus ou moins marginale et plus ou moins systématique, dans les travaux consacrés au modaux et, exceptionnellement dans les études sur *have -en*. De fait, mais il ne faut y voir aucune critique de notre part, ces travaux évoquent surtout des tendances que l'on cherche à expliquer par des principes généraux.

D'abord, tout le monde s'accorde sur la très forte compatibilité entre *have -en* et le *must* de probabilité et, plus généralement d'ailleurs, sur « l'affinité de *have -en* avec l'épistémique » (Cotte : 1988 : 510). Selon P. Cotte (*Ibid.*), cette association s'explique par le fait que « l'épistémique est un jugement sur une réalité indépendante » et que, justement, l'aspect signale la « présupposition d'existence » indispensable à la construction de la modalité épistémique. Bien entendu, cette compatibilité, notre modèle la prévoit. On peut illustrer ce cas par l'exemple suivant :

[4] *And now I suppose you've got to have ten cents, Jerry. That's all right – when a man works for me – when a man – in the other pocket, I reckon – when a man – why, where the mischief as that portmonnaie ! – when a – well now that's odd – Oh, now I remember, **must have left it at the bank** ; and b'George I've left my check-book, too – Polly says I ought to have a nurse – well, no matter. Let me have a dime, Washington, if you've got – ah, thanks. (Gilded age)*

Mais comme le soulignent J. Bouscaren et al. (1984b) dans un article consacré à *have -en* après les modaux, la valeur prise par *must* (et par les autres modaux) associé à *have -en* est fondamentalement liée au repérage de l'infinitive modalisée. Ainsi,

En l'absence de tout repère supplémentaire, l'opération de localisation (HAVE) effectuée au niveau de la notion d'accompli [HAVE READ] va renvoyer au moment dénonciation (1984 :24)

tandis que

L'introduction d'un repère explicite [...] pour l'opération de localisation de la notion d'accompli [HAVE READ], repère appartenant à l'avenir, rétablit dans la modalité MUST la notion de visée [...] et peut ainsi donner lieu à une interprétation « radicale » de cette modalité. (*Ibid.*)

Ainsi, en (4), l'absence de repère temporel explicite fait que T_0 est choisi par défaut pour servir de repère à *have* et l'on a donc l'interprétation épistémique de *must*. En revanche, en (5), le circonstant *before the lecture* introduit un repère différent qui, s'il se situe après T_0 , donne à *must* sa valeur radicale.

[5] *He must have read « Cartesian Linguistics » before the lecture.* (Emprunté à Bouscaren et al. 1984 : 23)

Nous avons rendu compte de ce phénomène en représentant la visée inhérente à la valeur d'obligation 1 du modal sous la forme du prédicat CAUSE. On a vu que si *have –en* prenait la valeur HAVE –EN (b), la combinaison était possible. Quoiqu'il en soit, le sujet est seulement effleuré : seules sont considérées deux valeurs de *must*, et la question des repérages spécifiques, habituels ou génériques n'est pas évoquée. Mais cela s'explique tout naturellement, car bien que l'article « L'infinitif 'have en' après les modaux » étudie en partie les mêmes énoncés que nous, il prend, pour ainsi dire, la direction opposée. Alors que nous nous intéressons à l'influence de l'aspect sur les modaux, son objectif est de rendre compte du fonctionnement de *have –en* quand il est associé aux modaux, donc, d'une certaine manière, de l'influence des modaux sur *have –en*. Encore une fois, donc, à objectif différent, résultats différents.

En revanche, dans *Le possible et le nécessaire*, P. Larreya (1984) examine quasi systématiquement, pour chaque valeur des modaux, l'éventuelle co-occurrence des marqueurs aspectuels. Cette systématisme nous permet donc de nous lancer dans une première évaluation de nos prévisions au regard des observations de P. Larreya.

Commençons par la valeur d'obligation 1. Sa combinaison avec *have –en* est jugée « rare » (1984 : 264), puisque aucun énoncé authentique n'a été trouvé, mais possible. P. Larreya donne l'exemple suivant :

[6] *You must have finished by 10.* (Emprunté à Larreya 1984 : 264)

où *have –en* exprime « l'aspect 'parfait dans le futur' » (*Ibid.*). Sur ce point donc, nos prévisions sont confirmées par les travaux de J. Bouscaren et de P. Larreya.

On n'a pas non plus de surprise avec la valeur de nécessité logique (notre *must* de probabilité). P. Larreya estime que *have –en* est « assez fréquent » (1984 : 267) dans ce cas.

Le marqueur « situe l'événement dans un passé objectif », comme en (7) :

[7] *Looking ahead, he saw the woman with the pushchair dragging her feet. **The baby inside the chair must have been asleep when it passed him** – it hadn't made a sound. Then he saw the woman stop, brace her arms, hurl the pushchair towards him at top speed. It raced towards him like a projectile.* (TS, p. 99)

mais « il peut également marquer un irréel du passé » comme en (8).

[8] *If he had climbed the mountain I must have seen him.* (Emprunté à Larreya; *Ibid.*)

On se souviendra que nous avons écarté de notre étude les énoncés où *must* avait une valeur

passé. Nous estimons qu'il s'agit ici du même cas de figure²²⁷.

Plus intéressante est la possibilité de trouver *have –en* dans une phrase comme (9), qui correspond à notre valeur d'obligation 3 :

[9] *In order to be viable, the agreement must have been signed by all nine parties without too much reluctance.* (Emprunté à P. Larreya 1984 : 265)

Il s'agit donc de la valeur HAVE –EN (a) du marqueur d'aspect dont la compatibilité avec l'obligation 3 a été prévue.

Jusqu'ici donc, les cas examinés par les travaux ayant traité le sujet viennent confirmer nos prédictions. Toutefois, comme on l'a dit, étant donné que ces études n'avaient pas pour objectif d'approfondir l'étude de ce type d'énoncés, un grand nombre de cas doivent encore être considérés. C'est ce que nous nous proposons de faire sans plus tarder.

3.1.4 Résultats de notre étude sur corpus

Nous commencerons par un mot sur les statistiques. Nous ne donnerons qu'un chiffre à titre d'indication générale, mais celui-ci n'a aucune valeur scientifique, et c'est pour cette raison que l'on se limitera à cette seule donnée. Nous ne nions nullement l'intérêt des statistiques en linguistique, mais notre sujet et la méthode de recherche que nous avons été forcé d'adopter ont rendu l'utilisation de tout comptage impossible. En effet, le recours aux statistiques n'a de sens que si l'on travaille sur un corpus fixe, stable, fermé, pour ainsi dire. Or, si l'on s'était contenté de notre corpus de départ (pourtant conséquent, puisqu'il compte plus de 140 romans ou nouvelles et près de 200 scénarii), nos exemples de *must* non épistémiques suivis de *have –en* se seraient limités à ... 1 occurrence. Nous avons donc eu recours de manière extensive aux corpus électroniques disponibles sur l'Internet (en particulier, Collins Cobuild, British National Corpus et Web Concordancer, ainsi que les moteurs de recherches classiques). Bien entendu, nous n'avons gardé de ces recherches que les énoncés « intéressants », c'est-à-dire non épistémiques. Mais combien d'exemples parcourus et écartés et, surtout, non comptabilisés, avant de rencontrer ces « oiseaux rares » ? On l'aura donc compris, notre méthode de travail gonflerait artificiellement les statistiques en faveur des occurrences non épistémiques de *must*.

²²⁷ Toutefois, nous n'irions pas jusqu'à dire que la valeur d'irréel est marquée exclusivement par le passé non réalisé morphologiquement de *must*. Si, quand *must* est au présent, nous donnons à *have –en* une valeur strictement aspectuelle et factuelle, il nous semble que le passé d'un modal, quel qu'il soit, peut modifier la valeur du marqueur d'aspect et lui faire prendre une valeur contre-factuelle. Nous y reviendrons.

Après cette mise en garde sur la valeur à accorder à ce chiffre, nous pouvons le donner, à titre purement indicatif : les énoncés en *must have –en* non épistémiques représentent moins de 1% des occurrences de la structure. Et encore, il s’agit, comme nous l’avons dit, d’une surévaluation. Toutefois, il apparaît que, dans certains types de textes (administratifs, en particulier) la fréquence serait plus élevée.

Cependant, si l’essentiel de notre tâche consiste à nous assurer du bien-fondé de nos prévisions et, éventuellement, à les corriger (et comprendre nos erreurs), il faut rester particulièrement attentif à l’éventuelle émergence de ‘nouvelles’ valeurs du modal, qui n’apparaissent pas dans les structures *must + VØ*, et qui seraient dues à la présence du marqueur aspectuel.

3.1.4.1 *Le must d’obligation 1*

Pour chaque valeur du modal, nous procéderons de la sorte : (i) nous présenterons et analyserons les exemples correspondant aux cas jugés théoriquement possibles. (ii) Nous vérifierons que notre corpus et nos recherches n’ont mis au jour aucun contre-exemple venant infirmer le caractère théoriquement impossible de certaines configurations. Nous procéderons également aux manipulations nécessaires pour nous assurer de la validité de nos conclusions. (iii) Nous nous assurerons que la présence du marqueur aspectuel n’a pas donné naissance à une nouvelle valeur du modal.

➤ Obligation 1 (*a priori*) + HAVE –EN (b)

Avec la valeur d’obligation 1 *a priori*, HAVE –EN (b) est théoriquement possible.

Considérons les exemples suivants :

[5] *He must have read « Cartesian Linguistics » before the lecture.* (Emprunté à Bouscaren et al. 1984 : 23)

[6] *You must have finished by 10.* (Emprunté à Larreya 1984 : 264)

Si l’on s’en tenait à (5-6), on pourrait penser qu’on a affaire à un type d’emploi qui n’existe que dans les livres de grammaire. Ce fut d’ailleurs notre première impression, confirmée par les locuteurs anglophones interrogés qui, bien que jugeant généralement la forme correcte, déclaraient qu’ils ne l’utiliseraient pas. *You must finish before 10* est par exemple souvent préféré à *you must have finished by 10*. De plus, notre corpus initial ne comportait aucun énoncé de ce type.

Toutefois, les recherches sur corpus électroniques nous ont fourni quelques exemples qui nous permettent non seulement de dépasser le stade du possible théorique, mais aussi de mieux comprendre le fonctionnement de la structure et surtout ses conditions d'emploi ²²⁸.

[10] *The amendments allow the whole sum to be kept in the office account for up to 14 days, by which time the unpaid professional disbursements **must have been paid** or an amount transferred to the client account.* (BNC)

[11] *Students cannot be registered until fees are received in full and **fees must have been paid before tutors begin teaching.*** (BNC)

[12] *The conventional wisdom in Washington is that any candidate with a serious shot at the nomination **must have gathered** a war chest of at least \$20m (\$13m) by the end of this year. That will allow the candidate to run nationwide advertisements in advance of the April primaries.*

Quayle, 47, is already well-placed to fill his coffers early. (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

[13] *The application for accommodation (Form AF1) **must have reached** the Allocations Office by 30th September.* (BNC. Edinburgh postgraduate prospectus 1994)

On sera forcément frappé par le caractère générique de ces énoncés (encore que le cas de (12) est sans doute discutable). Cela ne pose a priori aucun problème puisque l'on sait qu'avec le *must* d'obligation 1, les phrases peuvent être spécifiques, génériques, habituelles ou fictives. On pourra toutefois s'interroger sur cette fréquence. L'autre point à vérifier, toujours en rapport avec le générique, est que l'on n'ait pas affaire, en réalité, à des occurrences de l'obligation 3. On sait que cette dernière valeur n'apparaît qu'au générique et, étant donné la proximité des deux sens, la confusion pourrait être possible. Mais si l'on se réfère aux FSD correspondantes, on voit que l'obligation 1 se distingue de l'obligation 3 par la présence du méta-prédicat CAUSE ; ainsi, dans les deux cas, *p* est vue comme la condition nécessaire à la validation de *q*, mais avec l'obligation 1, cette condition nécessaire est visée, tandis qu'avec l'obligation 3, elle est simplement constatée (comme on le verra, parce qu'il est « trop tard » pour la valider).

Aussi, n'y a-t-il aucun doute sur l'appartenance de (10-12) au sens d'obligation 1. En (10), *by which time* pose un repère T_{x+n} situé dans l'avenir de T_x . Il n'est donc pas question de poser *have p* comme une situation nécessaire en T_x mais comme une situation qu'il est nécessaire de **provoquer** avant T_{x+n} . De même, en (11), les étudiants sont fortement invités à s'acquitter des droits d'inscription avant le commencement des cours. En (12), *by the end of this year* pose clairement un repère à-venir, et on peut s'interroger sur la nature du repère constitutif de la phrase : T_x ou T_0 ? En d'autres termes, a-t-on un énoncé spécifique ou un énoncé générique ? En fait, le circonstant *by the end of this year* nous invite à considérer qu'il s'agit d'un repérage spécifique. *Any candidate* a donc le sens de *all the candidates* et non de *a candidate*, c'est-à-dire qu'il a une référence spécifique. Ceci est confirmé par la possibilité d'avoir :

²²⁸ Voir aussi Annexe (60).

[12a] *All the candidates must have gathered a war chest of at least \$20m (\$13m) by the end of this year.*

alors que

[12b] **A candidate must have gathered a war chest of at least \$20m (\$13m) by the end of this year.*

est agrammatical.

(13) a le mérite de montrer où se situe la limite entre obligation 1 et obligation 3. De toute évidence, l'interprétation que nous en avons donnée est la bonne en ce qu'elle correspond à la visée énonciative : le texte a été écrit pour informer les étudiants des formalités qui leur incombent ; à savoir, retourner le formulaire avant le 30 septembre. Mais imaginons maintenant que ce texte soit destiné à être lu après le 30 septembre. L'énoncé pourrait alors permettre de faire un tri entre les étudiants qui ont envoyé leur formulaire avant le 30 septembre et les autres. Les premiers pourraient alors bénéficier, par exemple, de meilleurs logements, etc. On aurait alors le sens d'obligation 3 tel qu'il apparaît dans la glose :

[13a] *To be eligible, you must have sent the application before 30th September. If you did not...*

Si l'appartenance de ces exemples à l'emploi d'obligation 1 a été démontrée, on peut toutefois s'interroger sur les conditions d'emplois de cette configuration, interrogation d'autant plus justifiée que les énoncés hors contexte comme (5-6) avaient été jugés douteux.

Comme nous l'avons signalé, le circonstant temporel construit une période future en rupture par rapport à la période présente structurée autour de T_0/T_x . C'est, selon nous, cette rupture qui justifie l'emploi de *must + have -en* plutôt que *must + VØ* et qui, par conséquent, doit être motivée par le contexte ou par la visée énonciative. En effet, nous pensons que le locuteur ne construit pas une période future s'il n'a pas besoin d'en dire plus sur cette situation à-venir²²⁹. Ainsi, dans nos énoncés (10-13), *p* renvoie à une sorte de frontière symbolique entre deux périodes, mais aussi entre deux situations (dans le sens non linguistique du terme). L'accomplissement de *p* est en effet un pré-requis, une obligation dont le sujet notionnel doit s'acquitter pour passer à autre chose, à une autre étape, pour se trouver dans une nouvelle situation. Plus que de périodes, c'est donc d'époques dont il s'agit. *P* appartient encore à l'époque présente, mais *have P* appartient lui à l'époque à-venir et renvoie à l'état dans lequel le sujet notionnel doit être au début de cette époque pour pouvoir y accomplir de nouvelles choses.

²²⁹ Nous avons conscience que notre argumentation gagnerait à être confirmée par des études psycholinguistiques démontrant que l'énonciation mais aussi l'interprétation d'une telle phrase demande plus d'effort que pour une phrase renvoyant à une seule période. A notre connaissance, rien ne le prouve.

Ce qui, selon nous, justifie donc l'emploi de *have –en* dans ces énoncés, c'est qu'il est avant tout question de la période future. (12) est très clair à cet égard. Certes, on parle de ce que le candidat doit faire dès maintenant (c'est-à-dire dans le présent) mais avec, en ligne de mire, la période à-venir et l'état dans lequel il doit se trouver pour conduire sa campagne (cf. *That will allow the candidate to run nationwide advertisements in advance of the April primaries*). Ainsi, (12c) est tout à fait plausible :

[12c] *The conventional wisdom in Washington is that any candidate with a serious shot at the nomination must gather a war chest of at least \$20m (\$13m) by the end of the year.*

mais la suite serait sans doute différente. On évoquerait plutôt les moyens mis en œuvre pour y parvenir, bref, la période présente. C'est probablement ce qui explique le doute des anglophones interrogés vis-à-vis de (5-6). D'abord, il n'y a pas de co-texte, donc pas de discours sur la période future, donc pas réellement de raison à l'utilisation de *have –en*. Par ailleurs, le circonstant *by 10* en (6) est peut-être trop proche temporellement du moment repère pour construire une période à-venir en rupture nette par rapport à T_0 . De plus, le verbe *finish*, par son caractère conclusif, ne favorise peut-être pas la construction d'une autre période, mais se contente de sceller la période actuelle. A moins, bien sûr, que l'accomplissement de *p* soit présenté comme un pré-requis à une nouvelle étape, par exemple, le commencement de *p2*. Il nous semble ainsi que (6a) serait plus acceptable :

[6a] *You must have finished the old one before starting the new one.*

Le renvoi à période à-venir est donc plus naturel si cette période est déterminée. Elle s'oppose ainsi à la période présente sur le plan quantitatif (T_{x+n} ou T_{0+n}) mais aussi sur le plan qualitatif : les deux périodes doivent être différenciées qualitativement ; d'où les termes d'étape ou d'une époque nouvelle. Notons toutefois qu'il ne s'agit pas d'une contrainte forte, mais seulement d'un contexte énonciatif qui favorise la référence à une période à-venir et donc, l'emploi de *have –en*.

Pour ce qui est de la fréquence du repérage générique, encore une fois, il ne semble pas qu'il y ait une quelconque contrainte mais simplement une tendance. En effet, l'expression de l'obligation 1 constitue, dans une situation de communication normale, un FTA, puisqu'on fait part à son interlocuteur d'une situation qui endommage sa face négative. Il n'est donc pas surprenant de trouver fréquemment la valeur d'obligation 1 en contexte générique, dans des règlements ou consignes administratives, par exemple, où le rapport intersubjectif est plus ou moins effacé. Dès lors, il est normal qu'une configuration minoritaire statistiquement (*must* d'obligation + *have –en*) émerge dans le cas de figure le plus fréquent (c'est-à-dire le contexte générique).

Avant de passer au cas suivant, nous dirons un mot de l'interprétation de ces énoncés et d'éventuelles possibilités d'ambiguïté. Si l'on se réfère au tableau prévisionnel, on s'aperçoit que l'ambiguïté est quasiment impossible, à condition qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la futurité du circonstant. En effet, on constate qu'avec HAVE –EN (b), seules sont possibles, à priori, les valeurs d'obligation 1 et de suggestion insistante. Or, on sait que cette dernière requiert la référence à un procès bénéfique au référent du sujet ; ce qui n'est pas le cas dans nos exemples. L'équivoque est donc improbable.

S'il y a ambiguïté, elle viendra de l'interprétation du circonstant et de sa relation avec le moment d'énonciation. Si celui-ci n'est pas à coup sûr interprété comme futur, alors le risque d'ambiguïté avec d'autres valeurs apparaît. Nous avons déjà évoqué la ressemblance avec l'obligation 3, en disant que si l'instant marqué par le circonstant peut être interprété comme présent, alors on peut avoir la valeur d'obligation 3 (à condition que l'énoncé soit générique, bien sûr). Mais l'ambiguïté pourrait aussi exister avec la valeur d'inférence. Reprenons l'exemple (6). Si, en lisant cette phrase, on ignore qu'elle a été prononcée avant 10 heures, alors on peut comprendre :

[6b] *Tu as sans doute terminé avant 10 heures.*

➤ Obligation 1 (*a posteriori*) + HAVE –EN (a)

Cette configuration a été jugée acceptable. Cependant, la difficulté à identifier clairement des énoncés qui en relèvent vient de la proximité du sens d'obligation 1 *a posteriori* et de l'acte compulsif (qui relève également d'une modalisation rétroactive). En effet, dans la mesure où ces exemples apparaissent majoritairement à l'interrogative, il y a remise en cause de l'obligation et, souvent, interrogation sur son origine. C'est donc ce qui, justement, fonde la distinction entre les deux valeurs (obligation d'origine externe dans un cas, d'origine interne dans l'autre) qui est indéterminé et mis en question. Aussi est-il souvent délicat de savoir si un énoncé doit être rattaché à l'obligation 1 ou à la compulsion. D'autant que, sur la modalisation *a posteriori*, vient souvent se greffer une valuation négative qui finit de brouiller les pistes.

Quoi qu'il en soit, l'énoncé suivant nous semble correspondre à cet emploi. Le regret est effectivement présent, comme le désir de comprendre ce qui a motivé cet acte, mais la nature du prédicat semble exclure un acte de nature compulsive.

[14] -- *Heck if I can remember what episode it's from. But a funny scene, it was.*

-- *It's okay...I always get a little ver-kehlmt (sic) when I think of him saying that "Is that it? Am I done?" line. :)*

-- *Aw, yeah, Doyle. **Why must they have done away with the Irish guy?** I really need to start getting these suckers on DVD, so I can...well, torture myself with the good ol' plots/days.*

(<http://www.stranger-things.net>)

Toujours est-il que l'on retrouve toutes les composantes de la modalisation *a posteriori*. L'événement signifié par [They-have done away with the Irish guy] est présupposé grâce à l'outil de préconstruction qu'est l'interrogation. Le retour sur l'origine de l'événement cherche donc à élucider sa raison d'être ; mais comme on l'a dit, la recherche de cette origine est davantage tournée vers l'extérieur du sujet (*en quoi p était-il souhaitable ? quel bénéfice y avait-il à en tirer ?*) que vers l'intérieur (*quelle pulsion les a poussé à faire p ?*).

L'énoncé suivant est du même type.

[15] *In Homebrew Digest #777 (...) Rob Nelson (...) writes about his interesting experiences brewing a Barley Wine From Hell :*
The resulting concoction had a starting gravity of (hang onto your seats folks) 1.148! (...)
Wow, another recipe most likely worthy of being named BrainDeath!
*Must you? **Must you have done this? Must you have done this and live so far away from me so that I will probably never get to taste this potion ?*** (<http://hbd.org>)

On retrouve la valeur intrinsèque de *have –en* qui consiste à ramener un événement passé dans la sphère du sujet au moment présent et donc, d'une certaine manière, à réduire, subjectivement au moins, la distance temporelle entre l'effection de l'événement et le moment présent. On remarque d'ailleurs que *have done this* et *live so far away* sont mis sur le même plan. C'est donc bien évidemment ce lien avec le présent qui justifie l'utilisation de cette forme. Mais ce lien motive autant l'utilisation de *have –en* que celle de *must*. On a en effet, d'une certaine manière, deux parfaits. Cela est évident avec *have –en* puisqu'il rapporte un événement passé au présent. Mais cela est également vrai de ce *must* qui marque une modalité [+Accomplie]. Dans la mesure où la modalité stricto sensu est antérieure à T₀, il ne serait pas aberrant d'avoir un lexème modal au prétérit, en l'occurrence, *had to*. Mais le choix de *must* permet d'éviter la rupture qu'aurait marquée l'emploi de *had to* et de conserver le lien avec le présent (qu'il découle du caractère récent de l'événement 'passé' ou qu'il soit voulu pour des raisons d'ordre énonciatif comme en (14-15)). De la même façon que l'événement codé par *p* continue d'être pertinent en T₀, la modalité n'a pas cessé de se faire ressentir. Ainsi, (15a) n'est pas acceptable pour deux raisons.

[15a]* *Did you have to? **Did you have to do this? Did you have to do this and live so far away from me so that I will probably never get to taste this potion ?***

La première, la plus évidente, est liée au fait qu'en (15), *must* régissait à la fois *have done this* et *live so far away*, ce qui rend impossible l'utilisation de *did you have to*. En effet, *must you live so far away ?* signifie que [you-live so far away] est toujours valide. Ce n'est pas le cas avec *Did you have to live so far away?* Mais la deuxième raison qui s'oppose à l'utilisation de *had to* est que le prétérit ne convenait pas à la visée énonciative voulue ici. De toute évidence,

on n'est pas dans le récit ; on ne parle pas du passé pour lui-même, mais on l'invoque pour parler du présent et de l'avenir (cf. *I will probably never get to taste this potion*).

➤ Obligation 1 (*a priori*) + HAVE –EN (a)

Nous avons prévu l'impossibilité de cette configuration. Il convient de nous en assurer. En fait, on voit mal comment la combinaison pourrait être acceptée, puisque cela reviendrait à obliger quelqu'un à faire quelque chose dans le passé. Toute formation d'un tel énoncé est donc logiquement vouée à l'échec :

[16] **The boss says it's urgent. You must have finished yesterday.*

On pense évidemment à un énoncé humoristique tel que :

[17] – *Il faut le faire pour quand ?*
– *Pour avant-hier.* (Énoncé entendu)

Mais s'il y a bien visée d'un événement passé, il est clair que l'interprétation de cet énoncé ne doit pas, et ne peut pas, s'arrêter au sens littéral. On joue alors sur le caractère asémantique de la forme logique et de l'explicature pour donner lieu à une implicature présentant l'événement en question comme urgent.

➤ Obligation 1 (*a posteriori*) + HAVE –EN (b)

Nous avons également prédit que cette configuration n'était pas envisageable. La modalisation rétroactive implique en effet la validité de l'événement au moment présent, alors même que HAVE –EN (b) situe ledit événement dans l'avenir. C'est donc sans surprise qu'un énoncé comme (18) ne pourra signifier, s'il est prononcé avant 10 heures, qu'une obligation 1 *a priori*.

[18] *Why must you have finished by 10?*

3.1.4.2 *L'obligation rhétorique*

Comme prévu, cette valeur de *must* n'apparaît jamais avec *have –en*. Toutes les occurrences de *must have said* que nous avons rencontrées relèvent du sens de probabilité. (19-21) en constituent quelques exemples.

[19] *I had only the one word to say in answer: twenty times I must have said it.* (Web Concordancer; stevenson.txt)

[20] "*Precise*" was, to be sure, his watchword. **He must have said it 100 times.** "You've to be always very precise.[...]" (Web Concordancer; *The Times*; janvier 1995)

[21] "*Come on, Stephen,*" **they must have said at the script conferences,** "*Francesca bumps into...*" (Web Concordancer; *The Times*; mars 1995)

On pourrait certes imaginer, comme en (22), *must have said/answered*, avec un sens d'obligation 1 (à condition d'avoir un repère à-venir).

[22] *You must have answered/said it before he comes.*

mais l'impossibilité d'avoir le sens d'obligation rhétorique s'explique facilement, si l'on considère qu'avec cette valeur de *must*, la proposition modalisée doit non seulement renvoyer à un événement locutoire, mais exige également que celui-ci coïncide avec T_0 . Or, cette coïncidence temporelle n'est pas possible avec *have -en* puisque si *have* est repéré par rapport à T_0 , alors *p* est passée, et si *have* est repéré par rapport à un instant à-venir, alors *p* est également à-venir.

3.1.4.3 *La suggestion insistante*

On sait qu'avec cette valeur, la modalisation rétroactive n'est pas possible. Ce cas ne sera donc pas évoqué.

➤ Suggestion insistante + HAVE -EN (a)

Nous n'allons pas nous étendre sur l'impossibilité de cette valeur avec HAVE -EN (a). Premièrement, parce que cette valeur du modal a la même FSD que l'obligation 1 ; et deuxièmement, parce que la notion même de suggestion s'accorderait fort mal avec la caractère passé de *p* : de la même manière qu'on ne peut pas obliger quelqu'un à accomplir un acte dans le passé, on ne peut pas suggérer à autrui d'*avoir fait* quelque chose. D'où, bien évidemment, l'agrammaticalité (avec le sens de suggestion, en tout cas) de :

[23]# *You must have come and visited us yesterday.*

➤ Suggestion insistante + HAVE -EN (b)

En revanche, HAVE -EN (b) est théoriquement possible. Néanmoins, aucun exemple n'a été rencontré. Voyons s'il est possible d'en construire.

Les 'ingrédients' de cette valeur modale sont : (i) un repérage spécifique, (ii) un procès bénéfique au référent du sujet, et (iii) un procès qui ne demande pas un effort trop important au référent du sujet. Sur le modèle de :

[24] *You must absolutely come and visit us.*

on pourrait donc proposer :

[25] *You must absolutely have come and visited us by the end of the year.*

Si l'énoncé est grammaticalement correct, son sens est celui d'un ultimatum plus proche donc de l'obligation 1 que de la suggestion. Comment l'expliquer ?

En fait, la valeur de suggestion peut être dérivée du sens d'obligation 1, lorsque certaines conditions sont réunies. En l'occurrence, le procès ne doit pas être contraignant pour le référent du sujet, de sorte que la demande ne constitue pas un FTA.

Or, on s'aperçoit que, même sans *have –en*, la valeur d'obligation 1 reprend ses droits dès que la demande se fait trop spécifique. Ainsi, si (24) peut effectivement être interprété comme une suggestion, cela paraît plus difficile dans le cas de (25).

[25] *You must come and visit us on 29th February.*

Mais il suffit de remplacer la date par un circonstant plus vague pour que le sens de suggestion soit de nouveau possible. Par exemple :

[26] *You must come and visit us one day.*

Avec une date précise, comme en (25), on réduit considérablement la liberté d'action du référent du sujet. L'énoncé porte alors atteinte à la face négative de l'allocataire et constitue un FTA.

Or, avec HAVE –EN (b), il faut justement un repère futur, c'est-à-dire, une date future ; ce qui rend le sens de suggestion moins plausible. D'où, sans surprise, l'impossibilité d'avoir ce sens en :

[27] *You must absolutely have come and visited us by 29th February.*

[25] *You must absolutely have come and visited us by the end of the year.*

Mais à cette contrainte ayant trait à la valeur de suggestion, il convient d'ajouter une remarque sur les conditions d'emploi de HAVE –EN (b). On se rappelle en effet que cette valeur de *have –en* sera pragmatiquement harmonieuse s'il y a construction d'une période future qualitativement différente de la période présente. Ainsi, (28) semble plus probable du fait que la période future est déterminée qualitativement.

[28] *You must absolutely have seen our garden before September when the flowers start to fade.*

Notons que nous avons eu recours à l'adverbe *absolutely* afin de lever l'ambiguïté avec la valeur inférentielle qui existerait avec :

[29a] *You must have seen our garden before September when the flowers start to fade.*

Bien sûr, dans ce cas, *have –en* signifierait HAVE –EN (a) et non HAVE –EN (b), mais rien dans la phrase ne s'y oppose puisque le repère *September* n'est pas un repère futur dans l'absolu, mais un repère que l'on pourrait qualifier de cyclique. *September* peut parfaitement être compris comme *last September* ²³⁰.

²³⁰ Mais en réalité, aucun repère n'est à-venir (ou passé, d'ailleurs) dans l'absolu ; tout dépend du point de vue adopté. Ainsi, le circonstant *by 1984* construit un repère passé si le moment d'énonciation est antérieur à 1984 et un repère à-venir si T_0 est antérieur à 1984.

L'ambiguïté avec l'obligation 3 est possible si la phrase accepte une interprétation générique. (29a) signifierait alors :

[29b] *Il faut avoir vu notre jardin avant septembre, quand les fleurs commencent à se faner.*

3.1.4.4 *La référence à un acte compulsif*

On considérera les deux types de repérages possibles avec cette valeur de *must* : (i) Spécifique (avec le sens de compulsion simple) et (ii) Habituel (avec le sens de compulsion de répétition). On rappelle, qu'avec cette valeur, seule la modalisation *a posteriori* est envisageable. On se souvient également que la compulsion est relativement proche de l'obligation 1 *a posteriori*. La différence est, qu'ici, la négation a pour origine le référent du sujet lui-même (ses pulsions) et que le prédicat renvoie de préférence à un événement qui est la manifestation de ces pulsions, c'est-à-dire un comportement, une attitude ou une façon d'être.

➤ Acte compulsif [+Spéc.] + HAVE –EN (a)

Même si cette configuration avait été jugée possible, notre corpus n'en contenait aucune occurrence. Les recherches sur les corpus électroniques de linguistique n'avaient pas non plus donné de résultat. Après nous être assuré que nous n'avions commis aucune erreur dans ce calcul prévisionnel, nous avons lancé une recherche sur des moteurs de recherche non spécialisés (en particulier www.google.com). Les résultats ont confirmé nos calculs, comme en témoignent les énoncés ci-après ²³¹ :

[30] *Another thing to notice was Chris's sparkling weave. It was so damn...weird. Why would he do that? Isn't the weave enough "weirdness"? **Why must he have done that?*** (<http://www.angelfire.com/fl2/lousmen/teenchoice.html>)

[31] *Saturday, February 17, 2001*

*I'm clearing off my bed, planning to kick the cats out next, when Calvin gives me this '**Why must you have disturbed me?**' look.* (<http://www.happy-clicker.com>)

[32] *I pulled out a couple more gold pieces and handed them to the young lad. The boy smiled at me and took the horses to the stable.*

*"**Must you have done that, Ryo?**" my partner said to me. "You know that we don't have many of these gold pieces to spare." (<http://www.amandaswiftgold.com>)*

Dans la mesure où cette configuration n'est pas systématiquement évoquée dans les travaux consacrés à *must*, nous nous y attarderons quelques instants. On remarque d'abord que tous ces énoncés sont à l'interrogative. Cela n'a rien de surprenant puisqu'avec cette valeur du modal, une opération de préconstruction est nécessaire, afin de permettre la présupposition d'existence de l'événement, elle-même indispensable à la construction de la modalisation *a*

²³¹ Voir aussi Annexe (61-62).

*posteriori*²³². En T₀, donc, la proposition modalisée est déclarée vraie. D'où les traductions de *must* par *avoir fallu* ou *fallait* :

[30a] *Pourquoi a-t-il fallu qu'il fasse ça?*

[31a] *Pourquoi a-t-il fallu que tu me déranges ?*

[32a] *Est-ce qu'il fallait que tu fasses ça, Ryo?*

ou, toujours pour (32) :

[32b] *T'étais (vraiment) obligé de faire ça, Ryo ?*

Mais si ces traductions ont le mérite de mettre en valeur le caractère accompli de la modalité, le subjonctif ne rend pas réellement l'opération marquée par *have -en*. Si la modalité est accomplie en T₀, *have -en* indique qu'il en va de même de *p*. On peut donc gloser (31-32) par :

[31b] *Tu m'as dérangé. Etait-ce nécessaire ?/Y étais-tu obligé ?*

[32c] *Tu as fait cela. Etait-ce nécessaire ?/Y étais-tu obligé ?*

Il faut également noter qu'en (31-32), nous sommes dans le cas de figure où l'intervalle temporel entre l'instant de clôture et T₀ est court ; ce qui signifie que l'événement dénoté par *p* vient tout juste d'avoir lieu. Ceci n'est pas surprenant au regard du caractère accompli de la modalité. Si nous avons bel et bien attribué ici à *must* le trait [+Accompli], le modal n'a pas la valeur passé qu'il peut avoir dans un contexte au prétérit, par exemple. Ainsi, la modalité s'est exercée dans l'antériorité de T₀, mais à l'intérieur de la période présente. De fait, puisque la modalité précède non seulement l'accomplissement de l'événement mais aussi l'événement lui-même²³³ et que la modalité est située dans la période présente, l'événement est nécessairement localisé dans la période présente. D'un point de vue référentiel, cela se traduit le plus souvent (comme en (31-32)) par un événement qui a eu lieu dans un passé récent. Ainsi, en (31-32), le fait que l'événement dénoté par *p* vient tout juste d'avoir lieu rend assez difficile l'emploi d'une forme modale passée :

[31c] *?/* I'm clearing off my bed, planning to kick the cats out next, when Calvin gives me this 'Why did you have to disturb me?' look.*

[32d] *? I pulled out a couple more gold pieces and handed them to the young lad. The boy smiled at me and took the horses to the stable.*

"Did you have to do that, Ryo?" my partner said to me. "You know that we don't have many of these gold pieces to spare."

Mais comme pour l'obligation 1 *a posteriori* avec *have -en*, la proximité temporelle de l'événement rejoint la volonté énonciative d'intégrer cet événement passé à la situation présente ; d'où l'utilisation à la fois de *have -en* et d'un modal au présent.

²³² Il est cependant intéressant de noter que la recherche *must not/mustn't have -en* n'a pas donné de résultat, alors qu'on avait présenté la négation comme un facteur autorisant la modalisation rétroactive.

²³³ On se rappelle qu'on a ici la FSD : q DEMAND S CAUSE (Sbj HAVE p).

➤ Acte compulsif [+Hab.] + HAVE –EN (a)

Notre analyse logique prédisait que cette configuration était possible. Nous n'avons cependant trouvé aucune occurrence de ce type. De plus, les tentatives de construction d'un tel énoncé semblent vouées à l'échec. Nous partirons de l'énoncé (34) habituel et interrogatif :

[34] *Must you always be such a little fool?* (BNC)

L'ajout de *have –en* produit un énoncé inacceptable :

[34a] **Must you always have been such a little fool?*

Mais cela n'est pas étonnant, puisque l'on sait que le repérage habituel d'une proposition en *have –en* peut difficilement être marqué par un adverbe itératif comme *always*. Toutefois, (35) semble plus acceptable. *Kleptomaniac* impliquant déjà un comportement compulsif répétitif et donc, un ensemble de situations *x* identiques, le repérage habituel de la proposition en *have –en* (par rapport à un repère T_x) est facilité.

[35]? *John's a kleptomaniac, he must have stolen something to be satisfied.*

Mais on sait que les occurrences de propositions habituelles en *have –en* sont très rares, ce qui explique qu'aucun énoncé authentique de ce type n'ait été trouvé.

➤ Acte compulsif [+Spec./+Hab.] + HAVE –EN (b)

La référence à un acte compulsif et la modalisation *a posteriori* qui la sous-tend excluent la possibilité d'avoir une proposition modalisée renvoyant à un événement à-venir décroché de la situation présente. En effet, la spécificité de cette valeur du modal tient au constat de l'existence d'une occurrence de l'événement suivi d'un retour sur l'origine (modale) de cette occurrence. C'est donc sans surprise que l'ajout d'un circonstant futur en (31) produit un énoncé incorrect :

[31d]* *Why must you have disturbed me by the end of the week?*

3.1.4.5 *Obligation 2*

Cette valeur est proche de l'obligation 1, mais elle s'en distingue essentiellement par la nature des prédicats impliqués et donc, par le rôle que joue l'entité de D1 cible de l'obligation. Alors qu'elle est potentiellement agentive avec l'obligation 1, elle est ici potentiellement affectée par l'événement. Notre étude liminaire a prédit un seul cas de figure possible avec cet emploi de *must* : modalisation *a posteriori* + HAVE –EN (a).

➤ Obligation 2 (a posteriori) + HAVE –EN (a)

Effectivement, les données confirment cette prédiction. On citera par exemple :

[36] *Okay Meredith said in an interview once that she doesn't wear underwear on 'who wants to be a millionaire' ...now I don't know about any of you, but that's disturbed me terribly....I find it difficult to watch the View now....not sure if I want to laugh or throw up**why must I have been put in a position to have to wonder if she wears them on the view or not too????*** (<http://ctv1.ctv.ca>)

[37] *It really makes me want to kill. Why is it that everyone in this society must be tagged? What I really hate is that everybody plays along with all of it. It's so stupid,you're so stupid. I can't understand anything in this world. We work against ourselves. In a world filled with hypocrites, what can one person do? It's me who's trying to figure things out, and it's you who is holding me back. If I can't live in YOUR world, **why must I have been brought into it?** It should be everybody's world, not YOUR world. Peace is a concept that cannot be defined. AND IT'S BECAUSE OF ASSHOLES LIKE YOU, who pull together with other assholes like yourself to hold us down. You call me insane, but I have another view. (<http://www.cultdeadcow.com>)*

[38] *"If I only knew then what I know now,I never would have stayed behind,"she lamented.*

"But you needed to experience that life style in order to learn an important lesson about love," he gently replied.

*"**But why must I have learned it so late in my life?**"she cried out as more tears formed.*

"Oh, my love, me thinks you've forgotten about the grand concept of eternity!"he chided while grinning. (<http://www.dennisjhopkins.com>)

Le point commun de tous ces énoncés est qu'ils sont au passif. Mais notre examen préliminaire des énoncés au passif a montré que la genèse des énoncés passifs correspondait justement à la construction d'une 'nouvelle' notion prédicative représentant un événement qui affectait le sujet notionnel nouvellement promu à cette fonction. On est donc tout à fait dans la configuration des énoncés avec le *must* d'obligation 2 : le sujet notionnel est vu comme possesseur de l'accomplissement d'un événement qui l'a affecté, et l'énonciateur revient sur l'origine de cet événement (on a une modalisation rétroactive) et, dans la mesure où l'on a des interrogatives en *why*, il s'interroge sur les fondements mêmes de la nécessité. D'un point de vue pragmatique, ces énoncés ne constituent pourtant pas de véritables questions. Ils sont plutôt la manifestation d'une incompréhension devant un événement affectant le plus souvent le locuteur lui-même et qui est perçu comme une fatalité. Ce fatalisme était déjà perceptible avec cette valeur de *must* suivi de la base verbale. Il s'expliquait à la fois par la nature de l'événement dénoté par le prédicat (le sujet notionnel subit, il n'agit pas), et par la modalisation *a posteriori* qui implique que l'événement est vrai. Mais ce sentiment de fatalité est d'autant plus grand ici que le référent du sujet notionnel n'a plus aucun contrôle sur l'événement (puisque'il n'a même plus le pouvoir de s'y soustraire), dans la mesure où celui-ci appartient à l'accompli.

➤ Obligation 2 (a priori) + HAVE –EN (a)

Comme avec l'obligation 1 avec ce type de modalisation et cette valeur de *have –en*, aucun énoncé n'a pu être trouvé et ne peut même être construit (pour les raisons déjà évoquées). D'où l'agrammaticalité de (38a) :

[38a] **I must have learned it so late in my life !*

➤ Obligation 2 + HAVE –EN (b)

La combinaison de cet emploi de *must* avec HAVE –EN (b) a été jugé impossible quel que soit le type de modalisation. En effet, on sait maintenant que la modalisation rétroactive interdit HAVE –EN (b). Mais même avec une modalisation *a priori*, on se souvient que l'obligation 2 n'accepte pas une proposition repérée par rapport à un instant à-venir décroché du présent. D'où l'irrecevabilité de (37a), à moins, bien sûr, d'avoir le sens d'obligation 1 avec visée (*Il faut que quelqu'un m'y amène avant la fin du mois*) – mais on a alors un sujet causateur.

[37a] #*I must have been brought into it by the end of the month.*

3.1.4.6 *Obligation 3*

Notre étude préliminaire prévoyait que cette valeur de *must* était compatible avec *have –en*, à condition que ce marqueur signifie HAVE –EN (a). On se souvient également que la modalisation rétroactive n'est pas envisageable avec cette valeur.

➤ Obligation 3 + HAVE –EN (a)

Etant donné le nombre d'occurrences de ce type que nous avons rencontrées, on peut d'ores et déjà affirmer que c'est la catégorie d'emploi qui porte le plus gravement atteinte à l'idée reçue concernant la quasi-systématicité de la configuration *must* épistémique + *have –en*²³⁴. Nous n'avons en effet eu aucune difficulté à collecter des énoncés de ce type. Pour le prouver, nous citerons plus d'exemples qu'à l'accoutumée²³⁵ :

[39] *Under the Nationality Act an applicant must be over 18; be of sound mind; be of good character; have sufficient knowledge of English; and intend if naturalised to make his home in the UK. An applicant must have lived in this country over the past five years. He can be out of the country for 450 days during those five years and in the year before the application must have spent no more than 90 days out of the country.* (Web Concordancer; *The Times*; mars 1995)

[40] *Building of the Year Award.*
RULES

²³⁴ Et pourtant, lorsqu'on veut montrer que la combinaison *must radical/have –en* existe, c'est rarement ce type d'exemples que l'on cite.

²³⁵ Voir aussi Annexe (63-74).

To be eligible, a building must be new or largely new (not a straight refurbishment) and **must have been effectively completed during 1994**. Works of engineering excellence are also eligible. (Web Concordancer; *The Times*; janvier 1995)

[41] Gold SI Partner Criteria:

Includes Silver Criteria, plus:

Must have at least 5 Fujitsu COBOL competent developers on staff.

Partner must have sold at least 50 licenses of Fujitsu Software products in the past calendar year. (<http://www.adtools.com>)

[42] First - the husband must normally have paid at least 156 contributions of any Class since he last became insured.

Second - for benefit to be paid at the standard rate the husband must have paid or have been credited with a yearly average of 50 contributions. (Lob Corpus)

[43] Job Summary:

Rapidly growing Systems Integration Company seeks to fill high-level sales position. **Candidates must have sold more than 5 million over the last 3 years to these specific departments: Army, Air force, and NIH.** Candidates must have current service/solutions sales experience and have established relationships within these agencies. (<http://www.salesopportunities.net>)

[44] To be consistent with the principle of relevance, an interpretation does not actually have to be optimally relevant to the addressee ; **it must merely have seemed so to the communicator.** (Sperber & Wilson 1995 : 169)

Bien sûr, cette liste d'exemples ne prouve pas – et elle ne cherche d'ailleurs pas à le faire – que ce cas est à mettre, statistiquement, sur le même plan que le *must* de probabilité. Elle vise néanmoins à montrer qu'il ne s'agit nullement d'un cas marginal à la limite de la correction et utilisé de manière exceptionnelle. En réalité, le propre de ces énoncés est d'apparaître dans un type de contexte très particulier ; à savoir : à l'écrit, pour la description des conditions nécessaires à l'obtention d'un avantage ou à l'accès à une situation. Très souvent donc, apparaissent, dans le co-texte immédiat, des mots comme *eligible* (40), *rule* (40), ou *criteria* (41). On retrouve également la caractéristique principale des phrases exprimant l'obligation 3, c'est-à-dire un sujet générique : *an applicant, a building, partner, the husband*. Mais de manière générale, c'est avec un sujet comme *a/the applicant* et surtout *a/the candidate* que cette configuration est la plus courante, dans la mesure où il s'agit le plus souvent d'offres d'emploi (comme en (43)) ou de demandes administratives (demande de naturalisation en (39) ou de prestations en (42)). Plus rarement, on trouvera ces énoncés en contexte scientifique (comme en (44)).

On notera également, dans le co-texte immédiat, la présence de *must* d'obligation 3 sans marqueur aspectuel. Par exemple : *an applicant must be over 18; be of sound mind; be of good character; have sufficient knowledge of English; and intend (...)* (39) *a building must be new or largely new* (40), *Must have at least 5 Fujitsu COBOL competent developers on staff* (41), *Candidates must have current service/solutions sales experience and have established*

relationships within these agencies (43). Mais même les occurrences de *must* d'obligation 3 + *have –en* apparaissent souvent groupées (cf. (39) et (42)). Cette concentration de *must* d'obligation 3 n'a, en fait, rien de surprenant étant donné le contexte dans lequel il apparaît. Dans la mesure où il s'agit de donner une description précise du profil idéal, il paraît logique que les exigences soient nombreuses. Mais la co-occurrence de *must* + *have –en* et de *must* + $V\emptyset$ facilite la comparaison en montrant que la proposition en *have –en* fonctionne comme la proposition modalisée non aspectuelle. Reprenons l'énoncé (39). On a d'abord :

[39a] *an applicant must be over 18*

puis :

[39b] *An applicant must have lived in this country over the past five years.*

Dans les deux cas, il est fait référence à un état qu'aucun sujet causateur ne saurait être en mesure de provoquer : parce qu'il s'agit d'une propriété autogène en (39a), et parce que l'événement dont *have –en* marque l'accomplissement en (39b) est passé ; il ne peut donc pas être visé. Le sens de ces phrases est donc que tout x tel que x est un demandeur doit posséder les propriétés suivantes au moment de la demande : avoir plus de 18 ans et avoir vécu dans le pays d'accueil au cours des 5 dernières années. La différence est que la construction d'un tel énoncé est beaucoup moins contraignante avec *have –en* qu'avec la base verbale. En effet, on a vu que le *must* d'obligation 3, à moins d'être suivi d'un prédicat autogène, était souvent ambigu. Un prédicat comme *have sufficient knowledge of English*, par exemple, peut aisément, à moins d'avoir un co-texte non équivoque, comme en (39) (où *must be over 18* a déjà, pour ainsi dire donné la 'tonalité'), être re-catégorisé en notion prédicative de phase 1 signifiant ACQUIRE SUFFICIENT KNOWLEDGE OF ENGLISH et être interprété comme tel. Avec *must* + *have –en*, la re-catégorisation est plus difficile. Plusieurs raisons peuvent être avancées. En premier lieu, la proposition en *have –en* est souvent accompagnée d'un circonstant explicitement passé (par exemple : *over the past five years, during 1994, in the past calendar year, ou encore since he last became insured.*). La deuxième raison est que la possession de l'accomplissement signifiée par *have –en* ne peut être re-catégorisée en notion de phase 1 (référant à l'acquisition de l'accomplissement) qu'avec l'introduction d'un repère explicitement futur ; auquel cas, on a la valeur d'obligation 1. L'ambiguïté viendra donc d'un circonstant dont l'interprétation temporelle est douteuse. Par exemple, avec *before September*. S'il s'agit du mois de septembre suivant, c'est la valeur d'obligation 1 qui est sélectionnée ; s'il s'agit de septembre dernier, alors on a l'obligation 3.

Mais malgré cette différence (orientation vers l'avenir pour l'obligation 1 et orientation vers le passé pour l'obligation 3), on retrouve de nombreux points communs entre les deux

emplois, aussi bien du côté de *must* que du côté de *have -en*. D'abord, la proposition q de q DEMAND p est souvent explicitée sous la forme d'une infinitive en (*in order*) *to*, c'est-à-dire une proposition de but non validée, caractéristique des emplois d'obligation 1. On peut citer : *To be eligible* en (40) et *to be consistent with the principle of relevance* en (44). Cette proposition q renvoie donc à la situation visée qui exige que x soit possesseur de l'accomplissement de p à l'instant T_x , correspondant au moment de la demande (avec l'obligation 1, q exige que le sujet causateur fasse en sorte que le sujet notionnel soit possesseur de l'accomplissement).

Pour ce qui est de *have -en*, on retrouve la même fonction énonciative. C'est-à-dire qu'au delà de sa signification purement référentielle (possession de l'accomplissement de p), on a l'idée de deux périodes différentes, à la fois quantitativement (T_x en est la frontière) que qualitativement : dans les exemples (39-43), il est en effet fait référence à la condition nécessaire pour que le sujet notionnel puisse accéder à un nouveau statut, à une nouvelle situation. (44) fait cependant exception. On est ici dans le domaine de la catégorisation scientifique : pour qu'une interprétation x soit considérée comme pertinente, il faut qu'il y ait eu p .

Nous avons déjà évoqué les possibilités d'ambiguïté avec la valeur d'obligation 3, mais nous n'avons rien dit des risques d'interférence avec la probabilité.

En réalité, ces risques sont plutôt limités. La première raison est que, on le sait, la valeur inférentielle n'autorise pas un repérage générique. Or, ce type d'énoncés prend souvent un sujet a priori générique tel que *an applicant*, *a building* ou *candidates*. Mais cela n'est certes pas suffisant pour lever l'ambiguïté, surtout avec des sujets tels que *the husband* ou *it*. Ce qui permet de distinguer cet emploi de la valeur de probabilité, mais aussi du sens d'inévitabilité, c'est avant tout la présence souvent explicite, on l'a vu, d'une proposition q non validée. Or, on sait que la non-validation de q est incompatible avec les interprétations épistémiques. Par ailleurs, même lorsque la proposition q non validée n'est pas exprimée, elle est rendue implicitement par le contexte, en divers endroits :

- au niveau du sujet (un sujet comme *applicant* implique un proposition infinitive du type *in order to apply*).
- Par un titre dans le co-texte avant tel que *Requirements, Rules, Criteria, Eligibility*.
- Par le type de discours au sens large : formulaire administratif, règlements, etc. Bref, dans tous les contextes où l'expression d'une déduction est très peu probable et surtout, où il est avant tout question de l'obtention d'un privilège ou de l'accès à une situation particulière. Et il ne faut pas négliger le fait que c'est la volonté de valider q

(c'est-à-dire de postuler ou de faire une demande) qui conduit le destinataire à lire un tel texte. La proposition téléologique est donc présupposée par le lecteur avant même de consulter le document. Ce point facilite grandement l'interprétation.

Etant donné la relative fréquence de ces énoncés, on n'est pas surpris d'en trouver un certain nombre à la **forme négative**. Soient les exemples qui suivent ²³⁶:

[45] *Entrants must be aged 16 to 25, and **must not have done any professional modelling or have an existing portfolio**.* (BNC)

[46] *In order to enter the Temple, one must be pure; in order to be pure, the boundaries of one's own body must not have been transgressed with anything impure.* (BNC)

[47] *In June 1989 the government refused to grant the fundamentalist Islamic Nahdah movement (Mouvement de la renaissance) legal recognition as a political party, on the grounds that by law **founders and leaders of parties must not have been convicted of offences warranting more than three months' imprisonment or six months' suspended sentence**; 15 Nahdah leaders, although at liberty, still had current convictions dating from September 1987.* (BNC)

[48] *Up to ten non-overlapping paper ranges can be defined, however once defined, paper ranges cannot be reduced or removed. A paper range may be extended, however **the identifiers introduced into the extended range must not have been previously allocated as magnetic SPRs**.* (BNC)

En fait, ces exemples ne diffèrent pas fondamentalement des phrases affirmatives étudiées précédemment. Elles apparaissent dans le même type de contexte, et avec la même fonction ; à savoir : définir les conditions nécessaires pour valider q . La négation ne porte pas sur le modal, dans la mesure où la modalité signifiée ici n'inclut pas de visée sous la forme d'une notion prédicative causative. La cible de la négation est donc le dictum.

Les recherches sur corpus électroniques ont également fourni des exemples de ce type en contexte **interrogatif**.

[49] ***Must you have run a marathon** to coach a marathoner?* (www.coolrunning.com)

[50] ***How much must you have worked in the past** to qualify for Social Security disability?* (www.gatewaylegal.org)

Le sens ne diffère pas fondamentalement des emplois affirmatifs. Au lieu d'asserter l'existence d'une condition nécessaire à la validation de p , l'énonciateur demande si être possesseur de l'accomplissement de p est une condition nécessaire pour être un candidat valable et donc pour valider q (qui d'ailleurs est explicite sous la forme d'une infinitive de but).

➤ Obligation 3 + HAVE –EN (b)

Cette configuration est théoriquement impossible, puisque le repérage dans l'avenir de la proposition en *have –en* est a priori incompatible avec l'idée de condition préalable. Et en

²³⁶ Pour d'autres exemples, voir Annexe (75-80)

effet, (51) montre que l'introduction d'un repère futur fait automatiquement basculer le sens du modal vers l'obligation 1, compatible avec la notion de visée.

[51] **9th grade:** *All students entering as 9th graders are eligible to participate. To stay eligible second semester a student must earn a minimum of 4 credits for a 6 period day, 5 credits for a 7 period day or 6 credits for an 8 period day. **To stay eligible in the quarter system a student must have earned a minimum of 3 credits at the end of quarter one, 6 credits at the end of quarter two, 9 credits at the end of quarter three, and 14 credits at the end of quarter four.*** (<http://www.winternet.com/>)

En effet, si ce règlement est lu en début d'année, le circonstant *at the end of quarter one*, par exemple, est interprété comme un repère à-venir, et l'énoncé est compris comme une obligation, pour tout étudiant, de faire en sorte d'être possesseur de l'accomplissement de *p* en cet instant futur.

3.1.4.7 Le sens d'inévitabilité

➤ Inévitabilité + HAVE –EN (a)

Cette configuration est théoriquement possible et effectivement, les exemples abondent. Le sens est alors : *q* implique que le sujet notionnel est détenteur de l'accomplissement de *p*. (52-54) illustrent bien cette valeur.

[52] *"Come, now," he said brusquely, "you can't stand there and tell me you've never heard of Charley Welsh? Well, you must be young. Why, I'm an Only, the Only amateur at that. **Sure, you must have seen me**. I'm everywhere. I could be a professional, but I get more dough out of it by doin' the amateur."* (Web Concordancer; JackLondon.txt)

[53] *'I am his daughter, you forget. Begin at the beginning, and tell me all you have seen of him, all he said and all you answered. **You must have met somewhere**; begin with that.'* (Web Concordancer; Stevenson.txt)

[54] « Remember 'Oh No, Joe'? » I ask Kristofferson. « The Luke the Drifter number about Joseph Stalin? »

He shakes his head. «Never heard it.»

« **You must have**, » I say.

« About Stalin ? »

«Yeah. [...] I begin singing [...]

Kristofferson laughs. «Never heard it.» (<http://www.salon.com>)

Ce type d'exemples est parfois assimilé à la valeur de probabilité de *must*. Abusivement selon nous. En effet, (52) fait apparaître clairement la différence en mettant côte à côte les deux emplois du modal : valeur inférentielle dans *you must be young*, valeur d'inévitabilité avec *you must have seen me*. Dans le premier cas, le processus inférentiel et la nature évidentielle de la déduction sont patents : *de q*, présente dans le contexte (*you've never heard of Charley Welsh*), et [sans doute] *de l'apparence de l'allocutaire, je déduis que vous êtes jeune* (*p*). Dans le second cas, il ne saurait être question d'inférence. La dimension 'évidentielle' propre au *must* d'inférence est totalement absente ; on est au contraire dans un contexte polémique

où, malgré les apparences (c'est-à-dire malgré ce que dit l'interlocuteur), l'énonciateur affirme la validité de *p*. On retrouve en effet tous les ingrédients de la valeur d'inévitabilité :

(i) La valeur de vérité plus forte qu'avec l'inférence. D'où la traduction par l'adverbe *forcément* et non *probablement* ou même *certainement* en (52), par *bien* ou *forcément* en (53), et même par *mais si !* en (54).

[52a] *Vous m'avez forcément/ ?sûrement/*certainement/*probablement vu. Je suis partout.*

[53a] *Vous vous êtes bien/forcément/*probablement/*sûrement/*certainement rencontrés quelque part. Commencez par là.*

[54a] – *Vous vous souvenez de 'Oh no, Joe' ? ai-je demandé à Kristofferson. Le titre de Luke the Drifter sur Joseph Staline ?*

Il fait non de la tête.

– *Connais pas.*

– *Mais si, lui dis-je.*

Toutes ces traductions, et plus spécifiquement (54a), mettent en évidence la forte valeur de vérité attribuée à *p* dans ces énoncés qui sont, en fin de compte, extrêmement proches de l'assertion. Si l'on pose une échelle assertive allant de l'hypothèse à l'emphase, on peut même se demander si l'on ne se situe pas au delà de l'assertion, du côté de l'emphase, dans le domaine de l'assertion²³⁷ « hyperthétique » (Joly et O'Kelly 1990 : 36).

(ii) Le deuxième point est lié à cette valeur de vérité forte. Fréquemment, on trouve cet emploi de *must* pour l'expression d'une nécessité logique. C'est le cas en (53) où l'énonciateur s'appuie sur la structuration sémantique du concept KNOW SOMEONE. Il s'agit en effet d'une notion prédicative de phase 2 dont la phase 1 correspond à la notion MEET SOMEONE (pour connaître quelqu'un, il faut l'avoir rencontré). Du coup, *q* étant acquise, *p* est nécessairement vraie. Cette utilisation, pour exprimer la nécessité logique, apparaît aussi en contexte scientifique, comme en (55).

[55] *Someone who asks you to behave in a certain way (...) suggests that he has good reason to think it might be in your own interests, as well as his, to comply with his request. This suggestion may be ill founded or made in bad faith, but it cannot be wholly cancelled. If a request has been made at all, the requester must have assumed that the requestee would have some motive for complying with it.* (Sperber & Wilson 1995 : 155)

Ici, *q* (*a request has been made*) n'est pas concevable sans *p* (*the requester has assumed that...*).

(iii) On retrouve également la troisième caractéristique de la valeur d'inévitabilité ; à savoir : des prédicats renvoyant à des événements dont la réalisation échappe totalement ou partiellement au contrôle du sujet notionnel. On notera les « bien nommés » verbes de

²³⁷ Joly et O'Kelly (Ibid.) parlent de « modalité assertive hyperthétique ». Nous préférons éviter d'utiliser le terme de modalité dans ce cas.

perceptions involontaires *hear* et *see* (d'ailleurs très fréquent dans cet emploi²³⁸) ainsi que *meet* dont la réalisation peut être le fruit du hasard²³⁹.

(iv) Pour finir, contrairement à la valeur de probabilité, il existe des occurrences du *must* d'inévitabilité + *have –en* dans des énoncés non spécifiques. (55) en est un exemple, mais on peut également citer (56-57).

[56] *This one misfortune more, how can it increase our misery? Or what mind is there that has been subject to such distress, but must have grown callous, and regard everything else as of little consequence?* (www.orgs.muohio.edu)

[57] *This means that (during reading aloud) before a word reaches the response buffer, subsequent words must have reached the cognitive system – this being the only way that their semantic and syntactic features could come into play.* (BNC)

Il en ressort que, dans tous les cas, *q* est vraie, et cette validation implique que le sujet notionnel est, à l'instant repère $T_{0/x}$, est possesseur de l'accomplissement de *p*.

Pour ce qui est du rapport chronologique entre *p* et *q*, on se souvient qu'avec *must* + $V\emptyset$, *q* était souvent antérieure à *p*, mais que ce cas de figure n'était pas systématique. Cela se confirme ici. Alors qu'en (52), par exemple, *I'm everywhere* précède [you – see me], on ne peut pas en dire autant de (53), que l'on répète.

[53] *I am his daughter, you forget. Begin at the beginning, and tell me all you have seen of him, all he said and all you answered. You must have met somewhere; begin with that.* (Web Concordancer; Stevenson.txt)

Bien que *q* ne soit pas explicite, on peut, vu le contexte, supposer qu'il s'agit d'une proposition du type : *you know him*. Or, dans ce cas, c'est logiquement [you – meet somewhere] qui est première. Méfions-nous toutefois des conclusions hâtives. Quand nous parlons de *p* dans les phrases en *must* $V\emptyset$, nous faisons référence à la relation primitive sujet-prédicat, qui se trouve correspondre à la proposition modalisée. Avec *have –en*, il n'y a plus cette coïncidence *p*/ proposition modalisée, puisque *p* continue de renvoyer à la proposition primitive (sujet+prédicat) mais la proposition cible de la modalité est la proposition en *have –en* (qu'on notera P^{240}). Or, dans la mesure où *have –en* signifie ici HAVE –EN (a), cela signifie que ladite proposition modalisée *P* est localisée en T_0 , c'est-à-dire dans le présent. Il serait donc aberrant de soutenir que *P* (*you have met him somewhere*) est antérieure à *q* (*you know him*), puisque les deux propositions sont déclarées vraies en T_0 . On a donc $q = P$ mais $q > p$.

²³⁸ Voir Annexe (81-84).

²³⁹ Voir Annexe (85) pour un énoncé similaire avec le verbe *encounter*.

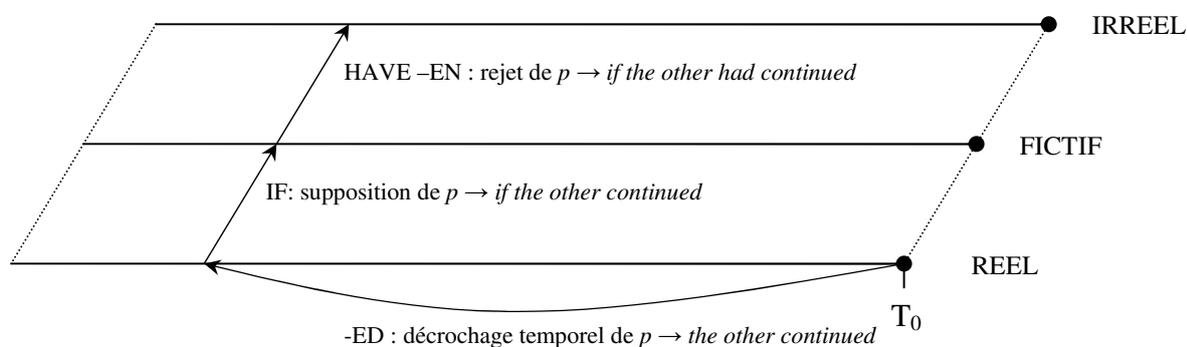
²⁴⁰ *P* majuscule, pour la proposition aspectuelle, par opposition à *p* minuscule, pour la relation sujet-prédicat de la première strate.

Comme avec la base verbale seule, cette valeur est fréquente dans un **contexte passé**. Dans la mesure où nous avons estimé que ces emplois faisaient appel à la valeur passée de *must*, nous ne nous étendrons pas sur le sujet. Comme avec *must + VØ*, on constate que, dans les énoncés (58-59), le modal pourrait être remplacé par *would*.

[58] *Dick and his bill were quite defenceless; and had the other continued to join vigorously in the attack, the lad must have indubitably fallen. This second man, however, less in stature and slower in his movements, paused for a moment to peer about him in the darkness, and to give ear to the sounds of the battle.* (Web Concordancer; stevenson.txt)

[59] *It appears they were at their wits' end what to do, the stores being so low that we must have been starved into surrender long before help came. But our best hope, it was decided, was to kill off the buccaneers until they either hauled down their flag or ran away...* (Web Concordancer; stevenson.txt)

Il convient toutefois de dire un mot de *have -en* dans ce type de contexte. P. Larreya (1984 : 56) estime en effet que *have -en* y fonctionne comme un marqueur de « présupposition irréaliste » (nous parlerons de contre-factuel), à condition que le verbe principal soit au prétérit. En effet *have -en* indique que l'événement n'a pas eu lieu et tout se passe comme si *have -en* prenait le relais du prétérit dit modal (marqueur de l'irréel), parce que le prétérit, justement, est déjà utilisé dans sa valeur temporelle. En (58), par exemple, *have -en* semble jouer ce rôle à la fois dans la protase et dans l'apodose. Prenons la protase. Le prétérit localise la proposition dans le passé. L'inversion auxiliaire/sujet joue un rôle similaire à celui de *if*. Elle présente donc la proposition comme une hypothèse, comme un cas possible. Ainsi, jusque là, l'énonciateur ne se prononce pas sur la valeur de vérité de la proposition. On a le sens de *If the other continued to...* La proposition est passée et présentée comme un cas possible, sans plus. Avec *have -en*, on franchit une étape de plus : cette situation fictive passée, après avoir été construite, est rejetée comme ne correspondant pas à la réalité. L'événement en question n'a pas eu lieu. On peut représenter les choses ainsi :



- Fig. 4 -

Chaque segment horizontal représente un plan différent : le réel, le fictif et l'irréel (qui est en fait la négation du réel). Les points noirs représentent l'instant présent (qui existe dans chacun des plans), et les flèches représentent les opérations à l'intérieur des plans ou entre les plans différents, marquées par les divers opérateurs. Ainsi, *-ed* situe *p* dans l'antériorité de T_0 , *if* présente *p* comme une hypothèse en l'inscrivant dans le plan du fictif, tandis que *have -en* vient infirmer cette hypothèse en portant *p* dans le domaine de l'irréel.

Dans les apodoses avec le modal, *have -en* fonctionne de la même façon mais, semble-t-il, parce que *must* a ici sa valeur de prétérit. Comme nous nous en sommes rendu compte, ce fonctionnement de *have -en* naît de l'impossibilité pour *-ed* de jouer son rôle de marqueur d'irréel puisqu'il est déjà 'mobilisé' pour marquer le temps. Nous avons alors parlé de relais.

➤ Inévitabilité + HAVE -EN (b)

Aucune occurrence de cette configuration n'a été trouvée, et l'acceptabilité d'une phrase comme (60) est très douteuse.

[60] ?/* *If he goes on like that, he must have died by the end of the year.*

On a vu, en effet, que si le *must* d'inévitabilité accepte une proposition dénotant un événement à-venir, il doit s'agir d'un avenir rattaché à la période présente, et non en rupture par rapport à elle. Aussi, même si, comme nous l'avons laissé entendre, cette incompatibilité pourrait avoir tendance à disparaître, cette évolution ne semble pas encore avoir affecté les énoncés en *must have -en*.

3.1.4.8 *La probabilité*

Cette valeur, théoriquement possible avec HAVE -EN (a), est de loin la plus fréquente lorsque *must* est associé à *have -en*. Mais il ne nous semble pas que la fréquence de cette configuration s'explique par des raisons seulement linguistiques. Le besoin d'inférer qu'un événement/état passé a sans doute eu lieu est simplement moins rare que le besoin de fixer une condition préalable, par exemple. On peut donc, en partie au moins, rendre compte de l'écrasante prépondérance de cette catégorie d'énoncés au sein des phrases en *must + have -en* en termes de besoins référentiels.

Ceci ne signifie cependant pas que la configuration *must* inférentiel + *have -en* ne soit pas ressentie comme plus 'naturelle', voire même comme l'interprétation par défaut. Nous disons seulement que l'éventuel effort supplémentaire de conceptualisation que requiert une phrase en *must + have -en* pour être interprétée comme non épistémique n'est pas suffisant pour

expliquer la différence statistique (et rien ne prouve d'ailleurs qu'il existe). Nous reviendrons sur ce problème dans notre dernier chapitre.

➤ Probabilité + HAVE –EN (a)

L'écrasante majorité des énoncés en *must have -en* relèvent de cet emploi. Il s'agit pour le sujet cognitif (qui coïncide le plus souvent avec l'énonciateur) d'inférer de *q* que le sujet notionnel est possesseur, au moment T_0 , de l'accomplissement de *p*. Ainsi, en (62), le sujet cognitif/énonciateur déduit de *q* (*Digby Soames is begging me to go to Greece*) que *p* (*someone else has dropped out at the last moment*), ou plus exactement, *q* exige qu'il en déduise *p*. La nature évidentielle de l'opération est nette, et l'on se rend bien compte que, contrairement à l'implication, la déduction est contingente.

[62] "I'm sorry [...] but Digby Soames is begging me to go to Greece. I think **someone else must have dropped out at the last moment.**" (SW, p. 241)

Il suffit, par contre, de passer au discours indirect pour que l'énonciateur et le sujet cognitif ne coïncident plus. Par exemple :

[62a] *Digby Soames is begging her to go to Greece. She thinks someone else must have dropped at the last moment.*

C'est alors le point de vue de *she* qui est adopté, et le référent de *she* devient le sujet cognitif. On sait que la proposition modalisée peut contenir deux types de circonstants : soit un circonstant passé, comme en (63) :

[63] 'Where,' she said, 'does it come from, and where does it go to?'
'They come from a point just slightly to the east of the Hondo Mountains. They're the big ones behind us here, **you must have seen them as you came in**, and then they sweep in their thousands across the great Anhondo plains and, er, well that's it really. That's where they come from. That's where they go.' (Web Concordancer; Hitchhiker.txt)

soit un circonstant mesurant l'intervalle temporelle aboutissant à T_0 , comme en (64-65).

[64] *He must have been dead for hours.* (BNC)

[65] *With a dramatic gesture, he pointed to a large splash of candle grease on the floor by the writing-table. "It must have been done since yesterday, otherwise a good housemaid would have at once removed it with blotting-paper and a hot iron. (...)"*(Web Concordancer; christie.txt)

Comme nous l'avons montré, bien que le rétablissement d'une proposition modalisée finie donne lieu à deux formes verbales différentes (prétérit pour (63) et *present perfect* pour (64-65)), nous pensons qu'il n'y a pas de différence au niveau de la conceptualisation de (63) d'une part, et de (64-65) d'autre part. En (63), le sujet cognitif infère que le référent du sujet est possesseur de l'accomplissement de *p*, qui s'est réalisée à l'instant marqué par *as you came in*. En (64), le sujet cognitif infère que le référent de *he* est possesseur de l'accomplissement de [he-be dead for hours]. *For hours* mesure donc l'intervalle entre la

borne gauche de l'état désigné par *be dead* jusqu'au point de clôture T_0 . On pourrait, bien entendu, avoir un circonstant tel que *since 4 o'clock* qui jouerait un rôle similaire, en signifiant que l'état a sans doute été vrai à partir de 4 heures, jusqu'au moment présent. Si nous mentionnons la possibilité qu'a *for* en (64) de commuter avec *since*, c'est que (65) nous montre un rôle différent du circonstant en *since*. A vrai dire, ce fonctionnement ne nous est pas étranger, puisque nous en avons déjà fait état lors de notre examen des énoncés au *present perfect*. Dans la mesure où, en (65), *p* renvoie à un événement et non à un état, *since yesterday* ne signifie pas que cet événement a probablement été vrai à partir d'hier jusqu'en T_0 , mais qu'il a eu lieu à un moment situé dans l'intervalle commençant hier et finissant en T_0 ²⁴¹. Néanmoins, le fonctionnement des marqueur reste inchangé : En T_0 , le sujet cognitif est tenu d'inférer que la tâche a la propriété d'avoir été faite à un moment situé dans l'intervalle décrit.

Il faut noter que, comme avec le *must* d'inférence suivi de la base verbale, on trouve des énoncés **négatifs**. A titre d'exemples, on citera (66)²⁴².

[66] *I was out of that apartment ten minutes after the police left and never went back. I've been hiding for 3 days now. Today I went to the place where The Lamentations is hidden. It's still here. **He must not have told them where he hid it.** (Emprunté à Dufaye 2001 : 153)*

(66) peut être paraphrasé par : *J'en déduis qu'il n'est pas possesseur de l'accomplissement de p.*

Pour ce qui est des **interrogatives**, on retrouve le même phénomène qu'avec la base verbale seule, c'est-à-dire qu'on a affaire à des phrases qui, structurellement, ressemblent à des interrogatives sans l'être complètement ; un peu comme si la genèse s'était arrêtée avant d'aboutir. Les exemples qui suivent sont assez symptomatiques.

[67] *This was quite a new idea to Alice, and she thought it over a little before she made her next remark. **'Then the eleventh day must have been a holiday?'***

'Of course it was,' said the Mock Turtle. (Web Concordancer; alice.txt)

[68] *"You're already certain that he did it, aren't you?"*

"Not quite. Well - yes, perhaps I am," I admitted. "I have to be. If he didn't do it it must have been -"

*"**Must have been who?**" Max prompted.*

I looked into his eyes and longed with all my heart to tell him, but I could not do it. As long as my suspicion remained in my head I could pretend to myself, in moments of optimism, that it was not true. (Lob Corpus)

[69] *I began, very faintly, to understand how it was done and what the appeal of this Blundy was. If a mere girl could be so seductive, **what must the man have been like ?** (IF, p. 543)*

(67) illustre le cas le plus fréquent. La structure est celle d'une phrase affirmative mais le point d'interrogation est là pour signaler que l'énonciateur attend une confirmation. Il s'agit

²⁴¹ *Since yesterday* a donc ici un fonctionnement extra-prédicatif.

²⁴² Cf. aussi Annexe (87-88).

pour le sujet cognitif énonciateur de s'assurer auprès de l'allocutaire de la justesse de son inférence. En (68), on a une sorte d'*echo-question*. Il y a bien demande d'information, mais la phrase n'a pas la structure d'une interrogative et la question porte en réalité sur l'élément manquant de la phrase précédente, qui est reprise telle quelle avec, à la place de l'élément manquant, le pronom interrogatif *who*, qui invite le premier locuteur à combler le vide laissé par son énoncé.

Quant à (69), même si l'on doit reconnaître que la phrase possède la structure d'une interrogative, il nous semble qu'est opéré un parcours sur toutes les valeurs possibles sans que l'on cherche à s'arrêter sur aucune. On est donc, par le sens en tous cas, beaucoup plus proche de l'exclamation que de question.

➤ Inférence + HAVE –EN (b)

On sait que la valeur d'inférence n'accepte pas une proposition modalisée située dans une période à-venir. Aucun énoncé n'a donc été trouvé, et l'impossibilité théorique est confirmée par l'échec de la tentative de construire une phrase de ce type :

[70] * *He must have been dead by the end of next week.*

3.1.4.9 *Autres valeurs*

Comme nous le ferons à chaque fois, nous terminons l'examen de la construction *must have –en* par la question qui suit : *have –en* est-il à l'origine de nouvelles valeurs du modal, c'est-à-dire des valeurs qui n'existeraient pas avec la construction *must + base verbale* ?

En fait, nos recherches n'ont rien donné de ce côté. Dans tous les énoncés en *must have –en*, le sens du modal peut aisément être rattaché à l'une des huit valeurs retenues, et on peut même dire que les cas d'ambiguïté sont moins fréquents qu'avec la base verbale ; *have –en* réduisant, assez logiquement d'ailleurs, le spectre des interprétations possibles (l'ajout d'un marqueur a pour effet l'enrichissement de la forme logique d'un énoncé).

3.1.4.10 *Conclusions*

Nos prédictions se sont donc avérées exactes dans la plupart des cas. Ce succès doit pourtant être nuancé, dans la mesure où, si le plus souvent, l'acceptabilité de telle ou telle configuration a été confirmée par des données authentiques, il est des cas où l'absence de telles données ne nous a pas permis de tirer de conclusions claires. Toutefois, il faut voir que notre étude est avant tout linguistique, en ce qu'elle cherche à mettre au jour les contraintes que la **forme** *have –en* fait porter sur la valeur modale. En cela, nous pensons avoir partiellement réussi en montrant dans quels cas précis, selon la valeur du marqueur

aspectuelle, telle ou telle valeur du modal était possible ou impossible. Que la langue recèle de possibilités inexploitées n'est pas une idée nouvelle.

3.2 *Must + be -ing*

La démarche sera la même que pour *must + have -en*. Nous étudierons rapidement la structure de ces énoncés, avant de décrire les possibles théoriques. Enfin, nous analyserons les données au regard des prédictions effectuées de manière à les confirmer, les infirmer ou, le plus souvent, à les affiner.

3.2.1 Syntaxe

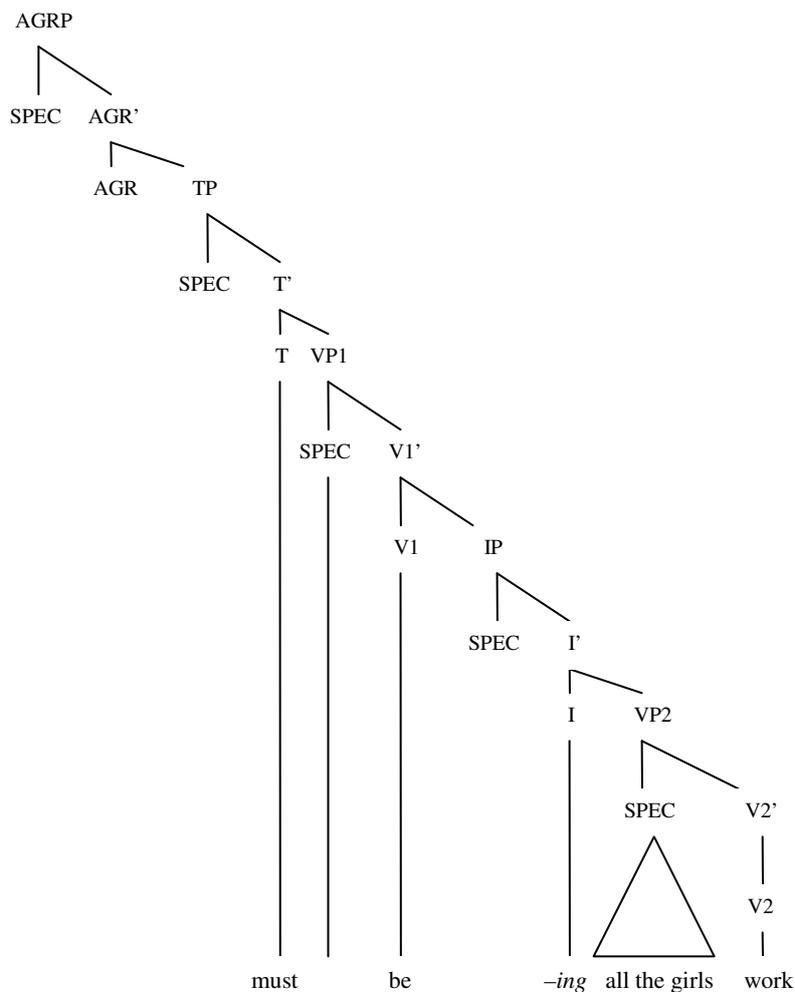
Soit l'énoncé (1):

[1] *All the girls must be working.*

Le modal est bien sûr généré en T et *be* en V1. La SIH est confirmée par la possibilité d'avoir :

[1a] *The girls must all be working.*

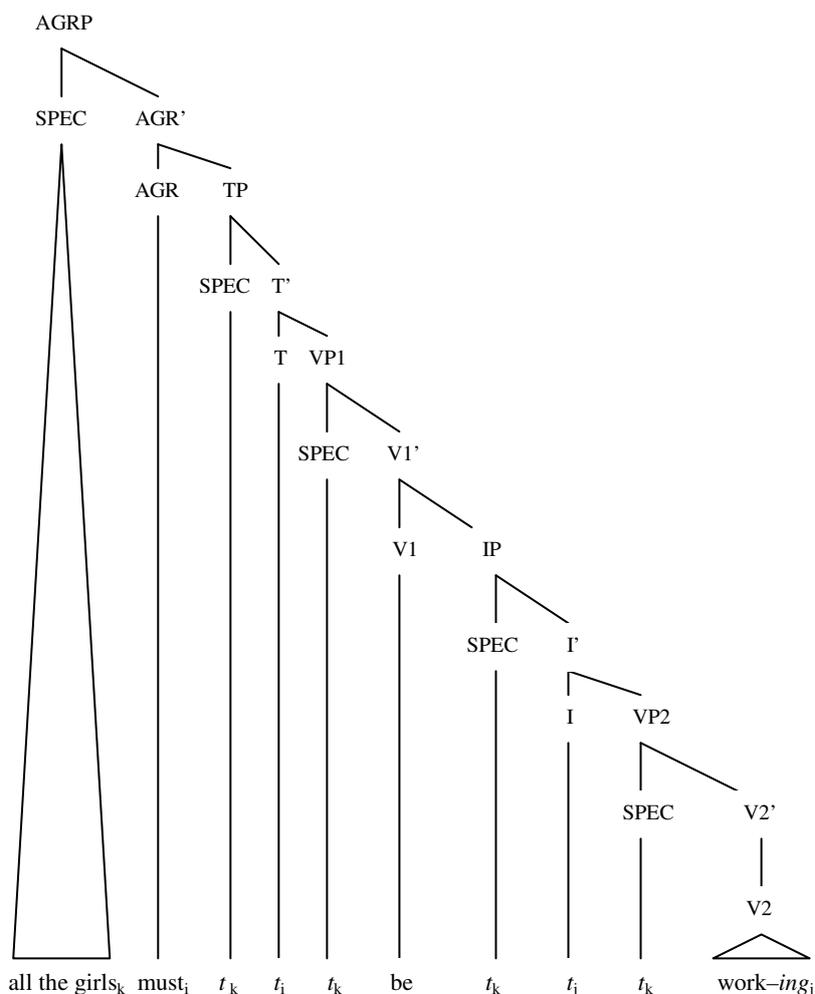
où *all* marque la place initiale du SN sujet. On aura donc, en structure profonde l'arbre ci-dessous :



- Fig.1 -

A partir de là, on a, à peu de choses près, les mêmes transformations que pour une phrases au présent en *-ing*, si ce n'est que *be* ne subit aucun mouvement, et que c'est le modal qui monte en AGR. On se souvient qu'au présent en *-ing* le rôle de *be* était essentiellement de marquer le temps ; ici, tout au plus peut-on dire qu'il le relaie.

En tant qu'inflexion, *-ing* descend sur le verbe lexical *work*. Le SN sujet ne peut rester en [spec, VP2], puisqu'il n'y reçoit pas le cas. Il monte donc successivement en [Spec, IP] (où il ne peut rester pour la même raison), en [Spec, VP1] et en [spec, TP], où *must* et *be* ne peuvent pas lui assigner le cas, et enfin en [spec, AGRP], où *(all) the girls* peut recevoir le cas nominatif. On a donc la structure de surface qui suit :



- Fig. 2 -

De la même manière qu’avec la structure en *must + have –en*, l’enseignement à tirer de cette genèse est que *be* ne porte pas le temps, ce qui va impliquer, comme pour *have –en*, une relative liberté pour la localisation temporelle de la proposition en *be –ing*.

3.2.2 Prédications

Nous passons donc à l’étude des configurations théoriquement possibles lors de l’association *must + be –ing*.

3.2.2.1 Rappel de la valeur linguistique de *be –ing* et formalisation des différentes valeurs

On se souviendra que nous avons choisi de rendre compte du rôle de *be –ing* en des termes somme toute fort classiques, en mettant en avant sa dimension référentielle (sans pour autant négliger ses fonctions plus « énonciatives »). Nous avons donc choisi, pour décrire la valeur linguistique du marqueur les termes de *non-clôture* et d’*immanence*. Concrètement, ils signifient qu’avec *be –ing*, l’événement dénoté (puisque’il s’agit toujours d’un événement), est saisi, est en cours, au moment repère. Nous n’avons pas représenté cette valeur sous la forme

d'une FS dans la mesure où il est difficile de la formaliser simplement et succinctement. Nous nous contenterons donc d'adjoindre à p le trait [+Inaccompli] suivi de BE (symbolisant l'existence de p) qui portera l'indication temporelle. La FS ($P_{[+Inac.]}$) BE_{Tr} se lira donc : *L'événement inaccompli désigné par p existe en T_r* , ou encore : *En T_r , l'événement dénoté par p est en cours*.

Toutefois, comme avec *have -en*, on ne pourra pas en rester à la valeur linguistique. Les choses s'annoncent a priori plus compliquées, dans la mesure où nous avons, pour *be -ing*, dégagé quatre valeurs différentes, chiffre que l'on peut tripler si l'on considère que toutes ces valeurs se retrouvent également avec un repère générique et dans les phrases habituelles. On a donc :

- (a) $\left\{ \begin{array}{l} \text{(i) Événement en cours en } T_{0/x}^{243} \\ \text{(ii) Événement intermittent en cours sur la période encadrant } T_{0/x}^{244} \end{array} \right.$
- (b) Événement postérieur à $T_{0/x}^{245}$
- (c) Événement en cours en $T_{+n/x+n}^{246}$

En fait, on s'aperçoit que, comme pour *have -en*, il n'y a pas de modification radicale de la valeur du marqueur, mais essentiellement une modification du repère. Pour nous faciliter la tâche, et dans la mesure où l'on s'est aperçu que les deux emplois étaient pratiquement similaires, on regroupera les valeurs (i) et (ii)²⁴⁷. On adoptera donc les notations suivantes :

- BE -ING (a) (pour (i) et (ii)): ($P_{[+Inac.]}$) BE_{Tr}
- BE -ING (b): P_{Tr+n}
- BE -ING (c): ($P_{[+Inac.]}$) BE_{Tr+n}

La seule réelle difficulté concerne la valeur (b) (par exemple : *He's leaving tomorrow*). On se souvient qu'avec cette valeur, p ne nomme pas l'intégralité du procès en cours, mais seulement son point terminal. *Be -ing* marque donc bien la saisie en immanence du procès, mais du procès 'porteur', pas de la partie dénotée par le verbe. Le problème est donc qu'on ne peut pas formaliser cette valeur comme (a) : ($P_{[+Inac.]}$) BE_{Tr} , qui signifierait *être en train de partir en T_r* . Mais il n'est pas non plus possible de rendre cette valeur par : ($P_{[+Inac.]}$) BE_{Tr+n} , dont le sens est : *être en train de partir en T_{r+n}* . En fait, il faut considérer qu'on a affaire, avec cette valeur de *be -ing*, à deux notions prédicatives : la notion saisie en immanence qui

²⁴³ Par exemple : *Look ! he is sleeping*.

²⁴⁴ Par exemple : *He's teaching in a comprehensive school these days*.

²⁴⁵ Exemple : *He's going to a concert tonight*.

²⁴⁶ Exemple : *It won't be long until we are knocking on the door to get back into the Premier League*.

²⁴⁷ On a dit, en effet, qu'avec la valeur (ii), le caractère intermittent de l'événement (qui justifie la différence avec la valeur (i)) était jugée négligeable.

renvoie à l'événement 'porteur' (on la notera pI) et la notion la notion p , dénotée par le prédicat, et qui renvoie au point terminal de pI . Pour formaliser cette valeur, il nous faut donc, si l'on souhaite éviter une complexité excessive, choisir entre p et pI . Si l'on opte pour pI , c'est bien la FSD (a) qui convient : c'est-à-dire : $(PI_{[+Inac.]}) BE_{Tr}$. Sur le plan conceptuel, cette formalisation est exacte. Le problème est évidemment que ce n'est pas pI qui est signifiée linguistiquement mais p . Quitte à éluder une partie de la signification de l'énoncé, c'est donc p qu'on fera apparaître dans la FSD.

Reprenons la FSD $(PI_{[+Inac.]}) BE_{Tr}$. Si p désigne le point terminal de pI , et s'il est vrai qu'en T_r , pI est en cours, cela signifie que, si p se réalise effectivement, p sera vraie à un moment postérieur à T_r , c'est-à-dire en T_{r+n} . D'où notre solution, certes imparfaite, de représenter cette valeur par la formule : P_{Tr+n} .

Ces quelques mises au points théoriques étant faites, nous pouvons, sans plus tarder, considérer les compatibilités et les incompatibilités entre ces valeurs et les valeurs de *must*.

3.2.2.2 La valeur d'obligation 1

Commençons par BE –ING (a) et la modalisation *a priori*.

➤ Obligation 1 (a priori)+ BE –ING (a)

On a la configuration suivante :

* Q DEMAND_{Tr} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE_{Tr}]

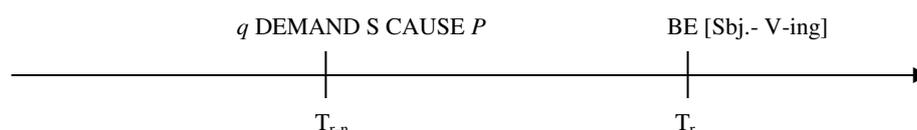
qui se lirait : *En T_r , le sujet causateur doit faire en sorte que l'événement soit en cours d'accomplissement en T_r* . Comme avec *have –en* dans ce cas de figure, on se retrouve avec un conflit d'ordre temporel. On ne peut pas demander à quelqu'un d'initier un procès qui a déjà commencé. De ce point de vue, la proposition en *be –ing* est, sur le plan temporel, semblable à une proposition stative, alors que, paradoxalement, elle décrit un événement. Comme pour une proposition renvoyant à un état (non re-catégorisé) ou une proposition en *have –en*, pour que la proposition en *be –ing* soit vraie en T_r , il faut que la borne gauche de l'événement ait été franchie antérieurement à T_r . On pourrait gloser la proposition en *be –ing* à l'aide d'un parfait qui mettrait en valeur la portion déjà accomplie du procès ; par exemple, pour *He is working*, la paraphrase *He has begun to work*, qui explique que, dans la configuration qui nous intéresse, *have –en* et *be –ing* ont un fonctionnement qui se rejoint.

➤ Obligation 1 (a posteriori) + BE –ING (a)

Avec cette combinaison, on obtient le cas de figure ci-après :

Q DEMAND_{[+Acc.]Tr} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE Tr]

Contrairement au cas précédent, il paraît acceptable, en raison du rejet dans l'antériorité de T_0 de la modalité. Comme pour la configuration Obligation 1 (a posteriori) + HAVE -EN (a), le trait [+Acc.] du méta-prédicat DEMAND supprime le conflit temporel qui existe avec une modalisation *a priori* et qui interdit qu'un sujet causateur déclenche, en T_r , un événement qui aurait déjà commencé. Ici, le sens est donc : *En T_r , le sujet fait p parce qu'il y a été obligé.* Comme avec *have -en*, on peut donc représenter les choses ainsi :



- Fig. 3 -

La différence tient à la saisie aspectuelle. Avec *have -en*, l'événement est vu comme achevé en T_r , alors qu'avec *be -ing*, il est en cours en ce même instant.

➤ Obligation 1 (a priori) + BE -ING (b)

BE -ING (b) renvoie à l'emploi dit de futur immédiat de *be -ing* (celui qu'on trouve dans *They're going to the theatre tonight*). La proposition *p* est donc située après le moment repère. On a donc :

q DEMAND_{Tr} S CAUSE P_{Tr+n}

La structure ne présente aucun signe d'asémantisme. On pourrait la lire : *En T_r , le sujet causateur doit faire en sorte de réaliser p en T_{r+n} .* Mais cela reviendrait à ignorer la complexité des opérations conceptuelles en jeu pour la construction de cette valeur, complexité que la formalisation n'a pas permis de représenter. En tout état de cause, cette formule devrait donc se lire : *En T_r , q exige que le sujet causateur fasse en sorte de valider, en T_{r+n} , p, le point terminal de l'événement p1 en cours en T_r .* Toujours est-il que l'association *must + be -ing* est possible dans ce cas de figure.

➤ Obligation 1 (a posteriori) + BE -ING (b-c)

En revanche, on connaît l'incompatibilité de la modalisation rétroactive avec les propositions localisées dans le futur. On rejettera donc BE -ING (b) et BE -ING (c) avec l'obligation 1 *a posteriori*.

➤ Obligation 1 (a priori) + BE –ING (c)

Avec cette valeur de *be –ing*, on obtient la formule qui suit :

$$q \text{ DEMAND}_{T_r} \text{ S CAUSE } [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE }_{T_r+n}]$$

Il semble que l'on peut continuer le parallèle avec *have –en*, puisque, comme avec ce dernier marqueur, l'ancrage de la proposition en *be –ing* dans une période future coupée de la situation d'origine rend acceptable la combinaison *must* d'obligation 1 (a priori) + *be –ing*. Le sens de la construction est alors : *En T_r, q exige que le sujet causateur fasse en sorte que l'événement décrit par p soit en cours en T_{r+n}*. Aucun conflit temporel n'est donc décelable.

3.2.2.3 La valeur d'obligation rhétorique

On sait que seule la modalisation *a priori* est envisageable avec cette valeur. On ne parlera donc pas de modalisation rétroactive.

➤ Obligation rhétorique + BE –ING (a)

Comme pour l'obligation 1, puisque la FSD est quasiment la même, BE –ING (a) n'est pas acceptable. On aurait en effet :

$$* \text{ Q DEMAND}_{T_0} \text{ S CAUSE } [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE }_{T_0}]$$

qui signifierait qu'il faut, en T₀, provoquer un événement qui a déjà commencé.

➤ Obligation rhétorique + BE –ING (b)

Cette combinaison donnerait :

$$q \text{ DEMAND}_{T_0} \text{ S CAUSE } P_{T_0+n}$$

A priori, on pourrait la juger acceptable. Cette valeur du modal refuse certes une proposition située dans une période à-venir mais pas une proposition située dans l'avenir immédiat de T₀. Mais le problème risque de venir des prédicats. En effet, le *must* d'obligation rhétorique exige un prédicat signifiant une forme de dire. D'un autre côté BE –ING (b) demande un prédicat qui dénote ou qui est susceptible de dénoter un achèvement. La question qui se pose est donc la suivante : les événements locutoires sont-ils des achèvements ? Apparemment non. Si l'on prend une phrase comme *John is saying something to Mary*, le verbe *say* ne semble pas renvoyer au point terminal d'un événement porteur saisi en cours d'actualisation ; il renvoie à l'événement lui-même. On rejettera donc cette configuration. D'où :

$$* q \text{ DEMAND}_{T_0} \text{ S CAUSE } P_{T_0+n}$$

➤ Obligation rhétorique + BE –ING (c)

En revanche, nous n'avons aucun doute sur l'inacceptabilité de BE –ING (c), dans la mesure où cette valeur du modal refuse une proposition située dans un futur coupé de la période présente.

* q DEMAND_{T0} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE T_{+n}]

3.2.2.4 La suggestion insistante

Comme pour la valeur précédente, et pour une raison d'ordre pragmatique encore plus évidente (inviter quelqu'un à faire p implique une forme de visée et surtout, la non-validation de p en T₀), la modalisation rétroactive n'est pas possible ici et ne sera donc pas évoquée.

➤ Suggestion insistante + BE –ING (a)

Cette configuration est bien sûr exclue, comme dans toutes les valeurs du modal liées à l'obligation 1, en raison d'un conflit temporel.

* q DEMAND_{T0} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE T₀]

➤ Suggestion insistante + BE –ING (b)

A priori, rien n'interdit cette configuration. Contrairement à la valeur d'obligation rhétorique, la seule contrainte portant sur le prédicat est qu'il doit renvoyer à un événement bénéfique pour le référent du sujet. Or, rien n'empêche un événement de type achèvement d'être bénéfique pour le sujet. On aura donc :

q DEMAND_{T0} S CAUSE P_{T0+n}

La seule pierre d'achoppement pourrait être de nature pragmatique, et s'avère donc difficilement prévisible : est-il pragmatiquement concevable d'inviter quelqu'un à réaliser un événement qu'il a déjà, d'une certaine manière, initié. Il semble que oui ; cela signifierait que l'on invite l'allocutaire à conclure l'événement 'porteur' déjà en cours, c'est-à-dire à en atteindre le point terminal. Nous acceptons donc provisoirement cette configuration, mais, comme on l'a dit, cela demande à être vérifié par l'étude d'énoncés en situation.

➤ Suggestion insistante + BE –ING (c)

On est dans la même situation qu'avec le *must* d'obligation 1. Aucun paramètre d'ordre logique ou temporel ne s'oppose à cette configuration. Le sens, formalisé ci-dessous, serait : *Il faut faire en sorte qu'en T_{+n}, le sujet notionnel soit en train de faire p.*

q DEMAND_{T0} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE_{T0+n}]

En revanche, comme avec BE –ING (b), le blocage pourrait être pragmatique. Est-il concevable d'inviter quelqu'un à n'accomplir qu'une partie d'un événement, et non pas l'événement dans son intégralité ?

Quoi qu'il en soit, d'un point de vue théorique, on se trouve, avec cette valeur du modal, dans le cas de figure (ii) : la combinaison est possible à condition que *be –ing* ne signifie pas BE –ING (a).

3.2.2.5 La référence à un acte compulsif

On sait désormais qu'avec cette valeur de *must*, le dictum est présupposé vrai. Il y a bien occurrence de l'événement dénoté par *p*. La modalisation est donc *a posteriori*, et l'on a soit un repérage spécifique accompagné d'une marque de présupposition (comme l'interrogation), soit un repérage habituel. Examinons donc les différentes configurations envisageables.

➤ Acte compulsif [+Spec.] + BE –ING (a)

Avec un repérage spécifique, on obtient :

[Sbj.be satisfied] DEMAND_{[+Acc.]T0} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE_{T0}]

qui, mis à part le contenu de *q* rappelle fortement la configuration Obligation 1 (*a posteriori*) + HAVE –EN (a). Le statut accompli de la modalité rend donc la configuration acceptable, puisqu'elle permet d'éviter le conflit temporel qui existe avec la valeur d'obligation 1 quand elle est associée à BE –ING (a). Il faut cependant, on le rappelle, un marqueur permettant de signaler le caractère présupposé de *p*.

➤ Acte compulsif [+Hab.] + BE –ING (a)

Un tel marqueur n'est pas nécessaire ici puisque le repérage habituel permet la présupposition de *p*. On obtiendrait ici la formule suivante :

[Sbj.be satisfied] DEMAND_{[+Acc.]Tx} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE_{Tx}]

Son acceptabilité doit donc être postulée. La formule ne diffère fondamentalement pas du cas de figure précédent, exception faite de la nature non spécifique du repère T_x .

➤ Acte compulsif [+Spec./+Hab.] + BE –ING (b-c)

L'incompatibilité de la modalisation *a posteriori* avec une proposition future nous invite à rejeter toutes ces configurations.

3.2.2.6 La valeur d'obligation 2

➤ Obligation 2 (a priori)+ BE –ING (a)

On obtiendrait ici la formule ci-dessous :

*** Q DEMAND_{Tr} S CAUSE NOT [(not-P_[+Inac.]) BE_{Tr}]**

avec le sens qui suit : *le référent du sujet est obligé de ne pas faire en sorte que non-p ait lieu en ce moment*. Comme avec la valeur d'obligation 1 *a priori*, lorsqu'elle est combinée à HAVE –EN (a), la configuration n'est pas recevable, puisqu'elle présupposerait que le patient pourrait, s'il souhaitait ne pas céder à l'obligation, agir sur un événement passé.

➤ Obligation 2 (a posteriori) + BE –ING (a)

En revanche, avec la modalisation rétroactive, la combinaison devient possible. On obtient la formule ci-après :

Q DEMAND_{[+Acc.]Tr} S CAUSE NOT [(not-P_[+Inac.]) BE_{Tr}]

qui signifie que le patient S a été obligé de ne pas s'opposer à la réalisation de *p*, qui a lieu en ce moment. Autrement dit : le référent de S est en train de subir *p*, et il a été obligé de s'y résoudre.

➤ Obligation 2 (a priori) + BE –ING (b)

On a vu que la valeur d'obligation 2 n'était pas incompatible avec une proposition située dans un avenir inclus dans la période présente. Rien ne s'oppose donc a priori à cette combinaison, que l'on peut représenter ainsi :

q DEMAND_{Tr} S CAUSE NOT NOT[(P_[+Inac.]) BE_{Tr+n}]

Le blocage pourrait cependant venir de la nature du prédicat, sachant que cette valeur de *be –ing* exige un événement de type achèvement ou re-catégorisable en tant que tel. Or, l'obligation 2 impose, elle, une autre contrainte à ce niveau : le prédicat doit renvoyer à un événement qui affecte le sujet notionnel. Ces deux restrictions sont-elles compatibles ? Rien n'est moins sûr. On imagine en effet très mal un énoncé comme ** I'm suffering soon*. La raison est que BE –ING (b) renvoie à la phase préparatoire du procès signifié par le prédicat. Parler de préparation de [I-suffer] n'a sans doute pas grand sens. Toutefois, un énoncé comme *Tomorrow, I'm having the time of my life* est tout à fait envisageable, alors qu'il s'agit également d'un événement affectant le sujet notionnel. Mais cela tient peut-être au fait que [I-suffer] est évaluée négativement, alors que [I-have the time of my life] est évaluée positivement. Il semble donc que BE –ING (b) accepte ce type de prédicats à condition qu'ils soient évalués

positivement. A partir de là, on peut prédire que même si la configuration s'avère possible, il sera particulièrement difficile de trouver des exemples. En effet, l'obligation (et encore plus l'obligation 2) se rencontrent dans l'immense majorité des cas avec des prédicats valués négativement, c'est-à-dire dénotant des événements désagréables pour le sujet notionnel.

➤ Obligation 2 (a posteriori) + BE –ING (b-c)

On rejette cette configuration en raison de l'incompatibilité entre le type de modalisation et le repérage à-venir de la proposition.

➤ Obligation 2 (a priori) + BE –ING (c)

* **q DEMAND_{Tr} S CAUSE [(P_[+Inac.]) BE_{Tr+n}]**

Ce cas de figure ne présente pas d'anomalie d'ordre logique, mais on sait que l'obligation 2 est clairement incompatible avec une proposition située dans une période future décrochée du présent. Il semble que l'on doive donc rejeter cette combinaison.

3.2.2.7 La valeur d'obligation 3

On a vu que cette valeur de *must* nécessitait un état (autogène ou non) ou un événement habituel vrai à l'instant repère générique. On peut donc exclure la possibilité d'avoir BE –ING (b-c), puisque la localisation de la proposition aspectuelle dans l'après T_x est exclue. Toutefois, l'éventualité de rencontrer cette valeur modale avec un événement en cours en T_x n'a pas encore été évoquée, et pour cause, puisque c'est *be –ing* qui est, en principe, chargé de signifier ce type de saisie. Aussi cette possibilité mérite-t-elle d'être examinée en détails. En combinant les FSD des deux marqueurs, on obtient :

Q_{Tx+n} DEMAND_{Tx} X SELECT an x such as[(Sbj.x-Pred)_[+Inac.] BE_{Tx}]

qui signifie que q exige que X sélectionne un x qui soit en train de faire p au moment repère T_x. A priori donc, rien ne semble s'opposer à cette configuration. Si ce cas est confirmé, il faudra donc revenir sur les contraintes pesant sur la valeur d'obligation 3. Si avec *must VØ*, cette valeur n'acceptait qu'un état, c'était peut-être pour une raison qui n'avait pas directement trait à la nature du prédicat, mais qui tenait à l'aspectualité. Nous y reviendrons. On retiendra donc que cette valeur de *must* est théoriquement possible avec BE –ING (a).

3.2.2.8 L'inévitabilité

➤ Inévitabilité + BE –ING (a)

A priori, rien ne s'oppose à cette configuration. Q exige que le sujet cognitif, quel qu'il soit, déduise que le sujet notionnel est en train de faire p en T_r ; puisque q est vraie, on est obligé d'en déduire que le sujet notionnel est en train de faire p en T_r . On peut représenter cette configuration comme suit :

$$Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{T_r} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE } T_r]$$

➤ Inévitabilité + BE –ING (b)

Dans ce cas, on aurait :

$$Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{T_r} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } P_{T_r+n}$$

Cette configuration paraît correctement formée, et on a donc le sens : *Si q est vraie, alors on doit en déduire que p sera nécessairement vraie en T_{r+n} .*

➤ Inévitabilité + BE –ING (c)

En revanche, cette association ne devrait pas être correcte, du fait que la proposition modalisée ne doit pas se situer dans une période à-venir coupée de la période présente (encore que, comme on l'a observé, les choses semblent bouger) ; or c'est justement ce que fait la valeur BE –ING (c). Ce schéma est donc provisoirement exclu :

$$* Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{T_r} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE } T_r+n]$$

Avec la valeur d'inévitabilité, on est donc dans la configuration (ii) : *be –ing* est possible avec cette valeur, à condition de signifier BE –ING (a) ou BE –ING (c); c'est-à-dire, à condition que la proposition modalisée ne soit pas située dans une période à-venir en rupture par rapport à la situation présente.

3.2.2.9 Le must de probabilité

➤ Probabilité + BE –ING (a)

Ce cas de figure est possible.

$$q \text{ DEMAND}_{T_0} \mathfrak{S} \text{ INFER } [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE } T_0]]$$

Le sens est le suivant : *En T_0 , le sujet cognitif doit déduire de q que p est en cours en T_0 .*

➤ Inférence + BE -ING (b-c)

Etant donné l'impossibilité d'avoir cette valeur de *must* avec une proposition modalisée située après T_0 , on rejettera ces deux configurations.

Une fois encore, donc, on se retrouve dans le cas théorique (ii) : l'association *must* de probabilité + *be -ing* est possible, à condition d'avoir BE -ING (a).

3.2.2.10 Tableau de synthèse

Le tableau suivant résume ce qui vient d'être dit concernant les compatibilités et les incompatibilités entre les valeurs respectives de deux marqueurs.

valeurs de <i>be -ing</i>		valeurs de <i>must</i>	Type de modalisation	BE -ING (a)	BE -ING (b)	BE -ING (c)
				(repère = T_i)	($P_{T_{+n}}$)	(repère = T_{+n})
obligation 1			<i>a priori</i>	NON	OUI	OUI
			<i>a posteriori</i>	OUI	NON	NON
		obligation rhétorique	<i>a priori</i>	NON	NON	NON
		suggestion insistante	<i>a priori</i>	NON	OUI	OUI
acte compulsif	[+Spéc.]		<i>a posteriori</i>	OUI	NON	NON
	[+Hab.]		<i>a posteriori</i>	OUI	NON	NON
obligation 2			<i>a priori</i>	NON	OUI ?	NON
			<i>a posteriori</i>	OUI	NON	NON
		obligation 3	<i>a priori</i>	OUI	NON	NON
		Inévitabilité	<i>a priori</i>	OUI	OUI	NON
		Probabilité	<i>a priori</i>	OUI	NON	NON

3.2.3 Synthèse des recherches précédentes

La configuration *must + be -ing* a reçu grosso modo le même traitement que *must have -en*, et pour les mêmes raisons. P. Cotte (1988 : 510), par exemple, évoque la « préférence de *be -ing* pour l'épistémique » et considère, à juste titre d'ailleurs, des énoncés tels que (2) et (3) comme « marginaux statistiquement ».

[2] *I must be going.*

[3] *You must be working when I return.*

L'existence de ces énoncés était prévue, mais on peut d'ores et déjà faire remarquer que (2) et (3) ne correspondent pas au même cas de figure. Dans les deux cas, *must* a bien le sens d'obligation 1, mais *be -ing* signifie BE -ING (b) en (2) et BE -ING (c) en (3). Par ailleurs,

s'il s'agit bien d'énoncés marginaux, (2) et (3) peuvent difficilement être mis sur un pied d'égalité : on verra que les énoncés du type de (2) sont nettement plus fréquents que les phrases du type de (3).

H. Adamczewski (1982 : 174) va dans le même sens. Il constate la forte compatibilité de *be -ing* avec l'épistémique, tout en reconnaissant l'existence d'énoncés radicaux, tels que :

[4] *I must be getting home now.* (Emprunté à Adamczewski. *Ibid.*)

[5] *We must be dressing for the ceremony.* (*Ibid.*)

qui correspondent à la configuration obligation 1 + BE -ING (b).

Selon H. Adamczewski (*Ibid.*), en (5), « le prédicat est repris, l'activité qu'il exprime était prévue », et l'énoncé « signifie : Bon, il est l'heure de nous habiller ». L'explication nous semble juste (nous y reviendrons), mais elle rend surtout compte de la différence entre (5) et *We must dress for the ceremony*, sans expliquer pourquoi et comment cet emploi de *be -ing* et le type de prédicat rendent possible le sens d'obligation.

E. Gilbert (1987/2001) fait globalement le même constat, en attribuant la valeur d'obligation en (6) à la présence d'un repère explicitement futur.

[6] *You must be studying when we come back.* (Emprunté à Gilbert 1987 : 181)

On trouve, dans *Le possible et le nécessaire*, comme pour *have -en*, un examen plus systématique des possibilités combinatoires. Ainsi, P. Larreya (1984 : 265) confirme les observations ci-dessus : *be -ing* est « rare » avec la valeur d'obligation, et il prend alors une valeur « non strictement progressive », c'est-à-dire une valeur autre que BE -ING (a). De fait, le marqueur aspectuel est fréquent avec la valeur de probabilité du modal et exprime alors l'« aspect progressif » (1984 : 267), c'est-à-dire BE -ING (a).

Avec la valeur implicative, qui correspond peu ou prou à nos valeurs d'obligation 3 et d'inévitabilité, P. Larreya (1984 : 266) écrit que :

le faible nombre d'exemples dont nous disposons ne nous permet pas de tirer des conclusions générales, mais il semble que la valeur de cette forme [*be -ing*] s'accorde assez mal avec le caractère habituellement a-temporel de la modalité implicative.

Notre étude prévisionnelle laisse entendre, toutefois, que la configuration serait possible à condition que la proposition en *be -ing* ne renvoie pas à un événement en cours en un instant à-venir. Les larges corpus électroniques à notre disposition aujourd'hui devraient nous faciliter la tâche et nous permettre de dire ce qu'il en est exactement.

3.2.4 Analyse des données du corpus

3.2.4.1 Obligation 1

Selon notre tableau prévisionnel, *be -ing* est possible avec cette valeur si (i) la modalisation est *a priori* et que *be -ing* signifie BE -ING (b) ou BE -ING (c), et si (ii) la modalisation est *a posteriori* et que *be -ing* signifie BE -ING (a). Nous commençons donc par les cas théoriquement possibles, avant d'examiner ceux qui ont été rejetés.

➤ Obligation 1 (a priori) + BE -ING (b) (futur immédiat)

Cette configuration est illustrée par les énoncés suivants :

[4] *I must be getting home now.* (Emprunté à Adamczewski 1982 : 174)

[7] *One old Magpie began wrapping itself up very carefully, remarking, 'I really must be getting home; the night-air doesn't suit my throat!'* (Web Concordancer; alice.txt)

Ces occurrences sont relativement courantes même si, a priori, on pourrait être tenté de considérer *I must be going* ou *I must be getting home* comme des expressions figées. Plusieurs arguments peuvent néanmoins être avancés contre cette idée. S'il est vrai que, à l'image de l'énoncé (4) et de (7), il s'agit le plus souvent pour le locuteur d'annoncer son départ²⁴⁸, le sujet n'est pas toujours *I*. On trouve également la 2^{ème} personne, en (8), la 3^{ème} personne, en (9), et la 1^{ère} personne du pluriel, en (10)²⁴⁹.

[8] *Now, you must all be going soon. Breakfast is ready, and we must all eat that we may be strong.* (Web concordancer; Corpus: stoker.txt)

[9] *Tom regarded the hobbits with great amusement and laughed again. "Oh, the old 'willow-man' was it? Well, that's as may be, but Tom Bombadil must be going. You should all come home with me. The table is laden with yellow cream, honeycomb, and white bread and butter. Goldberry is waiting. You follow me as quick as you are able."* (Web Concordancer; LordOfTheRings.txt)

[10] *"I have been pounding on your door for five minutes. It's nearly ten, Fatty's eaten half your breakfast and we must be leaving soon."* (Web Concordancer; LordOfTheRings.txt)

La deuxième objection contre le caractère figé de la construction vient aussi, et surtout, de la variété des verbes susceptibles d'apparaître. On distinguera trois classes sémantiques de prédicats. La première regroupe les verbes ayant rapport au **départ**. Les exemples (8-10) montrent que le verbe *go* est fréquent, mais (11) a recours au verbe *leave*. On n'oubliera pas, bien entendu, *get home* (cf. (4) et (7)). Cette catégorie est de loin la mieux représentée. Cela n'est pas surprenant étant donné que la valeur dite de futur proche de *be -ing* apparaît fréquemment avec un événement de type achèvement et que, à l'intérieur de cette catégorie, les prédicats synonymes de *partir* sont les plus courants.

²⁴⁸ Voir aussi Annexe (89-91)

²⁴⁹ Voir aussi Annexe (92-93).

La deuxième classe de verbes a comme dénominateur sémantique commun la notion de **préparation**. Cela peut aller des hypéronymes *prepare* ou *get ready*, comme en (11-12),

[11] Anyways, **I must be preparing** my departure to the beach right now, but I hope what I've said makes some sense at least. Sorry. (<http://groups.msn.com/ScienceChatForum>)

[12] It is almost time for the tents to be struck, and **I must be getting ready** for the march. (<http://etext.library.adelaide.edu.au>)

aux hyponymes *dress* (pour la préparation vestimentaire) et *cook supper* (pour la préparation culinaire) en (13) et (14) respectivement.

[13] They give such a home flavour to a visit. So sorry; **I must be dressing**. I am so indolent I always postpone it until the last moment. (www.bibliomania.com)

[14] Tommy rose in disgust and sped after the animal. "**I must be cooking** supper now," said Katie, shortly. "I'll stir for you'," said Lin, grinning at her. (www.worldwideschool.org)

La fréquence de ces deux types de verbes pouvait nous donner quelque espoir de faire du sémantisme verbal un critère déterminant dans quels cas cette configuration était possible et dans quels cas elle ne l'était pas. Cependant, la troisième classe de verbes, qu'il a fallu se résoudre à qualifier de **divers**²⁵⁰, ne nous permet pas de supposer que le cas de figure Obligation 1 + BE -ING (b) n'est possible qu'avec un nombre restreint de verbes. Les prédicats suivants semblent, en effet, suffisamment variés pour échapper à tout rassemblement autour d'un noyau sémantique commun : *see, take away, finish, try, do my homework*.

[15] She turned, and began to go home and I to accompany her. At which she stopped. "I will be going alone," she said. "**It is alone I must be seeing him**." (Web Concordancer; Stevenson.txt)

[16] Alright, and because that, protectionism is required to do that, **we must be taking resources away** from more efficient industries and putting them into, into agriculture. (BNC)

[17] Well, it's one minute to Wopner (another one of Raymond's isms) so **I must be finishing** this. I took a Media class my senior year in high school. (<http://bernarddkeisler1.talkoftheplanet.com>)

[18] Now I track my time by planning: I prepare a planning for the project, with intermediate deadlines, etc. For example, I know that **today I must be working on examples**. I must prepare two large examples. (<http://www.raycomm.com>)

[19] Thanks for the suggestion and **today I must be trying a higher temperature**. Could you tell me how much I should increase. Right now I am using 56 degree celcius. (My primers have restriction sites along with it and this tm is excluding the restriction sites). So can I try from 2 to 65 or should I try lesser? (<http://micro.nwfsc.noaa.gov>)

[20] My SAT's, I hope, went well on Oct. 12. I have to take three SAT II's on Nov. 2, this coming Saturday. I have yet to study for those. I hope those go well as well. Well, **I must be doing my homework now**. (<http://auroraslight.blogspot.com>)

Du point de vue du type de phénomènes, il ne semble pas non plus y avoir de contrainte, hormis l'impossibilité d'avoir un état (due à *be -ing*). On a en effet aussi bien des événements

²⁵⁰ Voir aussi Annexe (94-99).

téliques, que ce soit des accomplissements (*do my homework*) ou des achèvements (*leave*), que des activités (*try higher temperatures, work on examples*).

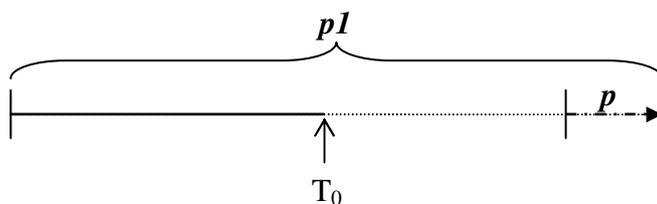
Le seul point commun semble être l'agentivité du sujet notionnel. On imagine mal un tel énoncé où le sujet notionnel ne serait pas l'initiateur de l'événement dénoté par *p*. Ainsi, un verbe tel que *suffer* qui décrit un événement mais attribue au sujet notionnel le rôle de patient, ne saurait apparaître dans cette configuration (sauf contexte exceptionnel où l'expérience de la souffrance serait un acte initié volontairement).

[21] * *Sorry, I must be suffering now.*

Cependant, en dépit de la variété des verbes du point de vue de ce que l'on appelle l'aspect lexical²⁵¹, nous estimons que, comme avec l'emploi de futur proche du présent en *-ing*, il y a re-catégorisation de la notion prédicative, quel que soit son type, en notion dénotant un achèvement. C'est-à-dire que, dans tous les cas, on a, sous l'effet de *be -ing*, une notion prédicative structurée comme un achèvement avec, donc, un procès porteur (*pI*) et une phase terminale (*p*), qui est focalisée et lexicalisée.

L'opposition initiale entre un verbe tel que *leave* (achèvement) et un prédicat comme *cook supper* (accomplissement) va donc s'estomper puisque *cook supper* en vient, comme *leave*, à dénoter uniquement la phase finale d'un procès porteur. La seule différence, déjà évoquée au présent en *-ing*, concerne l'extension de procès décrit par *p* : il est clairement instantané pour *leave*, mais il s'agit peut-être d'un intervalle dans le cas de *cook supper* (intervalle qui correspondrait à la préparation elle-même). Mais, en fait, rien n'est moins sûr ; nous savons bien que ce n'est pas parce qu'un événement 'dure' dans l'extra-linguistique qu'il ne peut pas être ramené à un point au niveau conceptuel.

Quoi qu'il en soit, dans tous ces énoncés, comme dans les énoncés au présent en *-ing* analysés dans la première partie, c'est le procès porteur (*pI*) qui est saisi en immanence par *be -ing*. Le procès menant au point terminal exprimé par *p* est déjà entamé, en partie accompli. On peut représenter cette saisie aspectuelle comme suit :



- Fig. 4 -

²⁵¹ L'aspect lexical d'un verbe correspond au type de phénomène auquel il renvoie de manière prototypique.

L'énoncé avec *must* fonctionne donc, sur le plan aspectuel, de la même façon qu'un énoncé comme *I'm leaving soon* ; la seule différence est que T_0 , le repère qui permet la saisie en immanence de *pI*, est posé par le modal, puisque c'est lui qui porte le temps.

Mais quelle est la cible de la modalité ? *p* ou *pI* ? Dans nos formules logiques, nous avons opté pour *p*, et la figure ci-dessus tend à nous donner raison. En effet, dans la mesure où *must* signifie l'obligation 1 (cela est indéniable), il y a visée. Or, notre schéma montre que le procès correspondant à *pI* est déjà en cours en T_0 . Si la modalité portait sur *pI*, on serait donc confronté à un conflit temporel entre le méta-prédicat CAUSE, qui exige une proposition située dans l'avenir, et *pI* qui, étant en cours, ne peut plus être provoquée. La solution pour éviter ce conflit temporel est donc de faire porter la modalité sur *p*. On peut ainsi continuer de postuler que l'événement correspondant à *pI* est en cours en T_0 , tout en conservant la visée : il est donc exigé du sujet causateur qu'il fasse en sorte de réaliser non pas *pI* mais sa phase terminale *p* (ce qui est possible étant donné que *p* est, contrairement à *pI*, postérieure à T_0).

Cette analyse confirme l'interprétation intuitive que l'on pourrait faire de ce type d'énoncés : un événement dont la réalisation n'est plus en doute (parce qu'il est prévu, planifié ou décidé), mais qui n'a pas encore commencé à proprement parler. C'est ainsi qu'on peut rendre compte de la différence entre *I must be going* et *I must go*. Sans *be -ing*, on a le sentiment que la décision de partir tombe comme un couperet en T_0 , et l'énoncé paraît brutal, voire impoli. En effet, annoncer son départ peut, dans certaines situations, constituer un FTA. Le présenter comme prévu ou déjà engagé tend à atténuer son agressivité : alors que *I must go* annonce ce que l'on va faire, *I must be going* s'apparente à une description d'une action déjà engagée et qui, d'une certaine manière échappe au contrôle du référent : sa seule responsabilité est en effet de déclencher la phase terminale qui, de toute façon, devait fatalement se produire à un moment ou à un autre. L'énoncé peut parfois prendre la valeur d'une excuse. C'est cette différence pragmatique qui explique que *I must be going* est beaucoup plus fréquent que *I must go*. Bien sûr, cette fonction intersubjective n'est pas aussi marquée avec un sujet de troisième personne comme en (9), mais il n'empêche que l'analyse en terme de départ déjà prévu reste pertinente (il n'est pas exclu, d'ailleurs, que le locuteur cherche à excuser le référent du sujet).

Cette analyse vaut, bien entendu, pour tous les énoncés, quel que soit le verbe utilisé. Et d'ailleurs, le caractère déjà prévu de l'événement décrit par *p* est souvent explicité. En (13), par exemple, *I postpone it until the last moment* ne serait pas dit de quelque chose qui n'est pas attendu du référent du sujet. Il en va de même pour *It is almost time for...* en (12).

On remarquera également la fréquence du marqueur *now*, en (8), (14) et (20) qui, selon nous, fait davantage que renvoyer au moment d'énonciation. Les adverbes *well* en (9) et (20) et *anyways* en (16), viennent appuyer l'opération marquée par *now*. Reprenons l'exemple (20).

[20] *My SAT's, I hope, went well on Oct. 12. I have to take three SAT II's on Nov. 2, this coming Saturday. I have yet to study for those. I hope those go well as well. Well, I must be doing my homework now.* (<http://auroraslight.blogspot.com>)

Avec cet énoncé, le locuteur signale sa volonté de mettre fin à sa participation au forum afin de passer à autre chose, en l'occurrence, à *p* (*do my homework*). *Well* vient, pour ainsi dire, clôturer l'acte de discours en cours. Une traduction possible serait : *Bon, c'est pas tout ça. Now*, quant à lui, marque le passage de la frontière entre l'acte discursif qui se termine et le procès signifié par *do my homework*. D'une certaine façon, *now* inclut *well* puisque le passage de la frontière implique la clôture du domaine précédent. *Anyways*, en (11), joue le même rôle que *well*. Il fait table rase sur ce qui précède. Bref, tous ces adverbes semblent aller dans le sens d'un changement qualitatif : on termine ce que l'on faisait (*pI*) et on passe à autre chose (*p*).

Cette idée de passage à une autre étape, située dans un avenir proche, est confirmée par un contexte que l'on peut qualifier de « futurisant ». On trouve ainsi l'adverbe *soon* en (8) et en (10), et la proposition *I will be going alone* en (15). Ce type de co-texte, qui permet de situer explicitement *p* dans l'avenir contribue également à lever une éventuelle ambiguïté.

Car, en effet, avec cette valeur, l'ambiguïté n'est pas exclue et, en l'absence d'adverbes futurs comme *soon*, c'est très souvent le contexte, en l'occurrence la connaissance que *p* n'est pas vraie en T_0 , qui nous oriente vers l'interprétation en termes d'Obligation 1 (a priori) + BE -ING (b). Reprenons l'énoncé (20) en dehors de tout co-texte :

[20a] *Well, I must be doing my homework now.*

D'abord, il ne faudrait pas croire que la première personne exclut automatiquement la valeur d'inférence, même si elle la rend moins probable. Si l'interprétation épistémique avec le sens de *je suis probablement en train de faire mes devoirs maintenant* est peu vraisemblable, elle est permise par la langue et l'on peut même imaginer un contexte où elle serait prononcée. Il suffit, par exemple, que le locuteur soit en train de regarder une photographie de lui-même dans une situation difficile à définir. Si en lisant (20), nous n'avons aucune hésitation sur la bonne interprétation, c'est que le contexte fait apparaître de manière patente que le locuteur n'est pas en train de faire ses devoirs, puisqu'il est, au moment de l'énonciation, sur un forum de discussion. C'est cette même connaissance qui nous empêche d'interpréter (20) avec le sens d'Obligation 1 (a posteriori) + BE -ING (a), puisque la modalisation rétroactive n'est possible que si *p* est vraie au moment d'énonciation.

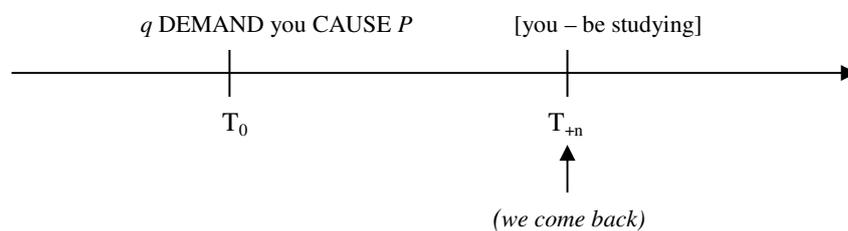
➤ Obligation 1 (a priori) + BE -ING (c) (futur décroché)

Comme avec l'Obligation 1 (a priori)+ HAVE -EN (b), les exemples proposés par les différentes grammaires sont d'une authenticité assez douteuse. Le fait est que nous n'avons trouvé aucun exemple correspondant aussi parfaitement que (6) et (22) au cas de figure étudié et à la glose que nous en avons proposé : *le référent du sujet est obligé de faire en sorte d'être en train de faire p au moment T_{+n} situé dans l'avenir.*

[6] *You must be studying when we come back.* (Emprunté à Gilbert 1987 : 209)

[22] *John must be working when the inspector arrives.* (Emprunté à Palmer 1990 : 67)

On a ainsi, pour (6), par exemple, la représentation qui suit :



- Fig. 5 -

En fait, si les énoncés rencontrés sont rarement aussi clairs, c'est essentiellement parce qu'il est exceptionnel que le repère futur soit marqué de manière aussi explicite que dans ces exemples, et surtout, parce que le circonstant (ou un autre élément co-textuel) pose non pas un instant futur mais un *intervalle*.

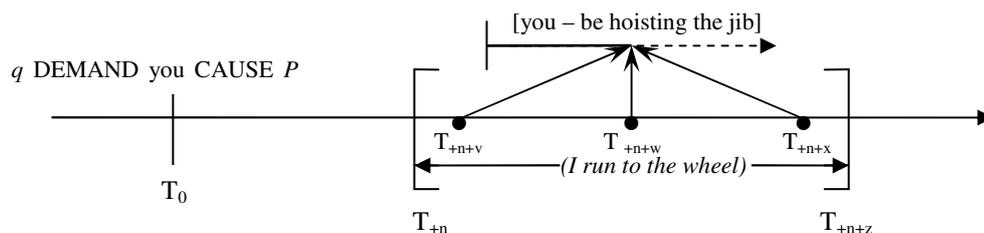
C'est le cas de (22).

[22] *"Slip it," was my answer. "And when I do, you must do your first work on the windlass. I shall have to run at once to the wheel, and at the same time you must be hoisting the jib."* (Web Concordancer; JackLondon.txt)

Ici, le syntagme prépositionnel *at the same time* construit en effet un intervalle temporel (et non un repère ponctuel) que le co-texte futurisant (en particulier *I shall have to run at once to the wheel*) situe dans l'avenir. L'événement dénoté par [you-be hoisting the jib] est donc vu comme en cours à l'intérieur de cet intervalle, ou, plus précisément, à chaque instant T_{+n} de cet intervalle. On pourrait en effet proposer la glose suivante :

[22a] *Quel que soit T_x tel que T_x appartient à l'intervalle futur défini par [I-run to the wheel], le référent du sujet est obligé de faire en sorte d'être en train de faire p en T_x .*

On a donc une représentation quelque peu différente de la figure 5, dans la mesure où l'instant qui sert de repère à la proposition en *be -ing* et auquel s'effectue la saisie en immanence de l'événement n'est pas un point stabilisé mais un instant itéré à l'intérieur d'un cadre temporel.



- Fig. 6 -

La figure 6 doit se comprendre ainsi : L'événement <I-run to the wheel> définit l'intervalle et est donc vu prospectivement comme se déroulant de T_{+n} à T_{+n+z} . Quant à l'événement dénoté par [you-be hoisting the jib], il doit être en cours (c'est-à-dire saisi en immanence et non clôturé) en tout point (T_{+n+x} , T_{+n+y} , etc.) localisé à l'intérieur du cadre temporel.

L'énoncé (23) est du même type ²⁵², mais a recours à un prédicat particulier, puisqu'il s'agit d'un verbe « de position », catégorie que nous avons rattachée, on s'en souvient, aux états extrinsèques.

[23] *The author presentation time is Sunday evening during the opening reception following the opening session – it is at this time that you must be standing at your board to discuss your presentation.* (www.iceid.org)

Toutefois, si une analyse centrée sur l'extra-linguistique nous invite à considérer que ce type de verbe renvoie à un état (il n'y a pas une action dont le référent du sujet serait agent ou même patient), on sait que ces états peuvent, en fait, être conceptualisés comme des événements, et ainsi fonctionner comme tels sur le plan linguistique, et plus particulièrement, aspectuel (cf. leur fonctionnement avec *be -ing*).

En fait, (24) est sans doute l'énoncé qui se rapproche le plus des exemples « canoniques » (6) et (22).

[24] *By the next election, the Tories must be saying something as appropriate to the ten years after 1997 as their 1979 programme was to the 1980s. All the industrialised nations are changing rapidly, industrially, economically and socially. The Tories in Britain have not rethought the future in a radical way since Margaret Thatcher and Keith Joseph did so in the 1970s.* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

(24) signifie qu'il est obligatoire pour les Tories de faire en sorte d'être, en un instant situé dans l'avenir (marqué par le circonstant *by the next election*), dans une période où ils tiendront un discours approprié (sous-entendu : pour gagner les élections). Hormis cette différence, cet énoncé se distingue également des précédents par la nature de l'événement dénoté puisqu'il s'agit ici d'une activité intermittente.

²⁵² Pour un exemple similaire, voir Annexe (100).

A côté de ces exemples que nous avons reliés sans trop de difficulté à la configuration Obligation 1 (a priori) + BE –ING (c), on trouve un certain nombre d'emplois où la nature du repérage de la proposition (et donc la valeur de *be –ing*) est beaucoup moins claire. Prenons l'énoncé (25).

[25] “*You must surpass yourself to-night, Richardson,*” she said complacently to her maid; “***I must be looking my very best. We must all surpass ourselves.***” (Beasts and Superbeasts)

Que [I-be looking my very best] renvoie à un événement visé, et donc à-venir, ne fait aucun doute. En revanche, étant donné l'absence de repère futur explicite permettant la saisie en immanence de la notion prédicative, on peut se demander si on a BE –ING (c) ou BE –ING (b). (26) pose exactement le même problème.

[26] *School starts in a few days, I still have a History packet to do. It isn't due until Tuesday, I must be pretending that Winter Break somehow made a good student out of me. I will do it tonight or tomorrow though, I need a break from all this "relaxing" and "having fun".* (<http://groundedfeet.diaryland.com>)

En revanche, en (27), l'ambiguïté est d'un autre ordre, puisqu'elle n'a pas seulement trait à la valeur signifiée par *be –ing*.

[27] *President (points to a chair): Grandmaster Lutz, you'll be sitting here for your next match. Grandmaster Lutz : Oh no – no, I can't sit there. I must be facing North. My power comes from the North.* (Knight Moves)

En effet, même en contexte, on peut avoir quelque hésitation quant au repérage de la phrase *I must be facing North*. Si l'on s'en tient au co-texte avant (*I can't sit there*), on privilégiera l'interprétation spécifique. *Must* est alors repéré par rapport à T_0 , et l'on peut interpréter la phrase en termes d' Obligation 1 (a priori) + BE –ING (c). Le sens peut alors être paraphrasé comme suit :

[27a] *Il faut faire en sorte que pour ma prochaine représentation, je sois face au nord.*

C'est alors le syntagme prépositionnel *for your next match* qui pose un intervalle futur à l'intérieur duquel l'état extrinsèque signifié par la proposition doit être vraie.

Mais il est également possible de comprendre *I must be facing North* comme faisant référence à une habitude. On a alors la glose ci-après :

[27b] *Toujours, en T_x , tel que je suis en représentation en T_x , je dois être face au nord.*

Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par le caractère général de l'affirmation qui suit : *My power comes from the North*. *Be –ing* signifie alors BE –ING (a), mais si *must* garde la valeur d'obligation 1, la modalisation est alors *a posteriori*. Bien entendu, ces deux valeurs ne s'excluent pas. Si, à chaque occasion x , le référent du sujet fait p parce qu'il y est obligé, il va être obligé de faire p en T_{+n} , puisqu'il s'agira là d'une occasion de type x . Quoi qu'il en soit, cette coexistence des deux interprétations ne pose pas réellement de problème si l'on garde à

l'esprit que les marqueurs en eux-mêmes (c'est-à-dire leur valeur linguistique) et la combinaison de ces marqueurs (et donc, de leur valeur linguistique) ne fournissent qu'un pattern sémantique sous-déterminé compatible avec toutes les *explicatures* que le contexte n'interdit pas.

Avant de passer à la configuration suivante, qui correspond justement à l'interprétation (27b), nous dirons un mot des conditions d'emploi du cas de figure que nous venons d'examiner. La comparaison avec Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN (b) est intéressante, car on a vu que dans cas, l'utilisation de *have –en* se justifiait essentiellement par des motivations énonciatives, puisqu'il s'agissait d'évoquer avant tout une situation future en rupture par rapport au présent. Nous avons vu, en effet, que si l'énonciateur souhaitait seulement signaler qu'un procès devait être achevé à un moment futur, il pouvait très bien se passer de *have –en*. Il en va autrement avec *be –ing*. Si *you must have finished by 10* équivaut peu ou prou à *you must finish before ten*, on voit mal comment on pourrait obtenir l'équivalent de *You must be working when the inspector arrives* sans avoir recours à *be –ing*. *You must work when the inspector arrives* aurait une valeur inchoative signifiant que l'événement [You-work] doit commencer à l'arrivée de l'inspecteur, et *You must work before the inspector arrives* signifierait que l'activité doit être arrêtée avant l'arrivée de l'inspecteur. L'utilisation de *be –ing* est donc motivée avant tout par des raisons d'ordre référentiel. Si l'énonciateur veut dire qu'un événement doit être en cours à un moment à-venir, il n'a pas d'autre choix que d'employer ce marqueur, tandis que s'il souhaite indiquer qu'un événement doit être achevé avant un instant futur, le recours à *have –en* n'est pas impératif.

➤ Obligation 1 (a posteriori) + BE –ING (a)

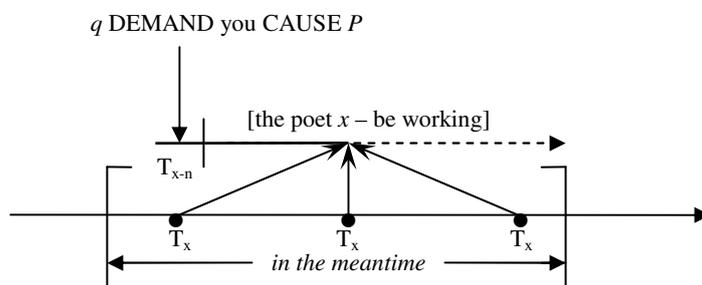
Pour tout dire, c'est la relative fréquence de cette configuration qui nous a fait prendre conscience de l'importance du type de modalisation pour notre sujet. U. Dubos (1994 : 245) cite l'exemple qui suit,

[28] *The development of experience is largely unconscious, subterranean, so that we cannot gauge its progress except in every five or ten years; but in the meantime the poet must be working; he must be experimenting and trying his own techniques so that it will be ready (...) when the moment comes to strain it to its utmost. (T.S. Eliot. Emprunté à Dubos 1994 : 245)*

et l'accompagne du commentaire suivant : « On trouve toutefois sur le plan générique des formes en BE + ING clairement déontiques comme en [28]. Ici c'est sans doute le cadre très général de la réflexion qui permet la référence à une nécessité généralement admise. » (Ibid.) On pourrait s'interroger sur l'origine déontique de l'obligation en (28), mais là n'est pas notre propos. Le sens d'obligation 1 est indéniable, et *be –ing* signifie effectivement BE –ING (a)

avec, comme spécificité, un **repérage générique**. Il est donc question d'un procès en cours à chaque instant T_x du cadre temporel construit par *in the meantime*. Le sens de « nécessité généralement admise » dont parle U. Dubos (Ibid.) est due au fait que la modalisation est rétroactive. Ce qui est connu, en réalité, c'est l'événement dénoté par [The poet – work], et l'énonciateur revient sur les raisons de ce phénomène. On se souviendra de la différence que nous avons établie entre phrase habituelle et phrase générique. En (28) nous avons une phrase qui est à la fois générique (puisque *the poet* n'a pas de référent spécifique) et habituelle puisqu'il y a itération à l'intérieur d'un intervalle de référence. On proposera donc la glose et la représentation qui suivent :

[28a] *Quel que soit T_x tel que T_x appartient à l'intervalle défini par in the meantime, le poète est en train de travailler en T_x parce qu'il y est obligé.*



- Fig. 7 -

Ce schéma mérite une petite explication. T_x renvoie à n'importe quel instant de l'intervalle et quel que soit T_x , il constitue un point de saisie en immanence de l'événement dénoté par [the poet- be working], puisque celui-ci est en cours tout au long de l'intervalle. En réalité, la représentation de l'événement devrait apparaître autant de fois qu'il y a d'instant dans le cadre temporel, mais le schéma deviendrait alors illisible. Toujours est-il que l'événement est en cours en T_x , mais que la modalité est accomplie en T_x ; elle s'applique donc antérieurement à T_x (en fait avant même le commencement de l'événement), en T_{x-n} . Le repérage habituel permet de présenter p comme préconstruite et présupposée, ce qui, on le rappelle, constitue la condition sine qua non à la modalisation *a posteriori*.

En fait, cette configuration apparaît assez fréquemment dans des énoncés à la fois **génériques et habituels**²⁵³ mais avec, au contraire de (28), non pas un cadre temporel, mais une itération marquée par un adverbe du type *always* ou *constantly* ou par un circonstant en *every + unité de mesure temporelle*. En (29), par exemple, l'individu x (quel qu'il soit) qui occupe le rôle SCHEDULE DESIGNER doit faire en sorte d'être en train de faire p à chaque instant.

²⁵³ Voir aussi Annexe (101-104).

[29] *This means that **the schedule designer must always be asking himself** why questions are being included in his schedule. (BNC)*

En passant, on peut remarquer que la combinaison *be -ing + always/constantly* n'exprime, contrairement à ce qui est parfois affirmé, aucune nuance d'irritation. Tout au plus peut-on déceler, dans un énoncé comme (29), une dimension appréciative due, comme au présent en *-ing*, à l'itération du point de saisie en immanence. Dire qu'à chaque instant, la personne qui élabore les programmes doit être en train de se demander pourquoi X relève nécessairement de l'exagération. Or, il est indéniable que l'exagération a une fonction argumentative forte. (29) pourrait donc être glosé par : *Vous vous rendez compte ! A tout moment, il faut qu'il soit en train de se demander...*

(30) recevra à peu de choses près le même traitement que (29). Et comme en (29), le contexte implique la référence à une occasion restreinte. En (29), l'obligation ne vaut qu'aux moments où sont élaborés les programmes. De même, en (30), ce n'est pas à chaque seconde de sa vie qu'un marin doit prendre un millier de petites choses en considération, mais à chaque seconde des périodes passées à bord.

[30](...), *my hands never fumbled once, and it seemed that I almost divined the thousand little things which **a small-boat sailor must be taking into consideration every second.** (Web Concordancer; JackLondon.txt)*

Notons au passage que cette configuration se rencontre essentiellement avec des événements de type activité, puisque l'itération de l'instant de saisie en immanence met l'accent sur le procès en déroulement et non sur son éventuelle borne droite. On rencontre cependant, comme en (31), des prédicats renvoyant à un état extrinsèque, assimilable, on l'a dit, à une activité.

[31] *The sentences we utter are kept under tight rein by verbs and prepositions – phrases cannot just show up anywhere they feel like in the VP but must have a job description and **be wearing an identity badge at all times.** (Pinker 1994 : 117)*

Mais cette configuration Obligation 1 (a posteriori) + BE -ING (a) ne se trouve pas que dans les énoncés génériques et habituels. Elle se rencontre également dans les **phrases uniquement habituelles**, c'est-à-dire là où le repère constitutif est itéré mais où le SN sujet est spécifique. (32-33) illustrent bien ce cas de figure dans la mesure où la nature spécifique du sujet est indéniable²⁵⁴.

[32] *In 1995 in Chicago, Illinois, Dan was presented the prestigious Photographic Craftsman Degree. Only four other photographers in the state of Maine have received this degree. **Believing that he must constantly be learning more about his profession,** Dan is currently working to obtain his Masters Degree. He is one of three Maine recipients of the National Award from the Professional Photographers Assoc. of New England. (<http://www.studio1photo.com>)*

²⁵⁴ Voir aussi Annexe (105-111).

[33] *On top of that, they must remember never to stand downwind of me, as all it really gets them is a faceful of water, mixed, of course, with just a little bit of saliva. It's not really fun, but as a vocal percussionist, I must constantly be watching out for my moisture. Too low of moisture, and you have this vocal percussionist gagging. Too much, and she's running to the bathroom again.* (<http://www.gotspit.com>)

En (32), Dan est constamment (à chaque T_x , en fait) en train d'apprendre des choses sur son métier parce qu'il pense y être obligé (modalisation rétroactive). Il en va de même en (33). Si ce dernier énoncé peut s'accompagner d'une nuance d'agacement (encore que l'énonciateur semble plutôt s'amuser de la situation), (32) est au contraire élogieux. Encore une fois, la notion d'exagération suffit à rendre compte de ces effets. C'est le contenu propositionnel et le contexte qui feront pencher le jugement vers le positif ou vers le négatif. En (32), on peut estimer que l'itération vaut en dehors de tout cadre temporel ; en (33), en revanche, il est clair que T_x se limite aux occasions restreintes où le locuteur joue de son instrument.

Dans l'énoncé suivant, l'occasion restreinte est toutefois posée explicitement par la subordonnée²⁵⁵.

[34]Q. *What do you do when you're not playing in pool events? When not playing pool I must be working, as all my time off is around pool. Any spare time is with my wife Julie and two children Tammy and Cara. If my wife was not so understanding I would only play half the amount I do now.* (<http://www.welsh8ball.com>)

(34) doit être compris ainsi : lorsque le référent du sujet se trouve dans une situation où il ne joue pas au billard, il doit travailler. On a alors la glose suivante :

[34a] *Quel que soit T_x tel que T_x appartient à un intervalle défini par [I-not play pool], le référent du sujet travaille en T_x parce qu'il y est obligé.*

Malgré la différence avec les énoncés suivant, à savoir l'absence de quantifieur universel, on retrouve la même propension à l'exagération, puisque si l'interprétation (34a) est confirmée par *all my time off is around pool*, elle est immédiatement démentie par le co-texte après avec *any spare time*. D'un point de vue strictement logique, si les moments qui ne sont pas consacrés au jeu tournent autour du billard, il ne devrait rester aucun moment libre.

Cette configuration apparaît également à l'**interrogative**. Cela n'est pas surprenant, dans la mesure où il s'agit d'un contexte présupposant permettant la modalisation rétroactive. (35) est on ne peut plus clair. L'événement dénoté est vérifié dans la situation présente et l'énonciateur s'interroge sur les raisons de la nécessité²⁵⁶.

[35] *Suzi Kay : why must I be working when it's absolutely gorgeous disc golfing weather outside???*(www.ubersonic.org)

²⁵⁵ Voir aussi Annexe (112).

²⁵⁶ Voir Annexe (137) pour un autre exemple.

On citera également (36) où on a la même configuration, mais avec un événement intermittent vrai sur la période présente et non plus en T₀.

[36][mood:irritated]

**goes back to slamming her head against the wall* why...must I... be working... with 5-year-olds... ? (www.livejournal.com)*

Lorsque nous avons abordé le cas de la modalisation *a posteriori*, nous avons évoqué les différentes configurations syntaxiques qui lui permettaient de s'appliquer. Parmi elles, la négation apparaissait comme un marqueur de pré-construction favorisant ce type de modalisation. Toutefois, si les occurrences avec *must* + *VØ* semblent très rares, elles le sont encore plus avec *must* + *marqueur d'aspect*. Nous n'avons en effet rencontré aucun exemple de *must not* + *have -en* avec obligation *a posteriori*, et seulement trois énoncés avec *be -ing*. (37) est l'un d'entre eux²⁵⁷.

[37] *However, I must not be frittering away the reader's time with these details. I did not intend to go into any detail at all, at first, but it is the failing of the true ceramiker [...] that once he gets his tongue or his pen started on his darling theme, he cannot well stop until he drops from exhaustion. (A Tramp Abroad)*

Le co-texte après montre très clairement que [I-be frittering the reader's time with these details at T₀] est vraie. Non seulement l'événement est en parti accompli (*I did not intend to go into any detail at all*), mais il continue (puisque la digression se poursuit sous la forme d'un discours sur elle-même, de nature éminemment méta-linguistique). Ceci montre donc que la négation ne porte pas sur le dictum mais sur la visée. De fait, les choses sont un peu plus complexes qu'avec les phrases habituelles ou interrogatives, puisque l'on applique rétroactivement à un événement en cours non pas une obligation de faire mais une obligation de ne pas faire. Il y a donc contradiction entre la modalité sur laquelle l'énonciateur revient et la réalité présente. Ainsi, alors que dans les cas précédents de modalisation *a posteriori*, la modalité venait comme une explication ou une justification de l'événement en déroulement, elle vient souligner ici l'existence d'une *transgression* : le référent du sujet est en train de faire *p*, alors même qu'il ne doit pas. Le sens de *must* est donc ici très proche de celui de *should*. Avec *I should not be...*, l'événement désigné par *non-p* ([I-not be frittering away the reader's time]) serait en effet présenté comme souhaitable mais faux (ce qui impliquerait que *p* est vraie). Mais même si (37) peut paraître archaïsant (il s'agit d'une citation de Mark Twain) et que *should* est peut-être plus courant aujourd'hui, (38) montre qu'il est encore possible de rencontrer de telles occurrences. Cependant, (38) se distingue de (37) par un repérage habituel.

²⁵⁷ Voir Annexe (114) pour un exemple du même type.

[38] *We must not underestimate our youngsters. We must not always be making excuses.*
(<http://titania.cobuild.collins.co.uk>)

Malgré cette différence, la modalité fonctionne de la même façon : *p* est présupposée tandis que la modalisation *a posteriori* indique qu'il y avait obligation de ne pas faire *p*. On retrouve donc, dans un énoncé pourtant contemporain, la même idée de transgression qu'en (37), avec un sens proche de celui signifié par *should*. Si *must* et *should* peuvent paraître synonymes dans ce contexte, on a vu qu'ils construisent le sens de façon différente, ce qui suffit, nous semble-t-il, à justifier l'opposition paradigmatique, puisque la signification d'un énoncé n'est pas seulement le résultat d'opérations : elle intègre les opérations participant à sa construction.

Malgré les apparences, (39) est assez proche de (37-38).

[39] *"Berlusconi just doesn't understand that, as a head of government, he must be acting with restraint," said Giovanni Sartori, a prominent Italian columnist and political analyst.*
(<http://courses.wcupa.edu>)

Le présupposé peut être formulé ainsi : *he is not acting with restraint*. Ainsi, *non-p* est vraie, alors même que le référent du sujet était obligé (et continue de l'être) de faire *p*. La modalisation est donc *a posteriori* mais comme dans les cas précédents, l'événement est en contradiction avec la modalité. On peut cependant se demander ce qui, en (39), permet la modalisation rétroactive. Trois éléments peuvent être retenus. D'abord, malgré l'absence d'adverbe itératif, il est probable que [he-be acting with restraint] renvoie à un événement habituel plutôt qu'à un procès intermittent vrai sur la période présente. Par ailleurs, il est possible que la négation dans la principale (*doesn't understand*) ait une influence sur la complétive et participe à la présupposition de *non-p*. Enfin, et cela est confirmé par (40), l'enchâssement syntaxique peut être assimilé à une pré-construction linguistique et, par conséquent, favoriser la présupposition.

[40] *"So why are you talking to me about asylum?" "Oh you wouldn't believe the kind of dudes I must be working for. My record shelf is filled with all these weird revolutionary anthems. Politics just aren't my thing, man. Hey, I can get behind peace and brotherhood, but these lyrics just don't have any soul to them. And what about the beat, man? About the only thing this dreck's good for is scraping the mud off your sandals."* (<http://www.oasis-nss.org>)

En effet, si en (40), la négation et l'exclamation ne sont sûrement pas étrangères au statut présupposé de *p* (sans oublier le sémantisme du verbe *believe*), il nous semble que la structure relative y est également pour quelque chose, dans la mesure où l'on sait que les propositions relatives relèvent du préconstruit.

Nous terminerons par un exemple quelque peu différent qui, tout en évoquant un événement en cours en T_0 , a la particularité de faire mention explicite de l'avenir avec *for the rest of my life*.

[41] *The theory was fascinating, and the practice interesting as well. Her only gripe was the slowness with which she was allowed to progress. "Janus, this is too easy! **Must I be doing cantrips for the rest of my life?**" "Serali, you're strong on theory, but book learning doesn't equal experience. Cantrips are an excellent way to get that experience without the risk of a major spell." "But I've done cantrips by the bushel, by the ton! I'm sick of them. When do I get to do real magic?" (<http://bladespark.topcities.com/>)*

Il est intéressant de constater que sans *must*, l'énoncé ne serait pas acceptable.

[41a] * *Am I doing cantrips for the rest of my life ?*

Que faut-il en conclure? Que *be -ing* ne permet pas une telle projection dans l'avenir, mais surtout que, malgré la modalisation *a posteriori*, l'obligation marquée par *must* continue de s'exercer au moment présent. (41) montre bien que la modalisation rétroactive n'équivaut pas à une modalité passée, mais plutôt à une sorte de « parfait » de la modalité.

➤ Obligation 1 (*a priori*) + BE -ING (a)

Nous passons maintenant aux cas jugés impossibles avec le *must* d'obligation 1 *a priori* et la périphrase en *be -ing*. Avec BE -ING (a), aucun résultat n'est apparu ; ce qui n'est pas surprenant étant donné le conflit temporel que cette combinaison engendrerait.

➤ Obligation 1 (*a posteriori*) + BE -ING (b)

Nous avons envisagé l'hypothèse que des énoncés du type de *I must be going* pouvaient relever de cette configuration. On aurait alors le sens de : *Je me prépare à partir parce qu'il le faut*. Dans ce cas, la modalité porterait non pas sur *p* mais sur *pI*, ce qui expliquerait que notre FSD n'a pas prévu cette configuration, puisque seule *p* y figurait. Toutefois, cette interprétation ne semble pas correspondre aux énoncés que nous avons recueillis et analysés plus haut. Si l'on reprend un énoncé comme (4), que l'on répète, il apparaît qu'il y a bien visée du départ proprement dit (c'est-à-dire *p* et non *pI*) et que *must* ne vient pas justifier rétroactivement le fait que le référent du sujet se prépare à partir mais explicite la raison de ce départ imminent.

[4] *I must be getting home now.* (Emprunté à Adamczewski 1982 : 174)

Aussi, (4a), qui correspond à une modalisation *a priori*, nous paraît être une bien meilleure glose que (4b), qui traduit la modalisation *a posteriori*.

[4a] *Il va falloir que j'y aille.*

[4b] *Si je prépare mon départ, c'est parce que j'y suis obligé.*

(4a) montre que c'est le départ qui est à la fois visé et nécessaire. Avec (4b), on est dans le constatif ; c'est-à-dire que l'on constate *pI* (je suis en train de me préparer) et l'on revient sur les raisons de cette réalisation. Or, ce n'est pas ce qui se passe dans les énoncés comme (4), où il y a réellement annonce de la nécessité de valider *p* (avec, pour atténuer l'effet de cette annonce, l'idée que *p* était prévue et que *pI* est en cours). Par ailleurs, si cette configuration Obligation 1 (a posteriori) + BE –ING (b) était possible, on pourrait avoir :

[4c] * *Why must you be going ?*

puisque l'interrogative favorise la modalisation rétroactive. Or cet énoncé a été refusé par les anglophones interrogés. En l'absence d'énoncés authentiques ou construits prouvant le contraire, nous rejetterons donc cette configuration.

➤ Obligation 1 (a posteriori) + BE –ING (c)

En revanche, ce cas de figure est beaucoup moins problématique, puisque avec BE –ING (c), la proposition est dans un futur décroché du présent, ce qui ne peut pas être compatible avec la modalisation rétroactive.

3.2.4.2 Obligation rhétorique

Cette valeur de *must* a été jugée impossible avec *be –ing*. La seule occurrence de *I must be saying* que nous ayons trouvée relève de la valeur BE –ING (b) et de l'obligation 1. En (42), il est en effet question d'annoncer que l'on est obligé de dire ce que l'on va dire.

[42] *She was quick to perceive it, and to guess some portion of my thought.*

"There is one thing I must be saying first of all, Mr. David," said she. "I think two of my kinsfolk have not behaved to you altogether very well. And the one of them two is James More, my father, and the other is the Laird of Prestongrange." (Web Concordancer; stevenson.txt)

C'est le statut quasi performatif des énoncés avec cette valeur de *must* qui explique son incompatibilité avec *be –ing*. En disant *I must say*, on accomplit l'acte de dire dans son intégralité. Or, *be –ing* ne peut pas convenir puisqu'il marque une saisie partielle de l'événement.

3.2.4.3 Référence à un acte compulsif

On examinera séparément la référence à un acte compulsif unique et le renvoi à une compulsion de répétition. Quel que soit le type de compulsion, cependant, nous avons prévu que seule la valeur BE –ING (a) était possible. Après avoir vérifié l'exactitude de cette

prédiction, nous nous assurerons de l'impossibilité d'avoir les autres valeurs de *be -ing* avec ce sens du modal.

➤ Acte compulsif unique + BE -ING (a)

On connaît le lien entre cette configuration et l'obligation 1 (*a posteriori*) + BE -ING (a). En effet l'obligation 1 et la compulsion ont une FSD similaire, la modalisation est rétroactive dans les deux cas, et *be -ing* a la même valeur. Il a donc parfois été difficile de classer les énoncés dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il semble toutefois que chacun de ces cas de figure corresponde à une fonction pragmatique différente. Avec l'obligation 1 *a posteriori*, l'énonciateur déplore une situation existante, alors qu'avec la référence à un acte compulsif s'ajoute une nuance de reproche. (43) illustre bien ce dernier cas de figure.

*[43]Mac wouldn't give out the deepest secrets regarding how this was possible, but he had mentioned the Void a couple of times, which put Graves a bit on edge. A machine capable of taking the power that he wielded, as boosted as it already was, and increasing that multiple times was quite lucrative, but he wanted little to do with anything attached to this most hated of places. "Mac, everything you've told me about this place has been all outstanding news, except... **why must you be doing this HERE?** With a machine like this, I would think that you would be able to overcome any problems operating in any environment... drawing off excess energy from the machine, you could build other devices to ward off tracking systems, and make measuring test results easier amidst the conflicting energy of the surrounding area. You know what I think of this place..." (<http://www4.ncsu.edu>)*

La construction de la modalisation *a posteriori* est bien connue maintenant : L'énonciateur constate l'existence en T_0 de l'événement dénoté par *p*, puis revient sur l'origine de *p*. Cependant, l'énonciateur ne s'interroge pas sur les fondements de la nécessité ; il ne demande pas pourquoi il y a obligation, puisqu'il sait bien qu'il n'existe aucune circonstance extérieure qui pousse le référent à agir de la sorte (cf. *you would be able to overcome any problems operating in any environment*). L'extérieur qui détermine le faire de l'agent fait partie de celui-ci (il s'agit de ses pulsions, ses désirs, son inconscient, etc.). Aussi l'origine de la nécessité est-elle bien connue de l'énonciateur, et le pronom *why* marque son incompréhension et ne constitue pas une question véritable. (43) peut ainsi être glosé par :

[43a] Tu fais cela ici, mais je ne comprends pas quelle satisfaction tu en tires.

La nuance de reproche que l'on peut déceler en (43) naît du fait qu'il n'existe pas réellement d'obligation aux yeux de l'énonciateur (le faire n'est pas déterminé par un extérieur) et que si *p* a lieu c'est seulement parce que l'agent a la faiblesse de céder à ses pulsions, voire qu'il s'y abandonne volontairement (d'où le sens d'obstination que peuvent prendre ces énoncés).

(44) est du même type, à ceci près qu'il fait référence à une activité intermittente sur la période présente et non pas à un événement en cours en T_0 , comme c'est le cas en (43).

[44] "What do you think you're doing? What was that harassment for the first time we meet for my health check up appointment? What was all the rubbish that you kidnapped me into your hatchback in order to bring me to the movies and night sky sceneries? What is the reason for kept on coming to my house to stay overnight and even sleep on my bed?! **Why must you be doing all this when you have Haja, such a good and pretty lover living under the same roof as you do?** And, **WHY DID YOU COME AND MESS UP MY LIFE?!** You're just a playboy with that American playboy style. **I HATE YOU! NOW LEAVE ME ALONE AND NEVER COME INTO MY LIFE AGAIN!** " Fangru roared, she shake Danny's hand off forcefully and walk away with tears... (<http://members.tripod.com>)

Au passage, on remarquera que le verbe *do* apparaît souvent dans nos exemples de modalisation *a posteriori*. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par la fréquence de *do* et par notre méthode de recherche ²⁵⁸. Nous percevons cependant une forme d'harmonie entre la modalisation rétroactive (qui implique que *p* est présupposée) et le caractère anaphorique du prédicat *do(all) this* qui renvoie nécessairement à un événement déjà connu.

➤ Compulsion de répétition + BE -ING (a)

Cette configuration est assez fréquente. La plupart de nos exemples contiennent un adverbe itératif du type de *always*, *constantly* ou *forever* comme en (45-47) ²⁵⁹, mais (48) renvoie à une occasion restreinte construite par une subordonnée participiale de temps.

[45] "I like it," she had retorted, stung by this latest reproof.

"And it's my own money. I can listen to what I want any time, and it doesn't do any harm.

"**Why must you always be getting at me, Dad? Nothing I ever do is right!**"

"It's just a waste of money," he had persisted. "You ought to start saving now you're in a good job, as your mother and I did. (Lob Corpus)

[46] I enjoy serving the public and meeting new people. I need my voice to be heard when I have ideas to offer. **I must constantly be learning new procedures, or I get bored.** I like responsibility it motivates me to work under pressure. (www.rogersvideo.ca)

[47] The opportunists, by contrast, must be forever searching and sniffing, exploring and checking. (BNC)

[48] Must you be doing something while on the phone? (Thème d'un forum de discussion sur Internet)

(www.youthink.com/forums.asp)

Ces énoncés, hormis le repérage habituel, acceptent la même analyse que les énoncés précédents. On reste dans le domaine de l'obligation irrationnelle, c'est-à-dire qui n'a pas de fondement extérieur mais qui naît à l'intérieur même de l'agent. (46) est particulièrement intéressant parce qu'il explicite l'origine de la compulsion (c'est-à-dire *q*) avec *or I get bored*. Par ailleurs, comme le montrent (46-47), l'itération suffit pour construire une modalisation *a posteriori* et l'interrogative n'est donc pas nécessaire.

²⁵⁸ Un moteur tel que Google exige qu'on entre un verbe spécifique et non pas une formule du type *must be V-ing*. Nous avons donc choisi des verbes courants.

²⁵⁹ Voir aussi Annexe (115-116).

➤ Acte compulsif + BE –ING (b-c)

Nous avons rejeté ces configurations, dans la mesure où la modalisation rétroactive est impossible avec une proposition renvoyant à un événement à-venir. L'absence d'exemples de ce type confirme ce choix.

3.2.4.4 *Suggestion insistante*

On ne parlera pas de la modalisation *a posteriori* ni de BE –ING (a), dans la mesure où la visée associée à cet emploi de *must* les exclut de manière évidente. BE –ING (b-c) ont été jugés théoriquement possibles avec cette valeur modale. Mais aucun énoncé de ce type n'a été trouvé. Par ailleurs, les énoncés construits ci-dessous sont pour le moins douteux.

[49] ? *You must be coming for a drink.*

[50] * *We must be having a drink the next time you're in town.*

L'agrammaticalité de (50) n'est pas très surprenante. Il nous semble que la suggestion ou l'invitation s'accommode assez mal de l'incomplétude marquée par *be –ing*²⁶⁰ et, de manière plus générale de la référence à une activité (*We must have a drink*, avec un procès télique, est plus probable, avec cette valeur que *We must drink*). Or, on sait que *be –ing*, en scotomisant la borne droite d'un procès télique, le présente comme une activité. L'inacceptabilité de (49), quant à elle, peut s'expliquer ainsi : on se souvient que nous avons analysé cette valeur de *must* comme une invitation à franchir un obstacle (une peur, une barrière sociale) ; or l'existence préalable d'un tel obstacle est contraire à la valeur BE –ING (b) qui indique que l'actualisation de *p* est non problématique.

3.2.4.5 *Obligation 2*

Avec cette valeur, une seule configuration a été jugée acceptable sans la moindre hésitation. Il s'agit de l'Obligation 2 (*a posteriori*) + BE –ING (a). En revanche, c'est avec beaucoup de réserves que nous avons prédit l'acceptabilité de l'Obligation 2 (*a priori*) + BE –ING (b). Nous commencerons par le cas le moins problématique.

➤ Obligation 2 (*a posteriori*) + BE –ING (a)

Comme souvent avec la modalisation rétroactive, c'est en contexte habituel qu'elle émerge le plus fréquemment.

[51] *Because we naturally turn to God most readily in times of need, it is through grief, illness or other misfortunes that We often experience our moments of closest communion with God. This is*

²⁶⁰ On peut, à ce propos, comparer *you should try* (conseil, suggestion) et *you should be trying* (reproche).

not to say that we must be suffering constant hardship in order to be close to God. Such closeness can also develop through a profound sense of gratitude to God for the countless and undeserved benefactions which He bestows on us. (<http://www.roca.org>)

Cet exemple n'est pas très différent de ceux correspondant à Obligation 1 (*a posteriori*) + BE -ING (a), puisque la différence tient seulement au fait qu'ici l'entité qui subit la contrainte (et qui coïncide d'ailleurs avec le sujet grammatical) est patient et non agent.

De manière somme toute très prévisible, il est possible d'avoir de tels énoncés avec un repérage spécifique, à condition que le contexte soit favorable à la modalisation rétroactive.

C'est le cas en (52), où l'on a une interrogative.

[52] I mean, sure, there are extravagant parties to attend, lavish gowns and fur-lined pocket protectors to wear, gourmet food to eat, but that's only about 3 or 4 nights a week. And let me tell you, it's not as much fun as it sounds. Why, only the other night I was saying to Steve, 'Why must I be hanging around this gloomy old mansion with a dozen or so suave millionaires fawning over me all evening, when I've got so much coding to do?' Brushing aside the three tall, svelte blondes that were hovering around him, he responded: 'You're right. I'm tired of trying to explain Java to these non-tech babes. Let's get outa here.' We spent the rest of the evening pounding away on our laptops in a suite at the Ritz, with roomservice hors d'oeuvres and a dry red wine our only solace. (<http://www.geekchic.com/>)

En revanche, en (53), il semble que ce soit l'exclamation qui rende possible la modalisation rétroactive. Nous n'avons pas rencontré d'autres exemples de ce type, ce qui ne nous permet pas de généraliser.

[53] "O, that I must be going out into the world alone with such a man!" she cried, and seemed to catch herself in with a great effort. "But trouble yourself no more for that," said she. "He does not know what kind of nature is in my heart. He will pay me dear for this day of it;" (Web Concordancer; stevenson.txt)

Toutefois, nous avons remarqué que dans les exemples plus anciens (19^{ème} siècle et début 20^{ème}), la modalisation *a posteriori* était plus fréquente, et n'apparaissait pas que dans les phrases habituelles ou interrogatives. Même si cela était moins évident avec *must* + $V\emptyset$ et *must* + *have -en*, l'examen des valeurs radicales de *must* avec *be -ing* semblent montrer que l'usage moderne va vers une restriction du recours à la modalisation *a posteriori* avec *must*, ou tout au moins, vers une utilisation moins libre, plus contrainte.

➤ Obligation 2 (*a priori*) + BE -ING (b)

Bien que nous ayons jugé cette configuration théoriquement possible, nous avons émis des doutes sur sa réalisation en discours. Ceux-ci ont été confirmés par l'absence d'énoncés authentiques correspondant à cette combinaison. Si avec *must* + $V\emptyset$, la valeur d'obligation 2 était possible lorsque la proposition renvoyait à un événement à-venir à l'intérieur de la période présente, cette impossibilité avec *be -ing* est finalement assez logique. On sait en

effet que BE –ING (b) requiert un sujet agentif ²⁶¹, alors que le propre de l'obligation 2 est de présenter le référent du sujet comme patient.

➤ Obligation 2 (a priori) + BE –ING (a)

On est ici dans le même cas de figure qu'avec l'Obligation 1 (a priori) + BE –ING (a). Il faut, pour que cette valeur du modal soit possible, que la proposition modalisée soit postérieure au moment repère, ce qui n'est pas le cas avec BE –ING (a).

➤ Obligation 2 (a priori) + BE –ING (c)

Etant donné l'incompatibilité de l'obligation 2 avec une proposition localisée dans une situation future en rupture par rapport au présent, cette configuration est exclue et aucun énoncé n'a été trouvé.

➤ Obligation 2 (a posteriori) + BE –ING (b-c)

La combinaison modalisation *a posteriori*/événement à-venir est impossible pour les raisons que l'on sait. Les données ont confirmé ce point.

3.2.4.6 Obligation 3

Avec cette valeur de *must*, nous avons prédit que *be –ing* était possible à condition de signifier BE –ING (a). La fréquence de cette configuration nous donne raison.

➤ Obligation 3 + BE –ING (a)

C'est d'abord dans les textes visant à définir le profil d'un candidat que l'on trouve ce type d'énoncés. C'est le cas en (54)²⁶², où il est exigé du candidat qu'il participe à l'activité définie par *p*.

[54] *Job Summary:*

*Established and growing software company in Bethesda seeks outside sales rep for multi-state territory. Qualified candidates will have 3-5 years of selling software to companies in the US market and **must be selling to technical decision makers**...CIO's, CTO's etc. and a track record documenting your success. The ideal applicant will be a motivated, autonomous and have a hunter mentality. 70-90K base, Earning potential up to 160K first year. Excellent benefits. Apply today! (<http://www.salesopportunities.net>)*

On peut donc gloser (54) par :

²⁶¹ C'est pour cette raison que **It's raining soon* ou **I'm suffering soon* sont agrammaticaux.

²⁶² Cf aussi Annexe (117).

[54a] *The qualified candidates are the candidates who are selling to technical decision-makers.*

On retrouve donc bien la FSD correspondant à l'obligation 3 : *q DEMAND X SELECT an x who is selling to decision-makers*. Contrairement à l'obligation 3 dans les structures en *must + VØ* ou en *must + have -en*, il ne s'agit pas de limiter les 'bons' candidats aux individus qui possèdent une certaine propriété, mais aux individus qui participent à une activité donnée qui a lieu de façon intermittente sur une période donnée. Bien entendu, *be -ing* est, dans ce contexte, bien plus rare que *VØ* ou *have -en*. Lorsque l'on décrit le profil d'un candidat, on s'intéresse le plus souvent à ses qualités, à ses propriétés ou à son expérience, très rarement à son activité au moment de sa candidature.

En revanche, la situation est inversée avec le contexte qui suit, puisque cette fois, c'est l'obligation 3 exprimée par *must be -ing* qui est plus courante qu'avec *must + VØ* ou *must + have -en*, encore que (55) viennent contredire cette tendance puisqu'il contient également une occurrence de *must have -en* avec le sens d'obligation 3. Il s'agit de textes traitant de l'informatique, où il est question des configurations requises pour accomplir une tâche particulière (dénotée par *q*, le plus souvent sous la forme d'une infinitive de but). Les trois exemples qui suivent illustrent cet emploi.

[55] *Important To use this tool, you must be running Windows XP or Windows 2000, and you must have already installed the update released with Microsoft Security Bulletin MS04-011 (<http://www.microsoft.com>)*

[56] *print out a single document with all the tips you've selected. To use the print list, you must be running Netscape Navigator 4.x or Microsoft Internet Explorer 4.x, with Java and JavaScript enabled.* (Web Concordancer; computing.txt)

[57]... *address of the people you want to contact. They have to be there and running their computer to pick up the "phone" when you call, and they must be running the same software.*

Conventional phone networks used to behave like this in the 1950s but, for most of them, time has moved on since then. Seasoned Net "surfers" see the world through different spectacles, however, and are apparently taking... (Web Concordancer; The Times; mars 1995)

Naturellement, ces énoncés sont tous génériques et l'événement décrit par la proposition en *be -ing* doit être vraie en T_x . *Be -ing* signifie donc BE -ING (a) sans équivoque. Si notre notion de sélection est un peu moins évidente ici, il n'en demeure pas moins qu'en (55), par exemple, on a bien la glose suivante : les 'bons' *x* (ceux qui peuvent utiliser cet outil) sont les *x* qui utilisent Windows XP ou Windows 2000. Il y a donc bien distinction entre les *x* qui remplissent les exigences et ceux qui ne les remplissent pas, et seuls les premiers sont acceptables en tant qu'utilisateurs de l'outil en question. (56) est similaire en ce que seul l'utilisateur de Netscape Navigator 4 peut valider *q*. En (57), l'idée de sélection apparaît plus clairement. L'allocutaire ne peut entrer en contact qu'avec des individus qui sont présents, qui se servent de leur ordinateur et utilisent le même logiciel que lui au moment de l'appel. On

peut donc avoir une paraphrase telle que : *q exige que tu choisisses des x qui soient en train d'utiliser le même logiciel que toi à l'instant T_x de l'appel.*

Néanmoins, il faut garder à l'esprit qu'avec cette valeur de *must*, à moins d'avoir un prédicat renvoyant à un état autogène, l'interprétation en termes de visée (proche de l'obligation 1 (*a priori*) (+BE –ING (c)) peut souvent, sans être explicite, être suggérée. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, il n'est pas exclu que, dans certains cas, l'énonciation de la condition préalable à la réalisation de *q* ait pour visée pragmatique d'amener l'allocutaire ou le référent du sujet à provoquer cette condition nécessaire (si cela est possible, bien entendu). En effet, si avec une propriété autogène (cf. *Gamblers must be 18*), l'équivoque n'est pas possible, il n'est pas dit que (56) ne constitue pas une invite à installer Netscape Navigator 4. Dès lors, l'extra-linguistique joue un rôle primordial. Tout va dépendre en fait du degré de faisabilité de l'événement dénoté. Qu'entendons-nous par là ? En (56), installer un navigateur est relativement aisé et, surtout, possible techniquement (par un téléchargement, par exemple). On peut donc interpréter l'énoncé comme un encouragement à le faire. En (55), l'interprétation en termes d'obligation 1 est beaucoup moins probable, dans la mesure où c'est le système d'exploitation dont il s'agit. Exiger de l'allocutaire qu'il fasse en sorte d'utiliser, dans l'avenir, un nouveau système d'exploitation, n'a pas grand sens à moins de lui demander également de changer d'ordinateur. En revanche, en (57), l'obligation 1 ne serait pas entièrement aberrante puisque le sens serait qu'il faut faire en sorte que ces individus soient en train de faire *p* à un moment à-venir. Dans la mesure où nous avons donné au méta-prédicat CAUSE des FSD une signification très large dépassant la causation directe, l'interprétation en terme d'obligation 1 pourrait être suggérée. Nous avons cependant un doute sur le statut à donner à cette interprétation 'dérivée'. Nous ne sommes pas sûr que le terme d'ambiguïté convienne. Peut-être ne s'agit-il en fin de compte que d'une implicature. L'explicature serait : *q exige que x ait la propriété p*, tandis que l'implicature qui pourrait être inférée serait : *donc, si vous êtes un x qui n'a pas la propriété p, vous feriez mieux de faire en sorte de l'acquérir.*

Les exemples suivants correspondent à un autre cas de figure de l'obligation 3, puisqu'ils relèvent de la catégorie d'énoncés que nous avons qualifiée de définitoire (cf. *A square must have four sides*).

[58] *The Catechism presents the three criteria that must be satisfied for a sin to be mortal. First, the act committed must be considered grave or serious matter. Mortal sins are heinous in the eyes of God. Throughout the moral section of the Catechism, some sins are noted as "gravely sinful" (No. 2268). For example, "The fifth commandment forbids direct and intentional killing as gravely sinful." Second, the sinner must have full knowledge of the sinful character of the act; in other words, he must be acting with an informed intellect and must know this act violates God's*

eternal law. Third, the sinner must give full consent of the will, meaning that he has reflected on doing the action and deliberately wants to do it. (<http://www.ewtn.com>)

[59] In *Industrial Equity Ltd v Commissioner for Corporate Affairs* (1989) 1 ACSR 153, Crockett, Fullagar and Nathan JJ said that “acting in concert means little more than engaged in a concert”. They continued:

“It is not necessary for a person to be doing or performing any physical or overt acts or actions in order to be ‘acting in concert’ with another person.

A first person may be ‘acting’ in a concert with a second person, to assault and rob a third person, throughout a period in which the first person merely stands still and watches the second person do the necessary physical acts. Of course he must be ‘acting’ by ‘being present’, ‘lending support’ or the like, but he need not be doing acts in the way contended for by Mr Finkelstein.”

(<http://cclsr.law.unimelb.edu.au/judgments/>)

En (58), il est question de définir le péché mortel. Les trois critères évoqués au début de l'extrait correspondent en fait aux trois conditions qu'un péché *x* doit remplir pour être considéré comme mortel. Pour être plus exact, et se rapprocher de la manière dont est construit le sens, il faudrait paraphraser l'énoncé ainsi : *Pour avoir un péché mortel, il faut sélectionner un péché grave, commis en toute connaissance de cause et volontairement*. On note que toutes ces conditions sont décrites dans des énoncés avec *must* qui a, tout naturellement, sa valeur d'obligation 3 : *must be considered grave, the sinner must have full knowledge, the sinner must give full consent of the will*. Ici, même si ces prédicats ne renvoient pas à proprement parler à des propriétés autogènes, la valuation fortement négative qui entoure à la fois ces conditions préalables et l'action de commettre un péché mortel rend l'interprétation en termes d'obligation 1 hautement improbable. Etant donné le contexte, on imagine mal que l'intention pragmatique soit de guider les pas du lecteur désireux de commettre un péché mortel. Pour ce qui est de la proposition en *must be -ing*, elle reformule la proposition précédente (le rôle de *in other words* est évident). Ainsi, *the sinner must have full knowledge of the sinful character of the act* est ré-analysé en *he must be acting with an informed intellect and must know this act violates God's eternal law*. En fait, même si aucun point T_x n'est explicitement posé, *be -ing* permet d'évoquer ici l'intériorité de l'événement, c'est-à-dire de construire l'image d'un agent engagé dans un procès et de décrire l'état d'esprit dans lequel il doit être alors même qu'il accomplit ledit événement, c'est-à-dire à chaque instant de son déroulement. La forme verbale seule est certes possible, mais elle n'insisterait pas autant sur la responsabilité entière du référent du sujet du début à la fin du procès. *He must act with an informed intellect* pourrait simplement signifier une intention a priori sans dire si la conscience de la nature de l'acte se poursuit jusqu'à son achèvement.

(59) est similaire puisque tout l'énoncé vise à définir *act in concert*. On peut ici proposer une glose du type :

[59a] *To accuse an x of acting in concert, you must find an x who is acting by being present.*

En (60-61), on a affaire à des réglementations ²⁶³, et il est question du choix d'un pasteur en (60) et d'un médecin en (61). Les notions de sélection ou d'extraction que nous avons associées à cette valeur du modal sont donc particulièrement pertinentes ici.

[60] 1. *The communication must be made to a clergyman; 2. **He must be acting** in his "professional capacity," not just as a friend, associate or onlooker. (www.religion-online.org)*

[61] *"Physician" means a person licensed by the jurisdiction in which he is resident to practice the healing arts. **He must be acting within the scope of his license** and may not be you or your parent, spouse, child or sibling. (<http://www.clubholidays.com>)*

En (60), il faut donc choisir un pasteur x qui agit dans le cadre professionnel et non en tant qu'ami. De même, en (61), il est imposé au destinataire de sélectionner un médecin qui exerce avec une licence. Au passage, on remarquera l'emploi très intéressant de *may* dans cet énoncé. Si la valeur d'obligation 3 de *must* a parfois été évoquée dans d'autres travaux, cette forme de permission marquée par *may* est, à notre connaissance, rarement mentionnée. Il s'agit en réalité de la contrepartie de l'obligation 3 dans le domaine du possible. On peut en effet gloser *he may not be you or your parent* par *Vous n'avez pas le droit de vous choisir vous ou un de vos parents*. On note également que cet énoncé illustre parfaitement une caractéristique de ces emplois (que ce soit avec *must* ou avec *may*), à savoir : la possibilité d'avoir une « auto-sélection ». On en avait parlé en présentant la valeur d'obligation 3 : Il est tout à fait envisageable que l'entité chargée de sélectionner le ou les 'bons' x parcoure une classe de x dont il fait lui-même partie.

Comme toujours, ce sont les contextes scientifiques qui sont les plus réfractaires à notre analyse en termes de sélection et d'extraction. (62) renvoie en effet à une condition de nature physique qui doit être remplie si l'on souhaite obtenir le résultat escompté.

[62] *In the derivation of equation (1) we pointed out that there were certain restrictions under which it could be applied. In particular, **the force F must be 'slowly varying'**, i.e. it must change very slightly between neighbouring cells in the crystal. (Lob Corpus)*

Cet exemple explique les conditions d'application de l'équation (1). Le sens d'obligation 3 ne fait aucun doute. Il n'est pas question ici d'agir sur la vitesse de variation de la force F , c'est-à-dire de faire en sorte qu'elle varie lentement. Comme avec l'exemple *for a region to be fertile...*, il semble que la seule solution pour conserver l'idée de sélection inhérente à l'obligation 3 soit de postuler que la contrainte porte ici sur le choix d'une situation ou d'un problème. En effet, le sens de l'énoncé est que l'équation n'est applicable que dans un cas précis (celui où la force varie lentement). Cela revient à dire que le physicien doit faire preuve de discernement dans l'application de ladite équation en rejetant toutes les situations où cette

²⁶³ Pour un exemple similaire, cf. Annexe (118).

condition n'est pas remplie et en gardant celles où la vitesse de variation est correcte. Or, rejeter et garder, c'est sinon parcourir une classe de situations x , au moins utiliser son jugement pour évaluer, une fois confronté à une situation, s'il s'agit d'une 'bonne' situation x ou non. Ce qui, vraisemblablement, différencie donc ces énoncés des précédents est qu'il y a sélection (on conserve ou non le x) qui se présente sans parcours (puisque à chaque occasion où la phrase générique est censée s'appliquer un seul x est disponible).

Même si l'on avait reconnu la possibilité d'avoir la valeur d'obligation 3, pourtant générique, avec un sujet à la première personne, il nous semble intéressant de constater que la structure en *must + be -ing* ne se distingue pas, sur ce plan, de *must + VØ* et de *must + have -en*. Par ailleurs, si les deux énoncés suivants sont similaires structurellement et qu'ils partagent la même valeur modale, il semble que *I* ne puisse pas être interprété de la même façon.

[63] *I must be working toward a first bachelor's or master's degree in order to be considered for any financial aid other than a Federal Subsidized or Unsubsidized Stafford Loan.* (www.evergreen.edu/financialaid)

[64] *I cannot find any clause that says that I must be working X number of hours to be eligible for benefits if a legitimate claim is filed.* (<http://www.disabilityinsuranceforums.com>)

(63) ne peut être interprété correctement que par rapport au document dont il est extrait : une notice accompagnant un formulaire de demande de bourse. La particularité de ce texte est qu'il est entièrement écrit à la première personne et non à la seconde, comme c'est souvent le cas dans ce type de documents. Cependant, cela ne change pas grand-chose au sens de l'énoncé. Au lieu d'avoir : *pour être candidat, vous devez remplir les conditions suivantes*, on a : *pour être candidat, je dois remplir les conditions suivantes*. La source déontique est la même (il s'agit de l'énonciateur), et le SN sujet conserve le même fonctionnement générique : *seuls les x qui font p au moment de la demande sont de 'bons' x , c'est-à-dire des x dont la candidature peut être retenue*. En fait, avec *you* comme avec *I*, l'énoncé dit l'existence d'une contrainte sur la sélection des x pouvant être candidats. Celui qui opère la sélection (concrètement, l'individu qui propose ou qui retient une candidature) doit uniquement accepter les x qui ont la propriété en question. La différence entre l'énoncé en *you* et celui en *I* n'a finalement pas grand-chose à voir avec l'opération de sélection propre à l'obligation 3. Avec *I*, l'énonciateur originel (qui n'est évidemment pas le référent de *I*) met en quelque sorte le destinataire devant le fait accompli. On se souvient que la FS associée à *must* pouvait, dans certains contextes, lui donner un certain poids argumentatif, puisqu'en laissant entendre au co-énonciateur que la nécessité est fondée, l'énonciateur cherche à lui imposer sinon la réalisation de p (le sujet ne coïncide pas forcément avec le destinataire) mais la reconnaissance de l'existence de cette nécessité. Or, en utilisant la première personne, tout se passe comme si cette étape argumentative était acquise ; on n'en est plus au stade où

l'énonciateur dit : *je t'impose d'admettre cette nécessité*, puisque le destinataire est présenté comme l'ayant déjà intégrée. Quelqu'un a dit *I* pour lui et à sa place et a, de fait, décidé, à sa place, d'accepter cette nécessité.

Quoi qu'il en soit, qu'on ait *I* ou *you*, ce type d'énoncés (et cela est valable de nombreuses occurrences de l'obligation 3), contient une implication perlocutoire ²⁶⁴ assez nette. Si l'on dépasse le niveau de l'explicature (*q exige que X sélectionne un x qui...*), il est clair que ce qui est demandé au destinataire, avant de poser sa candidature, c'est d'évaluer sa propre adéquation avec la propriété exigée et son appartenance à la classe des *x* qui préparent une Licence ou un Master. Si tel est le cas, il peut postuler, sinon il doit y renoncer.

(64), que l'on rappelle, est quelque peu différent de (63), dans la mesure où *I* semble référer de manière spécifique à l'énonciateur.

[64] *I cannot find any clause that says that I must be working X number of hours to be eligible for benefits if a legitimate claim is filed. (<http://www.disabilityinsuranceforums.com>)*

Mais l'enchâssement de la proposition en *must be -ing* (sans parler de la négation dans la principale) vient complexifier les choses. L'énonciateur effectue d'abord un parcours des clauses de son contrat d'assurance et déclare n'en trouver aucune qui spécifie la condition nécessaire décrite. Mais il est évident que l'énonciateur ne s'attendait pas à ce que son contrat parle de lui, M. X, en particulier. Si cette clause avait existé, elle aurait concerné tout *x* prétendant à une indemnité, avec le sens habituel de l'obligation 3 : *pour que q soit validée, il faut un x qui travaille un certain nombre d'heures au moment de la demande*. L'utilisation de *I* se justifie en réalité par l'application par l'énonciateur d'un énoncé générique (qui en fait n'existe pas) à son cas particulier (mais telle est la fonction de tout énoncé générique).

Pour ce qui est du rôle de *be -ing*, on remarque que dans tous ces exemples, il signifie que l'événement dénoté par *p* doit être en cours au moment de la demande, et c'est donc en ce point que l'événement est perçu comme saisi en immanence.

Nous terminerons avec cette valeur en montrant que, comme avec *must + VØ*, elle est possible à la forme négative. C'est ce que l'on peut constater en (65).

[65] *A few weeks ago, I read in the Bulletin that there were to be given Chinese classes in Cranston. The article also said that a person had to be 18 years old or over, and must not be going to high school to attend these classes. (Web Concordancer; Brown2.txt)*

Nous ne nous étendrons pas sur cet exemple. Il est en tous points similaire à un énoncé comme (54) (*the candidate must be selling*) à ceci près que la condition nécessaire n'est pas

²⁶⁴ J. Austin (1976 : 101) définit l'acte perlocutoire ainsi : "Saying something will often , or even normally, produce certain consequential effects upon the feelings, thoughts, or actions of the audience, or of the speaker, or of other persons : and it may be done with the design, intention, or purpose of producing them."

de *faire p* mais de *ne pas se livrer à l'activité dénotée par p* (à savoir, fréquenter le lycée) durant la période des cours de chinois.

Ce qui ressort de tous ces exemples, c'est la spécificité des contextes dans lesquels ils apparaissent (règlements, notices administratives, formulaires). C'est peut-être pour cette raison qu'ils sont parfois négligés.

➤ Obligation 3 + BE -ING (b-c)

Ces configurations ne sont pas envisageables, dans la mesure où, avec l'obligation 3, il est question d'une condition préalable (c'est-à-dire soit une propriété acquise soit un événement déjà engagé). Or, avec BE -ING (b-c), le procès est à-venir ; il ne peut donc constituer une condition préalable. On pourrait arguer que *The candidate must be going home at the time of application* est possible. Mais *be going home* signifierait ici *être en route*, c'est-à-dire BE -ING (a) et non BE -ING (b).

3.2.4.7 La valeur d'inévitabilité

Avec cette valeur du modal, nous avons prévu qu'étaient possibles BE -ING (a) et BE -ING(b).

➤ Inévitabilité + BE -ING (a)

Cette configuration est illustrée par les exemples (66-67).

[66] *Indeed, if we take that conversation, as it unfolds, as constantly changing and renewing its own context, then the relationship just described must be constantly changing as well. (BNC)*

[67] *but it does not follow that there are no mentally represented deductive rules at all, any more than it follows from the fact that subjects perform correctly on certain reasoning tasks that they must be using deductive rules. (Sperber & Wilson 1995 : 102)*

On retrouve bien, en (66), le schéma *if q, then p* propre à cette valeur de *must*. Apparaît également le caractère a-temporel de l'implication qui distingue cet emploi de *must* de la valeur de probabilité. On a, en effet, un énoncé à la fois générique et habituel. On a donc le sens de : *si q, alors (on en déduit que) quel que soit T_x, la relation est en cours de changement en T_x*. (67) est une variation de ce même cas de figure. En effet, l'énoncé doit être compris comme *when/if they perform correctly on certain reasoning tasks, they must be using deductive rules* (Nous ne tenons pas compte de la négation dans un premier temps). On a donc également *if q, then p*. Toutefois, la particularité de cet énoncé est que si *q* pose une situation itérée permettant le repérage de proposition en *be -ing*, *q* ne renvoie pas à un point T_x auquel l'événement de la proposition modalisée est saisi en immanence, pas plus qu'à un cadre temporel à l'intérieur duquel l'événement dénoté par la proposition en *be -ing* est vu en

déroulement. En effet, nous avons affaire à l'emploi dit de « ré-interprétation » de *be -ing*, dans la mesure où les deux propositions *p* et *q* renvoient à la même réalité extra-linguistique ou plutôt à deux aspects différents d'un même phénomène. On peut estimer que ces deux propositions entretiennent un lien de cause à effet, puisque *utiliser des règles déductives* est vu comme la cause de la réussite de certaines tâches de raisonnement. Toutefois, comme nous l'avons montré lors de l'étude de *be -ing*, s'il est vrai que, dans un tel énoncé, la dimension énonciative du marqueur prend le pas sur sa valeur référentielle, il ne faut pas en conclure que cette dernière est absente. Nous l'avons dit, *q* participe au repérage de *p* en construisant une situation-type sans toutefois poser de point T permettant la saisie en immanence de l'événement dénoté par *p*. Il est en effet évident que l'événement correspondant à [they-be using deductive rules] coïncide temporellement avec le procès signifié par *q*.

On peut donc proposer la glose suivante en deux étapes: (i) *Représentez-vous une situation où quelqu'un effectue correctement une tâche cognitive*, (ii) *et bien, dans cette situation, cette personne utilise forcément des règles déductives*. Pour l'étape 1, on a nécessairement recours au présent simple, puisque l'on pose pour la première fois une situation à travers le procès qui la caractérise (exactement comme pour la construction d'une occasion restreinte). Pour la deuxième étape, une fois la situation-type posée, on peut alors évoquer l'intériorité de cette situation, et il n'y a plus réellement de différence avec un énoncé spécifique, puisque l'on a posé un cadre à l'intérieur duquel peut s'actualiser l'événement référé par *p*. La différence avec les autres énoncés en *be -ing* (ceux où la dimension référentielle est prépondérante) est qu'ici, le point de saisie en immanence n'est pas posé explicitement. Malgré tout, on a bien BE -ING (a), comme le montre la glose ci-après :

[67a] *Dans la situation Sit_x qui est caractérisée par la réussite des tâches cognitives, les sujets utilisent forcément des règles déductives.*

Il ne faudrait cependant pas oublier la négation de la proposition enchâssante (*any more than it follows*) qui ne vient pas nier *p* ni *q* mais la relation d'implication elle-même, en disant que *q* n'implique pas *p*.

➤ Inévitabilité + BE -ING (b)

Cette configuration avait été jugée acceptable ; pourtant les exemples semblent faire défaut. (68) s'en approche tout en conservant une ambiguïté.

[68] *The philosophy that if it goes down in the US it must be going up in Europe has meant that Smurfit is looking to Europe as its main engine for growth in the months to come, when it must decide how to spend the \$1bn cash raised from the recent financial restructuring with Morgan Stanley.* (BNC)

On peut en effet hésiter entre deux interprétations. Soit les deux événements sont simultanés (lorsque cela descend aux Etats-Unis, cela monte en Europe) et l'on a BE –ING (a), soit le deuxième événement est perçu comme la conséquence du premier (si l'on constate une baisse aux USA, on peut prévoir une hausse en Europe) et l'on a BE –ING (b). Le co-texte après donne un léger avantage à cette interprétation.

(69) semble également appartenir à ce cas de figure.

[69] *Still, looking around me again, and seeing no possible chance of spending a sufferable night unless in some other person's bed, I began to think that after all I might be cherishing unwarrantable prejudices against this unknown harpooner. Thinks I, I'll wait awhile; **he must be dropping in before long**. I'll have a good look at him then, and perhaps we may become jolly good bedfellows after all – there's no telling. (*Moby Dick*)*

En effet, le locuteur sait que le référent du sujet a réservé une chambre. Dans la mesure où il est tard, il en déduit que ce dernier ne va pas tarder à arriver. Certes, le repérage spécifique vient atténuer la différence entre valeur d'inévitabilité et probabilité. Toutefois, il nous semble que la déduction en jeu ici n'a rien d'évidentiel ; elle ne s'appuie pas sur la situation mais sur la connaissance encyclopédique : quand on réserve une chambre, on vient y dormir le soir. C'est cette relation implicative *if q then p*, qui vaut dans toutes les situations et donc dans cette situation particulière, qui donne à la proposition, avec le *must* d'inévitabilité, une valeur de vérité bien plus forte qu'avec le *must* de probabilité. Les choses seraient différentes si l'on avait un contexte du type : *I can hear footsteps ; he must be coming*. La déduction serait alors de nature évidentielle, puisqu'elle s'appuierait sur un événement saillant de l'environnement physique immédiat. La contingence de cette déduction produirait donc le sens de probabilité caractérisé par une valeur de vérité moins forte. De plus, on aurait dans ce cas, la valeur BE –ING (a).

La rareté de la valeur d'inévitabilité avec BE –ING (b), pourtant possible, peut s'expliquer ainsi : BE –ING (b) indique que le procès porteur est en cours à l'instant repère et situe la phase terminale de ce procès dans un à-venir proche. Toutefois, on se souvient que notre étude des énoncés comme *I'm leaving tomorrow*, ou même *I must be leaving*, avait montré que le référent du sujet était toujours perçu comme agent, dans la mesure où c'est lui qui déclenche la réalisation du procès terminal, même si celui-ci était prévu. Or, le sens d'inévitabilité a tendance à sous-entendre l'inverse, en atténuant la volition et l'agentivité du référent du sujet. La réalisation de l'événement ne dépend plus de lui puisqu'elle est, en quelque sorte, dans l'ordre des choses. On s'aperçoit donc que si cette configuration est possible dans la mesure où la combinaison des deux valeurs modale et aspectuelle ne donne pas lieu à un conflit en termes de repérage, le blocage (relatif) tient à la manière dont les deux valeurs présentent le rôle du référent du sujet. Mais ce critère est forcément plus subjectif et

rend donc un jugement catégorique sur cette configuration plus difficile. BE –ING (b) présente le référent comme agent, mais la valeur d'inévitabilité minimise cette agentivité. Il y a certes « dissonance », mais pas réellement contradiction.

➤ Inévitabilité + BE –ING (c)

Nous avons été particulièrement attentif à ce cas de figure, dans la mesure où nous avons cru déceler, avec *must* + $V\emptyset$, l'émergence d'énoncé combinant valeur d'inévitabilité et proposition repérée par rapport à un instant à-venir. Toutefois nos recherches sont restées vaines, puisque aucun des énoncés que nous avons rencontrés ne correspond à cette configuration. Si l'on tente de transformer (69) en introduisant un circonstant posant un repère à-venir en rupture par rapport à T_0 , on obtient un énoncé inacceptable.

[70]* *He's booked a room, so he must be dropping in by 10.*

3.2.4.8 La valeur de probabilité

Nous avons jugé que cette valeur était acceptable à condition que *be -ing* signifie BE –ING (a). Nous commencerons donc pas ce cas de figure.

➤ Probabilité + BE –ING (a)

Effectivement, les exemples de ce type abondent. Ils sont d'ailleurs bien connus, puisque c'est sans nul doute la configuration de *must* + *be -ing* qui a été le plus souvent étudiée. (71) en constitue une illustration typique.

[71] *Annie : Please, I have a headache, all right?*

*Alvy : Hey, you are in a bad mood. **You-you-you must be getting your period.***

Annie : I'm not getting my period. Jesus, every time anything out of the ordinary happens, you think I'm getting my period! (Annie Hall)

L'énonciateur se livre clairement à une inférence à partir de *you are in a bad mood*. En partant de ce constat, il se présente comme obligé de déduire que le processus décrit par la proposition en *be -ing* est probablement vrai en T_0 et affecte le référent du sujet (qui ici n'est pas agent mais patient). Force est de constater un lien évident entre l'inférence marquée par *must* et le processus de nature métonymique sous-jacent à l'emploi de *be -ing*. On se souvient en effet qu'au présent en *-ing*, l'énonciateur s'appuie sur une proposition *q* manifeste pour affirmer l'existence de *p*. Il apparaît donc que (71) n'est pas très éloigné de (71a), où *must* a été effacé.

[71a] *Are you getting your period ?*

De même, un énoncé tel que (72) est très proche de (72a).

[72] “Tempers? Uncle Silas? Land, **you must be joking!** I didn’t know he **HAD** any temper.”
(Tom Sawyer)
[72a] Are you kidding?

Toutefois, le parallèle s’arrête là. Si la manière dont l’énonciateur amène *p* est similaire, la nécessité d’introduire l’interrogation en (71a) et en (72a) afin de rapprocher les deux constructions prouve qu’il existe une différence fondamentale entre le présent en *-ing* et le *must* de probabilité. Il y a assertion dans le premier cas, pas dans le second. L’interrogation est donc indispensable en (71a) et (72a) pour réintroduire la notion de doute présente dans les phrases avec *must*. Par ailleurs, on sait que si certains emplois de *be -ing* relèvent effectivement de l’inférence, le processus cognitif sous-jacent à l’utilisation du marqueur est plus large, puisqu’il implique une relation de type métonymique entre *p* et *q*. Comme l’ont d’ailleurs montré les pages précédentes, il est, par conséquent, hors de question de faire de cette ressemblance entre les deux opérations (celle marquée par *be -ing* et celle marquée par le *must* de probabilité) autre chose que le signe d’une harmonie entre les deux valeurs. En aucun cas, on ne peut donc parler de déclenchement de l’interprétation épistémique de *must* par *be -ing*.

Notons au passage que si (71) renvoie à un processus affectant le référent du sujet, (72) réfère à une activité initiée par le référent. Il n’y a donc pas d’autres contraintes, en termes de types prédicats et de notions prédicatives, que celles existant avec *be -ing* seul.

Toujours est-il qu’on trouve assez fréquemment des prédicats dénotant des processus psychologiques en cours en T_0 . Ce cas est illustré par les énoncés qui suivent.

[73] *Captain Woodward broke into quiet laughter. His eyes had a reminiscent gleam. "I'm just wondering what the niggers of Malu thought and still must be thinking of the one inevitable white man we had on board when we visited them in the DUCHESS," he explained. Roberts mixed three more Abu Hameds. (Web Concordancer; JackLondon.txt)*
[74] **GENERAL ACCIDENT: The directors of the Perth-based composite insurer must be wondering what they have to do to excite the stockmarket. On Tuesday it revealed record pre-tax profits of \$428.3m, up 45% on last year's \$294.9m. (Web Concordancer; The Times; mars 1995)**

Même s’il est fait référence à des procès que l’on peut qualifier de mentaux (par opposition aux procès renvoyant à un faire extériorisé), ils se comportent, sur les plans de l’aspect et de l’agentivité, comme les autres événements. En l’occurrence, avec *be -ing*, ils sont ici déclarés probablement en cours au moment de parole et, pour ce qui est du référent du sujet, il peut être affecté par le processus (comme avec *think* en (73)), mais il peut également l’initier (c’est le cas en (74) où le fait de s’interroger implique une volition interne sinon une agentivité).

Sont également très fréquents les énoncés qui évoquent un changement d’état en cours au moment présent, avec des prédicats plus ou moins synonymes de *become*.

[75] *We are evidently trying hard to think of new ways to deal with the problem of fear these days. It must be getting more serious. People are giving their doctors a hard time.* (Web Concordancer; Brown2.txt)

[76] *He shook his head in mock disbelief, "I must be going soft in my old age!"* (BNC)

Quant à (77), il présente une occurrence de *I must be going mad* à qui, en raison de sa fréquence, on pourrait presque attribuer le statut d'expression figée. Mais en fait, et c'est également le cas pour *you must be kidding*²⁶⁵, nous préférons parler de « collocation »²⁶⁶, concept plus souple qui n'implique pas la même immuabilité que celui d'« expression figée ».

[77] *Suddenly she gave a great start--the colour faded out of her face. Her eyes, fascinated, gazed in front of her, the pupils dilated.*

"Impossible," she murmured. "Impossible! I must be going mad even to think of such a thing...."

Monstrous--yet it explained everything.... (Web Concordancer; christie.txt)

Si nous poursuivons notre examen des types de prédicats, nous nous apercevons que, comme au présent en *-ing*, les cas de re-catégorisation sont nombreux. En (78-79), par exemple, on a les prédicats *hope* et *have mixed feelings* qui renvoient normalement à des notions prédicatives de phase 2, c'est-à-dire à des états, mais qui subissent ici, sous l'influence de *be -ing*, une re-catégorisation pour dénoter un procès en cours à l'instant de parole.

[78] *So far, Whitman has avoided the voters' reckoning by a versatile display of fiscal finagling. Gingrich must be hoping he can do the same. Her concentration on economic issues is also central to Gingrich's strategy.* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

[79] *ALEX FERGUSON will no doubt admit that when you sign a player of the quality of Andy Cole, any time is a good time. But the United commercial department must be having mixed feelings. Cole's arrival came less than a week before Tuesday's launch of the most hyped new kit since wearing a football shirt took over from casuals as the fashion item for the terraces.* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

Ainsi, *hope* qui, habituellement, décrit un état temporaire (l'espoir est localisé dans le référent du sujet), semble renvoyer à un processus en cours sur la période présente. *Gingrich doit entretenir l'espoir qu'il peut faire de même* nous semble être une bonne traduction, dans la mesure où elle souligne l'idée de processus présente en (78). En (79), la re-catégorisation véhicule également l'idée de « progression ». On a en effet l'impression que les sentiments dont il est question sont en train d'émerger, si bien que l'on est finalement assez proche de l'inchoatif (une traduction par *doit commencer à avoir des doutes* ne seraient d'ailleurs pas impossible).

L'énoncé qui suit relève toujours de la re-catégorisation et n'est pas sans rappeler les phrases du type *he's being polite*.

²⁶⁵ Et, dans une autre configuration (avec le sens d'obligation 1), de *I must be going*.

²⁶⁶ M. Ballard (1987 : 58) définit les collocations comme « les relations privilégiées d'ordre sémantique que des mots appartenant à des catégories grammaticales différentes entretiennent entre eux. »

[80] *I'm sorry if you feel I am being unhelpful. I think I must be being narrowminded in not being able to understand why your "problem" is a problem for you.* (<http://xforums.net>)

D'une propriété transitoire ou permanente (comme en (80)) on passe à la manifestation ou à l'extériorisation de cette propriété.

Quant à (81), il est remarquable à plus d'un titre puisque la re-catégorisation ne frappe pas un état « comme les autres » mais la notion même d'obligation, puisque *be -ing* porte sur la périphrase modale *have to*.

[81]—*I want to ask the chief Majestix to forgive me!*
-- *You can come in, but if I were you I'd keep my distance from Majestix! (...) I feel quite sorry for Codfix, apologizing to the chief... He must be having to steel himself. Wonder if he'll get away with it.* (GD p. 35)

On obtient alors un énoncé combinant nécessité épistémique et nécessité radicale. Néanmoins, la représentation conceptuelle de l'obligation est altérée par la présence du marqueur aspectuel. En fait, comme dans l'énoncé précédent, il s'agit de renvoyer à la manifestation de l'obligation marquée par *have to*. D'une certaine façon, il y a saisie de la notion prédicative complexe HAVE TO STEEL HIMSELF au moment même où la modalité (l'obligation de faire) se résout en faire. Si, comme le suggère P. Cotte (2004), l'obligation est une nécessité localisée dans le référent du sujet (c'est-à-dire intériorisée par lui), on nous présente ici l'instant où elle s'extériorise, où le potentiel s'actualise.

Même s'ils sont rares, il est possible de trouver des énoncés où la proposition en *be -ing* est repérée par rapport à un instant T_x itéré, alors que, bien entendu, le repère constitutif de l'énoncé demeure T_0 . (82) illustre ce cas de figure.

[82] *The support site has been the biggest headache for me, since the user-aid that works this week probably won't work next week. But then it will start to work again two months from now. I think IBM must be constantly doing some sort of audit on these things, turning them off and on as they try to sort out who is entitled to do what.* (<http://tme10.uio.no/Apps/Tivoli-List.nsf>)

En T_0 , l'énonciateur infère de ses problèmes récents qu'IBM est probablement, à chaque instant T_x de l'intervalle de référence (un présent élargi), en train d'effectuer un audit. On retrouve donc, au niveau de la proposition modalisée, le même type de repérage qu'avec les phrases habituelles telles que *he's always V-ing*, mais cette proposition repérée par rapport à T_x est enchassée dans la proposition en *must* qui est, elle, ancrée en T_0 . Au passage, on peut remarquer que malgré le mécontentement du locuteur perceptible dans le co-texte avant (cf. *a headache*), la proposition en *be -ing* ne semble pas véhiculer une irritation particulière. Cela confirme nos propos sur les phrases en *always + be -ing* : l'exagération inhérente à l'itération fournit certes un terrain propice à l'expression de l'agacement, mais il faut, pour cela, que le sémantisme verbal aille dans le même sens. Or, ici, effectuer des audits n'est pas en soi connoté négativement.

Pour en finir avec cette configuration, nous évoquerons la possibilité de la voir apparaître dans deux constructions syntaxiques particulières : avec une négation et dans des phrases interrogatives.

Bien que la négation soit rare avec cette valeur de *must*, nous avons vu qu'elle était possible. Il n'est donc pas surprenant de la retrouver avec *must + be -ing*, comme en témoignent (83-84).

[83] *I'm praying for us, but I must not be praying right.* (*The Sixth Sense*)

[84] [...] *as I collapsed from fatigue [...], I began to think that something was wrong with me. "I must not be sleeping enough," I thought.* (Emprunté à Dufaye 2001 : 157)

Ici, l'énonciateur déduit d'une proposition *q*, implicite dans les exemples, que l'événement intermittent dénoté par la proposition en *be -ing* n'est probablement pas en cours sur la période présente.

Pour ce qui est des interrogatives, nous maintenons notre position qui consiste à les considérer, avec cette valeur de *must*, comme des phrases qui, malgré leur structure interrogative, ont une fonction proche des exclamatives. Considérons l'exemple (85).

[85] *Oh, God, what must you be thinking?* (BNC)

Il est clair que l'énoncé ne signifie pas :

[85a] *Qu'es-tu sûrement en train de penser?*

Il ne s'agit donc pas d'une question. En revanche, (85b) semble plus proche de (85).

[85b] *J'ose à peine imaginer ce que tu dois penser de tout cela !*

Nous suivrons J.-R. Lapaire et W. Rotgé (1991 : 609) sur l'idée que le *wh-* de *what* « indique – ou plus exactement – crée une situation de déficit » ; toutefois, nous ne dirons pas, dans le cas de (85), que la constatation de ce déficit s'accompagne d'un « désir de combler ce dernier » (Ibid.). C'est tout le contraire ici. L'énonciateur ne veut pas savoir. L'interrogative et *what* sont là pour suggérer le haut degré du mal que Dieu doit penser de tout cela en le laissant dans le non-dit.

➤ Probabilité + BE -ING (b)

On sait qu'en raison de l'origine évidentielle de l'inférence marquée par *must*, il est difficile, avec ce modal (et avec cette valeur de probabilité), de porter un jugement épistémique sur un événement futur. En effet, il est rare que la situation présente apporte des preuves de l'existence à-venir d'un événement. Pour cette raison, nous avons jugé cette configuration inacceptable. Cette prédiction était, de plus, confirmée par le fait qu'aucun exemple de *must* de probabilité n'avait été trouvé dans les phrases en *must + VØ* et en *must + have -en*.

Cependant, l'exemple qui suit montre qu'il est possible d'avoir un *must* de probabilité avec un événement à-venir.

[86] *Irritated you glance at the sky 'must be going to rain', you mutter.* (BNC)

Précisons un point d'emblée : nous n'assimilons pas la périphrase *be going to* présente ici au marqueur aspectuel *be -ing*. Toutefois, cet énoncé nous a semblé intéressant, dans la mesure où il montre le fonctionnement du *must* de probabilité avec un événement à-venir. Nous commencerons par dire un mot de *be going to*. On distinguera deux éléments : *go to* et *be -ing*. Même s'il est indéniable que la grammaticalisation est passée par là et a permis la construction d'un véritable marqueur complexe, il nous semble qu'une analyse de ces deux constituants peut nous renseigner sur le fonctionnement de la périphrase. *Go to* exprime l'idée d'un déplacement vers un point ; ce déplacement peut bien entendu être spatial ou temporel (dans ce dernier cas, on parle souvent de visée). De notre point de vue, *be -ing* continue ici de signifier la saisie en immanence de la notion dénotée par *go to* au moment repère. En associant ces deux valeurs de base, on obtient alors le sens d'un déplacement en cours vers un point. *It's going to rain* voudra donc dire qu'en T_0 , certaines données contextuelles permettent d'affirmer que la pluie « se prépare » (dans un sens non agentif, bien sûr). Dès lors, on comprend mieux pourquoi (86) est possible. Avec *must*, l'énonciateur n'infère pas directement du contexte que [il-pleut] sera vraie, il déduit de son observation que le processus menant à la pluie est en cours en T_0 . On en conclut donc que cette valeur de *must* est compatible avec un événement à-venir à condition que la déduction évidentielle soit possible. Pour pallier cette contrainte, la référence à l'événement futur doit donc être construite de façon détournée. Puisque *must* ne permet d'inférer une proposition qu'à partir des preuves de son existence présentes dans la situation, c'est bien l'existence d'un processus probablement en cours en T_0 qui est inférée, mais ce processus n'est en fait qu'une sorte de *dummy event*, puisque son rôle est de signifier que l'événement futur proprement dit est en préparation. (86) peut donc être glosé ainsi : *q exige que j'infère que l'événement [il-pleut] est en préparation en T_0 .*

De fait, il convient peut-être de revenir sur notre rejet de la configuration Probabilité + BE -ING (b). En effet, cet emploi de *be -ing* partage une propriété commune avec *be going to*, à savoir : l'idée qu'un événement futur est actuellement en préparation. On se souvient en effet qu'avec BE -ING (b), l'énonciateur signale que l'événement porteur (*pI*) qui aboutit à la validation de *p* est en cours en T_0 . On peut donc supposer que cette valeur de *be -ing* permettra, comme *be going to*, de détourner la contrainte (à savoir : que la déduction soit de type évidentiel) inhérente au *must* de probabilité. L'énonciateur n'inférerait donc pas la

réalisation future de l'événement dénoté par *p*, mais la réalisation actuelle du procès porteur correspondant à *pI*. Et effectivement, nous avons trouvé quelques exemples de ce type, puisqu'il nous semble que (87-88) constituent incontestablement des occurrences de la valeur de probabilité.

[87] *Well it's funny because erm, when we saw Ken the other day he was saying that erm his niece rang him up and erm she's er she's gonna be in Crewe this weekend for a friend's wedding and, I think she must be coming up with some, some other girl as well, because the two of them, he said, I'm taking two young ladies out on Sunday for lunch where's a good place for a Sunday lunch you see?* (BNC)

[88] *Well, she goes, June come on, could have had it next Friday I think something must be happening next Friday, she goes to Australia on the seventh well maybe that is next Friday Oh no it's the isn't it?* (BNC)

En (87), le co-texte avant (*she's gonna be in Crewe this weekend*) établit de façon très claire le caractère prévu de l'événement dénoté par [she-come up]. De même, le co-texte (cf. *the two of them, he said*) laisse entendre que le référent de *she* sera accompagné d'une autre fille. Un certain nombre de signes présents dans la situation permettent donc de supposer que la phase préparatoire (*pI*) du procès (*p*) dénoté par [she-come up with some other girl] est en cours au moment T_0 . On remarquera au passage que l'inférence opérée par *be -ing* et celle marquée par *must* ne portent pas sur les mêmes éléments. *Be -ing* signale que l'énonciateur a inféré *she's coming up (this weekend)* (c'est-à-dire, *sa venue est en préparation*) de (*she said*) *she's gonna be in Crewe this weekend*, alors que *must* indique que l'énonciateur a déduit *she's coming up with some other girl* (ou plutôt, *sa venue avec une autre fille est en préparation*) à partir de *the two of them, he said*. Nous soulignons *with some other girl* pour montrer que c'est là que réside l'incertitude présente dans l'énoncé. Il ne faudrait cependant pas en conclure que *must* porte sur ce syntagme prépositionnel. Le modal (et la modalité) porte bien évidemment sur la proposition dans son ensemble, car c'est toute la proposition qui est inférée à partir de diverses données contextuelles.

(88) pourrait être traduit par :

[88a] *Je crois qu'il y a quelque chose de prévu vendredi prochain.*

L'analyse sera la même que pour (87). La déduction marquée par le *must* de probabilité porte sur *pI* et non sur *p*. A partir de ce qu'il sait, l'énonciateur infère que quelque chose se prépare pour vendredi.

L'existence de cette configuration a donc mis en échec nos prédictions. Cet échec était toutefois prévisible du fait de l'imperfection (signalée dès le début) de la FSD attribuée à BE -ING (b). Il avait en effet fallu choisir entre *p* et *pI*, dans la mesure où les deux propositions pouvaient difficilement apparaître dans la même formule. En optant pour *p*, nous avons privilégié la proposition signifiée explicitement par le verbe, en laissant dans l'ombre

la proposition sous-jacente. Dans la mesure où la configuration Probabilité + BE –ING (b) est rendue possible uniquement parce que c'est *pl* qui est inféré, notre analyse logique était incapable de la prévoir.

➤ Probabilité + BE –ING (c)

Du côté de cette configuration, nous n'avons eu, en revanche, aucune surprise. Son impossibilité théorique a été confirmée par les données. Les seuls énoncés où il est fait référence à un événement à-venir appartiennent à la catégorie précédente, et il paraît évident qu'en (86-87), on ne fait pas état d'un événement en cours à un instant futur.

3.2.4.9 Autres valeurs de *must*

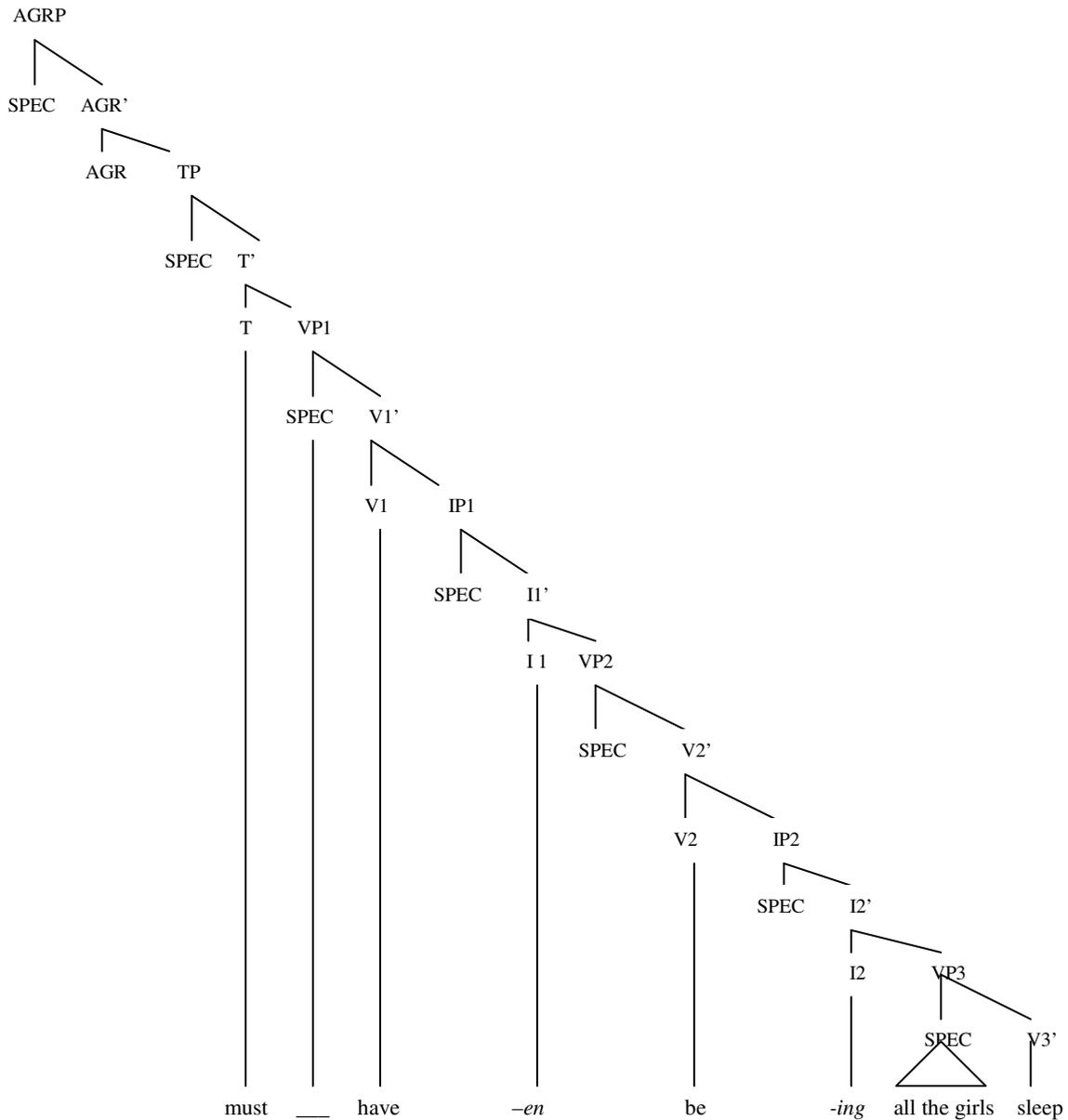
Comme avec *must have –en*, la combinaison du modal avec *be –ing* ne donne lieu à aucune « nouvelle » valeur de *must*.

3.3 *Must + have -en + be -ing*

3.3.1 Syntaxe

Même si la structure se complexifie, sa genèse obéit aux principes déjà décrits pour motiver les structures en *must + have -en* et en *must + be -ing*. L'hypothèse du sujet interne au SV (*SIH*) reste pertinente et on a, pour l'énoncé 1, la structure profonde qui suit.

[1] *All the girls must have been sleeping.*



- Fig. 1 -

Cette structure permet une première lecture analytique de ce type d'énoncés. La partie basse de l'arbre construit la représentation d'une activité saisie en immanence, *be-en* localise cet

événement dans une période antérieure au point R (indéterminé à ce stade), *have* localise cette activité antérieure à R dans la sphère du sujet en R. Quant à *must*, il déclare, en T₀, la nécessité de cette localisation, sans plus, ne préfigurant donc ni de la concomitance de *have* avec T₀ ni du type de modalité. La structure de surface est générée comme suit. *-ing* « descend » sur le verbe *sleep*, tandis que *-en* descend sur *be*. Le SN sujet *all the girls* monte successivement en [spec, IP2], [Spec, VP2], [Spec, IP1], [spec, VP2], [spec, TP] et [spec, AGRP]. Cette montée est motivée à la fois par l'incapacité de l'auxiliaire *be* à assigner l'accusatif, par l'expulsion du VP2 [*all the girls-been sleeping*] par *-en* du SN *all the girls*, par « l'appel » d'argument externe effectué par *have*, par l'incapacité de *must* à assigner l'accusatif et enfin, par la nécessité d'occuper la place du sujet grammatical.

Rien dans la syntaxe ne permet de dire que telle ou telle valeur modale sera exclue. Toutefois, la structure est relativement complexe, et il n'est pas interdit de penser qu'une contrainte d'ordre psycholinguistique pourra jouer. Du fait de la superposition des strates de structuration, on a en effet, avec cette construction, pas moins de trois repères : E qui est le point de saisie en immanence de l'événement, le repère R de *have* et le point T₀ qui est associé à *must*. Il est donc envisageable que la différenciation de ces trois repères puisse rendre la conceptualisation difficile ²⁶⁷. Or, on sait que le locuteur a tout intérêt, pour communiquer efficacement, à faciliter le décodage et non à le compliquer. Il est donc possible, qu'avec cette construction, soient privilégiés les cas où le repère de *have* et celui de *must* coïncident, conférant ainsi une lisibilité plus grande à l'énoncé.

3.3.2 Prévisions

Toutefois, avant de vérifier cette hypothèse, il convient de faire l'inventaire des possibilités théoriques offertes par cette construction.

3.3.2.1 Formes schématiques dérivées

Il est inutile de rappeler les FSD associées à *must*. En revanche, bien que nous ayons décrit en détails le fonctionnement du *perfect* en *-ing*, nous n'avons encore attribué à cette combinaison de marqueurs ni FS ni FSD. Notre étude sur ce marqueur complexe a mis au jour essentiellement trois valeurs qui, en fin de compte, correspondent davantage à des repérages

²⁶⁷ Pour étayer cet argument, on peut évoquer la difficulté qu'éprouvent certaines personnes à interpréter une phrase multipliant les repères telle que : *Il faut que tu aies terminé avant que j'ai commencé*. En outre, cette contrainte psychologique ne se limite pas aux repérages temporels. On la retrouve également au niveau de la « possession » au sens large (on pense à des SN tels que *le père du cousin de mon ami* qui demandent un certain temps de réflexion avant d'être interprétés). Dans tous les cas, il semble qu'au delà de deux repérages différents, le processus interprétatif soit plus laborieux.

particuliers qu'à des signifiés distincts. La valeur linguistique de *have -en/be -ing* peut être décrite ainsi : Au moment R, le référent du sujet est en possession de l'accomplissement d'une activité (c'est-à-dire un événement non borné) en cours en un point E. Les trois valeurs évoquées plus haut dépendent de la position de ces repères. On a en fait deux grands cas de figure :

- (a) l'instant repère de *have* (R) coïncide avec le repère constitutif T_r de l'énoncé (T_0 ou T_x selon que l'énoncé est spécifique ou non spécifique)
- (b) l'instant repère de *have* (R) est postérieur au repère constitutif de l'énoncé.

A l'intérieur de (a), deux sous-catégories ont été dégagées :

- (a1) $T_r = E = R$. Dans ce cas, l'événement est toujours en cours au moment T_r . (ex : *I've been drinking since 2*)
- (a2) E est antérieur à R et à T_r . Alors, l'activité est antérieure au moment T_r . (ex : *You've been drinking !* qui signifie que le référent du sujet n'est plus en train de boire).

En nous inspirant des FSD attribuées aux différentes valeurs signifiées par *have -en* et par *be -ing*, nous proposerons donc, pour ces trois valeurs de *have -en/be -ing*, les FSD qui suivent :

(a1) : Sbj. HAVE $_{T_r}$ [(P $_{[+Inac.]}$) BE $_{T_r}$]

Cette FSD signifie qu'au moment T_r , le référent du sujet est détenteur de l'accomplissement de l'activité dénotée par *p* en cours au moment T_r .

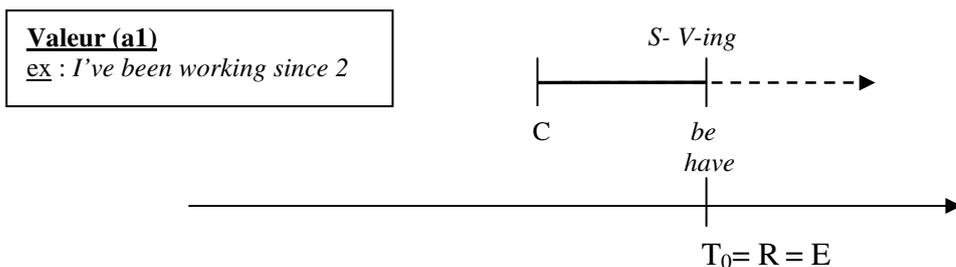
(a2) : Sbj. HAVE $_{T_r}$ [(P $_{[+Inac.]}$) BE $_{T_r-n}$]

Avec cette FSD, on a le sens qui suit : En T_r , le référent du sujet est possesseur de l'accomplissement de l'activité dénotée par *p* en cours à un moment indéterminée T_{r-n} .

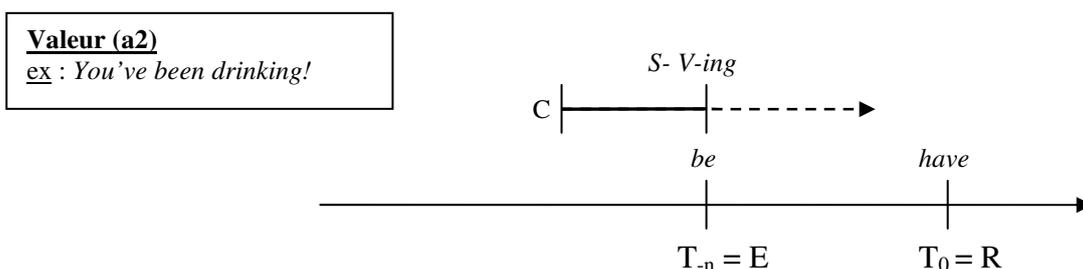
(b) : Sbj. HAVE $_{T_{r+n}}$ [(P $_{[+Inac.]}$) BE $_{T_{r+n-m}}$]

Ici, le sens est que le référent du sujet sera, en un moment futur T_{r+n} (=R) en rupture par rapport au présent, détenteur de l'accomplissement de l'activité dénotée par *p* en cours à un moment indéterminé T_{r+n-m} (=E) antérieur T_{r+n} (=R) mais postérieur à T_r .

On peut toutefois se demander si l'opposition entre (1a) et (1b) sera pertinente pour notre problématique. En effet, l'étude de *must have -en* et de *be -ing* a montré que c'est avant tout la localisation de l'événement par rapport à T_r (le repère constitutif de l'énoncé : T_0 ou T_x) qui compte. Or, si (a1) et (a2) se distinguent au niveau du repérage de *be*, il ne faut pas oublier que l'événement proprement dit est vu comme au moins partiellement antérieur à T_r . On a donc, pour (a1) et (a2) respectivement, les représentations suivantes :



- Fig. 2 -



- Fig. 3 -

Ce qui ressort de cette comparaison, c'est que dans les deux cas, le point C qui indique le commencement de l'événement saisi en immanence est antérieur au repère constitutif de l'énoncé (ici T_0). La différence entre (a1) et (a2) est donc négligeable dans le cadre de notre problématique. On regroupera donc ces deux valeurs sous une seule FSD où l'indice $-n$ sera optionnel. On ne conservera donc que deux valeurs de *have -en/be -ing*, en l'occurrence :

- HAVE -EN/BE -ING (a) : **Sbj. HAVE_{Tr} [(P_[+Inac.]) BE_{Tr(-n)}]**
- HAVE -EN/BE -ING (b) : **Sbj. HAVE_{Tr+n} [(P_[+Inac.]) BE_{Tr+n-m}]**

Si l'on se souvient de ce qui a été dit, à la suite de la partie syntaxique, sur la multiplication des repères, la configuration *must* (le marqueur, quelle que soit sa valeur) + HAVE -EN (b) risque d'être difficile à interpréter (puisque les trois repères seront différenciés) et s'annonce donc moins probable. Cette remarque rejoint le constat, dans la première partie, de la rareté des emplois du *perfect en -ing* (au présent ou dans les infinitives) avec un repérage à-venir.

Il ne s'agit là toutefois que de conjectures qui demandent à être vérifiées d'abord théoriquement, puis, par une confrontation aux données linguistiques. Nous commencerons donc, comme dans les chapitres précédents, par l'examen systématique des possibilités théoriques offertes par la structure *must + have -en/be -ing*.

3.3.2.2 L'obligation 1

- Obligation 1 (a priori)+ HAVE –EN/BE –ING (a)

On obtiendrait ici la formalisation suivante :

$$* q \text{ DEMAND}_{T_r} \text{ S CAUSE } [\text{Sbj. HAVE}_{T_r} [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE}_{T_r(-n)}]]$$

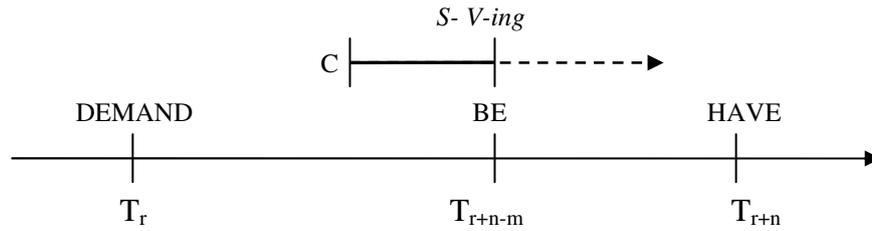
Que l'on ait (a1) ou (a2), la configuration est exclue puisqu'elle signifierait que *q* exige en T_r que le sujet causateur fasse en sorte que le référent du sujet soit possesseur en T_r de l'accomplissement d'une activité qui est déjà engagée voire terminée. On retrouve donc le même conflit temporel qu'avec l'Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN (a) et l'Obligation 1 (a priori) + BE –ING (a).

- Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN/BE –ING (b)

En revanche, comme avec l'Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN (b) et l'Obligation 1 (a priori) + BE –ING (c), la localisation de la proposition en *have* dans une situation à-venir supprime le conflit temporel et rend la configuration possible, avec le sens de : *q* exige, en T_r , que le sujet causateur fasse en sorte que le référent du sujet soit possesseur en T_{r+n} , de l'accomplissement d'une activité achevée ou toujours en cours. On peut donc estimer que la FSD suivante est recevable.

$$q \text{ DEMAND}_{T_r} \text{ S CAUSE } [\text{Sbj. HAVE}_{T_r+n} [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE}_{T_r+n-m}]]$$

Cependant, on ne peut qu'être frappé par la complexité des repérages, et c'est à ce type de configuration que nous pensions lorsque nous parlions de contraintes d'ordre psycholinguistiques. Un énoncé correspondant à cette configuration a toutes les chances d'être difficile à interpréter, mais il n'est pas exclu qu'il demande également un plus gros effort de conceptualisation et de codage en amont, c'est-à-dire du côté de l'énonciation. D'autant plus qu'avec *be –ing*, un autre point doit être pris en considération bien qu'il n'apparaisse pas dans la FSD ; à savoir : l'instant C qui marque le début de l'activité correspondant à *p*. Avec cette configuration, la position de C est contrainte, puisque ce point doit impérativement être postérieur à T_r . Le schéma suivant permettra de mieux visualiser ce qui est en jeu ici.



- Fig. 4 -

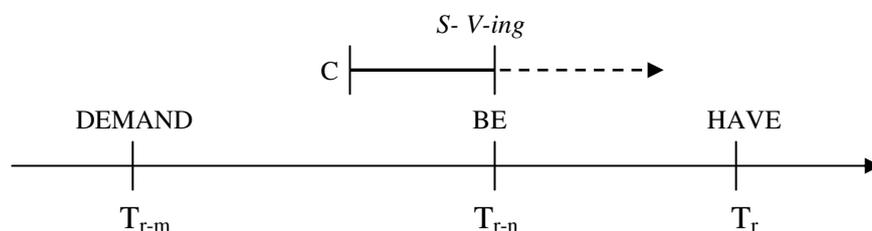
On se rend bien compte, en observant la figure 4, que si C était antérieur à T_r , on retrouverait le même conflit temporel qu'avec la configuration précédente.

➤ Obligation 1 (a posteriori) + HAVE –EN/BE –ING (a)

La modalisation rétroactive, on le sait maintenant, a la capacité de résoudre le conflit temporel inhérent à l'association des FSD en CAUSE avec une valeur aspectuelle "présente" (c'est-à-dire avec un repérage du marqueur aspectuel en T_r). La structure suivante est donc théoriquement possible.

Q DEMAND_{[+Acc.]T_r} S CAUSE [Sbj. HAVE_{T_r} [(P_[+Inac.]) BE_{T_r(-n)}]]

Le sens est alors le suivant : Il a fallu que le référent du sujet fasse en sorte d'être possesseur en T_r de l'accomplissement de l'activité décrite par p en cours en T_r ou en T_{r-n} . On émettra cependant les mêmes réserves que pour l' Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN/BE –ING (b) puisque le rejet de la modalité dans l'antériorité de T_r a pour effet de poser un nouveau repère T_{r-m} pour le méta-prédicat DEMAND, ce qui, dans le cas de HAVE –EN/BE –ING (a2)²⁶⁸ porte à trois le nombre de repères (sans compter C). On aurait ainsi, pour (a2), la représentation relativement complexe qui suit :



- Fig. 5 -

²⁶⁸ Nous rappelons que HAVE –EN/BE –ING (a2) correspond au cas où l'activité n'est plus en cours au moment de la localisation marquée par *have*.

Par ailleurs, on retrouve la même contrainte que pour la configuration précédente : C doit être postérieur à T_{r-m} .

Mais, on l'a dit, cette configuration est possible d'un point de vue strictement logique, que l'on ait (a1) ou (a2). Seul l'examen des données nous permettra de dire si elle est psychologiquement viable.

➤ Obligation 1 (*a posteriori*) + HAVE –EN/BE –ING (b)

En revanche, on rejettera ce cas de figure en raison de l'incompatibilité entre la modalisation *a posteriori* et une proposition modalisée située dans l'avenir.

3.3.2.3 L'obligation rhétorique

Nous passons donc à la deuxième valeur de *must*, qui a pour caractéristique de refuser un événement situé dans l'avenir et d'exiger un prédicat renvoyant à une forme de dire. La valeur HAVE –EN/BE –ING (b) peut donc être rejetée d'emblée.

➤ Obligation rhétorique + HAVE –EN/ BE –ING (a)

Quant à cette valeur, elle produirait la FSD suivante, rendue inacceptable par un conflit temporel, puisqu'elle implique que C, qui marque le commencement de l'événement dénoté par *p*, est antérieur à T_0 . Il est donc inconcevable de provoquer un événement qui a déjà commencé.

* q DEMAND $_{T_0}$ S CAUSE [Sbj. HAVE $_{T_0}$ [(P $_{[+Inac.]}$) BE T_{-n}]]

3.3.2.4 La référence à un acte compulsif

Nous savons maintenant que cette valeur du modal se comporte comme l'obligation 1 (*a posteriori*) dans la mesure où l'on a la même FSD, à ceci près qu'ici, le contenu de *q* est contraint. Les résultats seront donc les mêmes que pour l'Obligation 1 (*a posteriori*).

➤ Acte compulsif [+Spec.] + HAVE –EN/BE –ING (a)

Cette configuration est possible à condition (est-il encore besoin de le rappeler ?) que le contexte soit favorable à la modalisation rétroactive.

[Sbj.be satisfied] DEMAND $_{[+Acc.]}T_0$ S CAUSE [Sbj. HAVE $_{T_0}$ [(P $_{[+Inac.]}$) BE $T_{(-n)}$]]

- Acte compulsif [+Hab.] + HAVE –EN/BE –ING (a)

Il en va de même pour ce cas de figure, qui requiert un repérage habituel. On peut donc s'attendre à trouver un tel énoncé avec un adverbe itératif ou un circonstant construisant une occasion restreinte.

[Sbj.be satisfied] DEMAND_{[+Acc.]Tx} S CAUSE [Sbj. HAVE_{Tx} [(P_[+Inac.]) BE_{Tx(-n)}]]

- Acte compulsif [+Spec./+Hab.] + HAVE –EN/BE –ING (b)

En revanche, on sait que le *must* de compulsion n'accepte pas une proposition à-venir en raison de la modalisation rétroactive.

3.3.2.5 La suggestion insistante

La modalisation *a posteriori* est exclue avec ce sens du modal; nous n'en parlerons donc pas.

- Suggestion insistante + HAVE –EN/BE –ING (a)

On a ici le même cas de figure qu'avec l'Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN/BE –ING (a), mais, avec la suggestion insistante, le repère est nécessairement T₀. Cette configuration est donc exclue pour les mêmes raisons.

* *q* DEMAND_{T0} S CAUSE [Sbj. HAVE_{T0} [(P_[+Inac.]) BE_{T(-n)}]]

- Suggestion insistante + HAVE –EN/BE –ING (b)

On connaît la difficulté d'avoir cette valeur de *must* avec un événement situé dans une situation future. La configuration devrait encore être moins probable du fait qu'on a alors trois repères différenciés. Toutefois, sur le plan logico-temporel, rien ne s'y oppose. La FSD suivante est donc jugée théoriquement possible.

q DEMAND_{T0} S CAUSE [Sbj. HAVE_{T+n} [(P_[+Inac.]) BE_{T+n-m}]]

3.3.2.6 L'obligation 2

On sait que cette valeur du modal n'est pas envisageable avec une proposition située dans une situation future décrochée du présent. On exclura donc d'emblée HAVE –EN/BE –ING (b). Il nous reste deux cas de figure à examiner : HAVE –EN/BE –ING (a) avec modalisation *a priori* et *a posteriori*.

➤ Obligation 2 (*a priori*) + HAVE –EN/BE –ING (a)

Nous avons eu l’occasion de voir que la combinaison de cette valeur modale avec un marqueur aspectuel ancré dans la situation repère fonctionnait comme le sens d’obligation 1. Avec une modalisation *a priori*, la combinaison doit être rejetée.

* **Q DEMAND_{Tr} S CAUSE NOT [Sbj. HAVE_{Tr} [(not-*P*_[+Inac.]) BE_{Tr(-n)}]]**

En effet, demander à quelqu’un de ne pas s’opposer à la réalisation d’un événement qui a déjà commencé (a1) n’est pas impossible, mais on a alors une modalisation rétroactive (puisque *p* est présupposée vraie). Pour ce qui est de (a2), il y aurait conflit temporel puisque cela reviendrait à exiger de S qu’il ne s’oppose pas à un événement qui est achevé.

➤ Obligation 2 (*a posteriori*) + HAVE –EN/BE –ING (a)

Cette configuration devrait être possible étant donné que le rejet de la modalité dans l’antériorité permet les deux valeurs HAVE –EN/BE –ING (a). Avec (a1), on a : le référent du sujet subit *p* depuis..., parce qu’il y est obligé ; et avec (a2) : le référent du sujet a subi *p*, parce qu’il y était obligé. La formule correspondante est :

Q DEMAND_{[+Acc.]Tr} S CAUSE NOT [Sbj. HAVE_{Tr} [(*P*_[+Inac.]) BE_{Tr(-n)}]]

3.3.2.7 La valeur d’obligation 3

Seule la valeur HAVE –EN/BE –ING (a) avec modalisation *a priori* sera testée puisqu’on sait que les autres configurations sont exclues avec cette valeur de *must*.

➤ Obligation 3 + HAVE –EN/BE –ING (a)

On obtient la FSD qui suit.

Q_{Tx+m} DEMAND_{Tx} X SELECT an x such as[(Sbj.x- HAVE_{Tx} [(*P*_[+Inac.]) BE_{Tx(-n)}]]

Le sens est alors qu’il faut, pour valider *q*, sélectionner un *x* qui soit, en *T_x*, possesseur de l’accomplissement de l’activité dénotée par *p*. Que l’on ait (a1) ou (a2) ne change rien à l’acceptabilité de la formule. Avec (a1), la condition nécessaire est la possession de l’accomplissement d’une activité encore en cours, alors qu’avec (a2), il s’agit de la possession d’une activité en cours à un moment antérieur à *T_x*.

3.3.2.8 *Le sens d'inévitabilité*

➤ Inévitabilité + HAVE –EN/ BE –ING (a)

Cette combinaison est théoriquement possible, que l'on ait (a1) ou (a2). La FSD correspondante ne semble en effet pas poser de problème.

$$Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{T_r} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } [\text{Sbj. HAVE}_{T_r} [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE }_{T_r(-n)}]]$$

L'interprétation de cette FSD est la suivante : *Si q est validée, on est obligé d'en déduire que le référent du sujet est, en T_r , possesseur de l'accomplissement d'une activité en cours en T_r (a1) ou en un instant antérieur (a2).*

➤ Inévitabilité + HAVE –EN/BE –ING (b)

Cette combinaison sera vraisemblablement exclue étant donné que la valeur d'inévitabilité apparaît difficilement avec une proposition repérée par rapport à un instant futur en rupture par rapport au présent.

$$* Q_{[+validée]} \text{ DEMAND}_{T_r} \mathfrak{S}_x \text{ ASSUME } [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE }_{T_r+n}]$$

3.3.2.9 *La valeur de probabilité*

➤ Probabilité + HAVE –EN/BE –ING (a)

Cette combinaison signifie que le sujet cognitif est obligé de déduire de q que le référent du sujet est possesseur, en T_0 , de l'accomplissement de l'activité dénotée par p en cours en T_0 (a1) ou en un moment antérieur (a2). Rien ne s'oppose donc à ce cas de figure. La FSD est la suivante :

$$q \text{ DEMAND}_{T_0} \mathfrak{S} \text{ INFER } [\text{Sbj. HAVE}_{T_0} [(P_{[+Inac.]}) \text{ BE }_{T_0(-n)}]]$$

➤ Probabilité + HAVE –EN/BE –ING (b)

En revanche, l'incompatibilité de la valeur de probabilité avec un événement appartenant à un avenir en rupture avec le présent nous conduit à refuser cette combinaison

3.3.2.10 *Tableau de synthèse*

On obtient donc, pour la construction *must + have –en/be –ing*, le tableau de synthèse ci-après.

valeurs de <i>have -en/be -ing</i>		Type de modalisation	HAVE -EN/BE -ING (a) (repère = T_r)	HAVE -EN/BE -ING (b) (repère = T_{r+n})
valeurs de <i>must</i>				
obligation 1		<i>a priori</i>	NON	OUI
		<i>a posteriori</i>	OUI	NON
obligation rhétorique		<i>a priori</i>	NON	NON
suggestion insistante		<i>a priori</i>	NON	OUI
Compulsion	simple	<i>a posteriori</i>	OUI	NON
	de répétition	<i>a posteriori</i>	OUI	NON
obligation 2		<i>a priori</i>	NON	NON
		<i>a posteriori</i>	OUI	NON
obligation 3		<i>a priori</i>	OUI	NON
Inévitabilité		<i>a priori</i>	OUI	NON
Probabilité		<i>a priori</i>	OUI	NON

On est forcément frappé par le fait que ce tableau ressemble en tous points à celui présenté à l'issue de l'examen des possibles théoriques avec *must + have -en* en 3.1.2.10 (cf p.309). Ceci s'explique par le fait que les deux marqueurs aspectuels sont finalement très proches pour ce qui est de leur FS et de leurs FSD. Ils expriment en effet tous deux la localisation de la représentation d'une proposition dans la sphère du référent du sujet en T_r . Le fait que *have -en/be -ing* ajoute une opération sur la proposition localisée ne semble pas changer grand-chose dans le cadre de notre problématique. Toutefois, nous n'avons abordé le sujet que d'un point de vue purement théorique. Il convient maintenant de savoir si les données confirment cette similarité.

3.3.3 Synthèse des études précédentes

Cette construction semble avoir encore été davantage ignorée que les précédentes. La remarque de P. Larreya (1984 : 267) à ce sujet est riche d'enseignements : « La conjonction de HAVE + -EN et BE + -ING se rencontre occasionnellement (1 occurrence sur 60) ; il semble qu'elle ne soit possible, en ce qui concerne MUST, qu'avec la valeur épistémique. » Cette citation résume la position communément admise en ce qui concerne la combinaison des trois marqueurs, tout en mettant le doigt sur un point essentiel : la faiblesse du nombre d'occurrences qui, tout naturellement, constitue un frein à la généralisation. Les recherches sur corpus électroniques et sur Internet devraient nous permettre d'élargir notre base de données et de tirer des conclusions afin de nuancer la théorie dominante qui fait de *have -en / be -ing* un déclencheur de modalité épistémique. Notre travail sur les FSD a déjà remis en

cause cette systématique et la confrontation avec les exemples devrait nous permettre de vérifier nos prédictions.

3.3.4 Etude des données

3.3.4.1 L'obligation 1

Trois configurations ont été jugées possibles : Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN/BE –ING (b), et Obligation 1 (a posteriori) + HAVE –EN/BE –ING (a).

➤ Obligation 1 (a priori) + HAVE –EN/BE –ING (b)

Il faut avouer que l'examen des données a été pour le moins décevant, puisque aucun exemple de ce type n'a été rencontré. L'existence, avec cette configuration, de trois repères différenciés, y est peut-être pour quelque chose. Pour vérifier s'il s'agit d'une contrainte liée à l'« interprétabilité » et non pas d'un blocage d'ordre sémantique, il faut donc montrer que la forme est possible mais qu'elle est inusitée. D'où nos tentatives de construire un énoncé susceptible de signifier cette configuration.

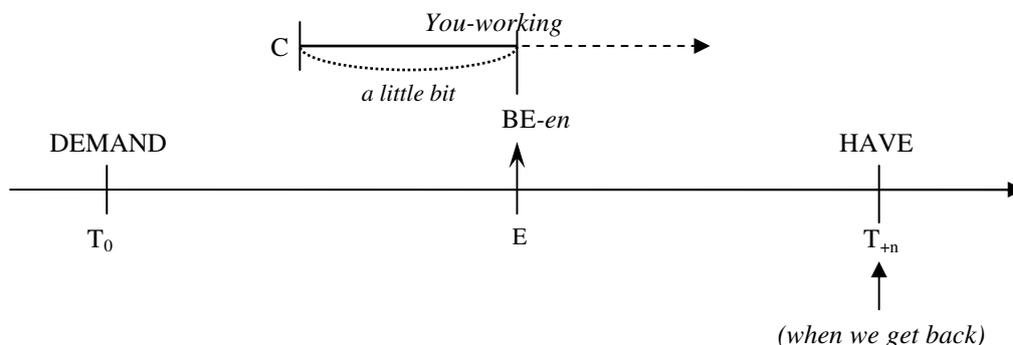
Dans un premier temps, notre énoncé (2) a été unanimement rejeté.

[2]* *You must have been working when we get back.*

Cependant, (3) a été accepté²⁶⁹.

[3] *You must have been working a little bit when/by the time we get back.*

Il est intéressant de constater que c'est l'ajout de *a little bit* qui rend la structure possible. Comment en rendre compte ? En fait, le rôle de *a little bit* est de quantifier la durée de validité exigée de l'activité. C'est ce qui apparaît dans le schéma suivant.



- Fig. 6 -

²⁶⁹ Nous remercions Mme Grace Bliard de nous avoir suggéré que l'ajout de *a little bit* rendait l'énoncé possible.

La poursuite de l'événement après E n'est pas interdite, mais le minimum exigé est que la période d'actualisation du procès (entre C et E) ait duré un peu. La recevabilité de (3) semble aller dans le sens d'un besoin de quantification de l'activité dénotée par *p*. D'ailleurs, si l'on reprend les exemples de *perfect* en *-ing* avec un repérage futur présentés dans la première partie, on s'aperçoit que la même contrainte pèse sur eux.

[4] *By the time you read this, I hope to have been enjoying Xbox Live in the comfort of my own home for the better part of a week. Here in the UK, the service won't officially launch until March 2003, but, having been lucky enough to be selected as a European beta tester, I'm expecting my starter pack to arrive any day now.* (<http://www.gamespot.com>)

[5] *I'll refrain from making a final judgement until I have been using this system for a few months.* (<http://www.pcplus.co.uk>)

Lorsque l'on situe la proposition en *have -en/be -ing* dans l'avenir, il ne semble donc pas possible de faire référence à l'existence d'une activité antérieure à T_{+n} sans la quantifier. Il n'en va pas de même avec un repérage présent. S'il est possible de dire *I've been working a little bit*, un énoncé comme *You've been drinking!* montre que la quantification n'est pas une obligation. Nous avouons avoir un peu de mal à rendre compte de cette contrainte avec un repérage futur. Il nous semble, en effet, qu'il n'y aurait rien de paradoxal à exiger du référent du sujet qu'il fasse en sorte de s'être adonné, avant T_{+n} , à l'activité dénotée par *p* sans préciser sa durée. Et pourtant, même en français, l'ajout de *un peu* paraît indispensable.

[3a] ? *Quand on rentrera, il faudra que tu aies travaillé.*

[3b] *Quand on rentrera, il faudra que tu aies travaillé un peu.*

En fait, nous voyons deux raisons à ce blocage. La première est pragmatique. La rareté d'un énoncé comme (3) tient en partie au fait qu'il a une valeur d'ordre très forte, à la limite de l'ultimatum. Or, exiger qu'il y ait eu, avant T_{+n} , occurrence d'une activité sans plus de précision va peut-être à l'encontre de la rigueur du repérage voulue par la visée pragmatique. La seconde raison a déjà été évoquée et est liée à la complexité du repérage qui peut rendre la conceptualisation et l'interprétation difficiles.

Pour ces raisons, l'énonciateur aura donc des réticences à utiliser la forme en *be -ing* pour signifier cette valeur, à moins, bien sûr, que les contraintes linguistiques ne l'y obligent. Et cela semble être le cas en (3). Nous pensons en effet que la présence du quantifieur *a little bit* exige l'emploi du *perfect* en *-ing*. On sait en effet que *have -en* n'est possible, avec une notion de phase 1, que lorsque celle-ci renvoie à un procès téléique. Or, un procès téléique est hétérogène et donc incompatible avec une quantification. Si l'on utilise *a little bit*, il faut donc une activité (qui est homogène), et si l'on veut évoquer l'accomplissement de cette activité, il faut *have -en/be -ing*.

➤ Obligation 1 (a posteriori) + HAVE –EN/BE –ING (a)

On se retrouve devant un problème encore plus important avec cette configuration. L'énoncé (6), qui nous semblait équivoque (obligation ou probabilité) a été interprété comme l'expression d'une probabilité par tous les anglophones interrogés.

[6] [Nouveau paragraphe] *As the youngest of seven (six girls, one boy), she must constantly have been competing for attention. "I would follow my sisters around. They would say, 'Oh please, Mum, tell Shirley to get out of the way'. I suppose singing was a way of getting noticed . . . I was in my own world when I was singing."* (<http://www.theage.com.au>)

Par ailleurs, l'énoncé (7) a été rejeté.

[7] * *Why must you have been doing this?*

Ainsi, non seulement aucun exemple authentique n'a été trouvé, mais il semble impossible d'en construire un qui soit acceptable, puisque l'ajout de *all day* ou d'un circonstant comme *for so long* n'a aucun effet.

[8] * *Why must you have been doing this all day ?*

[9] * *Why must you have been doing this for so long?*

Il faut bien avouer que les raisons de cette irrecevabilité (y a-t-il agrammaticalité ?) sont difficiles à sérier. Il ne nous semble pas en effet que la configuration telle qu'elle a été définie renvoie à une représentation impossible à conceptualiser. (8) devrait, « en principe », signifier :

[8a] *Pourquoi a-t-il fallu que tu fasses ça?*

avec HAVE –EN/BE –ING (a2),

et (9) :

[9a] *Pourquoi faut-il que tu fasses ça depuis si longtemps?*

avec HAVE –EN/BE –ING (a1).

Dans les deux cas, *p* serait présupposée et la modalité reviendrait sur les raisons de cette validité. D'ailleurs, la possibilité d'avoir (7a) au lieu de (7) montre bien que le problème n'est pas de nature référentielle.

[7a] *Why did you have to go doing this?*²⁷⁰

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas aller à l'encontre des données empiriques et de l'intuition des anglophones interrogés. On acceptera donc l'impossibilité de la configuration, en remettant à plus tard son explication. En effet, pour conclure à l'existence d'une quelconque incompatibilité entre la modalisation *a posteriori* et *have –en/be –ing*, il faut au préalable avoir examiné tous les cas de figure où ce type de modalisation est théoriquement possible.

²⁷⁰ Nous remercions Fiona Rossette qui nous a suggéré cet énoncé.

➤ Obligation 1 (*a priori*) + HAVE –EN/BE –ING (a)

En revanche, cette configuration ne pose pas de problème. Elle a été jugée théoriquement impossible, et les données n'ont pas contredit cette prédiction.

➤ Obligation 1 (*a posteriori*) + HAVE –EN/BE –ING (b)

Il en va de même pour ce cas de figure.

3.3.4.2 *L'obligation rhétorique*

On comprendra que le statut quasi-performatif des énoncés avec le *must* d'obligation rhétorique interdit tout type d'opération aspectuelle. Aussi, un exemple tel que (10) sera invariablement interprété en termes de probabilité.

[10] *We were walk walking to erm the, down the high street and a plane went over, and erm, I think mum must have been saying to her about Aunty Jill being on holiday, and she went, ah, there's Aunty Jill in the plane going to the city.*

3.3.4.3 *La référence à un acte compulsif*

Ici, HAVE –EN/BE –ING (a) a été jugée possible avec les deux types de compulsion (unique et de répétition). Nous n'avons toutefois, comme pour l'obligation 1 *a posteriori*, trouvé aucun exemple de ce type. Nous avons donc construit deux énoncés que nous avons soumis à des anglophones.

(11), censé renvoyer à un acte compulsif unique a été rejeté.

[11] * *Why must you have been playing with my guns ?*

(12), pour la compulsion de répétition, a été source de plus d'hésitations mais a fini par être rejeté.

[12]* *To be satisfied, he must have been making love all day.*

Ces résultats semblent donc confirmer l'incompatibilité entre la modalisation rétroactive et *have-en/be –ing*. Nous attendons d'avoir étudié la valeur d'obligation 2 pour nous prononcer.

3.3.4.4 *La suggestion insistante*

Si HAVE –EN/BE –ING (a) a été rejetée sans hésitation (et les données nous donnent raisons), la compatibilité de cette valeur modale avec HAVE –EN/BE –ING (b) nous a posé problème dès l'étape de l'examen des possibles théoriques. En résumé, nous avons jugé cette valeur théoriquement possible en estimant qu'il serait surprenant de trouver des énoncés authentiques. Cette seconde prédiction s'appuyait en partie sur l'étude de *must have –en* et

de *must be -ing*, et se trouve vérifiée une fois confrontée aux données. On pourrait certes proposer un énoncé comme (14), mais il a été rejeté par les anglophones interrogés.

[14] * *You must have been spending some time with us by the time we move.*

A la complexité du repérage vient ici s'ajouter l'improbabilité d'avoir, avec la suggestion insistante un renvoi à une activité.

3.3.4.5 *L'obligation 2*

Nous avons estimé que cette valeur de *must* était théoriquement possible avec HAVE –EN/BE –ING (a), à condition d'avoir une modalisation *a posteriori*. Toutefois, aucun exemple de ce type n'a été trouvé. Si certains anglophones interrogés ont jugé l'énoncé suivant plus ou moins acceptable (d'autres l'ont rejeté catégoriquement),

[15] *Why must I have been suffering all my life?*

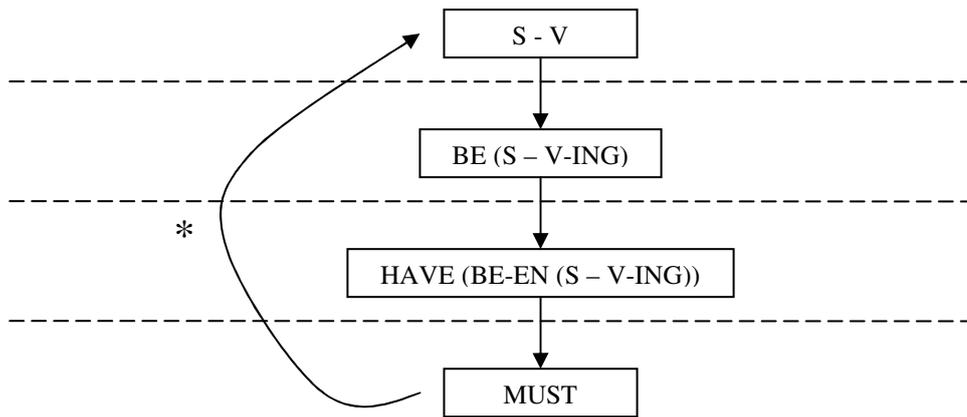
ils ont affirmé préférer :

[16a] *Why must I have suffered all my life?*

ou

[16b] *Why did I have to suffer all my life?*

En comparant ces données avec celles recueillies pour l'obligation 1 *a posteriori* et la compulsion, on peut, de manière tout à fait hypothétique, proposer un début d'explication. Bien que certains énoncés n'aient pas été rejetés catégoriquement, la réponse des anglophones interrogés a été « oui, mais je ne le dirais pas comme cela ». Ce point, et l'absence d'occurrences authentiques, tendent à montrer que la modalisation rétroactive est difficile avec *have –en/be –ing*. Notre hypothèse est que les énoncés en *must have –en + be –ing* sont si complexes structurellement que la superposition des strates rend presque impossible la modalisation *a posteriori* qui, on le sait, consiste en un retour sur l'origine du procès, c'est-à-dire sur la première strate. D'une certaine manière, l'accumulation des strates fait écran et bloque la remontée vers la relation prédicative primitive. La figure 7, qui fait figurer les différentes couches de la structuration, permet de visualiser ce blocage.



- Fig. 7 -

3.3.4.6 L'obligation 3

Cette configuration a été jugée possible avec HAVE –EN/BE –ING (a). Même si les exemples ne sont pas abondants, nous avons, cette fois, trouvé suffisamment d'occurrences authentiques pour ne pas considérer cette combinaison comme marginale. Dans tous les énoncés, il s'agit d'une obligation dont la source est déontique²⁷¹. (17) renvoie à un contexte connu pour favoriser la valeur d'obligation 3 : un formulaire de demande d'indemnités.

[17] *You must have been receiving or entitled to income support or supplementary benefit for a continuous period of 26 weeks (but one break of 14 days or less will not matter).* (BNC)

Le sens est que le candidat souhaité (c'est-à-dire sélectionnable) a reçu une indemnité pendant une période ininterrompue de 26 semaines. En d'autres termes, seuls les x qui sont possesseurs de l'accomplissement de l'activité dénotée par p sont des candidats acceptables. On remarque qu'ici, p renvoie à un processus qui affecte x et, surtout, qui a eu lieu antérieurement à T_x (on a donc la valeur HAVE –EN/BE –ING (a2)). Encore une fois, il faut, avec cette valeur de *must*, distinguer l'explicature, c'est-à-dire la signification de l'énoncé générique et l'application qui en est faite dans une situation particulière. L'explicature est en effet : *la règle est la suivante : q exige que nous ne sélectionnions que les x qui...* Mais il est clair que ce qui intéresse le destinataire, c'est de savoir s'il satisfait à la condition nécessaire. La valeur perlocutoire de l'énoncé est donc différente de l'explicature et peut être glosée par :

[17a] *Avant de postuler, assurez vous que vous faites bien partie des x qui remplissent la condition nécessaire (c'est-à-dire, qui ont reçu..).*

(18) est du même type²⁷², à ceci près que l'énoncé est au passif.

²⁷¹ Voir aussi Annexe (119).

²⁷² Voir aussi Annexe (120)

[18] Act 402

Effective: 7/1/99

Provides retiree cost-of-living adjustments for LASERS and TRSL. Automatic annual COLA of 2% or the Consumer Price Index (CPI) for the previous year, whichever is less, for all retirees who have been retired for at least one year and are 55 years of age, and for survivors or beneficiaries **a benefit must have been being paid for at least twelve months** and the deceased would have been 55 if he or she were alive, to the extent the Experience Account can fund. (<http://www.lasers.state.la.us>)

Il semble en effet que, dans la majorité des énoncés rattachés à cette configuration, on ait la valeur HAVE –EN/BE –ING (a2) (c'est-à-dire, avec E antérieur au moment repère). Ainsi, lorsque nous avons demandé à des anglophones de construire des énoncés de ce type, ils ont éprouvé le besoin d'y adjoindre un circonstant passé. On citera, par exemple, les phrases (19-20).

[19] *The candidate must have been finishing a doctorate last year.*

[20] *The candidate must have been working in a developing country in the summer of 2001.*

Ce constat va dans le même sens que la tendance dégagée avec l'obligation 1 et 2 *a posteriori*. Toutefois, en (21), qui, par ailleurs, a la particularité d'être à la forme interrogative, HAVE –EN/BE –ING signifie HAVE –EN/BE –ING (a1)²⁷³.

[21] *How long must you have been shooting before you may become an Archery Marshal of the Field?* (www.home.pcisys.net)

La question porte ici sur la condition nécessaire pour accéder au statut de *Archery Marshal of the Field*. (21) peut donc être glosé comme suit :

[21a] *Pour qu'un x puisse devenir Archery Marshal of the Field, il faut que ce soit un x qui fasse du tir depuis combien de temps ?*

Par ailleurs, on note qu'il s'agit ici, contrairement à (17-18), d'une activité qui implique l'agentivité de *x*.

Nous ne nous étendrons pas sur l'analyse de cette configuration, puisque nous serions inévitablement amené à répéter ce qui a été dit lors de l'étude de *must have –en* et de *must be –ing*. Nous finirons simplement avec l'énoncé (22) qui montre, comme dans les autres constructions avec *must*, que l'obligation 3 peut se trouver avec la première personne du singulier.

[22] *Peter,*

I have about 2 years of IT experience...and another question, if my job function is in the MODL list....how many year must i have been working in the field?

[réponse:] *"Computing professionals would normally be expected to have at least 12 months work experience in the specialisation for which they have applied for assessment or have been sponsored."*(www.immi.gov.au/allforms)

²⁷³ Voir Annexe (121) pour un exemple similaire.

Toutefois, on n'est pas ici dans un cas où l'énonciateur dit *I* à la place du candidat. En (22), c'est le candidat qui interroge l'allocutaire sur la condition nécessaire pour valider *q*. Sa question porte donc sur une règle qui s'applique à tous, et l'énoncé est sans conteste générique. Néanmoins, en disant *I*, l'énonciateur se met en position de candidat potentiel. Il est déjà, en quelque sorte, en train d'appliquer le cas générique à son cas particulier. Cela est confirmé par le co-texte avant, puisque l'énonciateur mentionne sa propre expérience. Sa question porte donc bien sur le cas générique (*combien faut-il d'années d'expérience ?*), mais l'utilisation de la première personne lui permet de mettre un peu plus en avant sa valeur perlocutoire (*est-ce que je remplis les conditions pour... ?/ Suis-je une 'bon' x ?*).

3.3.4.7 Valeur d'inévitabilité

Cette valeur de *must* a été jugée possible avec HAVE –EN/BE –ING (a), mais pas avec HAVE –EN/BE –ING (b), ce qui s'explique par son incompatibilité avec une proposition localisée dans une situation à-venir. Cette prédiction se vérifie à l'examen des données.

(23) illustre donc la cas Inévitabilité + HAVE –EN/BE –ING (a2).

[23]"If you're a researcher on this book thing and you were on Earth, **you must have been gathering material on it.**"

"Well, I was able to extend the original entry a bit, yes."

"Let me see what it says in this edition then, I've got to see it." (Web Concordancer; Hitchhiker.txt)

On retrouve ici la structure implicative *if q, then p*. Le sens de la phrase est : *si/puisque q, alors on doit en déduire que vous avez rassemblé des données sur ce sujet.*

Quant à (24), il nous semble relever de la même valeur modale avec HAVE –EN/BE –ING (a1), c'est-à-dire avec une activité encore en cours au moment repère T_x .

[24] *Is 60,000 words a lot or little? It helps to think of how quickly they must have been learned. Word learning generally begins around the age of twelve months. Therefore, high school graduates, who have been at it for about seventeen years, **must have been learning** an average of ten new words a day continuously since their first birthdays, or about a new word every ninety waking minutes.* (Pinker 1994 : 150)

On retrouve le contexte scientifique où cette valeur apparaît souvent, mais il faut bien reconnaître que cette configuration est assez rare. Quoi qu'il en soit, le sens de (24) peut être glosé ainsi : *puisque q, on doit en déduire qu'un bachelier a appris 10 mots par jour depuis son premier anniversaire.*

3.3.4.8 La valeur de probabilité

➤ Probabilité + HAVE -EN (a)

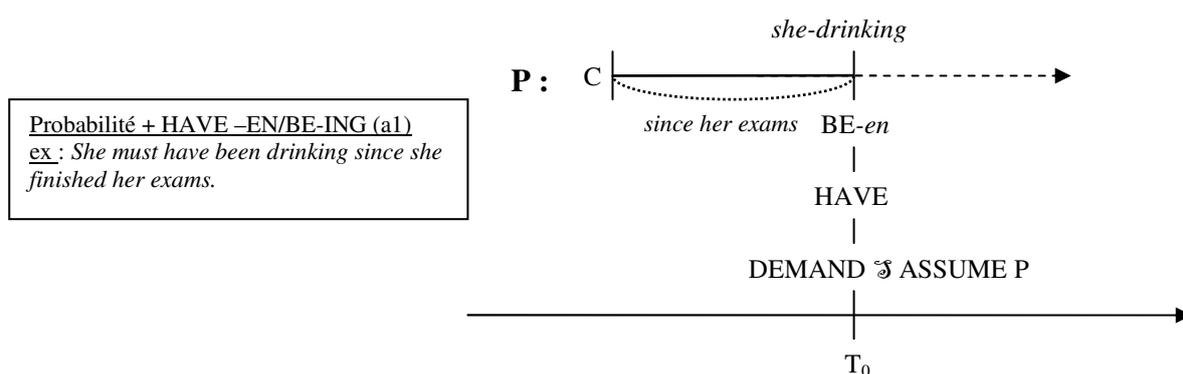
Cette valeur est possible avec HAVE -EN/BE -ING (a), et c'est de très loin, et sans surprise, la configuration la plus fréquente. En revanche, il est remarquable que les occurrences de HAVE -EN/BE -ING (a1) sont nettement moins fréquentes que celles de HAVE -EN/BE -ING (a2).

(26-27) illustrent (a1), puisque l'activité probable dénoté par p continue d'être vraie en T_0 .

[26] "You must have been collecting antiques quite a while." (BNC)

[27] *I've never seen my flatmate like that... She finished her exams today, the lucky girl, **and must have been drinking since**. She was kinda stumbling through the kitchen repeatedly saying she looked and felt like Ozzy Osbourne. 12 days to go until I can follow her example. (<http://www.righton.de>)*

En (26), le référent du sujet continue d'être collectionneur, tandis qu'en (27), la colocataire du locuteur n'a pas encore arrêté de boire. On proposera la représentation qui suit :



- Fig. 8 -

Comme avec Probabilité + BE -ING (a), on peut déceler une forme d'harmonie entre l'inférence marquée par *must* et l'opération sous-jacente à *have -en/be -ing*. On sait en effet que ce marqueur aspectuel est susceptible de recouvrir deux opérations différentes : (i) l'énonciateur constate q et en déduit p (la proposition en *have -en/be -ing*), (ii) l'énonciateur pose p et, à partir de là, tente de justifier q . Nous nous sommes aperçu que le cas (ii) était plus fréquent au *present perfect* en *-ing*. La présence de *must* renverse la tendance ; ce qui n'est pas surprenant puisque le *must* de probabilité marque invariablement une inférence de p à partir de q et s'avère donc davantage compatible avec (i). Pour (27), nous proposerons donc la paraphrase (27a) :

[27a] *Je suis obligé de déduire de ce que j'observe (q) qu'elle boit continuellement depuis la fin de ses examens.*

C'est bien sûr à une activité que renvoient (26-27).

Comme on l'a dit, HAVE –EN/BE –ING (a2) est cependant plus fréquent avec le *must* de probabilité. Dans tous les cas suivants, il est donc fait référence à une activité validée antérieurement au moment présent.

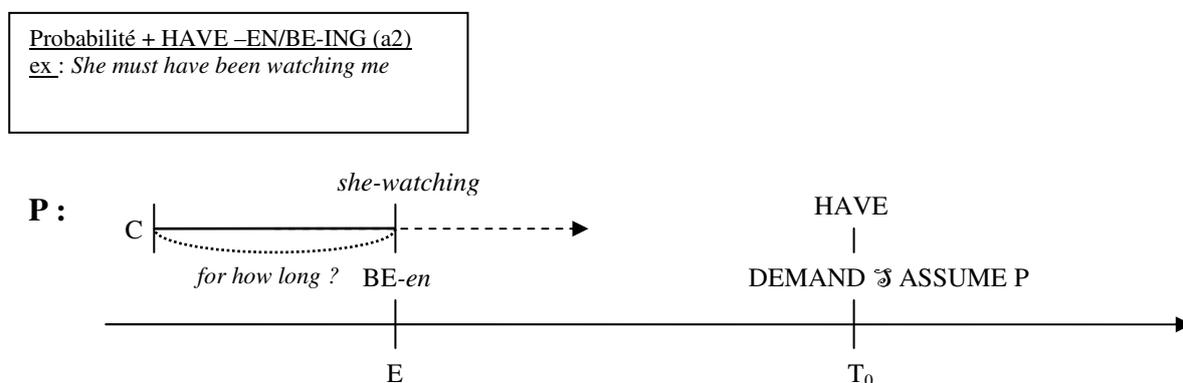
L'énoncé (28) correspond à ce cas de figure.

[28] *I look back again. Susan is at the bottom of the stairs in her white T-shirt and white slippers, her face creased and puffy. (...)*

Susan must have been watching me staring into space. For how long, I wonder? (INT)

Le syntagme prépositionnel *for how long* signifie ici *pendant combien de temps* et non pas *depuis combien de temps*.

On aura la représentation qui suit :



- Fig. 9 -

L'énoncé peut donc être glosé par : *je déduis de q que le procès p a probablement eu lieu dans un passé proche, mais pendant combien de temps ?*

Cette paraphrase a cependant tendance à passer sous silence le rôle de *have*. Or, on le voit dans le schéma ci-dessus, ce marqueur est repéré par rapport à T_0 , et continue de jouer son rôle habituel en localisant la représentation de la proposition renvoyant à une activité passée dans la sphère du sujet en T_0 . Si bien que (28) ne signifie pas uniquement l'existence probable d'une activité dans l'antériorité de l'instant présent, mais renvoie à l'effet de ce procès sur le référent du sujet en T_0 . En l'occurrence, si la durée de l'activité inquiète tant l'énonciateur, c'est qu'il craint qu'une longue observation ait permis à sa femme de deviner ce qu'il lui cache. La paraphrase suivante serait préférable : *Est-ce qu'elle a observé assez longtemps pour savoir ? Est-ce qu'elle a deviné, est-ce qu'elle sait ?*

Dans tous ces exemples, la proposition *q* servant de fondement à l'inférence est bien sûr validée. Celle-ci apparaît explicitement en (29) sous la forme d'une infinitive en *to* qui n'est évidemment pas une infinitive de but, puisqu'elle équivaut à *since you've been quoted interest rates of this sort*.

[29] *I THINK you must have been going to small moneylenders to be quoted interest rates of this sort.* (BNC)

La FSD sous-jacente est particulièrement transparente dans ce cas puisque tous les éléments sont explicités :

[**You were quoted interest rates of this sort**] DEMAND I ASSUME [**you have been going to...**]

D'ailleurs, même le méta-prédicat ASSUME apparaît, dans l'énoncé, sous la forme du verbe *think*. Ce n'est pas rare avec cette valeur de *must*, mais nous ne pensons pas qu'il y ait, à strictement parler, redondance. En effet, même si le *must* de probabilité signifie que c'est le sujet cognitif qui est à l'origine de l'inférence, il faut se souvenir que le modal, d'un point de vue linguistique, ne signifie que sa FS (q DEMAND p), sans plus. Le sens de probabilité est une explication obtenue par l'enrichissement de la forme logique par des données contextuelles. *I think* n'est donc pas redondant, dans la mesure où dire ce qui est non dit ne constitue pas à proprement parler une répétition. Par ailleurs, on sait que, si avec le *must* de probabilité, le sujet cognitif coïncide souvent avec l'énonciateur, cela n'est pas systématique (nous pensons au discours indirect, par exemple). Le *I* n'est donc pas non plus redondant. De plus, même si ce n'est pas le cas ici, un prédicat supérieur de ce type peut contribuer à lever une éventuelle ambiguïté avec l'interprétation radicale, mais pas seulement. On connaît, en effet, la proximité, surtout en contexte spécifique, des valeurs de probabilité et d'inévitabilité. Or, la FSD associée à cette dernière a pour particularité de faire référence à un sujet cognitif générique, si bien que la présence de *I think* permettra d'éliminer cette interprétation en soulignant que l'inférence est le fait du sujet cognitif/énonciateur, c'est-à-dire du sujet pensant déterminé associé à la situation d'énonciation

En fait, les occurrences de *I think*, *I believe* ou même d'adverbes comme *probably* avec la valeur de probabilité de *must* plaident en faveur de notre conception du modal comme un marqueur sous-déterminé sémantiquement. Tous ces mots, parfois négligés, sont là pour guider le destinataire dans son processus interprétatif, comme autant d'indices destinés à lui faciliter la re-construction de l'explication visée par l'énonciateur.

Comme avec Probabilité + HAVE –EN (a), cette configuration est susceptible d'apparaître avec un circonstant explicitement passé. Tel est le cas en (30).

[30] *What intrigues me is that Mailer has spent years on it, has published almost 1,200 pages, is at work on part two and **must have been doing all this while the Reagan/Bush/Casey/North epoch went rolling** past a society and a mass media obsessed with Nancy's wardrobe and the cultivation of the perfect junk-bond.* (BNC)

Néanmoins, comme avec *must have –en, have* continue d’être repéré par rapport à T_0 et non par rapport au repère passé exprimé par la subordonnée. En effet, si *what intrigues me* montre que *must* exprime un jugement présent de l’énonciateur/sujet cognitif, les deux formes au *present perfect* (*has spent years on it* et *has published...*) ainsi que le verbe au présent (*is at work...*) signalent que tous ces événements « antérieurs » sont rapportés au présent afin de déterminer le plus précisément possible la sphère du sujet en T_0 et de mieux cerner la personnalité de Mailer.

Il est certes possible de trouver des occurrences de *must have –en/be –ing* (et aussi de *must have –en*, d’ailleurs) où *have* est repéré par rapport à un instant passé. Deux remarques doivent cependant être faites. D’abord, cet emploi semble archaïsant, puisque nous avons essentiellement rencontré ces énoncés dans des romans du 19^{ème} siècle. En outre, dans tous les cas, il s’agit de phrases au discours rapporté. (31) est un exemple assez typique de ce que nous avons trouvé.

[31] *There was no one to be seen, and her first thought was that she must have been dreaming about the Lion and the Unicorn and those still lying at her feet, on which she had tried to cut the plum-cake.* (Web Concordancer; alice.txt)

On a effectivement affaire à une situation décalée dans le passé avec un sujet cognitif appartenant à cette situation (il s’agit le plus souvent d’un personnage) et qui n’est donc plus le sujet cognitif/énonciateur d’origine (\mathfrak{S}_0). C’est donc en T_{-n} qu’un sujet pensant différent de \mathfrak{S}_0 a été obligé d’inférer p de q . Nous estimons donc qu’il s’agit ici de la valeur de « prétérit » de *must*. Cette explication est confirmée par le fait que l’on ne trouve pas, en contexte passé, un modal tel que *may*, qui n’a pas ce syncrétisme « présent/prétérit ». D’ailleurs, en (31), *may* serait inacceptable ; il faudrait *might* ou *could*.

[31a] * *There was no one to be seen, and her first thought was that she may have been dreaming.*
[31b] *There was no one to be seen, and her first thought was that she might/could have been dreaming.*

On peut invoquer un dernier argument en faveur du repérage présent de *have*. Il s’agit de l’existence d’énoncés tels que (32). Nous n’allons évidemment pas ériger cet emploi en règle (il est évident que l’anglais est non standard), mais le recours à *had* pour signaler que l’opération de localisation rapporte la proposition p à une situation passée montre bien que *must have been suffering* est intuitivement ressenti comme inadéquat pour coder une telle opération et que cette structure implique le repérage de *have* par rapport au présent.

[32] *it could be a potential danger to me and my loved ones, however, seeing that I must have had been suffering some extreme depression I neglected to consider these words of advice.* (<http://www.voy.com>)

L'énoncé (33) est intéressant parce qu'il utilise un prédicat renvoyant normalement à un procès télique.

[33] *Doubtless with his tongue in his cheek, Bedford replied: "But Mr. Lampson, you must have been opening the book."* (BNC)

En effet, avec un événement télique comme <open the book>, on s'attendrait plutôt à un *perfect* sans *-ing*, c'est-à-dire :

[33a] *But Mr. Lampson, you must have opened the book.*

Mais le sens serait très différent. (33a) signifierait en effet (33b), sans plus :

[33b] *Mais M. Lampson, vous avez probablement ouvert ce livre.*

On pourrait imaginer un contexte où Lampson aurait trouvé une lettre cachée dans le livre en question, et où le locuteur en déduirait que *p*.

Evidemment, la signification de (33) est toute autre. En re-catégorisant un événement télique en activité (grâce à *be -ing*), l'énonciateur met en exergue la dimension qualitative du procès et, par ce biais, oppose implicitement <open the book> à l'événement que la Doxa attendrait en pareille circonstance (de la part d'un étudiant) ; à savoir <read the book>. C'est de ce décalage entre ce qui est et ce qui devrait être que naît la tonalité sarcastique de l'énoncé²⁷⁴. Mais cette focalisation sur l'écart réalité/doxa n'est possible que grâce à l'accent sur le qualitatif lui-même permis par le recours à *be -ing*. On peut donc gloser (33) ainsi :

[33c] *Votre attitude montre que vous n'avez même pas été capable de lire ce livre.*

En plus de la dérision, cette paraphrase souligne le lien entre *have* et T_0 . L'énonciateur infère de la situation présente l'existence, dans l'antériorité de T_0 , de l'activité dénotée par *p*.

Nous finirons l'étude de cette configuration par l'examen de phrases négatives et interrogatives, même si, en réalité, aucune différence significative n'a été notée, avec cette configuration, entre *must have -en* et *must have -en/be -ing*.

Comme avec *must have -en* et *must be-ing* et le sens de probabilité, la négation semble être de plus en plus fréquente, comme en témoignent les exemples ci-après.

[34] *After finishing them he told me to look in the mirror and see if I liked them. Well... I walked over to the mirror and I had two black filled in stars!!! He **mustn't have been listening to me very well...** Nevertheless I was still very happy with them and kinda liked them a little bit better filled in (so I didn't say anything). (<http://www.bmezine.com>)*

[35] 400 AD

*Baths **mustn't have been doing well again as the main bath block becomes disused.** Maybe the populous were too worried about what was happening to the Empire to bathe!* (<http://www.virtuallyhistorical.com/>)

²⁷⁴ S. Freud (1988 : 346) a bien montré qu'à l'origine du mot d'esprit, il y a comparaison et constat d'un écart (ici, entre la norme et le cas particulier).

[36] You really **mustn't have been** paying attention around 9/11, do you think some out of control cops beating random people is worse than 3,000+ people being killed ... (www.physicsforums.com/archive)

Dans tous les cas, c'est *p* qui est niée et le sujet cognitif est présenté comme contraint d'inférer de *q* que l'activité dénotée par *p* n'a pas eu lieu.

Pour ce qui est de l'interrogation, on a, comme, comme toujours avec le *must* de probabilité, des phrases qui, de par leur fonction se rapprochent plus de l'exclamation que de la question. Le mot en WH- indique certes qu'il y a déficit d'information, mais il s'agit plus du constat d'une impossibilité à nommer que d'une demande d'information.

[37] *a day worker? ... a night worker? What work must he have been doing for his activities not to have been heard by his neighbors?* (<http://www.dafyomi.shemayisrael.co.il>)

[38] *You poor thing telling Dh to make a life with someone else, what must you have been feeling?* (www.rollercoaster.ie/boards)

(37) est très clair à cet égard puisque l'énoncé interrogatif en *must + have -en/be -ing* est précédé d'une forme de parcours des emplois possibles. On proposera la glose (37a) qui montre que l'on est davantage dans le constat presque désespéré d'une incapacité à dire que dans la volonté de combler le déficit d'information.

[37a] *Le fait qu'il n'ait pas été entendu par ses voisins m'oblige à inférer qu'il avait un métier très spécial – au point que je n'ai aucune idée de ce qu'il pouvait être.*

Certes, l'énonciateur aimerait savoir, mais il ne semble aucunement s'en remettre à l'allocutaire pour obtenir une réponse. Soit dit en passant, on remarque la proposition infinitive renvoyant à une proposition validée ; ce qui confirme, si l'on en doutait, la valeur de probabilité.

(38) semble encore plus proche de l'exclamation. On peut proposer une glose comme : *je ne peux même pas imaginer ce que tu as dû ressentir, mais cela a dû être terrible.*

➤ Probabilité + HAVE -EN/BE -ING (b)

Cette configuration a été jugée inacceptable et aucun énoncé correspondant n'a été trouvé. On l'explique par l'incompatibilité de cette valeur de *must* avec une situation future.

3.3.4.9 *Autres valeurs de must*

Comme pour les autres structure, aucune nouvelle valeur modale ne semble émerger de cette combinaison.

3.3.5 Conclusions sur *must have –en/be –ing*

Notre étude de *must have –en/be –ing* aura été plus décevante que celles de *must have –en* et de *must be –ing*. Comment analyser ce demi-échec ? Il faut, pour cela, tenter de rendre compte de l'écart entre les prévisions et les données linguistiques. Dans les deux chapitres précédents, le passage de l'analyse théorique à l'examen des énoncés nous avait conduit à effectuer quelques affinements mineurs sans plus. En revanche, avec *must have –en/be –ing*, les remises en causes de nos prédictions ont été plus nombreuses. P. Cotte (1988 : 506) résume bien ce problème :

Il est, cependant, parfois difficile de définir la nature ou les causes des contraintes, des restrictions ou des tendances ainsi mises à jour. Celles-ci sont-elles liées à ce qu'on pourrait appeler le jeu de la communication, aux probabilités plus ou moins grandes que nous avons de construire telle ou telle signification spécifique ? Tiennent-elles à des incompatibilités plus abstraites et plus spécifiques, peut-être plus grammaticalisées ?

Notre première hypothèse était que les configurations jugées possibles initialement, mais rejetées à l'examen des données, renvoient à des situations tellement improbables que le besoin d'y référer ne se présente jamais. Dans ce cas, les anglophones interrogés hésitent sur des configurations qui sont peut-être permises par la langue mais qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'utiliser ou d'entendre. D'autre part, dans la mesure où cette structure est, statistiquement, nettement moins fréquente que les deux autres, la probabilité de rencontrer une configuration dite marginale est d'autant plus faible, malgré la richesse des données auxquelles nous avons eu accès. Toutefois, cette hypothèse a été battue en brèche par la preuve que ces situations étaient concevables, puisque des solutions alternatives ont été systématiquement proposées pour signifier la valeur visée²⁷⁵.

L'hypothèse retenue est donc que la contrainte est d'ordre linguistique. Avec HAVE –EN/BE –ING (a), on a vu que la multiplication des repères différenciés rendait l'interprétation de la structure plus difficile ; ce qui incite les locuteurs à ne pas l'utiliser. Dans le cas de la modalisation *a posteriori*, la contrainte semble plus forte, puisque l'opération modale est bloquée par la superposition des strates.

Tout n'est cependant pas négatif dans cet examen de *must have –en/be –ing*. On retiendra en particulier un point rarement mentionné, à savoir : la possibilité, que nous avons prévue, d'avoir *have –en/be –ing* avec la valeur d'obligation 3, c'est-à-dire avec une modalité qui n'est pas de nature épistémique.

²⁷⁵ Il est quand même intéressant de noter que ces propositions spontanées des locuteurs anglophones sondés montrent qu'ils ont parfaitement saisi le sens de l'énoncé « fabriqué » qui leur a été soumis et qu'ils ont pourtant rejeté.

3.3.6 Conclusion sur l'interaction must/marqueurs d'aspect

On fera un premier bilan de cette dernière partie en proposant un tableau récapitulatif que nous commenterons ensuite. Il s'inspire, dans sa présentation, des tableaux proposés à l'issue de l'étude des possibles théoriques pour chacune des trois constructions. Toutefois, afin de donner une vision globale des phénomènes observés, ce dernier tableau fera apparaître les trois structures (*must have -en*, *must be -ing* et *must have been -ing*). Eu égard à certaines difficultés rencontrées lors de notre étude, nous dépasserons la simple dichotomie *possible/impossible*. Nous proposerons donc un système de notation un peu plus complexe qui prendra en compte cinq cas de figure :

- (1) la configuration est impossible. Notation : *
- (2) la configuration semble linguistiquement possible mais est inusitée. Notation : 0
- (3) la configuration est exceptionnelle. Notation : ~
- (4) la configuration est peu fréquente mais pas exceptionnelle. Notation : +
- (5) la configuration est courante. Notation : ++

valeurs de <i>must</i>	marqueur aspectuel	<i>have -en</i>		<i>be -ing</i>			<i>have -en/be -ing</i>	
	valeur aspectuelle type de modalisation	(a)	(b)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)
Obligation 1	<i>a priori</i>	*	~	*	+	~	*	0
	<i>a posteriori</i>	+	*	+	*	*	*	*
Obligation rhétorique	<i>a priori</i>	*	*	*	*	*	*	*
Compulsion	unique <i>a posteriori</i>	+	*	+	*	*	*	*
	habituelle <i>a posteriori</i>	0	*	+(+)	*	*	0	*
suggestion insistante	<i>a priori</i>	*	0	*	0	*	*	*
Obligation 2	<i>a priori</i>	*	*	*	*	*	*	*
	<i>a posteriori</i>	+	*	+	*	*	0	*
Obligation 3	<i>a priori</i>	+(+)	*	+	*	*	~	*
Inévitabilité	<i>a priori</i>	++	*	+	~	*	~	*
Probabilité	<i>a priori</i>	++	*	++	~	*	++	*

D'abord, il faut reconnaître que, statistiquement, notre étude ne remet pas en cause la fréquence des valeurs épistémiques avec les marqueurs aspectuels. Nous confirmons également la possibilité d'avoir une valeur radicale avec un marqueur aspectuel repéré par rapport à un événement à-venir. Nous avons cependant montré que les exemples authentiques se distinguaient assez nettement des exemples « scolaires » en ce qu'ils n'exhibaient pas le repère futur aussi clairement.

En revanche, certains phénomènes observés dans le cadre de ce travail sont moins connus. Il s'agit d'abord de la compatibilité des marqueurs aspectuels avec les valeurs radicales du faire et du subir lorsque la modalisation est *a posteriori* (avec les contraintes que nous avons signalées à propos de *have -en/be -ing*). En fait, si la localisation de la proposition aspectuelle dans l'avenir peut être vue comme un moyen de résoudre le conflit temporel existant dans la configuration Obligation 1 et 2 (et valeurs dérivées) + marqueur d'aspect au présent, la modalisation *a posteriori* en est un autre, dans la mesure où elle agit à l'autre bout de l'axe temporel. Au lieu de repousser la proposition modalisée dans le futur afin de rendre la visée possible, la modalisation rétroactive rejette la modalité dans l'antériorité de l'événement pour aboutir au même résultat (à ceci près que l'on obtient une visée dans le passé).

En outre, en faisant de l'obligation 3 une valeur à part et en lui attribuant une FSD originale, nous avons pu lui rattacher un certain nombre d'énoncés aspectuels qui, si leur existence étaient connue, avaient tendance à être considérés comme des « électrons libres », pour ainsi dire, rattachés soit à l'obligation 1, soit aux valeurs épistémiques. Nous avons également montré que cette valeur radicale acceptait les marqueurs aspectuels pour des raisons et dans des conditions bien différentes que les valeurs radicales « traditionnelles » (obligation 1 et dérivées).

L'étude de la structure *must be -ing* nous a permis de constater, et de mieux comprendre, le problème de la référence à un événement futur avec la valeur de probabilité de *must*. On retiendra que c'est la nature évidentielle de l'inférence signifiée par *must* qui, dans la plupart des cas, bloque le renvoi à un événement à-venir. En revanche, nous nous sommes aperçu qu'un tel renvoi était possible si l'inférence portait non pas sur un procès à-venir mais sur la phase préparatoire de celui-ci, ce qui permettait de maintenir le fonctionnement évidentiel de la déduction.

Enfin, même si elle se comporte comme *must + have -en* dans la plupart des cas, la structure *must + have -en/be -ing* s'en distingue par son incompatibilité avec la modalisation rétroactive, et par la difficulté d'avoir l'obligation 1 (*a priori*) avec une proposition aspectuelle située dans l'avenir. Cela fait de ***have -en/be -ing* le marqueur le plus contraignant pour la valeur signifiée par le modal.**

Quoi qu'il en soit, au delà de la description de configurations pas toujours très connues et de la recherche d'énoncés authentiques pour chacune d'entre elles, l'intérêt de cette étude aura été d'ordonner et de systématiser des données disparates parfois regroupées abusivement. Dans un mouvement en deux étapes (étude des cas théoriques puis observation des données),

nous avons tenté de rendre compte de la possibilité ou de l'impossibilité de certains cas de figure. On retiendra que la contrainte majeure tient au repérage temporel et la nécessité d'éviter les conflits d'ordre temporel.

Cependant, jusqu'ici, les explications ont été proposées au cas par cas, sans chercher à donner une vision d'ensemble des phénomènes observés. Le dernier chapitre devrait nous permettre de prendre le recul nécessaire à une telle mise en perspective.

3.4 Synthèse et formalisation des phénomènes observés

Ayant ainsi procédé à un examen détaillé des différentes combinaisons possibles, nous allons tenter, dans ce dernier chapitre, de proposer une image et une explication globales des phénomènes observés. Nous nous situerons ici essentiellement au niveau conceptuel, car c'est là que réside l'explication. Mais au lieu de nous limiter aux FSD, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous élargirons notre perspective en raisonnant à partir des deux catégories conceptuelles que sont l'aspect et la modalité. Il ne s'agira donc plus seulement de s'intéresser aux produits conceptuels complexes que sont les associations des FSD, mais de considérer les opérations cognitives qui les ont générés. Nous reviendrons donc brièvement sur ces deux domaines, avant d'examiner l'interaction des opérations aspectuelles et modales et la manière dont elles se combinent ou s'opposent. Cette approche nous permettra de rendre compte non seulement du fonctionnement de *must* lorsqu'il est associé à un marqueur d'aspect, mais plus généralement, du comportement du modal en fonction du type de notion prédicative impliquée et de la nature du repérage. Nous laisserons une grande part aux représentations formelles, dans la mesure où il sera beaucoup question de saisies opératoires sur des notions prédicatives et que de tels phénomènes s'appréhendent mieux à l'aide de schémas. Pour l'aspect, nous aurons recours à une formalisation classique telle que celle de Joly et O'Kelly (1990), par exemple. En revanche, lorsque nous traiterons de l'interaction de la modalité et de l'aspect, nous nous inspirerons très librement des représentations utilisées dans le cadre de la Théorie des Espaces Mentaux (Fauconnier 1984 ; 1994 et Cutrer 1994).

3.4.1 Retour sur la catégorie de l'aspect

3.4.1.1 Aspect, notion prédicative et délimitation

Au début de ce travail, nous avons défini l'aspect comme une catégorie conceptuelle de type opératoire ayant pour rôle d'effectuer des saisies sur des notions prédicatives, afin de construire la représentation d'une partie ou de l'intégralité d'un phénomène. Deux types de notions prédicatives ont été dégagés : des notions de phase 1, renvoyant à des événements, et des notions de phase 2, correspondant à des états. Un prédicat donné (c'est-à-dire un V') renvoie à une notion de phase 1 ou de phase 2, que nous avons appelée phase constitutive de la notion prédicative ainsi lexicalisée. Du point de vue de la structuration interne, nous avons vu que la différence essentielle entre ces deux types de notions tient au fait que les premières s'inscrivent sur plusieurs instants, alors que les états trouvent leur complétude en un seul

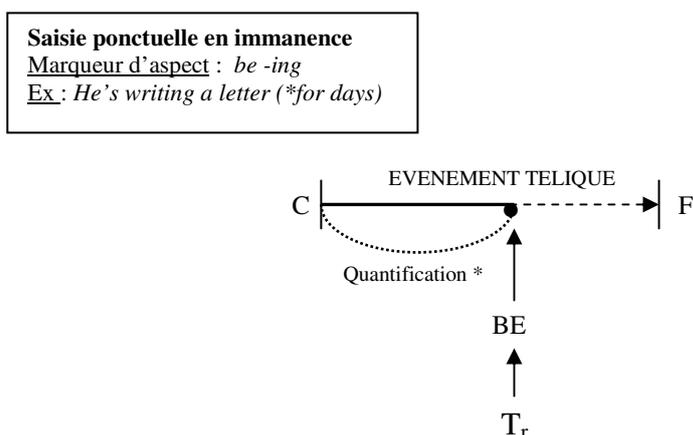
instant (même s'il peuvent durer – auquel cas on a un macro-état²⁷⁶). Cette différence a une conséquence importante pour l'aspect, puisque si l'état ne dure qu'un seul instant, l'unité minimale, cela veut dire que la notion de phase 2 ne peut pas être découpée pour être saisie en immanence. Renvoyer à un état, c'est *de facto* y renvoyer dans son intégralité. Il ne faut cependant pas en conclure qu'il est impossible d'opérer une saisie aspectuelle sur une notion de phase 2. Mais la seule possibilité est de le saisir en transcendance, c'est-à-dire sans son après. C'est ce qui explique que les notions prédictives de phase 2 sont compatibles avec *have -en* mais pas avec *be -ing*.

Notons que ce qui a été dit de l'état vaut également pour l'habitude qui est, dans certains cas, conceptualisée comme un état (excepté, bien sûr, lorsqu'il y a construction d'une occasion restreinte²⁷⁷).

Quoi qu'il en soit, si les notions de phase 2 ne tolèrent que la saisie aspectuelle en transcendance, il n'en va pas de même pour les notions de phase 1. Nous nous proposons donc de revenir rapidement sur les différents types de saisies aspectuelles signifiées par les marqueurs *have -en*, *be -ing* et *have -en/be -ing*.

3.4.1.2 Saisies aspectuelles

On se rappelle que la saisie en immanence d'un événement (télique ou atélique) est marquée par *be -ing*. On peut illustrer cet aspect grâce à la figure 1.



- Fig. 1 -

²⁷⁶ C'est-à-dire un intervalle au cours duquel le même état se répète d'instant en instant.

²⁷⁷ Par exemple dans *He's always smoking cigars*. Il y a ici construction d'une situation Sit_x itérée, et saisie en immanence de l'événement en T_x . On conserve donc une notion prédictive de phase 1.

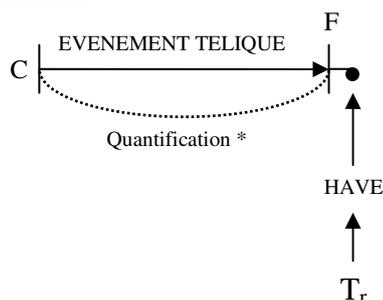
Le schéma fait référence à un événement télique, mais il vaudrait également pour une activité, à condition de supprimer la borne droite. Avec cette saisie, marquée par *be -ing*, on indique que l'événement est en cours en T_r (qui peut être T_0 ou un autre repère). A noter qu'il n'est pas possible de mesurer la partie accomplie de l'événement. Ceci est dû au fait que *-ing* « découpe » la notion en deux parties et que *be* déclare seulement l'existence de *p* à l'instant présent. Il n'y a pas clôture de la partie accomplie, ce qui empêche qu'on la quantifie (on ne peut mesurer que ce qui est délimité)²⁷⁸.

Le deuxième type de saisie considéré est marqué par *have -en*, et porte sur une notion de phase 1 bornée. Il y a alors renvoi à l'« après » d'un événement télique. On sait en effet que *have -en* ne permet pas la saisie en transcendance d'un procès atélique dans la mesure où celui-ci n'a pas de borne naturelle dont *-en* pourrait signaler le franchissement. A noter que le point de saisie peut être contigu à F ou plus distancié.

Saisie ponctuelle en transcendance

Marqueur d'aspect : *have -en*

Ex : *He's written a letter (*for days)*



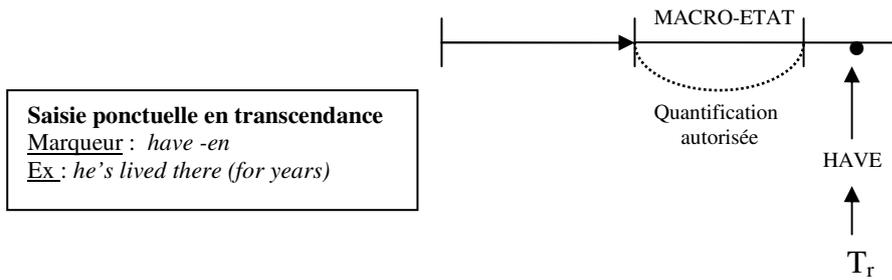
- Fig. 2 -

La quantification n'est pas permise ici, mais pour une raison différente de précédemment. L'impossibilité est due, dans ce cas, à la structuration interne de l'événement télique qui est constitué de phases hétérogènes. Or, n'est mesurable que ce qui est homogène (en l'occurrence, les « macro-états » composés de la répétition du même état, et les activités, constituées de phases identiques).

C'est pour cette raison, que le même type de saisie en transcendance sur une notion de phase 2 rend également possible la quantification (s'il est fait référence à un « macro-état »²⁷⁹).

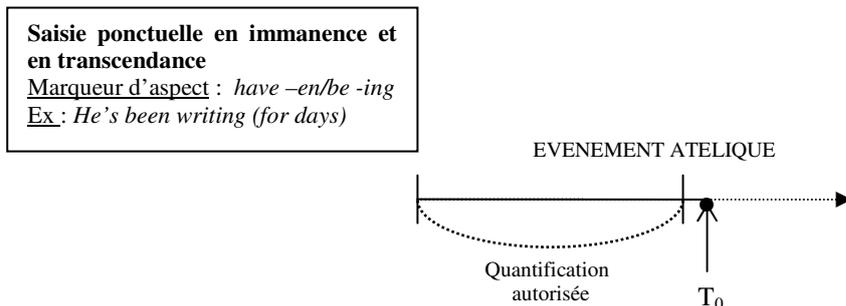
²⁷⁸ On pourrait objecter que la saisie marquée par *be* permet de délimiter la partie accomplie. Nous répondrons que le « repère » posé par *be* n'est pas de même nature que celui construit par *-en*. *-en* indique, une fois pour toute, que la borne droite du procès, située à un instant immuable, a été franchie. On a donc, entre C et F un intervalle délimité et fixe. *Be*, en revanche, renvoie au moment présent, à l'instant où l'inaccompli se résout en accompli. Il s'agit donc d'un point fuyant, si bien que l'intervalle entre C et cet instant est instable. Il ne peut donc pas être quantifié.

²⁷⁹ C'est-à-dire un état qui s'est répété sur un intervalle.



- Fig. 3 -

En revanche, pour évoquer l' « après » d'un événement atélique, c'est le *perfect* en *-ing* qui est convoqué. On se souvient en effet que l'absence de borne droite bloque la saisie en transcendance, et que le rôle de *be -ing* est donc de poser un point que *-en* peut stabiliser et dont il marque le franchissement. Puisque l'activité est un procès homogène, la quantification de la partie accomplie de l'événement est quantifiable. Ce cas de figure est illustré par le schéma ci-après.

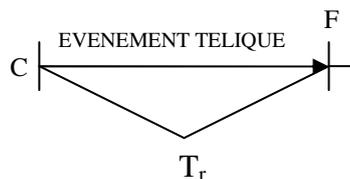


- Fig. 4 -

En dehors de ces saisies signifiées par les marqueurs d'aspect, les « temps » dits « simples » comme le *prétérit* ou le présent simple impliquent également une saisie aspectuelle. Si l'on parle parfois d'aspect \emptyset , c'est uniquement parce que la saisie opérée n'est pas signalée formellement. Il n'empêche qu'au niveau conceptuel, on construit une représentation de l'événement de la même façon. La différence tient au fait que la saisie est plus simple, puisque, dans ce cas, on renvoie à l'événement, à l'état ou au macro-état dans son intégralité. Le schéma suivant figure cette saisie avec une notion de phase 1.

Saisie globale

Marqueur d'aspect : TPS + Ø

Ex : *He wrote a book*

- Fig. 5 -

Ce type d'aspect est parfois qualifié de *perfectif*, par opposition à l'*imperfectif*, terme utilisé pour la saisie en immanence. Il n'est pas inintéressant de dire un mot de ces concepts et d'expliquer pourquoi nous n'y avons pas eu recours. Chacun sait qu'ils sont hérités de la grammaire des langues slaves. Mais si la comparaison de l'aspect en anglais et dans une langue slave peut être riche d'enseignements, l'étude que nous avons, par ailleurs, menée sur le fonctionnement du domaine verbal, et plus spécifiquement de l'aspect et du temps, en polonais, nous invite à la plus grande prudence. D'abord, l'*imperfectif* et la saisie par *be -ing* ne se recoupent pas. En effet, si l'*imperfectif* permet une saisie en immanence ponctuelle proche, dans sa nature, de celle signifiée par *be -ing*, cette saisie peut s'opérer aussi bien sur des notions de phase 1 que sur des notions de phase 2 (état ou habitude). Par exemple :

[1] *Kupuje samochody.*
(I) buy+ 1ère pers. sg.+IMPFT+ PREST. cars

signifiera soit :

[2] *I'm buying cars.*

correspondant à la saisie en immanence d'une notion de phase 1, soit à :

[3] *I buy cars (regularly).*

S'il est fait référence à une habitude, c'est-à-dire à une notion de phase 1. Les deux exemples suivants montrent que c'est également l'*imperfectif* qui est utilisé pour renvoyer à un état vrai au moment présent.

[4] *On jest doctorem.*
he + be (IMPFCT+PRST) + (a) doctor

[5] *Marek często bywa u nas.*
Mark + often + be (IMPFCT+ PRST) + at + our house

L'autre différence est que l'*imperfectif*, contrairement à *be -ing*, permet une quantification de la partie accomplie. Ainsi,

[6] *Czekam od wtorku.*
(I) – wait (IMPFT+PRST) since Tuesday

équivalent à :

[7] *I've been waiting since Tuesday.*

On en conclut donc que la qualification d'*imperfectif* pour *be -ing* ne peut pas être utilisée. De même, la notion de *perfectif* ne convient pas en anglais, puisqu'en polonais, les verbes perfectifs servent à la fois à une saisie globale (correspondant au prétérit anglais) et à une saisie en transcendance (marquée en anglais par *have -en*).

Nous avons donc passé en revue les grands types de saisies aspectuelles en anglais, tout en réfutant une terminologie que nous avons jugée inadaptée à cette langue. Nous avons également vu, avec le cas du prétérit, que la saisie aspectuelle n'était pas nécessairement signifiée par un marqueur d'aspect. Ce point ouvre la voie à l'idée que d'autres opérateurs peuvent servir à coder une saisie sur une notion prédicative. C'est, selon nous, le cas des auxiliaire de modalité et, dans le cas qui nous intéresse, de *must*.

3.4.2 Retour sur la dimension opératoire de la modalité

A vrai dire, cette idée a déjà été évoquée en filigrane lorsque nous avons parlé de la fonction opératoire de la modalité. Elle s'inspire également des remarques de P. Cotte (2001²⁸⁰) sur l'analyse de la modalité comme « un avant » et sur le caractère « théorique » du procès modalisé.

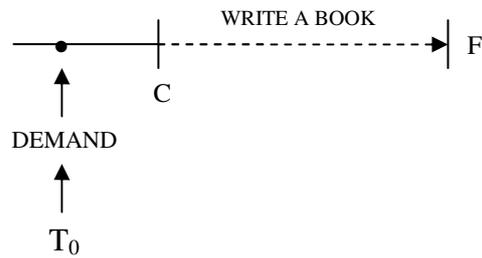
Notre hypothèse se résume ainsi : la modalité se définissant comme l'application d'un sémantisme modal à une notion prédicative, elle opère sur ladite notion prédicative de la même manière que l'aspect, c'est-à-dire en la saisissant en un point particulier. La différence avec l'aspect est que la saisie modale ne s'effectue ni en immanence, ni dans l' « après » de la notion, mais dans son antériorité, c'est-à-dire **avant le point C** (qui indique le commencement du procès). C'est ainsi que grâce à la modalité est construite la représentation d'un événement potentiel ou « théorique », pour reprendre l'expression de P. Cotte, c'est-à-dire l'image d'un procès non encore actualisé.

Si l'on prend un exemple tel que (7),

[7] *John must write a book.*

On peut représenter les choses ainsi :

²⁸⁰ Notes du séminaire de maîtrise et de DEA 2000-2001. Paris IV

Saisie modaleMarqueur modal : *must*Ex. : *John must write a book.*

- Fig. 6 -

Les pointillés montrent que le procès auquel renvoie la notion prédicative est vu tout en potentialité.

Cependant, il n'est pas inintéressant de se pencher sur la nature de cet « avant ». En ce point de saisie, le procès n'a atteint ni sa complétude quantitative ni son intégrité qualitative. A la vérité, si dès le franchissement de C, la notion est qualitativement du « *book-writing* », il faut, dans le cas d'un procès télique, tout au moins, attendre la borne F pour que le procès acquière son entièreté quantitative, qui se construit au fur et à mesure du déroulement de l'événement. Ce n'est qu'en F qu'il y a, à proprement parler, occurrence. D'ailleurs, on l'a vu avec *be -ing* et une phrase comme *he's writing a book*, où il n'y a pas encore, en T₀, occurrence de l'événement dénoté par *p*. Quoi qu'il en soit, avant C, la notion prédicative est qualitativement et quantitativement « autre ». Qu'est-elle donc ? Selon nous, elle n'est que visée, et plus précisément, la visée de *p*. Cette visée, apparaissait plus ou moins dans les FSD associées au sens d'obligation sous la forme du méta-prédicat CAUSE. Toutefois, ce prédicat est trompeur, parce ce que l'on risque d'assimiler la visée à une forme de faire. CAUSE semble en effet être, en quelque sorte, « extrait » de la notion de phase 1, un peu comme si cette dernière était réduite à son expression la plus dépouillée qualitativement, à savoir : son dynamisme. Or, la visée n'est pas le dynamisme, elle le précède. Elle peut en effet se définir comme la **disposition de l'agent potentiel à accomplir *p***. Le terme de « disposition » nous semble convenir, dans la mesure où il traduit les deux dimensions de la visée : l'idée d'un faire latent, potentiel, et l'acceptation de ce faire par l'agent en puissance, c'est-à-dire la notion de volition interne.

Dès lors, les conséquences de cette saisie, par la modalité, de l'« avant » de la notion prédicative sont importantes pour le traitement de l'interaction de l'aspect et de la modalité, et, au niveau des signes, de la combinaison *modal + marqueur d'aspect*. Ce sont ces conséquences que nous allons maintenant examiner.

3.4.3 Interaction modalité/aspect

3.4.3.1 Principe général

Dans les grandes lignes, l'interaction, au niveau conceptuel, de l'aspect et de la modalité peut se résumer ainsi : puisque les catégories de l'aspect et de la modalité consistent toutes deux en une opération de saisie sur une notion prédicative, la première, sur la notion elle-même ou sur son « après », la seconde sur son « avant », il est exclu que ces deux opérations portent sur la même notion. Cette incompatibilité se comprend aisément : saisir une notion prédicative en un point, c'est localiser ce point dans le moment repère. Saisir une notion à la fois dans son « avant » et dans son « pendant », par exemple, reviendrait à dire qu'au moment repère, l'événement n'a pas commencé et qu'il est en cours. On voit bien qu'une telle représentation serait incohérente.

Pourtant, les marqueurs aspectuels et modaux co-occurrent. Par conséquent, modalité et aspect peuvent opérer au sein d'un même énoncé. Mais cette coexistence ne peut se faire aux dépens du principe décrit plus haut. La conséquence est que **la combinaison** des deux catégories, et donc **des deux types de marqueurs, n'est possible que si les saisies aspectuelles et modales portent sur deux notions prédicatives distinctes.**

3.4.3.2 Retour sur les principaux cas de figure

Nous nous proposons donc de reconsidérer, à la lumière de ce qui vient d'être dit, les cinq cas de figure principaux où la combinaison *must* + *marqueur d'aspect* est permise. Il s'agira de :

- (i) Probabilité + saisie aspectuelle
- (ii) Obligation 3 + saisie aspectuelle
- (iii) Obligation 1 + saisie aspectuelle dans l'avenir
- (iv) Obligation 1 + achèvement + saisie aspectuelle du procès « porteur »
- (v) Obligation 1 + modalisation *a posteriori* + saisie aspectuelle

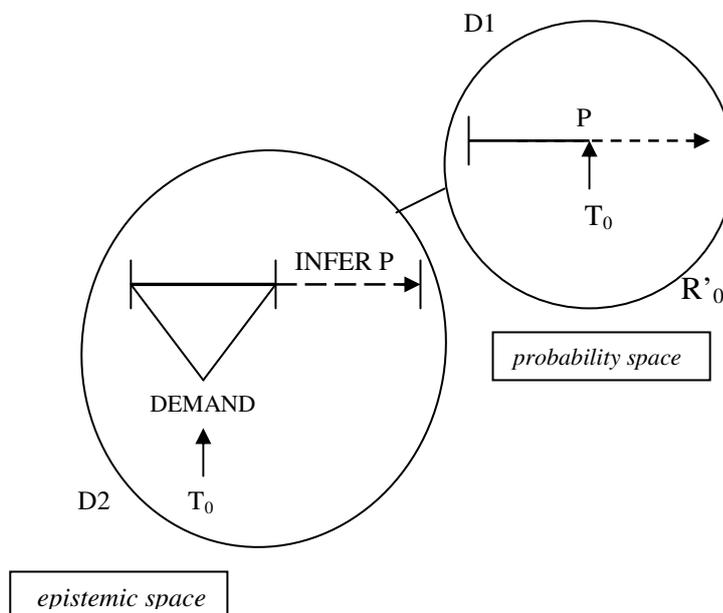
Dans la mesure où il s'agit de faire la synthèse des phénomènes observés précédemment, on ne souhaite pas, à ce stade, répéter toutes les analyses et reprendre en détails tous les cas de figure. Nous avons donc choisi ces trois valeurs de *must* pour leur représentativité, et c'est l'exemple de *be -ing* que nous prendrons pour illustrer les saisies aspectuelles.

➤ Probabilité + marqueur d'aspect

Ce cas correspond à un énoncé comme (8) :

[8] Alvy : *Hey, you are in a bad mood. You-you-you must be getting your period.* (Annie Hall)

Dans ce cas, la saisie aspectuelle porte sur la notion prédicative signifiée par p . La saisie modale s'effectue alors sur une notion prédicative autre, non marquée formellement : INFER p . INFER est une notion prédicative de D2, le domaine épistémique, tandis que p est située dans D1, l'espace renvoyant à la représentation du monde socio-physique tel qu'elle existe en T_0 dans l'esprit du sujet cognitif, c'est-à-dire la réalité présente probable (R'_0).



- Fig. 7 -

➤ Obligation 3 + saisie aspectuelle

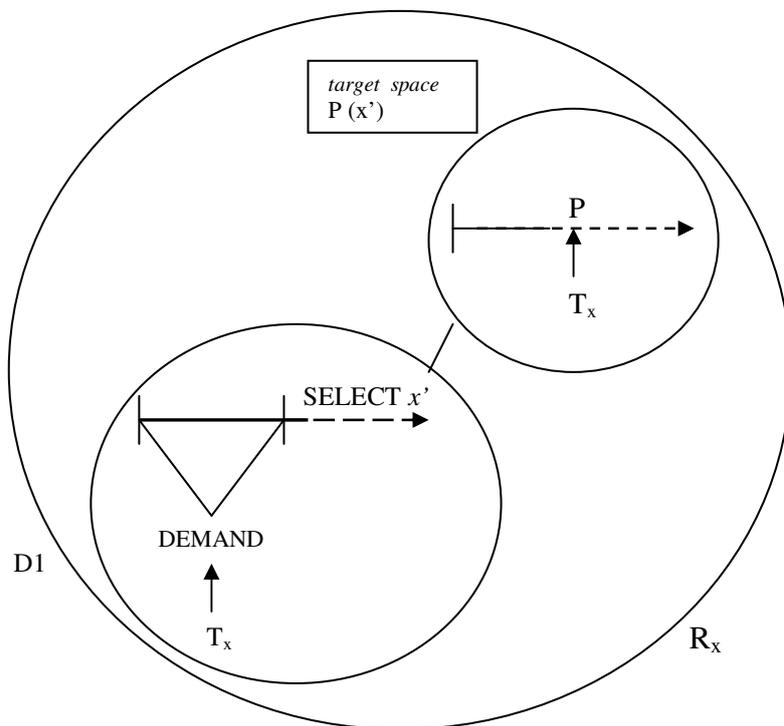
Soit l'exemple (9) :

[9] *Qualified candidates (...) must be selling to technical decision makers...CIO's, CTO's etc.*
<http://www.salesopportunities.net>

On se trouve finalement dans un cas de figure semblable, dans le sens où l'aspect porte également sur la notion signifiée par p et la modalité sur une autre notion prédicative appartenant à un autre espace. On le sait ce type d'énoncés signifie qu'il existe une contrainte sur le choix des x . On a donc, dans un premier espace, la modalité saisissant la notion renvoyant à la sélection des 'bons' x que l'on appellera x' . Cet espace, où se joue la sélection des x' , est mis en relation avec un autre espace (*target space*) qui, lui, contient l'ensemble des x , dont les x sélectionnables (les x') qui se définissent comme les x participant au procès dénoté par p en T_x (on est donc en R_x , la représentation du monde réel à un moment T_x

indéterminé où $P(x')$ est vraie). Malgré deux espaces mentaux de nature différente, il nous semble qu'on reste à l'intérieur du domaine socio-physique $D1$ ²⁸¹.

On a la figuration suivante.



- Fig. 8 -

➤ Obligation 1 + saisie aspectuelle d'une proposition à-venir

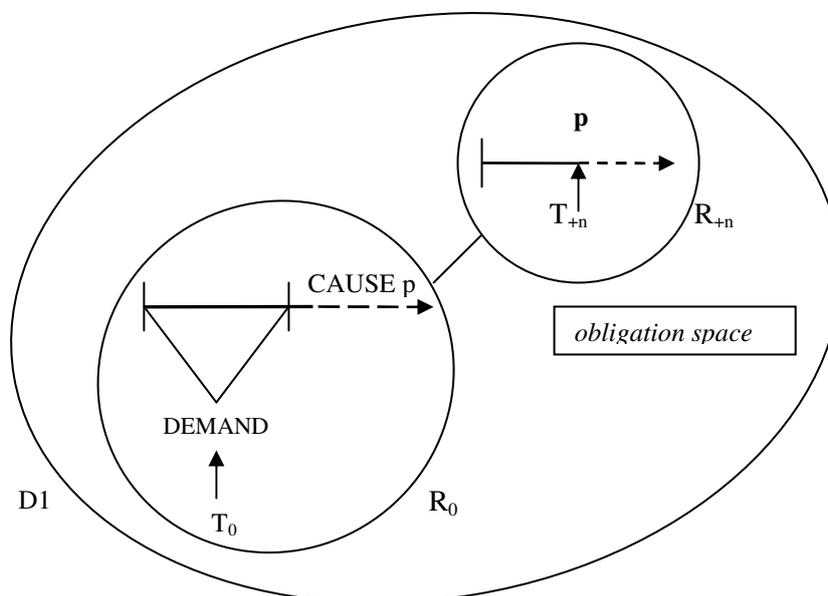
On prendra, pour illustrer ce cas de figure, l'énoncé (10).

[10] *John must be working when the inspector arrives.* (Emprunté à Palmer 1990 : 67)

On sait que cette configuration implique un décalage temporel entre le point d'application de la modalité et l'événement dénoté par p . Un énoncé comme (10) construit donc deux espaces mentaux à l'intérieur de $D1$. L'un renvoie à la réalité présente (R_0) ; c'est le lieu où se construit l'obligation de faire p . L'autre est une projection de la réalité dans l'avenir (R_{+n}) ; époque où s'actualisera peut-être p . Une fois encore, les saisies modales et aspectuelles agissent à des niveaux différents et, surtout, s'appliquent à des notions prédicatives distinctes. Plus haut, nous avons dit que le méta-prédicat CAUSE des FSD était, en quelque sorte, extrait de la notion de phase 1, nous permettant ainsi de dissocier la dimension qualitative de la notion et son dynamisme sous-jacent, le cinétisme qui la conduit à sa complétude quantitative. Ici, la dissociation n'est pas qu'une commodité pour l'analyste. Elle est effective au niveau

²⁸¹ Il nous paraît difficile, en effet, d'analyser le méta-prédicat SELECT comme un prédicat de $D2$, c'est-à-dire comme un événement mental.

des représentations, puisque CAUSE p est distingué de p , les deux notions prédicatives appartenant à des espaces différents. La modalité porte sur la première ; elle la saisie en son « avant » pour signifier la nécessité de provoquer p . L'aspect opère une saisie sur p . Soit la figure 9.



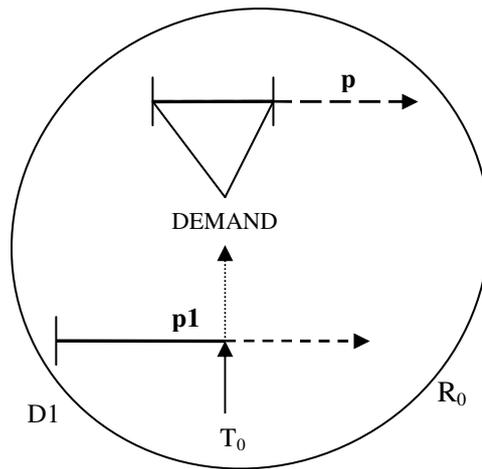
- Fig. 9 -

➤ Obligation 1 + achèvement + saisie aspectuelle du procès “porteur”

Il s’agit de considérer le cas illustré par (12).

[12] *I really must be getting home; the night-air doesn't suit my throat!* (Web Concordancer; alice.txt)

Ici, une fois encore, la combinaison aspect/modalité est rendue possible par la présence de deux notions prédicatives au niveau conceptuel. Toutefois, l’existence de deux notions n’est pas due à l’interaction de deux domaines distincts mais au fait que l’on a une notion prédicative de type achèvement ; ce qui implique une distinction dès le niveau notionnel entre un procès porteur (pI) et son point terminal (p). Comme on l’a vu lors de l’analyse de ces énoncés, la saisie aspectuelle porte sur pI (la phase de préparation est en cours en T_0), tandis que la modalité prend pour cible p . On proposera donc le schéma qui suit.



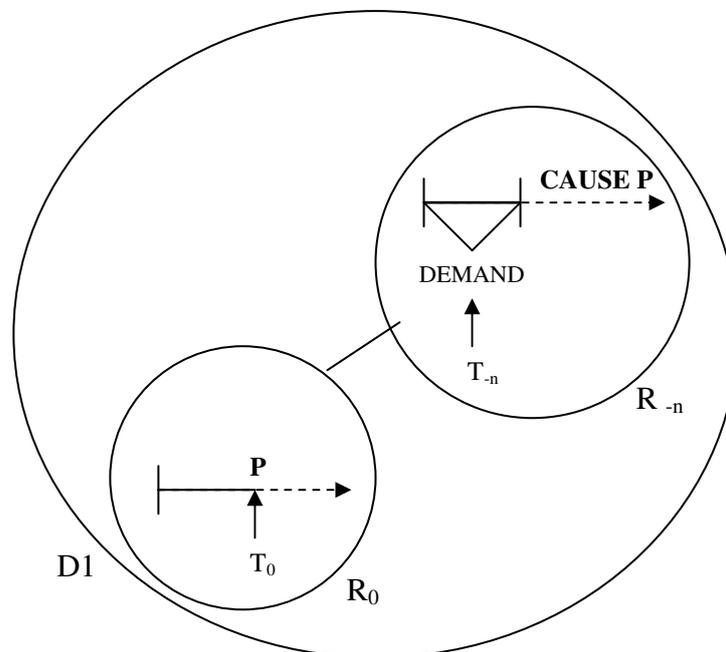
- Fig. 10 -

➤ Obligation 1 + modalisation *a posteriori* + saisie aspectuelle

Pour terminer l'examen des différents cas de figure au regard de l'interaction de la modalité et de l'aspect, nous considérerons la dernière grande configuration illustrée par (12).

[12] why **must I be working** when it's absolutely gorgeous disc golfing weather outside???(www.ubersonic.org)

Cette configuration est schématisée comme suit.



- Fig. 11 -

En fait, par la manière dont se construit la représentation, ce cas se rapproche sensiblement des énoncés du type *You must be working when the inspector arrives*. On retrouve en effet la même différenciation entre deux espaces représentant le monde réel à deux moments

différents. La différence tient à la localisation dans le temps de ces espaces. Ici, on a R_0 qui est opposé à R_{-n} au lieu de R_{+n} . Par ailleurs, la modalité étant par nature antérieure à l'événement, elle se situe ici en R_{-n} et non en R_0 (c'est ce qui nous avait conduit à parler de « parfait » de modalité). En revanche, les deux configurations ont en commun la dissociation du dynamisme sous-jacent à la notion (sous la forme de CAUSE p) et de la notion prédicative proprement dite, saisie aspectuellement.

Il faut toutefois ajouter une précision sur la disposition des deux espaces mentaux en figure 11. Dans la mesure où ces représentations se lisent de la gauche vers la droite, il peut sembler illogique de placer R_0 avant R_{-n} . En fait, nous pensons que cet ordre reflète le mécanisme de construction de la modalisation rétroactive. L'énonciateur conceptualise d'abord R_0 et l'événement qui s'y déroule, puis remonte en R_{-n} , à l'origine de l'événement en question.

3.4.4 Aspect, modalité et type de notion prédicative

Même si nous nous écartons quelque peu de notre sujet, ce chapitre serait incomplet si nous ne disions pas un mot de la relation entre les types de notions, la modalité et l'aspect. Deux questions retiendront notre attention : Pourquoi les modalités radicales du faire et du subir (obligation 1 et 2) sont-elle incompatibles avec une notion prédicative de phase 2 ? Pourquoi la modalité épistémique exige-t-elle que la notion de phase 1 soit saisie par *be -ing* ?

3.4.4.1 Notion prédicative de phase 2 et obligation (1 et 2)

Etant donné la nature de la saisie modale décrite plus haut, il est aisé de comprendre pourquoi les notions prédicatives de phase 2 sont incompatibles avec les modalités radicales du faire et du subir. En effet, ce type de modalité porte sur l'« avant » de la notion signifiée par p . Or, l'« avant » d'une notion de phase 2, c'est une notion de phase 1. Même si la notion de phase 1 n'est pas lexicalisée, elle n'est pas qualitativement et quantitativement nulle. Elle ne peut donc pas être saisie par un marqueur de modalité, qui ne peut qu'opérer sur du potentiel, sur une visée pure. Or, en saisissant une notion de phase 1 entre C et F, on n'est plus dans le potentiel, mais dans l'actuel. C'est ce qui explique le phénomène de re-catégorisation dont nous avons beaucoup parlé. Pour avoir la valeur d'obligation 1 avec un prédicat tel que <be clean> dans une phrase comme *He must be clean*, il faut que le prédicat signifie BECOME CLEAN, c'est-à-dire une notion de phase 1 dont l'« avant » peut être saisi par l'opération modale.

3.4.4.2 Modalité épistémique et notions de phase 1

La seconde question est plus ténue. On constate en effet que la modalité épistémique exige la présence d'un marqueur aspectuel lorsque *p* renvoie à une notion prédicative de phase 1. Par exemple,

[13] *He must read a lot*

ne pourra pas signifier une probabilité si <read a lot> renvoie à une notion de phase 1. Dans ce cas, seule la lecture radicale est permise.

En revanche, l'interprétation épistémique devient possible si <read a lot> exprime une habitude (c'est-à-dire un état). Pour que <read a lot> renvoie à un événement et que l'énoncé exprime une probabilité, il faut donc *be -ing*.²⁸²

[14] *He must be reading a lot (these days)*.

On a alors une activité intermittente probablement vraie en T_0 .

La raison de ce phénomène est assez simple à comprendre. Si l'on regarde de nouveau la figure 7 (en page 429), on s'aperçoit, qu'avec la modalité épistémique, l'événement est vu comme valide en R'_0 (qui correspond à la représentation du monde réel en T_0 tel que le conçoit le sujet cognitif). On est donc dans la même situation que lorsqu'un événement est déclaré vrai en T_0 en R_0 , à ceci près qu'il ne s'agit pas ici de la réalité objective (ou prétendue telle). La contrainte est donc la même que lorsque l'on souhaite dire qu'un événement est réellement en cours en T_0 : on a besoin de *be -ing*. En effet, puisqu'un événement, par définition, dépasse le cadre d'un instant, il n'est pas possible de le ramener dans son intégralité à T_0 (puisque'il n'a pas encore atteint sa complétude à ce moment²⁸³), et le seul moyen de le déclarer vrai en T_0 est d'en saisir un point que l'on localise dans l'instant présent. L'idée qu'il a commencé avant et qu'il se poursuivra éventuellement après est sous-entendue.

En revanche, le marquage de la saisie aspectuelle n'est pas nécessaire avec une notion de phase 2 associée à une modalité épistémique. On sait évidemment que *be -ing* n'est pas possible avec un état, mais le fait est que *have -en* n'est pas non plus obligatoire, et que l'on peut donc avoir un *must* de probabilité avec un verbe dit d'état à l'« infinitif ». Ceci s'explique par le fait qu'un état est par définition instantané. Pour dire qu'un état est vrai en T_0 (que ce soit en R_0 ou en R'_0), c'est-à-dire pour l'inscrire en T_0 , aucun marqueur d'aspect

²⁸² Bien entendu, *have -en(+ be -ing)* est également possible, mais dans ce cas, on évoque l'« après » de l'événement, si bien que l'on n'a plus vraiment un événement, mais une notion de phase 2.

²⁸³ La situation est différente au passé puisque l'événement ayant atteint son point terminal peut être globalisé et ramené à un point.

n'est donc nécessaire (ce qui ne signifie pas, on le verra, que la notion n'est pas saisie – simplement, cette saisie n'est pas marquée).

On constate exactement le même phénomène avec l'obligation 3. Ce sens n'est en effet possible qu'avec une notion prédicative de phase 2, ou avec une notion de phase 1 saisie à l'aide d'un marqueur d'aspect. L'explication est similaire. En observant la figure 8 (en page 25430), on note que p est valide en R_x , c'est-à-dire dans le monde réel en T_x . Cela signifie que la notion prédicative correspondante doit être rapportée à ce point. Une fois encore, cela ne pose aucun problème avec un état (y compris avec une habitude) qui se loge dans le cadre d'un instant sans avoir besoin d'être préalablement « découpé ». En revanche, ce n'est pas le cas avec un événement, et, la globalisation n'étant pas possible (on est dans un présent, fût-il générique), le recours à la saisie aspectuelle par *be -ing* est impératif.

Mais au fond, le phénomène dépasse le cadre de ces deux cas particuliers. Nous défendons en effet l'hypothèse que **toute notion prédicative doit être saisie** d'une manière ou d'une autre. Evoquer un événement ou un état, c'est inévitablement l'inscrire dans une réalité à un moment donné. Cette réalité est variable : elle va de la réalité objective en T_0 à une réalité probable, en passant par une réalité passée, future ou hypothétique. Cela implique que tout événement ou tout état, à partir du moment où il est nommé, doit être rapporté à un instant repère T , qui sert de repère temporel à R ou à R' . Et c'est exactement en cela que consiste la **saisie d'une notion prédicative : localiser l'événement ou l'état qu'elle dénote dans un instant T** , afin de signifier l'ancrage de cet événement ou état dans une réalité au moment T . Si cet instant est non passé (c'est-à-dire, si $T = T_0, T_{+n}$ ou T_x), la différence entre une notion prédicative de phase 1 et de phase 2 est la suivante. Puisque l'état est naturellement logeable dans le cadre d'un instant, **la saisie d'une notion prédicative de phase 2 n'a pas besoin d'être marquée formellement** (mais elle peut l'être par *have -en* si l'on souhaite évoquer son « après »). En revanche, étant donné qu'un événement dépasse le cadre d'un instant, **la saisie (au présent) d'une notion prédicative de phase 1 doit nécessairement être marquée formellement**. Les marqueurs de cette saisie sont bien sûr les opérateurs aspectuels, mais également, on l'a vu, les auxiliaires modaux tel que *must*.

Cela implique que si la modalité (quelle que soit sa nature) porte sur une notion autre que p et que p renvoie à une notion de phase 1, cette dernière doit être saisie par un marqueur aspectuel.

3.5 Conclusion sur la troisième partie

Nous rappellerons d'abord les grandes étapes de cette dernière partie. Nous avons, tour à tour, étudié les trois structures *must + marqueur d'aspect* en suivant, à chaque fois, la même méthode. En nous appuyant sur les résultats des deux premières parties, nous avons, pour chaque configuration sémantique, dégagé une FSD complexe correspondant à une valeur conceptuelle, puis nous avons tenté de déterminer si elle était viable. Cette étude sur les possibles théoriques a montré qu'un assez grand nombre de configuration était possible, tout en mettant au jour les facteurs de blocage (essentiellement temporels). La confrontation de ces prédictions avec les données a montré que l'analyse était juste dans son ensemble, mais nous avons pris conscience de certains écarts qui s'expliquent par la difficulté de ramener la complexité des produits sémantiques du niveau conceptuel à des formes schématiques ramassées. Dans la mesure où nos formules avaient essentiellement pris en compte les paramètres liés au temps et au repérage, certaines contraintes ont échappé à nos prédictions (on pourra citer, à titre d'exemples, l'effacement partiel de l'agentivité avec le sens d'inévitabilité, ou la complexité structurelle des énoncés en *must + have -en/be -ing* qui semble bloquer la modalisation rétroactive).

Dans un souci de synthétiser les résultats de notre étude, nous avons reconsidéré les phénomènes observés à la lumière des catégories conceptuelles de la modalité et de l'aspect. Les compatibilités et les incompatibilités constatées dans les trois chapitres précédents se sont trouvées expliquées par un principe très simple. La modalité et l'aspect possèdent un fonctionnement opératoire similaire, dans la mesure où ces deux catégories permettent la saisie d'une notion prédicative. La conclusion logique est donc que la modalité et l'aspect ne peuvent pas porter sur la même notion prédicative.

Conclusion générale

Le rôle de ces dernières pages est de résumer la démarche qui a été la nôtre, et de revenir sur les conclusions auxquelles nous avons abouti.

En distinguant clairement deux niveaux d'analyse sémantique, nous avons été en mesure de proposer une taxinomie des valeurs signifiées par les marqueurs étudiés, sans rompre avec la tradition énonciative qui, au delà des différences de théorie et de formulation, cherche globalement à dégager pour chaque marqueur, sinon une valeur invariante, tout au moins un fonctionnement commun à tous ses emplois. L'attribution à chaque marqueur d'une valeur linguistique sous-déterminée permet de rendre compte de ce fonctionnement commun, tout en épargnant au linguiste la difficile description d'une valeur centrale à l'origine de toutes les valeurs discursives, et l'embarras devant la signification floue ou ambiguë de certains énoncés. Cette approche s'est largement inspirée de la Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1995) qui considère la phrase comme un *pattern* vague qu'il convient de compléter à l'aide de données linguistiques et contextuelles pour obtenir une *explicature*.

Toutefois, nous avons accordé une place prépondérante aux effets de sens, c'est-à-dire aux valeurs conceptuelles ou référentielles. Notre sujet l'exigeait. En effet, notre étude était, dès sa formulation, prédisposée à un traitement au niveau conceptuel, par une approche alternativement sémasiologique et onomasiologique. D'abord, décrire les contraintes sur la valeur signifiée par *must* n'avait d'intérêt que si l'on dépassait la simple dichotomie entre valeur radicale et valeur épistémique. Mais par ailleurs, dès l'introduction, il est apparu que la problématique ne pourrait pas se ramener à une question du type : *La valeur x du modal est-elle possible avec tel ou tel marqueur d'aspect ?* Il était évident que l'interprétation du marqueur aspectuel (ou plus exactement, le repérage de la proposition aspectualisée) allait être déterminant.

Les deux premières parties ont donc consisté en un examen approfondi des marqueurs aspectuels, dans un premier temps, et de *must*, dans un deuxième temps. L'objectif a été de mettre au jour leur fonctionnement, et de proposer un classement de leurs emplois.

La **première partie**, consacrée aux marqueurs d'aspect, a d'abord cherché à mettre en rapport l'aspect, comme catégorie cognitive, et les signes qui y renvoient. L'aspect a été défini comme une catégorie opératoire permettant la saisie partielle ou totale d'une notion prédicative afin de construire l'image d'un événement ou d'un état actualisé. A ce stade, a également été proposée une typologie des notions prédicatives reprenant globalement la classification de C. et F. Récanati (1999). L'étude syntaxique a permis d'établir un lien entre

la forme et le sens, en particulier, dans le cas de *have -en*. Nous avons pu dégager un fonctionnement « invariant » pour *have -en*, et le relier à un ensemble de valeurs qui, à l'examen, s'avèrent différer essentiellement par la nature du repérage. L'étude des conditions d'emploi du marqueur n'a pas non plus été négligée.

Toutefois, elle n'a pas été traitée de manière aussi exhaustive que pour *be -ing*. En effet, contrairement au *perfect*, certains emplois de cette périphrase sont, à première vue, résistants à une analyse sémantique classique en termes de saisie aspectuelle. Il a donc fallu approfondir les conditions d'emploi, afin de déterminer si elles pouvaient être reliées au fonctionnement aspectuel du marqueur. La réponse a été que, non seulement les deux perspectives sont complémentaires, mais que la valeur référentielle de *be -ing* (non-clôture et saisie en immanence) ne peut jamais être totalement écartée, même si, dans certaines circonstances, elle est susceptible de passer au second plan.

Le troisième chapitre, consacré à *have -en/be -ing*, a montré que ce marqueur avait un fonctionnement assez proche de celui de *have -en*, autant du point de vue de la référence que de ses conditions d'emploi. La différence principale tient à la possibilité qu'a le *perfect -ing* de référer à l' « après » d'une activité, et à son incompatibilité avec un état (due à *be -ing*).

Au cours de cette première partie, nous avons accordé une place de choix aux différents repérages. Nous avons été amené à distinguer les repérages spécifiques (présent et futur) des repérages non spécifiques (habituels et génériques), en constatant que chacun des marqueurs d'aspect était compatible avec tous ces types de repérages, avec, il faut bien le dire, des probabilités variables.

Dans la **deuxième partie**, nous avons proposé une analyse détaillée de *must*. Le premier chapitre, dévolu à la catégorie conceptuelle de la modalité, a mis au jour ses composantes notionnelle (avec la genèse du sémantisme modal) et opératoire. Cette dernière s'est révélée particulièrement importante pour appréhender la manière dont se construisaient les grands types de modalité que sont le radical et l'épistémique. Cette présentation s'est voulue sommaire, et notre conception de la modalité et des types de modalité s'est affinée tout au long de la partie sur *must*. En décrivant les différentes valeurs signifiées par le modal, nous avons, en effet, été amené à opérer des distinctions plus fines à l'intérieur des modalités radicales et épistémique, et à utiliser l'opposition *modalisation a priori/a posteriori* (Larreya 2000 ; 2004) pour rendre compte de certains emplois du marqueur. Toujours est-il que huit valeurs ont été dégagées, puis rattachées à une forme schématique sous-déterminée (la valeur linguistique), rendant le signe compatible avec lesdites valeurs. La description de cette forme

schématique a été bénéfique à trois niveaux. D'abord, elle nous a permis d'établir un lien entre les différentes valeurs discursives. Dans un deuxième temps, elle permet de rendre compte d'emplois difficilement rattachables à telle ou telle valeur conceptuelle. Dans ce cas, l'énonciateur choisit le marqueur pour sa forme schématique sous-déterminée ; et cela suffit aux besoins de la communication. Enfin, la valeur linguistique explique le fonctionnement de *must* en discours, à la fois d'un point de vue syntaxique et pragmatique. En postulant que le modal était associé à une forme sémantico-logique du type Q DEMAND P, nous avons pu rendre compte de certaines propriétés syntaxiques de *must* (en particulier, le rôle des infinitives) ainsi que de sa fonction argumentative, qui va au delà des emplois dits déontiques. Le dernier chapitre a été consacré aux paramètres sémantiques et syntaxiques propres à chaque valeur. Il fallait, en effet, veiller à ne pas aborder la combinaison *must* + *marqueur d'aspect* sans avoir préalablement défini les conditions dans lesquelles chacune des valeurs pouvait apparaître. Le risque eût été d'attribuer aux marqueurs d'aspect un rôle qui n'était pas le leur.

Si ces deux premières parties ont occupé une place aussi prépondérante, c'est qu'une pareille étude de l'influence de l'aspect sur la valeur modale était vouée à l'échec sans une compréhension approfondi de la syntaxe, du sémantisme et du fonctionnement des marqueurs. Ce travail préliminaire a d'ailleurs prouvé son utilité dès le début de la **troisième partie**. En effet, la première étape de chacun des chapitres consacré à l'une des trois structures a permis de prédire quelles configurations étaient possibles et impossibles, en s'appuyant uniquement sur les résultats des deux parties précédentes. Elles ont donc toute leur légitimité au sein de cette étude.

Certains écarts entre les prédictions et les données authentiques ont été observés. Nous en avons conclu qu'ils tenaient davantage aux défauts des formalisations utilisées qu'à des erreurs d'analyse des marqueurs. La formalisation était une nécessité pour mener à bien la description des possibles théoriques. Cependant, il est difficile de rapporter tous les paramètres d'une valeur spécifique à une simple formule logique. Quoi qu'il en soit, les distorsions constatées entre les prédictions et les données ont trouvé une explication dans les analyses des marqueurs proposées dans les parties précédentes, mais qui avaient échappé à la formalisation. Le seul phénomène qui s'est avéré particulièrement résistant à l'analyse a été l'incompatibilité de *have -en/be -ing* avec l'obligation (1 et 2) *a posteriori*. Nous n'avons pu dégagé aucun facteur sémantique pouvant en rendre compte. L'hypothèse retenue a été l'existence d'une contrainte liée à la structuration des énoncés en *must have-en/be -ing*. L'accumulation de strates successives semble bloquer la remontée à la strate d'origine

impliquée par la modalisation rétroactive. Il semble toutefois que cette contrainte soit moins forte qu'avec un conflit d'ordre temporel, par exemple. C'est ce qui explique l'hésitation des anglophones face à de tels énoncés, même s'ils ont presque toujours fini par les rejeter.

C'est l'examen de ces contraintes « fortes », justement, qui a surtout retenu notre attention au fil des pages. Nous avons, dans un premier temps, constaté que la majeure partie des incompatibilités s'expliquait en termes de conflit temporel. La coïncidence des repères du modal et de la proposition aspectuelle conduit à une représentation asémantique avec les modalités radicales du *faire* et du *subir*. En effet, ces valeurs modales impliquent la visée de *p*, alors que les marqueurs d'aspect construisent l'image d'un procès achevé ou entamé. Cet accomplissement partiel ou total s'avère naturellement incompatible avec la visée modale. La combinaison *must* + *marqueur aspectuel* n'est donc envisageable, avec ce type de modalité, que lorsque les deux repérages sont différenciés.

Mais nous nous sommes aperçu que ce phénomène doit être rattaché au fonctionnement plus profond et plus fondamental des catégories de la modalité et de l'aspect. La modalité, en plus de sa composante notionnelle (liée aux concepts ontologiques du nécessaire et du possible) possède, à l'instar de l'aspect, une composante opératoire. En s'appliquant à une notion prédicative, elle opère une saisie sur celle-ci. Pour des raisons conceptuelles évidentes liées au fait que les deux catégories saisissent les notions en des points différents, **la double saisie aspectuelle et modale d'une même notion prédicative est impossible**. Ne sont donc autorisées que les configurations qui n'enfreignent pas ce principe, c'est-à-dire celles où la représentation de l'énoncé contient deux notions prédicatives.

Au fond, sans aller jusqu'à faire de la modalité un type d'aspect, c'est essentiellement la ressemblance entre les deux catégories qui explique les contraintes sur le potentiel signifiant de *must*, lorsqu'il est mis en présence d'un marqueur d'aspect.

Bibliographie

- Adamczewski, H. (1976) *BE + ING dans la grammaire de l'anglais contemporain*, Thèse d'état. Paris: Champion. 739 p.
- Adamczewski, H. (1982) *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Armand Colin. 362 p.
- Adamczewski, H. (1991) *Le Français déchiffré, Clé du langage et des langues*. Paris : Armand Colin. 415 p.
- Adamczewski, H. (1996) *Genèse et développement d'une théorie linguistique*. Perros-Guirec : La TILV. 137 p.
- Adamczewski, H. & Gabilan, J-P. (1992) *Les clés de la grammaire anglaise*. Paris : Armand Colin. 271 p.
- Allen, W.S. (1974) *Living English Structure* (Fifth edition) . Londres : Longman. 338 p.
- Allwood, J. et al. (1977) *Logic in Linguistics*. Cambridge : CUP. 185 p.
- Anscombe, J-C (1995) « De l'argumentation aux topoï » in Anscombe et al. pp. 11-47
- Anscombe, J-C & O.Ducrot. (1988) *L'argumentation dans les langues*. Bruxelles : Mardaga. 184 p.
- Anscombe, J-C et al. (1995) *Théorie des Topoi*. Paris : Kimé. 212 p.
- Aristote (1997) *Organon*. I. Catégories. II. De l'interprétation. Paris : J. Vrin. 153 p.
- Austin, J. [1962] (1976) *How to do things with words*. Oxford : Oxford University Press. 176 p.
- Bach, E. (1967) « *Have and Be in English Syntax* ». *Language* 43. pp. 468-85
- Bache, C. (1982) « Aspect et Aktionsart : Towards a Semantic Distinction ». In *Journal of Linguistics* 18, pp. 57-72.
- Bachelard, G. [1932] (1992) *L'intuition de l'instant*. Paris : Editions Stock. 149 p.
- Ballard, M. (1987) *La traduction : de l'anglais au français*. Paris : Nathan. 272 p.
- Ballard, M. (éd.). (1995) *Relations discursives et traduction*. Lille : Presses universitaires de Lille. 297 p.
- Bally, C. (1965) *Le langage et la vie*. 3e ed. Genève : Droz. 164 p.
- Barbérís, J-M. et al. (1998) *De l'actualisation*. Paris : CNRS éditions. 249 p.
- de Beaugrande R. & Dressler, W. (1981) *Introduction to Text Linguistics*. London : Longman. 270 p.
- Benveniste, E. (1966a) *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard. 351 p.
- Benveniste, E. (1966b) *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard. 286 p.
- Berland-Delepine, S. (1989) *La grammaire anglaise de l'étudiant*. Paris : Ophrys. 606 p.

- Bex, T. (1996) *Variety in Written English. Texts in Society : Societies in Text*. London & New York : Routledge. 221 p.
- Bielec D. (1998) *Polish. An Essential Grammar*. London : Routledge. 294 p.
- Blakemore, D. (1989) *Understanding Utterances*. Oxford : Blackwell. 191 p.
- Bolinger, D. (1977) *Meaning and Form*. London : Longman. 212 p.
- Bolinger, D. & Sears, D.A.(1981) *Aspects of Language* (3rd edition).New York : Harcourt Brace Jovanovich College Publishers. 352 p.
- Bouscaren, J. [1991] (1993) *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*. Paris : Ophrys. 131 p.
- Bouscaren, J. & Chuquet, J. (1987) *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys. 201 p.
- Bouscaren, J. et al. (1982) *Cahiers de recherche. T.1*. Paris : Ophrys. 193 p.
- Bouscaren, J. et al. (1984a) *Cahiers de recherche. T.2*. Paris : Ophrys. 273 p.
- Bouscaren, J. et al. (1984b) « L'infinifitif 'have -en' après les modaux » in Bouscaren et al., *Cahiers de recherche Tome 2*. pp. 1-44.
- Bouscaren, J. (Ed.) (2001) *Cahiers de recherche T.8. Modalité et opérations énonciatives*. Gap : Ophrys. 300 p.
- Boyd, J. & Thorne, J.P. (1969) « The Semantic of Modal Verbs » in *Journal of Linguistics* 5, pp. 54-74
- Brazil, D. (1995) *A Grammar of Speech*. Oxford : Oxford University Press. 264 p.
- Brugman, C. (1996) « Mental spaces, constructional meaning, and pragmatic ambiguity » in *Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.) (1996) pp.29-56*
- de Carvalho P. & Labrune L. (éds.) (2000) *Grammaticalisation 1. (dé)motivation et contrainte*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 319 p.
- Chuquet, H. & Paillard, M. (1987) *Approches linguistiques des problèmes de traduction anglais / français*. Paris : Ophrys. 451 p.
- Coates, J. (1983) *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. London : Croom Helm. 259 p.
- Collins Cobuild. English Usage*. (1992) London : HarperCollins. 1951 p.
- Cohen, D. (1989) *L'aspect verbal*. Paris : PUF. 272 p.
- Comrie, B. (1976) *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press. 142 p.
- Comrie, B. (1985) *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press. 139 p.
- Confais, J-P. (1990) *Temps, mode, aspect*. Toulouse : Le Mirail. 355 p.

- Cook, V.J. & Newson, M. (1996) *Chomsky's Universal Grammar. An Introduction.* (2nd edition). London : Blackwell. 369 p.
- Cotte, P. (1988) *Le système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain.* Thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Grenoble III. 990 p.
- Cotte, P. (1996) *L'explication grammaticale de textes anglais.* Paris : PUF. 330 p.
- Cotte, P. (1997) *Grammaire linguistique.* Paris : Didier Erudition, CNED. 180 p.
- Cotte, P. (1998) « Have n'est pas un verbe d'action : l'hypothèse de la réélaboration » in *La transitivité*, A. Rousseau (Ed.), 1998. Villeneuve d'Ascq : PU du Septentrion. pp. 415-439.
- Cotte, P. (éd.) (1999a) *Langage et linéarité.* Paris : PU du Septentrion. 212 p.
- Cotte, P. (1999b) « Une boucle étrange : l'ordre des déterminations dans le syntagme verbal de l'anglais » » in P. Cotte 1999a (éd.) pp.39-48
- Cotte, P. (2000a) « La modalité comme commentaire » in Pauchard et al. 2000. pp. 201-224.
- Cotte, P. (2000b) « A propos de *ing* et de *be* » in *Cycnos, vol.17, n°Spécial.* pp.159-172
- Cotte, P. (2001) *Transcription du séminaire de maîtrise et de DEA 2000-2001.* Paris IV
- Cotte, P. (2004) "Modality and volition". Communication. Second International Conference on Modality in English. Université de Pau. Septembre 2004.
- Crepin, A. (1994) *Deux mille ans de langue anglaise.* Paris : Nathan. 191 p.
- Culioli, A. (1976) *Transcription du séminaire de D.E.A., 1975-76,* Université de Paris VII, Département de Recherches Linguistiques, Paris, Oct.1976.
- Culioli, A. et al. (1992) *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences.* Paris : Ophrys. 226 p.
- Cutrer, L.M. (1994) *Time and Tense in Narrative and Everyday Language.* Ph. D. dissertation. Univeristy of California : San Diego. 443 p.
- Danon-Boileau, L. (1987) *Enonciation et référence.* Paris : Ophrys. 70 p.
- Danon-Boileau, L & Duchet, J.L. (Eds.). (1993) *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé.* Paris : Ophrys. 221 p.
- David, J. & Martin, R. (Eds.) (1980) *La notion d'aspect. Actes du colloque de mai 1978 organisé par le centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz.* 246 p.
- David, J. & Kleiber, G. (Eds.) (1983) *La notion sémantico-logique de modalité.* Recherches linguistiques VIII. 211 p.
- Decaux, E. (1984) *Leçons de grammaire polonaise.* (5e édition). Paris : Institut d'études slaves. 350 p.
- Delmas, C. (1983) "Une distinction classique : SER et ESTAR" in *Textes du Crelingua.* Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Delmas, C. (1993) « De l'extralinguistique au métalinguistique » in Lapaire, J-R. & W. Rotgé, 1993. pp195-212

- Delmas, C. (1995) "La traduction, un 'exercice' ?" in Les langues modernes n°1, *La traduction comme exercice*. pp.53-61
- Delmas, C. (1998) *Cours d'Agrégation*. Paris III. Année 1997-1998
- Delmas, C. (1999) *Séminaire de D.E.A*. Paris III. Année 1998-1999
- Delmas, C. (2000a) "able, -able, -ible, -uble » in Pauchard et al. 2000. pp 151-173.
- Delmas, C. (2000b) « BE & -ING ou comment énoncer le recyclage de la relation 'partie/tout' » in *Cycnos*, vol.17, n°Spécial. pp.173-185
- Delmas, C. (2001) « Comparer deux langues ? Un bain très révélateur ! » Université de Polynésie Française , Avril 2001
- Delmas, C. (2002) "Linéarisations et forme porteuse en anglais ». Communication. Colloque « La linéarisation de l'énoncé ». Paris 4, 9 et 10 novembre 2002.
- Delmas, C. et al. (1993) *Faits de langue en anglais. Méthode et pratique de l'explication grammaticale*. Paris : Dunod. 241 p.
- Delmas, C. & Girard, G. (1993) « Grammaire métaopérationnelle et théorie des phases » in *Les théories de la grammaire en France*. 1993. Paris : Hachette. pp. 97-124.
- A. Deschamps & J. Guillemin-Flescher (Eds.) (1999) *Les opérations de détermination : Quantification / qualification* .Collection HDL, Gap : Ophrys. 285 p.
- Dubos, U. (1990) *L'explication grammaticale du thème anglais*. Paris : Nathan. 268 p.
- Ducrot, O. (1972) *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann. 283 p.
- Ducrot, O. (1980) *Les échelles argumentatives*. Paris : Les Editions de Minuit. 96 p.
- Ducrot, O. & Todorov, T. (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil. 470 p.
- Dufaye, L. (2001) *Les modaux et la négation en anglais contemporain*. Gap : Ophrys. 322 p.
- Dyèvre, L. & M. Furman-Bouvard (1996) *Dzień Dobry !* Paris : Institut d'études slaves. 441 p.
- Fauconnier, G. (1984) *Espaces mentaux*. Paris : Editions de Minuit. 216 p.
- Fauconnier, G. (1994) *Mental Spaces*. Cambridge : CUP. 190 p.
- Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.) (1996) *Spaces, Worlds and Grammar*. Chicago : University of Chicago Press. 355 p.
- Fauconnier, G. & E. Sweetser (1996) « Cognitive links and domains : Basic aspects of mental space theory » in *Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.)*. pp. 1-28
- Freud, S. [1940] (1988) *Le mot d'esprit*. Paris : Gallimard. 442 p.
- Fuchs, C. & Leonard, A.M. (1979) *Vers une théorie des aspects*. Paris : La Haye, N.Y. : Mouton. 399p.

- Garnier, G. (1985) *Linguistique et traduction. Eléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*. Caen : Paradigme. 505 p.
- Garnier, G. et al. (2002) *L'épreuve de linguistique à l'agrégation d'anglais*. Paris : Nathan. 269 p.
- Gilbert, E. (1987) *MAY, MUST, CAN et les opérations énonciatives*. Paris : Ophrys. 359 p.
- Girard, G. (1993) « What is there to be seen ? » in *Caliban N° XXX*.
- Girard, G. (1994) « Cease + TO + V / Stop + V + ING et la notion de 'sujet identique' » in *SIGMA n°16*.
- Girard, G. (1996) « Faut-il faire l'hypothèse d'un invariant différentiel ? » in *Modèles Linguistiques, Tome XVII, Fascicule 1*.
- Girard, G. (1998a) « Aspect, choix sémiqes, valeur de vérité ». Communication, Colloque CHRONOS, Valenciennes.
- Girard, G. (1998b) Cours d'Agrégation. Paris 3. Année 1997-1998
- Girard, G. (1999) Séminaire de DEA. Paris 3. Année 1998-1999
- Greenbaum, S. & Quirk, R. (1990) *A Student's Grammar of the English Language*. London : Longman. 490 p.
- Gresset, S. (2001) « CAN/MAY et MIGHT/COULD ou l'interchangeabilité à l'épreuve des textes » in Bouscaren (ed.) 2001. pp.177-222
- Grice, H.P. (1975) "Logic and conversation". In Cole & Morgan (eds), *Syntax and Semantics, Vol.3 : Speech Acts*, New York : Academic Press. pp 41-58
- Groussier, M-L. (1985) « A propos de l'ambivalence épistémique/déontique de must et may » in *Modèles linguistiques, VII,2*. pp 139-154
- Groussier M-L. (2000a) « Subjectivation croissante de la valeur des modaux au cours de l'histoire de l'anglais » in Pauchard et al. 2000. pp. 73-101.
- Groussier M-L. (2000b) « La grammaticalisation : un mirage ? » in de Carvalho P. & Labrune L. (éds.) pp.297-319.
- Groussier, M-L et al. (1975) *Grammaire anglaise. Thèmes construits*. Paris : Hachette. 232 p.
- Guillaume, G. [1929] (1993) *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de l'Architectonique du temps dans les langues classiques*. Paris : Librairie Honoré Champion. 201 p.
- Guillaume, G. (1964) *Langage et science du langage*. Québec : Presses de l'Université Laval. 286 p.
- Guillaume, G. (1971) *Leçons de linguistique 1948-1949B*. Québec : Presses de l'Université Laval. 222 p.
- Guillaume, G. (1987) *Leçons de linguistique 1945-1946A*. Québec : Presses de l'Université Laval. 358p.
- Guillaume, G. (1992) *Leçons de linguistique 1938-1939*. Québec:Presses de l'Université Laval. 412 p.
- Guillemin-Flescher, J. (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Paris : Ophrys. 549 p.

- Guiraud, P. (1975) *La sémantique*. Paris : PUF 125 p.
- Haegeman, L. (1994) *Introduction to Government and Binding Theory*. (2e éd.). Oxford : Blackwell. 701 p.
- Haegeman, L. & J. Guéron (1999) *English Grammar. a Generative Perspective*. Oxford Blackwell. 672 p.
- Hagège, C. (1990) *La structure des langues* (3ème édition). Paris : Presses Universitaires de France. 127 p.
- Halliday, M.A.K. (1994) *An Introduction to Functional Grammar* (second edition). London : Edward Arnold. 434 p.
- Halliday, M.A.K. & Hasan, R. (1976) *Cohesion in English*. London : Longman. 374 p.
- Herweg, M. (1991) « Perfective & Imperfective Aspect and the Theory of Events & States » in *Linguistics* 29 : pp. 10-51.
- Hirtle, W. (1975) *Time, Aspect and the Verb*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. 149 p.
- Huddleston, R. (1988) *English Grammar : An Outline*. Cambridge : Cambridge University Press. 434p.
- Jakobson, R. (1963) *Essais de linguistique générale*. Paris : Les Editions de Minuit. 262 p.
- Jeannerod, M. (2002) *Le cerveau intime*. Paris : Odile Jacob. 218 p.
- Jespersen, O. [1924] (1963) *The Philosophy of Grammar*. London : George Allen & Unwin LTD. 359p.
- Johannesson, N.L. (1976) *The English Modal Auxiliaries : A Stratificational Account*. Stockholm : Almqvist & Wiskell. 165 p.
- Joly, A. (1987) *Essais de systématique énonciative*. Lille : PU de Lille. 332 p.
- Joly, A. & O'Kelly, D. (1989) *L'analyse linguistique de textes anglais*. Paris : Nathan. 287 p.
- Joly, A. & O'Kelly, D. (1990) *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris : Nathan. 486 p.
- Joos, M. (1964) *The English Verb*. Madison : The University of Wisconsin press. 251 p.
- Kleiber, G. (1987) *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne : Peter Lang. 235 p.
- Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique*. Paris : PU du Septentrion. 220 p.
- Lafont, R (1978) *Le travail et la langue*. Paris : Flammarion. 301 p.
- Lancri, A. (1996) "Réflexions sur l'Invariant de -ING : Variations sur le Mode Diachronique". Communication au 36ème Congrès de la SAES, Nancy II - 11/5/1996.
- Lancri, A. (1998) « Glissements sémantiques, étymologie et grammaticalisation : le cas des modaux ». Séminaire de diachronie. Paris III. 28/03/98.

- Langacker, R.W. (1978) « The Form and Meaning of the English Auxiliary » in *Language* 54, pp.853-882.
- Lapaire, J-R. & Rotgé, W. (1991) *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 734 p.
- Lapaire, J-R. & Rotgé, W. (1992) *Réussir le commentaire grammatical de textes*. Paris : Ellipses. 255p.
- Lapaire, J-R. & Rotgé, W. (1993) *Séminaire pratique de linguistique anglaise*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 434 p.
- Larrea, P. (1984) *Le possible et le nécessaire, modalités et auxiliaires en anglais britannique*. Paris : Nathan. 382 p.
- Larrea, P. (2000) « Connaissance, inférence et modalités épistémiques dans le système verbal de l'anglais » in Pauchard et al., 2000. pp.175-199.
- Larrea, P. (2004) « Types of modality and types of modalisation ». Poster. Second International Conference on Modality in English. Université de Pau. Septembre 2004.
- Larrea, P. & Riviere, C. (1991) *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Longman France. 319 p.
- Leech, G. (1981) *Semantics. The Study of Meaning*. (2e éd.). London : Penguin. 383 p.
- Leech, G. (1983) *Principles of Pragmatics*. London : Longman. 250 p.
- Leech, G. (1987) *Meaning and the English Verb* (2nd edition). London : Longman. 139 p.
- Le Querler, N. (1996) *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen. 159 p.
- Levinson, S.C. (1983) *Pragmatics*. Cambridge : CUP. 420 p.
- Lindvall, A. (1997) « Aspect marking and situation types in Greek, Polish and Swedish » in *Working Papers 46*, Lund University, Dept. of Linguistics. pp.197-216.
- Lyons, J. (1996) *Linguistic Semantics : An Introduction*. Cambridge : CUP. 376 p.
- Martinet, A. (1991) *Eléments de linguistique générale*. (3e éd.). Paris : Armand Colin. 221 p.
- Mejías-Bikandi, E. (1996) « Space accessibility and mood in Spanish » in *Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.)* pp. 157-178
- Mélis, Gérard (1999) « (BE+)ING : glissements interprétatifs et contraintes » in Vogeleer et al. (Eds) pp.135-149
- Michaelis, L. A. (1996) « Cross-world continuity and the polysemy of adverbial *still* » in *Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.)* pp.179-226.
- Mitchell, K. (2004) “Semantic ascent, modality and deixis”. Communication. Second International Conference on Modality in English. Université de Pau. Septembre 2004.
- Mitchell, B. & Robinson, F.C. (1994) *A Guide to Old English* (Fifth Edition). Oxford : Blackwell. 376p.
- Moeschler, J. et al. (1994) *Langage et pertinence*. Nancy : PU de Nancy. 301 p.

- Mossé, F. (1959) *Manuel de l'anglais du Moyen Age : Des origines au XIVe siècle. Tome 1.* Paris : Aubier. 330 p.
- Mounin, G. (1995) *Dictionnaire de la linguistique.* (2e éd.). Paris : Quadrige / PU de France. 340 p.
- Mounin, G. (1996) *Histoire de la linguistique.* (1^{ère} éd.). Paris : Quadrige / PU de France. 230 p.
- Nagle, S.J. (2004) « Grammaticalizing double modals : A case of unidirectionality ? ». Communication. Second International Conference on Modality in English. Université de Pau. Septembre 2004.
- Nef, F. (1976) « De dicto et de re, formule de Barcan et sémantique des mondes possibles » in *Langages* 43, pp.28-38.
- Newton, B. (1979) « Scenarios, Modality and Verbal Aspect in Modern Greek » in *Language* 55,1, pp.139-167.
- Palmer, F.R. (1974) *The English Verb.* London : Longman. 268 p.
- Palmer, F.R. (1986) *Mood and Modality.* Cambridge : CUP. 243 p.
- Palmer, F.R. (1990) *Modality and the English Modals.* (2nd ed.). London & New York : Longman. 220 p.
- Papafragou, A. (1998) « Modal verbs and context dependence ». *Lingua* 105, pp. 1-47.
- Pauchard, J. et al. (2000) *La modalité et les modaux en diachronie et en synchronie (domaine anglais).* Presses Universitaires de Reims. 224p.
- Perkins, M.R. (1982) « The core meanings of the English Modals ». in *Journal of Linguistics*, 18, pp.245-273
- Perkins, M.R. (1983) *Modal Expressions in English.* London : Frances Pinter. 186 p.
- Le Nouveau Petit Robert.* (1993). Paris : Le Robert. 2552 p.
- Pinker, S. (1994) *The Language Instinct.* London : Penguin. 494 p.
- Pullum, G. & Wilson, D. (1977) « Autonomous Syntax and the Analysis of Auxiliaries » in *Language* 53, pp. 741-788.
- Quirk, R. & al. (1985) *A Comprehensive Grammar of the English Language.* London : Longman.
- Radford, A. (1988) *Transformational Grammar.* Cambridge : CUP. 625 p.
- Recanati, C. et F. (1999) « La classification de Vendler revue et corrigée » in Vogeleer, S. et al. (eds.). pp.167-184
- Rousseau, A. (1993) « Espace, référence, représentation » in *Faits de langue*, 1, pp.151-162.
- Rousseau, A. (Ed.) (1998) *La transitivité.* Villeneuve d'Ascq : PU du Septentrion. 477 p.
- Rousseau, A. (2000) « Les opérateurs de prédication dans les langues naturelles et leur grammaticalisation » in de Carvalho P. & Labrune L. (éds.) pp.31-57.

- Rubba, J. (1996) « Alternate grounds in the interpretation of deictic expressions » in Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.) pp. 227-261
- Sakahara, S. (1996) « Roles and identificational copular sentences » in Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.) pp. 262-289
- de Saussure, F. [1916] (1995) *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot. 520 p.
- Scheffer, J. (1975) *The Progressive in English*. Amsterdam : North-Holland publishing company. 397p.
- Searle, J.R. (1969) *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge : CUP. 203 p.
- Souesme, J-C. (1992) *Grammaire anglaise en contexte*. Paris : Ophrys. 374 p.
- Souesme, J-C. (2000) « Le *perfect* en *be + ing* et la construction d'une contiguïté » in *Journée Charles V sur les propositions relatives et l'aspect be + ing*. Cynos : Nice. Vol.17 n°Spécial. pp.139-157
- Sperber, D. & Wilson, D. [1986] (1995) *Relevance*. Oxford : Blackwell. 326 p.
- Stevanovich, C. (2000) « L'évolution sémantique des modaux entre le vieil anglais et l'anglais moderne » in Pauchard et al. (2000). pp. 51-71.
- Sweetser, E. (1990) *From Etymology to Pragmatics : Metaphorical and cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge : CUP. 174 p.
- Sweetser, E. (1996) « Mental spaces and the grammar of conditional constructions » in *Fauconnier, G. & E. Sweetser (Eds.)* pp. 318-333
- Sueur, J.-P. (1983) « Les verbes modaux sont-ils ambigus ? » in David, J. & Kleiber, G. (éds). 1983. pp 165-177.
- Taylor, J.R. (1989) *Linguistic Categorization : Prototypes in Linguistic Theory*. Oxford : Clarendon Press. 312 p.
- Tellier, A. (1962) *Les verbes perfect-présents et les auxiliaires de mode en anglais ancien (VIIIe siècle-XVIIe siècle)*. Paris : C.Klinsky. 359 p.
- Thomas, J. (1995) *Meaning in Interaction*. London : Longman. 224p.
- Tregidgo, P.S. (1982) « Must and May : Demand and Permission » in *Lingua*, 52. pp. 75-92.
- Trevisse, A. (1994) *Le prétérit anglais*. Paris : Nathan. 128 p.
- Vendler, Z. (1967) *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press. 203 p.
- Viel, M. (éd). (1993) *Les Théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette. 175 p.
- Vogeleer, S. et al. (Eds.) (1999) *La modalité sous tous ses aspects*. Amsterdam : Rodopi. 353 p.
- Whorf, B. L. (1956) *Language, Thought and Reality*. Cambridge : MIT Press. 278 p.
- Yule, G. (1985) *The Study of Language*. Cambridge : CUP. 220 p.

199 références bibliographiques

Corpus

1. CORPUS PAPIER

Nous renvoyons à ces ouvrages à l'aide de l'abréviation qui les précède.

CM : Christie, A. (1966) ACaribbean Mystery

DYWM : Knight, I. (2002) Don't You Want Me ?

GD : Uderzo, A. (1980). Traduit par Bell A. & D. Hockridge. Asterix and the Great Divide

HT : Atwood, M. (1985) The Handmaid's Tale

IF : Pears, I. (1997) An Instance of the Fingerpost

INT : Kureishi, H. (1998) Intimacy

MIA : Bryson, B. (1994) Made in America

PN : Lodge, D. (1991) Paradise News

RA : Hawe, J. (1997) Rancid Aluminium

SW : Lodge, D. (1984) Small World

TS : Forbes, C. (1998) The Sisterhood

WMF : Hawe, J. (1996) A White Merc with Fins

2. CORPUS ELECTRONIQUE

❖ Romans et nouvelles

Nous renvoyons à ces oeuvres en citant le titre complet.

TITRE	AUTEUR
<i>A Bit of Old China</i>	Charles Warren Stoddard
<i>A Burlingue Autobiography</i>	Mark Twain
<i>A Dog's Tale</i>	Mark Twain
<i>A Horse's Tale</i>	Mark Twain
<i>A Tale of Two Cities</i>	Charles Dickens
<i>A Tramp Abroad</i>	Mark twain
<i>Barchester Towers</i>	Anthony Trollope
<i>Beast and Super-Beasts</i>	H. H. Munro ("Saki")
<i>Bleak House</i>	Charles Dickens
<i>Captain Stormfield</i>	Mark Twain
<i>Crome Yellow</i>	Aldous Huxley
<i>Daisy Miller (New York Edition, 1909)</i>	Henry James
<i>David Copperfield</i>	Charles Dickens
<i>Double Barrelled Detective</i>	Mark Twain
<i>Dracula</i>	Bram Stoker
<i>Following the Equator</i>	Mark Twain
<i>Great Expectations</i>	Charles Dickens
<i>Hound of the Baskerville</i>	Arthur Conan Doyle
<i>Is Shakespeare Dead?</i>	Mark Twain
<i>Life on the Mississippi</i>	Mark Twain
<i>Moby-Dick, or, The Whale</i>	Herman Melville
<i>Personal Recollections of Joan of Arc V I</i>	Mark Twain

<i>Personal Recollections of Joan of Arc V 2</i>	Mark Twain
<i>Pride & Prejudice</i>	Jane Austen
<i>Rambling Idle Excursion</i>	Mark Twain
<i>Reginald</i>	H. H. Munro (“Saki”)
<i>Reprint from the Reminiscences of John H. Watson</i>	Arthur Conan Doyle
<i>Roughing It</i>	Mark Twain
<i>Silver Blaze</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of Black Peter</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Bruce-Partington Plans</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of Charles Augustus Milverton</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Abbey Grange</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Blanched Soldier</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Cardboard Box</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Creeping Man</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Dancing Men</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Devil's Foot</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Dying Detective</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Empty House</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Golden Pince-Nez</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Illustrious Client</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Lion's Mane</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Missing Three-Quarter</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Noble Bachelor</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Norwood Builder</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Priory School</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Red Circle</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Retired Colourman</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Second Stain</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of Shoscombe Old Place</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Six Napoleons</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Solitary Cyclist</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Speckled Band</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Three Garridebs</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of the Three Students</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventure of Wisteria Lodge</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventures of Gerard</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventures of Huckleberry Finn</i>	Mark Twain
<i>The Adventures of Sherlock Holmes</i> <i>A Scandal in Bohemia</i> <i>The Red-headed League</i> <i>A Case of Identity</i> <i>The Boscombe Valley Mystery</i> <i>The Five Orange Pips</i> <i>The Man with the Twisted Lip</i> <i>The Adventure of the Blue Carbuncle</i> <i>The Adventure of the Speckled Band</i> <i>The Adventure of the Engineer's Thumb</i> <i>The Adventure of the Noble Bachelor</i> <i>The Adventure of the Beryl Coronet</i> <i>The Adventure of the Copper Beeches</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Adventures of Tom Sawyer</i>	Mark Twain
<i>The Altar of the Dead</i>	Henry James
<i>The Ambassadors New York Edition, 1909</i>	Henry James
<i>The Black Cat</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Bostonians 1886 edition</i>	Henry James
<i>The Case Book of Sherlock Holmes</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Crooked Man</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Disappearance of Lady Frances Carfax</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Fall of the House of Usher</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Final Problem</i>	Arthur Conan Doyle

<i>The Gilded Age</i>	Mark Twain
<i>The "Gloria Scott"</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Greek Interpreter</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Innocents Abroad</i>	Mark Twain
<i>The Invisible Man</i>	Wells, H. G.
<i>The Man that Corrupted Hadleyburg</i>	Mark Twain
<i>The Man with the Twisted Lip</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Musgrave Ritual</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Mysterious Affair at Styles</i>	Agatha Christie
<i>The Mysteries of Udolpho</i>	Ann Radcliffe
<i>The Naval Treaty</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Pickwick Papers</i>	Charles Dickens
<i>The Portrait of a Lady 1908 New York Edition</i>	Henry James
<i>The Prince and the Pauper</i>	Mark Twain
<i>The Red-headed League</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Reigate Puzzle</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Resident Patient</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Secret Adversary</i>	Agatha Christie
<i>The Stock-Broker's Clerk</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The \$30,000 Bequest</i>	Mark Twain
<i>The Tragedy of Pudd'nhead Wilson</i>	Mark Twain
<i>The Valley of Fear</i>	Arthur Conan Doyle
<i>The Works of Edgar Allan Poe V. 1 Volume 1 of the Raven Edition</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Works of Edgar Allan Poe V. 2 Volume 2 of the Raven Edition</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Works of Edgar Allan Poe V. 2 Volume 3 of the Raven Edition</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Works of Edgar Allan Poe V. 2 Volume 4 of the Raven Edition</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Works of Edgar Allan Poe V. 2 Volume 5 of the Raven Edition</i>	Edgar Allan Poe
<i>The Yellow Face</i>	Arthur Conan Doyle
<i>Tom Sawyer Abroad</i>	Mark Twain
<i>Tom Sawyer, Detective</i>	Mark Twain
<i>What Is Man ? And Other Essays</i> <i>What Is Man?</i> <i>The Death of Jean</i> <i>The Turning-Point of My Life</i> <i>How to Make History Dates Stick</i> <i>The Memorable Assassination</i> <i>A Scrap of Curious History</i> <i>Switzerland, the Cradle of Liberty</i> <i>At the Shrine of St. Wagner</i> <i>William Dean Howells</i> <i>English as She is Taught</i> <i>A Simplified Alphabet</i> <i>As Concerns Interpreting the Deity</i> <i>Concerning Tobacco</i> <i>Taming the Bicycle</i> <i>Is Shakespeare Dead?</i>	Mark Twain

❖ Scénarios

Sources :

<http://www.pumpkinsoft.de/screenplay451>,

<http://www.screentalk.org>,

Nous renvoyons à ces scénarios en utilisant le titre complet du film.

Ace Ventura : Pet Detective (Jack Bernstein, Tom Shadyac, Jim Carrey)
A Clockwork Orange (Adapté d'un roman d'Anthony Burgess ; Scénario de Stanley Kubrick)
A Few Good Men (Aaron Sorkin)
Alien (Dan O'Bannon)
Aliens (James Cameron)
Amadeaus (Peter Shaffer)
American History X (David McKenna)
American Shaolin (Keith W. Strandberg)
Annie Hall (Screenplay by Oliver Parker)
An Officer and a Gentleman (Douglas Day Stewart)
Apocalypse Now (Francis Ford Coppola)
Arcade (David S. Goyer)
Arctic Blue (Ross LaManna)
Armagedon (Robert Roy Pool)
Army of Darkness (Sam Raimi & Ivan Raimi)
As good as it Gets (Mark Andrus & James L. Brooks)
Assassins (Brian Helgeland, Larry Wachowski & Andy Wachowski)
At First Sight (Steve Levitt III, Irwin Winkler & Rob Cowen I)
Avengers (Don Macpherson)
Badlands (Terrence Malick)
Barton Fink (Ethan Coen)
Basic Instinct (Joe Eszterhas)
Basquiat (Julian Schnabel)
Batman and Robin (Akiva Goldsman)
Batman Forever (Akiva Goldsman, Lee Batchler & Janet Scott Batchler)
Being John Malkovich (Charlie Kaufman)
Being There (Jerzy Kosinski & Robert C. Jones)
Blade (David S. Goyer)
Blade Runner (Hampton Fencher & David Peoples)
Blue Velvet (David Lynch)
Body of Evidence (Brad Mirman)
Boogie Nights (Paul Thomas Anderson)
Braveheart (Randall Wallace)
Brazil (Terry Gilliam, Tom Stoppard & Charles McKeown)
Broken Arrow (Graham Yost)
Chinatown (Robert Towne)
Citizen Kane (Herman J. Mankiewicz & Orson Welles)
Copycat (Ann Biderman, David Madsen & Frank Pierson)
Crash (Scénario de David Cronenberg ; Adapté d'un roman de J.G. Ballard)
Crime Traveller : Season 1, Episode 6 : Death Minister (Anthony Horowitz)
Day of the Dead (George A. Romero)
Die Hard (Jeb Stuart & Steven E. de Souza)
Dogma (Kevin Smith)
Dr. Strangelove (Stanley Kubrick, Terry Southern & Peter George)
Dumb & Dumber (Peter Farrelly, Bennett Yellin & Bob Farrelly)
Dune (David Lynch)
Eight MM (Andrew Kevin Walker)

Election (Alexander Payne & Jim Taylor; Adapté d'un roman de Tom Perotta)
El Mariachi (Robert Rodriguez)
Erik the Viking (Terry Jones)
Escape From L.A. (John Carpenter, Debra Hill & Kurt Russell)
Escape From New York (Nick Castle & John Carpenter)
Evil Dead (Sam Raimi)
Evil Dead II (Sam Raimi)
Eyes Wide Shut (Stanley Kubrick & Frederik Raphael)
Fargo (William Richert, Joel Cohen & Ethan Cohen)
Ferris Bueller's Day Off (John Hughes)
Fight Club (Jim Uhls)
48 Hours (John Fasano, Jeb Stuart & Larry Gross)
Four Rooms (Allison Anders, Alexandre Rockwell, Robert Rodriguez & Quentin)
Friday the 13th (Victor Miller)
From Dusk Till Dawn (Quentin Tarantino)
Full Metal Jacket (Stanley Kubrick, Michael Herr & Gustav Hasford ; Adapté d'un roman de Gustav Hasford)
Get Shorty (Scott Frank)
Ghostbusters (Dan Aykroyd & Harold)
Ghostbusters II (Dan Aykroyd, Harold Ramis)
Go (by John August)
Great Falls (Adam Herz)
Hackers (Raphael Morey)
Heathers (Daniel Waters)
Heavenly Creatures (Frances Walsh & Peter Jackson)
Highlander (Peter Bellwood, Larry Ferguson & Gregory Widen)
Highlander III (Paul Ohl, Brad Mirman & William N. Panzer)
Indiana Jones and the Last Crusade (Robert)
Indiana Jones and the Temple of Doom (Gloria Katz & Willard Huyck)
Interview with the Vampire (Anne)
I Still Know What You Did Last Summer (Trey Callaway)
It's a Wonderful Life (Frances Goodrich, Albert Hackett, Frank Capra & Jo Swerling)
Jackie Brown (Quentin Tarantino)
Jerry Maguire (Cameron Crowe)
Joe Versus the Volcano (John Partick Shanley)
Jurassic Park (David Koepp, Michael Crichton & Malia Scotch Marmo)
Kids (Harmony Korine)
Killing Zoe (Roger Avary)
Knight Moves (Brad Mirman)
Kramer Versus Kramer (Robert Benton)
Kundun (Melissa Mathison)
Labyrinth (Terry Jones)
L.A. Confidential (Brian Helgeland; Adapté d'un roman de James Ellroy)
Lethal Weapon (Shane Black)
Little Monsters (Ted Elliot & Terry Rossio)
Logan's Run (David Zelag Goodman)
Lost Highway (David Lynch & Barry Gifford)
Lost in Space (Akiva Goldsman)
*M*A*S*H* (Ring Lardner Jr.)
Men in Black (Ed Solomon)
Midsomer Murders : Episode 8 : Dead Man's II (Anthony Horowitz)

Midsomer Murders : Episode 12 : Judgement day (Anthony Horowitz)
Mimic (Matt Greenberg & Guillermo Del Toro)
Monty Python and the Holy Grail (Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle, Terry Jones & Michael Palin)
Monty Python's Life of Brian (Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle, Terry Jones & Michael Palin)
Moonstruck (John Patrick Shanley)
My Best Friend's Wedding (Ron Bass)
Natural Born Killers (Quentin Tarantino)
Network (Paddy Chayefsky)
Notting Hill (Richard Curtis)
One Saliva Bubble (David Lynch & Mark Frost)
1492: Conquest of Paradise (Roselyne Bosch)
Othello (Oliver Parker)
Pleasantville (Gary Ross)
Poetic Justice (John Singleton)
Poirot : Lord Edgware Dies (Anthony Harowitz)
Predator (Jim Thomas & John Thomas)
Pretty Woman (Jonathan Lawton & Stephen Metcalfe)
Psycho (Joseph Stefano; Robert Bloch)
Pulp Fiction (Quentin Tarantino & Roger Avary)
Purple Rain (Albert Magnoli & William Blinn)
Raiders of the Lost Ark (Lawrence Kasdan)
Raising Arizona (Ethan Coen & Joel Coen)
Rear Window (John Michael Hayes; Adapté d'une nouvelle de Cornell Woolrich)
Reservoir Dogs (Quentin Tarantino)
Return of the Jedi (Screenplay by Lawrence Kasdan & George Lucas)
Ronnie Rocket (David Lynch)
Runaway Bride (Sarah Parriott & Josann McGibbon)
Rush Hour (Ross LaManna)
Saving Private Ryan (Robert Rodat)
Schindler's List (Steven Zaillian)
Scream (Kevin Williamson)
Scream 2 (Kevin Williamson)
Sex, Lies and Videotape (Steven Soderbergh)
Murder in Mind : Season 1 : Episode 1 : Shadows 2 (Anthony Horowitz)
Shallow Grave (John Hodge)
Shakespeare in Love (Marc Norman & Tom Stoppard)
Sleepy Hollow (Andrew Kevin Walker)
Sling Blade (Billy Bob Thornton)
Speed (Graham Yost)
Starship Troopers (Edward Neumeier)
Star Wars (George Lucas)
Steelsharks (William C. Martell)
Suburbia (Eric Bogosian)
SuperFights (Keith W. Strandberg)
Superman Lives (Kevin Smith & Wesley Strick)
Taxi Driver (Paul Schrader)
Ten Things I Hate about You (Karen McCullah Lutz & Kirsten Smith ; Adaptation de *Taming of the Shrew* de William Shakespeare)
Terminator (James Cameron, Gale Anne Hurd & William Wisher)
Terminator II (James Cameron & William Wisher)

The Abyss (James Cameron)
The American President (Aaron Sorkin)
The Base (William C. Martell)
The Beach (John Hodge ; Adapté d'un roman d' Alex Garland)
The Big Lebowski (Ethan Coen & Joel Coen)
The Birds (Evan Hunter; Adapté du roman de Daphne Du Maurier)
The Blues Brothers (John Landis & Dan Aykroyd)
The Breakfast Club (John Hughes)
The Crow (David J. Schow & John Shirley)
The Elephant Man (Christopher DeVore, Eric Bergren & David Lynch)
The Empire Strikes Back (Leigh Brackett & Lawrence Kasdan)
The Fifth Element (Luc Besson & Robert Mark Kamen)
The Fugitive (Jeb Stuart & David Twohy)
The Godfather (Mario Puzo & Francis Ford Coppola ; Adapté d'un roman de Mario Puzo)
The Graduate (Calder Willingham & Buck Henry)
The Green Mile (Frank Darabont ; Adapté d'un roman de Stephen King)
The Killer (Walter Hill)
The Last of the Mohicans (Michael Mann & Christopher Crowe; Adapté d'un roman de James Fenimore Cooper)
The Matrix (Larry & Andy Wachowski)
The Mummy (Stephen Sommers)
The Parent Trap (David Swift, Nancy Meyers & Charles Meyers)
The Princess Bride (William Goldman)
The Rock (David Weisberg, Douglas S. Cook, Mark Rosner & Aaron Sorkin)
The Rocky Horror Picture Show (Jim Sharman & Richard O'Brien)
The Silence of the Lambs (Ted Tally)
The Sixth Sense (M. Knight Shyamalan)
The Usual Suspects (Christopher McQuarrie)
The Wizard of Oz (Noel Langley, Florence Ryerson & Edgar Allan Woolf)
The World Is Not Enough (Neal Purvis & Robert Wade)
The Days of the Condor (Lorenzo Semple Jr. & David Rayfiel)
THX-1138 (George Lucas & Walter Murch)
Titanic (James Cameron)
Top Gun (Jim Cash & Jack Epps Jr.)
Total Recall (Ronald Shusett, Dan O'Bannon & Gary Goldman)
Trainspotting (John Hodge)
True Lies (James Cameron)
True Romance (Quentin Tarantino)
Twelve Monkeys (David Peoples & Janet Peoples)
Twin Peaks: Fire Walk With Me (David Lynch & Robert Engels)
2001: A Space Odyssey (Stanley Kubrick & Arthur C. Clark)
Unforgiven (The William Munny Killings) (David Webb Peoples)
Wild at Heart (David Lynch)
Willow (Bob Dolman)
Witness (Earl W. Wallace & William Kelley)
Young Frankenstein (Gene Wilder & Mel Brooks)

❖ Corpus électroniques

Ont été consultés les corpus linguistiques en ligne qui suivent :

- Collins Cobuild : <http://titania.cobuild.collins.co.uk>

- BNC : <http://sara.natcorp.ox.ac.uk>
- Web Concordancer : <http://www.edict.com.hk/concordance>

Nous avons également utilisé de manière intensive le moteur de recherche www.google.com mais les exemples cités dans notre texte ne donnent comme source que le site dans lequel ils apparaissent.

Annexe

(1) *I'm sorry, Sam. I'm afraid **this whole case has become much more complicated since last we talked.*** (Brazil)

(2) *"Ah," he exclaimed, with a thin sneer ringing meaningly through his words, **"I suppose you've given up all those generous customs since you left your town. Don't practise them now, I expect."*** (Beasts and Super-Beasts)

(3) *What a pity, you don't drink. **Since my husband died, there are so many things I must do alone.*** (APOCALYPSE NOW)

(4) *ALVY : (looking down at the magazine) **What is this? What are you, since when do you read the "National Review"?** What are you turning in to?* (ANNIE HALL)

(5) *ANNIE : **But the thing is – I mean, since our discussions here, I feel I have a right to my own feelings. I think you woulda been happy because... uh, uh, I really asserted myself.***(ANNIE HALL)

(6) *ALVY : (looking up in stooped-over position) **I'm not myself since I stopped smoking.*** (ANNIE HALL)

(7) *RIPLEY : **Since when is that standard procedure?*** (Alien)

(8) *REGGIE : Do you know Honduras, Johnny?
JOHNNIE : **Only that it's supposed to be a pretty poor sight since the hurricane came through last year.*** (Wild at Heart)

(9) *TOMMY: **It will be. It'll make a change for three miserable junkies who don't know what they want to do with themselves since they stopped doing smack.*** (Trainspotting)

(10) ***That's the first time I ever saw him kiss a man, like a dad, wasn't that just... thrilling?*** (Jerry Maguire)

(11) *... many are crying as they watch the three strangers' departure.*

*WILLIE (to SHORT ROUND): **This is the first time anybody ever cried when I left.*** (Indiana Jones and the Temple of Doom)

(12) *Kane is standing at the other side of the desk looking down on him. **This is the first time we see murder in Kane's face.*** (Citizen Kane)

(13) *BAT's R&D group at Southampton held a series of informal discussions on the characteristics of cigarette smoke in late 1982 or early 1983. **These discussions seem to have been sparked by recommendations made at the 1982 Montebello conference.** Colin Greig, a participant in the Southampton discussions, compiled his notes, and C.I. Ayers circulated them to the heads of BAT research labs in the United States, Germany, Australia, Brazil, and Canada in February 1984. (référence inconnue)*

(14) *She is so sweet and sincere that **he feels like a heel to have been irritated with her.** He picks up her bags.* (FOUR ROOMS)

(15) *JAMES : **After being bombarded endlessly by road-safety propaganda, it's almost a relief to have found myself in-an actual accident.*** (CRASH)

- (16) DR. BRANOM :*Good. In a few minutes, you'll meeting Dr. Brodsky and we'll begin your treatment. **You're a very lucky boy to have been chosen.*** (CLOCKWORK ORANGE)
- (17) - *and ten years afterwards, the caul was put up in a raffle down in our part of the country, to fifty members at half-a-crown a head, the winner to spend five shillings. I was present myself, and **I remember to have felt quite uncomfortable and confused**, at a part of myself being disposed of in that way. The caul was won, I recollect, by an old lady with a hand-basket, who, very reluctantly, produced from it the stipulated five shillings, all in halfpence, and twopence halfpenny short –* (David Copperfield)
- (18) ALVY : *It-but it-it... doesn't make any sense. He drove past the book depository and the police said conclusively that it was an exit wound. **So-how is it possible for Oswald to have fired from two angles at once?** It doesn't make sense.* (Annie Hall)
- (19) *Now that I am retired, I find I am spending more and more time on voluntary charity work, for which I am very happy to take part, and I am hoping to make a start on making small wooden articles including picture and plate frames.* (BNC)
- (20) *Personally, I am hoping the trip will also provide me with an insight into relief and development work as I pray about my future.*(BNC)
- (21) *Speaking at Bramshott Common, while the TV crew were filming the reconstruction, Sergeant Nickol said: `I am hoping this programme will bring forward something which we can positively work on.`*; (BNC)
- (22) *In book 4, Gulliver is constantly being shat on.* (Enoncé entendu)
- (23) *Michael Caine plays a cockney Don Juan who ‘don’t believe in making anyone unhappy, not if you don’t have to do it’ ; but is forever breaking the hearts of young girls, until the sight of one of his middle-aged victims going through an abortion forces him into repentance.* (BNC)
- (24) *It may seem that if we succeed in adapting our values to such disturbances instead of losing them altogether, it is because we still retain some vestige of a Christian and liberal moral tradition a memory of ‘Do unto others...’ at the roots of social habit, which saves us from the collapse into competing egoisms into which deepening conflicts are perpetually driving us.* (BNC)
- (25) *BENZ AND STILTS -- Inseparable. Benz is flunking out of school and would like nothing better than to spend the rest of his life reading comic books. He's tall, perpetually unkempt, awkward, and nervous. Stilts, contrary to his nickname, is quite short and never without his skateboard. Stilts is constantly hitting on...* (Arcade)
- (26) *The formulation is constantly being improved as new information comes to light.* (BNC)
- (27) *The reality is that, from specialist beginnings, the range of skills required by actuaries is expanding continually — ; the reason being that the actuarial profession lives in a commercial environment and has to adapt continuously to changing circumstances.* (BNC)
- (28) *It is difficult to be accurate with the increases or decreases when you are forever making mental adjustments.* (BNC)
- (29) *To the extent that language is perpetually shifting and changing, it plainly resembles dynamic states such as weather and cloud formations more closely than it resembles static objects.* (BNC)
- (30) *In book 4, Gulliver is constantly being shat on.* (Enoncé entendu)

(31) *BENZ AND STILTS -- Inseparable. Benz is flunking out of school and would like nothing better than to spend the rest of his life reading comic books. He's tall, perpetually unkempt, awkward, and nervous. Stilts, contrary to his nickname, is quite short and never without his skateboard. Stilts is constantly hitting on...* (Arcade)

(32) *Oh George, don't fuss so. You're always worrying about money.* (Emprunté à Adamczewski 1982 : 58)

(33) *"He and I are always spending time together but we are not romantically inclined", she said* (BNC)

(34) *Gladly would I cut this wealth to a third if so I might repeople our homes with the men who died years ago in the rolling Troad, exiles from Argos the mother-land of horses. For these men I am always moaning aloud and making lamentation, or perhaps not quite always for now and then my heart grows suddenly sated with grief.* (The Odyssey, Wordsworth Classics p.46-47)

(35) *'Terry said he's bringing a very special friend, that he wants us to meet. I expect she'll be at the airport with him.'* (PN p.70)

(36) — *You're not going this afternoon, are you ?*
— *No, and you ?* (Enoncé entendu)

(37) *I'm calling on the Swetnams the day after to-morrow* (Bennet, cité par Jespersen 1970 : 219).

(38) *It ain't that I'm wantin'
Anything you never gave before.
It's just that I'll be sleepin' soon,
It'll be too dark for you to find the door.* ("If you gotta go, go now", Bob Dylan)

(39) *I will check anything— see if boy is knowing too many girls or girl is watching too many Hindi films and not pursuing her studies', replied Mr Aggarwal.* (BNC)

(40) *'Don't worry about me. Just a frog in my throat. All I need to settle it is a fag or two. You may laugh but I'm tellin' you, it never fails* (PN 52)

(41) *'I am very pleased to be sitting here,' he told his first organized Grand Prix press conference in Japan.* (BNC)

(42) *Mr Endara, like it or not, is likely to be leaning fairly heavily on the US for some time to come.* (BNC)

(43) *But while it would have been quite easy to do a series just about Sweetie Girls, I wanted to explore as many women as I could : the middle-class housewife and her husband's mistress (Barbara Dickson); the woman who has always been doing it and is seemingly in control, but is really screwed up by it (Cathy Tyson);* (Web Concordancer, The Times, mars 1995)

(44) *" And just in case you were wanting to plead incomprehension beneath a Gallic shrug, the forbidding notices were liberally translated into French , too.* (Web Concordancer, The Times, février 1995)

(45) *'Tell you what, though, Miss Tricia,' said Eric, 'I will take a look at the mower, like I meant to last week, and leave you to get on with whatever you' re wanting to.'* *'Thank you, Eric,' said Tricia. 'I'm going to bed* (Web Concordancer, hitchhiker)

(46) *Caught up in the throbbing atmosphere of 25,326 Brummies baying for the second division side to sweep Liverpool out of the FA Cup, he goes on: "I'm wanting to go on the attack, aren't I? I'm saying, Ricky (Otto), you go to the left. Louie (Donowa) go right, and let's have Kenny (Lowe) coming up to make an extra attacker with Steve Claridge. The lads won't let me. Cowards! They say: Boss, we're doing all right, nought-nought against Liverpool ain't half-bad ...* (Web Concordancer, The Times, janvier 1995)

(47) *Should I come ready with some lesson plans or should I wait until I have been observing for awhile?* (<http://www.proteacher.net>)

(48) *My MD is a generalist and she won't refer me to a specialist until I have been "trying" for 6 months.* (<http://forums.obgyn.net>)

(49) *You also get it automatically if you have been claiming income support for at least 48 weeks in the tax year.* (Web Concordancer, The Times, mars 1995)

(50) *"And MacGregor - what happened to his share of the profit?" Jane asked.*

"For the Lord's sake, Jane, must we go over all this? It's ancient history now and I'm tired, I want to go to sleep. I've got enough to worry about; all I ask is that you don't antagonize Tim and his wife." (Lob Corpus)

(51) *Why can't you push a little further? **Why must I have** to do the work always? I'm so lost and it is you that anchors me... grasp me and never let go.* (www.zarah.orcon.net.nz)

(52) *I WAS not the only one disgusted by the back cover of your June and July issues of Electron User. The packaging for the cassette is even worse.*

Every time I go to school with either issue to try out programs on its BBC Micro I have to hide the back cover because it is embarrassing. Electron User is not just an adult magazine, it is supposed to be for all ages.

*It is a brilliant magazine but you spoiled it by putting this sexy advert in it. I am eight years old and know that I have to become aware of sexy things eventually, but **why must I have to do that** just because Superior Software is paying you lots of money to advertise Barbarian in a cheap noticeable way?* (<http://www.stairwaytohell.com>)

(53) *On the temp-front, I'm interviewing today for a job I shouldn't be interviewing for. It's a marketing assistant position for Unico, which would last three months. However, if they knew I was currently looking for permanent work, they wouldn't even be considering me. So, here is the great moral dilemma - interview for this temp job, which would be a cool job to have and would leave me time to interview for a REAL job? OR tell them the truth and get sent on a different job every week like I have been so far? I figure, if I get a temp job, it doesn't really matter if I screw them over because I won't need them anymore. BUT, I really love my buddies at Adams. They have been great to me, and they're my pals. I don't want to do anything that would hurt Erin or Zib's relationship with their client. They rule. ARGH. **Why must I have a conscience?** Why oh why?* (<http://www.aliciadawn.com>)

(54) ***Must I be** the jester, providing entertainment and enlightenment at my expense alone?* (www.realm-of-shade.com)

(55) *WHY Must Men Suffer? "Many are the afflictions of the righteous," says Scripture.* (www.home.sprynet.com)

(56) ***Today I must suffer***

A punishment most severe.

For the over-indulgences of the night before.

Nil by mouth.

*Stomach in full time siesta mode.
Café espresso on tap to deaden
The creeping hunger pains. (<http://www.bbc.co.uk>)*

(57) *McKenzie in — bowls to Edrich and that pops un and he must be caught — No, it's over Burge's head. My word! That was a lucky one. (Emprunté à Coates 1983 : 42)*

(58) *"I intend to make myself the No1 player in England," Yeboah told Leeds officials on his arrival. Howard Wilkinson has compared him to Eric Cantona and Mark Hughes and, if he really combines the attributes of those two, he must have a chance. Wilkinson sees the Ghanaian as the scorer of the goals which will take Leeds into a position to qualify for Europe. (Web Concordancer; The Times, janvier 1995)*

(59) *JOIN Czech Airlines' OK Plus frequent-flyer programme and you need never buy another business-class ticket. To qualify for membership, passengers must book either four business or ten economy-class tickets to Prague and back. (Web Concordancer; The Times; mars 1995)*

(60) *What must you have done by the end of July?
In order to be assured that you have made sufficient progress by the end of July. In summary, you should have achieved the following: (...) (<http://www.marsh.co.uk>)*

(61) *Oh, why must you have taken my Beth? (<http://www.cool-teens.com>)*

(62) *Why must you have made me human again ? (<http://www.fictionpress.com>)*

(63) *CONDITIONS*

There is only one award for each charter.

Attendance must average 80% over the programming year.

Each achiever from the winning company must have sold at least two products.

The entire company must have been involved in the production of the product.

Non officers as well as officers must have been involved in the decision making of the JA company.

***The JA company must have operated with a strong spirit of teamwork and cooperation rather than being led by one or two individuals.** The winner of the 'Company of the Year' Award is not eligible for this Award. (<http://www.jacan.org>)*

(64) *For a year to count, **you must have paid, or been credited with**, contributions on earnings of 52 times the Lower Earnings Limit or more. (BNC)*

(65) *Additionally, Rule 5--30(2) requires that in respect of a warrant or derivative, before a firm: (a) recommends a transaction; (b) arranges or executes a transaction (...); or (c) acts as a discretionary manager; **it must have sent the private customer a Warrants or Derivatives Risk Warning Notice and obtained a copy signed by the customer so that the firm is satisfied that the customer has had a proper opportunity to consider its terms.** (BNC)*

(66) *To get the full rate you must have paid (or been credited with) NI contributions for roughly nine-tenths of your working life, although widows can also be entitled to a full basic pension on their husband's contributions. (BNC)*

(67) *... you are unlikely to meet the eligibility criteria for the advocacy exam. (There's a bit of a Catch-22 here: **you must have done some before they'll teach you to do more.**) Better to have worked, as Jayne Willetts did after she qualified in 1982, in a small provincial firm where "everybody had to do everything, including appearing in front of magistrates". (Web Concordancer; The Times; février 1995)*

(68) *You qualify for a state pension at 65 if you are a man and 60 if you are a woman. **You must have paid a certain amount in National Insurance Contributions to get a full pension.** If you have not, you may be able to make additional contributions to improve your pension.* (Web Concordancer; The Times; janvier 1995)

(69) *It is common for an option to provide that the tenant must have paid all the rent and performed all the covenants. (BNC)*

(70) ***One of the orphan's parents must have been insured,** but there is no requirement that any particular number of contributions should have been paid. (Lob Corpus)*

(71) *No special LIFESPAN privileges are required to use this option but you must be the creator of the SPR and the SPR must not have been submitted. (BNC)*

(72) *The DC must already exist and must not have been submitted. (BNC)*

(73) *The Product must already exist and must not have been registered. (BNC)*

(74) *You may provide one of the selection criteria to indicate the status the SPRs must have attained in order to be included in the listing. (BNC)*

(75) *The following fall into this category: (i) step-parents; (ii) anyone with whom the child has lived for a period of three years within the last five; the relevant period of three years need not be continuous **but must not have ended more than three months before the application is made;** (iii) where the child is in care, anyone who has the consent of the local authority; (iv) where the child is not in care, anyone who has the consent of each person with parental responsibility for the child. (BNC)*

(76) *The Consultant you have chosen must not have been involved in our client's treatment. (BNC)*

(77) *The SSR must already exist and must not have been submitted. (BNC)*

(78) *if the SSR is to close an SPR, the SPR must have been accepted previously by a LIFESPAN user and must not have been closed via another SSR. (BNC)*

(79) *The client must not have previously been refused representation. (BNC)*

(80) *The established course of dealing must not have been deviated from on the occasion in question. (BNC)*

(81) *"I guess that settles it. She came as far as here, anyway. We'll make that pub our headquarters, and raise hell round here until we find her. **Somebody MUST have seen her.**"* (Web Concordancer; christie.txt)

(82) ***BY now you must have heard of a hot new pub called China Jump,** which opens next Friday at Causeway Bay Plaza 2 with cocktail-tossing barmen, double-decker drinking tables, and a dentist's chair...* (Web Concordancer; scmp1.txt)

(83) *"Do you think we need a new Henry James to re-explore the Anglo-American scene"? he asked. "Or perhaps a new Noël Coward"?*

*"**But you must have heard it said** that the drawing-room disappeared forever with the somnolent years of James and the antic heyday of Coward. (Web Concordancer; Brown2.txt)*

(84) *We've got guys down in our photo labs working through the night to put together a genuine photograph. **You must have heard.**"*

"No." (Web Concordancer; Hitchhiker.txt)

(85) *He could tell that he wasn't getting his point across.*

*"Listen," he said. "On a waiter's bill pad numbers dance. You **must have** encountered the phenomenon."*

"Well ..." (Web Concordancer; Hitchhiker.txt)

(86) *You must have not received our letter.* (Emprunté à Dubos 1994 : 250)

(87) *She had hinted darkly that Wilson herself must be to blame, that she must have been weak, must not have written plain enough and as she had been instructed.* (BNC)

(88) *Sent a registration a payment in and you are not listed? I must not have received your payment. Contact Warrnambool College and request a refund.* (Emprunté à Dufaye 2001 : 157)

(89) *It was like a miracle to see the girl I loved turn up in a nurse's kit----*

But Julius interrupted him.

*"A nurse's kit! Gee whiz! **I must be going to Colney Hatch!** I could swear I've seen Jane in a nurse's cap too. And that's plumb impossible!"* (Web Concordancer; christie.txt)

(90) *Heard the news? Flour's gone down to forty dollars a hundred, and they say the che-cha-quas are flocking down the river in droves.*

***But I must be going;** so good-by.' The door slammed, and from the window they watched him take his quest up French Gulch. A few weeks later, just after the June high-water, two men shot a canoe into mid-stream and made fast to a derelict pine. This tightened Corpus: JackLondon.txt at*

(91) *When she again hitched the linen up to ease its weight, he said, "Well, **I must be going**".* (BNC)

(92) *'But, my dear boy – **we must be going!**' exclaimed Andre.*

'Very kind of you - but we're the last. Of course we could stay here talking and browsing among the books all night but I don't think we'd be very popular.' (Lob Corpus)

(93) *"Kiss me," she whispered, her face lighting. Then she turned and went away.*

*"Break camp, Pierre," she said to the boatman, who alone had remained awake against her return. "**We must be going.**"* (Web Concordancer; JackLondon.txt)

(94) *Now she must be thinking of a boy-name, something special. Just wait till she saw the Mare's foal. Handsomest colt in all Kentucky. Strong too, up on his legs when he was an hour old. What about Royal Robards?* (Web Concordancer; Brown2.txt)

(95) *Er there's with no evidence of an oversupply, my suggestion is that **the decision you must be taking is** to what degree do you assume er to what degree do you er recommend a reduction in migration rates.* (BNC)

(96) *Resolutions /// 05.25.03 / 11:54 pm*

*okay... **i must be working on writer's craft and calculus**..but i just wanted to say that i resolve to add an entry every day from now on. be it a summary of events that occurred, a thought that crossed my mind, an emotion i felt, anything... i'm not saying they'll be long entries. but i want to add something every day. (<http://crazylamb1.diaryland.com>)*

(97) *01/08/04- Wow! ...two days in a row. **I must be doing my homework now** (well ...at least I try to. But it would help if I actually brought needed books home with me ...haha). (<http://www.geocities.com>)*

- (98) *I just wanted to tell you that I did love you, but not anymore. **I must be preparing** for our wedding now. Goodbye forever, Jonathan. (www.unsignedmysteries.com)*
- (99) *If N C V O is to be able to fulfil this purpose effectively, we must be working closely with our members, and we must have their confidence and respect, and such confidence, of course, is a two way process. (BNC)*
- (100) ***I'M STANDING FIRM IN JESUS FOR HE IS THE HOLY GROUND ON WHICH I MUST BE STANDING WHEN THIS WORLD COMES FALLING DOWN.** (www.cyberspacecommunitychurch.com)*
- (101) *It was one of Chapman's rules that even when the ball was on the other side of the field, **a player must always be anticipating the next move.** (BNC)*
- (102) *He must be critical of himself – and others – since in a changing world **he must constantly be questioning his methods,** his direction and the administration of his responsibilities. (BNC)*
- (103) *Johnson disliked the riding he had experienced on Skye, complaining of its “unsocial” nature, owing to the usual narrowness of the way which never permitted two abreast; and, he said, “you cannot indulge in meditation by yourself, **because you must be always attending to the steps which your horse takes**”. (BNC)*
- (104) *The author's goals are twofold: (1) to show that no man has a self or an identity; in a society like ours **he must constantly be inventing selves.** (www.abetitles2.com)*
- (105) *Dan has been currently serving as Artistic Director for the Bryant Lake Theater for two years. Not only does he act as the keeper of the artistic vision for the theater but he also books all theater & music. He works at spreading his vision in the community by assisting & guiding artists through the artistic process. He is a busy guy, as **he must constantly be looking for new acts to fill the 8 to 10 performance slots that run 52 weeks a year.** Dan was rewarded for all his hard work when the theater was awarded the Best Concert Venue by City Pages in 2000. (www.suburbanworldtheater.com)*
- (106) *"Marriage, murder?" She nuzzled her beloved Falcon. "Why would that gentleman tell me such a weird story? **Isn't it enough that I must constantly be looking over my shoulder for this Riklaun fellow who's menacing me from afar** -- and for what reason, I can't begin to fathom. And what of this Braldt creature? Is it possible I could have been wedded to him? If so, why does he not contact me?" The ring glowed brightly, and her headache returned. She sank to her knees in indescribable agony. (<http://www.grey-company.org>)*
- (107) *"I simply don't want the ball put at risk in areas where we are immediately vulnerable to counter-attacks and **we must always be giving the opposition something to think about.**" (BNC)*
- (108) *This is not to say that the world dictates the pattern for the Church to adopt, but to point out that **the Church must be constantly examining itself** to ensure that it is remaining true to the gospel and that the only barrier is the inescapable offence of the atoning message of the cross which stands at the centre of that gospel. (BNC)*
- (109) *The ever-changing technical and professional environment of the Chartered Accountant demands that **members must constantly be up-dating their knowledge** and skills in order to maintain their professional competence. (BNC)*
- (110) *Therefore either **the customers must continually be changing identity** (so it is sensible for them to engage in some search) and some expectation must have been built up about potential*

high benefits to search, or else search costs must be truly trivial, in order for the potential incumbent to stand a chance of usurping the established firm. (BNC)

(111) When I was almost there (and how would my money do, if I must be always taking cabs?) (BNC)

(112) In a game, an important factor oftenly overseen when developing is the music. The proper musicalization of a game can be the difference between tedious and fun. **So let's see what we must be aiming for when we musicalize our game.** (<http://www.rpgarena.com>)

(113) I have to recognize that we are both damaged, she undeniably more easily seen so than I. I have to recognize that we both approach the unapproachable in vastly different ways. I have to recognize that our terror produces very different behavior in each of us. **But, why must *I* be doing this alone or, at least, more than she?** Why must I be trapped by her inviting friends over to help me, whom she refuses to allow to help her, and then blames me for having been helped at her expense? Why must she post her screams of pain and terror, after having insured that I would not have charged her in the same way, and then be accused by our mutual friends for having done her such terrible harm without them ever, first, asking me for my side of the story? (<http://www.bbc.co.uk/dna>)

(114) But she pointed out to me that the women of that country, even in the landward roads, appeared to be all shod.
"I must not be disgracing my brother," said she, and was very merry with it all, although her face told tales of her. (Web Concordancer: stevenson.txt)

(115) Must you always be straining at the leash to bloody your blade? (BNC)

(116) ... most of them have bathed before, not once but ten times, within the last half-hour. They can't need to - they are like those over-fussy women who must be forever cleaning, cleaning, cleaning when there isn't a speck of dirt about that a man can see. (Lob Corpus)

(117) Job Summary:

Cutting Edge Communications Device Company is hiring a Sales Director to lead Sales efforts and build a Team in a worldwide territory! Candidates must have 5-10 years business-to-business sales experience with achievements developing NEW business through prospecting. **Candidates must be actively closing deals for the most current 3 years in medical, government, military or law enforcement industries.** NO ORDER TAKERS. Unusual opportunity to join company experiencing exponential growth with virtually no competitors! The position offers a 55-70k base + commission = 6 figures first year! This is a rare ground floor opportunity, Apply Today (<http://www.salesopportunities.net>)

(118) The record indicates that Glenn was project engineer and supervisor, and all actions by him were in that capacity. A person in a position of authority on behalf of another is privileged to interfere with the contract between his principal and another. *Shaw v. Burchfield*, 481 So. 2d 247, 255 (Miss. 1985). However, **to maintain the privilege he must be acting within the scope of that authority and without bad faith.** *Id.* Therefore any liability by Glenn would be predicated upon the misuse of his position as project supervisor. Glenn visited the site daily, and conferred with the field supervisor and with subcontractors. He determined whether weather or site conditions were conducive for construction. If the site was not suitable, then work would be suspended for the day. Any necessary changes in design were relayed by Glenn to Courtney. (<http://www.msllawyer.com/mssc>)

(119) The lbw law states inter alia that the ball **must have been going** to hit the stumps. (BNC)

(120) *I guess to write about life, you have to have some life experience. But does it have to be big and grand? **Must you have been skydiving to have a story to tell?** Or will the small details -- denied to those whose fast paced jet setting full lives do not allow them time for such observations -- suffice? (<http://www.100words.net>)*

(121) ***Must you have been living at your present location for at least 6 months** before you are allowed to switch your home state on WG? (www.wheresgeorge.com)*